Transports directs entre Bastia et les ports du Nord

Pour LONDRES, ANVERS, HAMBOURG
Le vap. anglais *Orianda*, chargera vers le 1er Juin.
Pour LIVERPOOL
Le vap. anglais *Maiorese*, chargera vers le 15 juin.
Pour frêt s'adresser à
Arthur G. Southwell, Bastia.

ENGRAIS POUR TOUTES CULTURES
Superphosphates d'Os et Minéraux
Dosages garantis sur facture
LOUIS LACHÈVRE
MARSEILLE, 27, rue des Princes, MARSEILLE
DÉCHETS DE VIANDE à 6 fr. les 100 kilos
On demande des représentants

VOULEZ-VOUS GAGNER **LE GROS LOT**

A chaque tirage financier on apprend que tel ou tel simple ouvrier ou employé vient de gagner quelque gros lot de plusieurs centaines de mille francs; il serait superflu de rappeler les heureux et récents gagnants, la région est assez favorisée; au dernier tirage du 15 avril, encore, Mme MIOT, 50, boulevard de Taisnes, à Roubaix, gagnait un lot avec un titre Panama acheté à la CAISSE GENERALE, ce qui l'a fait surnommer: *Caisse de la chance*.

Que de rêves réalisés avec un *Gros Lot*! Combien les parents seraient tranquilles pour l'avenir de leurs enfants! Que d'embarras évités! Que d'humiliations évitées! Que d'affronts vengés!

Au XXe siècle, *être riche, n'est ce pas tout?* C'est un devoir pour chacun d'aspirer à la fortune. Comment l'acquérir? Les oncles d'Amérique ne sont que légendaires; il n'y a qu'une seule loterie et qui est bien française, puisque on y *gagne toujours*; ceux qui ne gagnent pas de lots touchent presque trois fois leurs versements. Aussi, tendrait-il être impénétrant, intelligent au suprême degré, pour ne pas y participer.

Achetez ou titre *Panama*, à raison de *6 fr.* par mois ou son total de *450 fr.*, remboursés à *6 tirages* par an, lots de *500 000 fr., 250 000 fr., 100 000 fr.*, etc.; ceux qui ne gagnent pas de 6 à 7 000 à *500 000 fr.*, touchent *100 fr.*; les titres vendus sont garantis par un dépôt de *104 millions* au Crédit Foncier.

Tirage prochain, 15 juin — Gros lot 250.000 fr.

Ceux qui désirent participer au prochain tirage, sont invités à prendre leurs dispositions dès à présent; envoyer un mandat poste de 6 fr., à M. le Directeur de la CAISSE GÉNÉRALE, 35b, *rue Portalis, Marseille*, ou écrire; la CAISSE GÉNÉRALE leur enverra par le facteur, au domicile, si on le désire, sans aucun dérangement, ni frais; dès le premier versement on a droit à tous les tirages et à l'intégralité des lots. Les timbres inutilisés et les chers lecteurs qui veulent le lot de 250.000 fr., sont priés d'adresser de suite leurs demandes; il ne faut jamais remettre au lendemain, ce qu'on peut faire la veille.

Maison J. HERMANN-LACHAPELLE & J. BOULET
H. BRULÉ & Cie, Succrs
INGÉNIEURS DES ARTS ET MANUFACTURES
HORS CONCOURS
MEMBRE du JURY
Exposition Universelle 1900
31-33, Rue Boinod
PARIS
Grande BAISSE de PRIX sur les FILTRES.
FILTRE L'INCOMPARABLE
Stérilisation absolue des Eaux d'Alimentation par la Bougie en biscuit de porcelaine.
DEMANDER LES NOUVEAUX TARIFS
En vente chez tous les Plombiers, Quincaillers et Porcelainiers.

Malades! 800 000
F. E. Blu, 17, rue d'Hauteville, Paris

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques au ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.
FERS A PLANCHER
Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard de Cardo, 1.

Pour l'AMARO MATTEI (plus de réclame) Demandez dans tous les Cafés
LA CÉDRATINE de la Maison L. & MATTEI et Cie liqueur très appréciée des gourmets.

Demandez partout l'excellente **Eau-de-vie du Mirador.** Dépositaire: SIMON DAMIANI, angle des rues Miot et Napoléon, 31, rue de l'Opéra et 9, Boulevard du Palais.

GROS LOTS 500.000 FR. 250.000 FR.
100 000 fr. 100 000 fr. et nombreux autres lots
20 NUMÉROS DE TITRES
Pour 5 fr. on participe pendant 8 ans aux tirages de:
5 Panama à lots, 1er tirage 16 juin Gros Lots 250.000 et 250.000 fr. 6 Tir. par an et 360 lots qui s'élèv. à 3.300 000 fr.
5 Congo à lots 1er tirage 20 juin Gros Lots 100.000 fr.
5 Ville de Paris 1894-96, 1er tirage 5 juillet, Gros Lots 100.000 fr.
5 Ville de Paris 1892, 1er tirage 22 juillet 1902, Gros Lots 100.000 fr.
20
Numéros de suite et lists après tirage. Remb. des primes. — 1ers à ramener. *Adresser Mandat poste de suite: Directeur COOPÉRATION FINANCIÈRE, 45, Boulevard de la Chapelle, Paris*

AVIS
MM. S. Luporini et J. Carli, fabricants de cordages, ont l'honneur de porter à la connaissance de leur nombreuse et fidèle clientèle, qu'ils se sont associés, et s'engagent à livrer aux acheteurs des marchandises toutes de bonne qualité, à des prix défiant toute concurrence.
Un entrepôt est situé rue de l'Opéra, 15, près M. Gozzani, voiturier.





PRÊTS d'argent sur signature, à toutes personnes solvables, 4 0/0. Achat de Valeurs Départements non connues en Banque ni en Bourse. Ecrire *Caisse Agricole*, 23, rue aux Ours, Paris.

Ne pas confondre le vrai AMARO MATTEI est spécialement préconisé pendant l'été et indispensable pendant l'hiver

L'un des rédacteurs gérant, MATTHIEU OLLAGNIER.
Bastia. Imprimerie Ollagnier.

AFFAIRE EXCEPTIONNELLE
A céder dans une sous-préfecture de la Haute-Garonne, Hôtel avec service de voitures publiques et particulières, grandes remises et écurie, anciennes maison possédant une bonne clientèle sans concurrences, tenu depuis 30 ans par titulaire, 6.000 fr. nets à placer par an.
S'adresser pour tous renseignements Hôtel-Grand, rue Montagne Ste Geneviève, 6, Paris.

Veuve F. Agostini et Fils
Place Saint-Nicolas et Cours Sébastiani, Bastia
Porcelaines — Verreries — Faïences
Articles de Ménage
Grand assortiment de Couronnes funéraires
Bicyclettes TERROT
Pose d'appareils d'acetylène
Un mécanicien est attaché à la maison



Royal Windsor
LE CÉLÈBRE RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX
AVEZ-VOUS DES CHEVEUX GRIS? AVEZ-VOUS DES PELLICULES? VOS CHEVEUX SONT-ILS FAIBLES OU TOMBENT-ILS? *Si oui,*
Employez le ROYAL WINDSOR, qui rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des cheveux, en fait disparaître les Pellicules. Il est le SEUL Régénérateur des Cheveux médaillé. Résultats inespérés. Vente toujours croissante.
Exiger sur les flacons les mots Royal Windsor. En vente chez les Coiffeurs-Parfumeurs en Gros et Demi-Gros.
ENTREPÔT: 28, rue d'Enghien, PARIS
Envoi franco sur demande du Prospectus contenant détails et attestations

Mme FAITH GEORGES WOOD
Dentiste anglais
reçoit du 1er au 9 de chaque mois dans cabinet, 1, rue de l'Opéra, au 1er étage, en face les magasins Oreoga.

Posit. ass. de 8.000
dans Ans Pompes Funèbres Paris, à M bien 25 à 45 ans disposant de 40.000 dont moitié de suite. Pressé. R. d. ag. S'adresser MAILLARD, rue Laffitte, 48.



ESSAYEZ ESSAYEZ
CHICORÉE BOULANGÈRE
La Meilleure des Chicorées Françaises
Exigez le Paquetage
CROISSANT
CARON DUVERGER CAMBRAI
Dépositaire pour l'Exportation, M. CANDILI Fils aîné, 48, rue de la République, Marseille.

16 PAGES in-4o 300.000 Lecteurs! FONDÉE en 1830
LA MODE ILLUSTRÉE
JOURNAL DE LA FAMILLE
SPÉCIMEN GRATUIT ET FRANCO
PRIX POUR PARIS, SEINE ET SEINE-ET-OISE
PRIX POUR LES DÉPARTEMENTS

Le COURRIER de la PRESSE
26, Boulevard Bonne-Nouvelle, PARIS

AVEC 4 SOUS (20 CENT. PAR JOUR) FAIRE FORTUNE
Gros lots 500.000 fr.
Pour 20 centimes (QUATRE SOUS p. j.) on gagne aux SIX tirages annuels, lots de 500.000 fr., 250.000 fr., 100.000 fr., 50.000 fr. Le souscripteur a droit à l'intégralité des lots sans versements supplémentaires, serait-il de 500.000 francs. Cahd qui ne reçoit pas lavertissement est assuré de toucher toujours au sec presque trois fois ses versements. Demander la notice explicative au Directeur de la Caisse générale, 30, rue Rendu, Paris.

27e ANNÉE — DIMANCHE 1er JUIN 1902 — N° 133

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL — QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration: 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Petits divers 1 fr. — Réclames 3e page, 0.75 — Diverses, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	1 an	6 mois	3 mois
CORSE	20 fr.	10 fr.	5 fr.
AUTRES DÉPART.	22 »	12 »	6 »

UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS: le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE 00267

LE CALENDRIER

FÊTE D'AUJOURD'HUI: Saint Nazaire.
SOLEIL: (heure officielle)
Lever, 3 h. 58 m. — Coucher, 7 h. 1 m.
LUNE: Pleine, le 21 — Dernier quart., le 30
FÊTE DE DEMAIN: Saint Erasme.

31 Mai

Les Curiosités de la Semaine

~~~ Un épisode peu connu de la catastrophe de la Martinique. M. Schœlcher, mort sénateur de la troisième République, avait été, en 1848, le promoteur le plus ardent de la suppression des vestiges de l'esclavage dans les colonies françaises. Aussi, dernièrement, les descendants des affranchis ont ils réuni, par une souscription, les sommes nécessaires pour ériger une statue à leur libérateur. Ce fut le sculpteur marquis de Vasselot qui fut chargé de faire cette statue; elle devait être élevée sur une des places de la malheureuse ville de Saint-Pierre de la Martinique, et elle y fut envoyée. On se demande quel a été, au milieu de la catastrophe, le sort de ce monument qui représentait Schœlcher, paternellement penché sur une petite esclave, qui tournée vers lui, le remercie ou lui envoyait un baiser. Le monument avait été porté sur la place du théâtre et socles provisoirement de caisses et de palissades. Son auteur espère encore qu'il n'est pas entièrement détruit. Le jour même de la catastrophe, une lettre de M. Allirot, consulier général de la colonie et président du comité du monument Schœlcher, fixait au 21 juillet l'inauguration. Par une sorte ironie du sort, la municipalité de Saint-Pierre avait commandé à un artificier de Paris, un feu d'artifice pour la fête de l'inauguration. Cette pièce de pyrotechnie et tout un lot de fusées et d'artifices divers avaient été embarqués le 4 avril à bord d'un voilier qui a été arriver à la Martinique, au moment de la pleine éruption du volcan.

~~~ Tous égaux devant la loi. C'est en Hollande que cette égalité existe. Aux termes de la loi de ce pays, une affiche doit être apposée par la police, sur les murs de toute habitation où un cas de maladie contagieuse a été constaté. Au Loo, au palais royal où la reine Wilhelmine est soignée, le papier indiquant le cas de fièvre typhoïde a été collé sur les murs, du côté de la loge du concierge. Il s'y trouve encore et ne sera enlevé qu'après que les appartements auront été désinfectés. A rapprocher de ce qui précède le, l'extrait suivant du compte-rendu d'une séance de notre Académie de médecine: « M. Bissinger expose quelques-uns des inconvénients que peut présenter la loi sur la santé publique et les épidémies de fièvre typhoïde en province.... lorsque les questions politiques ou les questions d'intérêt local sont en jeu. M. Chantemesse reconnaît qu'il est souvent difficile de faire accorder, en province surtout, la politique et l'hygiène ». Pas de commentaires, n'est-ce pas?

~~~ Londres à la veille du couronnement. La ville est sans dessus dessous en ce moment. Partout on érige des tréteaux pour contempler le cortège royal, lors des fêtes du couronnement. Dans les parcs, l'administration prépare des sièges aux pairs et aux députés; dans les bureaux des ministères, les employés firent au sort les fenêtres; chaque gagnant a droit à deux places dont il disposera à son goût. Les maisons de commerces, plus pratiques, se louent de la cavean au toit. Les temples se mettent eux-mêmes de la partie. Les vieilles églises qui se dressent pittoresquement au milieu de la rue, devant les cours de justice, s'entourent d'estrades dont le conseil de fabrique espère tirer bon parti. Un peu plus loin, un entrepreneur offre non seulement les sièges, mais des rafraîchissements; on pourra déjeuner sur place, et n'ayez crainte, dit-il, la nourriture sera saine et abondante. Il y a tout près du Foreign-Office une bonne aux sièges, où l'on peut échanger les places que l'on possède contre d'autres plus à son goût; on peut en acheter aussi; les places varient de deux à trois cent soixante-quinze francs. On peut encore s'assurer, contre toute espèce d'accident, ou que la fête n'ait pas lieu, ou qu'on s'y rompe les os par suite de quelque effondrement d'estrade.

~~~ Toujours sensationnel l'Empereur d'Allemagne. La *Gazette du Rhin et de la Westphalie* annonce que Guillaume II se rendra le 19 juin à Aix-la-Chapelle, où se trouve le tombeau de Charlemagne. L'Empereur entrera à cheval dans la ville, avec une suite nombreuse, selon l'usage des souverains allemands du moyen-âge. Le chemin qu'il parcourra sera décoré dans le style de cette époque. Toutes les personnes qui seront de service auprès de l'Empereur porteront des costumes moyen âge. Guillaume II visitera d'abord la cathédrale, qui a été restaurée d'après ses plans, et se rendra ensuite à l'Hôtel de Ville, où il prononcera un discours. Le journal allemand ne nous dit pas si l'Empereur débitera aussi un monologue devant le tombeau de Charlemagne, mais il ne faut désespérer de rien! Nous ne serions nullement surpris que Guillaume jouât le troisième acte d'*Hernani*, à cette occasion. Il court actuellement sur le compte de Kaiser, une anecdote assez gaillarde. On raconte que lorsque Guillaume visita Constantinople, le Sultan poussa... la complaisance jusqu'à l'inviter à pénétrer seul dans le harem. On raconte aussi que l'invitation paraissait agréer à l'Allemand, lorsque l'Impératrice opposa énergiquement son veto.

~~~ Encore Musolino. Coup de théâtre aux assises de Lucques. Les avocats du fameux bandit ont demandé le renvoi de l'affaire, en se basant sur ce que plusieurs jurés avaient déjà fait connaître leur opinion. Les avocats appuyaient à l'appui de leur demande des documents et des témoins. Un juré, furieux de la sympathie que sa femme manifestait pour Musolino, avait déclaré qu'il voulait l'envoyer aux galères. Deux autres jurés, très mécontents également du succès de Musolino auprès du beau sexe, avaient déclaré que la peine de l'*ergastolo* leur paraissait trop douce pour un criminel pareil. Ainsi mis en cause, les trois jurés ont protesté avec d'autant plus de véhémence, que tous les frais du renvoi auraient été mis à leur charge, et que ces frais s'élèvent à la coquette somme de cinquante mille francs.

PIPELET.

COURSES DE BASTIA

La Compagnie de Chemins de fer départementaux a l'honneur d'informer le public qu'à l'occasion des courses qui auront lieu à l'Hippodrome de Furiani, des trains supplémentaires seront mis en marche le Dimanche 15 Juin 1902, entre Bastia et Furiani et vice versa, suivant les besoins, depuis midi 15 minutes jusqu'après la dernière course. A l'aller, ces trains ne s'arrêteront pas à la halte de Lupino.

Le train régulier n° 5, partant à midi 7 de Bastia, s'arrêtera exceptionnellement à la gare de Furiani.

Bastia, le 21 mai 1902.

Conseil de Révision

Nous donnons ci après les noms des conseillers généraux et d'arrondissement désignés pour assister aux dernières opérations du conseil de revision en qualité de membres titulaires ou suppléants.

Sari d'Orcino
c. g. Ceccaldi, tit., Guiderdoni, sup.
c. a. abbé Fiatacchini, tit., Perès, sup.
Vico
c. g. Ottavi, tit., Versini, sup.
c. a. Bartoli, tit., Martini, sup.
Sollenzara
c. g. Peralbi, tit., Melgrani, sup.
c. a. Pasochini, tit., Bertoli, sup.
Piana
c. g. Versini, tit., abbé Ottavi, sup.
c. a. Defranchi, tit., Serafini, sup.
Evisa
c. g. docteur Leca, tit., Folacci, sup.
c. a. Serafini, tit., Bartoli, sup.
Cal-accia
c. g. Dr Batteati, tit., Dr Zaccarelli, sup.
c. a. Grimaldi, maire, tit., Lorenzi, sup.
Omessa
c. g. Andrei, tit., Romani, sup.
c. a. Luiggi J.-T., tit., Orsatelli, sup.
Moita
c. g. Palmosani, tit., Pitti-Ferrandi, sup.
c. a. Poli, tit., Renucci, sup.
Piedicorte-di-Gaggio
c. g. Giacobbi F. tit., Th. Gabrielli, sup.
c. a. Madrassi, tit., Grimaldi, sup.
Bonifacio
c. g. Balesi, tit., Durazzo, sup.
c. a. Lanfranchi, tit., Balisoni, sup.
Portovecchio
c. g. Paretti, tit., Durazzo, sup.
c. a. Ortoli, tit, Susini, sup.
Ajaccio (ajournés)
c. g. Muracciole, a. s., tit, Melgrani, sup.
c. a. Peres, tit., Giovanelli, sup.

NOMINATIONS ET PROMOTIONS

M. Ottavy, rédacteur à la direction des postes et télégraphes de Constantine, est élevé à une classe supérieure et son traitement porté à 3.500 francs.

— Le sergent Francioni a été nommé adjudant de recrutement au bureau central de la Seine.

— M. Rocchi Joseph-François, adjudant au 4e régiment d'infanterie coloniale, est nommé à la recette des postes et télégraphes de Villars sur Doron.

— M. Moroni, commis de 2e classe des contributions indirectes à Avignon, est nommé à la 1re classe.

Sainte-Dévote et la Canonica

Malgré les nombreuses perturbations atmosphériques qui depuis plus d'un mois sèment parmi nous la désolation et la ruine, le pèlerinage annuel de Sainte-Dévote à la Canonica a pu avoir lieu.

La veille, jusqu'à une heure avancée de la nuit le vent avait soufflé en tempête; on se demandait avec anxiété ce que serait le lendemain. Une accalmie se produit; les plus intrépides s'ébranlent, et lorsque le premier train déverse ses pèlerins dans la vaste plaine l'animation est déjà grande.

Le R. P. Ortolan, supérieur du Grand Séminaire d'Ajaccio, dit la messe de huit heures; elle est servie par M. l'abbé Morazzani-Pietri, curé d'Ocagnano, et M. l'abbé Graziani, curé de Carpineto.

Plusieurs personnes venues de très loin, de Cesanca, de Marana et de Bastia, s'approchent de la Sainte Table; l'église est comble.

A 9 heures et demie le son joyeux des clairons se font entendre: ce sont les pèlerins de Corte, Bozio, Omessa et Mo-

---

113 - FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

GERFAUT

par CHARLES DE BERNARD

XX (Suite)

XXI.

Madame de Bergenheim lut le billet à haute voix:

« Après les événements inouïs et inqualifiables de ce jour, le parti que je crois devoir prendre n'aura sans doute rien qui vous surprenne, monsieur; vous comprendrez que je ne puisse ni ne veuille rester plus longtemps dans une maison où la vie de mes dou-estiques et des autres créatures que l'on doit nourrir chéres, est exposée aux gnet-a-pens les plus déplorables. Depuis longtemps, quoique je veuille bien fermer les yeux, je m'étais aperçue des machinations trauvées journellement contre moi ne qui porte la livrée de Gerfaut. Je supposais que je n'avais pas besoin d'y mettre fin, que vous vous chargeriez de ce soin; mais il ne paraît pas que les égards et le respect pour les femmes fassent aujourd hui partie des devoirs d'un gentilhomme. Je dois donc, suppléer à une absence coupable de prudence, et veiller moi même à la sûreté des personnes et autres créatures qui me sont attachées. Je pars demain pour Paris. L'état de Constance lui permettra, j'espère, de supporter les fatigues du voyage, mais la blessure de Baptiste est trop grave pour que je veuille l'y exposer. Je me décide donc, quoique à regret, à le laisser ici jusqu'à ce qu'il puisse se mettre en route, le recommandant à l'humanité de ma nièce.

« Recevez, monsieur, avec mes adieux, tous mes remerciements pour votre courtoise hospitalité.

« YOLANDE DE CORBANCOUR. »

Tu tante abuse un peu de la permission d'être folle, dit le baron, lorsque sa femme eut achevé cette lecture; elle lève le camp en me recommandant ses blessés comme après une bataille.

— Mais je l'ai vue il n'y a pas deux heures, et, quoiqu'elle fût fort courroucée, elle ne m'a pas dit un mot de ce départ.

— Il n'y a qu'un instant que Jean m'a remis cette lettre, en grande cérémonie et avec l'importance d'un ambassadeur qui demande ses passeports. Il se tait, ma bonne amie, aller lui parler et employer les éloquence pour le faire changer de projet.

— J'y vais sur-le-champ, répondit Clémence en se levant.

— Tu sais que ta chère tante est passablement entêtée lorsqu'elle a chaussé une fantaisie. Si elle persistait dans celle-ci, donne-lui, pour le décider à rester, une raison dont elle comprendra la valeur. Je suis obligé d'aller demain matin à Epinal avec M. de Cattier, pour une vente de bois, et je serai absent au moins trois jours. Tu comprends qu'il est difficile que ta tante te laisse seule pendant mon absence, à cause de ces messieurs.

— Certainement, cela ne se peut pas, dit-elle avec vivacité.

— Je n'y verrais, quant à moi, aucun inconvénient, reprit le baron en essayant de sourire; mais il faut avant tout obtir aux convenances. Tu es une maîtresse de maison trop jeune et trop jolie pour te passer de chaperon et Alice, au lieu de pouvoir t'en servir, serait un inconvénient de plus. Il faut donc absolument que ta tante reste ici jusqu'à mon retour.

— Et d'ici là, Constance et Baptiste seront guéris et ne seront oubliés. Vous ne m'avez pas encore parlé de ce voyage à Epinal et de cette vente de bois.

— Ta chez ta tante avant qu'elle soit couchée, répondit Bergenheim, sans s'arrêter à cette observation et en s'assurant sur la cheminée, je t'attendrai ici. Nous partons demain de très bonne heure, et je veux savoir ce soir à quoi m'en tenir.

Dès que madame de Bergenheim fut sortie, et eut refermé la première porte du petit parloir, Christian se leva, courut plutôt qu'il ne marcha vers l'entredeux des fenêtres, et chercha dans la rosace de la boiserie le bouton secret dont lui avait parlé Lambernier. Il l'eut bientôt trouvé; à la première pression, le ressort joua, et le panneau s'ouvrit. Le coffret de palissandre était sur la tablette, il le prit et examina quelque temps avec attention les lettres qui s'y trouvaient enfermées. La plupart ressemblaient pour la forme à celle dont il était déjà possesseur; quelques-unes avaient une enveloppe à l'adresse de madame de Bergenheim, et portaient au petit cachet armorié qu'il reconnut pour celui de Gerfaut.

L'identité de l'écriture était d'ailleurs incontestable, et les doutes, s'il en conservait encore, devaient tomber devant l'évidence. Après avoir jeté au hasard un coup d'œil rapide sur quelques-une de ces billets, il les remit dans le coffret et celui ci sur le rayon, en ayant soin de replacer toute chose dans l'état où il l'avait trouvé. Il referma le panneau avec une égale attention, et vint se rasseoir au coin de la cheminée.

Lorsque Clémence rentra, son mari paraissait absorbé par la lecture d'un des volumes qu'il avait trouvés sur la table, tandis que sa main jouait machinalement avec une petite coupe de bronze où se femme mettait ordinairement en se déshabillant ses bagues et ses boucles d'oreilles.

— J'ai gagné notre procès, dit la baronne d'un ton joyeux, ma tante a compris les raisons que je lui ai données, et elle différera son départ jusqu'à votre retour.

Christian ne répondit pas.

— C'est-à-dire qu'elle ne partira pas du tout, car pendant trois jours sa grande colère aura le temps de se calmer; au fond elle est très bonne — Mais depuis quand savez-vous l'anglais? continua-t-elle, en remarquant l'attention avec laquelle son mari tenait les yeux fixés sur le volume de lord Byron qui lui servait de contenance.

(A suivre)

BENEDICTINE
Liqueur, tonique, digestive
LA MEILLEURE des LIQUEURS
Un verre après chaque repas
~~~

rosaglia, Campile et Campitello qui arrivent dans le plus bel ordre.

Le pèlerinage de Corte tient la tête. Une bannière portant d'un côté l'image du Bienheureux Théophile et de l'autre celle de sainte Dévote attire tous les regards. Elle est portée par Mlle Vannucci, parente du Bienheureux.

Les confrères de Lucciana et de Borgo font la haie. Les Dames de Corte, sous la direction de M. l'abbé Orsini, vicaire de la paroisse, chantent avec maestria un cantique de circonstance; leur recueillement, leur piété, l'ardeur de leur foi sont un sujet d'édification pour tous et ajoutent encore au charme d'une exécution impeccable.

On fait é acuer l'église; suivies de tous les pèlerins, elles font leur entrée et vont se placer en face de l'autel; la nef se remplit; le Père Vincent, capucin, commence la messe; à la communion la Chorale de Corte se fait entendre et les voix pures rendent plus saisissant le céleste dialogue de l'âme et du Chérubin qu'elles interprètent avec un rare bonheur.

Tous nos compliments à M. l'abbé Orsini pour le zèle, l'activité, le savoir-faire dont il a fait preuve en cette circonstance; toutes nos félicitations aux artistes distinguées qui n'ont pas craint d'affronter les fatigues d'un long voyage et d'une marche à pied assez pénible pour montrer que dans la cité de « Faustine » les cœurs savent battre aux noms sacrés de Religion et Patrie.

Les voix des Gaffory et des Paoli qui il y a 150 ans donnaient à la Corse sainte Dévote pour patronne, ont trouvé en elles un écho fidèle et nullement affaibli; honneur à elles!

Honneur à elles! car leur présence et celle de leurs familles à la Canonica offre à tous en ce jour un éclatant témoignage de leur piété pour le bienheureux Théophile, leur compatriote, mort vers cette même époque 1740 à Fucecchio, et que le Pape Léon XIII vient d'élever récemment sur les autels.

La messe finie il faut bien leur accorder quelques moments de repit pour permettre à celles qui ont communié de rompre le jeûne; il est onze heures.

La bénédiction de la statue et le sermon du R. P. Ortolan se trouvent renvoyés par le fait même à l'après-midi, au grand regret de ceux qui venus de loin à pied ou en voiture devront repartir sans l'entendre.

A 1 heure on se dirige vers l'église qui s'emplit à vue d'œil. M. l'archiprêtre de Saint-Jean bénit la statue et c'est dans le plus grand silence que la voix du R. P. Ortolan s'élève pour nous dire dans un langage qui nous tient sous le charme, les vertus, le triomphe et la gloire de l'héroïque Vierge de la Marana.

Mais l'ouragan s'annonce déjà par des tourbillons de poussière; c'est à peine si l'on peut avec la statue faire le tour de l'église et défiler devant l'autel où M. le Curé de Lucciana fait baiser la Relique.

Les omnibus et les cabriolets sont pris d'assaut. Impossible de songer à distribuer les images de sainte Dévote et du Bienheureux Théophile qui étaient si impatiemment attendues et que l'on demandait de tous côtés.

Nous les adressons dès aujourd'hui à MM. les Curés Doyens qui voudront bien les faire parvenir aux curés de leur doyenné. Le prix est fixé à 0.15 l'exemplaire.

Nous prions MM. les Curés, ceux notamment qui assistaient à notre pèlerinage, de faire cette distribution dans leurs paroisses respectives et d'adresser au plus tôt à M., le Curé de Borgo les sommes qu'ils auront recueillies, déduction faite des droits de poste.

Les ecclésiastiques étaient très nombreux cette année; nous en avons compté plus de vingt, entr'autres: M. le chanoine Casta, curé d'Oletta; le R. Père Ferrato; M. l'abbé Paoli, curé doyen d'Omessa; MM. l'abbé Salvetti, curé de Valle-di-Rostino; Danesi, curé d'Aiando; Tomei, curé de Pietre-Corbara; Donati, curé de Fariani; Savelli, curé de Crocicchia; Ermoni, curé d'Ortiporio; Antonelli, vicaire de Saint Jean; Festa, de Sainte Marie; Corteggiani, de Corte, etc., dont les noms s'ajoutent à ceux que nous avons mentionnés plus haut.

Remarqué aussi un frère de la Doctrine Chrétienne. Nous ne terminerons pas sans adresser à tout le personnel de la Compagnie l'expression de notre reconnaissance pour la manière dont il s'est acquitté le service en dépit de bien des difficultés.

En remerciant tous ceux qui ont bien voulu nous aider dans l'organisation du pèlerinage, nous les prions de nous adresser par la poste les cartes et les médailles qu'ils n'auraient pas distribuées ou tout au moins de les faire porter à leurs gares respectives avant le premier juin pour nous permettre de compléter l'inventaire que nous dressons en ce moment

Bulletin Financier

Paris, le 28 mai 1903.

Les dispositions sont moins bonnes et le marché est resté hésitant et faible. C'est à noter que le 3 0/0 recule à 101.31, par contre le 3 1/2 est bien tenu à 102.50.

Nos établissements de crédit conservent leurs meilleurs cours précédents.

Le dépôt des Obligations de la Compagnie des Ch.mins de fer Brésiliens accompagné de la déclaration d'adhésion à l'échange doit être effectué avant le 31 juin 1903, à Paris: au Crédit Industriel, à la Banque de Paris et des Pays-Bas, à la Société Générale; dans les autres villes de France, dans les succursales et chez les correspondants de ces sociétés.

En banque, on note de bonnes demandes sur les actions et les parts de la Société des Chaudières du Creusot à 470 francs à 29 fr. 50.

Fonds Etrangers fermes, sauf l'Extérieure faible à 78.77; Serbe à 0/0 actif à 69 80. Brux-lles est indécis: 3 0/0 99 70. Capitaux Nouveaux Financiers en progrès à 88. Habitations aux Ouvriers. Privilégiés et ordinaires Omnibus de Gand avancent à 37.50 et 18. Canal et ordinaire Tramways d'Anvers 22 50 et 12 50. Privilégiés et ordinaires Industrielle d'Eastmelle d'Anvers fermes à 95 et 19.50. Privilégiés Unmes Dalle rechercher à 16 francs.

Chemins Français sans changement.

Gazette Ajaccienne

Ajaccio, 31 mai.

Nécrologie

Ces jours derniers s'éteignait à Ajaccio Mlle Marie Caitucoli, fille de l'honorable Instituteur, qui a laissé à Bastia, où il a enseigné pendant plusieurs années à l'école de la haute-ville, les meilleurs souvenirs.

Nous présentons à M. Caitucoli ainsi qu'à sa famille, l'expression de nos douloureux sentiments. — L. S.

Promotion

Nous relevons avec plaisir parmi les dernières nominations de la marine, la promotion de M. le lieutenant de vaisseau Fontaine au grade de capitaine de frégate.

M. Fontaine commandait depuis quelque temps l'un des torpilleurs de la défense mobile de la Corse et s'était acquis, à Ajaccio, les sympathies de tous. Officier très distingué, très apprécié, il atteint tout jeune un grade supérieur qui lui assure son élévation au sommet de la hiérarchie.

Nous nous permettons de lui adresser nos sincères félicitations en en réservant une part pour son frère, le sympathique directeur des chemins de fer départementaux.

Hors Concours
Membre du Jury, Paris 1900
SAVON DU CONGO
Fabrication journalière: 100.000 pains
Victor Vaissier

Cour d'Assises

Audience du 31 mai

Présidence de M. le conseiller FLACH

Un meurtre à Corte

Dans la matinée du 19 août 1901, une dispute avait surgi entre Tiberi Charles et Guglielmi Toussaint, cousin germain de Historiet d'Ordioni. Guglielmi violemment provoqué avait tiré un coup de revolver sur Tiberi sans l'atteindre. Le 15 septembre 1901, vers 5 heures du soir, Guglielmi se trouvait en compagnie de Poletti Angelo-Antoine et Cancellieri Joseph sur le cours de Corte, devant le café Gabrielli. Tiberi vint à passer avec Ferracci Etienne. Il se dirigea aussitôt du côté de Guglielmi. Quelques mots furent échangés: « Va faire tes affaires » dit Guglielmi — « Tu veux donc empêcher la circulation? » riposte Tiberi. Guglielmi se réfugia à l'intérieur du café Gabrielli, après avoir recommandé au propriétaire de le faire respecter. Par deux fois Gabrielli empêcha Tiberi de pénétrer dans le café, et il le reconduisit même jusqu'au devant du magasin Paliciani. Me Gambini avoué, qui se trouvait là, intervint à son tour pour inviter Tiberi à se calmer et à rentrer chez lui. Pendant ce temps Gabrielli envoyait Casamatta Baptiste auprès de Guglielmi pour l'engager à se retirer. Guglielmi sortit, mais il était à peine au milieu de la chaussée que Tiberi l'aperçut et se précipita vers lui en lui criant: « Toussaint, Toussaint écoute! » Guglielmi est pour, tire sur revolver et se met sur la défensive. Tiberi ne put pas arriver jusqu'à lui. Un certain nombre de personnes l'arrêtèrent au passage, pendant que d'autres poussaient Guglielmi du côté de l'entrée de sa maison située de l'autre côté de la rue. Ferracci Etienne en particulier opposa à Tiberi la plus énergique résistance pour l'empêcher d'avancer

A un moment donné ils tombèrent tous deux, Guglielmi, tenant toujours son revolver, essaya alors de revenir sur Tiberi et de lui porter un coup de pied. Mais il ne put l'atteindre car il était retenu. Tiberi et Ferracci se relevèrent. A cet instant précis Ferracci constata la présence sur les lieux d'Ordioni Joseph-Marie et Ristori Toussaint. Ordioni un couteau à la main dit à Tiberi: « Si tu bouges nous te hachons comme une salade! » Ferracci ajoute que Tiberi devait être déjà blessé lorsqu'il tomba avec lui

Le témoin Fraticelli François déclare qu'au milieu du rassemblement qui s'était formé pour empêcher Tiberi d'avancer, il remarqua Tiberi et Ristori Toussaint qui se tenaient à bras le corps Puis, ajoute-t-il, Ristori prit la fuite et Tiberi roula dans le caniveau. Delpellegrino affirme avoir vu à ce moment Ristori Toussaint passer vivement devant la porte de la Mairie essayant en vain de mettre dans sa poche un couteau fermé. Pendant ce temps Ferracci tentait d'entraîner Tiberi, mais celui-ci chancela par deux fois puis s'affaissa à quelques pas de la Ramesé chez lui il expirait moins d'une heure après des suites d'un coup de couteau à l'hypocondre gauche.

L'interrogatoire

Ristori est interrogé le premier. Il nie toute participation au crime qui lui est reproché; étant arrivé sur les lieux, au moment où tout était terminé, il est rentré chez lui pour ne plus sortir de la soirée. Ce n'est que le lendemain, en rentrant de son travail, vers cinq heures, qu'il apprend l'arrestation de Guglielmi et d'Ordioni. Il songe alors à se sauver, pour éviter les ennuis d'une longue prison préventive.

M. le Président fait observer à l'accusé que sa fuite constitue la preuve la plus accablante de sa culpabilité. S'il n'avait rien à se reprocher, il n'avait qu'à se mettre à la disposition de la justice.

Ristori proteste de son innocence; il conteste, de la façon la plus absolue, avoir traversé en courant la place Paoli dans la direction de la place Saint-Marcel, après s'être débarrassé d'un couteau qu'il tenait à la main. Le seul témoin qui l'accuse de ce chef, serait un proche parent de la victime.

Ordioni soutient qu'il est absolument étranger à toute l'affaire. Il disait tranquillement chez lui, lorsque son attention fut éveillée par des cris venant de la rue. S'étant mis à la fenêtre, il demande ce qui se passe, et, comme on lui dit que son beau-frère Guglielmi se dispute avec Tiberi, il sort aussitôt, pour soustraire, le cas échéant, son beau-frère à une agression injuste. Arrivant sur la place Paoli, il voit Guglielmi retenu par de nombreuses personnes et tenant un revolver à la main. Il joint ses efforts à ceux des personnes présentes et il entraîne son beau frère dans sa maison d'habitation. Tout étant terminé, il regagne son domicile et ce n'est que, plus tard, qu'il apprend que Tiberi était mortellement blessé.

Les témoins

Les témoins assignés confirment leurs dépositions écrites; ils ne peuvent désigner la personne qui a donné la mort à Tiberi. Il résulte de l'ensemble des témoignages que ce dernier est allé provoquer Guglielmi, alors qu'il traversait le cours et que, malgré l'énergique intervention de personnes honorables qui voulaient l'empêcher de mettre à exécution de sinistres projets de vengeance, il est sur le point de se précipiter sur son adversaire.

Au cours des dépositions des témoins Me de Carafla demande acte à la Cour de ce qu'il se constitue partie civile au nom de la veuve de la victime.

Acte est donné à Me de Carafla.

Le réquisitoire

Après l'audition des témoins, la parole est donnée à M. Angeli, avocat général, qui soutient l'accusation.

L'honorable organe du ministère public s'étend longuement sur les faits qui ont motivé les poursuites actuelles. Guglielmi aurait été condamné, en janvier 1902, à six mois de prison pour un délit de violences commis, dans le courant du mois d'août 1901, sur la personne de Tiberi Charles-Marie. A la suite de cette condamnation, une vive inimitié aurait existé entre ces deux individus, et dans la journée du 15 septembre, les deux adversaires se rencontrent devant le café Gabrielli, situé sur le cours de Corte. Une discussion s'engage; mais des personnes de bien interposent leurs bons offices et tout paraît terminé, lorsque Tiberi tombe mortellement frappé.

L'auteur de cette blessure est incontestablement l'accusé Ristori. Quant à Ordioni, il a aidé et assisté l'auteur principal et sa responsabilité est gravement engagée.

La partie civile

Me de Carafla soutient les intérêts de la partie civile. Il proteste avec énergie contre les accusations dirigées contre le malheureux Tiberi. Développant ensuite les charges de l'accusation, il cherche à établir que les deux accusés doivent être également reconnus coupables par le jury.

Les plaidoiries

M. Guitet-Vanquelin, chargé, en qualité d'ami de la famille des deux accusés, de présenter la défense de ces derniers, expose l'affaire dans son ensemble. S'inspirant de considérations philosophiques et sociales, il s'attache à faire naître dans l'esprit de MM. les jurés un doute sérieux qui doit, nécessairement, amener l'acquittement pur et simple de Ristori et d'Ordioni.

Me Nivaggioli présente, fort habilement, la défense de son client Ristori, l'auteur principal. Personne ne l'accuse, personne ne l'a vu sur les lieux du crime, armé d'un couteau et si, à la suite de l'arrestation injustifiée d'Ordioni, il a jugé prudent de prendre la fuite, on ne saurait l'en blâmer.

L'honorable défenseur discute, en passant, la déposition tardive du témoin Delpellegrino, qui ne saurait inspirer aucune confiance, étant donné les liens d'étroite parenté qui l'unissent à la famille de la victime.

Dans une vibrante péroraison, il conclut à l'acquittement pur et simple de son client.

M. l'Avocat général

M. l'avocat général éprouve le besoin de répliquer, en quelques mots, ce qui met Me Decori dans la nécessité de lui répondre.

Me Decori

Spécialement chargé de la défense d'Ordioni, le prétendu complice, Me Decori s'attache, tout d'abord, à démontrer que la victime avait certainement une arme sur elle, au moment où elle chercha dispute à Guglielmi.

L'honorable avocat n'a pas de peine à établir que rien, dans la procédure écrite et dans les débats, n'est venu établir la culpabilité de son client, dont la conduite a été, au contraire, en cette circonstance, tout à fait digne d'éloges.

Il ne fera pas, un seul instant, à ses juges, l'injure de supposer qu'il songeront à retenir la culpabilité de cet honnête ouvrier qui est une victime bien plus qu'un criminel.

Le Verdict

Le verdict du jury est négatif sur toutes les questions; et les deux accusés sont acquittés et mis, sur le champ, en liberté.

Audience de demain:

Lovichi Ange Marie, Sollazaro Pierre-Paul, Capellini Valère, Raymondi Dominique, Fabri Pierre, demeurant à Ajaccio, meurtre, tentative de meurtre et complicité.

Ministère public, M. Aubert, substitut du procureur général.

Défenseurs, Mes Decori, Moretti, Nardini, de Montera fils, Nivaggioli, Mozzo.

Gazette Départementale

CASTELLUCCIO. — M. Debène Dominique-Antoine est nommé gardien cantonnier au pénitencier agricole de Castelluccio.

VALLE-D'ALESANI. — Le maréchal des logis de gendarmerie Maumenc passe de la résidence de Zicavo à Valle-d'Alesani.

GHISONACCIA. — Le ministre de l'instruction publique a décidé la création d'une école mixte à la gare de Ghisonaccia.

BOCOGNANO. — M. Micaelli Joseph-Antoine a été nommé débitant de poudre et tabacs de la régie à Bocognano, en remplacement de M. Susolli Dominique, décédé.

Pénible convalescence

On ne se rend pas suffisamment compte du danger qui accompagnera la convalescence. Cette dernière période de la maladie est en effet souvent plus périlleuse que la maladie elle-même. Le sang est appauvri, les nerfs sont affaiblis et si un tonique puissant et un régénérateur énergique ne sont pas employés, la santé peut être compromise pour toujours. Certaines maladies laissent après elles des traces très difficiles à faire disparaître. Un de nombre sont l'anémie et la bronchite. Elles ont pendant la période aiguë affaibli la malade à un tel point que de chez seul d'un remède efficace dépend le salut. Les pilules Pink ont opéré dans ces circonstances des cures merveilleuses, tant par leur rapidité que par une guérison durable. Elles sont également d'une efficacité incontestable contre l'anémie, la chlorose, la neurasthénie, les rhumatismes et l'épuisement prématuré. Mme Marthe Petrus, lingère, rue Gargulin, 7, à Troyes, nous communique les résultats qu'elle a obtenus par l'emploi des pilules Pink.



Madame Marthe Petrus, d'après une photogr.

« Depuis deux ans, à la suite d'une bronchite suivie d'influenza, écrit-elle, j'avais perdu toutes mes forces mes digestions étaient très douloureuses. Je respirais péniblement, mon haleine était courte et j'avais de fréquents étourdissements, quelquefois des vomissements.

« Pendant le trop longues nuits mon sommeil était troublé par d'affreux cauchemars qui me réveillaient en sursaut me laissant tremblante et épuisée. Mes pieds et mes mains étaient froids j'avais comme l'idée. Malgré les remèdes indiqués et employés, j'ai été très peu soulagée. Seules les pilules Pink ont opéré sur moi une action tellement extraordinaire qu'aujourd'hui je suis complètement rétablie et que ma guérison est définitive. »

L'anémie commençait son œuvre comme il arrive si souvent à la suite de ces affections et, si le danger n'eût été conjuré par les pilules Pink, il y aurait peut-être eu une victime de plus.

Ces pilules sont en vente dans toutes les pharmacies et au Dépôt principal Gabin et Cie, 23, rue Vieille, Paris. Trois francs cinquante la boîte et six-sept francs cinquante les six boîtes, franco toutes destinations.

Les Prévoyants de l'Avenir

Toutes les sections de France et des Colonies organisent pour le 21 juin prochain une fête destinée à commémorer la loi du 3 février 1903 qui a mis fin à nos luttes et consacré le triomphe du Droit et de la Justice.

A Paris, un banquet suivi de bal aura lieu ce jour-là, A Bordeaux le 18 mai dernier, le Ministre des colonies, assisté de M. Barthou, présidait la fête fédérale des Prévoyants de l'Avenir.

Ne voulant pas rester en arrière et vu la prospérité toujours croissante de notre Société, le Bureau et le Conseil de la 691e section ont décidé de se réunir dans un banquet fraternel en l'honneur de l'œuvre émancipatrice des Prévoyants de l'Avenir.

Il convient tous leurs collègues (hommes et dames) à se rendre dimanche 1er juin, de 9 h. 30 à 11 heures, à la Mairie, lieu de recette, pour donner leur adhésion.

Ils sont certains d'en compter un grand nombre qui viendront prêter leur concours à cette manifestation de l'idée mutualiste et des résultats acquis.

Le Président, J. ANGERLY.

Petite Gazette

VALEURS ATMOSPHÉRIQUES DU 31 mai

7 heures du matin. + 17 à midi; 19 06 heures du soir, + 17 5. Maxima, + 19 5, minima, + 15 4.

Baromètre. — 7 heures du matin, 766 m. midi, 765 mm. 6 heures du soir, 761 mm.

Pluie. — 9 h. du matin, calme.
4 h. du soir, calme.

Etat du ciel, couvert.
Etat de la mer, très belle.
Horizon des côtes: matin, + 0,32, soir, + 0,41
Phénomènes, à 9 heures du matin: rien.

Au départ

M. le colonel Astima est parti vendredi soir par le paquebot de Nice.

Courrier en retard

Le paquebot d'Ajaccio étant arrivé après le départ du second train, les dépêches du continent ne pourront être distribuées qu'aujourd'hui, à midi.

Maison abandonnée

Depuis longtemps la maison de la rue du Bastion portant le numéro 1 a eu son toit enlevé par une bourrasque; les propriétaires s'étant peu souciés de le rétablir, tous les locataires sont partis, la maison est entièrement inhabitée.

L'état de délabrement de cette maison présente un danger pour les voisins, car chaque fois que le vent souffle un peu fort il se détache de plâtras, des pierres, des tuiles. Il serait bon d'aviser de manière à calmer les inquiétudes des habitants du quartier.

Procession de la Fête-Dieu

La procession solennelle de la Fête-Dieu aura lieu aujourd'hui dimanche dans la paroisse St-Jean. Elle sortira de l'église à 5 heures du soir, et suivra l'itinéraire ci-après: rue Saint-Jean, rue des Terrasses, rue du Lycée, rue de la Miséricorde, boulevard du Palais, boulevard Paoli, rue Miot, place Saint Nicolas, rue du Gouvernement, rue Neuve, Marché aux Poissons, rue des Zéphyrs, rue du Môle, rue Saint-Jean.

La fanfare de la ville prêtera son concours. Les fidèles sont priés, selon un ancien usage, de pavoiser et d'orner leurs fenêtres de tentures.

Décès

Un double deuil vient de frapper à trois jours d'intervalle les familles Seassari et Gigante. Lundi s'éteignait à Marseille, à peine âgée de 23 ans, Mme Julie Seassari, née Gigante; hier sa petite fille, âgée de quelques mois, qu'elle avait laissée auprès de ses grands-parents, allait la rejoindre.

Nous prenons part au double malheur qui atteint les familles Seassari et Gigante, et leurs présentons nos condoléances.

Mois du Sacré-Cœur

Lundi, 2 juin, commenceront en l'église de Saint Jean, les exercices du mois du Sacré-Cœur. Après la messe de 10 heures, lecture suivie de la bénédiction du Saint-Sacrement.

Vendredi, 7 Juin, fête du Sacré-Cœur, à 7 heures Messe et Communion générale.

Demandons à ce Cœur adorable tout ce qui doit contribuer au triomphe de l'Eglise et au salut de la France.

Maison en ruines

Nous appelons toute l'attention de M. le Maire sur l'état délabré de l'immeuble qui se trouve au bas de la rue des Jardins; un malheur ne peut manquer de se produire un jour ou l'autre, et le malheur sera grand. Sans compter les personnes qui traversent continuellement les rues des Jardins, Fontanicchia, du Lycée et des Terrasses, il y a, tout autour de la maison dont il s'agit, des points de réunion des enfants et femmes du voisinage. A certaines heures il y a quarante et cinquante enfants sur la petite place des Terrasses, puis la plupart des boutiquiers et ouvriers du quartier travaillent presque toujours dehors dans cette saison.

Le danger est imminent, croyons-nous, et la décision de M. le Maire ne comporte aucun atermoiement.

Dans le cas où M. le Maire ne pourrait nous écouter, nous nous retournons vers le conseil d'hygiène, et lui signalons cet immeuble comme un foyer d'infection. Il est presque dépourvu de latrines et les locataires sont obligés de descendre dans la rue pour jeter les eaux ménagères et autres choses. D'ailleurs, une démolition de l'immeuble suffira pour établir l'urgence de la démolition ou des travaux de consolidation et de salubrité.

Au port

Le voilier *Gennaro*, capitaine Zacchiero, est parti pour Santa-Teresa.

— Le vapeur *Salisbury*, capitaine Dower, est parti pour Catane, après avoir embarqué 750 fûts d'acide gallique à destination de Liverpool.

Sur les remparts

Trois gamins s'amusaient du haut des remparts à lancer des pierres sur les personnes qui se promenaient sur le quai Sud. L'inspecteur de police Ristori les aperçut et accompagné d'un agent opéra un mouvement tournant pour les pincer. Mais les gamins en voyant signalés prirent la fuite et les agents ne purent les atteindre.

Seulement si ces enfants n'ont pas été arrêtés ils ont pu être bien reconnus et seront poursuivis. Si l'on se montre sévère à leur égard, il se peut qu'on arrive à mettre un terme à ces attaques continuelles dont sont l'objet les paisibles promeneurs.

Epicerie à céder

Bien achalandée, place de l'Hôtel-de-Ville, pour cause de départ. S'adresser au bureau du journal.

Société de Sainte-Dévote

Les membres participants de la Société de secours mutuels de Sainte Dévote sont avisés que les 1er et 8 courant aura lieu la perception, au bureau social, de 9 à 11 heures.

Prière aux retardataires de se mettre en règle.

Le Trésorier, RAIBALDI.

Fondeur de cloches

M. Valentino Ferri, fondeur de cloches, arrivera à Bastia très prochainement. Les personnes qui auraient besoin de ses services devront s'adresser à M. Nonce Pensa, ferblantier, au Vieux Port.

DEMANDEZ PARTOUT
la chicorée extra
MOKA CASIEZ
5 mises hors concours
12 diplômes d'honneur et grands prix
Casiez-Bourgeois, à Cambrai
H. J.-B. SIMEON, Agent général pour la Corse
Dépôt à Bastia: rue St-François, 2.

BOURSE DE PARIS

30 mai — 31 mai

Amis 3 p. 0/0 amort.	101.40	101.47
— 3 p. 0/0 nouv.	100.45	100.60
— 3 1/2 0/0 . .	102.50	102.50

Dépêches pour le Service Télégraphique de Nuit

M. ARÈNE

à la

Commission des Débits de Tabac

La Commission supérieure des débits de tabac, sous la présidence de M. Chaumié, sénateur, s'est réunie au ministère des finances et a procédé à l'installation des deux nouveaux membres, MM. Emmanuel Arène et Pams, députés, auxquels M. Chaumié a souhaité la bienvenue.

La Commission se compose de MM. Chaumié et Hugot, sénateurs; Emmanuel Arène et Pams, députés; Flourens et Roussel, conseillers d'Etat; Delatour, Courtin, Fayette, Privat-Deschanel, directeurs généraux au ministère des finances; Trêtat et Imbart de la Tour, auditeurs au Conseil d'Etat.

LES

Travaux de la Place St-Nicolas

ET LA CHAMBRE DE COMMERCE

M. Emmanuel Arène, qui était intervenu auprès de M. le Ministre des finances en faveur de la délibération prise par la Chambre de Commerce de Bastia, a reçu la réponse suivante:

Paris, le 29 mai 1903.

M. le Député et Cher Collègue,

Vous avez bien voulu me demander de prendre en considération une délibération du 11 avril dernier, par laquelle la Chambre de Commerce de Bastia a décidé d'élever à 16,920 francs l'offre de 8,460 francs, qu'elle avait faite pour l'acquisition d'un terrain domanial de 2,184 mètres carrés situé au Port de Bastia et évalué de 45 à 53.000 francs. J'ai l'honneur de vous faire connaître que cette offre s'écarte encore trop de la valeur assignée au terrain dont il s'agit pour que je puisse l'accepter.

Toutefois, bien que l'estimation ait été faite par les services des ponts et chaussées et des domaines avec le plus grand soin, je donne des instructions pour qu'elle soit soumise à l'examen d'un homme de l'art. Les nouvelles indications qui seront ainsi obtenues permettront d'apprécier avec plus de certitude la suite que peuvent comporter les dernières offres formulées par la Chambre de Commerce de Bastia.

Agréez, Monsieur le député et cher collègue, l'assurance de ma haute considération.

Le ministre des finances,
CAILLAUX.

Lycée de Bastia

M. Quilichini, professeur de quatrième au lycée de Bastia, récemment admis à faire valoir ses droits à la retraite, est nommé professeur honoraire.

COLLÈGE D'AJACCIO

M. Zevaco, bachelier de l'enseignement classique, répétiteur stagiaire au collège d'Ajaccio, est nommé répétiteur au dit Collège.

NOUVELLES MILITAIRES

Artillerie

M. Blandin, adjudant au 17e bataillon d'artillerie à pied, à Toulon, est classé à la direction d'artillerie de Bastia.

M. Epailly, maréchal des logis chef au 3e d'artillerie à Castres, est classé à la direction de Bastia, pour être employé à Ajaccio.

BUREAU TÉLÉGRAPHIQUE

Le ministre des postes a autorisé la création d'un bureau télégraphique à Olivese.

Enregistrement

M. Marty, receveur de l'enregistrement et des domaines, de 5e classe à Vico, est élevé à la 5e classe, et désigné pour Guillan, Aude.

AU PALAIS BOURBON

On se croirait en un jour de grande séance. Presque tous les députés sont arrivés aujourd'hui au Palais-Bourbon. Les groupes sont tous constitués.

C'est pour ainsi dire aujourd'hui que s'est faite l'élection du président, mais le résultat reste incertain.

L'élection de M. Paul Deschanel contre M. Brisson était assurée; la situation change avec M. Léon Bourgeois, qui réunit à tous les éléments qui allaient à M. Brisson, une certaine nombre d'amis personnels qui ne pouvaient accepter la politique sectaire de M. Brisson.

C'est M. Paul Rauline, député conservateur de Saint-Lô, qui siège à la Chambre depuis 1876, qui prendra place au fauteuil en qualité de président d'âge. Il a déjà présidé la première séance en janvier dernier, et son allocution a eu l'avantage d'être approuvée même par les journaux républicains.

Le sujet de tous les entretiens est la retraite de M. Waldeck-Rousseau, autour duquel la majorité avait décidé de se grouper.

En ce qui concerne son successeur, le président de la République n'a fait encore aucune démarche officielle, mais on n'ignore pas qu'il a prié M. Waldeck-Rousseau lui-même d'intervenir auprès de l'un de ses amis pour le prier de se charger de la formation du Cabinet.

D'ailleurs, il paraît certain que la plupart des ministres actuels conserveront leur portefeuille ou l'échangeront contre un autre dans le nouveau Cabinet.

La présidence de la Chambre

Les trois groupes radicaux, ancien groupe Isambert, ancienne gauche radicale et groupe radical socialiste, se sont réunis de nouveau aujourd'hui au Palais Bourbon.

Ces trois groupes ont décidé de soutenir la candidature de M. Léon Bourgeois à la présidence de la Chambre.

Tous les groupes de l'opposition ont tenu également une réunion pour s'entendre sur la candidature de M. Paul Deschanel.

Après une discussion assez mouvementée, les groupes des antiministériels a décidé de présenter M. Paul Deschanel.

La bataille qui va se livrer demain autour du fauteuil présidentiel sera fort vive et très intéressante.

LES RÉVOLUTIONNAIRES *à la Chambre*

Le nouveau groupe révolutionnaire de la Chambre qui est composé de MM. Allard, Bénézech, Bouvéri, Chauvière, Constant, Coutant, Dejeante, Delory, Dufour, Selle, Sembat, Thivrier, Vaillant et Walter, s'est réuni aujourd'hui, au Palais Bourbon.

La vérification des pouvoirs

Dès que la Chambre sera réunie, son premier soin sera de se constituer en bureaux de onze membres, formés par le tirage au sort, pour procéder à la vérification des pouvoirs.

Les dossiers d'élections, contestées ou non, seront répartis entre les bureaux par ordre alphabétique de départements.

On cite, d'ores et déjà, une douzaine d'élections avec preuves très sérieuses pouvant entraîner l'invalidation.

La majorité est décidée à se montrer impitoyable pour ceux qui n'ont été élus que grâce à des distributions d'argent, sous toutes les formes,

LE MONUMENT DAUDET

Aujourd'hui on a inauguré, aux Champs-Elysées, le monument élevé à Alphonse Daudet.

La cérémonie a été imposante.

Tout le monde littéraire y assistait.

Le Voyage Présidentiel

Le Président de la République

A Montélimar

Le président de la République a quitté Paris ce soir, à 10 heures et demie, accompagné de M. Leygues, ministre de l'instruction publique, et de plusieurs officiers de sa maison militaire, se rendant à Montélimar, où il arrivera demain matin à 8 heures.

Les Fêtes de Montélimar

Concours musical

Ce matin, dès la première heure, la ville de Montélimar est en fête.

Les établissements municipaux et les maisons particulières sont richement pavoisés.

Une brillante réception a été faite à la musique d'honneur du concours et aux sociétés orphéoniques.

A 2 heures de l'après-midi, a eu lieu l'ouverture de l'Exposition nationale organisée par le Comité industriel français, sous le patronage de la municipalité.

A 8 heures du soir, grande réception du jury, à l'Hôtel de Ville, et vin d'honneur.

Cette première journée des fêtes a été clôturée par une série de concerts sur les différentes places par une retraite aux flambeaux monstre, et par un concert artistique donné, au théâtre, par les musiciens de la Garde républicaine sous la direction de M. Pagès.

CONGRÈS DES MINEURS de la Loire

Les membres de la Fédération régionale des mineurs de la Loire se sont réunis aujourd'hui, en congrès, à la Bourse du travail de Saint Etienne, pour s'entendre sur la réorganisation de la fédération nationale, la revision des statuts et l'adhésion à la confédération générale du travail.

EN ALGÉRIE

Contre les Touaregs

D'Alger:

Les troupes indigènes ont atteint à Oghar, dans le Sud algérien, les malfaiteurs Touaregs qui ont dévalisé les caravanes françaises, et les ont attaqués vigoureusement. Le combat a été sanglant.

Les Touaregs ont laissé 71 morts; nous avons eu 3 goumiers tués et 10 blessés, parmi lesquels le lieutenant Coottenet.

EN ESPAGNE

La crise ministérielle

La crise ministérielle a été limitée au portefeuille de l'agriculture.

Les autres ministres conservent leurs portefeuilles.

M. Suarez-Inclan est nommé ministre de l'agriculture, en remplacement de M. Canalejas.

A New-York

Inauguration d'un monument

A l'occasion de la fête du *Memorial Day*, on a inauguré hier, dans le Riverside Park, à New-York, le monument élevé à la mémoire des soldats et marins tombés au champ d'honneur pendant la guerre de la Sécession.

Ce monument est en marbre et en granit; il a la forme d'un temple corinthien; c'est la ville de New-York qui en a fait les frais s'élevant à 1.250 000 francs.

Les travaux de construction ont commencé le 2 septembre 1900.

La cérémonie d'inauguration a été imposante; tous les postes de la grande armée de la République et l'escadre du Nord y assistaient. Elle a été présidée par M. le gouverneur Oddel qui a prononcé un long et très éloquent discours.

Aussitôt après il a passé en revue les diverses associations civiles et militaires qui ont défilé ensuite devant le monument.

Des hymnes nationaux ont été chantés par les enfants des écoles publiques qui étaient massés sur une estrade.

ÉTAT CIVIL

MARIAGES

Luchesi Pierre, négociant, et Bicci Pauline, tous deux de Bastia.

Cannoni Antoine, employé de commerce, de Barbicaja, et Santini Françoise-Marie, ouvrière, de Bastia.

NAISSANCES

Grazi d Catherine-Rose-Amélie.

DÉCÈS

Orsulani Louis, cordonnier, marié, 34 ans, d'Occhiatana.

AVIS DE DÉCÈS

Les membres de la Société des Vétérans sont priés de vouloir bien assister aux obsèques de leur regretté camarade

M. Louis Orsolani
Cordonnier

qui auront lieu aujourd'hui, dimanche, à 2 heures de relevée.

On se réunira, rue droite, 19.

CADEAU
Horlogerie-Bijouterie
Orfèvrerie
24, Boulevard Paoli, Bastia
E. GIUNTOLI
a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'il vient de recevoir un riche assortiment de bijouterie et articles de fantaisie.

Etude de Me LUCCHETTI, avoué

près le Tribunal Civil de Première Instance de Calvi

VENTE SUR SAISIE-IMMOBILIÈRE

Il sera procédé le 1er juillet mil neuf cent deux, en l'audience des criées du Tribunal civil de première instance de Calvi, séant au Palais de justice de la dite ville, à huit heures du matin, à la vente au plus offrant et dernier enchérisseur, des immeubles ci-après désignés formant seize lots, savoir :

Premier Lot

Composé de: 1. une maison d'habitation en pierres et chaux, située dans l'intérieur du village de Belgodere, attenant à Mortini Antoine-Jean, à veuve Virginie Vincentelli, et à voie publique, se composant :

1. d'un rez-de-chaussée ayant dix pièces, un corridor, une véranda et une galerie avec lieux d'aisances ;

2. d'une cave ayant quatre pièces ;

3. d'une terrasse en béton au premier étage, à laquelle on accède par un escalier en pierres ;

et 4. d'une mansarde.

Cette maison est couverte en tuiles et a vingt-deux ouvertures, avec tenances, servitudes et dépendances de la même.

2. Fondo, site de maison situé en face de la maison ci-dessus, de la contenance de quatre ares cinquante-cinq centiares, attenant à voie publique et à bien d'Agostini François. Sur ce terrain clôturé de murs en pierres sèches se trouve une petite écurie et un four en ruines.

Le premier et le deuxième article forment le premier lot.

Deuxième lot.

Composé de l'immeuble dénommé Fango, jardin et terre, situé à proximité du village de Belgodere, de la contenance de quarante-six ares, vingt-neuf centiares, attenant à Amici Don Jacques, à Marchesi François, et à voie publique.

Cette propriété est divisée en deux parties dont une, terre et oliviers clôturée de murs en pierres sèches, et l'autre jardin est clos d'un mur en maçonnerie ayant trois ouvertures, complanté à cédratiers, citronniers, mandariniers, figuiers, jujubiers, pruniers, pommiers, abricotiers, et autres arbres fruitiers, nombreuses treilles soutenues par des colonnes en maçonnerie.

Il existe dans ce jardin un grand réservoir sous voûte, alimenté par une source d'eau, formé et donnant l'eau par un robinet en cuivre.

Sur le devant de ce réservoir il y a une buanderie avec cheminée et cuve en maçonnerie, pour lessive, et un petit réservoir également en maçonnerie.

Il existe dans ce jardin : 1. une maison de campagne en pierres et chaux, composée;

1. d'un rez-de-chaussée ayant cinq pièces, sur le devant duquel il y a une terrasse en maçonnerie; 2. d'une cave, 3. d'une écurie, 4. d'une grange, 5. d'une cour fermée.

Cette maison couverte en tuiles est percée de vingt-quatre ouvertures.

2. Une maisonnette couverte en tuiles ayant une pièce au rez-de-chaussée et deux petites caves.

Cesta, vigne et terre attenant au jardin Fango ci-dessus, de la contenance d'un hectare, neuf ares, quatre-vingt-neuf centiares, attenant à route nationale, au chemin public et à Marchesi Philomène, vigne et terre, figuiers, amandiers, chênes et divers arbres fruitiers, entouré de murs en pierres sèches.

Cet immeuble contigu avec Fango et maison de campagne ne formant qu'un seul lot.

Troisième lot.

Composé des immeubles :

1 Capelluccio, terrain planté de la contenance de quatre-vingt dix centiares, attenant au chemin public et à Marchesi François, terre et cactiers, clos en murs en pierres sèches ;

2. Cagnonaccio, terre de la contenance de trente-quatre ares, cinquante-cinq centiares, attenant à la partie saisie, à voie publique, à Quercioli Joseph et à Galletti Bonaventure, terre et oliviers, entourée de murs en pierres sèches.

3. Padulello, terre de la contenance de un hectare, cinq ares et soixante-quinze centiares, attenant à Quercioli Joseph, à Galletti Bonaventure et au chemin public, terre, oliviers, figuiers et mûriers, clôturés en murs en pierres sèches.

Quatrième lot.

Composé de l'immeuble Mortino, terre de la contenance d'un hectare, vingt-neuf ares, quatre centiares, attenant à Mortini Marius, et à voie publique, terre, oliviers, pêchers et autres arbres fruitiers.

Il y a un réservoir à eau en maçonnerie, alimenté par une source d'eau et un moulin en ruines, clôturé de murs en pierres sèches.

Cinquième lot.

Composé des immeubles :

1. Canniccia, terrain planté de la contenance de vingt ares, seize centiares, attenant à Vincentelli Patrice, à Marchesi François et à voie publique, terrain planté, oliviers, figuiers et autres arbres fruitiers; il existe un pailler, couvert en terre, d'une couverture, clos en murs en pierres sèches.

2. Vigna-alla-Chiesa, terrain planté de la contenance de quatorze ares, trente-six centiares, attenant à partie saisie, à Vincentelli Patrice et à Marchesi François, terrain planté, oliviers et divers arbres fruitiers, entouré de murs en pierres sèches.

Sixième lot.

Composé de l'immeuble Valargue, terre de la contenance de trois hectares, cinquante-trois ares, quarante-quatre centiares, attenant à Simonetti Antoine, à Marchesi François et à Leoni Paul ; terre, oliviers, figuiers, mûriers et vigne avec divers arbres fruitiers.

Il y a un pailler à trois ouvertures, avec rez-de-chaussée à une pièce et grange, couvert de béton, clôturé de murs en pierres sèches.

Septième Lot.

Composé de l'immeuble Mortella, maquis et terre, de la contenance de trois hectares, un are, quatre-vingts centiares, attenant à Marchesi Jean-Pierre et à route nationale, terre et maquis, entouré de pierres sèches.

Huitième lot.

Composé de l'immeuble Foatelle, terre, de la contenance de deux hectares, dix-sept ares, quatre-vingt-onze centiares, attenant à Marchesi François, à Barasqui Marie-Toussainte et Amici Don Jacques, terre et oliviers, entouré de murs en pierres sèches.

Neuvième Lot

Composé de l'immeuble Curgiole, vigne et terre, de la contenance de trois hectares, quatre-vingts ares, soixante-quatorze centiares, attenant à Saladini Ange-François, à Mortini Marius, à veuve Virginie Vincentelli, vigne et terre, entouré de murs en pierres sèches.

Dixième lot.

Composé de l'immeuble Capra-Scorsa, terre de la contenance d'un hectare, soixante et onze ares, trente-six centiares, attenant au chemin public et à veuve Galletti Lucie, terre et chênes, clos de murs en pierres sèches.

Onzième Lot

Composé de l'immeuble Gianchitto, terre, de la contenance de trois hectares, quatre vingt-quinze ares, cinq centiares, attenant à Leoni Paul, à Ambrosini Jean-Dominique et à chemin public; terre, oliviers, il existe un pailler à une porte, couvert en terre, clôturé de murs en pierres sèches.

Douzième Lot.

Le douzième lot se compose de l'immeuble Erbajolo, terre et chênes, de la contenance d'un hectare, cinquante-deux ares, cinquante centiares, attenant à partie saisie, au chemin public et à veuve Galletti Lucie, terre et chênes, entouré de murs en pierres sèches.

Treizième lot

Composé de l'immeuble Canali, terre de la contenance de soixante-sept centiares, attenant à Malaspina Jean et à voie publique, terre.

Quatorzième lot

Composé de l'immeuble Torra-del-Canali, terre de la contenance de vingt-trois ares, attenant à Malaspina Jean, à voie publique et à partie saisie, terre et bâtiment rural en ruines.

Quinzième lot

Composé de l'immeuble Isotelle, terre de la contenance d'un hectare, huit ares, vingt-deux centiares, attenant au chemin public et à d'autres côtés à partie saisie, terre.

Seizième et dernier lot.

Composé de l'immeuble Trinits, terre de la contenance de trois hectares, soixante-huit ares, trente-sept centiares, attenant à Marchesi André, à Marchesi François et à Vincentelli Pierre-André, terre vaine.

Tous les immeubles dont la désignation précède sont situés sur les territoire et commune de Belgodere, canton du même nom, arrondissement de Calvi, département de la Corse, ils sont cultivés et exploités par le sieur Mortini Jean-Toussaint, partie saisie, et se trouvent imposés au rôle des contributions foncières de la dite commune de Belgodere pour l'année courante et pour un revenu de huit cent huit francs, soixante quatorze centimes, ainsi que cela résulte de l'extrait de la matrice cadastrale inséré au cahier des charges déposé au greffe de ce tribunal, et ont été saisis à la requête du sieur Blasini Joseph, négociant, domicilié et demeurant à l'île-Rousse, sur le sieur Mortini Jean-Toussaint, propriétaire, demeurant et domicilié à Belgodere, par procès-verbal de l'huissier Ceccaldi en date des vingt-six, vingt-sept et vingt-huit mars mil neuf cent un, dûment enregistré et transcrit après dénonciation au saisi au bureau des hypothèques de Calvi le treize avril mil neuf cent un, volume 17 case 19 ;

La dite adjudication a été ordonnée après reprise des poursuites sur les mises à prix fixées ainsi qu'il suit :

Pour le premier lot composé 1. d'une maison d'habitation, sise dans la commune de Belgodere avec servitudes et dépendances de la même ; 2. d'un site de maison situé en face, au quartier dit Fondo, le tout mis en vente sur la mise à prix de mille francs ci . . 1.000 fr.

Pour le deuxième lot composé de l'immeuble Fango jardin et terre à proximité du village ainsi que d'un autre immeuble dénommé Costa en nature de vigne et arbres fruitiers attenant au jardin Fango, sus-désigné, le tout sur la mise à prix de cinq cents francs, ci. 500 fr.

Pour le troisième lot composé des immeubles : 1. Capelluccio, terrain planté de vingt-trois centiares, attenant à Malaspina Jean, à voie publique et à partie saisie, terre

A reporter.	1.500 fr.
planté, 2. Cagnoaccio, terre, 3. Padulello, terre, oliviers et figuiers, le tout mis en vente sur la mise à prix de six cents francs, ci.	600 fr.
Pour le quatrième lot composé de l'immeuble dénommé Erbajolo, terre et chênes mise à prix quarante francs, ci.	40 fr.
Pour le treizième lot composé de l'enclos Canali, mise à prix, vingt fr., ci	20 fr.
Pour le quatorzième lot composé de l'immeuble Torradei-Canali, avec bâtiment rural en ruines, mise à prix, vingt fr., ci	20 fr.
Pour le quinzième lot composant de l'immeuble dénommé Isolelle, mise à prix, vingt fr., ci	20 fr.
Pour le seizième et dernier lot composé de l'immeuble dénommé Trinits, mise à prix, cent francs, ci.	100 fr.
Total des mises à prix, trois mille neuf cent cinquante fr. .	3,950 fr.

Il est déclaré, conformément aux dispositions de l'article 696 du code de Procédure civile, modifié par la loi du 21 mai 1858, que tous ceux du chef desquels il pourrait être pris inscription sur les immeubles saisis et mis en vente, pour raison d'hypothèque légale, devront requérir cette inscription avant la transcription du jugement d'adjudication.

Fait et rédigé à Calvi, le vingt-six mai mil neuf cent deux par l'avoué soussigné.

Signé : LUCCHETTI, *avoué.*

Dûment enregistré.

A reporter . .	3.650 fr.
chito, mise à prix, cent francs ci	100 fr.
Pour le douzième lot composé de l'immeuble dénommé Erbajolo, terre et chênes mise à prix quarante francs, ci.	40 fr.
Pour le treizième lot composé de l'enclos Canali, mise à prix, vingt fr., ci	20 fr.
Pour le quatorzième lot composé de l'immeuble Torradei-Canali, avec bâtiment rural en ruines, mise à prix, vingt fr., ci	20 fr.
Pour le quinzième lot composant de l'immeuble dénommé Isolelle, mise à prix, vingt fr., ci	20 fr.
Pour le seizième et dernier lot composé de l'immeuble dénommé Trinits, mise à prix, cent francs, ci.	100 fr.
Total des mises à prix, trois mille neuf cent cinquante fr. .	3,950 fr.

Il est déclaré, conformément aux dispositions de l'article 696 du code de Procédure civile, modifié par la loi du 21 mai 1858, que tous ceux du chef desquels il pourrait être pris inscription sur les immeubles saisis et mis en vente, pour raison d'hypothèque légale, devront requérir cette inscription avant la transcription du jugement d'adjudication.

Fait et rédigé à Calvi, le vingt-six mai mil neuf cent deux par l'avoué soussigné.

Signé : LUCCHETTI, *avoué.*

Dûment enregistré.

SYPHILIS

TRAITEMENT VÉGÉTAL

A LA TOUR EIFFEL

PLUS DE CHEVAUX POUSSIFS!

POUDRE DELABRE

L'un des rédacteurs-gérant, MATTHIEU OLLAGNIER.

Bastia. Imprimerie Olagnier.

27e ANNÉE — LUNDI 2 et MARDI 3 JUIN 1902 — N° 13

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia

MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Diverses, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (Payable d'avance)

	1 an	6 mois	3 mois
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »

UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

LE CALENDRIER

FÊTE D'AUJOURD'HUI : Saint A gée.

SOLEIL : (heure nationale)

Lever, 3 h. 58 m. — Coucher, 7 h. 1 m.

LUNE : Pleine, le 21. — Dernier quart., le 30

FÊTE DE DEMAIN : Saint François Caracciolo.

2 Juin

Nos Dépêches de Dimanche

Commutations de peine

A l'occasion de son voyage en Russie, le président de la République a accordé des grâces, commutations ou réductions de peine à 220 individus condamnés pour crimes ou délits de droit commun.

Immenses dégâts dans le Bordelais

De mémoire d'homme, jamais on n'avait vu, dans le Bordelais, une catastrophe pareille, à celle de la nuit dernière.

Un cyclone a dévasté la région.

Les maisons sont inondées ; des mers se sont écroulés.

Toutes les récoltes sont perdues.

Des grêlons, d'une grosseur considérable, ont haché les récoltes, les vignes et les foins.

Les obsèques du sergent Hoff

Les obsèques du sergent Hoff, chevalier de la Légion d'honneur, gardien de l'Arc de Triomphe, ont eu lieu aujourd'hui, à 2 heures de l'après-midi, au milieu d'une nombreuse assistance, et aux frais de l'Etat.

Il n'y a pas eu de cérémonie religieuse, le défunt appartenant à la religion réformée.

Le ministre de la guerre avait envoyé une couronne, et s'était fait représenter par un de ses officiers d'ordonnance.

Chaque bataillon, escadron ou batterie de la garnison de Paris était représenté par un sous-officier.

Une délégation des anciens combattants de Champigny, et diverses sociétés patriotiques assistaient aux obsèques.

L'inhumation a eu lieu au cimetière du Père-Lachaise, où le conseil municipal a décidé d'accorder un terrain gratuit.

Le sergent Hoff est mort jeudi matin, à l'âge de 66 ans, des suites d'une broncho-pneumonie contractée pendant son service.

LE DÉSASTRE de la Martinique

Une mission de savants

Une mission scientifique française, désignée par l'Académie des sciences, s'embarquera le 9 juin au Havre pour se rendre aux Antilles.

Cette mission est composée de M. Lacroix, professeur du Muséum ; de M. Rollet de l'Isle, ingénieur hydrographe de la marine, et de M. Giraud, docteur ès-sciences.

A Saint-Vincent

Il est impossible de s'approcher, même par la mer, de la région de la Soufrière.

Les cendres et les scories brulantes continuent à tomber.

Les flammes et les vapeurs ne cessent de jeter d'immenses colonnes vers le ciel.

On pense que trois nouveaux volcans se sont formés autour de la Soufrière.

LE SCHAH DE PERSE à Berlin

Le Schah de Perse a assisté hier matin à une grande revue qui a été passée par l'empereur d'Allemagne, à Potsdam.

Cette cérémonie militaire a été suivie d'un déjeuner qui a été offert au souverain persan dans la salle de Marbre.

Dans l'après midi, Guillaume II a offert au Schah de Perse une chasse au chevreuil.

Ce matin, grand déjeuner à l'ambassade perse.

EN ITALIE

Le Concours de Milan

Le duc des Abruzzes, entouré des principales autorités, a présidé, aujourd'hui, la distribution des prix du concours de gymnastique.

LA GUERRE AU TRANSVAAL

LA PAIX

On télégraphie de Londres que la paix peut être considérée comme conclue.

On affirme dans les milieux officiels que la déclaration en sera faite demain à la Chambre.

Tout le mond attende cette nouvelle avec une vive satisfaction.

DERNIÈRE HEURE

La Fin DE LA GUERRE DU TRANSVAAL

On télégraphie de Londres :

Les journaux du soir publient l'importante dépêche de lord Kitchener annonçant la fin des hostilités.

Télégramme de lord Kitchener

Le télégramme est daté de Prétoria ; il est ainsi conçu :

« Le document contenant les conditions de la capitulation a été signé hier soir par tous les représentants des Boers, par sir Milner et moi. »

LE PARLEMENT

Chambre des Députés

Présidence de M. RAULINE *doyen d'âge.*

A 2 heures 25, M. Rauline, doyen d'âge, monte au fauteuil ; à 2 heures 30, il déclare la séance ouverte et invite les six plus jeunes membres présents, MM. Paul Tiny, Pierre Dupuy, Stanislas Castellano, Dutreuil, Dard et Buyat, à venir siéger au bureau pour y remplir les fonctions de secrétaires provisoires.

Allocution du Président

Le président déclare le bureau d'âge constitué, puis prononce l'allocution suivante.

« Messieurs et chers collègues,

« La lutte électorale a été très vive.

« Au cours de cette période les passions ont été violemment surexcitées. Je vous demande d'oublier tout cela.

« Nous représentons, il est vrai, des opinions différentes, mais nous sommes tous élus au même titre. Nous devons donc à notre pays un exemple d'apaisement.

« La représentation nationale doit être une école de liberté, de justice et de paix. »

M. Rauline termine son allocution en adressant aux sinistrés de la Martinique l'hommage des sympathies de la Chambre.

Scrutin pour la nomination DU BUREAU PROVISOIRE

Le président annonce qu'il va être procédé au scrutin pour la nomination du bureau provisoire.

Le Président

Après le tirage au sort des scrutateurs, le scrutin est ouvert pour la nomination du président.

Votants, 571.

Ont obtenu :

M. Léon Bourgeois	303 voix.
M. Deschanel	267 —
M. Brisson	1 —

M. Léon Bourgeois ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, est proclamé président provisoire.

Les vice-présidents

Le dépouillement du scrutin pour la nomination de deux vice-présidents provisoires donne les résultats suivants :

Ont obtenu :

M. Etienne,	292 voix
M. Maurice Faure,	281 —
M. Guillain,	211 —
M. Ganthier de Clagny,	157 —

MM. Etienne et Maurice Faure ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, sont proclamés vice-présidents provisoires.

Suspension de la Séance

Le bureau provisoire étant constitué, la séance est suspendue pendant une demi heure.

(M. Rauline quitte le fauteuil de la présidence).

Présidence de M. Bourgeois *président provisoire*

La séance est reprise à 4 heures.

M. Bourgeois, président provisoire, remplace au fauteuil M. Rauline, président d'âge.

Allocution du président

M Léon Bourgeois remercie ses collègues de l'insigne honneur qu'ils lui ont fait en le chargeant de présider à leurs premières délibérations.

M. Bourgeois ajoute :

« Pendant les premières séances, il ne s'agit pas d'aborder les grands problèmes politiques et sociaux que le suffrage universel nous a donné le mandat de résoudre.

« Il ne s'agit pas non plus d'examiner les réformes nécessaires dont la démocratie attend plus de lumière, de justice et de fraternité pour les citoyens ; plus de sûreté pour la République ; plus de puissance et de grandeur morale pour la Patrie.

« La première tâche de la Chambre est de s'occuper de la vérifica-

---

11è — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

GERFAUT

par CHARLES DE BERNARD

XX (Suite)

XXI.

Bergenheim jeta le livre sur la table, leva la tête et essaya de regarder sa femme d'un air calme. Malgré ses efforts, son visage avait une expression dont celle-ci sut été probablement épouvantée, mais elle n'y fit pas attention, ses yeux s'étaient arrêtés sur la coupe que son mari tenait encore et qu'il tordait dans sa main comme s'il eût pétri de l'argile.

— Mon dieu ! Christian, qu'avez-vous donc, et que vous a fait cette pauvre coupe ? demanda t elle avec une surprise où il entrait un peu de cet effroi toujours si prompt à s'éveiller dans un cœur qui ne se sent pas sans reproche.

Il se leva et remit le bronze déformé sur la cheminée.

— Je ne sais ce que j'ai ce soir, dit-il avec effort, je me sens les nerfs irrités. Je vais vous laisser, car j'ai besoin de repos moi-même. Je partirai demain, bien avant votre lever, et je serai de retour mercredi.

— Pas plus tard au moins, mon ami, dit-elle avec une douceur de langage et d'accent dont en pareilles circonstances bien peu de femmes ont la loyauté de s'abstenir.

Il sortit sans répondre, car il craignit de n'être pas maître de lui ; à cette espèce de caresse hypocrite l'envie lui était venue d'en finir et de la tuer sur le champ.

XXII

Vingt quatre heures s'étaient écoulées. Dès le matin le baron était parti, ainsi que tous ses hôtes, à l'exception de Gerfaut et de l'artiste La journée s'était traînée lentement, maussade et languissante. Une froideur générale portait à l'isolement le petit nombre de personnes restées au château. Aline boudait sa belle-sœur depuis leur conversation du boudoir ; mademoiselle de Corvandeuil, tout entière aux soins que réclamait l'état de son cavalier, n'avait fait qu'une très courte apparition à table ; Marillac, qui depuis son lever buvait du thé comme un mandarin, n'avait pas osé y présenter sa figure blafarde des excès de la veille.

Il se faisait malade, un peu plus qu'il ne l'était réellement, pour retarder autant que possible le moment où il serait contraint de comparaître devant la maîtresse du château, dont il redoutait fort la sévérité exigeante et aristocratique Madame de Bergenheim enfin ne quittait pas sa tante, et évitait ainsi de se trouver seule avec Octave, à qui ces différentes circonstances eussent procuré un tête-à-tête presque continuel, pour peu qu'elle y eût consenti. L'absence de Christian, au lieu d'être pour les amants un signal de délivrance, semblait avoir créé entre eux une méfiantelligence nouvelle, car Clémence eût trouvé une sorte d'impudeur à mal user de la liberté plus grande que lui laissait le départ de son mari.

Elle lut donc pendant toute la journée d'autant plus réservée qu'elle voyait plus de facilités à faillir ; mais le soir, quand elle se retrouva seule dans son appartement, cette rigueur factice tomba soudain. Autant elle s'était montrée inflexible et inabordable pour celui dont elle redoutait la présence, autant le souvenir de son amant la trouva douce et passionnée dès qu'elle se crut à l'abri de ses séductions. Mettant de nouveau en pratique la capitulation de conscience qui permettait la ligne oblique à ses pensées, pourvu que ses actions fussent fidèles au droit chemin, elle se récompensa de l'honnête rigidité de sa conduite par ces friandes criminalités d'imagination, sylphes parfaits qui rougissent des caresses de leurs ailes les fronts les plus innocents. Couchée plutôt qu'assise sur le divan de son parloir, elle passa la soirée entière à rêver d'Octave, à lui parler comme s'il eût pu répondre, à lui faire mille aveux plus tendres que ceux qu'il avait obtenus d'elle, à fêter enfin dans le plus riche sanctuaire de son cœur celui qu'elle exilait de ses yeux.

Puis cette exaltation tomba peu à peu. Depuis le matin, l'atmosphère offrait cette lourdeur électrique qui fait éprouver un malaise véritable aux organisations nerveuses. L'orage, longtemps contenu, éclatait alors avec violence ; le tonnerre grondait au loin, répété par les nombreux échos des montagnes ; la pluie battait sans discontinuer contre les fenêtres ; à chaque instant quelque rafale de vent, passant sur le château, arrachait des gémissements plaintifs aux girouettes des tours, aux persiennes mal fermées, à tout ce qui donnait prise à sa vague aérienne. Parfois un souffle plus pénétrant s'introduisait jusque dans les corridors intérieurs et y courait comme une note lugubre dans les tuyaux d'un orgue gigantesque.

L'âme la plus calme n'eût pas écouté sans émotion ces voix étranges se lamentant dans le silence de la nuit. La sensibilité maladive de madame de Bergenheim, exagérée depuis quelque temps par une lutte morale continuelle, finit par s'en affecter jusqu'à la souffrance ; insensiblement ses pensées prirent un cours mélancolique au harmonie avec la tristesse de l'orage, et les songes dorés de son imagination s'évanouirent, remplacés bientôt par un morne abattement.

Dans ces accès de découragement, plus fréquents depuis quelque temps, un regard désenchanté sur sa propre position lui montrait les abîmes qu'elle ne voulait pas voir en d'autres instants, ou qu'elle croyait franchissables. Tant que, luttant de bonne foi, elle avait regardé Octave comme un adversaire, elle l'avait eu en face d'elle, et il lui avait donné assez d'occupation pour la distraire d'un retour approfondi sur elle-même ; mais depuis qu'elle était allée à lui comme au passe à l'ennemi, et que, dans son âme, elle avait pris parti pour l'amant contre le mari, c'est en face de celui ci qu'elle se trouvait ; le courage lui manquait à cette seule idée, tant elle se sentait faible, coupable, vaincue avant le combat.

(*A suivre*).

tion des pouvoirs de ses membres. »

M. Bourgeois rappelle ensuite le voyage que vient de faire le président de la République, voyage qui resserrera davantage les liens qui unissent deux nations amies et alliées.

M. Bourgeois envoie, au nom de la Chambre, un témoignage de sympathie aux sinistrés de la Martinique.

Ordre du Jour
Gerville-Réache

M. Gerville Réache, député de la Guadeloupe, dépose l'ordre du jour suivant :

« La Chambre, envoyant à la population Martiniquaise l'assurance de son fraternel dévouement, lève la séance en signe de deuil et ordonne l'affichage de cet ordre du jour dans toutes les communes des Antilles françaises. »

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

La séance est levée et renvoyée à mardi.

LÉGION D'HONNEUR

M. Goasco Jean Jacques Edouard, capitaine au 127e d'infanterie, 24 ans de services, a été nommé chevalier de la légion d'honneur.

♣

Sont inscrits sur le tableau de concours de 1902 :

Pour le grade d'officier de la légion d'honneur, MM. Fieschi, chef de bataillon au 116e territorial, avec le numéro 3, et Carrega, chef de bataillon aux services spéciaux de la 15e région, avec le numéro 13.

Pour le grade de chevalier, MM. Giacomelli, lieutenant-colonel du 97e territorial d'infanterie ; Palmacci et Santelli, lieutenants au 4e régiment territorial d'infanterie coloniale.

♣

Sont inscrits pour la médaille militaire, MM. Sodini, sergent major au régiment de réserve de la Corse ; Capecchi, adjudant au 12e territorial ; Bonelli, adjudant au 10e territorial ; Sambuceni, adjudant de réserve au 14e régiment d'artillerie.

ÉPURATION DES LISTES

2 juin 1791. — Assemblée populaire à l'église Saint-Jean de Bastia. Cette assemblée, présidée par de Vidau, avait été réunie pour protester contre la Constitution civile du Clergé, c'est-à-dire contre le fameux décret qui imposait aux prêtres le serment à la Constitution.

Cette assemblée, avant d'ouvrir ses débats, avait envoyé une députation au Directoire départemental, composé de Barthelemy Arena, Salicetti, député, et Panattieri, pour le prier de diriger ses délibérations ; mais cette démarche fut vaine, car le Directoire départemental refusa, comme bien l'on pense, de se rendre à cette invitation.

Nouvelles Militaires

M. Blanchetet, lieutenant au 83e régiment d'infanterie, est promu au grade de capitaine et affecté au 4e bataillon de chasseurs à pied.

— M. Paoli Ange Toussaint, lieutenant au 2e escadron du train des équipages, est promu au grade de capitaine, et classé au 30e escadron.

— M. Ceccaldi Pierre-François, officier d'administration de 2e classe aux hôpitaux militaires de la division d'Alger, est promu au grade d'officier d'administration de 1re classe et maintenu dans la division d'Alger.

— M. Virgilli Pierre-Ignace-Séraphin, chef de bataillon au 3e régiment d'infanterie coloniale, est promu au grade de lieutenant-colonel.

— M. le capitaine Regnoni, de 15e escadron du train des équipages, est classé au 14e escadron pour y commander la 2e compagnie.

— M. Paoli, lieutenant au 4e bataillon d'infanterie légère d'Afrique, passe au 11e d'infanterie.

Bulletin Financier

Paris, le 29 mai 1902.

La séance n'a pas été très animée mais le marché est mieux tenu dans l'ensemble.

Nous ne trouvons le 3 0/0 à 101.21 et le 3 1/2 à 102 50. Portants des Sociétés de Crédit, Lyonnais 1,241, Société Générale 640, Comptoir National d'Escompte 594. Le Crédit Foncier est à 710 ; au 30 avril, on situation faisceur au bénéfice net de Fr. 5,346,933 contre Fr 4,979,621 en 1901.

L'émission des 35,000 actions nouvelles de la Cie Urbaine d'Eclairage par le 4e Arrondissement aura lieu du 1er au 8 juin. Il sera versé 25 francs numéraires et 55 fr. à la répartition du 28 au 30 juin, l'appel des trois derniers quarts (75 fr.) devra être fait en juillet et à mesure des besoins de la Société.

Les Fonds Etrangers sont en reprise. Il faut noter 83 1/8, l'Extérieur à 78 3/4 et le Serbe à 69 1/2 à 69.40.

A Bruxelles, 3 0/0 99.70, Crédit National 91.50, La Caisse Générale de Transports progresse à 36. Capital actions d'Anvers en hausse à 34 50 tandis que l'obligation monte à 50 fr. Capital Hauts-Fourneaux d'Anvers en avance à 79 50. Fil Vierge Usines Dorn 77.50.

Chemins Français soutenus.

MOUVEMENT JUDICIAIRE

Nos dépêches ont appris à nos lecteurs que M. Pierre de Casabianca, substitut du procureur général à Aix, était nommé substitut du procureur de la République à Paris.

M. Pierre de Casabianca était tout désigné pour le poste important auquel il vient d'être appelé, et où il pourra donner la mesure entière de ses aptitudes et de son talent.

Intelligence d'élite, travailleur infatigable, orateur vigoureux et brillant, caractère très ferme, M. Pierre de Casabianca joint à ses dons naturels une expérience précieuse acquise dans les parquets de Calvi, de Marseille et d'Aix.

Paris ne fera que marquer une nouvelle étape dans la belle et progressive carrière de notre distingué concitoyen.

Nous le prions d'accepter nos très affectueuses félicitations que, nous en sommes certain, nous aurons bientôt l'occasion et le plaisir de lui renouveler.

Tous ceux qu'un odorat subtil guide et seconde, Laissent pour le Congo tous les sauvages du monde

NOMINATIONS ET PROMOTIONS

Le traitement de Mlle Boltramelli, employée à la caisse d'épargne postale à Paris, a été porté de 1.700 à 1.800 francs.

— M. Gelormini, garde magasin des douanes à Oran, est élevé à une classe supérieure et son traitement porté à 1.800 francs.

— M. Tomasi, préposé de 3e classe des contributions indirectes à Paris, est promu à la 2e classe.

— M. Raffini Paul-Marie, ancien gendarme, est nommé gardien au Musée du Louvre.

RÉCOMPENSES HONORIFIQUES

Le ministre de l'intérieur a décerné les récompenses suivantes pour actes de courage et de dévouement :

Médaille de bronze

M. Leca Alexis, conseiller d'arrondissement à Evisa, 23 décembre 1899 29 juin 1900, s'est signalé en combattant un incendie et en maîtrisant un cheval emporté, déjà titulaire de la mention honorable.

M. Faggianelli Paul-François, sous-brigadier des gardiens de la paix à Paris, le 10 mars 1902 s'est tout particulièrement distingué en combattant un violent incendie ; s'était précédemment signalé dans d'autres circonstances.

M. Salini Joseph, surveillant à la colonie pénitentiaire de Saint-Maurice, le 9 juin 1901 a sauvé un détenu en danger de se noyer.

Lettres de félicitations

M. Debernardi Joseph Antoine, gardien de la paix à Cannes, le 10 janvier 1902, a maîtrisé un cheval emporté.

M. Peretti Dominique, gardien de la paix à Marseille, le 4 février 1902 a abattu un chien atteint de la rage.

♣

Le ministre de la marine a décerné un témoignage officiel de satisfaction aux marins ci après dénommés, pour le sauvetage de trois hommes d'une embarcation de pêche chavirée en rade de Marseille le 27 mars 1902 :

MM. Noceto Paul-Antoine, maître d'équipage, et Gabella Thomas-Frédéric, matelot, inscrits à Ajaccio ; Franceschi Antoine-Marie, matelot, inscrit à Bastia.

Cour d'Assises

Audience du 2 juin

Présidence de M. le conseiller FLACH

Une rixe à Ajaccio
entre
MARINS DE L'ÉTAT ET CIVILS

Le 28 février dernier, Ajaccio a été le théâtre d'un événement qui a eu de déplorables conséquences, puisqu'il a coûté la vie à l'un de nos braves marins de la défense mobile, qu'un autre a failli être victime, et que même un passant inoffensif a été mis à mort.

Hâtons-nous cependant de le dire, il ne s'agit point d'une de ces attaques qui ailleurs que dans notre pays se produisent contre tout ce qui porte l'uniforme. Dieu merci, de pareils actes sont inconnus parmi nous où l'on professe au plus haut degré le culte et le respect de tout ce qui touche à la défense nationale.

La cause de l'affaire soumise au jury, il faut la rechercher dans un état de choses, que bien des fois nous avons regretté. La multiplicité de ces buvettes où l'on débite des boissons frelatées qui empoisonnent et le corps et l'intelligence, qui procurent cette surexcitation à laquelle on ne peut résister et qui conduit à tant de méfaits. Que n'en revient-on pas à cette loi intélligence qui permettait de réduire considérablement le nombre de ces lieux de perdition, et de ne confier la direction des débits de boissons qu'à des personnes offrant les garanties désirables.

Cinq jeunes gens, presque des enfants, sont assis sur la sellette des accusés.

Ce sont les nommés : 1. Lovighi Ange-Marie, âgé de 18 ans ; 2. Cappellini Valère, âgé de 19 ans ; 3. Raymondi Dominique, 20 ans ; 4. Fabri Pierre, 17 ans ; et 5. Sollacaro Pierre-Paul, 18 ans, tous travailleurs à Ajaccio. Ils sont accusés d'avoir ensemble et de complicité :

1. Tous les cinq volontairement donné la mort au marin Friant Jean.

2. Les quatre premiers tenté de commettre un homicide volontaire sur un autre marin nommé Veuillot Joseph.

Acte d'accusation

Ils auraient agi dans les circonstances suivantes :

Le 28 février 1902 à Ajaccio, Friant Jean, Veuillot Joseph et André René, matelots de la défense mobile, descendaient vers onze heures du soir la rue Fesch dans la direction du Cours Napoléon, lorsqu'ils croisèrent Lovighi Ange-Marie, Cappellini Valère, Raymondi Dominique et Fabri Pierre, Lovichi bousculant le matelot André et Cappellini jeta à terre sa veste en prenant une attitude si provocante que le matelot Veuillot crut devoir s'armer d'un revolver.

Les quatre jeunes gens s'enfuirent alors, abandonnant la veste dont le matelot André s'empara. Friant, Veuillot et André rencontrèrent un de leurs camarades, le matelot Geffroy François, et ils allèrent tous les quatre dans le débit de boisson tenu par la demoiselle Rossi Françoise. Ils venaient de s'attabler, lorsque Lovighi Ange Marie et Cappellini Valère entrèrent et demandèrent à boire. La demoiselle Rossi ayant refusé de les servir, ils se retirèrent, mais Lovighi rentra de nouveau, quelques instants après, acheta un sou de cigarettes et s'approchant des matelots, leur réclama, avec arrogance, la veste qu'ils avaient emportée. Ceux-ci ne la lui remettant pas, il sortit en leur disant que quinze civils les attendaient dehors. Veuillot se leva pour le suivre, mais il avait à peine passé le seuil de débit qu'il se trouvait en présence de plusieurs jeunes gens au premier rang desquels était Lovighi.

Celui-ci fit un pas de côté et Veuillot reçut en pleine poitrine deux pierres, lancées avec violence, en même temps qu'un coup d'arme tranchante derrière la tête, d'autres pierres vinrent briser les volets du débit. Surpris par l'attaque le matelot tira son revolver, fit feu trois fois sur le groupe des jeunes gens, et blessa à la cuisse droite un nommé Farinacci Martin. Les matelots se disposaient alors à quitter le débit. Geoffroy sortant le premier remarqua que Lovighi et Cappellini s'étaient postés à droite de la porte. Comme Veuillot venait immédiatement derrière lui on les laissa passer et tous deux s'éloignèrent.

Lorsque Friant qui était ivre, parut sur le seuil, il fut assailli, jeté à terre et frappé à coups de couteau par Lovighi et Cappellini qui s'acharnèrent sur lui.

A ce moment arrivait sur les lieux l'agent de police Ricci. Cet agent aperçut un homme étendu à plat ventre sur le trottoir et il reconnut le nommé Lovighi. Cappellini et Sollacaro Pierre-Paul penchés sur le corps du matelot Friant. Saisissant au collet Sollacaro qui tenait Friant par un poignet, il lui demanda ce qu'il faisait. Sollacaro répondit qu'il cherchait à enlever au matelot un revolver dont il était muni, mais l'agent Ricci constata que le matelot n'avait sur lui aucune arme et baignait dans une mare de sang.

Le matelot Friant fut aussitôt transporté dans une pharmacie voisine où le docteur Guiderdoni, lui donnant les premiers soins, constata qu'il portait dans la région fessière droite et dans la région supérieure de la cuisse droite, trois blessures dont deux pénétrantes, et toutes faites par un instrument tranchant. Friant Jean-François, âgé de 21 ans, succomba le 15 mars des suites d'une hémorragie lente et continue, déterminée par la perforation de la veine fémorale droite. L'autopsie permit au docteur Vincenti d'affirmer que le matelot Friant avait été frappé étant par terre et à plat ventre de trois coups d'une seule et même arme pénétrante et tranchante à lame très longue et très forte.

L'instruction avait dès la première heure fait présumer la culpabilité de Lovighi, Cappellini et Sollacaro ; elle ne tarda pas à révéler la complicité des nommés Raymondi et Fabre et à déterminer d'une façon certaine la participation de chacun d'eux, soit à la tentative de meurtre sur Ouillet, soit au meurtre commis sur Friant. Il est, en effet, établi que Cappellini, Fabri et Raymondi accompagnaient tous les trois Lovighi, qu'ils avaient fait la rencontre de Friant et de ses camarades et les avaient bousculés. Tandis que les matelots emportant la veste de Cappellini se dirigeaient vers la buvette Rossi, Lovighi, Cappellini, Fabri et Raymondi les suivaient, un nommé Farinacci Martin croisa les deux groupes et comprenant à l'exaltation des civils qu'ils allaient en venir aux mains, il se dirigea à son tour vers la buvette Rossi. Il était à 5 ou 6 mètres de la buvette lorsque Lovighi y pénétrait pour la seconde fois seul. Il vit les compagnons de Lovighi s'armer chacun de pierres de la grosseur du poing, s'avancer vers Veuillot, lorsque celui-ci parut sur le seuil de la porte de la buvette, et lui lancer des pierres lorsque Lovighi s'efface pour découvrir le matelot. Au moment où Veuillot recevait deux pierres en pleine poitrine Lovighi était seul auprès de lui.

C'est donc Lovighi qui profitant de la surprise du matelot, lui a porté par derrière un coup assez violent pour entailler le cuir chevelu, dans toute son épaisseur. Lovighi et Cappellini postés à la droite du débit attendaient la sortie des matelots. Ils laissèrent passer Geffroy et Veuillot qui sortaient ensemble, mais lorsque Friant parut seul, ils l'assaillirent par derrière tandis que leur venaient en aide leurs camarades Fabri et Raymondi auxquels était venu se joindre Sollacaro. Ce dernier mettant un genou dans le dos de Friant et le saisissant aux épaules jeta le matelot à terre. Une dame Jérômine Zaglioli vit alors des bras levés brandissant couteaux et bâton s'abattre sur le matelot. Lovighi, Cappellini et Sollacaro étaient encore penchés sur leur victime lorsque survint l'agent Ricci et tous trois prirent la fuite.

Interrogatoire

Dans leurs interrogatoires les accusés déclinent chacun à leur tour toute responsabilité et ceux qui à l'instruction ont avoué avoir accompli certains actes qui pourraient les constituer en état de culpabilité, les contestent et les nient.

Les témoins confirment leur déposition écrite, et leurs déclarations ne présentent aucune circonstance particulière qui mérite d'être notée.

Réquisitoire

M. Aubert, substitut du procureur général, soutient l'accusation. Après avoir blâmé ce qu'il considère comme des défaillances de l'information, après avoir critiqué l'attitude de la gendarmerie en cette circonstance, l'honorable organe de l'accusation exprime toute l'indignation que lui inspirent les traitements répréhensibles dont ont été l'objet de braves marins, il fait ensuite ressortir la responsabilité de chaque accusé.

Tous sont coupables d'après lui, il représente Lovighi et Cappellini comme les auteurs de la tentative dont le marin Veuillot a été l'objet ; Sollacaro doit être retenu comme l'auteur principal de la mort de Friant. Lovighi et Cappellini en sont les coauteurs, Fabri et Raymondi sont complices des deux attentats, et M l'Avocat général dit que chaque accusé sera frappé comme il le mérite.

Plaidoirie de Me Decori

Des cinq défenseurs des accusés, c'est Me Decori qui prend le premier la parole. Il présente la défense de Lovighi Jean-Marie. Reprenant à son tour les faits du procès, l'honorable avocat n'a pas de peine à démontrer que dans la soirée du 28 février tous les torts ont été du côté des marins. Il est certain que c'est involontairement et sans aucune pensée malveillante que Veuillot a été heurté du coude par Lovighi. Quelle nécessité dès lors pour Veuillot de sortir son revolver et de menacer quatre des accusés d'en faire usage ? Devant la buvette Rossi, on voit encore le même matelot décharger à six reprises différentes l'arme dont il était porteur, alors que rien de grave ne s'était encore produit. Ces événements amènent devant la buvette une foule compacte que certains témoins ont évalué à quarante personnes. L'accusation a été dans l'impossibilité absolue d'établir que Lovighi a pris une part quelconque au meurtre commis sur Friant et à la tentative de meurtre commise sur Veuillot. Sa présence sur les lieux ne peut suffire pour qu'il soit reconnu comme complice, puisque aucun témoin ne l'a vu armé soit d'une pierre soit d'un couteau. Dans ces conditions les jurés n'hésiteront pas à rendre en faveur de Lovighi un verdict négatif sur toutes les questions qui leur seront posées.

Plaidoirie de Me Moretti

Me Moretti présente la défense de Cappellini Valère. Son client est un honnête garçon boucher qui ne compte à son actif que deux condamnations, d'ailleurs insignifiantes. Le défenseur discute les charges de l'accusation dont il démontre l'inconsistance. Rien dans la procédure ne permet d'affirmer que Cappellini s'est rendu complice du crime reproché à Sollacaro.

Il s'agit au surplus d'une simple rixe entre matelots. Ceux-ci ont été les provocateurs, ils ont déchaîné leurs revolvers sur la foule, et tout cela impunément, parce qu'elle ne sont pas poursuivis.

Me Moretti demande aux jurés, comme un acte de strict justice, l'acquittement de son client.

Plaidoirie de Me Nardini

Me Nardini présente la défense de Sollacaro qui est accusé d'être l'auteur des blessures qui ont occasionné la mort du matelot Friant. L'honorable défenseur s'efforce à démontrer que rien dans les circonstances de la cause ne permet de l'établir. Sollacaro est arrivé sur les lieux au moment où Friant avait quitté la buvette, et que la foule, le croyant l'auteur des coups de revolver, voulait lui faire un mauvais parti et le désarmer. Il a pu se trouver, au milieu de tout ce monde, quelqu'un pour commettre ce crime. Sollacaro s'est contenté de mettre le matelot dans l'impossibilité de nuire, l'a renversé par terre et l'a maintenu ainsi jusqu'à l'arrivée de la police.

Le jury ne saurait donc le retenir comme coupable.

Plaidoirie de Me Nivaggioli

Spécialement chargé de la défense de Fabri, le plus jeune des accusés qui sont assis sur la sellette, Me Nivaggioli déclare qu'il ne fera pas à messieurs les jurés l'injure de leur imposer la fatigue d'une longue plaidoirie. Fabri n'est accusé que par Lovichi et Cappellini qui ont intérêt à se disculper eux-mêmes, qui sont des accusés et qui ont par suite le droit de dire tout ce qu'ils croient nécessaires à leur défense. Il ne saurait être retenu ni comme auteur ni comme complice des deux crimes qui lui sont reprochés par la bonne raison qu'il ne se trouvait même pas sur les lieux du crime. Aucun témoin n'a prononcé son nom : aucun n'a constaté sa présence devant la buvette Rossi. Dans ces conditions, Messieurs les jurés n'hésiteront pas à rendre à la liberté un malheureux qui n'a rien à se reprocher, et dont les antécédents irréprochables protestent contre les deux accusations qui lui sont imputées.

Plaidoirie de Me Montera

Me de Montera réclame l'acquittement de Raymondi contre lequel le débat n'a révélé aucune charge. D'après l'acte d'accusation il se serait rendu complice des deux attentats. Mais le débat n'a justifié aucune accusation contre lui ; pas un mot, pas un geste, pas un acte, d'où l'on puisse induire cette complicité, qui ne résulterait de l'avis même du ministère public, que de ce que Raymondi a été en compagnie de ses coaccusés depuis le commencement jusqu'à la fin de ce qui s'est passé. Cela n'est pas exact d'abord, et dans tous les cas, insuffisant pour motiver une condamnation. Il est résulté d'ailleurs que l'attitude de Raymondi était tellement pacifique, que le maréchal des logis Guglielmi l'a prié d'intervenir pour l'aider à désarmer le marin André.

Le Verdict

Avant de clore les débats, M. le Président annonce qu'il pose la question de coups et blessures relativement au fait Veuillot.

Me Nardini sollicite la position de la question de provocation pour l'accusé Sollacaro, relativement au meurtre Friant.

Le verdict du jury retient Sollacaro, comme coupable du meurtre provoqué de Friant.

Lovighi et Cappellini comme auteurs de coups et blessures volontaires sur Veuillot.

Le même verdict est négatif en ce qui concerne Raymondi et Fabri.

M. le Président prononce l'ordonnance d'acquittement en faveur de ces derniers, qui sont aussitôt mis en liberté.

La Cour rend un arrêt en vertu duquel sont condamnés Sollacaro à cinq ans de prison et cinq ans d'interdiction de séjour.

Cappellini à treize mois et Lovighi à un an d'emprisonnement.

♣

Audience d'aujourd'hui :

Rogliano Joseph, demeurant à Carcheto, assassinat.

Ministère public, M. Angeli, avocat général.

Défenseur, Me Nivaggioli.

Carnet Mondain

On lit dans le *Figaro* :

M. l'abbé Chaboineau, curé de Notre-Dame de Bourgas, a béni hier, dans l'église paroissiale de Roeli, le mariage de M. Denis Gavini, capitaine d'artillerie, fils de M. Sampiero Gavini, ancien député au Corps législatif, frère de MM. Antoine et Sébastien Gavini, anciens députés, et neveu de M. Gavini de Campile, ancien préfet de l'Empire et ancien député, avec Mlle Jeanne Nadal, fille de M. Nadal, colonel d'artillerie, commandant le 16e bataillon d'artillerie à Rueil, et de Mme Nadal née Ganivet.

Les témoins étaient, pour le marié : M. le général Giovanninelli, grand-croix de la Légion d'honneur, président du Comité d'infanterie au ministère de la guerre, et M. Gavini de Campile ; pour la mariée : M. Paul Nadal, percepteur des contributions directes à Marseille, et M. Marteau, ses oncles.

La fiancée a été conduite à l'autel par son père, le fiancé donnait le bras à sa tante, Mme Gavini de Campile. Venaient ensuite :

Le général Giovanninelli et Mme Nadal, M. Antoine Gavini et Mme Marteau, M. Paul Nadal et Mme de Casabianca, M. Marteau et Mme de Carboccia, M. Sébastien Gavini et Mme Marteau, le comte de Béarn et la comtesse Patrimonio, le comte Patrimonio, ancien ministre plénipotentiaire, et Mme Brisson ; le lieutenant-colonel de Castelli et Mme Jean Jozon, M. de Carboccia, conseiller général de la Corse, et Mlle Abbatucci, M. Georges Marteau et Mlle Jozon, M. Robert Jozon et Mlle Patrimonio.

La quête a été faite par Mlles Marie Gavini et de Castelli avec MM. Jacques Nadal et François Pietri. Reconnu dans l'assistance :

Les généraux Lucas, Caillard et Debatisse ; Mlle Debatisse, Mme et Mlle Brugère, M. Luigi de Châtillon, colonel Aceshi, de la légation japonaise, le capitaine et Mme Nobiemaire, M. le chanoine Mantovani, M. Piccioni, secrétaire d'ambassade et Mme Piccioni, M. Perrot, etc.

Vélo-Club Bastiais

Dimanche a eu lieu le championnat de demi-fond du Vélo-Club-Bastiais.

Cette course est due à l'intelligente initiative de M. Casey, le propriétaire des magasins situés en face de l'hôtel Valery.

Le course consistait à l'aller et retour de Bastia à Quercolio, 50 kilomètres. Le poteau de départ était installé aux environs du cimetière.

Les résultats sont les suivants :

1re. Filippi Philippe, 1 h., 49 m. 40 s. (machine Peugeot)

2e. Zappelli Jérôme, 1 h. 55 m. 00 s. 270

3e. Guiducci Guido, 2 h. 5 m.

Le contrôle était assuré pour cette course par M. Casey, en automobile, qu'accompagnait MM. Padovani et Viale, les motocyclistes bastiais.

Etaient membres de la commission, MM. Casey, président, Pelletier Jules, juge à l'arrivée, et Orengo Louis, chronométreur.

Espérons que ces courses qui ont donné de si bons résultats attireront un nombre plus grand d'adhérents et l'on n'y perdra rien à assister au retour qui s'effectue toujours de la façon la plus admirable.

Petite Gazette

VARIATIONS ATMOSPHÉRIQUES DU 2 juin

7 heures du matin, + 19 à 7h.0 ; 22 4 8 heures du soir, + 21. Maximum, + 26 3. Minimum, + 16

Baromètre. — 7 heures du matin, 763 mm. midi, 762 mm. 6 heures du soir, 761 mm. Pluie — 9 h. du matin faible. 2 h. du soir crime.

Etat du ciel : clair.

Etat de la mer, très belle.

Hauteur des eaux matin, + 0 95 soir + 1 45

Thermomètre à 8 heures du matin mm.

Courrier en retard

Le paquebot de Marseille étant arrivé en retard, la distribution des dépêches n'a pu commencer qu'à 10 heures et demie.

♣

Affaires du Vénézuela

M. le comte de Peretti de La Rocca, attaché au ministère des affaires étrangères, a été délégué comme arbitre par le gouvernement français pour examiner les réclamations des Français contre le gouvernement du Vénézuela.

M. de Peretti de La Rocca se tient à la disposition des intéressés au ministère des affaires étrangères, sous direction du contentieux, les lundis, mercredis et samedis, de deux à cinq heures.

♣

Achat de Cocons

M. L.-F. Lucciani à Francardo est acheteur de COCONS à des prix très avantageux.

BOURSE DE PARIS

	31 mai – 2 juin
Jouis 3 p. 0/0 ancien	101.47 — 101.40
— 3 p. 0/0 amort.	100.80 — 100.90
— 3 1/2 0/0 . .	102 50 — 102.65

Dépêches Service télégraphique spécial de l'Yvert

MOUVEMENT JUDICIAIRE

Le Journal Officiel publie ce matin un mouvement judiciaire assez étendu.

M. Raoul Truchy, procureur de la République à Albi, est nommé procureur de la République, à Pau.

M. Flach, substitut du procureur de la République, à Dax, est nommé aux mêmes fonctions, à Avignon.

Nouvelles Maritimes

Défense mobile de la Corse

M. le lieutenant de vaisseau Loc, du port de Lorient, est nommé au commandement du torpilleur de haute mer divisionnaire *Cyclone* et d'une division de torpilleurs de la défense mobile de la Corse, en remplacement de M. Fontaine, récemment promu au grade de capitaine de frégate.

L'Election de M. Bourgeois et la Presse

Les journaux radicaux et socialistes disent que la majorité de voix obtenue par M. Bourgeois deviendra la majorité gouvernementale, lorsque le ministère radical sera constitué.

Les journaux de l'opposition affirment que les socialistes abandonneront bientôt le ministère radical, qui, sans eux, ne pourra pas vivre.

Le Conseil municipal de Paris
ET LA PAIX DU TRANSVAAL

Le conseil municipal de Paris a décidé d'envoyer une adresse de sympathie aux présidents Kruger et Steijn.

SERVICE ANNIVERSAIRE

Le service anniversaire de la mort de S. A. le Prince Impérial a été célébré, à midi, en l'église Saint Augustin.

L'affluence était considérable.

EN ALGÉRIE
ÉLECTIONS MUNICIPALES

Des élections municipales ont eu lieu hier, à Alger.

La liste du comité central républicain a été élue contre deux listes anti-juives.

LES GRÈVES
Dans les Manufactures de tabac

Les ouvriers et ouvrières de toutes les manufactures de tabac de l'Etat se sont déclarés en grève aujourd'hui.

Des réunions importantes ont été tenues aujourd'hui à Tours, Pantin, au Gros-Caillou, à Reuilly, Bordeaux, Lyon, Dijon, Riom, Nantes, etc.

LES

Fêtes de Montélimar
ARRIVÉE
du Président de la République

Les monuments publics sont pavoisés.

Il est exactement 8 heures, quand retentit le premier coup de canon signalant l'arrivée du train présidentiel.

Sur le quai de la gare sont groupées toutes les notabilités de la ville et du département.

Le président de la République descend de son wagon-salon, suivi par M. Leygues, ministre de l'instruction publique, MM. Roujon, directeur des Beaux Arts, les généraux Voiron et Grasset : Théodore Dubois, membre de l'Institut ; le général Dubois et M. Combarieux, secrétaires généraux de la présidence.

Le président du conseil général lui souhaite la bienvenue.

Le maire de Montélimar prend ensuite la parole et salue avec joie l'arrivée de M. Loubet.

Le président de la République remercie ses compatriotes de cet accueil si chaleureux, puis il place sur la poitrine du maire de Montélimar la croix de chevalier de la Légion d'honneur.

La foule pousse en ce moment des acclamations frénétiques.

De la gare à l'hôtel de ville, la foule ne cesse d'acclamer M. Loubet.

A l'Hôtel-de-Ville

A 9 heures, le chef de l'Etat arrive à l'Hôtel de Ville où il reçoit le comité d'organisation du concours musical, les membres du jury et les présidents et directeurs des sociétés orphéoniques.

Grand Banquet

Vers midi le président de la République se rend au banquet qui lui est offert sous la halle de Montélimar.

Le coup d'œil de la salle est superbe.

Les Toasts

Au dessert, M. Gantier, maire, porte un toast au président de la République.

Les paroles du maire de Montélimar sont couvertes d'applaudissements.

M. Loubet lui répond et porte un toast à la ville de Montélimar.

« Je ne parlerai, a-t-il dit, ni de politique, ni d'économie politique ; je me bornerai seulement à exprimer les sentiments qui m'animent en portant un toast à la ville de Montélimar. »

M. Loubet porte également un toast à l'armée qui est représentée par les généraux Voiron et Grasset.

Chez M. Loubet

Aussitôt après le banquet, le président gagne à pied sa demeure, rue des Quatre-Alliances.

Sur tout le parcours, M. Loubet est chaleureusement acclamé.

Deuxième Journée

M. Loubet à Marsanne

Le président de la République s'est rendu ce matin, à Marsanne, auprès de sa mère et est rentré à Montélimar, vers midi.

Grand défilé

A 2 heures de l'après midi, les sociétés musicales ont défilé devant la demeure du chef de l'Etat, au milieu de l'enthousiasme général.

Distributions des récompenses

M. Leygues, ministre de l'instruction publique, a présidé, à 4 heures du soir, au théâtre, la cérémonie de la distribution des récompenses.

Départ pour Paris

Cette deuxième journée des fêtes s'est terminée par une retraite aux flambeaux monstre à laquelle ont pris part toutes les musiques ayant obtenu des récompenses.

Cette retraite a été suivie d'un grand bal avec illuminations au Champ-de-Mars.

Le président de la République a quitté Montélimar à 9 heures 30 du soir, au milieu des plus chaleureuses ovations.

Le train présidentiel arrivera à Paris demain matin à 7 heures.

La Fin DE LA guerre du Transvaal

Télégramme de Louis Botha

M. Louis Botha a adressé le télégramme suivant à sa femme :

« J'ai signé la paix, j'arriverai en Europe dans le courant du mois. »

EN ANGLETERRE
Message d'Edouard VII

Le roi Edouard VII a adressé au peuple un message dans lequel il dit qu'il a confiance que la paix pourra être rapidement suivie de la tranquillité, et du rétablissement de la prospérité dans ses nouveaux Etats.

A la Chambre des Communes
DÉCLARATION DE M. BALFOUR

Le traité de Paix

La foule est énorme aux abords du Parlement ; elle est anxieuse de connaître la déclaration que M. Balfour doit faire à la Chambre des Communes.

Malgré toutes les dépêches qui ont été publiées depuis hier soir ; malgré tous les articles des journaux parus ce matin, le public hésite encore à croire que la paix a été définitivement signée avec les Républiques Sud-Africaines.

Une heure avant l'ouverture de la séance, les tribunes sont au complet.

C'est au milieu du plus profond silence que M. Balfour prend la parole.

Après avoir annoncé que la paix est définitivement signée depuis hier soir, M. Balfour donne lecture de la déclaration faisant connaître les conditions du traité de paix dont voici le résumé :

« Les Burghers qui sont actuellement en campagne, déposeront les armes, rendront les canons et munitions, et cesseront de résister à l'autorité du Roi qu'ils reconnaissent comme leur souverain.

« Les Boers se trouvant hors de l'Afrique du Sud et qui acceptent les conditions du traité de paix seront ramenés par les soins du gouvernement de Sa Majesté et ne seront privés ni de leur liberté personnelle, ni de leurs biens.

« Les personnes qui se rendront coupables d'actes contraires aux lois de la guerre seront jugées par un conseil de guerre.

« Après la cessation des hostilités, la langue hollandaise sera employée dans les écoles publiques et les tribunaux.

« Trois millions de livres sterlings seront mis à la disposition des commissaires désignés par le gouvernement de Sa Majesté, pour la reconstruction des fermes.

« L'administration militaire sera prochainement remplacée par l'administration civile, qui sera elle-même remplacée plus tard par un régime représentatif, lequel régime conduira à l'autonomie.

« Aucun impôt foncier spécial ne frappera la propriété foncière pour payer les frais de la guerre. »

Cette lecture a été souvent interrompue par des applaudissements nourris ; l'enthousiasme du peuple anglais devient indescriptible à la fin de la lecture de cette déclaration si impatiemment attendue.

AUX ÉTATS-UNIS
Les fêtes de Rochambeau

Un dîner de trois cents couverts a été offert à la mission française par la société des Fils de Saint-Patrick, fondée en 1784.

La mission est partie à minuit pour New-Port, où elle a tenu à visiter la tombe de l'amiral Ternay.

La délégation est repartie hier pour Boston.

EN ESPAGNE
Troubles à Badajoz

de Madrid :

L'état de siège a été proclamé à Badajoz, à la suite d'une collision sanglante entre les paysans et les gendarmes.

Cent arrestations ont été opérées.

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Filippini Antoine. — Gabriel Erasme-Napoléon.

DÉCÈS.

Marchesan Claire-Marie, veuve, 79 ans, de d'Algui la.

Tomasi Magdeleine, mariée, 48 ans, de Saint-Antonino.

Pinoppe Marie, veuve, 84 ans, de Chiavari, (Italie.)

Vincini Rémée, 3 mois 1/2, de Bastia.

AVIS DE DÉCÈS

M. Vincent, 76 ans, négociant, en longue cure ; M. Pierre Prosper Mazentarel ; Mme et Ville Marie-Françoise Mazentarel, comme petite ;

M. Grossi, conducteur des ponts-et-chaussées et sa famille,

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame Veuve

Claire-Marie Maestracci

Née Saladetti

leur mère, belle-mère et grand-mère, décédée, dans sa 76e année, munie des Sacrements de l'Eglise, et les prient d'assister à son convoi funèbre qui aura lieu aujourd'hui, 3 juin à 3 1/2 du soir.

On se réunira à la maison mortuaire, 6, route du Cap.

BAR SOAVI
Bastia, Cours Sebastiani, Bastia
CE SOIR GLACES

BIÈRE GRUBER
à 20 c. le Bock

Gramophone-Concert
— Dernière Merveille du Siècle —

DEMANDEZ PARTOUT
le Chocorde extra
MOKA CASIEZ
5 mêmes hors concours
12 diplômes d'honneur et grands prix
Casiez-Bourgeois, à Cambrai
E. Lib. Nessia, Agent général pour la Corse
Dépôt à Bastia : rue St-François, 8.

TEINTURERIE PARISIENNE

J. CHAMUEL

5, Boulevard du Palais, 5

en face les magasins Orengo

Teinture et nettoyage de tout ce qui concerne la toilette des dames, hommes et enfants sans rien découdre. Nettoyage à sec perfectionné des vêtements confectionnés noir pour deuil en 48 heures.

Prix modérés

Transports directs entre Bastia et les ports du Nord

Pour LONDRES, ANVERS, HAMBOURG

Le vap. anglais *Ruby*, chargera vers le 20 Juin.

Pour LIVERPOO .

Le vap. anglais *Maiorese*, chargera vers le 18 juin.

Pour frêt s'adresser à

Arthur C. Southwell, Bastia.

HOTEL D'EUROPE

ADÉLAIDE COLOMBANI

Bastia — 3 et 5, rue de l'Opéra — Bastia

Cet Hôtel se recommande par sa belle situation, au centre de la ville, à proximité des principaux établissements.

Il possède, en outre, un superbe jardin éclairé à l'acétylène, où les clients peuvent prendre leur repas pendant l'été.

Banquets — Noces — Festins

Pension à des prix modérés

LIBRAIRIE OLLAGNIER

PREMIÈRE COMMUNION

GRAND ASSORTIMENT DE

LIVRES DE MESSE ET DE PIÉTÉ

en maroquin du Levant, cuir Russe chagrin premier choix, ivoire, os, etc

CHOIX D'IMAGES ET D'EMBLÈMES

en parchemin, ivoire, dentelle, soie, etc.

CROIX et MÉDAILLES

PORTE-MONNAIE DUCHESSE

BOURSES ET ÉTUIS

CHAPELETS

— (Haute Nouveauté) —



L'AMARO MATTEI

EST UTILE PENDANT L'HIVER ET INDISPENSABLE PENDANT L'ÉTÉ

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques au ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER

Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Roues artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard de Cardo, 1.

MAIRIE DE SAINT FLORENT

Adjudication de l'Octroi

Il sera procédé le quinze juin prochain, à deux heures de l'après-midi, à la Mairie, au plus offrant et dernier enchérisseur, à titre de bail à ferme, des droits de l'octroi municipal de la ville pour trois années qui commenceront le 1er juillet 1902.

La mise à prix est fixée à trois cents francs.

Le cahier de charges, clauses et conditions d'adjudication est déposé à la Mairie où il en sera donné connaissance à toutes les personnes qui en feront la demande.

Saint-Florent, 17 mai 1902

La Maire,

T. DE MORATI.

Prêts d'argent sur signature, à toutes personnes solvables, 4 0/0. Achat de Valeurs Diverses non connues en Banque ni en Bourse. Ecrire *Caisse Agricole*, 23, rue aux Ours, Paris.

Prêts sur signatures, 4 0/0. Ecrire *Mutuelle*, 67, Faubourg Saint Denis, Paris.

L'ESPÉRANCE

Compagnie anonyme d'assurances et de réassurances

à primes fixes

contre l'incendie et les accidents, autorisée par l'ETAT à réaliser des assurances contre les accidents du travail en conformité de la loi du 9 avril 1898 (Journal Officiel du 22 juin 1899).

Capital: 10 millions de francs.

Siège social: 10, rue St-Augustin, 10, Paris

S'adresser à M. Auguste ROTH, Directeur particulier de la Compagnie l'*Espérance* à Bastia, 28, boulevard Paoli.

AVIS

Tout propriétaire qui aurait besoin de faire réparer des égouts n'a qu'à s'adresser à M. Nardelli, rue de Castagno, 2.

L'un des rédacteurs gérant,
MATTHIEU OLLAGNIER.

Bastia. Imprimerie Ollagnier

Demandes partout l'excellente Eau-de-vie du Mirador. Dépositaire : Simon Damiani, angle des rues Miot et Napoléon, 31, rue de l'Opéra et 9, Boulevard du Palais.



TUMEUR

Veuve F. Agostini et Fils

Place Saint-Nicolas et Cours Sébastiani, Bastia

Porcelaines — Verreries — Faïences
Articles de Ménage
Grand assortiment de Couronnes funéraires

Bicyclettes TERROT

Pose d'appareils d'acetylène

Un mécanicien est attaché à la maison

ANÉMIE EN 20 JOURS

ÉLIXIR VINCENTI ET PAUL

AUTOMOBILES ET CYCLES GEORGES RICHARD

BELLE JARDINIÈRE

PARIS 2, Rue du Pont-Neuf, 2 PARIS

La Plus Grande Maison de Vêtements du Monde entier

VÊTEMENTS

pour HOMMES, DAMES et ENFANTS

AGRANDISSEMENTS TRÈS IMPORTANTS

de Tous les Rayons

sur l'ADJONCTION de 4 NOUVEAUX IMMEUBLES

Envoi FRANCO des CATALOGUES ILLUSTRÉS et d'ÉCHANTILLONS sur demande.

Expéditions France à partir de 25 francs.

LYON, MARSEILLE, BORDEAUX, NANTES, ANGERS, LILLE, RAMBER.

Conserves Alimentaires du Périgord

L. JACQUOT, HÉBERT & Cie

A PÉRIGUEUX (Dordogne)

Spécialités de la maison:

LE ROYAL PÉRIGORD, pâté de foie gras truffé extra.
LE DÉJEUNER PÉRIGOURDIN, galantine de gibiers au foie d'oie truffé.
LE DÉJEUNER GAULOIS, galantine de volaille et de gibier non truffé.
FIVE O'CLOCK SANDWICH, purée de foie gras truffé.

Ces produits se trouvent dans toutes les bonnes maisons d'alimentation.

Agent général, M. J.-B. SEGALA, rue Saint-François, 2. — Bastia

Mme FAITH GEORGES WOOD

Dentiste anglais

reçoit un 1er au 9 de chaque mois dans cabinet, 1, rue de l'Opéra, au 1er étage, en face les magasins Orengo.

Posit. ass. de 8.000

dans Ame Pompes Funèbres Paris, à Mr bien 25 à 45 ans disposant de 40.000 dont moitié de suite. Pressé. R. d. ag. S'adresser MAILLARD, rue Lafitte, 48.

AVIS

M. Bruschini a l'honneur de prévenir le public que son bureau de renseignements et placement de domestiques, nourrices, bonnes, maisons, animaux, est situé rue Napoléon, 21.

JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

Chronique, Nouvelles, Modes, Causeries, Arts, Musique, Concours, etc.

La Famille

500 000 LECTEURS

PATRONS GRATUITS

15c. par mois - 45 par trim.

7, rue Cadet PARIS

LA VIE AUX DÉSESPÉRÉS

LES PARALYSIES

L'anémie, des veilles, les excès de travail, les émotions désolantes trop fréquentes, les chocs et tous les désordres morbides déterminent les redoutables paralysies. C'est la vitalité d'une partie de la machine humaine qui disparaît.

Le malade est cloué sur son lit de douleur jusqu'à la mort qu'il appelle comme une délivrance. Incapable de mouvement de parler, de sentir, de voir ou d'entendre, le paralytique cesse d'être une individualité active dans la société.

Les bras, les jambes, les épaules, le cou, ainsi que les muscles du visage, des paupières, de l'oreille, de la glotte, de la langue, du larynx : toutes les parties du corps sont sujettes à la paralysie qui prend le nom d'hémiplégie lorsqu'elle affecte la moitié du corps.

Pour remédier à l'organisme, à la cellule déchue, sa vitalité; pour provoquer l'émission des cellules malades et la création de cellules vivantes : voilà du Dermothérapeutique électro-oxydal à ne créer des appareils électriques à courant galvanique, continu, insensible — n'ayant rien de commun avec cette action brutale des électrothérapies connues — dont le pouvoir reconstituant s'exerce doucement, avec persistance, tandis que l'imprégnation progressive de substances naturelles et végétales stimule ou désorganisme en vaut les cas.

La méthode rationnelle de l'Académie Dermothérapique laisse bien loin derrière elle tous les essais toutes les tentatives qui ont été faites jusqu'ici, car elle est sûre chaque jour des résultats.

AVIS. — Toutes les personnes qui se feront la demande à M. le Directeur de l'Académie Dermothérapique, 65, rue de Clichy, à Paris recevront gratuitement : 1° le Journal de médecine français qui expose clairement la théorie du Dermothérapisme électro-vaginal ; 2. la Questionnaire qui permet de signaler tout ce ses souffrances et de recevoir, sans frais, les conseils utiles à la guérison.

PILULES DÉPURATIVES

GOLVIN

Recette populaire depuis longtemps, efficace, économique, facile à prendre. Purifient le sang, il enlèvent dans presque toutes, les maladies chroniques, même les Dartres, Rhumatismes, Vieux Rhumes, Faiblesses, Engorgements, Lait répandu, Glandes, Maux de Nerfs, Perte d'appétit, Ecoulement, Faiblesse, Anémie, Mauvais Estomac, Infections purulentes.

Se trouve dans toutes les bonnes maisons d'alimentation.

Exiger la véritable recette GOLVIN et ne pas accepter les contrefaçons.

Dépôt à PARIS

MAISON L.-N. MATTEI ET Cie

Produits Recommandés

La Cédratine, le « nec plus ultra des liqueurs. » — L'Amaro Mattei, le meilleur des apéritifs connus à ce jour

Le Vin du Cap-Corse au Quinquina, Quinquina supérieur.

Eaux-de-Vie de vin et de marc depuis 1880, « very selected. »

« Sirops : Groseille, Grenadine, Orgeat, Citron, pur sucre.

Cigarettes de toutes sortes, sans colle, faites à la main et à la machine.

Cigarettes Egyptiennes à 50 centimes la boîte. — L'excellent Cigare Mattei, le meilleur, à 10 centimes.

Demandez partout **LA CÉDRATINE** de la Maison L.-N. MATTEI & Cie

Liqueur apéritive, digestive et antidyspeptique dont l'usage journalier et régulier, écarte toutes les maladies contagieuses.

27e ANNÉE — MERCREDI 4 JUIN 1902 — N° 134

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia

MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Diverses, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois
CORSE	20 fr.	10 fr.	5 fr.
AUTRES DÉPART.	22 »	12 »	6 »

UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

FÊTE D'AUJOURD'HUI : St François Caracciolo.

SOLEIL : (heure nationale)

Lever, 3 h. 58 m. — Coucher, 7 h. 1 m.

LUNE : Nouv, le 5 — Prem ier quart., le 12

FÊTE DE DEMAIN : Saint Boniface.

3 Juin

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

L'ASSAINISSEMENT de la Cote orientale de la Corse

Projet de loi

présenté au nom de M. EMILE LOUBET, *Président de la République française, par* M. JEAN DUPUY, *ministre de l'agriculture.*

EXPOSÉ DES MOTIFS

Messieurs,

Le problème de l'assainissement du littoral de la Corse est depuis longtemps posé, et la solution en est, à tout le moins, réclamée depuis le milieu du siècle.

En 1848, le Gouvernement de la République française manifesta l'intention d'ouvrir la période des travaux d'exécution et fit commencer plusieurs petites entreprises. Ce mouvement s'est continué pendant toute la seconde moitié du XIXe siècle, mais toujours par tentatives isolées, généralement restées infructueuses par suite de l'abandon de l'entretien laissé à la charge des intéressés. On ne compte qu'un petit nombre de succès définitifs, au premier rang desquels on peut citer le desséchement du marais de Saint Florent, situé sur la côte occidentale à la latitude de Bastia, opération qui, exécutée en 1854, reprise en 1882 et complétée en 1887, a notablement amélioré la salubrité de la commune de Saint-Florent, et dont l'heureuse issue est un gage de la possibilité de réussir ailleurs.

Causes de l'insalubrité

La cause de l'insalubrité de la zone littorale est dans la disposition générale de la côte plate et sans abri. L'écoulement des eaux d'eau est gêné par le sable que la mer accumule le long du littoral ; en arrière de ces cordons se forment des masses d'eaux stagnantes.

Il faut ajouter encore deux autres causes secondaires d'insalubrité : le manque d'eau potable dans les agglomérations rurales et le défaut de culture. De nombreuses expériences démontrent la corrélation de ces deux éléments d'infection paludéenne avec le premier.

Difficulté d'appliquer la législation antérieure

La question se présente aujourd'hui dans les termes suivants : Le propriétaire d'un marais est libre de le supprimer par desséchement, colmatage, etc., sans autre condition que l'observance des règles du droit commun.

S'il obtient le concours matériel ou pécuniaire de l'Etat, l'opération collective revêt à son égard un caractère contractuel dont les stipulations sont librement débattues entre les deux parties, sans préjudice de la coercition à exercer contre les non-adhérents.

C'est dans ces conditions qu'ont été exécutés les desséchements assez nombreux entrepris en Corse dans la seconde moitié du XIXe siècle. Mais ces entreprises ont généralement échoué. L'expérience a condamné cette méthode.

Eût-elle réussi que le résultat eût été insuffisant. Les côtes Est et Ouest sont séparées par de hauts massifs montagneux et doivent être regardées comme indépendantes ; mais sur chacune d'elles, des opérations isolées laissent subsister l'influence des foyers d'infection voisins. L'assainissement ne peut être réalisé sur chaque littoral que par une opération d'ensemble.

La constitution de syndicats pour assurer l'exécution et l'entretien des travaux de desséchement rencontre, d'ailleurs, dans les mœurs locales, un obstacle considérable. Sur 6.404 associations syndicales d'hydraulique agricole existant en France, six seulement appartiennent à la Corse

A défaut d'initiative individuelle et de groupement syndical, l'Administration est armée de la loi du 16 septembre 1807.

Cette loi admet l'exécution soit par l'Etat, soit par un concessionnaire, avec partage de la plus-value réalisée, entre le propriétaire et l'entrepreneur. Mais les dispositions relatives à cette matière supposent essentiellement que l'opération donne un bénéfice pécuniaire répondant sur la plus-value acquise par le fond desséché.

Or l'expérience démontre que ce système n'est pas applicable dans l'espèce. Le mécanisme de la loi de 1807 suppose de la part des intéressés une vigilance, une collaboration à la conservation des travaux qui ne rencontrent assez rarement.

En outre — et ceci est décisif — on ne doit pas attendre de l'opération une plus value suffisante pour tenter un concessionnaire. Le travail en jeu est surtout une œuvre de salubrité. Ces entreprises non rémunératrices ont été prévues par l'article 35 de la loi du 16 septembre 1807 qui permet au Gouvernement de les ordonner et qui laisse les frais à la charge des communes intéressées.

Mais ici encore la loi est inapplicable, car la valeur du centime dans les communes de la côte orientale est trop minime pour subvenir à l'intérêt et à l'amortissement d'un capital de 12 millions.

Les considérations qui précèdent autorisent donc à conclure à l'exécution des travaux par l'Etat. C'est la disposition capitale du projet.

Entretien

Les travaux ne peuvent avoir quelque utilité que si leur entretien est assuré.

Il pourrait paraître logique de le confier aux communes qui y ont le plus grand intérêt, mais ce serait méconnaître les leçons du passé, les travaux exécutés autrefois ayant en général péri par l'abstention des intéressés.

Le projet a tenu compte de ce fait, que les communes du littoral ne bénéficieront pas seules de l'entreprise. D'autres en tireront avantage (l'infection paludéenne s'étendant au delà de la côte) sur le territoire desquelles seront travaux n'aura été effectué.

Pour éviter au surplus toute difficulté, notre dispositif, en laissant la charge de l'entretien aux communes, spécifie que cet entretien, assuré par l'Etat, sera inscrit aux budgets municipaux au titre des dépenses obligatoires.

Le problème se pose donc de la répartition des frais Toutes les communes sont intéressées à une œuvre qui doit, contribuer à la prospérité de la Corse mais elles le sont à des degrés divers. On est donc conduit à l'établissement de zones à chacune desquelles sera affecté un coefficient de répartition.

Il paraîtrait légitime d'emprunter à la nature elle-même les bases de cette division en zones, en classant les communes selon leurs altitudes.

Toutefois, la Commission de l'hydraulique agricole, consultée sur ces dispositions, a estimé que la question de répartition ne pouvait être résolue qu'après les enquêtes; il serait actuellement prématuré d'en étudier les bases. Le projet de loi se borne à fixer le principe de la procédure à suivre pour l'étude de cette répartition, et, à cet effet, il distingue entre les travaux de desséchement proprement dits et les travaux d'adduction d'eau potable.

En ce qui concerne les premiers, la répartition des dépenses entre les communes intéressées sera faite annuellement par le Conseil général de la Corse, d'après les bases qui seront fixées par un règlement d'administration publique. Il doit être d'ailleurs entendu que cette charge imposée aux communes ne doit laisser la porte ouverte à aucune exception, même pour les marais dont l'Etat aurait antérieurement acquis ou accepté la propriété et dont il aurait provisoirement assuré l'entretien ; il importe qu'aucune contestation ultérieure ne puisse s'élever, à cet égard, sur l'intention du législateur.

Pour les travaux d'adduction, la question est plus simple, les communes appelées à intervenir, ne pouvant être que celles alimentées par la conduite ; lorsqu'un même aqueduc desservira plusieurs communes, la répartition des frais d'entretien sera faite par le Préfet Le droit commun suffit ici pour assurer des garanties d'équité et de régularité, puisque la répartition peut être déférée à la juridiction compétente en matière de contributions directes.

Acquisition des terrains

Un point capital est celui de l'acquisition des terrains. Il a été soulevé par le Conseil général de la Corse lui-même qui a émis un vœu en faveur d'une réglementation spéciale

Or, l'on se trouve en présence des lois d'ordre général des 18 juillet 1836 et 3 mai 1841 qui ont fixé les diverses formes d'expropriation pour cause d'utilité publique.

Les terrains assainis seront aliénés par les soins de l'Administration des domaines ; mais pour les assainir, il faut d'abord les acquérir. Or, l'on doit redouter de s'exposer à des résultats analogues à ceux qu'ont donnés les expropriations, lors de l'établissement des voies ferrées. Les estimations sont montées à des taux énormes.

Nous avons pensé que le département devrait faire d'abord, à ses frais, risques et périls, l'acquisition de tous les terrains nécessaires et en opérer la remise à l'Etat. On espère ainsi éviter les indemnités exagérées.

Après l'achèvement des travaux dans chaque région, les terrains asséchés feront retour au département qui en avait fait l'acquisition et qui en deviendra propriétaire avec faculté de les aliéner à son profit.

(A suivre).

Gazette Départementale

OLMETO. — Dimanche, 1er juin, les électeurs du canton d'Olmeto étaient convoqués à l'effet d'élire un conseiller d'arrondissement en remplacement de M. Balisoni, décédé.

M. l'avocat Balisoni, d'Olmeto, frère de l'ancien conseiller, l'a emporté sur son concurrent, M. Charles Bartoli, adjoint municipal de Propriano.

La commune d'Olmeto mérite une mention spéciale. Ce chef-lieu de canton qui, tout dernièrement encore était divisé en deux camps bien tranchés, a su faire abnégation des vieilles luttes locales pour se grouper autour de son candidat et lui assurer la victoire.

⁂

PROPRIANO. — M. Pellizza, commis des douanes à Propriano, est nommé commis principal à Marseille.

⁂

CORTE. — M. Lassus Auguste, lieutenant de gendarmerie à la Basse-Terre, est promu au grade de capitaine et désigné pour commander la 1re section de l'arrondissement de Corte, en remplacement de M. le capitaine Rhuness, qui passe à Saint-Denis.

⁂

FELICETO. — Les élections municipales du 6 mai 1900 ayant été annulées par décision du Conseil de préfecture confirmée par arrêt du Conseil d'Etat, de nouvelles élections ont eu lieu le 18 mai.

La liste opposée à celle de l'ancien maire a été élue tout entière à l'unanimité des votants. M. Pierre-Paul Renucci a été proclamé maire, et M. Giovannetti Nonce, adjoint

EPICURES DES CORSES

3 juin 1791. — On a vu le 2 juin que le peuple bastiais avait protesté contre le décret imposant aux prêtres le serment à la Constitution Le lendemain, une foule de femmes, ayant à leur tête Flora Olivi, surnommée depuis la Colonella, assaillent le palais épiscopal avec l'intention de se porter à des voies de fait sur l'Evêque constitutionnel Guasco ; mais ce prélat libéral étant absent, nos aïeules assouvirent leur colère orthodoxe sur les meubles du palais.

32 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

F. Cooper

LE DERNIER DES MOHICANS

XI

LA LONGUE CARABINE

— Pardon! s'écria l'Indien qui, se méprenant dans sa fureur, crut qu'on le sup-pliait de pardonner. La mémoire d'un Huron est plus longue que la main des Visages Pales ; sa merci plus courte que leur justice. Parlez: renverrai je à son père la tête aux cheveux blonds (sic) vos deux autres compagnons ? Conduirez vous à notre wigwam sur les bords du grand lac pour porter son sang et préparer sa nourriture?

— Laissez-moi lui dit Cora avec un air d'indignation qu'elle ne put dissimuler et d'un ton si solennel qu'il en imposa un instant au barbare, vous mêlez de l'amertume à mes dernières prières et vous me placez entre mon Dieu et moi.

La légère impression qu'elle avait produite sur Magua ne fut pas de longue durée.

— Voyez, dit-il en lui montra Alice avec une joie féroce, elle pleure ; elle est encore bien jeune pour mourir ! Renvoyez-la à Munro pour prendre soin de ses cheveux gris, et conserver la vie dans le cœur du vieillard.

Cora ne put résister au désir de jeter un regard sur sa sœur ; elle vit dans ses yeux la terreur, le désespoir, l'amour de la vie, si naturel à tout ce qui respire.

— Que dit-il, ma chère Cora? s'écria la voix tremblante d'Alice : ne parle-t-il pas de nous renvoyer à notre père ?

Cora resta quelques instants les yeux attachés sur sa sœur, les traits agités des vives émotions qui se disputaient l'empire dans son cœur. Enfin, elle put parler, et sa voix ne perdant son éclat accoutumé, avait pris l'expression d'une tendresse presque maternelle.

— Alice, lui dit-elle, le Huron nous offre la vie à toutes deux ; il fait plus, il promet de vous rendre vous et notre chef Duncan, à la liberté, à nos amis, à notre malheureux père, si.... je puis dompter ce cœur rebelle, cette orgueilleuse fierté, ce point de consentir...

La voix lui manqua : elle joignit les mains et leva les yeux vers le ciel, comme pour suppléer la sagesse infinie de lui inspirer ce qu'elle devait dire, ce qu'elle devait faire

— De consentir à quoi ? s'écria Alice ; continuez, ma chère Cora ! qu'exige-t-il de vous? Oh! que ne n'est-il adressé à moi ! avec quel plaisir je saurai mourir pour vous sauver, pour sauver Duncan, pour conserver une consolation à notre pauvre père !

— Mourir! répéta Cora d'un ton plus calme et plus ferme ; la mort ne serait rien, mais l'alternative est horrible ! Il veut, continua-t-elle en baissant la tête de honte d'être obligée de divulguer la proposition dégradante qui lui avait été faite, il veut que je le suive dans les déserts, que j'aille avec lui rejoindre la peuplade des Hurons, que je passe toute ma vie avec lui, en un mot que je devienne sa femme. Parlez, maintenant, Alice, sœur de mon affection, et vous aussi major Heyward, aidez vos faible raison de vos conseils. Dois-je acheter la vie pour un tel sacrifice? Vous, Alice, vous, Duncan, consentez-vous à la recevoir de mes mains à un tel prix ? Parlez ! dites-moi tous deux ce que je dois faire ; je me mets à votre disposition.

— Si je voudrais de la vie à ce prix ! s'écria le major avec indignation. Cora ! Cora! ne vous jouez pas ainsi de notre détresse " ne parlez plus de cette détestable alternative! la pensée seule en est plus horrible que mille morts!

— Je savais que telle serait votre réponse, dit Cora, dont le teint s'anima à ces mots et dont les regards brillèrent comme l'éclair. Mais que dit ma chère Alice ? Il n'est rien que je ne sois prête à faire pour elle, et elle n'entendra pas un murmure.

Heyward et Cora écoutaient en silence et avec le plus vive attention ; mais nulle réponse ne se fit entendre.

On aurait dit que le peu de mots qui venaient d'être prononcés avaient endormi, ou, du moins suspendu l'usage de toutes les facultés d'Alice.

Ses bras étaient tombés à ses côtés, ses doigts étaient agités par de légères convulsions. Sa tête était penchée sur sa poitrine, son jambes avaient fléchi sous elle ; elle n'était n, uténue que par la ceinture de feuilles qui l'attachait à un bouleau.

Cependant au bout de quelques instants, les couleurs reparurent sur ses joues, sa tête reconvra le mouvement pour exprimer par un geste expressif combien elle était loin de désirer que se sœur fit le sacrifice dont elle venait de parler et la lueur de ses yeux se ranima, pendant qu'elle s'écriait :

— Non, non, non! nous mourons plutôt, mourons ensemble, comme nous avons vécu

— Eh bien ! meurs donc ! s'écria Magua en grinçant les dents de rage, quand il entendit une jeune fille qu'il croyait faible et sans énergie montrer tout à coup tant de fermeté.

Il lança contre elle une hache de toutes ses forces ; l'arme meurtrière, fendant l'air sous les yeux d'Heyward, coupa une tresse des cheveux d'Alice et s'enfonça profondément dans l'arbre à un pouce au-dessus de sa tête.

Ce spectacle mit Heyward hors de lui-même ; le désespoir lui donna de nouvelles forces ; un violent effort rompit les liens qui le tenaient attaché et il se précipita sur un autre sauvage qui, en poussant un hurlement horrible, levait son tomahawk pour en porter un coup plus sûr à sa victime.

(A suivre).

Piano à vendre

S'adresser au bureau du journal.

4 juin 1823. — Nomination du comte Colonna d'Istria en qualité de premier président de la cour de Bastia.

M. le comte Colonna d'Istria fut le second et le dernier président Corse que la cour d'Appel de Bastia ait eu jusqu'à ce jour; ce fut aussi un des magistrats de notre Cour qui allièrent à la science du droit, le sentiment des devoirs qu'impose la magistrature.

La Cour de Bastia, fière d'avoir été présidée par lui, conserve avec orgueil le portrait de son ancien premier président dû au pinceau de son fils.

Nouvelles Maritimes

Ont été déclarés admissibles à l'emploi de commis de 4e classe du personnel administratif de la marine, MM. Paoli, quartier maître mécanicien, Ferracci, ex-quartier maître mécanicien, Marcantetti, quartier maître fourrier, Favosti, ex-caporal.

— L'ouvrier mécanicien en retraite Giacomoni Antoine-Noël, est nommé à l'emploi de gardien du bureau auxiliaire, à Toulon, en remplacement de M. Vinciguerra.

— Le second maître Poli, du *Latouche-Tréville* est désigné pour suivre les cours à l'école de tir, à Lorient.

ROSA MYSTICA

Dimanche dernier j'ai eu le privilège d'assister à la première communion des élèves du pensionnat Saint Joseph, dans la coquette église de ce vaste établissement scolaire, où s'était donné rendez-vous l'élite du monde élégant de notre ville.

La cérémonie a été empreinte, d'un exquis et mystique cachet de grandeur où dominait la grâce touchante de l'enfance.

Tous ces petits anges, habillés de blanc passant à travers les fidèles, en rangs pressés, et chantant des cantiques de louanges, impressionnait vivement la foule des parents et curieux qui n'avaient pas assez d'yeux pour les admirer.

L'église du reste semblait toute préparée pour un pareil spectacle.

Sa simplicité même rehaussait l'innocent éclat de la cérémonie, comme l'autel tout blanc, étincelant sous les clous d'or des cierges, comme le prêtre qui officiait, sous ses habits sacerdotaux estampés de paillettes étoilées.

C'était le frère d'un des plus brillants officiers supérieurs du 163e de ligne, M. le chanoine Bruté de Rémur, venu tout exprès de Bretagne pour donner l'entrée dans la vie à ces jeunes âmes, parmi lesquelles il y en avait une qui lui était particulièrement chère; et il a voulu, avant de les voir s'approcher de la sainte table, leur dire toutes les grandeurs, toutes les joies, toutes les misères qu'elles rencontreront dans cette existence nouvelle qu'elles vont commencer. Son langage élevé, sa voix où vibrait une émotion sincère, passait pardessus ces innocences pieuses, pour nous toucher et nous convaincre, nous les endurcis et les incrédules.....

Puis les voix enfantines reprenaient les cantiques, les orgues résonnaient harmonieusement et la cérémonie se déroulait, toujours simple, mais toujours troublante dans la majesté même de cette simplicité sans recherches.

Bientôt les chants d'allégresse retentissent, les jeunes colombes s'approchent de l'autel, et s'agenouillent, les mains jointes, les yeux en extase; le prêtre, le saint ciboire à la main, passe devant elles et leur distribue le pain de vie. C'est l'heure solennelle, c'est l'instant à peine vécu, dont elles garderont l'éternel souvenir et qui marquera d'une blanche auréole la première page du livre à peine entr'ouvert de leur fragile existence.

Plus graves, leurs mères suivent, les paupières mouillées, humbles et mystiques. Pour ces jeunes âmes, qu'elles ont prié au ciel, elles renouvellent aujourd'hui le divin sacrifice, mais dans leur volontaire effacement il y a comme une joie, infiniment douce, infiniment précieuse, le bonheur de leurs enfants se reflet sur elles!

***

Ce n'est pas encore la fin de la cérémonie. La bénédiction du prêtre officiant courbe à peine les fronts sur la dernière invocation que l'hosanna victorieux retentit en actions de grâces.

J'ai alors le temps d'examiner la foule qui m'entoure. Presque toutes les anciennes élèves de l'établissement sont revenues escorter de leurs vœux celles qui les ont suivies. Elles ont les plus gracieuses toilettes, les visages les plus souriants. Comme une ardeur nouvelle les anime et et fait resplendir les physionomies!

Quand les phalanges enfantines quittent leurs places et descendent l'église, elles les caressent de leurs plus touchants regards.

L'essaim se répand dans les salles du parloir, où commencent les longues étreintes. On embrasse les chérubins, on les cajole, et les rires succèdent à la douce émotion religieuse de tantôt, rires éclatants de joie et d'allégresse.

Les religieuses avec une urbanité et une sollicitude toute maternelle, passent dans les groupes, s'intéressent à leurs élèves, prient les parents d'accepter la collation préparée dans les réfectoires aérés et propres de l'établissement.

La cérémonie, transformée en fête intime, se prolonge. On se promène à travers les larges couloirs, dans les jardins, sous les mandariniers en fleurs et le soleil, si inclément la veille, inonde de son éclat incomparable ce coin merveilleux de Bastia, transformé maintenant en villas coquettes qui dorment sous les anémones et les bleuets.

***

Dans l'après-midi, la cérémonie se renouvelle aux vêpres, avec la même pompe, la même triomphale procession de la phalange immaculée des communiantes, les mêmes cantiques, dans une harmonie peut-être plus sereine et plus douce. Au déclin du jour les émotions lasses s'endorment volontiers dans le prolongement d'une extase, et c'était bien cette sensation qui dominait dans la pourpre de l'autel, paré de toutes ces fleurs, dans le gémissement harmonieux des orgues, dans la foule des fidèles accourus encore plus nombreux à la dernière fête.

Vraiment je ne regrette pas d'y avoir assisté. J'en ai vu d'autres, se déroulant plus majestueuses, avec toutes les gloires de l'Eglise, sous les voûtes de nos plus vieilles cathédrales; aucune ne m'a autant frappé, n'a fait vibrer en moi des sensations pareilles. Je le comprends bien.

Dans la pompe religieuse qui se développait devant moi il y avait la note pulsé*charrima* qui m'attirait, qui m'avait amené là, pour mieux contempler ses grâces, pour mieux déduire ses filiales tendresses.

Et en sortant, tandis que les rires perlés continuaient dans les jardins, qu'à Bastia, la procession de la Fête-Dieu se prolongeait à travers les rues enguirlandées, je pensais qu'il fallait à de pareils spectacles, ce que l'on rencontre souvent chez nous, avec un ciel d'un azur impeccable, cette foi ardente et toujours vivace qui fait de la vieille Cyrnos une terre vraiment chrétienne.

Bulletin Financier

Paris, le 30 mai 1901.

Le marché conserve ses bonnes dispositions en les accentuant même sur certaines valeurs. C'est ainsi que le 3 0/0 monte à 101 41; le 3 1/2 vaut 101.47. Les établissements de crédit sont bien tenus mais n'enregistrent que d'insignifiantes variations.

On cote les obligations des Chemins de fer Espagnoles 353 et 358, suivant les séries. Il faut voir comme depuis ces cours sont remontés les coupons qui seront bientôt échangés contre les nouveaux titres de la Dette transitoire sont 9 fr. 55 pour la première série et 9 fr. 20 pour la deuxième. Défaillance facile de ces coupons, le cours est remonté à un taux qui le rapproche davantage de la parité de la Dette aujourd'hui cotée 59, et dont le cours tend d'ailleurs à s'élever au fur et à mesure que s'allergit le marché.

Hausse Quelques fonds Etrangers. Italiens, 103.60; Extérieure, 79.10; Serbe à 69, 60.10. A Bruxelles, 3 0/0 90 70. Capital et Dividende Nationaux Financiers en progrès à 40.50 et 85. Capital et Dividende Industriels et Transveyse à 75 et 18.85. Privilégiés 41 Actions du Gl.ha en avance à 55 fr. La Privilégiée Usines Delta fait un bond à 28 fr.

Fermeté des Chemins Français.

Cour d'Assises

Audience du 3 juin

Présidence de M. le conseiller FLACH

Assassinat

Rogliano Joseph, natif de Bastia et demeurant à Carcheto, est âgé de 65 ans. L'accusation lui reproche d'avoir volontairement donné la mort à Pietrucci Etienne avec la double circonstance aggravante de la préméditation et du guet-apens et ce dans les circonstances ci-après relatées :

Acte d'accusation

Rogliano Joseph, de Carcheto, avait en 1899, affermé ses propriétés de Pinghignoli et de Mocali aux frères Pietrucci. En 1900, les conventions furent respectées de part et d'autre. Rogliano reçut ainsi qu'il l'avait stipulé, la moitié des récoltes. En 1901, Rogliano voulut empêcher les frères Pietrucci de faire la cueillette des olives dans la propriété de Mocali alléguant que cette propriété avait été cédée à l'un de ses fils. Les Pietrucci firent remarquer à Rogliano qu'ils avaient cultivé le terrain et qu'ils avaient par conséquent le droit de procéder à la récolte. Rogliano avait résolu de s'y opposer par tous les moyens. Le 2 décembre il fit prévenir François Pietrucci qu'il eût à faire la cueillette des olives à Pinghignoli. Le 4, les deux frères s'y rendirent. Etienne était armé d'un *fusil* qu'il suspendit à un olivier. Survint Rogliano qui leur renouvela la défense d'aller à Mocali.

Les Pietrucci lui firent la même réponse que précédemment. Rogliano se retira, revint quelques instants après cueillir des olives, puis rentra chez lui. Leur récolte terminée, les Pietrucci s'aperçurent que le fusil avait disparu. Etienne se mit à sa recherche et se dirigea vers la propriété Rogliano, pendant que François prenait la direction de l'usine de Fiumalto. Arrivé à la demeure de Damisi Joseph, François Pietrucci lui demanda s'il n'avait pas vu passer un étranger armé d'un fusil.

A ce moment, il aperçut Rogliano à cinq ou six pas derrière lui, marchant à une allure très vive. En le voyant Pietrucci dit à Damisi : « Pourvu qu'il n'ait pas tué mon frère » et il s'avança vers lui. Rogliano lui cria : « Au large » et prit les devants. Troublé par cette attitude, Pietrucci pressentant un malheur, revint sur ses pas et apprenant par Innocenzi Antoine-Paul qu'un coup de feu avait retenti peu avant du côté de la maison Rogliano, il prit cette direction et se trouva en présence du cadavre de son frère.

Il avait reçu au côté gauche de la poitrine un coup de feu qui avait déterminé la perforation du cœur, du diaphragme et du foie. Rogliano reconnaît que c'est lui qui a tué Pietrucci, mais il soutient que le coup est parti involontairement au moment que Pietrucci essayait de lui arracher le fusil des mains. Ce système est contredit par tous les éléments de la procédure. Il est établi en effet que Rogliano s'est posté dans un maquis pour attendre sa victime.

Interrogatoire

M. Angeli, avocat général, est chargé de soutenir l'accusation.

Me Nivaggioli est au banc de la défense. Rogliano, interrogé par le Président, persiste à soutenir, que la mort de Pietrucci est le résultat d'une imprudence.

Les 14 témoins assignés à la requête de M. le Procureur général répondent tous à l'appel de leurs noms ; ils confirment leurs dépositions écrites.

Réquisitoire

M. l'avocat général Angeli s'étend longuement sur les agissements de Rogliano vis-à-vis des frères Pietrucci auxquels il avait donné ses propriété par moitié. Le système invoqué par Rogliano est formellement contredit par toutes les constatations de la procédure et du débat. Pietrucci a été blessé par quelqu'un qui s'est posté dans un maquis attenant à un mur qui sépare la propriété Rogliano d'une propriété appartenant au maire de Casalta. Le siège et la direction de la blessure ; l'attitude de Rogliano, qui ne porte aucun secours à la victime, qui prend la fuite après le crime ; et dont l'arrestation a été des plus mouvementées, démontrent suffisamment que l'accusé ne peut pas sérieusement soutenir que la mort du malheureux Pietrucci Etienne est le résultat d'un acte involontaire. Le crime reproché à Rogliano a été commis dans des circonstances odieuses et les jurés n'hésiteront pas à le frapper avec la dernière sévérité.

Plaidoirie

Me Nivaggioli représente Rogliano comme un parfait honnête homme aux antécédents irréprochables et sur le compte duquel tout le monde a fourni les meilleurs renseignements. L'accusation qui pèse sur lui est d'autant moins rationnelle que M. l'avocat général a été dans l'impossibilité de faire connaître le mobile auquel Rogliano aurait obéi.

L'honorable défenseur démontre que les constatations matérielles ne suraient avoir un procès aucune importance, car elles ont été faites deux jours après le crime, alors que la famille de la victime avait pu prendre ses dispositions pour faire croire que Pietrucci était mort victime d'un assassinat. Le docteur légiste a d'ailleurs constaté que la victime a rapporté une blessure occasionnée par un coup de feu tiré d'avant en arrière et à bout portant, à tel point que l'homme de l'art a constaté que la bourre elle-même avait pénétré dans le corps de la victime La femme de l'accusé et son petit-fils, qui ont assisté au crime, déclarent que Pietrucci est mort victime de sa propre imprudence.

L'honorable défenseur dépose ensuite des conclusions tendant à prier la Cour de poser à Messieurs les jurés la question subsidiaire d'homicide par imprudence.

Ces conclusions ayant été rejetées par la cour, Me Nivaggioli sollicite de la justice de Messieurs les jurés l'acquittement de son client.

Le Verdict

Le verdict étant négatif sur toutes les questions, la Cour prononce l'acquittement de Rogliano Joseph qui est mis immédiatement en liberté.

***

Audience d'aujourd'hui :

Leonetti Pierre-Paul, demeurant à Propriano, meurtre et complicité.

Ministère public, M. Aubert, substitut du procureur général.

Défenseur, Me Decori.

Où GUÉRIT elle et bien toutes les maladies secrètes, toutes celles de la peau, des 2 sexes, par les *Biscuits dépuratifs* du Dr OLIVIER de Paris. SEULS approuvés, autorisés offic. Voir d'une récompense de 24.000 fr. Jugez, comparez ces témoignages authentiques, ces garanties uniques de toute confiance. 50 ans de succès constatés. 1/2 b. de 25 bisc. 5 fr. Rem. 25 0/0 aux milit. et marins. Bronz de 80 p. avec 2 bisc. gratis (1 timb.) Consult. de 1 à 5 h. et par lettres. R. Rivoli, 33.

Gazette Ajaccienne

Transport des dépêches

Le public est informé que la clôture des adjudications des entreprises de transport des dépêches, 1° d'Ajaccio à Sartène; 2° d'Ajaccio à Vico, 3° de Ghisonaccia-gare à Sartène est prorogée au 1er août prochain.

Par suite, les demandes d'autorisation à soumissionner seront reçues jusqu'au 5 juillet, à 4 heures du soir et les soumissions devront être déposées jusqu'au 1er août, à 4 heures du soir.

Le Directeur des postes et télégraphes, OLIVIERI.

A l'arrivée

M. le général Michel, gouverneur de la Corse, et M. le médecin-major Bontoux, du 163e, qui doivent prendre part aux opérations du conseil de révision.

L'Escadre

L'escadre de la Méditerranée est attendue vers le 10 juin.

Le Chapitre

Le Chapitre est enfin complété. Sont nommés chanoines titulaires, MM. les chanoines Desanti, secrétaire général de l'évêché; Rossi, sumonier du collège; Guelfi, professeur; Battisti; l'abbé Margaggi, aumônier de l'hôpital militaire.

Eaux et Forêts

M. Allard, inspecteur adjoint des eaux et forêts, à Ajaccio, est promu au grade d'inspecteur et appelé à Argelès.

La Saint-Erasme

La fête de Saint-Erasme, patron des marins, a été célébrée solennellement à l'oratoire de ce nom. Une surprise a été réservée aux personnes qui ont assisté à cette imposante cérémonie. La grand'messe a été chantée par un groupe de jeunes prêtres, sous l'habile direction de M. Thomas Sari, dont la réputation n'est plus à faire.

Le Cercle des Frères a aussi prêté son concours à cette fête, qui a été très réussie, grâce aux dispositions prises par le Frère, M. Baptiste Panicali, et le sous-prieur, M. Mathieu Canavaggio.

Dans l'assistance : Mme la comtesse de Maigret, MM. le commandant de la marine, le commandant de la défense mobile, les commandants des torpilleurs, les commissaires de la marine, les principales autorités, etc.

Le soir, à 6 heures, la procession, précédée de la musique municipale, a fait le tour de la ville.

Une foule nombreuse suivait le statue du bienheureux Saint-Erasme.

A l'occasion de cette fête, un très joli sonnet, signé Emma di Rienzi, a été dédié à M. Emmanuel Arène.

Nécrologie

Samedi ont eu lieu les obsèques du jeune Simon Albertini, qui s'est éteint à la fleur de l'âge, à 17 ans.

Tous ceux qui connaissaient ce brave garçon n'ont pu s'empêcher de verser des larmes en suivant le cercueil. Sa famille, ses camarades qui le chérissaient tendrement, sont inconsolables de sa perte.

Il faisait partie de la fanfare de la ville; aussi a-t-elle tenu à précéder son convoi en jouant des marches funèbres.

Les cordons du poêle étaient tenus par ses plus chers amis.

Une affluence nombreuse assistait aux obsèques.

Nous adressons à la famille éplorée nos sincères condoléances. — F. F.

Accident dans une distillerie

Tout le monde connaît à Cacière la Grande Distillerie Achin. L'importance de son exploitation due sans aucun doute à l'excellence de ses produits a nécessité la création d'une succursale. Elle a été placée à quelques kilomètres de Genève mais en France à Vallegarde, sur la frontière de l'Ain. La direction en a été confiée à M. Louis Many fils. La profession de distillateur expose une sorte de risque qui ne résulte pas toujours aux nécessités impérieuses du métier. Les occasions de boire un dégoutter sont fréquentes et se répètent bien souvent dans la journée. Or ce régime provoque des troubles gastriques très importants, des douleurs stomacales, des renvois et des vomissements. Le système nerveux est considérablement ébranlé, les nerfs se renouvellent de plus en plus et le caractère le plus doux devient parfois le plus insupportable. Le tonique des nerfs par excellence qui est aussi le meilleur régénérateur du sang sera donc accueilli avec sur la santé de M. Many une action des plus favorables.

« J'ai souvent vous dit-il, le traitement des pilules Pink avec un succès complet. J'exerce un métier qui force souvent à boire. Ma suractivation nerveuse était devenue telle que j'étais désagréable à moi-même. J'avais à chaque instant des emportements inexplicables, ma figure était bouleversée et je ne pouvais plus manger et dormir. Dans de telles conditions, je fus rapidement affaibli. Après trois semaines de traitement je ressentais déjà un grand bien-être général. A ce moment je puis l'avoir, je me sens calme, j'ai une mine excellente, je mange enfin avec un excellent appétit et mon sommeil est très régulier. »

Il est de toute évidence que les pilules Pink tout en agissant efficacement sur le système nerveux de M. Many ont également réparé les troubles de son estomac et ont enrayé en même temps une grippe qui va son état de santé pouvait avoir des conséquences plus graves. Lorsque, en résumé, la chlorose, la surexcitation, les douleurs d'estomac surgissent désagréablement à la suite d'un refroidissement, d'une grippe ou d'un excès, les pilules Pink sont recommandées par les plus éminents médecins.

Les pilules Pink sont en vente dans toutes les pharmacies et au dépôt principal Gehlin et Cie, 23 rue Jacob, Paris. Trois francs cinquante la boîte et dix-sept francs cinquante les six boîtes franco contre mandat-poste.

Petite Gazette

VARIATIONS ATMOSPHÉRIQUES DU 3 juin

7 heures matin. — 7 heures du matin, + 21 2 à 0/0 ; 23 3 à 6 heures du soir, + 21 5. Maxima, + 27.. minima, + 19..

Baromètre. — 7 heures du matin, 762 mm. midi, 761 mm. 6 heures du soir, 760 mm.

Vent. — 9 h. du matin, calme.

4 h. du soir, calme.

Etat du ciel, clair.

Etat de la mer, très belle.

Hauteur des pluies matin, + 0,38 soir, + 0,44

Phénomènes, à 9 heures du matin mm.

***

Ecole d'hydrographie

L'ouverture des cours de l'Ecole d'hydrographie est fixée au lundi 30 juin, à 7 heures 3 quarts du matin.

Les élèves sont priés de se munir de tout ce qu'il faut pour écrire, les cours devant commencer immédiatement.

***

Les Fêtes Dieu

La procession solennelle de la Fête-Dieu est sortie de l'église Saint-Jean à 5 heures de relevée. La fanfare la *Lyre Bastiaise* ouvrait la marche. Elle a joué pendant le parcours des morceaux de circonstances avec beaucoup d'ensemble. Les progrès de nos amateurs bastiais s'affirment tous les jours grâce à leurs études et à l'excellente direction du chef, M. Sauveur Aymo.

Après la fanfare venaient les enfants des écoles congréganistes de filles, les premières communiantes, les confréries des Marins, Saint-Charles et du Saint-Sacrement, les congrégations religieuses, le clergé.

Le Vénérable était porté par M. le chanoine-archiprêtre Casanova.

De beaux reposoirs avaient été disposés aux lieux accoutumés. Quoique fort longue la procession a fait le tour de la ville en ordre parfait.

Derrière le dais, M. le Maire, des membres du Conseil municipal et de fabrique, une foule compacte et recueillie.

***

Le mois de juin

Les pronostiqueurs annoncent que le mois de juin sera sec et chaud. Jusqu'au 5, basses pressions sur le bassin méditerranéen, temps chaud et orageux.

Du 5 au 15 les hautes pressions se maintiendront, temps clair et chaud ; du 15 au 25 variable, plutôt mauvais pour la France et l'Italie ; du 26 au 30 temps beau et chaud fréquemment coupé d'orages.

***

Artillerie

M. le capitaine Vogt, commandant l'artillerie de l'arrondissement d'Ajaccio, est promu au grade de chef d'escadron et nommé sous-directeur à Bastia, en remplacement de M. le chef d'escadron Darbou qui est désigné pour commander l'artillerie à Ajaccio.

***

Le Mois de Marie

Dimanche matin, à Saint Jean, pour la clôture du Mois de Marie, la messe de communion générale réunissait la plupart des dames de la Congrégation. M. l'abbé Cabri a prononcé une de ces remarquables allocutions dont il a le secret.

Pendant toute la durée des exercices de charmantes demoiselles ont mis leurs voix mélodieuses en l'honneur de leur très sainte Mère et relevé par leurs chants harmonieux et délicatement modulés l'éclat des cérémonies. Il y a dans ce groupe de demoiselles que dirige une excellente musicienne, une artiste et une fervente, des éléments vraiment remarquables au point de vue de la voix et du sentiment musical.

***

Obsèques

Mme veuve Maestracci née Salducci qui vient de s'éteindre dans notre ville, était âgée de 70 ans. Les obsèques ont eu lieu à la chapelle de N.-D. de Lourdes, au nouveau-port, au milieu d'une affluence nombreuse.

MM. Maestracci et Grassi ont reçu dans cette triste circonstance les marques de sympathies qui les entourent et l'expression des regrets qu'a excités la mort de leur excellente mère et belle-mère.

A notre tour, nous leur renouvelons nos sincères condoléances.

***

Aux agriculteurs

Ingénieur agricole, 34 ans, architecte paysagiste, très au courant des reboisements, drainages, irrigations, mise en valeur de terres incultes. Vignes, etc., demande place de régisseur dans grande propriété de la Corse. Cautionnement au besoin. Réponse A. S. bureau du journal.

***

Avis

Le vendredi 6 courant, jour du Sacré-Cœur, Fête Patronale de la maison Bourgeois Frères, les succursales resteront fermés toute la journée.

***

Brasserie des Platanes

Mme Guita Ruggeri, [illegible] loi de cripe de la Scala de Mi[illegible]sage à Bastia, se fera un devoir public bastiais ce soir les voix pendant les jours suivants dans cet être arrosées napolitain.

[illegible] désinfectants [illegible] arrêté ministériel du [illegible]

Au port

Le vapeur [illegible] Le lait de chèvre [illegible]ment de l'emploi avec Bianco, est a[illegible] vive dans la proportion

avec 1 passager et est reparti pour Livourne avec 166 passagers, et 24 tonnes.

— Le voilier *Madonna dei-Flagelli*, capitaine Chirsi, est arrivé de Santa-Teresa, avec 20 têtes de bétail.

— Le vapeur *Santa Anna*, capitaine F. Riero, est arrivé sur lest, de Cette.

***

Achat de Cocons 00272

M. L.-P. Luciani à Francardo est acheteur de COCONS à des prix très avantageux.

***

Epicerie à céder

Bien achalandée, place de l'Hôtel-de-Ville, pour cause de départ. S'adresser au bureau du journal.

***

Fondeur de cloches

M. Valentino Ferri, fondeur de cloches, arrivera à Bastia très prochainement. Les personnes qui auraient besoin de ses services devront s'adresser à M. Nonce Pensa, ferblantier, au Vieux Port.

BOURSE DE PARIS

	2 juin	3 juin
Rente 3 p. 0/0 ancien	101.40	101.60
— 3 p. 0/0 amorti.	100.90	101.00
— 3 1/2 0/0 . .	102 65	102.40

Dépêches de Nuit

SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE SPÉCIAL

Nouvelles Maritimes

M. Versini, gendarme de la marine en retraite, est nommé garde maritime à Bastia.

LE RETOUR du Président de la République

Les abords de la gare de Lyon présentaient, pour le retour du président de la République une animation particulière.

Dès 6 heures du matin, la garde républicaine à pied et à cheval venait prendre position dans la cour de la gare pour rendre les honneurs, les gardiens de la paix pour assurer le service d'ordre.

La foule se mettait bientôt derrière les cordons d'agents pour voir passer les personnages officiels et attendre le retour du président.

Vers 6 heures et demie, l'escorte, composée d'un escadron de 2e cuirassiers, se range dans la cour de la gare.

A 7 heures, le train présidentiel entre en gare. Les troupes présentent les armes, les clairons sonnent aux champs.

Peu après, M. Loubet apparaît dans la cour d'honneur. Il monte en voiture ayant à sa gauche, M. Waldeck-Rousseau, président du conseil ; en face, M. Leygues, ministre de l'instruction publique, et M. Combarieu, secrétaire général de la présidence.

Les autres personnes de la suite montent dans les voitures de la présidence.

Le cortège quitte la gare escorté par les cuirassiers.

Malgré l'heure matinale, la foule, qui est des plus compactes, dans la rue, acclame chaudement le président de la République à son passage.

M. Emile Loubet salue.

Le président de la République, acclamé sur tout le parcours, est rentré à l'Elysée sans incident.

Conseil des Ministres

Les ministres se sont réunis ce matin, à l'Elysée, sous la présidence de M. Loubet.

La situation à la Martinique

M. Decrais, ministre des Colonies, a communiqué au conseil les télégrammes qu'il avait reçus de la Martinique. dont la situation reste stationnaire.

Aussi la population se Fort-de-France est-elle calme.

Affaires courantes

Le Conseil s'est occupé ensuite de l'expédition des affaires courantes.

M. Drumont victime d'une agression

M. Edouard Drumont, directeur de la *Libre Parole*, a été victime d'une violente agression.

M. Dreyfus Gonzalès, ayant rencontré M. Drumont sur le boulevard de Latour Maubourg, l'a apostrophé violemment et s'est livré sur lui à des voies de fait.

Son agresseur prétend qu'il a voulu venger sa famille des attaques de M. Drumont.

Démission du Cabinet

Les Ministres à l'Elysée

Aujourd'hui le Président du conseil, accompagné de tous ses collègues, s'est rendu à l'Elysée, et a remis au Président de la République la démission de tous les membres du Cabinet.

M. Waldeck-Rousseau a exprimé à M. Loubet les sentiments de profonde reconnaissance que ses collègues et lui conserveront pour le chef de l'Etat qui leur témoigna une bienveillance et une confiance qui ont été pour eux un précieux encouragement dans l'œuvre qu'ils avaient entreprise.

A son tour, M. Loubet a exprimé les vifs regrets que lui causait la détermination prise par les ministres de se retirer ; il les a remerciés du concours si efficace qu'il lui avaient donné dans les temps orageux et difficiles que la République avait traversés.

M. Loubet a ensuite prié les ministres démissionnaires de vouloir bien se charger de l'expédition des affaires courantes jusqu'à la nomination de leurs successeurs.

LA PAIX avec les Boers

Les réjouissances à Londres

Les réjouissances à Londres, à propos de la paix, prennent des proportions qui présagent une véritable orgie nationale.

La presse anglaise

La paix, qui vient d'être signée dans l'Afrique du Sud, continue à être l'objet des commentaires de la presse.

Les journaux anglais considèrent comme très équitables les conditions imposées aux Boers Ils font sonner bien haut la générosité britannique. Ils manifestent l'espérance que les Boers, aux grandes qualités desquels ils rendent hommages, deviendront d'excellents et fidèles sujets du roi d'Angleterre.

La presse française

Les journaux français disent que la lâcheté de la diplomatie européenne a permis qu'une fois de plus la force primât le droit ; ils espèrent cependant que l'héroïque peuple boer jouira bientôt de son autonomie.

Les Morts du Jour

M. Henry Maubant

On annonce la mort de M. Henry-Polydore Maubant, sociétaire de la Comédie-Française, chevalier de la Légion d'honneur.

Né à Chantilly le 23 août 1821, il s'adonna au théâtre et obtint le deuxième prix de comédie au Conservatoire.

Elève de Provost, il débuta à la Comédie-Française, en 1842, dans Achille et Pélée ; pendant 45 ans, il joua les grands premiers rôles ; parmi ses créations les plus remarquables : Charlemagne, Maurice de Saxe, Morin, etc.

Professeur au Conservatoire, il fut nommé, en 1894, professeur honoraire.

LE PARLEMENT

Chambre des Députés

Dans les couloirs

Les couloirs de la Chambre sont très animés, mais d'une animation assez vide dans le fond.

On s'entretient sur la formation du ministère.

Dans les bureaux

A 2 heures, réunion dans les bureaux pour procéder à l'examen des dossiers des élections.

Les dossiers des 591 élections ont été répartis en nombre à peu près égal entre les onze bureaux dont la composition a été fixée par le tirage au sort.

Voici la répartition des élections entre les onze bureaux :

1er bureau. — De l'Ain à l'Aube.
2e bureau. — De l'Aude à la Corrèze.
3e bureau. — De la Corse à Eure-et-Loir.
4e bureau. — Du Finistère à Ille-et-Vilaine.
5e bureau. — De l'Indre au Loiret.
6e bureau. — Du Lot au Morbihan.
7e bureau. — De la Nièvre au Pas-de-Calais.
8e bureau. — Du Puy-de-Dôme à la Sarthe.
9e bureau. — De la Savoie à la Seine.
10e bureau. — De la Seine Inférieure à Tarn-et-Garonne.
11e bureau. — Du Var à l'Yonne, Algérie et Colonies.

Présidence de M. BOURGEOIS

La séance est ouverte à 4 h 10.

M. Paul Tray, l'un des secrétaires provisoires, donne lecture du procès-verbal de la séance de dimanche, qui est adopté.

Vérification des pouvoirs

Le président donne successivement la parole aux divers rapporteurs pour des élections non contestées

La séance de ce jour a été exclusivement consacrée à la vérification des pouvoirs.

Une centaine d'élections environ ont été validées.

La séance est levée à 6 heures du soir et renvoyée à jeudi.

SÉNAT

Présidence de M. FALLIÈRES

La séance est ouverte à 2 heures.

M. Leydet, l'un des secrétaires, donne lecture du procès verbal de la dernière séance, qui est adopté.

Allocution du président

A l'ouverture de la séance, M. Fallières prononce une allocution qui a soulevé des chaleureux applaudissements.

Le président dit que le suffrage universel a confirmé les sentiments républicains du pays.

M. Fallières rappelle ensuite le voyage récent de M. le président de la République en Russie, et l'accueil fait au représentant de la France par le souverain de l'empire russe, ainsi que les témoignages éclatants de la sympathie du grand peuple ami et allié.

La Catastrophe de la Martinique

Le président envoie au nom du Sénat un souvenir ému aux malheureuses victimes du cataclysme de la Martinique, à tous ces compatriotes ensevelis en un clin d'œil sous la lave et les cendres. (Adhésion sur tous les bancs)

Les Sénateurs décédés

Le président rappelle ensuite les pertes faites par le Sénat pendant la prorogation.

Il adresse à leurs familles, les vifs regrets du Sénat.

Ordre du Jour des Sénateurs des Colonies

Le président dit qu'il a reçu une proposition signée des sénateurs des Colonies, tendant à faire lever la séance en signe de deuil.

La proposition est mise aux voix et adoptée à l'unanimité.

Le Sénat règle son ordre du jour de mardi prochain et lève la séance.

ÉTAT CIVIL

MARIAGES

Biaggini Jean-Baptiste, pêcheur, et Morelini Antoinette, ménagère, tous deux de Bastia.

NAISSANCES

Fontaine Louis-Charles. — Campana Simon Pierre. — Arrighi Louis. — Biaggini Jean Laurent. — Giacomi Assomption. — Culoci François-Ciprien.

OUVERTURE de la Saison Thermale de *Guagno-les-Bains* le 24 juin

S'étant assuré un service de premier ordre, l'Etablissement offrira à Messieurs les baigneurs tout le confortable désirable, ils y trouveront une société choisie et des distractions variées.

Prix 5 fr. 50 par jour, arrangement pour famille.

Pour renseignements s'adresser à Mme Jean de la Rocca, propriétaire des eaux Thermales et des Etablissements de Guagno-les-Bains.

La Maison Vve MATTEI aîné

Place St-Nicolas et Bd Paoli, 40, Bastia

prévient sa nombreuse clientèle qu'elle mettra à la vente :

Des anchois salés de ses pêches et en morceaux réguliers, sinon que des sardines régulières de Paris, tar dire, qu'elle ont vendus en gros et en détail, à meilleur prix que le passé.

Câlés Moka et autres qualités toutes de bon goût et provenance garantie.

Sardines submergées pures, en barils de 50 k., des marques Rolains et Véran.

Sulfate de cuivre.

Farines, sons et remoulage.

Orge et avoines du pays.

Rolains sans Malage et royaux. — Noix de Grenoble.

Prunes tunisiennes. — Figues blanches du pays et de Cosseras en paniers de 12 kilogr.

Biscuit Cocks en gros et détail. — Palmer.

Lentilles vertes et blanches, haricots gros Soissons des Pyrénées.

Conserves alimentaires de tout 1er choix. Eau de Bully et Sirops extra de tutlerie.

Le surplus de sa vente de vins :

Malvoisie blanc de 0,60 le litre.

Vin rouge de table de 0,50 à 0,60 le litre.

AVIS IMPORTANT

M. O. BIAGINI a l'honneur de prier Messieurs les acheteurs de bon vin pour la gros et demi gros de se rendre avant de faire leurs achats, à son entrepôt, Avenue Carnot, 5, où des conditions spéciales leur seront faites.

Vente au détail

Vin Corse, blanc et rouge, bonne qualité garantie pur jus de raisin, 0,40 le litre, au dessus de dix litres 0,35.

Vin blanc et rouge, qualité choisie, garanti, en bouteilles cachetées, 0,60 le bouteille, en demi-bouteille, 1 fr. 25 le flacon, verre à rendre.

Pour les vins blanc et rouge provenant du vaste domaine de Hamchrel-Bey (Alger), propriétaire M. Masti, se spécialise dans toute la Corse et à l'Etranger, et qu'il vend Avenue Carnot, 5, et dans ses succursales en ville, bien au-dessus à l'heure que M. Masti.

Les prix au détail : qualité rouge, 0,30 et 0,35 le litre ; le blanc 0,30 le litre.

La maison ne vend ni piquette, ni vins du continent français, et ne craint aucune concurrence pour la qualité.

Déguster ses vins, c'est les apprécier.

N. B. — La maison se charge de livrer à domicile, en paniers de 6 à 12 bouteilles, en deux journées, en bordelaises et en demi-muids au choix du client.

Pour TAMARO MATTEI plus de réclame ! Produisez, demandez-en aux Grecs.

Demandez dans tous les Cafés ! LA CÉDRATINE de la Maison L.-N. MATTEI et Cie, liqueur très appréciée des gourmets.

Demandez partout l'excellente **Eau-de-vie du Mirador.** Dépositaire : Simon Damiani, angle des rues Miot et Napoléon, 31, rue de l'Opéra et 9, Boulevard du Palais.

PRÊTS d'argent sur signature, à toutes personnes solvables, 4 0/0. Achat de Valeurs Diverses non connues en Banque ni en Bourse. Ecrire *Caisse Agricole*, 23, rue aux Ours, Paris.

L'ESPÉRANCE
Compagnie anonyme d'assurances et de réassurances
A primes fixes
contre l'incendie et les accidents, autorisée par l'Etat à réaliser des assurances contre les accidents du travail en conformité de la loi du 9 avril 1898 (Journal Officiel du 22 juin 1899).
Capital : 10 millions de francs.
Siège social : 10, rue St-Augustin, 10, Paris.
S'adresser à M. Auguste ROTH, directeur particulier de la Compagnie l'*Espérance* à Bastia, 28, boulevard Paoli.

AVIS
Tout propriétaire qui aurait besoin de faire réparer des égouts n'a qu'à s'adresser à M. Nardelli, rue de Castagno, 2.

ANCIEN CABINET PRADÈRE
PIERRE SABATE
Chirurgien-Dentiste du Lycée
SUCCESSEUR
DENTS & DENTIERS
(Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS
sans douleur
14, rue de l'Opéra,

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir ses nombreuses clientèle d'avoir à se mettre en garde contre certains charlatans ambulants — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières nuisibles à la santé pour la fabrication de dents artificielles.

Demandez dans tous les Cafés : La CÉDRATINE de la Maison L.-N. MATTEI et Cie, liqueur très appréciée des gourmets.

AVIS
M. Pierre PETROLACCI, herblantier-chaudronnier, 3, rue Miot, a l'honneur de prévenir sa clientèle qu'il vient d'attacher à son atelier un ouvrier mécanicien spécialiste pour la réparation des pompes à eau et à bière, robinets plongeurs, irrigateurs et injecteurs, lampes à pétrole et à huile; réparation et pose d'appareils à l'acétylène. Travaux soignés à des prix très modérés.

ASTHME et CATARRHE ESPIC

LOTERIE DES ENFANTS TUBERCULEUX
ORGANISÉE — SAINT-POL-s/-MER
3 GROS LOTS
250.000 f
50.000-20.000
TABLEAU COMPLET DES LOTS :
1 lot de... 250.000 fr. 250.000 fr
1 — ... 50.000... 50.000
1 — ... 20.000... 20.000
2 lots de. 5.000... 10.000
10 — ... 1.000... 10.000
20 — ... 500... 10.000
500 — ... 100... 50.000
536 lots 400.000 fr.
TIRAGE
10 JUILLET 1902

Transports directs entre Bastia et les ports du Nord
Pour LONDRES, ANVERS, HAMBOURG
Le vap. anglais *Ruby*, chargera vers le 20 Juin.
Pour LIVERPOOL
Le vap. anglais *Maiorese*, chargera vers le 18 juin.
Pour frêt s'adresser à
Arthur C. Southwell, Bastia.

THÉOPHILE ROEDERER & Cie
VINS DE CHAMPAGNE
REIMS
MAISON FONDÉE EN 1864
M. Damiani vendra l'excellent champagne **Roederer** à 5 fr. 50 la bouteille aux consommateurs, les acheteurs du gros jouiront d'un escompte spécial.
Au prix modique de 5 fr. 50 la bouteille, les buveurs de champagne ne boiront plus désormais que le **Roederer**, champagne le plus exquis entre tous.
Angle des rues Miot et Napoléon.
M. Simon Damiani fait savoir que M. Casanova, représentant de commerce, le représente dans l'arrondissement d'Ajaccio.

Veuve F. Agostini et Fils
Place Saint-Nicolas et Cours Sébastiani, Bastia
Porcelaines — Verreries — Faïences
Articles de Ménage
Grand assortiment de Couronnes funéraires
Bicyclettes TERROT
Pose d'appareils d'acetylène
Un mécanicien est attaché à la maison

LIBRAIRIE OLLAGNIER
PREMIÈRE COMMUNION
GRAND ASSORTIMENT
DE
LIVRES DE MESSE
ET DE PIÉTÉ
en maroquin du Levant, cuir Russe chagrin premier choix, ivoire, os, etc
CHOIX D'IMAGES
ET D'EMBLÈMES
en parchemin, ivoire, dentelle, soie, etc.
CROIX et MÉDAILLES
PORTE-MONNAIE DUCHESSE
BOURSES ET ÉTUIS
CHAPELETS
(Haute Nouveauté)



Mme FAITH GEORGES WOOD
Dentiste anglais
reçoit du 1er au 9 de chaque mois dans cabinet, 1, rue de l'Opéra, au 1er étage, en face les magasins Orengo.

LE SEUL
Journal illustré des Dames qui publie environ sept gravures inédites de Modes, Travaux de Mains etc., par année est
LA SAISON
30, Rue de Lille, Paris
Un numéro spécimen envoyé gratuitement sur demande
(8 francs l'an)

PHARMACIE Centrale du Nord
LE MEILLEUR MARCHÉ DE TOUT PARIS
132 et 134 Rue Lafayette
CATALOGUE FRANCO SUR DEMANDE
Dépôt Général du PEIN GAFFARD

ESSAYEZ ESSAYEZ
CHICORÉE BOULANGÈRE
La Meilleure des Chicorées Françaises
Exigez le Paquetage
CROISSANT
CARBON DUVERGER CAMBRAI
Dépositaires pour l'Exportation, M. CANDELA Fernand, 48, rue de la République, Marseille.

AVIS IMPORTANT
La Savonnerie Corse a l'honneur d'informer MM. les négociants de l'intérieur qu'en présence de la mauvaise volonté évidente des négociants en gros à encourager l'industrie corse, elle leur vendra directement ses savons au prix du gros.
A partir de ce jour les prix de vente au comptant seront les suivants pour marchandise prise à l'entrepôt ou en gare de Bastia.
Savon extra *Le Bastiais*, 21 fr. la caisse de 100 morceaux de 500 gr. ou 50 k.
Savon de ménage l'*Arbouse*, 18 fr. la caisse de 100 morceaux de 500 gr. ou 50 k.

MAUX DE JAMBES
VARICES — DARTRES
DÉMANGEAISONS — PLAIES
ULCÈRES — ECZÉMAS
Guérison assurée — Soulagement immédiat
par
L'EAU PRÉCIEUSE

60 ANNÉES DE SUCCÈS
HORS CONCOURS
MEMBRE DU JURY PARIS 1900
Alcool de Menthe
DE RICQLÈS
USAGE

ASTHME CATARRHE, OPPRESSION CRISES DE SUFFOCATION
Immédiatement soulagés et guéris à la longue par
le PAPIER BARÉ et les CIGARES BARÉ
1 fr. 60 la Boîte de Cigares ou le Papier.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et La Farge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.
FERS A PLANCHER
Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard de Cardo, 1.

VOS CHEVEUX
Ne tomberont plus et repousseront
PAR L'USAGE DU MERVEILLEUX
PÉTROLE HAHN
Le Trésor de la Chevelure
Parfum exquis
EMPLOI SANS DANGER
Flacons 2 fr. 50 et 4 fr. Pharmaciens, Parfumeurs, Coiffeurs
Refuser les imitations souvent dangereuses, toujours inefficaces
F. Vilbert, Concessionnaire, 47, avenue des Ponts, LYON
Dépôt spécial : R. GARNIER, pharmacien à NICE

MAISON L.-N. MATTEI ET Cie
Produits Recommandés
La Cédratine, le « nec plus ultra des liqueurs. » — L'Amaro Mattei, le meilleur des apéritifs connus à ce jour
Le Vin du Cap-Corse au Quinquina, Quinquina supérieur.
Eaux-de-Vie de vin et de marc depuis 1880, « very selected. »
« Sirops : Groseille, Grenadine, Orgeat, Citron, pur sucre.
Cigarettes de toutes sortes, sans colle, faites à la main et à la machine.
Petites Exquises à 50 centimes la boîte. — L'excellent Cigare Mattei, le meilleur, à 10 centimes.

Demandez partout LA CÉDRATINE de la Maison L.-N. MATTEI & Cie
Liqueur apéritive, digestive et stomachique dont l'usage journalier assure la santé, la vigueur et la longévité

27e ANNÉE — JEUDI 5 JUIN 1902 — N° 135

00273

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois	
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.	Union Postale, et autres Pays : le port en sus.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

FÊTE D'AUJOURD'HUI : Saint Boniface.
SOLEIL : (heure normale)
LEVER, 3 h. 54 m. — COUCHER, 7 h. 8 m.
LUNE : NOUV. le 5 — PREM. QUART., le 12
FÊTE DE DEMAIN : SACRÉ CŒUR DE JÉSUS.

4 Juin

LA FIÈVRE APHTEUSE

Cette affection éminemment contagieuse a causé en 1901 de grands ravages en Corse ; elle a encore certaines tendances à réapparaître, aussi je crois de mon devoir de donner aux éleveurs et aux bergers surtout, quelques conseils pour préserver leurs troupeaux de la maladie ou pour réduire au minimum les pertes qu'elle cause.

Tout d'abord, ce qu'il y a de bien certain, c'est que la fièvre aphteuse est contagieuse ; cette idée de la contagiosité, admise aujourd'hui universellement, est quelquefois contestée dans notre pays. C'est une grave erreur qui a eu pour tous ses adeptes les conséquences les plus désastreuses. Ni les fourrages, ni les pâturages ne peuvent donner l'affection, ils ne peuvent agir que comme véhicules du contage.

Dès que la maladie apparaît dans une commune, les troupeaux contaminés doivent être isolés très rigoureusement ; l'isolement n'est guère pratique pour les petits ruminants que sous forme de cantonnement. Il ne faut pas croire qu'un troupeau soit suffisamment isolé d'un autre, parce qu'un mur de la hauteur d'un homme sépare les deux bergeries ; tous ceux qui ont été aux prises avec la fièvre aphteuse ne peuvent avoir des doutes à cet égard. On doit cantonner les troupeaux malades, dans des pâturages isolés, interdire aux animaux sains les chemins ou sentiers parcourus par les malades et réciproquement, de rapporter cette mesure (l'isolement) que quinze jours après la disparition du dernier cas de maladie.

Toutes les fois que la chose est possible, les personnes préposées aux soins à donner aux animaux malades, ne doivent avoir aucun contact avec les animaux sains ; car si la désinfection des mains est facile, celle des chaussures l'est beaucoup moins ; celles-ci constituent un danger de contamination pratiquement indélébile.

On peut, sans danger aucun, vendre pour la consommation publique, le lait des animaux, aphteux, pourvu qu'on ait utilisé pour le traire des tubes trayeurs et qu'on l'ait fait préalablement bouillir.

L'article 30, paragraphe 9, du Règlement d'administration publique du 22 juin 1882, permet également la vente de animaux malades pour la boucherie ; leur viande n'est pas insalubre.

Ces dispositions qui concilient l'intérêt général avec l'intérêt privé, sont reproduites dans la loi de 1898 sur le Code rural.

Les matières fécales ne doivent pas être déposées sur les voies publiques ; elles doivent être arrosées avec l'un des liquides désinfectants prescrits par l'arrêté ministériel du 1er avril 1898. Le lait de chaux, préparé au moment de l'emploi avec de la chaux vive dans la proportion de 10 pour 100, est très pratique parce qu'on peut se le procurer un peu partout.

Ce qui importe surtout, c'est de faire savoir aux intéressés que jusqu'à présent il n'existe aucun traitement spécifique de la fièvre aphteuse. Il y a quelque temps on vantait la méthode d'un médecin français le docteur Jarre ; aujourd'hui on parle surtout de celle du docteur Bacelli. Ce dernier essaya d'abord les injections intra veineuses de quinine, dans le traitement du paludisme ; ensuite dans celui de la syphilis, il utilisa les injections intra-veineuses d'une solution légère de sublimé E fin, devenu Ministre, il a essayé encore les injections intra-veineuses de sublimé dans le traitement de la fièvre aphteuse. Grâce à une coïncidence heureuse, cette méthode parut donner au début des résultats favorables, et aussitôt la plupart des journaux politiques et agricoles italiens, célébrèrent à l'envi la grande découverte du « génial fils de Rome. » Ils ont été malheureusement suivis dans cette voie par quelques journaux français.

Or, non seulement le traitement de Bacelli est inefficace, mais il peut être dangereux. Certains sujets possèdent à l'égard du mercure, une sensibilité telle qu'ils succombent à une intoxication mercurielle. Nocard, celui-là même qui, au Congrès de Londres soutint si brillamment, à l'encontre de l'opinion de Koch, la théorie de l'unicité de la tuberculose humaine et bovine, déclare qu'il lui a été impossible de noter « une différence quelconque dans la durée et la gravité de la fièvre aphteuse, sur les animaux traités et sur ceux qu'il avait conservés sans traitement à titre de témoins. » Degive de Bruxelles, Lorenz du duché de Hess Darmstad, Kitt de Munich, Furtous, chef du service vétérinaire de Roumanie, sont arrivés à des conclusions analogues.

Enfin, en Italie même, la Société royale et Académie vétérinaire italienne, réclamait, en janvier 1902, « des expériences publiques sérieusement contrôlées pour établir la valeur exacte du traitement de la fièvre aphteuse par les injections de sublimé, les dangers qu'il peut présenter et les moyens de les éviter. » M. le ministre Baccelli a répondu par une fin de non recevoir, parce qu'il ne veut absolument pas faire de la « médecine d'Etat » !

En l'état actuel de la science, mieux vaut s'inspirer uniquement des conclusions adoptées par l'Académie de médecine de Paris, à la suite de la discussion d'un rapport sur le traitement de la fièvre aphteuse.

« Quand la maladie sévit dans une commune, les cultivateurs n'ont des chances de préserver leurs bœufs, eux qu'en appliquant avec une extrême rigueur les mesures prescrites par les lois et règlements sanitaires ; quand elle s'est montrée dans leurs exploitations, les seuls moyens de diminuer ses ravages, consistent :

1° A donner la maladie en même temps à tous les animaux de l'étable infectée ; on y parvient aisément en badigeonnant la bouche des animaux sains, avec de la salive des animaux malades ; le plus souvent, les animaux contractent ainsi la forme bénigne de l'affection, de beaucoup la moins grave ; on diminue ainsi, dans une proportion considérable, la durée de l'épizootie et aussi le temps pendant lequel l'étable infectée doit rester soumise aux mesures sanitaires toujours gênantes et onéreuses.

2° A soumettre les animaux malades au traitement hygiénique, depuis longtemps classique ; lavages antiseptiques de la bouche, des mamelles et des pieds, répétés aussi souvent que possible, la nature de l'antiseptique employé ayant beaucoup moins d'importance que les soins apportés à l'exécution des lavages ; suppression des aliments durs, paille, fourrages, grains, exigeant une longue et complète mastication ; interdiction absolue de faire prendre même de force des aliments même liquides pour éviter leur pénétration dans les voies respiratoires ; emploi méthodique et raisonné des laxatifs et des diurétiques pour entretenir la régularité des fonctions digestives et urinaires.

3° A utiliser les tubes trayeurs pour vider les mamelles malades et à faire bouillir le lait recueilli avant de le livrer à la consommation des personnes ou des jeunes animaux. »

J'ajouterai que les frais du service sanitaire ne sont pas à la charge des éleveurs ; ceux ci doivent seulement acheter eux-mêmes les médicaments nécessaires.

Ces mesures si simples, appliquées avec persévérance, donnent d'excellents résultats ; il n'est par culièrement agréable de citer le cas du troupeau de Casabianda, composé de 500 têtes environ (jeunes et adultes) Deux agneaux seulement sont morts, tous les autres sujets ont guéri. Le traitement consistait à laver deux fois par jour les éruptions aphteuses de la bouche et des mamelles avec une solution boriquée à 4 pour 100, celles des sabots avec une solution de sublimé à 1 pour 2000. Ce brillant résultat, tout à l'honneur de MM. Puccinelli et Fratoni, doit être un exemple encourageant pour tous les éleveurs.

D'une manière générale, les pertes très réelles causées par la fièvre aphteuse en Corse, tiennent moins à la gravité de la maladie qu'au retard apporté dans le traitement des malades. Je n'ignore pas, que dans certains départements, les Pyrénées-Orientales notamment, la fièvre aphteuse a revêtu des formes très graves ; contre une malignité heureusement exceptionnelle, il faut avoir recours à des mesures également exceptionnelles.

C'est dans ce but que le ministre de l'agriculture, l'honorable M. Jean Dupuy, a fait construire, à Alfort, un laboratoire spécial, où une pléiade de savants, sous la direction du Professeur Nocard, étudient la fièvre aphteuse pour trouver les moyens de la combattre plus efficacement. Il est à souhaiter que leurs études soient bientôt couronnées d'un heureux résultat pour le plus grand bien de l'humanité et pour le plus beau renom de la science française.

L. D.

Expériences sous-marines

5 juin 1304. — Le pape Boniface VIII étant venu à mourir, et l'intervention papale en Corse, en faveur du roi d'Aragon, risquant de disparaître avec lui, Jacques II envoie deux ambassadeurs, Vitale de Villanova et Guglielmo della Corra, auprès du nouveau pontife Benoît X, pour jurer, en son nom, fidélité aux dispositions de la convention relative à l'investiture des fiefs de la Corse et de la Sardaigne, traitée avec Boniface.

Benoît, qui n'avait aucun intérêt à infirmer cet acte de son prédécesseur, donna à Jacques II, roi d'Aragon, une nouvelle investiture de la Corse et de la Sardaigne.

Cette confirmation eut lieu solennellement en présence des cardinaux et des ambassadeurs Aragonais.

CE QUE SERA LE PROCHAIN MINISTÈRE

Le *Figaro* a ouvert une enquête auprès des membres du Parlement sur le point de savoir :

1° Quelle sera l'orientation politique au début de la nouvelle législature.

2° Si un ministère de concentration républicaine, composé de radicaux et de progressistes, pourra être constitué, ou s'il y aura nécessité de refaire un ministère identique au ministère actuel.

Le *Figaro* publie dans un de ces derniers numéros la réponse qu'il a reçue de M. Toussaint Malaspina, député de Calvi.

Voici cette réponse.

M. Malaspina
Député de la Corse

Nous avons été à la bataille dans des conditions sans précédent dans notre histoire parlementaire. Jamais on ne vit pareil déchaînement d'injures. Jamais l'argent ne joua un rôle aussi apparent et aussi scandaleux. De là, chez nos amis, de légitimes colères qui se traduiront par la seule sanction qui soit aux mains du Parlement, l'invalidation. On pourra alors se compter et faire le premier départ. Aucun républicain ne reculera devant cette mesure de défense républicaine et de salubrité publique.

Pensez-vous qu'on puisse trouver un meilleur terrain d'entente.

Aurons-nous un ministère de concentration ? Pour vous dire net mon sentiment, je crois qu'il s'impose si le cabinet actuel s'en va, mais avec une concentration très à gauche Je n'envisagerai donc pas les deux autres combinaisons, ministère radical et ministère modéré. Je les crois également impossibles. Reste une dernière solution, la plus naturelle de toutes : maintenir ce qui existe. Le parti républicain veut garder à sa tête le chef aimé qui l'a mené à la victoire ; le pays tout entier lui a donné une investiture nouvelle ; il ne comprendrait pas son éloignement du pouvoir. C'est un lourd fardeau après trois années de bataille, on a bien droit au repos. Mais l'heure n'est pas sûrement, et je crois l'homme de devoir qu'est le président du Conseil à il restera.

T. MALASPINA.
Député de la Corse

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

L'ASSAINISSEMENT de la Côte orientale de la Corse

Projet de loi

présenté au nom de M. EMILE LOUBET, *Président de la République française, par* M. JEAN DUPUY, *ministre de l'agriculture.*

EXPOSÉ DES MOTIFS (*Suite*)

Suppression du droit de préemption

Par dérogation à la législation en vigueur sur l'expropriation, l'article 7 du projet de loi supprime le droit de préemption.

Cette disposition s'impose par suite de la fréquence de l'état d'indivision de la propriété et du défaut de précision dans l'établissement des droits des propriétaires. Lorsque, après le dessèchement du petit marais de Battaglia (commune d'Aleria) qui a coûté environ 10.000 francs, on voulut dresser un rôle des charges respectives des propriétaires indivis dans l'entretien, la somme des parts d'indivision revendiquées qui devait nécessairement être égale à l'unité, atteignit le nombre de 3, et les propriétaires en arguèrent pour décliner tout payement (1). L'Etat se trouvant au nombre des propriétaires, voulut user de son droit de sortir de l'indivision ; les recherches présentèrent une telle complication que l'Administration de l'Hydraulique agricole attribuant l'inanité de ses efforts à son incompétence relative en cette matière spéciale, sollicita les bons offices de l'Administration des Domaines ; mais celle-ci reconnut bientôt que la difficulté de l'opération était bien intrinsèque et conclut à l'ajournement (Décision de M. le Ministre des finances en date du 21 janvier 1893). Or, il s'agit ici d'un des plus petits marais de la Corse et si l'aliénation ultérieure devait être subordonnée à l'issue de la procédure en sortie de l'indivision et à l'exercice du droit de préemption, elle soulèverait des difficultés insurmontables qui auraient pour conséquence un ajournement indéfini de cette aliénation et par suite, de la mise en culture.

Plan d'opérations

Après avoir exposé les principes généraux sur lesquels s'appuie le projet de loi, nous devons entrer dans quelques détails sur les procédés par lesquels on compte arriver à la réalisation matérielle de l'assainissement.

Les travaux qui ont fait l'objet des avant projets consacrés à chacun des marais du littoral oriental comprennent les catégories d'opérations suivantes :

1° Régularisation du lit des cours d'eau dans la partie basse ;

2° Fixation des foci et embouchures ;

3° Comblement, débroussaillement et égouttement des marais ;

4° Régularisation des cuvettes des étangs ;

5° Adduction d'eau potable.

En raison des différences notables que ce programme présente avec celui des travaux usités sur les marais du continent, on croit opportun de donner ici quelques indications très succinctes sur la nature et l'objet des opérations projetées.

1. Régularisation du lit des cours d'eau

Les cours d'eau de la Corse [illegible] rolement, dans leur partie supérieure [illegible] rapidité [illegible] à Travers [illegible] urs Sébastien [illegible] obt brûlés par [illegible] la partie inférieure [illegible] CES d'eau torrentiels, sont [illegible] dants pour former un vaste cône de déjection. Les crues, en arrivant dans la partie basse, trouvent un exutoire trop restreint par rapport à la diminution de pente et dont l'insuffisance est encore souvent accrue par les alluvions du lit ;

(1) « Sur les 18.800 familles qui constituent la population de la Corse, il en est à peine 2.000 qui n'aient aucune part à la propriété du sol. Malheureusement, le petit domaine de chacun des possesseurs se compose de parcelles d'inégale valeur dont le nombre augmente avec la fortune foncière. 218.800 propriétaires se partagent les 850.000 divisions parcellaires du sol, avec les communes et l'Etat. La nécessité d'une enfilure extensive et le besoin absolu de hautes murailles de clôture destinées à protéger sur les diverses parcelles contre les ravages du bétail errant, viennent accroître les besoins généraux d'une propriété excessivement morcelée. »
(Adolphe Joanne. — *Géographie de la Corse*).

celui-ci n'étant généralement pas encaissé dans la région d'aval, les crues s'étalent sur les rives et, lorsqu'elles se retirent, les poches, nones et cavités naturelles du terrain restant pleines et se transforment en foyers pestilentiels.

Le remède est tout indiqué, il consiste dans la rectification, dans le curage du lit inférieur et dans son endiguement. Les produits du curage seront employés à construire les digues, parfois perreyées ou simplement clayonnées,

Dans le lit ainsi amélioré, l'écoulement des eaux d'hiver produira des chasses qui empêcheront le retour de l'encombrement et réduiront le curage à un simple travail d'entretien. Mais ce lit ainsi rectifié restera encore insuffisant pour l'écoulement des grandes crues extraordinaires. Pour ce motif, on n'endiguera généralement qu'une rive du cours d'eau, celle dont la protection présente le plus grand intérêt agricole. On laissera les crues s'épandre sur l'autre rive où le séjour momentané des eaux n'aura que peu d'inconvénients, et sauf à y combler les poches dangereuses.

2 Fixation des foci et embouchures

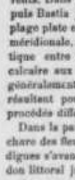
Un même procédé de fixation sera employé pour les communications des étangs avec la mer qui sont désignées, ainsi que quelques faux-bras des cours d'eau, par l'expression locale de foci et, pour les embouchures de fleuves, proprement dites (1).

Ces exutoires sont obstrués par le cordon littoral que forme l'apport des sables accumulés par la houle sous l'influence du vent régnant du Sud-Est. Ils se déplacent donc progressivement vers le Nord; c'est là une règle expérimentale uniforme tout le long de la côte orientale et le déblaiement du cordon au droit de l'exutoire serait sans effet, tant parce qu'il se reformerait, qu'à cause de l'instabilité de l'embouchure. Le déplacement de celle-ci continue vers le Nord jusqu'à ce que la rencontre d'un obstacle naturel ou même l'extrême déviation du lit s'opposent à la continuation de cette marche et dès lors, l'embouchure est fixée d'elle-même. Mais à la première tempête littorale et parfois même sous l'influence d'une crue, le sol sablonneux est bouleversé, l'embouchure est brusquement reportée vers le Sud et en même temps éparpillée en plusieurs bras dont aucun ne peut fournir un débit assez puissant pour faire chasse dans le cordon sablonneux littoral.

Le problème consiste donc à fixer artificiellement ces foci et embouchures et à les disposer de telle sorte qu'elles puissent rompre le cordon littoral ou du moins prévenir sa formation au droit de chacune d'elles.

Or, la côte orientale présente le long de son parcours deux aspects très différents. Dans la partie septentrionale, depuis Bastia jusqu'à Solenzara, c'est une plage plate et sablonneuse. Dans la partie méridionale, au contraire, la côte, granitique entre Solenzara et Portovecchio, calcaire aux environs de Bonifacio, est généralement rocheuse et accore. De là résultent pour ces deux parties, deux procédés différents.

Dans la partie Nord de la côte, l'embouchure des fleuves sera encaissée entre des digues s'avançant en mer, au delà du cordon littoral jusqu'à une profondeur suffisante pour que l'action de la houle sur l'accumulation des sables y soit insensible. Ces digues sont construites en terre [illegible] de leur encastrement dans la [illegible] se continuent dans la traversée [illegible]chements formés de blocs [illegible]tificiels [illegible] qu'il existe [illegible] direction à proximité [illegible]



[illegible] Pour la tra- [illegible]ce, et toujours [illegible]n mer jusques et y [illegible] la marine. Ce coffrage sera en bois dans la partie découverte et en fer dans la partie profonde jusqu'au musoir, pour éviter les ravages du taret.

Sur les plages où un dragage permet de trouver le rocher à une faible profondeur, ce coffrage pourra être complètement supprimé. Tel sera fréquemment le cas dans la région du Brusc.

Mais dans l'étude des avant-projets, on a, dans la plupart des cas, fait l'économie de la digue rive droite. La digue Nord, en effet, est partout indispensable pour fixer l'embouchure, puisque, ainsi qu'on l'a expliqué plus haut, c'est toujours vers le Nord que celle-ci se déplace. Quant à la digue Sud, qui a uniquement pour objet d'empêcher l'obstruction de l'embouchure par les matériaux que charrie la houle Sud-Est, elle peut être supprimée si le débit de l'embouchure est suffisant pour faire chasse et si les matériaux charriés sont sableux et assez meubles pour être entraînés par le cours d'eau. C'est le plus grand nombre de cas. On n'a donc prévu la digue Sud que pour les cours d'eau qui débouchent sur une plage de galets et pour ceux qui, débouchant sur une plage de sable, n'ont qu'un débit insuffisant pour faire chasse.

Dans la partie méridionale, à partir de Solenzara, le procédé de fixation consiste à utiliser la nature rocheuse de la côte pour dévier et encaisser la nouvelle embouchure en tranchée et la faire déboucher autant que possible sur un cap to[illegible]ches assez avancé en mer pour défier l'obstruction produite par la houle. L'embouchure sera ainsi invariablement fixée.

(1) L'ingénieur Bourgougnon, auteur d'intéressantes études sur la Corse, constate que dans le langage populaire il est souvent fait confusion entre les foci et les embouchures.

Gazette Ajaccienne

Syndicat des garçons limonadiers

La corporation des garçons limonadiers et de restaurants s'est réunie à l'effet de s'ériger en syndicat.

Cette première réunion s'est passée dans le calme le plus absolu.

Après avoir écouté attentivement la lecture des statuts que leur avait rédigés le dévoué citoyen, M. Jean Malberti, il a été procédé à l'élection du bureau.

Tout d'abord, M Jacques Stephanopoli, conseiller municipal, est nommé président d'honneur.

M. Stephanopoli, prévenu de cette marque de sympathie, se rend au siège de la réunion — et en quelques mots bien sentis, il conseille aux syndiqués de se solidariser, non pour faire la guerre au patronat, ce qui serait une bêtise, mais de travailler loyalement et honorablement pour tous leurs intérêts.

Patrons et ouvriers ont besoin de s'entendre, dit-il, car la prospérité des uns, fait aussi la prospérité des autres.

Vos statuts, très compréhensibles du reste, ajoute M. Stephanopoli, vous disent assez ce que vous avez à faire.

Allez donc de l'avant et secourez-vous, les uns les autres. Je vous remercie de m'avoir nommé votre président d'honneur, — pour vous marquer la sympathie que je professe pour votre société, j'assisterai à toutes vos réunions, heureux, si je pourrai vous être utile.

Après avoir applaudi M. Stephanopoli, l'on procède au dépouillement des bulletins de vote

Sont élus :

Président, M. Charles Muselli.
Vice-président, M. Guillaume Massimi.
Trésorier, M. Cardolacci.
Secrétaire, M. Francesconi Antoine.
Econome, M. Romani.
Commissaire, M. Battesti Ignace.

Le bureau étant définitivement constitué, la discussion s'engage sur le placement des fonds de la société.

MM. Stephanopoli et Malberti donnent des conseils qui sont agréés par l'assemblée, qui les remercie de leur bienveillance.

Heureux de se solidariser dans un but humanitaire, les membres du syndicat se séparent pour se réunir de nouveau jeudi soir.

Nécrologie

C'est avec regret que nous apprenons [illegible]chon (Bruxelles), ces jours derniers.

Avec lui disparaît une de ces figures [illegible]ajaciennes les plus aimées, les plus connues. Son caractère affable, aimant, bon, avait su s'attirer l'estime et l'affection de tous ses concitoyens.

Nous enregistrons avec douleur la mort de celui que des soins constants n'ont pu conserver à l'affection de sa femme dont nous renonçons à dépeindre la douleur et de ses enfants qui le pleureront toujours.

Nous nous associons à la perte cruelle que la famille Petiot vient d'éprouver en lui envoyant, l'expression de notre douloureuse sympathie et nos plus sincères condoléances.

Pierre S.

Revue Hebdomadaire

Paris le 31 mai 1902.

Les dispositions du marché sont très satisfaisantes cette semaine et un grand nombre de valeurs finissent en reprise. Nos Rentes ont été particulièrement favorisées : le 3 0/0 s'est avancé à 101.45 et le 3 1/2 à 102.05. Les établissements de crédit sont très fermes, notamment le Crédit Lyonnais qui [illegible] à 1644.

Nul doute que le marché de la Route Brésilienne s'chargeant encore lorsque l'inscription à Paris aura été demandée. Il y a là un élément qui n'est pas négligeable pour les porteurs de 4 1/2, Chemins étrangers.

L'action de la Cie Urbaine d'Eclairage par le Gaz Acétylène est recherchée à 279 fr en raison du privilège qu'elle confère aux actionnaires actuels dans la souscription aux 30.000 actions nouvelles, à raison de 3 nouvelles pour anciennes. L'émission de ces actions offertes à 185 fr. aura lieu du 1er au 9 juin au siège social, à Paris, 45 rue Lafayette et à la Banque du Comptoir 14 rue Laffitte.

On nous assure que, d'un rapport que le consul de France à New York aurait adressé au gouvernement au sujet de la Cie des Bassins Pétrolifères de Sainte-Marie, il résulterait que « Durant le premier trimestre de cette année, le Consul aurait constaté qu'il avait été livré aux raffineurs : 48.861 barils d'huile et qu'il en restait encore dans les réservoirs de la Compagnie, 3.361 représentant une valeur de Fr. 82.450.50. Le Consul estimerait qu'avec le nombre de puits en activité, on pourrait distribuer Fr. 336.000 de dividende par an ».

Hausse générale des Fonds Etrangers La Rente Serbe à 8/0 Unifiée est demandée au comptant à 89.40, à Bruxelles, 3 0/0 99.75. Capital et Dividende Nationale Financière en progrès à 46.30 et 45. Capital et Dividende Internationale de Tramways 43.75 et 45.25. Capital Haut-Fourneaux 460. Part Belge-Roumaine de Transports mieux à 41 et la Privilégiée Usines Delin lundi à 35 fr.

Bonne tenue des Chemins Français.

Information Financière. — La Société Générale des Sucreries et de la Raffinerie d'Egypte, société anonyme au capital de 22.500.000 francs, va procéder à une émission de 44.000 Obligations à 6/0 de 500 francs, dont le produit est dest ne principalement à la conversion des 57.228 obligations à 5 0/0, restant en circulation. Ces Obligations, jouissance du 1er Juillet 1902 sont émises à Fr 485,25 et remboursables au pair en 50 ans par tirages annuels, elles rapportent un intérêt annuel de 20 francs, net de tous impôts présents et futurs.

Cour d'Assises

Audience du 4 juin

Présidence de M. le conseiller FLACH

Meurtre

L'accusé qui comparaît aujourd'hui devant le jury appartient à une honorable famille de Propriano: il est âgé de 25 ans; ses antécédents sont irréprochables, il est même muni du diplôme de bachelier.

Il se serait rendu coupable, de complicité avec son père qui garde encore la campagne, d'un crime de meurtre commis dans les circonstances ci-après :

Acte d'accusation

Leonetti Jean dit Feretto et Leonetti Marc-Antoine, cultivateurs à Propriano avaient affermé de la commune de Fozzano, dans la plaine de Tavaria, deux lots de prairies qu'ils exploitaient séparément. Compris dans un même terrement et simplement séparés par des bornes, les deux lots sont desservis par un chemin les reliant à la route de Belvedere-Campomoro, auquel Leonetti Jean ne peut aboutir qu'en empruntant un passage sur le fond de Leonetti Marc Antoine.

Le 13 juillet 1900. M. Duport, régisseur du domaine de Sripidi auquel Leonetti Jean avait vendu sa récolte de foin, voulut traverser avec sa charette le terrain de Leonetti Marc-Antoine. Ce dernier s'y opposa formellement. Informé de cet incident Leonetti Jean alla trouver M. Duport, s'engageant à assurer personnellement le passage des charettes sur le fond voisin. Le 16 du même mois, Leonetti Jean et fils Paul, armés de fusils, se présentent donc M. Duport à [illegible] Ils dirigent vers le pré [illegible] Leonetti Marc-Antoine. Au moment où la première charrette y pénétrait, Leonetti Marc-Antoine, armé d'un fusil, enjoignit au voiturier Tramoni de ne pas aller plus loin

Le conducteur s'arrêta. Survinrent alors Leonetti Jean et son fils Paul qui déclarèrent que la voiture passerait et au même instant ils en prirent la direction et excitèrent l'attelage qui se mit en marche. Leonetti Marc-Antoine leur barrant le passage demanda à parler à M. Duport, resté en arrière avec l'autre charrette. Mais les Leonetti très surexcités s'y refusèrent et tentèrent de nouveau de se frayer un chemin. Alors une fusillade très nourrie se fit entendre. Marc-Antoine alla s'abattre à quelques mètres plus loin et tandis que Jean, blessé lui même, criait à son fils : « A quoi sers-tu ? » Celui-ci répliquait : « Je l'ai mal ajusté ! »

Cette scène sanglante ne dura que quelques minutes. Les Leonetti ne tardèrent pas à prendre la fuite et lorsqu'on s'empressa autour de Marc-Antoine pour lui prodiguer ses soins, on ne put que constater sa mort. Baignant dans son sang, le corps de la victime présentait deux plaies, l'une sur le bord gauche du sternum et l'autre à la région du thorax. La participation des Leonetti père et fils au crime est évidente.

L'information a établi que le premier coup de fusil a été tiré par Leonetti Paul. Leonetti père garde toujours la campagne, son fils s'est constitué au commencement du mois d'avril.

Interrogatoire

M. Aubert, substitut du procureur général, soutient l'accusation.

Me Decori est chargé de la défense de l'accusé.

Avant que M. le Président procède à l'interrogatoire de Leonetti Paul, Me Nivaggioli demande acte à la Cour de ce qu'il se porte partie civile au procès, au nom de la veuve de la victime.

Leonetti invoque dans son interrogatoire un système de légitime défense. Il n'a pas fait feu le premier ; il n'a tiré sur Leonetti Marc qu'après que celui-ci avait déchargé par deux fois les canons de son fusil sur son père d'abord et sur lui ensuite.

Audition des témoins

Les témoins confirment leurs déclarations écrites. L'accusé a fait assigner deux témoins à décharge, parmi lesquels le maire de Fozzano, qui vient déclarer que le lot affermé par la victime était grevé d'une servitude de passage au profit du lot affermé par le père de l'accusé

Réquisitoire

M. Aubert expose rapidement les faits du procès. Les témoins de vue sont catégoriques ; l'un d'eux affirme que c'est l'accusé Leonetti Paul qui a fait feu le premier ; l'autre déclare que ce n'est certainement pas la victime qui a fait feu la première. Que le père de l'accusé eût ou non un droit de passage, peu importe! le procès n'est pas là, car les tribunaux civils sont spécialement institués pour statuer sur des contestations de ce genre. Les jurés n'hésiteront donc pas à retenir la culpabilité de l'accusé, qui aurait eu, dans tous les cas, le tort grave de s'être fait justice lui-même.

La partie civile

Me Nivaggioli prend ensuite la parole.

L'honorable avocat n'a pas de peine à établir la matérialité des faits et à justifier ainsi la constitution de partie civile qui s'est produite au cours des débats.

Me Nivaggioli explique ensuite, à Messieurs les jurés l'origine du procès ; il démontre que l'accusé n'avait pas le droit d'exercer la servitude de passage au point où il entendait faire passer ses charrettes chargées de foin. Dans tous les cas la conduite de la victime, dans la matinée du 16 juillet 1900, a été, de tous points, digne d'éloges et on ne peut lui reprocher aucun acte de violence. Tout démontre que l'accusé a fait, le premier, usage de l'arme dont il était porteur et le malheureux Leonetti Marc, blessé à mort, avait le droit et le devoir de ripposter. En terminant, l'honorable défenseur, met en garde les jurés contre les conséquences terribles d'un verdict d'impunité ; les parents de la victime pourraient se livrer à de justes représailles s'ils pouvaient acquérir la certitude que dans notre malheureux pays on peut impunément se faire justice soi-même.

Plaidoirie

Me Decori s'étend longuement sur les antécédents irréprochables de son client, dont la conduite et la réputation protestent contre l'accusation dont il est l'objet.

L'éminent avocat donne lecture d'une lettre qui lui a été adressée par M. le Principal du collège d'Ajaccio qui affirme que Leonetti a laissé dans cet établissement d'excellents souvenirs. La gendarmerie, le maire de Propriano et M. le juge de paix d'Olivetto sont d'accord pour déclarer que Leonetti avait d'excellentes habitudes et se faisait remarquer par son caractère doux et paisible. Se basant sur la déposition du maire de Fozzano, Me Decori établit que c'est à tort que la victime voulait s'opposer à ce que le père de l'accusé exerçât un droit certain. La procédure établit à l'évidence que c'est la victime qui la première prend une attitude agressive ; il donne aux mulets attelés à la charrette un violent coup de fusil à la tête et il couche ensuite ses adversaires en joue. Les détonations ont été simultanées, et les jurés se trouvent en présence, dans cette affaire, d'un véritable duel. Leonetti Paul en faisant feu a exercé un droit que la loi elle-même lui reconnaît ; il a sauvé sa propre existence et celle de son père sérieusement compromise. Leonetti Jean a été en effet grièvement blessé. Me Decori fait un pressant appel à la justice de Messieurs les jurés et il sollicite, en termes émus, l'acquittement de son client qui s'impose à tous égards.

Le Verdict

M. le président des Assises fait savoir à Messieurs les jurés qu'il leur pose d'office la question de provocation.

Reconnu coupable de complicité de meurtre provoqué, Leonetti Paul est condamné à 4 ans de prison.

La Cour statue ensuite sur les conclusions prises par Me Nivaggioli, et faisant droit à ces conclusions, elle condamne Leonetti Paul à payer à la partie civile la somme de 1 franc à titre de dommages-intérêts réclamée par la veuve de la victime.

Audience d'aujourd'hui :

Montauti Dominique, Raffanelli Narcisse, Cicheri Ange, demeurant à Bastia, sont qualifiés.

Ministère public, M. Angeli, avocat général.

Défenseurs, Me de Caraffa, Morotti, Mozer.

Cette affaire occupera deux audiences.

Plus d'Espoir

A Vincent, près de rendre l'âme,
On mande un docteur entendu ;
Vite il interroge sa femme :
— Usait-il du Congo, Madame ?
— Hélas ! non — Cet homme est perdu.

Petite Gazette

VARIATIONS ATMOSPHÉRIQUES DU 4 JUIN

Thermomètre. — 7 heures du matin. + 19 7 à midi : 22-6. 6 heures du soir, + 1y 1. Maxima. + 23 . minima, + 17 5

Baromètre. — 7 heures du matin. 763 mm. midi, 762 mm. 6 heures du soir. 763 mm

Vent. — 9 h. du matin S. E. faible.
2 h. du soir, id.

Etat du ciel, clair.
Etat de la mer, belle.
Hauteur des eaux : matin, + 0,42 soir + 0 43
Pluviomètre, 2 9 heures du matin mm.

Le Temps

Brusquement la température s'est élevée ; du soir au lendemain, les vêtements d'hiver sont devenus insupportables. Mai a été un mois de giboulées, join anticipe sur juillet Nous ne sommes pas les seuls à souffrir de ces brusques variations ; New York et Londres en souffrent bien plus que nous. Le thermomètre a atteint, en peu d'heures, une élévation anormale. Il y a eu, sur les bords de la Tamise des cas d'insolation, et comme les Anglais ont un peu perdu la tête, soit à propos du couronnement du roi, soit à propos de la fin de la guerre du Transvaal, si le soleil vient aussi leur taper dessus, nous pourrions bien avoir la guerre en Europe !

Nos Représentants

M. Gabrielli, député de Sartène, a demandé à faire partie du groupe de l'Union démocratique.

A l'arrivée

M. le Chef d'escadron Vogt, sous-directeur à la direction d'artillerie de Bastia.

Chiens qui mordent

Le jeune Natalia Maurice, âgé de 6 ans, a été mordu par un chien, sur la promenade des Quais.

Cet enfant a été atteint de trois morsures aux reins qui, fort heureusement, sont sans gravité.

Ceci montre qu'il est urgent de débarrasser la ville, sans plus tarder, des nombreux chiens errants qui la sillonnent.

La sécurité même des gens se trouve compromise, car les chiens peuvent devenir dangereux pendant les grandes chaleurs.

Qu'attend-on pour rouvrir les portes de la fourrière, et pour rétablir le service du « clapacan » : qu'il y ait quelque personne mordue par des chiens hydrophobes ?

A Erbalunga

Dimanche prochain on célébrera avec le plus grand éclat la fête de Saint-Erasme, patron de la paroisse et des marins.

La Ligue Bastia se y est invitée et elle fera entendre, à cette occasion, ses meilleurs morceaux.

A 10 heures, messe solennelle en musique ; à 3 heures vêpres suivies de la procession.

A 9 heures, du soir concert sur la place publique ; retraite aux flambeaux.

Baigneurs sans caleçons

L'été approche et l'on ressent déjà le besoin d'aller à la baignade. Mais il y a des baigneurs qui ne se gênent pas pour étaler leur nudité aux yeux des promeneurs. C'est ce qui est arrivé hier au sieur B. Bastien qui, tranquillement, se séchait au soleil sur les quais Sud du vieux port dans une complète nudité.

L'agent Bertrand qui était allé faire un tour de ce côté lui a dressé procès-verbal pour outrage public à la pudeur.

Le plus grand bien

Limoges, le 4 mai 1901. Je souffrais de maux d'estomac depuis longtemps, et l'usage des Pilules Suisses m'a fait le plus grand bien. Depuis que j'en prends je ne sens plus aucun malaise. André Pellegry (Sig. lég.)

Avis

M. Passani Antoine-Félix, surveillant militaire à Cayenne (Guyane française) a l'honneur de prévenir le public qu'il ne répond plus, à partir de ce jour, des dettes que pourrait contracter Mme Passani, née Marie Antonelli, son épouse, demeurant à Bastia chez ses parents.

Au port

Le voilier *Providence*, capitaine Martelli, est parti pour Calzarello.

— Le voilier *Antoine Ficcioni*, capitaine Gioli, est arrivé de Golfe Juan, avec 15 tonnes.

Objet trouvé

Il a été trouvé un paletot de bébé brodé et doublé de soie.

Le réclamer au bureau du journal.

Avis

M. Pesso, l'artiste peintre bien connu, est visible tous les jours à l'Hôtel de France.

Achat de Cocons

M. L.-P. Luciani à Francardo est acheteur de COCONS à des prix très avantageux.

Epicerie à céder

Bien achalandée, place de l'Hôtel-de-Ville, pour cause de départ. S'adresser au bureau du journal.

Fondeur de cloches

M. Valentino Ferri, fondeur de cloches, arrivera à Bastia très prochainement. Les personnes qui auraient besoin de ses services devront s'adresser à M. Nonce Pesso, ferblantier, au Vieux Port.

Aux agriculteurs

Ingénieur agricole, 34 ans, architecte paysagiste, très au courant des reboisements, drainages, irrigations, mise en valeur de terres incultes. Vignes, etc., demande place de régisseur dans grande propriété de la Corse. Cautionnement au besoin. Réponse A. S. bureau du journal.

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Olivieri Xavier. — Olivieri Joseph.

Société A. Devichi et Cie

En vertu d'un acte sous seing privé enregistré, une Société en commandite simple a été formée entre le sieur Auguste Devichi, demeurant 41, Boulevard Paoli, et le sieur Georges Hochard, demeurant à Paris, 3, villa Michon.

Cette Société, qui aura une durée de 3 ans renouvelables, s'occupera de la culture, de l'achat et de la vente de fruits et primeurs et autres denrées d'alimentation.

La raison sociale est : A. Devichi et Cie ; la signature sociale appartient à M. Devichi qui est seul gérant-responsable.

DEMANDEZ PARTOUT
la chicorée extra
MOKA CASIEZ
5 mises hors concours
12 diplômes d'honneur et grands prix
Casiez-Bourgeois, à Cambrai
S. Lic. Sirella, Agent général pour la Corse
Dépôt à Bastia : rue St-François, 2.

BOURSE DE PARIS

	3 juin	4 juin
Ancien 3 p. 0/0 ancien	101.60	101.50
— 3 p. 0/0 amorti.	101.00	100.80
— 3 1/2 0/0 . . .	102 40	102.70

Dépêches de Nuit

SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE SPÉCIAL

TRIBUNAL CIVIL DE LA SEINE

LE PROCÈS HENRY-REINACH

Troisième audience

La 1re chambre du tribunal civil de la Seine s'est occupé aujourd'hui du procès Henry-Reinach.

L'audience de ce jour a été exclusivement consacrée à la plaidoirie de Me Lallier, qui est chargé de soutenir les intérêts de M. Joseph Reinach.

Les débats de cet interminable procès ont été renvoyés en continuation à demain.

LA PLUS GRANDE Escroquerie du siècle!

AFFAIRE HUMBERT-GRAWFORD

L'instruction

M. Leydet, juge d'instruction, n'a interrogé personne aujourd'hui.

— Il a consacré cette journée à l'examen des dossiers de cette colossale escroquerie.

M. Leydet a envoyé plusieurs commissions rogatoires en province.

L'enquête faite par M. Roy, commissaire aux délégations, a relevé de nouvelles dettes s'élevant à une somme de plusieurs millions.

Romain Daurignac à Lille et à Athènes

M. Gérôme, chef de la sureté de Lille, a adressé un rapport à M. Leydet, dans lequel il rend compte que Romain Daurignac était à Lille la veille de l'ouverture du coffre-fort.

L'Echo de Paris affirme que le commissaire de police Pochard se trouve à Athènes, et qu'il a réussi à se mettre en rapport avec Romain Daurignac.

EN ITALIE

L'ANNIVERSAIRE de la mort de Garibaldi

L'anniversaire de la mort du héros italien a été célébré cette année, à Caprera, avec une solennité inusitée.

Le comité central de Rome, sous la présidence effective du député Pais-Serra, ancien colonel garibaldien, avait organisé un pèlerinage imposant dans lequel figuraient les délégations garibaldiennes, démocratiques et libérales du royaume.

Les présidents d'honneur étaient : pour l'Italie, M. Zanardelli, président du conseil des ministres, et le prince Prospero Colonna, maire de Rome ; pour la France, M. Lockroy.

La délégation française chargée de représenter la démocratie française à cette importante cérémonie, était composée de M. Desmons, vice-président du Sénat, de M. Berand, sénateur, de M. Jean Aicard et de plusieurs représentants de la presse parisienne.

Les municipalités de Dijon et de Nice avaient envoyé des délégations.

La Grèce, la Roumanie, l'Espagne et l'Albanie étaient également représentées au pèlerinage de Caprera.

00274

LA Démission du Cabinet

Au Journal Officiel

Le Journal Officiel publie une note disant que tous les ministres sont démissionnaires, mais qu'ils continueront à s'occuper de l'expédition des affaires jusqu'à la nomination de leurs successeurs.

Lettre DE M. WALDECK-ROUSSEAU à M. LOUBET

Le Journal Officiel publie également la lettre que M. Waldeck-Rousseau a adressée hier soir, au président de la République.

Voici les principaux passages de cette lettre :

« Notre programme est aujourd'hui accompli entièrement.

« Les agitations violentes qui menaçaient l'ordre public ont désormais pris fin.

« La République, en dépit des efforts sans précédent de ses adversaires, est sortie plus que jamais victorieuse de cette dernière épreuve.

« Une majorité plus forte, mais qui ne sera pas moins unie, assure le maintien et le développement de nos institutions.

« Mes forces qui n'ont point égalé ma bonne volonté, ne me permettent pas de conserver plus longtemps des fonctions qui exigent une activité de tous les instants.

Les Nationalistes

Nouvelle démission à la *Patrie Française*

La *Petite République* annonce que M. Fernand Brunetière vient de donner sa démission de membre du Comité supérieur de la ligue de la « Patrie Française ».

LE DÉSASTRE de la Martinique

Nouvelle éruption de la Montagne Pelée

Une violente éruption de la montagne Pelée s'est produite. On annonce que les cratères du Nord de la montagne vomissent des torrents de boue.

Les gens occupés à incinérer les cadavres, à Saint-Pierre, ont dû fuir sous une pluie de vapeurs et de cendres.

On a entendu des détonations provenant du volcan et on a vu sortir d'épais nuages de fumée.

La rivière Blanche est de nouveau en torrent de boue chaude et fumante.

Les souscriptions

La souscription du ministère des Colonies en faveur des sinistrés de la Martinique atteint aujourd'hui la somme de 2 109.804 francs.

Les Morts du Jour

M. Duvaux

M. Duvaux, ancien député, ancien ministre de l'instruction publique, est mort ce matin, à Paris, à l'âge de 75 ans.

Elève de l'Ecole normale supérieure en 1849, agrégé des lettres en 1855, professeur de troisième au lycée de Nancy, il fit partie de l'opposition dans cette dernière ville sous l'Empire.

Conseiller municipal et conseiller général de Nancy, en 1871, il fut député et envoyé à Besançon. Il préféra quitter l'Université.

En député en 1876, pour la 1re circonscription de Nancy, il prit place sur les bancs de la gauche républicaine avec qui il vota. Après l'acte du 16 mai, il fut un des 363 députés des gauches réunies qui refusèrent un vote de confiance au ministère de Broglie.

M. Jules Ferry, rentré au ministère de l'instruction publique dans le cabinet du 31 janvier 1883, se l'adjoignit comme sous secrétaire d'Etat.

M. Duvaux devint lui-même ministre de l'instruction publique, le 7 août 1882, dans le cabinet Duclerc, et s'attacha à consolider les réformes entreprises par son prédécesseur. Il garda ce portefeuille jusqu'à la constitution du nouveau ministère Jules Ferry, le 21 février 1883.

M. Duvaux ne s'est pas représenté aux élections du 22 septembre 1889, et, depuis il a abandonné complètement la vie politique.

Il a été décoré de la Légion d'honneur sur la proposition du grand chancelier.

COMBINAISON MINISTÉRIELLE

Le président de la République a commencé aujourd'hui ses consultations en vue de la formation d'un nouveau Cabinet.

Il a eu à cet effet un long entretien avec le président du Sénat et le président de la Chambre des députés.

M. Valdeck-Rousseau a conféré longuement avec le président de la République.

Dans les milieux politiques et dans les couloirs de la Chambre, il est très sérieusement question de la combinaison Combes.

M. Combes aurait la présidence du Conseil avec le portefeuille de l'Instruction publique.

LA PAIX AVEC LES BOERS

Les réjouissances

Depuis dimanche soir des scènes d'orgie et de joie se renouvellent sans cesse.

La circulation est devenue impossible à Londres. Les rues sont encombrées par la foule des manifestants.

Les voitures, pavoisées de drapeaux anglais, circulent nuit et jour.

Le son assourdissant des cloches se mêle à celui, plus assourdissant encore, des petites trompettes.

De toutes parts, les hourras répondent aux hourras. Les mac-jacks sont brandis au-dessus de toutes les têtes. Hommes et femmes des faubourgs de l'Est-Sud dansent des gigues sans mesure, au milieu des bourgeois effarés, pendant que des plumes de boa les aveuglent et les agacent de leurs soudains attachements.

Lettre de Botha à ses troupes

Le général Louis Botha vient d'adresser une lettre bien touchante à ses troupes.

Il les remercie du fond du cœur de leur dévouement qui ne lui a jamais fait défaut, et les invite à servir loyalement leur nouveau gouvernement.

Le président Kruger

Le bruit court dans les milieux officiels de Londres que l'Angleterre proposera au président Kruger de le transporter dans le Sud de l'Afrique, à la condition qu'il consente à se retirer dans ses fermes.

Les délégués boers

Soixante délégués boers ont pris part à la discussion du traité de paix.

Six délégués seulement ont refusé de signer ledit traité.

nouveau généralissime de l'armée anglaise

On annonce que le général Littleton est désigné pour remplacer le général Kitchener comme commandant en chef les troupes anglaises dans l'Afrique du Sud.

EN ALLEMAGNE

Au Reichstag

On a commencé hier, au Reichstag, la discussion de la convention sur les sucres.

Les discours du comte de Bülow et du comte Posadowsky ont occupé toute la séance.

EN EGYPTE

L'anniversaire de Magenta

La colonie française et la colonie italienne d'Alexandrie ont tenu à célébrer aujourd'hui l'anniversaire de Magenta.

GRANDE ALBERGO

GIAPPONE

Livourne

Le Propriétaire du *Grande Albergo Giappone* a l'honneur d'informer le public que pour prévenir le juste désir de sa clientèle et faire face à toutes les exigences, il vient d'agrandir son Hôtel en y ajoutant un nombre considérable de chambres, meublées comme les autres de tout le confortable moderne.

Cette augmentation de chambres lui permet de faire des conditions à *ne craindre aucune concurrence* ; car il peut donner des chambres à tous les prix, c'est-à-dire : *celles pour une personne de 2 à 4 francs, celles pour deux, de 3 à 7 francs* y compris la lumière électrique et le service. En outre, selon le séjour plus ou moins prolongé, il accordera de très grandes facilités.

P. Cianfanelli

Machines à coudre Helvétia

Boulevard Paoli, 14, Bastia

Machines Perfectionnées pour Familles, Ateliers, Cordonnerie, Sellerie.

NOUVEAUTÉ

Machine oscillante cousant en avant en arrière

La dernière création

Atelier spécial pour l'ajustage et les réparations des machines à coudre de tous les systèmes, exécutées par un mécanicien de la fabrique Suisse de Lucerne.

Travail soigné — Prix modérés

Cotons et fils en bobines et en écheveaux, cordonnets soie extra pour tous travaux à la machine. Aiguilles extra supérieures, accessoires et pièces de rechange de marque pour tous systèmes.

Il est incontestable que les machines Helvétia, par leurs perfectionnements et leur fini, sont supérieures à tous les autres systèmes de machines à coudre. Démonstration tous les jours. — Grandes facilités de paiement. — Forte remise au comptant.

Bastia, rue Sébastien-Vincent, 10 bis

CE SOIR **GLACES**

BIÈRE GRUBER
à 20 c. le Bock

Gramophone-Concert
— Dernière Merveille du Siècle —

Prochainement, distribution d'Eventails.

ACHAT DE COCONS

à des prix très avantageux

Antoine Lenzi et Cie
Tratteria e Finchitoria Toscana
Au Nouveau-Port, 10a du Cap, 4, Bastia

Les propriétaires de cocons feront bien de le consulter avant de vendre leur marchandise.

SYPHILIS
TRAITEMENT VÉGÉTAL
Dépôt à St.-Denis (Seine), 1, Boulevard Pereire
Les Pilules Végétales du Docteur RYANS, Docteur-Médecin de la Faculté de Paris, guérissent radicalement et rapidement les Syphilis les plus invétérées, même celles qui ont résisté aux traitements mercuriels. Elles sont inoffensives et n'exigent aucun régime. Elles ne font pas tomber les dents, ne font pas mal à l'estomac, ne font pas maigrir, ne font pas suer, ne font pas cracher, ne font pas mal aux reins, ne font pas mal à la vessie, ne font pas mal à la tête, ne font pas mal aux yeux, ne font pas mal aux oreilles, ne font pas mal aux jambes, ne font pas mal aux pieds, ne font pas mal aux mains, ne font pas mal aux bras, ne font pas mal aux épaules, ne font pas mal au dos, ne font pas mal au ventre, ne font pas mal aux poumons, ne font pas mal au cœur, ne font pas mal aux intestins, ne font pas mal aux reins, ne font pas mal à la vessie, ne font pas mal à la tête, ne font pas mal aux yeux, ne font pas mal aux oreilles, ne font pas mal aux jambes, ne font pas mal aux pieds, ne font pas mal aux mains, ne font pas mal aux bras, ne font pas mal aux épaules, ne font pas mal au dos, ne font pas mal au ventre, ne font pas mal aux poumons, ne font pas mal au cœur, ne font pas mal aux intestins.

Etude de Me Dapelo
AVOUÉ
près le Tribunal Civil de Bastia

Assistance judiciaire
(Délibération du 6 décembre 1900)

D'un jugement par défaut rendu par le Tribunal de première instance de Bastia, le huit novembre 1901, enregistré et signifié ;

Au profit du sieur Poggi François, ouvrier cordonnier, demeurant et domicilié à Bastia ayant Me Dapelo pour avoué,

Contre la dame Jassois Annonciade, épouse Poggi, ménagère, demeurant et domiciliée à Bastia, défenderesse défaillante,

Il a été extrait ce qui suit :

Par ces motifs, le Tribunal, le Ministère Public entendu, accorde défaut contre Jassois Annonciade épouse de Poggi François et pour le profit, prononce le divorce entre les dits époux aux torts de la femme.

Condamne la défenderesse défaillante aux dépens dont distraction en faveur du Trésor.

Pour extrait :
L. DAPELO, *avoué.*

L'un des rédacteurs gérant,
MATTHIEU OLLAGNIER.
Bastia. Imprimerie Ollagnier.

PRÊTS d'argent sur signature, à toutes personnes solvables, 4 0/0. Achat de Valeurs Diverses non connues en Banque ni en Bourse. Ecrire *Caisse Agricole*, 23, rue aux Ours, Paris.

AVIS

MM. S. Luporini et J. Carli, fabricants de cordages, ont l'honneur de porter à la connaissance de leur nombreuse et fidèle clientèle, qu'ils se sont associés, et s'engagent à livrer aux acheteurs des marchandises toutes de bonne qualité, à des prix défiant toute concurrence.

Un entrepôt est situé rue de l'Opéra, 15, près M. Gozzani, voiturier.

AFFAIRE EXCEPTIONNELLE

A céder dans une sous-préfecture de la Haute-Garonne, Hôtel avec service de voitures publiques et particulières, grandes remises et écurie, anciennes maison possédant une bonne clientèle sans concurrences, tenu depuis 30 ans par titulaire, 6.000 fr. nets à placer par an.

S'adresser pour tous renseignements Herard, rue Montagne Ste Geneviève, 6, Paris.

☞ Ne pas oublier que l'AMARO MATTEI est utile pendant l'été et indispensable pendant l'hiver

☞ Demandez dans tous les Cafés LA CÉDRATINE de la Maison L.-N. MATTEI et Cie, liqueur très appréciée des gourmets.

Demandez partout le **Eau-de-vie du Mirador.** Dépositaire : Simon Damian, angle des rues Miot et Napoléon, 31, rue de l'Opéra et 9, Boulevard du Palais.

LIBRAIRIE OLLAGNIER

Nouveauté
CHARLES-TIMOLÉON PASQUALINI
Choses du Siècle et Choses du Cœur
Préface de
Jules Claretie
Avec portrait de l'Auteur
Un magnifique volume de 352 pages
Prix : 4 50 ; franco : 5.10

AVIS

M. Bruschini a l'honneur de prévenir le public que son bureau de renseignements et placement de domestiques, nourrices, filles, maisons, animaux, est situé rue Napoléon, 21.

AMÉRIQUE

Départs réguliers tous les mois pour les Antilles, Trinidad, Colon, etc.

Traversée rapide; confortable toutes classes.

Pour fret et passages s'adresser à M. A. Padovani, agent de *La Valoe*, Nouveau Port, Bastia.

Feuille de Mûrier à vendre

S'adresser à L. N. Mattei et Cie, Bastia.

Transports directs entre Bastia et les ports du Nord

Pour LONDRES, ANVERS, HAMBOURG
Le vap. anglais *Ruby*, chargera vers le 20 Juin.
Pour LIVERPOOL
Le vap. anglais *Maiorese*, chargera vers le 18 juin.
Pour fret s'adresser à
Arthur C. Southwell, Bastia.

HOTEL D'EUROPE
ADÉLAIDE COLOMBANI
Bastia — 3 et 5, rue de l'Opéra — Bastia
Cet Hôtel se recommande par sa belle situation, au centre de la ville, à proximité des principaux établissements.
Il possède, en outre, un superbe jardin éclairé à l'acétylène, où les clients peuvent prendre leur repas pendant l'été.
Banquets — Noces — Festins
Pension à des prix modérés

ENGRAIS POUR TOUTES CULTURES
Superphosphates d'Os et Minéraux
Dosages garantis sur facture
LOUIS LACHÈVRE
MARSEILLE, 27, rue des Princes, MARSEILLE
DÉCHETS DE VIANDE à 6 fr. les 100 kilos
On demande des représentants

Veuve F. Agostini et Fils
Place Saint-Nicolas et Cours Sébastiani, Bastia
Porcelaines — Verreries — Faïences
Articles de Ménage
Grand assortiment de Couronnes funéraires
Bicyclettes TERROT
Pose d'appareils d'éclairage
Un mécanicien est attaché à la maison

Pour l'AMARO MATTEI plus de réclame; Messieurs, demandez-le aux Dames

MÉDICATION PHOSPHATÉE
VIN DE VIAL
Lacto-phosphate de Chaux - Quina - Suc de Viande
ANÉMIE-CHLOROSE-CONVALESCENCE
VIAL FRÈRES, Pharmaciens, 36, Place Bellecour, LYON

L'AMARO MATTEI
EST UTILE PENDANT L'HIVER ET INDISPENSABLE PENDANT L'ÉTÉ

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.

Mme FAITH GEORGES WOOD
Dentiste anglaise
reçoit du 1er au 9 de chaque mois dans cabinet, 1, rue de l'Opéra, au 1er étage, en face les magasins Orenga.

☞ Le meilleur Cigare à 10 centimes se trouve chez CHIARI, Bastia.

Posit. ass. de 8.000
dans Aes Pompes Funèbres Paris, à M' bien 25 à 45 ans disposant de 40.000 dont moitié de suite. Pressé. R. d. ag. S'adresser MAILLARD, rue Laffitte, 48.

RAGUENEAU
TLF. des TUILERIES 11
CRASTILLE) - PARIS
POUR IMPRIMER SOI-MÊME
Appareils, Encres, Papiers pour tous travaux d'Imprimerie
SPÉCIMEN FRANCO

LE MONITEUR DE LA MODE
paraissant tous les Samedis
20 PAGES GRAND FORMAT
LE PLUS ANCIEN ET LE PLUS ARTISTIQUE DES JOURNAUX DE MODES
CONTIENT :
PLUS DE MODÈLES NOUVEAUX
PLUS DE TRAVAUX D'AIGUILLE
PLUS DE LITTÉRATURE
PLUS DE RECETTES DE CUISINE
PLUS DE RENSEIGNEMENTS
QU'AUCUN AUTRE
3 MOIS : 4 francs — UN AN : 16 francs
EDITION B : contenant une Gravure coloriée et un Patron découpé dans les P. P. et G. P.
3 MOIS : 8 fr. 50 — UN AN : 32 francs
ADEL-GOUBAUD, Editeur, 7, rue des 4-fils-prolongée
USAGE
IMPRIMERIE CARTOUCHERIE H. Charles, 12, rue J.-J.-Rousseau, Paris

Vient de paraître le **MAL de MER**
Comment on s'en préserve
D'après les nombreux questionnaires ou documents reçus de tous les points du globe par la Ligue contre le Mal de Mer (siège central 52, Rue Port-Royal, PARIS), documents qui ont été compulsés par le Comité, C'est le résultat de ce vaste referendum, ce sont les moyens de guérison trouvés pour eux-mêmes par de nombreux adhérents, que contient cet ouvrage. Prix 3 fr.

Source du Chalet
LA MEILLEURE DU
BASSIN DE VICHY
Recommandée par tous les Docteurs dans les maladies du Foie et de l'Estomac.
La plus riche en bicarbonate de soude.
Dépôt général : Maison DELPINO, négociant à Bastia, 10 Paoli, 27.

ESSAYEZ ESSAYEZ
CHICORÉE BOULANGÈRE
La Meilleure des Chicorées Françaises
Exigez le Paquetage CROISSANT
CARDON DUVERGER CAMBRAI
Dépositaire pour l'Exportation, M. CANDOLI FERNAND, 46, rue de la République, Marseille.

Le Courrier de la Presse
AVEC 4 SOUS (20 CENT. PAR JOUR) FAIRE FORTUNE
Gros lot 500.000
1 sou 20 centimes (QUATRE SOUS p. j.) on participe aux SIX tirages annuels, lots de 500.000 fr., 250.000 fr., 100.000 fr., 50.000 fr. Le souscripteur a droit à l'intégralité des lots sans aucune retenue, serait-il de 500.000 francs. Celui qui ne recoit pas favorisé est assuré de toucher toujours au sûr presque trois fois ses versements. — Ecrire et demander la notice explicative au Directeur de la Caisse générale, 30, rue Baudin, Paris.

FERS-A PLANCHER
Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Aciers artificiels.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard de Cardo, 1.

MAISON L.-N. MATTEI ET Cie
Produits Recommandés
La Cédratine, le « nec plus ultra des liqueurs. » — L'Amaro Mattei, le meilleur des apéritifs connus à ce jour
Le Vin du Cap-Corse au Quinquina, Quinquina supérieur.
Eaux-de-Vie de vin et de marc depuis 1880, « very selected. »
« Sirops : Groseille, Grenadine, Orgeat, Citron, pur sucre.
Cigarettes de toutes sortes, sans colle, faites à la main et à la machine.
Cigarettes Egyptiennes à 50 centimes la boîte. — L'excellent Cigare Mattei, le meilleur, à 10 centimes.

Demandez partout LA CÉDRATINE de la Maison L.-N. MATTEI & Cie Liqueur apéritive, digestive et stomachique dont l'usage journalier et régulier, facilite toutes les fonctions de l'organisme.

27e ANNÉE — VENDREDI 6 JUIN 1902 — N° 136

00275

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Petite divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Diverses, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois	
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.	UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS le port en sus.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

LE CALENDRIER

FÊTE D'AUJOURD'HUI : Sacré cœur de Jésus.
SOLEIL : (heure normale)
Lever, 3 h. 54 m. — Coucher, 7 h. 8 m.
LUNE : Nouv, le 5 — Pre ier quart, le 12
FÊTE DE DEMAIN : Saint Robert.

5 Juin

Les Noms de nos Navires de Guerre

Ce serait une étude intéressante à faire que celle des différents noms que, depuis l'organisation de la marine française, on a donnés à nos navires de guerre ; ce serait un travail assez curieux que celui de rechercher les influences qui entraînaient dans le choix de telle ou telle autre désignation, le fonctionnaire ou le comité chargé de baptiser nos vaisseaux.

Les souvenirs mythologiques ont inspiré, pour une bonne part, les appellations dont il s'agit. Plusieurs étaient acceptables ; ainsi on comprend qu'un bâtiment porte les noms de la *Thétis*, la *Sirène*, le *Neptune*, le *Trident*. Le choix est moins heureux quand il s'arrête sur *Melpomène*, que les gabiers illettrés traduisaient par *Belle-Poumelle*, mais encore quand on décore une frégate montée par de joyeux lurons du nom langoureux d'*Iphigénie*, ou de la chaste décomination de *Vestale*.

On devrait aussi se montrer plus circonspect quand on inflige à des navires des qualifications ronflantes auxquelles les vicissitudes de la guerre peuvent donner de cruels démentis. Pourquoi appeler par exemple *Formidable* un navire que les progrès incessants, quotidiens de la construction navale doivent fatalement démoder ou reléguer au second rang, dans le cours de quelques années ? N'y a-t-il pas quelque chose de présomptueux, de bravache, à décorer des navires, de noms tels que *Redoutable*, *Tonnant*, *Dévastation*, *Foudre*, *Invincible*, *Intrépide* ? Ne devrait-t-on pas songer que les hasards de la fortune si capricieuse pourraient les faire tomber dans les mains de l'ennemi, et du même coup dans le ridicule ?

On a fait aussi des emprunts à l'astronomie. De tous temps la flotte a possédé une *Comète*, elle a même possédé une *Uranie*. Pourquoi ? Mystère ! Il a été et il est beaucoup plus naturel de recourir à l'ichtyologie, et on n'est pas choqué le moins du monde de voir inscrits à la poupe, les vocables de *Requin*, *Narval*. On n'est pas non plus choqué des emprunts faits au règne des oiseaux. L'*Aigle*, l'*Alcyon*, la *Mouette* sont bien portés. Il ne faudrait cependant pas sortir de la liste des oiseaux de mer, et l'on ne sait trop pourquoi des frégates ont été désignées sous les noms de la *Perdrix*, la *Belle Poule*. Ces volatiles n'ont en effet rien de guerrier, ni de maritime.

On admet, par contre, sans difficulté, que des navires s'appellent la *Pique*, la *Lance*, l'*Espadon*, le *Yatagan*. On admet encore plus qu'ils portent les noms des marins illustres, bien qu'en ces derniers temps on ait quelque peu abusé de noms d'amiraux, fort bons serviteurs, mais n'ayant jamais franchi l'échelon qui mène à la gloire. On comprend aussi que nos navires perpétuent le souvenir de nos grands hommes, et qu'un croiseur cuirassé porte le nom de la grande héroïne française *Jeanne d'Arc*. Mais pourquoi semble-t-on encore hésiter à faire revivre dans la flotte le nom de Napoléon ?

Cette oi-enationale effraie encore un petit clan de politiciens ; qu'on en fasse avec ces nasséahondes mesquineries, et que le *Napoléon* vienne se ranger à côté du *Charlemagne*, cette autre gloire française que Guillaume tente chaque jour de confisquer au profit des Tentons ! On a fait revivre le souvenir de Brennos dont le : *Væ victis !* ne fut rien moins que chevaleresque n'eût-il pas mieux valu raviver celui du grand homme qui dort aux Invalides son dernier sommeil ? Dans ce réveil d'un passé splendidement glorieux, on a piteusement reconnu le nom de *Charles Martel*, c'est fort bien, et nous applaudissons des deux mains. Heureuse encore la dénomination du *Gaulois* qui rappelle nos ancêtres les Celtes.

Comme toujours, il est arrivé, au moment du régime de la Terreur, que la politique a mis son vilain museau dans l'affaire. C'est alors qu'un vaisseau de ligne a été affublé du titre grotesque de *Sans Culotte* ; il est difficile de voir un rapport quelconque entre un vaisseau de 80 canons, et le vêtement qui couvre la moins noble partie des humains.

Il faut rendre justice à la troisième République ; elle n'a pas, jusqu'ici, commis de pareilles sottises. Elle a bien voulu rendre hommage à deux de nos contemporains célèbres : Gambetta et Ferry, on ne peut qu'approuver tout en souhaitant qu'on s'arrête dans cette voie. Quelques moralistes, rongeurs-de-cuir au ministère de la marine, ont entrepris une nouvelle série. On a commandé aux divers chantiers de France, de nouveaux cuirassés qui se nommeront la *Démocratie*, la *Liberté*, la *Justice*, la *Vérité*. Etant donné que, d'après Montesquieu, la vertu est de l'essence du régime républicain, l'intention qui a présidé à ces dénominations est louable ; n'est-elle pas un peu prud'hommesque ? On rit volontiers dans notre beau pays de France, et les lustres ne manquent ni dans nos régiments, ni dans nos équipages. Voyez-vous le cuirassé *Vérité*, monté par des marins marseillais ou gascons ? Il ne manquerait que plus d'y ajouter le garde côtes la *Tempérance* avec un équipage normand ou breton ?

Un ex-timonier du Latin.

ÉPURATEURS DES CORSES

6 juin 1565. — Jean André Doria arrive en Corse avec des galères pour rapatrier les Espagnols que le Roy d'Espagne avait envoyés dans notre île, afin d'aider les Génois à la soumettre.

Ces soldats espagnols se signalèrent par mille cruautés ; en compagnie de nos oppresseurs ils brûlèrent nos villages et égorgèrent nos ancêtres.

NOMINATIONS ET PROMOTIONS

M. Laurelli Cyprès, ex-adjudant au 38e régiment d'infanterie, à la recette d'Angoustrine (Pyrénées-Orientales), 1er tour.

— Le second maître canonnier Francesch, est destiné au *Brennus*, pour remplir les fonctions d'instructeur des élèves de la marine marchande.

— M. Giudicelli Alfred, ex-sergent-fourrier au 3e régiment d'infanterie à Mont-Agel (Alpes-Maritimes) 1er tour.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

L'ASSAINISSEMENT de la Cote orientale de la Corse

Projet de loi

présenté au nom de M. EMILE LOUBET, *Président de la République française*, *par* M. JEAN DUPUY, *ministre de l'agriculture.*

EXPOSÉ DES MOTIFS (*Suite*)

3. Comblement, débroussaillement et égouttement des marais

Les deux opérations susmentionnées, si nécessaires qu'elles soient, ne sont, en quelque sorte, que préparatoires et corrélatives de celle-ci dont elles assureront l'effet. Il s'agit ici, des marais proprement dits, c'est-à-dire, des parties où le séjour alternatif des eaux sur une épaisseur toujours faible favorise la production des miasmes délétères, et où une végétation spéciale formée tantôt de plantes sodiques, prêles et carex, tantôt de genêts et joncs, tantôt par un maquis de tamarix, lentisques, myrtes, bruyères, arbousiers et autres plantes frutescentes ou arborescentes, reflet l'humidité dans le sol et ajoute son effet à celui du défaut de voies d'écoulement.

Le procédé habituel, consistant à couvrir la superficie marécageuse, d'un réseau de canaux d'égouttement de divers calibres aboutissant à un émissaire, ou tronc commun, et à protéger le périmètre contre l'envahissement des eaux extérieures par des digues et canaux de ceinture, ne peut pas être uniquement employé ici parce que, sur la superficie totale de près de 2.800 hectares à transformer, 1.400 hectares environ sont à un niveau inférieur à celui de la mer, en sorte que l'écoulement de leurs eaux par la gravité est actuellement impraticable.

Deux procédés se présentent pour remédier à cette situation. Le premier est la transformation en polder comportant l'élévation des eaux par des moyens mécaniques, système qui fonctionne de temps immémorial en France dans les *Moëres* du département du Nord, ainsi qu'en Belgique et qui a donné en Hollande des résultats universellement connus. Le second procédé consiste à élever le niveau du sol des marais par le comblement.

On n'a pas adopté le premier système dans le projet actuel. Le littoral de la Corse se prêterait mal à la création de polders. La dissémination des marais et l'abondance des eaux extérieures exigeraient des installations nombreuses et puissantes dont l'établissement et l'entretien seraient fort coûteux. Il y aurait, d'ailleurs, en hiver une période où il serait difficile de lutter contre l'abondance des eaux, ce qui n'aurait pas d'inconvénient avec l'eau douce, car on pourrait alors abandonner le terrain à une submersion temporaire en dehors de la période de culture, mais le séjour, même momentané, de l'eau soumâtre sur des terrains déjà salés aurait pour effet de rendre toute culture impossible. Au surplus, d'après les idées émises en 1865 par M. Boitel, inspecteur général de l'Agriculture, qui avait reconnu dans l'étang del Sale un des points les plus favorables à la création d'un polder en Corse, les ingénieurs dressaient pour cet étang un projet qui fut exécuté de 1874 à 1878 et qui, en tant que desséchement, a réussi ; mais cet essai n'a donné que des résultats peu encourageants, précisément parce qu'on n'a pas réussi à dessaler le sol d'une manière assez efficace pour le mettre en état de culture, opération qu'il faut considérer comme inséparable de toute entreprise de desséchement.

Reste donc le comblement, œuvre dispendieuse, mais inévitable pour les 1.400 hectares de marais inférieurs au niveau de la mer. On s'est attaché à réduire la dépense par deux moyens. On se procurera les déblais par des dragages effectués dans les cuvettes centrales à fond sableux ou peu compact, qui seront ainsi approfondies, couvertes d'une nappe d'eau permanente et par suite conseront d'être insalubres, et ces déblais seront refoulés mécaniquement sur les parties à surélever ; ce procédé qui, lorsque l'opération se prête à son emploi, donne une économie considérable, sur les transports par charrois, est aujourd'hui d'un usage courant.

Il a été notamment employé dans ces dernières années, en France, pour le comblement des marais de Bruges, près de Bordeaux, en Europe, aux dragages d'entretien du port de Brême, à l'exécution du canal de Gand à Terneuse, aux dragages de l'Escaut, et dans l'un des ports de la Crimée, en Afrique pour le creusement du chenal de Sfax et l'enlèvement des vases qui encombraient le port de Tunis.

115 FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

GERFAUT

par CHARLES DE BERNARD

XXII (Suite)

Lorsqu'elle jouait encore avec sa passion, elle avait peu pensé à Christian ; elle eût trouvé puéril de faire intervenir l'idée tutélaire de son mari dans un divertissement sans danger selon elle ; puis, lorsque voulant briser son jouet elle l'avait trouvé de fer, et qu'il s'était métamorphosé dans sa main en un joug de plus en plus tyrannique, elle avait appelé à son aide les divinités conjugales, mais d'une voix trop étouffée pour être entendue.

Maintenant la situation avait encore changé. Christian n'était plus l'allié intelligent que la femme coupable avait condamné par fidélité de sagesse à une neutralité ignorante, si le protecteur au bras duquel la faible femme avait voulu se retenir lorsqu'un vertige était venu rendre le sol glissant a son pied tentée d'une chute : il était le mari, dans l'acception hostile et redoutable de ce mot ; le mari, ce despotisme jaloux et brutal, ce cauchemar de toutes les heures, ce gardeur imposé au lit qui l'abhorre, ce reptile dont la rose doit souffrir la souillure, cet être enfin en qui s'incarnent tous les fléaux de la terreur, toutes les répugnances du dégoût, toutes les difformités du ridicule, le jour où l'amour ne reconnaît plus ses droits.

Cet homme avait pour lui la loi toujours au aide au plus fort, la religion, qui pourtant prit un jour pitié de la femme adultère, la société où l'on se rue à qui jettera cette première pierre que le maître a maudite. Elle était sa serve, attachée à sa glèbe par des liens indissolubles. Il l'avait marquée de son nom comme une chose à lui ; il tenait dans sa main tous les fils de son existence ; il était le dispensateur de sa fortune, le juge de ses actions, le maître du foyer domestique. Elle n'avait de dignité que par lui.

Qu'il lui retirât son bras un seul jour, elle tomberait des hauteurs de sa position sans qu'aucune puissance humaine pût le relever de sa chute. La monde fermait ses salons à l'épouse proscrite, et joignait à la sentence du mari un autre anathème plus foudroyant peut-être ; car il n'est ni ciel serein, ni brise indulgente, ni mains protectrices pour les pauvres fleurs criminelles. Le plus humble dans sa fente trouve toujours mille pieds ardents à la fouler, mille vers impurs, heureux d'y traîner leur venin.

Une fois tombée de la sphère de l'illusion à celle de la réalité, madame de Bergenheim se blessait à chaque pas. Un découragement amer la prenait en songeant à l'impossibilité de bonheur à laquelle la condamnait une déplorable fatalité. Son mariage et son amour se disputaient son existence, inquiétante tous deux à la conquérir tout entière, habiles seulement à se frapper à mort l'un l'autre. Le mariage faisait de l'amour un crime ; l'amour, du mariage une torture. Elle se sentait traînée par sa chaîne, sans vertu pour la porter, sans audace pour la rompre ; à son chemin douloureux elle ne voyait point de terme honorable et doux à la fois. Elle n'avait de choix qu'entre deux abîmes : la honte dans la tendresse, le désespoir dans la vertu.

Le nuage le plus sinistre lui voilant l'avenir, elle se rejetait alors dans un étourdissement fiévreux, semblable au tourbillon où Dante rencontre l'âme affligée de Francesca. Comme cette autre ange, sa sœur d'amour et de souffrance, elle serait au gré de la tourmente, sans trouver ni trêve à sa peine, ni repos pour sa lassitude. Si ce vol au milieu de l'orage possède un charme fiévreux, il est cependant des instants où la passion la plus impétueuse éprouve un besoin de calme et de sécurité.

Toute âme aspire au bonheur : or, le bonheur ce n'est pas le désir du moment, quel qu'en soit l'excès, c'est l'assurance d'un lendemain, la vue du but où l'on marche, les jouissances anticipées de l'avenir mêlées à celles du présent ; et ce sanctuaire où la tendresse peut dormir, et cette foi dans la destinée, et ce royaume des jours qui doivent naître, l'amour légitime seul les possède. Conquérir sa vie de chaque heure à un prix dont s'effrayerait parfois celui qui a faim s'il devait en payer son repas ; cueillir la moindre fleur en pensant : Sera-ce la dernière ? faire en toute sensation prodigalité de son âme, par prévision de malheur, et pour ne pas rester trop pauvre à souffrir : voilà l'amour coupable ! Le soleil le plus radieux dore vainement sa journée ; le lendemain n'est pas à lui : le lendemain souvent c'est l'abandon, la honte, le désespoir.

Au milieu de ces méditations ardentes et tristes, les heures s'étaient rapidement écoulées, la pendule marquait près de minuit. Madame de Bergenheim pensa qu'il était temps de chercher le sommeil qui s'obstinait à le fuir. Au lieu de sonner pour appeler sa femme de chambre, dont le service importunait en besoin de solitude que l'amour inspire, elle alla elle-même à la bibliothèque chercher quelque livre dont elle jugeait que le secours ne lui serait pas inutile pour s'endormir. Au moment où elle ouvrait la porte du cabinet attenant au parloir, la clarté de la bougie qu'elle tenait à la main fit apercevoir sur le parquet un objet brillant comme une pierre précieuse, et qu'elle prit d'abord pour une de ses bagues, mais en se baissant elle vit son erreur : c'était une épingle en rubis, montée sur une petite plaque d'or émaillé. Au premier coup-d'œil elle la reconnut pour appartenir à M. de Gerfaut. Elle l'avait souvent remarquée à sa cravate avec cette attention que les femmes accordent toujours à la mise de leurs amants.

Robinson découvrant l'empreinte d'un pied de sauvage sur le sable de son île n'éprouva pas un saisissement plus vif que Clémence à cette trouvaille inattendue. Elle ramassa l'épingle et rentra dans le parloir avec une précipitation semblable à une fuite. Dans un instant son imagination épuisa mille conjectures contradictoires pour s'expliquer la présence d'un objet pareil dans ce lieu.

(A suivre).

ment des vases du port de Tunis, en Amérique (Etats-Unis) à l'excavation d'un bassin dans le port d'Oakland et au dessèchement des marais du Potomac. La distance de roulement a varié de 300 à 900 mètres ; on a pu récemment la porter à 1.800 mètres dans les dragages de la Garonne et l'on est en voie d'arriver à 2.500 mètres.

D'autre part, on réduira la côte de nivellement et, par suite, le volume des remblais au strict nécessaire. L'expérience acquise sur les travaux déjà exécutés en Corse, a conduit à fixer le niveau des marais comblés à la côte 0m,80 au-dessus du zéro correspondant au niveau moyen de la mer, soit 0m,40 au-dessus du niveau de la haute mer par un temps calme. Cette côte a été généralement adoptée dans les avant-projets techniques qui ont servi de base au présent projet de loi. On ne s'en est écarté que dans des cas assez rares où ces exceptions sont justifiées par la topographie locale, par exemple, pour les marais situés à l'Ouest de l'étang de Biguglia, étang dont les plus hautes eaux ne dépassent pas la côte 0m,20 et qui, par suite, peut former réserve momentanée entre deux basses mers, en sorte que pour ces marais la côte 0m,60 a paru suffisante.

Dans les marais dont le niveau est assez élevé pour que l'écoulement à la mer soit possible, on procédera autrement. Après un débroussaillement consistant à détruire la végétation maresceute ou arborescente et un défrichement des racines qui maintiennent la compacité du sol, on se bornera à creuser un réseau de canaux d'égouttement suivant les règles ordinaires.

4e Régularisation des cuvettes des étangs

Le comblement intégral des étangs serait, assurément, au point de vue de la salubrité, une mesure très efficace, mais qui viendrait grever dans une proportion considérable une opération déjà coûteuse : or la cuvette centrale de l'étang ne produit aucune insalubrité lorsque la couche d'eau occupe une profondeur permanente d'environ un mètre. Dans ces cas, les bords seuls présentent le caractère de marais. On se bornera donc à creuser la cuvette centrale pour lui assurer une profondeur suffisante et on emploiera les produits du dragage à combler et à régulariser les bords marécageux, de telle sorte que les variations annuelles du niveau ne découvrent qu'une superficie insignifiante.

LA PREMIÈRE COMMUNION au Lycée

Hier, jeudi, le lycée était en fête, à l'occasion de la première communion des élèves de l'établissement.

L'autel était richement décoré comme aux grands jours ; les fleurs sont piquées à profusion sur les tentures qui recouvrent la nef et les bas-côtés ; des guirlandes de feuillage ajoutent un charme de plus à cette artistique parure.

Les parents et amis, un grand nombre de fonctionnaires ont tenu à donner par leur présence, une marque de sympathie et d'affection à leurs chers élèves.

La messe a été dite à 7 heures, par M. le curé archiprêtre Sisco de Cervione, entouré d'un nombreux clergé venu des environs. C'est dans un langage élevé et choisi, qu'il a prononcé deux allocutions bien senties sur le mystère de l'Eucharistie et sur le renouvellement des vœux du baptême. Les jeunes communiants n'oublieront pas de sitôt le charme de sa parole et sa dialectique serrée sur de tel sujets *fleurissables*, ont pas non plus l'ensei[illegible] leur a été donné pour s'approcher de la Sainte Table par M. l'abbé Bonaccorsi, aumônier, avec le savoir et la modestie qui le caractérisent.

Un grand nombre de camarades ont communié également, prouvant ainsi les liens d'affection qui unissent les élèves de l'établissement.

Pendant la messe le chœur des demoiselles qui prête son concours aussi gracieux que recherché s'est fait entendre dans plusieurs cantiques de Gounod et de Gulman. Nous nous en voudrions de les oublier pour ne pas féliciter leur juste modestie, cependant chacun se plaît à les retrouver toujours dans ces sortes de cérémonie.

L'*Ave Maria* de Faure, duo pour soprani et baryton a été fort bien chanté par Mlle A. Grimaldi et M. Barbosi.

Le maestro Reginensi a joué sur les grandes orgues avec le talent qu'on se plaît à lui reconnaître, un extrait de César Franck et le *Tantum ergo* de Haydn pour solo et chœur qui a été suivi avec un ensemble parfait.

A neuf heures, la cérémonie prend fin : les parents accompagnent leurs enfants jusqu'aux réfectoires, où ils ont l'agréable surprise de se voir offrir des gâteaux à profusion.

L'économat n'a pas non plus oublié le chœur des demoiselles : des gâteaux et des rafraîchissements leur ont été servis servis par le personnel de l'économat avec la grâce et l'amabilité qui les distinguent.

M. le Proviseur non plus n'a pas oublié ses invités qui ont été enchantés de son accueil.

En somme, bonne journée pour notre lycée, mais la fête cependant aurait été mieux partagée si tous les internes avaient pu, comme les communiants, profiter d'un jour de liberté.

S.

Examens de Saint-Cyr

Le concours pour l'admission à l'Ecole spéciale militaire de Saint-Cyr, a commencé hier matin, dans une des salles de l'Hôtel de Ville.

La commission de surveillance se compose de : MM. le commandant Chapou, major du 163e ; le capitaine d'artillerie Lacroix et le lieutenant Trinquier, du 163e.

Huit candidats se sont présentés.

Le matin de 7 heures et demie à 10 heures et demie : Composition française.

Sujet : Aimer le soldat pour le comprendre et le compreadre pour le conduire. C'est la part du cœur qu'un Turenne, un Hoche, un Napoléon faisaient si grande dans l'art de la guerre et qui deviendra de plus en plus nécessaire et féconde dans les armées nationales.

Le soir, de 1 heure et demie à 4 heures et demie : Thème et version de langue allemande.

Bulletin Financier

Paris, le 3 juin 1901.

Malgré des réalisations provoquées en fin de séance par le mouvement de baisse du début, le marché a été bien tenu. Le 3 0/0 finit à 101,57 et le 3 1/2 à 102,05. Nouvelle avance des Rentes Russes ; l'Extérieure monte à 89,30 et le 4 0/0 sorties dépasse le cours de 70 francs. Les Sociétés de Crédit accentuent leurs bonnes dispositions, notamment le Crédit Lyonnais qui progresse à 1049.

C'est aujourd'hui que s'ouvre la souscription publique aux 30.000 actions nouvelles de 100 frs de la Compagnie Urbaine d'Eclairage par le Gaz Acetylène. Ces actions sont émises à 455 frs alors que les actions anciennes auxquelles elles sont assimilées, entent actuellement 729. On souscrit au siège social, 15 rue Lafayette ou à la Banque du Comptant, 11 rue Laffite.

La Société Générale des Sucreries et de la Raffinerie d'Egypte distribue, depuis cinq ans déjà, des dividendes de 40 0/0 à ses actionnaires ; l'opération à laquelle elle va procéder réduit sa charge d'annuités, tout en lui procurant des fonds qui permettront de développer encore plus les affaires sociales.

Banque des Chemins Français.

Cour d'Assises

Audience du 3 juin

Présidence de M. le conseiller FLACH

Les vols de Bastia

Les deux affaires qui restent à juger sont relatives à des vols nombreux qui ont été commis dans les environs de Bastia, dans le courant de l'année 1901. Une grande quantité de maisonnettes furent dévalisées, et l'on ne parvenait pas à découvrir les auteurs de ce méfait.

Cependant, un agent de police de notre ville, l'agent Bertrand, poursuivait ses recherches avec l'activité la plus constante ; son zèle fut enfin couronné de succès, il parvint à mettre la main sur l'un des voleurs, qui fit presqu'aussitôt des aveux complets et qui n'hésita pas à dénoncer ceux qui l'avaient aidé dans sa triste besogne.

L'individu arrêté est un voleur de profession, ayant déjà subi plusieurs condamnations ; celui qu'il a désigné comme son complice, ne vaut guère mieux, il est lui aussi repris de justice. Ce dernier est le frère de quelqu'un qui a été condamné en Cour d'assises, l'un dernier, pour avoir fait partie d'une bande de malfaiteurs redoutables. Enfin, un troisième accusé, également désigné par le premier, n'a participé qu'à une seule soustraction.

Les accusés sont : 1° Montauti Dominique, manœuvre, appartenant à une famille d'italiens, mais né à Bastia, le 11 juillet 1871.

2° Raffanelli Narcisse, né à La Chiesina (Italie), en 1880.

3° Cicheri Ange, cocher, né le 4 juillet 1878, à Bastia.

Montauti et Raffanelli sont accusés de onze vols qualifiés, un autre vol est reproché à Montauti, de complicité avec Cicheri.

Cette affaire occupera deux audiences.

Le siège du ministère public est occupé par M. Angeli, avocat général.

MM. de Carolis, Morotti et Mozer sont au banc de la défense.

M. le greffier Orsattoni donne lecture de l'acte d'accusation qui est ainsi conçu :

Acte d'accusation

Pendant les mois de septembre, octobre et novembre 1901, de nombreux vols ont été commis sur le territoire de Bastia et Ville-di-Pietrabugno. Le 29 septembre 1901, dans la maison de campagne du sieur Vincenti Hyacinthe, les malfaiteurs qui s'étaient introduits la nuit à l'aide de fausses clefs s'emparaient de divers objets mobiliers et notamment d'un costume et d'une canne à épée.

Du 6 au 7 octobre, au lieu dit Belgodere, on pénétrait dans la maisonnette du sieur Dapelo, en forçant la serrure de la porte d'entrée et l'on enlevait des effets de lingerie, une serpette. Chez la dame Cournand, où l'on entrait en fracturant la porte du premier étage, une épée et un chapelet étaient soustraits.

Dans le courant du mois d'octobre, on volait dans la maisonnette du sieur Teillet, en recourant à l'escalade et à l'effraction, un fusil, une longue vue et d'autres objets.

Dans la nuit du 18 au 19 novembre, par escalade et à l'aide d'effraction, on pénétrait dans la villa du sieur Joseph Orengo, et l'on prenait une longue vue, deux montres. La même nuit, avec effraction, un vol de couvertures et de divers autres effets mobiliers était commis dans la villa du sieur Jacques Gregori.

Dans la nuit du 19 au 20 novembre, en brisant le grillage d'une fenêtre, on s'introduisait par escalade, dans la maisonnette du sieur Benedetti et on lui volait cinq poules.

Dans la nuit du 21 du même mois, les voleurs se rendaient dans la maison de campagne du sieur Confortini. Ils escaladaient une fenêtre, brisaient la vitre, fracturaient la serrure de la cuisine et enlevaient un couteau, une pioche et une tourne-vis. La même nuit ils visitaient la maisonnette du sieur Aitelli, forçaient les volets de la fenêtre et emportaient un fusil, des cartouches, un poignard.

Dans le courant du mois de novembre, à l'aide d'escalade, d'effraction extérieure et intérieure, on volait dans la maison de la dame Henriette Jacques, des robinets et une paire de souliers. A la même époque par escalade et avec effraction, on pénétrait dans la villa du sieur Valery qui constata la disparition d'un réveil, de deux montres, d'une burette, d'un cierge et d'autres objets.

On avait vainement cherché les auteurs de ces vols, lorsque l'agent Bertrand, ayant appris qu'un individu d'allures suspectes, avait essayé de vendre divers objets à Barbaggio, se mit à sa recherche et parvint à arrêter le nommé Mantauti Dominique, repris de justice très dangereux, déjà condamné 7 fois pour vol. Celui-ci trouvé porteur d'un stylet volé chez le sieur Aitelli, fit des aveux complets, et dénonça comme son complice le nommé Raffanelli Narcisse, déjà condamné également.

Les indications précises données par Montauti ne laisse subsister aucun doute sur la culpabilité de Raffanelli. Raffanelli qui était nanti d'un chapelet volé chez la dame Cournand se trouvait avec Montauti, dans la nuit du 20 novembre, à Cardo, dans la propriété Gregorj, où ils furent surpris et essayèrent en fuyant un coup de feu, qui atteignit Montauti au menton et Raffanelli à la jambe. Ce dernier portait encore, au moment de son arrestation, les traces de cire sur ses vêtements : il a été établi que ces traces provenaient du cierge volé chez le sieur Valery, et qui avait servi aux accusés la nuit du vol.

La maîtresse de Montauti a révélé, que celui-ci avait été averti par Raffanelli, des recherches dont ils étaient l'objet de la part de la police. Un soir ils déchirèrent le linge qu'ils avaient apporté et sortirent pour aller le jeter à la mer.

Au cours de l'information, Montauti fit connaître qu'au mois de novembre 1901, il avait pénétré en compagnie de Cicheri Ange, pendant la nuit, et avec escalade dans la maisonnette des frères Patrimonio à Saint Antoine, et qu'ils y avaient soustrait une cinquantaine de kilos de plomb, un arrosoir, une pompe. Montauti est ensuite revenu sur ses déclarations : mais l'information a établi que le sac contenant ce plomb, avait été déposé dans la chambre de Cicheri et que celui ci avait payé même le portefaix qui était allé le vendre en compagnie de Montauti.

En conséquence sont accusés d'avoir :

Montauti Dominique et Cicheri Ange, à Bastia, au lieu dit Saint-Antoine, depuis moins de dix ans et notamment le 24 novembre 1901, ensemble et de complicité, en s'aidant et s'assistant, avec connaissance, dans les faits qui ont préparé, facilité ou consommé l'action, soustrait frauduleusement au préjudice du sieur Vincenti, un costume, une canne à épée et autres objets, et ce, la nuit en réunion de deux personnes dans une maison servant à l'habitation, à l'aide de fausses clefs ;

2. Du 6 au 7 octobre 1901, au lieu dit Belgodere, territoire de Bastia, ensemble et de complicité, en s'aidant et s'assistant, avec connaissance, dans les faits qui ont préparé, facilité ou consommé l'action, soustrait frauduleusement au préjudice du sieur Dapelo, plusieurs objets de lingerie, une serpette et autres objets, et ce, en réunion de deux personnes dans une maison servant à l'habitation, avec effraction extérieure et intérieure ;

3. Du 6 au 7 octobre 1901, au lieu dit Belgodere, territoire de Bastia, ensemble et de complicité, en s'aidant et s'assistant, avec connaissance, dans les faits qui ont préparé, facilité ou consommé l'action, soustrait frauduleusement au préjudice de la dame Cournand, une épée, un chapelet et divers autres objets, et ce, la nuit en réunion de deux personnes, dans une maison servant à l'habitation, avec effraction extérieure et intérieure ;

4. Dans le courant du mois d'octobre 1901, sur le territoire de Bastia, près de Cardo, ensemble et de complicité, en s'aidant et s'assistant, avec connaissance, dans les faits qui ont préparé, facilité ou consommé l'action, soustrait frauduleusement, au préjudice de la dame Cournand, une épée, un chapelet et divers autres objets, et ce, la nuit en réunion de deux personnes, dans une maison servant à l'habitation, avec effraction extérieure et intérieure ;

5. Du 18 au 19 novembre 1901, au lieu dit Cantoni, territoire de Bastia, ensemble et de complicité, en s'aidant et s'assistant, avec connaissance, dans les faits qui ont préparé, facilité ou consommé l'action, soustrait frauduleusement au préjudice du sieur Joseph Orengo, deux montres, une longue vue et autres objets, et ce, la nuit, dans une maison servant à l'habitation, avec escalade et effraction extérieure, en réunion de deux personnes ;

6. Dans les mêmes circonstances de temps et de lieu, ensemble et de complicité, en s'aidant et s'assistant, avec connaissance dans les faits qui ont préparé, facilité ou consommé l'action, soustrait frauduleusement au préjudice du sieur Vincenti, un couvreture, des mouchaire et autres objets, et ce, la nuit, dans une maison servant à l'habitation, en réunion de deux personnes et avec effraction extérieure ;

7. Du 19 au 20 novembre 1901, au lieu dit Zaallno, territoire de Bastia, ensemble et de complicité, en s'aidant et s'assistant, avec connaissance, dans les faits qui ont préparé, facilité ou consommé l'action, soustrait frauduleusement au préjudice du sieur Benedetti Jérôme, cinq poules, et ce, la nuit, dans une maison servant à l'habitation, en réunion de deux personnes, avec escalade et effraction extérieure ;

8. Le 21 novembre 1901, au lieu dit Farstejo, territoire de Bastia, ensemble et de complicité, en s'aidant et s'assistant avec connaissance, dans les faits qui ont préparé, facilité ou consommé l'action, soustrait frauduleusement au préjudice du sieur Confortini, un couteau, une pioche, une tourne-vis, et ce, la nuit, dans une maison servant à l'habitation, en réunion de deux personnes avec escalade, effraction extérieure et intérieure ;

9. Le 21 novembre 1901, au lieu dit Strichamorte, territoire de Ville, ensemble et de complicité, en s'aidant et s'assistant avec connaissance dans les faits qui ont préparé, facilité ou consommé l'action, soustrait frauduleusement au préjudice de la maisonnette des frères Patrimonio à Saint Antoine, et qu'ils y avaient soustrait une cinquantaine de kilos de plomb, un arrosoir, une pompe. Montauti est ensuite revenu sur ses déclarations : mais l'information a établi que le sac contenant ce plomb, avait été déposé dans la chambre de Cicheri et que celui ci avait payé le portefaix qui était allé le vendre en compagnie de Montauti.

10. Dans le courant du mois de novembre 1901, au lieu dit Strichamorte, territoire de Ville, ensemble et de complicité, en s'aidant et s'assistant, avec connaissance, dans les faits qui ont préparé, facilité ou consommé l'action, soustrait frauduleusement au préjudice de la dame Henriette Jacques, deux robinets et une paire de souliers ; et ce, la nuit, dans une maison servant à l'habitation, en réunion de deux personnes avec escalade et effraction extérieure et intérieure ;

11. Dans le courant du mois de novembre 1901, à Toga, ensemble et de complicité, en s'aidant et s'assistant, avec connaissance, dans les faits qui ont préparé, facilité ou consommé l'action, soustrait frauduleusement au préjudice du sieur Valery Pierre, un réveil, deux montres, une burette, un cierge et d'autres objets, et ce, la nuit, dans une maison servant à l'habitation, en réunion de deux personnes, avec escalade et effraction extérieure.

L'affaire a été renvoyée en continuation à demain.

L'audience commence à midi.

Gazette Ajaccienne

Le square des quais

Ce n'est pas sans réjouir la vue que le square des quais qui a été établi entre l'hôtel de ville et les ponts et chaussées est terminé. Le dessin en est merveilleux et les plantes y poussent vivement. L'étranger qui débarque l'admire, ainsi que l'avenue des palmiers ; sa première impression est excellente. Ajaccio sera toujours la ville blanche.

De l'eau

Par ces temps de canicule nos boulevards devraient être arrosés avec plus de soin et de méthode ; il y en a même qui sont délaissés au détriment des autres et nous pourrions citer des rues où les arroseurs municipaux ne voient très rarement. Nous pensons que tous les contribuables ont droit aux mêmes égards.

Défense mobile

M. le lieutenant de vaisseau Lac, 14 ans de grade, du port de Lorient, nommé au commandement du torpilleur de haute mer divisionnaire le cyclone et d'une division de torpilleurs de la défense mobile de la Corse, se rendra à Ajaccio par le paquebot partant de Marseille le 10 juin courant.

Etat Civil

(du 29 mai au 5 juin 1902.)

Naissances : Poli Marie-Jeanne. — Vacca Joseph. — Schiarti Antoinette.

Mariages : Néant.

Décès : Maternati Lucien, 6 ans. — Ferri Paul, 13 mois. — Albertini Simon, 16 ans, menuisier. — Dori Charles, 58 ans, journalier.

LE CHARPENTIER SOURD

Saumur, le 1er juin 1901.

Un jeune ouvrier des environs de notre localité, M. Bidon qui exerce la profession de charpentier, avec beaucoup d'habileté, vient d'être atteint d'une surdité subite et complète. Il attribue la cause de cette infirmité à sa profession : un soir, en effet, que les menuisiers, les charpentiers, par suite de l'émanation des poussières, de même que les forgerons, les serruriers, au retour du bruit de l'enclume, sont sujets à la surdité.

M. Bidon se coucha d'abord en faisant usage de vêcosotères, de purgatifs ; rien n'y fit et il se considérait sourd à tout jamais, lorsque ayant entendu parler de la découverte de l'antiphone invisible Bernard, il demanda au Directeur de l'Institut de la Surdité, 7, rue de Londres, à Paris, de lui adresser gratuitement le journal la Médecine des Sens qui donne sur ce merveilleux appareil d'intéressants renseignements.

Sa conviction étant faite, il exposa ses souffrances au moyen du Questionnaire narratif et reçut bientôt, sans aucun frais, tous les conseils utiles pour obtenir sa guérison. A l'heure actuelle, ce jeune homme entend très bien et n'a pas la moindre envie de redevenir sourd.

Dans notre région, cette cure inespérée a produit un effet salutaire et de nombreux incrédules sont devenus maintenant les adeptes fervents d'une méthode qui a rendu plus que guérissons.

BOURSE DE PARIS

	4 juin	5 juin
Rente 3 p. 0/0 ancien	101,90	101,75
— 3 p. 0/0 nouveau.	100,80	100,80
— 3 1/2 0/0 . .	102,70	102,50

Petite Gazette

VARIATIONS ATMOSPHÉRIQUES DU 5 juin

Thermomètre. — 7 heures du matin, + 19 à midi ; 21 ; 6 heures du soir, + 19 ; 3. Maxim. + 22 ; minima, + 18

Baromètre. — 7 heures du matin, 764 mm. midi, 763 mm. 6 heures du soir, 762 mm

Vent. — 9 h. du matin, N E presque calme 4 h. du soir, id. faible.

Etat du ciel, couvert.

Etat de la mer, belle.

Hauteur des eaux : matin, + 0,45 soir + 0,35

Pluviomètre, à 9 heures du matin : mm.

∴

Toilettes féminines

Les premiers jours d'été ont amené une exhibition de toilettes féminines qui sont véritablement la fête des yeux. La mode est aux couleurs éclatantes et variées, et la vieille et banale comparaison qui assimile les femmes aux fleurs, devient une bonne et chatoyante vérité.

Les chapeaux constituent à eux seuls de véritables bouquets ; il en est qui sont de superbes guirlandes de roses. Mettez au dessous un frais minois éclairé par des yeux mutins ; ajoutez y un amour de petit nez, deux lèvres vermeilles, des mèches folles, brunes ou blondes, et si l'hymen n'allume pas ses flambeaux traditionnels, c'est que les hommes ont diablement changé !

∴

Encore le linge

Nos ménagères ont la mauvaise habitude de paveser leurs croisées ou balcons du linge malicieux qu'elles viennent de laver. Il est vrai que c'est un moyen commode de séchage, mais il faut avouer que c'est peu esthétique ! Quelques contraventions de ci, de là pourraient nous libérer de cette profusion intempestive de pavillons choquant l'œil.

∴

Tournoi d'escrime

Au tournoi d'escrime qui vient d'avoir lieu à Paris, auquel ont pris part les maîtres d'armes militaires et plus de quarante professeurs, c'est M. Anchetti, de la garde républicaine, qui a obtenu le numéro 1 au classement final.

∴

Vélo-club bastiais

Les membres du Velo-Club Bastiais sont priés de se réunir ce soir, à 9 heures, au siège social Grand café de la Paix.

Ordre du jour : Payements des cotisations.

Dernières dispositions à prendre au sujet du championnat de vitesse du Club.

∴

Au port

— Le vapeur *Pélion*, capitaine Loubatière, est arrivé de Livourne avec 19 passagers et 4 tonnes et est reparti pour Marseille.

— Le vapeur *Insulaire*, capitaine Franceschi, est arrivé de Nice, avec 43 passagers et 7 tonnes, et est reparti pour Livourne.

∴

Maladies des yeux

Clinique ophtalmique du Dr Alexandroff à Ajaccio, Cours Grandval, 20, à côté du Grand Hôtel Continental.

Consultations tous les jours de 2 à 3 heures.

∴

Achat de Cocons

M. L.-P. Luciani à Francardo est acheteur de COCONS à des prix très avantageux.

∴

A louer

Au quatrième étage, 10 pièces, Boulevard Paoli, en face le Café Andreani.

— Grand magasin, entrées rue Napoléon et rue Marbeuf.

S'adresser au bureau du journal.

Horlogerie-Bijouterie
Orfèvrerie
24, Boulevard Paoli, Bastia

E. GIUNTOLI

a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'il vient de recevoir un riche assortiment de bijouterie et articles de fantaisie.

Dépêches de Nuit

SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE SPÉCIAL

M. ARÈNE

et les

SOCIÉTÉS DES COURSES d'Ajaccio et de Bastia

A la suite des démarches faites par M. Emmanuel Arène, pour demander une augmentation des subventions affectées aux Sociétés des courses d'Ajaccio et de Bastia, le Ministre d'Agriculture vient d'écrire au député d'Ajaccio pour lui annoncer qu'il accordait à ces deux sociétés une augmentation de subvention de 300 francs pour chacune.

PALMES ACADÉMIQUES et DÉCORATIONS COLONIALES

On annonce la publication d'un mouvement de palmes académiques, ainsi que d'un mouvement dans les décorations coloniales.

Un certain nombre de nos compatriotes seront compris dans ces deux mouvements.

NOUVELLES MILITAIRES

M. Simonin, capitaine du génie, breveté, stagiaire à l'état-major du gouvernement militaire de la Corse, a été élevé à la 1re classe de son grade, et maintenu dans son emploi.

A L'ACADÉMIE-FRANÇAISE

La commission de lecture chargée d'entendre les discours du marquis de Vogüé et de M. de Heredia s'est réunie aujourd'hui.

Cette commission est composée de MM. Brunetière, Albert Sorel, de Freycinet, Hervieu, Houssaye, Gaston Paris et Gaston Boissier.

La Présidence de la Chambre

M. Paul Deschanel a fait savoir à ses amis qu'il ne posera pas sa candidature à la présidence de la Chambre, lors de la constitution du bureau définitif.

M. TROUILLOT

M. Trouillot, député du Jura, sera le candidat des gauches, à la vice-présidence de la Chambre.

AU PALAIS BOURBON

Violent incident

DANS LE NEUVIÈME BUREAU

Aujourd'hui, vers 2 heures, les bureaux de la Chambre étaient tous réunis, au Palais Bourbon, pour continuer la vérification des dossiers électoraux.

Un violent incident s'est produit dans le neuvième bureau qui est chargé de l'étude des élus de la Seine.

Des injures ont été échangées entre MM. Millevoye et Bachimont, à propos des affiches électorales où les républicains étaient attaqués par les nationalistes avec une vivacité extrême.

Echange de témoins
Une scène de pugilat

M. Millevoye s'empressa de constituer des témoins ; il chargea deux de ses amis, parmi lesquels M. Dion, d'aller demander à M. Bachimont une rétractation ou une réparation par les armes.

Pour toute réponse M. Bachimont se contenta d'administrer une raclée à M. Dion.

Des coups furent échangés de part et d'autre ; le deuxième témoin de M. Millevoye prit fait et cause pour M. Dion et une vraie scène de pugilat se produisit.

INJURES au Président de la République

Cette scène mit bientôt tout le neuvième bureau en révolution.

Des injures furent échangées entre les députés nationalistes de la Seine et les députés socialistes.

Ce qui donne un caractère grave à cet incident, c'est que des paroles injurieuses à l'adresse du Président de la République ont été prononcées par les députés nationalistes.

On dit que cette affaire sera portée devant le président de la Chambre.

La Crise Ministérielle

M. BRISSON

Contrairement aux prévisions premières, le président de la République rencontre des difficultés pour la formation du Cabinet.

M. Loubet a fait mander ce matin M. Brisson à l'Elysée.

M. Brisson s'est empressé de s'y rendre, et est resté plus d'une heure en conférence avec le président de la République.

Aucune note n'a été communiquée à la presse.

Après cette entrevue, il a été dit seulement aux journalistes que M. Brisson avait refusé la mission de former le Cabinet.

M. COMBES

Dans l'après-midi, le président de la République a fait appeler M. Combes, sénateur de la Charente-Inférieure.

M. Combes s'est rendu à 3 heures à l'Elysée, et, après s'être longuement entretenu avec M. Loubet, il a accepté la mission de former le Cabinet.

∴

En quittant l'Elysée M. Combes a commencé ses démarches.

Il s'est d'abord rendu au ministère de l'intérieur pour s'entendre avec M. Waldeck-Rousseau.

A la suite de cet entretien, M. Combes a conféré d'abord avec M. Léon Bourgeois, président de la Chambre, puis, avec M. Faillières, président du Sénat.

∴

Dans la soirée M. Combes a eu plusieurs conférences avec des personnages politiques qui lui ont promis leur concours.

A L'ÉLYSÉE

M. Combes s'est rendu ce soir, à 9 heures, à l'Elysée, afin de faire connaître au président de la République les résultats de ses démarches.

On espère que la crise ministérielle ne traînera pas en longueur, M. Combes a, en effet, remis à M. Loubet, une liste à peu près complète des nouveaux ministres.

Tiragesfinanciers

Ville de Paris 1898

L'obligation portant le numéro 645 478 est sortie remboursable à 200 000 francs.

Le numéro 155.682 est remboursable à 25.000 francs.

Communales 1879

L'obligation portant le numéro 736 286 est sortie remboursable à 100 000 francs.

Le numéro 155.040 est remboursable à 25.000 francs.

Communales 1891

L'obligation portant le numéro 848.760 est sortie remboursable à 100.000 francs.

Communales 1899

L'obligation portant le numéro 104.773 est sortie remboursable à 150 000.

Le Schah de Perse *à Contrexéville*

Le Schah de Perse est arrivé à Contrexéville.

Il occupe avec sa suite, composée de trente-cinq personnes, l'hôtel de la souveraine, qu'il a loué en entier.

Trois docteurs sont attachés à la personne du Schah ; un docteur persan, un docteur anglais et un docteur français ; le dernier est M. Schneider, ancien médecin principal de l'armée.

Un détachement de trente gendarmes forme l'escorte du souverain persan.

0276 Lettre

du Duc d'Orléans

AUX PRÉSIDENTS DES COMITÉS royalistes départementaux

Le duc d'Orléans a adressé de Gênes, à la date du 28 mai, une lettre aux présidents des Comités royalistes départementaux.

Dans cette lettre, après avoir constaté que la Chambre ne peut que continuer l'œuvre de désagrégation nationale qui est le propre du régime républicain, le duc d'Orléans invite ses amis à reprendre l'œuvre de propagande et d'affirmation royalistes.

LA PLUS GRANDE Escroquerie du siècle !

AFFAIRE HUMBERT-GRAWFORD

La rente viagère
Une surprise agréable
Un versement de quatre millions

Me Lanquest, l'un des nombreux notaires de la famille Humbert-Daurignac, vient de mettre à la disposition du syndic de la faillite de la Société « la Rente viagère » une somme de trois millions huit cent mille francs.

C'est en l'étude de Me Lanquest que furent déposés les statuts de la *Rente viagère*.

Cette somme d'environ quatre millions suffira largement à indemniser tous les créanciers de cette société.

Arrestation à Tunis de Louis Daurigoac

On télégraphie de Tunis :

Les agents de la sûreté ont procédé aujourd'hui à l'arrestation de Louis Daurignac, frère de Mme Humbert.

Louis Daurignac serait également compromis dans cette affaire. Il aurait été porté comme ayant fait un versement fictif de cinquante mille francs à la « Rente viagère ».

EN ANGLETERRE

A la Chambre des Communes

Récompense à lord Kitchener

La foule se presse aujourd'hui aux abords de la Chambre des communes, où la séance sera des plus intéressantes.

Tous les représentants et tous les ministres sont chaleureusement acclamés.

A 2 heures de l'après-midi la Chambre des Communes ouvre sa séance.

Tous les députés sont à leurs bancs.

Les tribunes sont combles. On remarque dans la tribune reservée aux lords un certain nombre d'évêques, de marquis et de comtes.

M. Balfour arrive à deux heures et demie ; il est salué à son entrée par de vives acclamations.

Quelques minutes plus tard, M. Chamberlain fait son entrée, et reçoit une ovation de la part des députés ministériels.

Par 380 voix contre 4, la Chambre des communes a voté, dans la séance de ce jour, une allocation de 50.000 livres sterling à lord Kitchener, pour sa belle conduite en qualité de commandant en chef les troupes anglaises dans l'Afrique du Sud.

Remerciements à lord Kitchener et à l'armée anglaise

M. Balfour a proposé à la Chambre de voter un ordre du jour de remerciements à lord Kitchener et pour l'armée anglaise.

Cet ordre du jour a été voté à l'unanimité moins quatre voix.

Ce vote est salué d'applaudissements enthousiastes.

LA PAIX
AVEC LES BOERS

Les réjouissances

Des scènes de joie se renouvellent chaque jour sur toutes les places publiques de Londres et dans toutes les villes du royaume.

L'enthousiasme va toujours croissant.

Les locomotives, les omnibus, les cabs sont pavoisés.

Des femmes sont arrêtées au passage, saisies et embrassées, malgré leurs protestations, par des bandes de jeunes gens.

L'envoyé de lord Kitchener au roi Edouard

Lord Kitchener a chargé le lieutenant-colonel Hamilton, de son état major, de remettre au roi les documents relatifs à l'accord conclu avec les délégués des Boers.

Le lieutenant-colonel Hamilton a quitté Pretoria le jour même de la signature du traité.

La population de Londres prépare une belle manifestation en faveur de l'envoyé de lord Kitchener.

LE PARLEMENT
Chambre des Députés

Présidence de M. BOURGEOIS

La séance est ouverte à 3 heures.

M. Pierre Dupuy, l'un des secrétaires provisoires, donne lecture du procès-verbal de la séance de mardi, qui est adopté.

Vérification des pouvoirs

L'ordre du jour appelle la suite de la vérification des pouvoirs.

Cinquante-neuf élections ont été validées dans la séance de ce jour.

Les élections des cinq députés de la Corse ont été validées sans discussion.

L'élection DU BUREAU DÉFINITIF

Le chiffre des députés admis dans les deux dernières séances s'élevant à plus de 500, la Chambre fixe à demain l'élection du bureau définitif.

La séance est levée à 4 heures et renvoyée à demain.

ACHAT DE COCONS

à des prix très avantageux

AMÉDÉE LENZI et Cie

Tailleurs à Fleurbitorix Toscans

Au Nouveau-Port, rue du Cap, 4, Bastia

Les propriétaires de cocons feront bien de le consulter avant de vendre leur marchandise.

Machines à coudre Helvétia

Boulevard Paoli, 14, Bastia

MACHINES PERFECTIONNÉES POUR FAMILLES, ATELIERS, CORDONNERIE, SELLERIE.

NOUVEAUTÉ

Machine oscillante cousant en avant en arrière

La dernière création

Atelier spécial pour l'ajustage et les réparations des machines à coudre de tous les systèmes, exécutées par un mécanicien de la fabrique Suisse de Lucerne.

Travail soigné — Prix modérés

Cotons et fils en bobines et en écheveaux, cordonnets soie extra pour tous travaux à la machine. Aiguilles extra supérieures, accessoires et pièces de rechange de marque pour tous systèmes.

Il est incontestable que les machines Helvétia, par leurs perfectionnements et leur fini, sont supérieures à tous les autres systèmes de machines à coudre. Démonstration tous les jours. — Grandes facilités de paiement. — Forte remise au comptant.

Transports directs entre Bastia et les ports du Nord

Pour LONDRES, ANVERS, HAMBOURG
Le vap. anglais *Ruby*, chargera vers le 20 Juin.
Pour LIVERPOOL
Le vap. anglais *Maiorese*, chargera vers le 18 juin.
Pour frêt s'adresser à
Arthur C. Southwell, Bastia.

TEINTURERIE PARISIENNE
J. CHAMUEL
5, Boulevard du Palais, 5
au fond des magasins Orenga

Teinture et nettoyage de tout ce qui concerne la toilette des dames, hommes et enfants sans rien découdre. Nettoyage à sec perfectionné des vêtements confectionnés noir pour deuil en 48 heures.
Prix modérés

HOTEL D'EUROPE
ADÉLAIDE COLOMBANI
Bastia — 3 et 5, rue de l'Opéra — Bastia

Cet Hôtel se recommande par sa belle situation, au centre de la ville, à proximité des principaux établissements.
Il possède, en outre, un superbe jardin éclairé à l'acétylène, où les clients peuvent prendre leur repas pendant l'été.
Banquets — Noces — Festins
Pension à des prix modérés

Veuve F. Agostini et Fils
Place Saint-Nicolas et Cours Sébastiani, Bastia
Porcelaines — Verreries — Faïences
Articles de Ménage
Grand assortiment de Couronnes funéraires
Bicyclettes TERROT
Pose d'appareils d'Acetylène
Un mécanicien est attaché à la maison

Pour l'AMARO MATTEI plus de réclame; Messieurs. demandez-le aux Dames.

D.O.M † D.O.M
BÉNÉDICTINE
La Meilleure des Liqueurs
Exquise Tonique Digestive
Se défier des contrefaçons
Se trouve partout
BENEDICTINE
D.O.M † D.O.M

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.
FERS-A PLANCHER I
Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard de Cardo, 1.

LIBRAIRIE OLLAGNIER
Nouveauté
CHARLES-TIMOLÉON PASQUALINI
Choses du Siècle et Choses du Cœur
Préface de
Jules Claretie
Avec portrait de l'Auteur
Un magnifique volume de 352 pages
Prix : 4 50 ; franco : 5.10

AVIS
M. Bruschini a l'honneur de prévenir le public que son bureau de renseignements et placement de domestiques, nourrices, terres, maisons, animaux, est situé rue Napoléon. 21.

AMÉRIQUE
Départs réguliers tous les mois pour les Antilles, Trinidad, Colon, etc.
Traversée rapide; confortable toutes classes.
Pour fret et passages s'adresser à M. A. Padovani, agent de *La Veloce*, Nouveau Port, Bastia.

Feuille de Mûrier à vendre
S'adresser à L. N. Mattei et Cie, Bastia.

Demander partout l'excellente **Eau-de-vie du Mirador.** Dépositaire : Simon Damiani, angle des rues Miot et Napoléon, 31, rue de l'Opéra et 9, Boulevard du Palais.

PRÊTS d'argent sur signature, à toutes personnes solvables, 4 0/0. Achat de Valeurs Départ. non connues en Banque ni en Bourse. Ecrire *Caisse Agricole*, 23, rue aux Ours, Paris.

AVIS
MM. S. Luporini et J. Carli, fabricants de cordages, ont l'honneur de porter à la connaissance de leur nombreuse et fidèle clientèle, qu'ils se sont associés, et s'engagent à livrer aux acheteurs des marchandises toutes de bonne qualité, à des prix défiant toute concurrence.
Un entrepôt est situé rue de l'Opéra, 15, près M. Gozzani, voiturier.

AFFAIRE EXCEPTIONNELLE
A céder dans une sous-préfecture de la Haute-Garonne, Hôtel avec service de voitures publiques et particulières, grandes remises et écurie, anciennes maison possédant une bonne clientèle sans concurrences, tenu depuis 30 ans par titulaire, 6.000 fr. nets à placer par an.
S'adresser pour tous renseignements Hérard, rue Montagne Ste Geneviève, 6, Paris.

Ne se prononce l'Amaro est pour tout consommateur un produit excellent qui réjouit le cœur, il ranime le sang et chasse au loin la Mélancolie, fait une merveilleuse à tous il est utile.

L'ESPÉRANCE
Compagnie anonyme d'assurances et de réassurances à primes fixes
contre l'incendie et les accidents, autorisée par l'ÉTAT à réaliser des assurances contre les accidents du travail en conformité de la loi du 9 avril 1898 (Journal Officiel du 22 juin 1899).
Capital : 10 millions de francs.
Siège social : 10, rue St-Augustin, 10, Paris.
S'adresser à M. Auguste ROTH, directeur particulier de la Compagnie l'*Espérance* à Bastia, 28, boulevard Paoli.

ANCIEN CABINET PRADÈRE
PIERRE SABATE
Chirurgien-Dentiste du Lycée
SUCCESSEUR
DENTS & DENTIERS (Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS sans douleur
14, rue de l'Opéra,
M. P. SABATE a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à sa maison un garde-service spécial, ses deux chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières nuisibles à la santé pour la fabrication de dents artificielles.

Ne pas oublier que l'AMARO MATTEI est la ville pendant l'Été et indispensable pendant l'Hiver

L'un des rédacteurs gérant,
MATTHIEU OLLAGNIER.

Bastia. Imprimerie Ollagnier.

A louer présentement
1° Maison de campagne, avec jardin, sise approximité de Bastia, au lieu dit Forcone.
2. Appartement composé de 8 pièces, avec grande terrasse donnant sur le Vieux Port, situé à Bastia, rue du Lycée, 32, au 3me.
3. Un grand magasin, ancienne imprimerie Fabiani, ayant 3 portes d'entrée donnant sur la rue de l'Opéra, 3, et Bd du Palais.
S'adresser pour le tout à M. L. N. Mattei et Cie, 15, Place St-Nicolas.

DEMANDEZ DANS TOUS LES CAFÉS
BOCK-ORBEC
Se méfier des Contrefaçons
A.-P. PADOVANI, Expéditionnaire
Nouveau Port. Bastia

LOTERIE DES ENFANTS TUBERCULEUX
ORMESSON — SAINT-POL-s/-MER
3 GROS LOTS
250.000 f
50.000-20.000
TABLEAU SIMPLIFIÉ DES LOTS :

1 lot de..	250.000 fr.	250.000 fr.
1 — ..	50.000...	50.000
1 — ..	20.000...	20.000
2 lots de.	5.000...	10.000
10 — ..	1.000...	10.000
20 — ..	500...	10.000
500 — ..	100...	50.000
536 lots		400.000 fr.

TIRAGE
10 JUILLET 1902

Posit. ass. de 8.000
dans Aes Pompes Funèbres Paris, à Mbien 25 à 45 ans disposant de 40.000 dont moitié de suite. Pressé. R. d. ag. S'adresser MAILLARD, rue Laffitte, 46.

Mme FAITH GEORGES WOOD
Dentiste anglais
reçoit du 1er au 9 de chaque mois dans cabinet, 1, rue de l'Opéra, au 1er étage, en face les magasins Orenga.

LE
Salon de la Mode
TOUS LES SAMEDIS
Le plus Élégant et le plus Pratique des Journaux de Modes
PREMIÈRE ÉDITION
avec gravure noires
Un An.... 14 f. — Six Mois. 7f 50
Le N° : 25 centimes
SECONDE ÉDITION
avec 50 gravures coloriées
Un An.... 22 f. — Six Mois. 11f 50
Le N° : 50 centimes
SPÉCIMENS GRATIS
Adresser les demandes à E. Henry PETIT, Editeur 5, rue des Filles-Saint-Thomas, PARIS

On peut se procurer dans la Maison Louis-Napoléon Mattei à Bastia, des Trois-six première qualité. Double rectification pour le remontage des vins. On y trouve également toutes sortes de liqueurs, sirops, vins fins français et étrangers, Cognacs et Rhums des meilleures marques etc., etc.
Manufacture de Tabacs, Cigares, et Cigarettes. — Entrepôt de tabacs en feuilles
GRAND ASSORTIMENT POUR BUREAUX DE TABAC

LESSIVE PHÉNIX
ne se vend qu'en paquets de
1, 5 & 10 KILOGR.
500 à 250 GRAMMES
portant la Signature J. PICOT

Tout produit en sacs toile ou en vrac, c'est-à-dire non en paquets signés J. PICOT, *n'est pas* de la
LESSIVE PHÉNIX

Les Illustrations de la Corse
PAR NOVELLINI
La Corse au XVIIIe siècle, Allégorie (Salon de 1870).
Sur papier de Chine, format 80×57 . . . 6 fr
Sur papier blanc. — — . . . 5 fr

HOMMES CÉLÈBRES
Sambocanois d'Alando (Salon de 1873).
Sampiero Corso.
Pascal Paoli.
Napoléon Bonaparte.
Sur papier de Chine, format 40×30. Chaque. 2 fr

Ste Dévote, Patronne de la Corse (Salon de 1876).
Sur papier de Chine, format 65×50 . . . 5 fr
Sur papier Chine, format 40×30 (Réduction). 2 fr

EN VENTE :
A *AJACCIO*, chez l'auteur et chez M. de PERETTI, Libraire.
BASTIA, de M. OLLAGNIER, Libraire

MAISON L.-N. MATTEI ET Cie
Produits Recommandés
La Cédratine, le « nec plus ultra des liqueurs. » — L'Amaro Mattei, le meilleur des apéritifs connus à ce jour
Le Vin du Cap-Corse au Quinquina, Quinquina supérieur.
Eaux-de-Vie de vin et de marc depuis 1880, « very selected. »
Sirops : Groseille, Grenadine, Orgeat, Citron, pur sucre.
Cigarettes de toutes sortes, sans celle, faites à la main et à la machine.
Cigarettes Egyptiennes à 50 centimes la boîte. — L'excellent Cigare Mattei, le meilleur, à 10 centimes.

LA CÉDRATINE
Demandez partout

27e ANNÉE — SAMEDI 7 JUIN 1902 — N° 137

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Diverses, 0.50 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois	
CORSE.....	20 fr.	10 fr.	5 fr.	UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS le port en sus.
AUTRES DÉPART.	22 »	12 »	6 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés.

00277

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE — 5 CENTIMES

LE CALENDRIER

FÊTE D'AUJOURD'HUI : Saint Robert.
SOLEIL : (heure nationale)
Lever, 3 h. 53 m. — Coucher, 7 h. 8 m.
LUNE : Nouv., le 5 — Premier quart., le 12
FÊTE DE DEMAIN : Saint Ephrem.

6 Juin

LA PAIX

La force a, une fois encore, primé le droit. Cecil Rhodes dans sa tombe, doit enfin se réjouir : ses principes triomphent, son œuvre continue sa marche victorieusement, malgré un arrêt de près de trois années. Le Caire va, sans interruption, être relié à Capetown, l'Afrique du Nord-Est à l'Afrique Australe.

Après une atteinte douloureuse, fiévreuse, le peuple de Londres a pu respirer bruyamment, il est enfin délivré du cauchemar boer, le boulet qu'il traîne péniblement depuis si longtemps loi est enfin retiré. Les Boers se rendent, la paix est signée.

Oui, la paix est signée; les Boers à bout de souffle se sont rendus. Londres est en fête, les rues sont illuminées, les vivats éclatent. Le peuple anglais ne sera plus obligé d'attendre avec anxiété, aux abords du War Office, les nouvelles du Transvaal, craignant toujours d'apprendre un nouvel exploit de ce petit peuple étonnant, exploit semblable à ceux de Modder-River, de la Tugela, de Spion-Kopje. Il n'assistera plus à ces départs de troupes, parmi les larmes et les protestations, à ces arrivées lamentables de convois de perclus et de fiévreux. C'est fini, bien fini, Edouard VII peut recevoir la couronne, parmi la joie sans mélange de ses sujets. Les ogres Botha et de Wet ne sont plus là pour venir troubler la fête, les enfants peuvent s'amuser et rire en toute sécurité.

Après une lutte homérique, qui a duré d'octobre 1899 à juin 1902, la « modeste épopée » a pris fin. Cette fois-ci, malgré sa bravoure, sa ténacité, David vient d'être écrasé sous le poids du géant Goliath. Après des sacrifices inouïs, après des pertes immenses en hommes et en argent, après les honteuses défaites des French, des Buller, des Methuen, des Gatacre, les Anglais sont enfin parvenus à vaincre la résistance héroïque, fabuleuse, qui a fait l'admiration du monde entier — admiration malheureusement impuissante, stérile, — du petit peuple boer.

Malgré une farouche guerre de guérillas, malgré les exploits légendaires des Cronje, des De Wet, des Delarey, des Kruitzinger, des Botha, malgré l'abnégation et l'héroïsme des femmes boers, malgré le douloureux et long calvaire de Lydenburg à Hiverson, qu'a parcouru cet autre martyr qu'est le malheureux Kruger, malgré le sacrifice de notre cher patriote Villebois-Mareuil, malgré la sympathie générale, tout a été inutile. Ce qui était prévu depuis longtemps, est arrivé. Les républiques d'Orange et de Transvaal sont sous la puissance britannique. Péniblement, mais avec ténacité, lord Roberts et lord Kitchener ont accompli leur œuvre. Après les déboires de Kimberley, de Ladysmith et de Mafeking, vinrent les prises de Bloemfontein, de Kroonstad, de Johannesburg, de Pretoria, puis les prises de Cronje et Kruitzinger, les camps de reconcentration, la ligne des blockhaus et enfin la signature de la paix et la lecture au Parlement, par M. Balfour, de la reconnaissance par les Boers, de Sa Majesté Edouard VII, comme leur souverain.

Cécil Rhodes, Jameson, Chamberlain et les spéculateurs de Stock-Exchange de Londres doivent se réjouir. Les *gold fields* (principale cause de cette longue et sanglante guerre qui met fin à l'indépendance de deux malheureux peuples) sont désormais sous la domination britannique. Le drapeau rayé du Royaume Uni pourra flotter tranquillement au-dessus des minerais d'or et de diamant de Johannesburg et de Kimberley. Les Uitlanders, pareils à des oiseaux de proie pourront s'abattre avec avidité, sans crainte des rifles des barghers, sur les territoires aurifères du Witwatersrand.

Le brigandage officiel des Rhodes et des Jameson aura servi à quelque chose. La soif insatiable d'or et de conquêtes aura encore une fois raison des plus nobles sentiments, des plus hautes vertus.

Cette paix, c'est le triomphe définitif de l'impérialisme anglais.

POMPONNET.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Vérification des pouvoirs

M. le Président. L'ordre du jour appelle la vérification des pouvoirs des membres de la Chambre.

Je propose à la Chambre de suivre l'ordre des bureaux.

L'Election d'Ajaccio

M. le marquis de Maussabré, rapporteur. — Département de la Corse, arrondissement d'Ajaccio.

Les élections du 27 avril 1902 ont donné les résultats suivants :

Electeurs inscrits, 23,206, dont le quart est de 5,801.
Nombre des votants, 11,240.
Bulletins blancs et nuls, à déduire, 10.
Suffrages exprimés, 11,236, dont la majorité absolue est de 5,619.

Ont obtenu :

MM. Arène Emmanuel . .	10.085 voix.
Doucet	343 —
Pietrini	606 —

M. Arène a été proclamé député comme ayant réuni un nombre de voix au moins égal à la majorité absolue des suffrages exprimés et supérieur au quart des électeurs inscrits.

Les opérations se sont faites régulièrement. Nulle protestation n'est jointe au dossier. M. Arène a justifié des conditions d'éligibilité requises par la loi.

Votre 3e bureau vous propose, en conséquence, de valider son élection.

(Les conclusions du 3e bureau sont adoptées. — M. Arène est admis).

L'Election de Bastia

M. Stanislas de Castellane, rapporteur. — Département de la Corse, arrondissement de Bastia.

Les élections du 27 avril 1902 ont donné les résultats suivants :

Electeurs inscrits, 23,939, dont le quart est de 5,984.
Nombre des votants, 12,314.
Bulletins blancs et nuls, à déduire, 157.
Suffrages exprimés, 12,157, dont la majorité absolue est de 6,079

Aucun des candidats n'ayant réuni les conditions exigées pour être élu au premier tour, il a été procédé, le 11 mai 1902, à un second tour de scrutin qui a donné les résultats suivants :

Nombre de votants, 10,790.
Bulletins blancs et nuls, à déduire, 260.
Suffrages exprimés, 10,530.

A obtenu :

M. Astima Ange Gaëtan. 8.142 voix.

M. Astima ayant obtenu le plus grand nombre de suffrages a été proclamé député.

Les opérations se sont faites régulièrement. Nulle protestation n'est jointe au dossier. M. Astima a justifié des conditions d'éligibilité requises par la loi.

Votre 3e bureau vous propose, en conséquence, de valider son élection.

(Les conclusions du 3e bureau sont adoptées. — M. Astima est admis).

L'Election de Calvi

M. Poisson, rapporteur. — Département de la Corse, arrondissement de Calvi.

Les élections du 27 avril 1902 ont donné les résultats suivants :

Electeurs inscrits, 8,223, dont le quart est de 2,055.
Nombre des votants, 4,950.
Bulletins blancs et nuls à déduire, 16.
Suffrages exprimés, 4,934, dont la majorité absolue est de 2,468.

Ont obtenu :

MM. Malaspina	3 740 voix.
Cruciani Joseph . . .	1 —
Buonaccorsi Louis-Jph .	1.180 —
Villanova Pascal . . .	4 —
Savelli Charles-Marie .	0 —

M. Malaspina a été proclamé député comme ayant réuni un nombre de voix au moins égal à la majorité absolue des suffrages exprimés et supérieur au quart des électeurs inscrits.

Les opérations se sont faites régulièrement. M. Malaspina a justifié des conditions d'éligibilité requises par la loi.

Votre 3e bureau vous propose, en conséquence, de valider son élection.

Une seule protestation a été jointe au dossier. La commission ne croit pas devoir en tenir compte. Elle est insignifiante.

(Les conclusions du 3e bureau sont adoptées. — M. Malaspina est admis).

L'Election de Sartene

M. Schneider, rapporteur. — Département de la Corse, arrondissement de Sartene.

Les élections du 27 avril 1902 ont donné les résultats suivants :

Electeurs inscrits, 11 602, dont le quart est de 2,900.
Nombre des votants, 7,044.
Bulletins blancs et nuls, à déduire, 250.
Suffrages exprimés, 6,794, dont la majorité absolue est de 3,398.

Ont obtenu :

MM. Gabrielli Thadée . .	5.955 voix.
Susini Jean-Paul . .	748 —
Sinoncelli Vincent. .	11 —
Serra Martin . . .	80 —

M. Gabrielli Thadée a été proclamé député comme ayant réuni un nombre de voix au moins égal à la majorité absolue des suffrages exprimés et supérieur au quart des électeurs inscrits.

Les opérations se sont faites régulièrement. Nulle protestation n'est jointe au dossier. M. Gabrielli Thadée a justifié des conditions d'éligibilité requises par la loi.

Votre 3e bureau vous propose, en conséquence, de valider son élection.

(Les conclusions du 3e bureau sont adoptées. — M. Gabrielli est admis).

ÉPHÉMÉRIDES CORSES

7 juin 1575. — Jean-André Doria arrive en Corse avec des galères pour rapatrier les Espagnols que le Roi d'Espagne avait envoyés dans notre île, afin d'aider les Génois à la soumettre.

Ces soldats espagnols se signalèrent par mille cruautés, ils brûlèrent en compagnie de nos oppresseurs nos villages et égorgèrent nos ancêtres.

Pour les Inscrits Maritimes

Une bonne mesure

Depuis quelque temps, on a pu s'apercevoir que des armateurs de notre ville trouvaient difficilement à compléter les équipages de leurs navires, alors que beaucoup d'inscrits maritimes sont dépourvus d'embarquement. Ces faits se reproduisent plus souvent que jamais depuis quelques années. Des plaintes sont parvenues au ministère et M. de Lanessan, ministre de la Marine, s'en est ému.

Le ministre, préoccupé de trouver un remède à cet état de choses éminemment préjudiciable aux intérêts de notre marine marchande, a décidé de prendre une mesure qui l'atténuerait certainement. Il a pensé que l'administration pourrait — à titre officieux — intervenir utilement en

116 – FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

GERFAUT

par CHARLES DE BERNARD

XXII (Suite)

Octave y était donc entré, pour y avoir laissé ce signe de sa présence ; il pouvait donc à son tour pénétrer chez elle, au cœur de son appartement ; ce qu'il avait fait une fois, il pouvait sans doute le faire encore ! Elle se trouvait ainsi à sa discrétion, en quelque sorte, s'il avait l'audace de revenir ; et la nuit profonde, l'absence de Christian, le sommeil des habitants du château n'encourageraient ils pas cette audace, cette nuit même, peut-être ? La frayeur que cette idée lui causa dissipa comme un bain de glace l'ivresse de ses pensées ; car, ainsi que la plupart des femmes, elle avait un peu plus de courage et rêva qu'en action, et si son esprit se livrait quelquefois au charme de mêler sa passion d'incidents romanesques et périlleux, la crise venue la trouvait énervée et tremblante.

Un moment auparavant, elle évoquait l'image d'Octave et l'associait amoureusement à côté d'elle sur le divan. La réalisation de ce désir l'effraya dès qu'elle la crut possible, et elle ne songea plus qu'à s'y soustraire. Elle était sûre que son amant n'avait pu s'introduire dans le cabinet par le parloir car elle seul en avait jamais permis l'entrée, et de ce côté il n'avait pas pénétré plus avant que le petit salon. L'idée de la porte du corridor la frappa d'un trait de lumière ; elle se rappela que cette porte ne se trouvait pas habituellement fermée, celle de la bibliothèque l'étant toujours ; elle savait qu'Octave avait une clef de celle-ci, et elle comprit facilement qu'il n'avait pu arriver chez elle que par là.

Rassemblant tout son courage par l'effet même de sa peur, elle rentra dans le cabinet, descendit l'escalier d'un pas mal assuré, et ferma le verrou de la porte par un mouvement nerveux annonçant une sorte de résolution désespérée. Cet acte de défense accompli, elle remonta en parlant, et se laissa tomber sur le divan, comme si une pareille expédition eût épuisé ses forces.

Peu à peu cette émotion exagérée se calma ; Clémence respira plus facilement et finit par éprouver un sentiment analogue à celui que traduit le proverbe italien : *Passato il pericolo, gabbato il santo!* Sa frayeur lui parut un enfantillage dès qu'elle se crut à l'abri du danger ; elle se promit de surmonter Octave le lendemain, de manière à lui ôter l'envie de recommencer une tentative pareille, puis elle renonça au petit plaisir de cette grondeuse, en songeant que, pour en jouir, il faudrait avouer la découverte de l'épingle, et par conséquent la rendre ; or, elle était aussi décidée à la garder que jamais voleur a pu l'être à s'emparer du bien d'autrui.

Depuis longtemps, elle avait conçu pour cette épingle une passion d'enfant ; elle la trouvait jolie parmi tous les bijoux du monde. D'ailleurs c'était celle qu'Octave portait habituellement, cela seul ne lui donnait-il pas un prix infini ? Quel que fût son désir, elle n'eût jamais osé la lui demander, mais le hasard l'ayant fait tomber dans ses mains, la tentation de se l'approprier devint irrésistible. Elle éprouva un accès de joie folle et sans remords à l'idée de cette mauvaise action. Passant autour de son cou blanc et délié une cravate de satin noir, elle y attacha le rubis précieux, après l'avoir au préalable baisé plus dévotement qu'une relique, et courut devant la psyché de sa chambre à coucher pour juger de l'effet de son larcin.

— Qu'elle est charmante et que je l'aime ! dit-elle ; mais comment ferai-je pour la porter sans qu'il la voie ?

Avant qu'elle eût résolu cette difficulté, un bruit léger se fit entendre et la pétrifia devant la glace où elle se contemplait.

— C'est lui ! pensa-t-elle, après être restée un moment dans une sorte d'anéantissement, elle se traîna jusqu'au-dessus de l'escalier du cabinet, et écouta en s'appuyant contre la rampe, car elle sentit ses genoux fléchir. Elle n'entendit d'abord que le battement précipité de son cœur ; puis le même bruit se fit entendre de nouveau plus distinctement. On tournait le bouton de la porte du bas, on cherchait à l'ouvrir ; l'obstacle imprévu du verrou irritait sans doute au dernier degré la personne qui voulait entrer, car elle insista à la fin avec une violence qui menaçait de briser le pêne dans la serrure ou d'enfoncer la porte.

La première pensée de madame de Bergenheim fut de se sauver dans sa chambre à coucher et de s'y enfermer ; la seconde lui montra le danger de l'exaspération que semblait éprouver Octave, et le malheur qui en pourrait résulter si le moindre bruit était entendu du dehors. Il n'y avait pas une minute à perdre en hésitation. Par une de ces décisions subites que la nécessité inspire aux caractères les plus timides, la jeune femme descendit rapidement l'escalier et tira le verrou.

La porte fut ouverte doucement et refermée avec la même précaution. La lampe d'albâtre du parloir éclairait d'une faible lueur les marches supérieures de l'escalier, mais le bas se trouvait dans une obscurité presque complète. Ce fut par le cœur plus que par les yeux qu'elle reconnut Octave ; lui-même s'aperçevait que d'une manière fort indistincte madame de Bergenheim, dont la robe blanche se dessinait vaguement au milieu des ténèbres ; elle se tenait debout devant lui, appuyée contre la rampe, tremblante d'émotion et muette, car elle n'avait pas encore trouvé le mot qui devait le chasser.

Il éprouvait, de son côté, l'embarras auquel n'échappent pas les plus entreprenants, lorsqu'un incident inattendu survient à l'encontre de leur prévision. Il avait cru surprendre Clémence, et il la trouvait sur ses gardes ; la pensée du rôle un peu déloyal qu'il jouait en ce moment lui fit monter aux joues une rougeur cachée par la nuit, et lui ôta pendant quelques instants son assurance ordinaire.

(A suivre).

Fonds à vendre
S'adresser au bureau du journal.

tre les armateurs et les inscrits. A l'avenir, donc, les commissaires de l'inscription maritime sont autorisés à recevoir les demandes et les offres d'emploi faites par les inscrits maritimes ou les armateurs. Ces communications seront centralisées dans les sous-arrondissements maritimes, et, par les soins du contre-amiral chef de la Marine, seront notifiées aux divers quartiers de sa circonscription, et aux sous-arrondissements, s'il y a lieu.

Au fur et à mesure de leur arrivée, les demandes et offres d'emploi seront inscrites sur des tableaux dressés dans chaque bureau de l'inscription maritime, tableaux que chacun aura la faculté de consulter.

Cependant une difficulté s'élevait pour le personnel des officiers et commandants. Dans le cas où des offres de demande de cet ordre se produiraient, le ministre a décidé qu'elles seraient inscrites sur un registre spécial. Ce registre, placé entre les mains des commissaires de l'inscription maritime, serait communiqué aux intéressés toutes les fois qu'ils le demanderaient.

M. de Lanessan a décidé que l'administration ne peut endosser aucune responsabilité et que les intéressés auront à s'entendre en dehors d'elle. C'est donc aux inscrits eux-mêmes et à leurs syndicats, aux armateurs qu'il appartient de rendre efficace une mesure qui peut avoir d'excellents résultats.

Nous sommes persuadés que la nouvelle mesure prise par M. de Lanessan rendra plus faciles les relations entre les armateurs et les inscrits; et à ce titre nous pensons que le ministre doit être félicité.

M.

(*Petit Provençal*).

MOUVEMENT JUDICIAIRE

On lit dans le *Petit Courrier*, d'Angers :

Comme on le verra à notre service télégraphique spécial, l'Officiel publiera demain un mouvement judiciaire dans lequel est compris l'honorable M. de Gentile, substitut du procureur de la République, près le tribunal civil de première instance d'Angers, qui est nommé en la même qualité près le tribunal de première instance de Marseille.

C'est un avancement auquel les nombreux amis que M. de Gentile s'était conciliés dans notre ville, applaudiront, et auquel nous sommes heureux d'applaudir dès maintenant nous-mêmes.

Avec tact par son talent oratoire que par son esprit primesautier et par sa science juridique, M. de Gentile avait, au Parquet, une situation particulièrement brillante, et les habitués du Palais n'ont pas oublié son intervention très remarquée dans un procès où M. Waldeck-Rousseau lui-même avait pris la parole. Du même, par son extrême courtoisie et l'amabilité de ses relations, il avait conquis la sympathie de tous. C'est donc avec plaisir que nous enregistrons l'avancement si mérité de ce très distingué magistrat en le priant, tout en lui exprimant les regrets que nous cause son départ, de vouloir bien agréer nos plus sincères félicitations.

Un Incendie

On nous écrit de Cervia :

Dans la nuit du 27 au 28 mai, un incendie terrible a eu lieu à Albertacce et a détruit la maison appartenant au sieur Albertini Joseph, garde des forêts en Afrique, maison dont M. Massoni Joseph-Marie, cantonnier sur la route forestière n. 9, était le locataire.

L'épouse et les enfants du cantonnier sont heureusement sortis, et affolés de terreur on se voyait enveloppés par les flammes, poussaient des cris de détresse.

Massoni a constaté que son courage et son amour d'époux et de père, a pris une résolution énergique et héroïque. Il a sauté à sa femme d'enjamber promptement la fenêtre en la tenant lui-même par la main. Sans-hésitant, Massoni, au risque de tomber du second étage où il se trouvait, entraîné dans sa chute par le poids du corps de sa femme suspendue dans le vide, a eu tellement d'énergie et de sang-froid, qu'il a parmis à celle-ci de prendre pied sur le rebord d'une fenêtre du 1er étage, puis, il lui a successivement passé leurs enfants; enfin, le dernier, il a, à son tour, enjambé la fenêtre, et sans l'appui, ni le secours de personne, il a pu atterrir à son tour, sur le rebord inférieur de la fenêtre du premier.

Il réussit ainsi à sauver sa femme et ses enfants; il se sauva lui-même. Il était alors minuit. Quelques minutes après, les flammes envahissaient son modeste appartement et brûlaient tout sur leur passage.

Le malheureux cantonnier a vu son mobilier, son linge, ses effets de literie, ses ustensiles de cuisine, les habillements de sa femme et de ses enfants, les aliments en réserve pour la nourriture de la famille dévorés par le feu. Ces aliments consistaient en farine, en pommes de terre, en viande salée, en huile d'olive, etc.

Des personnes charitables de la commune l'ont recueilli, lui et sa famille et leur ont accordé un abri provisoire. La pauvre cantonnier s'est trouvé, tout d'un coup, privé d'habillements et de vivres. Les pertes subies s'élèvent à la somme approximative de mille francs. Nous osons espérer que l'Administration des ponts et chaussées, émue de la lamentable condition de vie de ce sinistré cantonnier, daignera lui venir en aide, et prendra la généreuse et humanitaire initiative de lui faire accorder un important secours qui lui permette de refaire l'œuvre détruite par les flammes.

En terminant, nous adressons nos plus chaudes félicitations à la population d'Albertacce qui a donné, en cette effroyable circonstance, une preuve éclatante de ses sublimes élans de philanthropie, de charité et de dévouement.

PASTANACCE.

Bulletin Financier

Paris, le 3 juin 1902.

La mauvaise tenue des valeurs russes jointe aux réactions qui continuent encore aujourd'hui assombrit la physionomie du marché. Néanmoins nos Rentes sont très fermes, le 3 0/0 monte à 101 75; le 3 1/2 vaut 102,77.

Les Sociétés de Crédit consolident leur avance précédemment acquise.

Les conditions d'émission de la Rente Or privilégiée à 3 0/0 dite de rescision qui seront mises en regard des lignes de la Compagnie Générale de Chemins de Fer Méridionaux sont à peu près les mêmes que celles qui ont été observées pour l'acquisition des chemins de fer Italiens par la Méridionale, railway et Rete Adriatica par la Méditerranée. Le fait que la maison Rothschild et fils de Londres a consenti ces conditions ne sont une garantie que les avantages de ces chemins de fer ont été traités convenablement et que les créanciers de la Méridionale ne seront pas moins favorablement désintéressés.

Les rentes Espagnoles restent fermes. La Serbe à 0/0 est bien tenu vers 70 francs. A Bruxelles, 3 0/0 99,70. Capital Nationale Financière en progrès à 44 15 tandis que la Société Internationale de Tramways à 88. Privilégiés Industriels et Electricité d'Anvers moins à 46. Part Belge-Roumaine de Transports mieux à 20. Valeurs Congolaises un peu faiblies.

Chemins Français calmes.

Cour d'Assises

Audience du 5 juin

Présidence de M. le conseiller FLACH

Les vols de Bastia

Interrogatoire

Il est procédé à l'interrogatoire des accusés. Montauti persévère dans les aveux qu'il a faits à l'instruction. Il se reconnaît l'auteur de tous les vols qui lui sont reprochés, sauf celui commis au préjudice de M. Dapelo. Toutes ces soustractions, à l'exception du vol de plomb dont a été victime M. Patrimonio, il les a commises de concert et avec l'assistance de Raffanelli. Quant au vol de plomb, c'est Cicheri qui y a pris part avec lui.

Raffanelli proteste contre les accusations de Montauti, il n'a assisté ce dernier en aucune circonstance. S'il est vrai qu'il a aidé Montauti à déchirer et à faire disparaître certains des objets soustraits, ce n'a été que pour rendre service à son camarade qui était son ami.

Il prétend que le chapelet de Mme Cornand qu'il a eu en sa possession, il l'a trouvé non loin du couvent de Saint-Antoine.

M. le Président lui fait observer qu'il a dit d'abord avoir fait cette trouvaille près de l'église Saint-Jean.

Cicheri se déclare à son tour innocent, il reconnaît, il est vrai, avoir prêté un sac à Montauti, pour que celui-ci put transporter du plomb et que ce plomb a été remisé dans sa propre demeure, mais il en ignorait la provenance suspecte.

Cicheri, qui est soldat au 173e, il en porte le costume, a subi une condamnation à un mois de prison pour vol et il est fort mal noté, il est considéré comme un alphonse.

Audition des témoins

Le premier témoin entendu est l'agent Bertrand. Il raconte comment il a pu arriver à l'arrestation des coupables. Depuis longtemps, il poursuivait sans relâche la découverte des voleurs, lorsqu'il apprit par le maire de Barbaggio, que deux individus avaient cherché à vendre des objets dans les environs de Saint Florent. Allant aux renseignements, il sut que l'un d'eux était un simple d'esprit, nommé Jean Rossi, il alla aussitôt l'interroger, Rossi reconnut avoir été à Saint-Florent en compagnie de Montauti, et que celui-ci cherchait à se défaire de ses objets. Connaissant Montauti de réputation et comme un voleur de profession l'arrêta et l'amena à faire des aveux, à la suite desquels il opéra de concert avec son camarade, l'agent Folco, également l'arrestation de Raffanelli et Cicheri.

M. le Président félicite l'agent Bertrand de son zèle et de son intelligence, que l'on a déjà constaté en d'autres circonstances : ces éloges sont véritablement mérités, et il ne serait que justice que cet infatigable agent, rara avis, soit récompensé comme il le mérite.

L'agent de police Folco confirme la déposition de Bertrand.

Jean Rossi dépose des circonstances qui viennent d'être relatées. Montauti l'avait pris à la journée pour l'aider au transport de certains objets. Mais leur provenance lui ayant paru suspecte, il se refusa de s'en charger et il n'a voulu accepter aucun salaire.

Puis défilent devant la Cour les victimes des vols, qui racontent leurs mésaventures et font connaître les objets qui leur ont été soustraits.

Viennent ensuite des filles d'Ponteto, que l'on retrouve dans presque toutes les affaires de vols, car elles sont les compagnes inséparables des voleurs, escarpes et alphonses qui règnent en maîtres dans ce triste quartier. L'une de ces femmes déclare qu'en sa présence Ravanelli a reconnu avoir participé aux vols.

Les gendarmes qui ont été chargés de faire les constatations matérielles dans les lieux volés déposent ensuite.

Un individu dit qu'il a été transporté chez la personne qui a acheté le plomb volé, et il déclare avoir été payé par Cicheri. Celui-ci proteste. Montauti de s'écrier alors : « Oui, c'est toi qui a payé. Moi, Messieurs, j'étais sans le sou la plupart du temps, lui au contraire, avait toujours de l'argent, ce qui est naturel, il vivait au crochet d'une femme. »

Cette déclaration suffit à justifier les renseignements donnés par la police sur le compte de Cicheri.

Audience du 6 juin

L'audience est ouverte à midi.

La parole est donnée à M. Angeli pour son réquisitoire.

Réquisitoire

M. Angeli, avocat général, soutient l'accusation. Les trois accusés sont des malfaiteurs dangereux. Tous les trois ont été condamnés pour vol à diverses reprises et deux d'entre eux Montauti et Ravanelli ont subi sept et huit condamnations pour soustractions frauduleuses. Montauti avoue les crimes qui lui sont reprochés. Ravanelli nie, mais sa culpabilité ne saurait être mise en doute. Montauti l'accuse et en dehors des articulations précises de celui-ci, Ravanelli est condamné par tous les éléments de la procédure et des débats. Cicheri lui-même est coupable pour l'unique vol qui lui est reproché. Les jurés répondront donc affirmativement aux questions de culpabilité qui leur sont posées au sujet des accusés et refuseront à deux d'entre eux, le bénéfice des circonstances atténuantes.

Me de Carafla présente la défense de Montauti. Son client a été maintes fois, condamné, il est vrai, pour vol ; mais sa conduite ne saurait être uniquement attribuée à ses instincts pervers ; il a subi l'influence du triste milieu de reprise de justice et de filles publiques où il a toujours vécu. Tous les éléments de la cause plaident les circonstances atténuantes en faveur de Montauti. Son âge, la facilité avec laquelle il a trouvé à écouler les produits de ses vols, et surtout le peu d'importance des objets volés. Si l'on doit épuiser toute la rigueur des lois pénales sur la tête d'accusés qui ont volé quelques vieux chiffons, quel sort réservera-t-on aux escrocs de haute marque qui ont volé plusieurs millions.

Me Moretti présente la défense de Ravanelli. Le défenseur de cet accusé met en garde les jurés contre les déclarations de Montauti. On ne saurait ajouter foi aux accusations émanant d'un homme tel que lui. Montauti n'a jamais eu qu'une idée pendant les débats, perdre Ravanelli pour égarer la justice probablement et l'empêcher de mettre la main sur les véritables complices. Montauti sent effrontément et son odieux mensonge ne saurait exercer d'influence sur l'esprit des jurés. Me Moretti demande l'acquittement de Ravanelli.

Me Mozer présente la défense de l'accusé Cicheri. Son client n'est pas ce cambrioleur de profession. C'est un homme qui a toujours travaillé pour gagner honorablement sa vie, les certificats délivrés par divers entrepreneurs de voitures de Bastia, le prouvent à l'évidence.

Rien n'établit qu'il eût été le complice de Montauti lors du vol Patrimonio, les dires de Montauti ne peuvent être pris en considération. Montauti ayant été toujours, au cours de l'instruction, en contradiction avec les éléments de la procédure et avec lui-même. Me Mozer demande aux jurés l'acquittement de son client.

Le Verdict

104 questions sont posées au jury.

Montauti, reconnu coupable de vols qualifiés, est condamné à huit années de travaux forcés.

Ravanelli, reconnu coupable de vols qualifiés, est condamné à huit années de travaux forcés.

Cicheri, reconnu coupable de complicité de vol, non qualifié, est condamné à la peine de trois années d'emprisonnement.

Audience d'aujourd'hui :

Muraccioli Jean Antoine, Olmeta Antoine-Paul, Simonpieri Jean-Félix, demeurant les deux premiers à Bastia et le troisième à Canavaggia, vols qualifiés et complicité.

Ministère public, M. Aubert, substitut du procureur général.

Défenseurs, Me Mozer, Moretti, Nardini.

Gazette Ajaccienne

Le Temps

Si les journées sont chaudes, les soirées en revanche sont très agréables ; aussi est-ce avec plaisir que l'on voit le cours Napoléon et la place du Diamant très animés le soir. D'aucuns préfèrent la route des Sanguinaires ; depuis sa restauration, elle est la promenade préférée de ceux qui aiment la solitude et la tranquillité.

Nos plantations

Les Ajacciens ne jouiront pas cette année de l'ombre si recherchée surtout à certaines heures, où le soleil devient insupportable.

La plupart des arbres qui ont été enlevés ou qui sont désséchés devraient être remplacés au plus tôt pour pouvoir jouir de leur ombre en temps utile. Les allées aussi devraient être comblées, le spectacle de notre ville n'en sera que plus agréable et offrira un meilleur coup d'œil. Nous espérons que l'administration à qui ce soin incombe fera droit à un désir exprimé par tous.

Garçons limonadiers

MM. les membres du syndicat des garçons limonadiers et de restaurants d'Ajaccio se sont réunis jeudi soir, à minuit, au Bar des Vétérans.

Ordre du jour : 1° Lecture du procès-verbal de la dernière séance ; 2° Remise des livrets ; 3° Questions diverses.

Les vols

La série des vols continue ; cette fois les agents Cavigliioli et Leca Mathieu ont arrêté les nommés A. M. J., âgé de 15 ans ; D. E. âgé de 17 ans ; A. C. âgé de 12 ans ; D. E. âgé de 12 ans et D. L. âgé de 7 ans.

Ces précoces voleurs sont inculpés du vol par escalade dans le chalet de M. Lanzi. Ils ont été conduits au parquet et mis à la disposition du Procureur de la République.

La police

Nous constatons avec plaisir que depuis que le nombre des agents de police a été augmenté le service se fait d'une façon plus régulière, témoin les nombreux procès-verbaux infligés quotidiennement à tous ceux qui contreviennent aux arrêtés municipaux. Que cela continue.

LIGUE CORSE CONTRE LE PALUDISME

Le Comité a l'honneur d'informer le public que l'on peut se procurer des cartes d'adhérents aux guichets des gares.

Le prix de la carte avec instruction sur le mode d'emploi de la quinine est de 1 franc.

Chaque carte donne droit à un flacon de 30 grammes (600 grains) de sulfate de quinine garanti pur, accompagné d'une cuiller mesure, au prix très réduit de 3.50, ce qui met le médicament à 15 centimes le gramme. Il suffit, pour cela, de remettre la carte avec cette somme à l'un quelconque des pharmaciens inscrits à son verso.

Si le flacon doit être expédié par la poste, joindre aux 3.50 un timbre de 0.25 centimes pour les frais d'envoi.

COURSES DE BASTIA

La piste d'entraînement est ouverte tous les jours, de 2 heures à 5 heures, aux chevaux ayant fait leurs engagements et payé les droits d'entraînement.

MM. les propriétaires sont prévenus que la clôture des engagements aura lieu irrévocablement vendredi 13 juin, à 4 heures du soir.

Pour les engagements s'adresser à M. Paul Villa, 17, boulevard Paoli.

Petite Gazette

VARIATIONS ATMOSPHÉRIQUES DU 6 juin

1re observation. — 7 heures du matin. + 18·6 à midi 21·2 6 heures du soir. + 19. Maxima. + 23 7. minima. + 17 4

Baromètre. — 7 heures du matin. 761 mm. midi, 760 mm. 6 heures du soir, 759 mm. Pluie. — 2 h. du matin. S. E. faible.

A h. du soir : E. S. E. faible.

Etat du ciel. 1/2 couvert.

Etat de la mer, très belle.

Hauteur des eaux : matin, + 0,50, soir, + 0,50

Pluviomètre, à 9 heures du matin : nul.

Distinction

A l'occasion du voyage de M. le Président de la République en Russie, M. Pradère-Niquet, consul de France à Helsingfors, a été nommé chevalier de la Légion d'honneur.

M. Pradère-Niquet a occupé quelques années le poste de vice-consul à Livourne, et était très connu dans notre ville où ses enfants suivaient les cours du lycée. Il s'y était créé de nombreuses relations et y a laissé d'excellents souvenirs.

En lui envoyant nos félicitations pour cette distinction qui récompense une carrière déjà assez longue et bien remplie, — M. Pradère-Niquet compte trente-trois ans de services et est décoré de plusieurs ordres étrangers, — nous sommes certain d'être aussi l'interprète des sentiments de plusieurs de nos concitoyens.

Maison en ruine

Nous signalons à qui de droit l'état de délabrement complet dans lequel se trouve la maison située tout au fond de la rue des Jardins et qui fait face au boulevard du Palais.

Hier encore des tuiles sont tombées du toit, du plâtras s'est détaché du mur et ont risqué de blesser des enfants qui jouaient tout près.

On n'attendra pas, espérons-le, qu'un malheur survienne pour ordonner la démolition de cet immeuble.

A Erbalunga

Dimanche prochain on célébrera avec le plus grand éclat la fête de Saint-Erasme, patron de la paroisse et des marins.

La *Lyre Bastiaise* est invitée et elle fera entendre, à cette occasion, ses meilleurs morceaux.

A 10 heures, messe solennelle en musique de Battmann ; à 3 heures vêpres en musique suivies de la procession.

A 9 heures, de soir concert sur la place publique ; retraite aux flambeaux.

Les chants seront exécutés par l'Union-Chorale, sous la direction de M. Swicher fils.

Société de Sainte-Dévote

Les membres participants et honoraires de la société sont invités à assister à l'assemblée générale qui aura lieu dimanche, 8 courant, à 1 heure de relevée dans une des salles de l'Hôtel de Ville.

Ordre du jour : Lecture du procès-verbal de la dernière assemblée ; Situation financière ; Admissions de nouveaux membres, radiations ; Tous les membres participants sont priés d'assister à cette assemblée.

Le Président, J. AIROLA.

Vol de pains

Le nommé Louis G., 16 ans, garçon boulanger, au service du sieur Leandri Dominique, demeurant rue du Lycée, a quitté le four de ce dernier, hier matin, vers 3 heures, en emportant sept pains.

Plainte a été portée par M. Leandri à la police qui a ouvert une enquête.

Société des anciens sous officiers

Assemblée générale à la Mairie, dimanche, 8 courant, à 9 heures du matin.

Ordre du jour : Paiement de la cotisation trimestrielle ; Réception de nouveaux sociétaires ; Compte rendu de la situation financière ; fixation du programme pour la célébration de la fête annuelle de la Société.

Examen de pilotage

A la suite des examens de pilotage qui viennent d'avoir lieu à Marseille, MM. les capitaines au long-cours Cartini Etienne et Giodicelli sont autorisés à entrer dans les ports de Marseille sans faire appel aux pilotes.

Syndicat des maçons

Les membres syndiqués sont priés d'assister à l'assemblée générale, qui aura lieu dimanche, 8 juin, à 9 heures du matin dans le péristyle du théâtre municipal.

Ordre du jour : Discussion sur la marche des travaux à exécuter en ville, d'après l'arrêté municipal en date du 7 juillet 1901 qui, d'après le dit arrêté les travaux marchent très lentement ; Question à traiter au sujet de la compagnie d'assurance ; Questions diverses ; Vu l'importance de cette réunion, le bureau du syndicat prie tous les membres syndiqués d'être exact.

Le Président : J. RODARO.

Nouvelles militaires

Sont inscrits au tableau d'avancement pour le grade de gardien de batterie de 2e classe : MM. Perfun, Baud et Loca, stagiaires gardien de batterie à la direction de Bastia, et Giovansili, adjudant aux batteries d'artillerie coloniale du Sénégal.

Avenir du Prolétariat

Les sociétaires du Comité de Bastia sont priés de se rendre ce soir à 8 heures, à l'Hôtel de Ville.

Payement des cotisations du mois de juin ; Admission de nouveaux adhérents ; Remise des diplômes et insignes de la Société aux propagandistes ; Réunion des membres du bureau et du conseil de surveillance pour affaire urgente.

Une souscription est ouverte entre tous les sociétaires au profit des victimes de la catastrophe de la Martinique.

Le Président : P. PAOLI.

Objet perdu

Un tour de coup en or avec croix en or ornée de brillants.

S'adresser au bureau du journal contre récompense.

Patrons-boulangers

Les soussignés Angeini Joseph, Graziani Nicolas, Canessa Augustin, Zanzocchi Jacques, patrons-boulangers invitent leurs collègues à vouloir bien se réunir, dimanche prochain, 8 courant, à 2 heures dans la salle des pas perdus du théâtre municipal, afin de s'entendre sur des questions intéressant leur profession.

Achat de Cocons

M. L.-P. Luciani à Francardo est acheteur de COCONS à des prix très avantageux.

Prévoyants de l'Avenir

Tous les sociétaires sont instamment priés de vouloir bien se rendre à la Mairie, dimanche, 8 juin, à 10 heures et demie du matin : présence indispensable des membres du bureau et du conseil de surveillance.

Le Bureau.

Epicerie à céder

Bien achalandée, place de l'Hôtel-de-Ville, pour cause de départ. S'adresser au bureau du journal.

Fondeur de cloches

M. Valentino Ferri, fondeur de cloches, arrivera à Bastia très prochainement. Les personnes qui auraient besoin de ses services devront s'adresser à M. Nonce Pensa, ferblantier, au Vieux Port.

A louer

— Grand magasin, entrées rue Napoléon et rue Marbeuf.

S'adresser au bureau du journal.

ÉTAT CIVIL

MARIAGES

Linale Pierre-Louis, jardinier, et Sabetta Joséphine Marie, ménagère, tous deux de Bastia.

BOUILLIE SUCRÉE

MICHEL PERRET

La Prem ère par son Adhérence, son Efficacité, sa Résistance aux Pluies et sa Facilité d'Emploi

Sous-réclame 10 kgs (8 L. 500 bouillie) 9 fr. 05, quai Corse, 9 fr. 60, gare Corse.

VERDET SUCRÉ « LA SUCRATINE marquant les feuilles, en paquets

SOUFRES SUBLIMÉ et TRITURÉ (Avec ou sans sulfate de cuivre) Prix très modérés

Demander Brochures et Renseignements au Service Commercial Agricole, Boulevard du Musée, 82, Marseille.

AVIS

Le Maire de la Ville de Bastia rappelle à ses administrés, qu'aux termes de son arrêté du 20 juillet 1901, dûment approuvé par M. le Préfet, le 30 du même mois, le délai d'exécution des travaux de badigeonnage des maisons comprises dans le premier quartier, est d'une année à compter du 18 août 1901.

Que ce premier quartier comprend les maisons englobées dans le polygone dont le périmètre est formé par les voies ci-après :

Rue Miot (côté sud), Place Saint-Nicolas, rue du Nouveau-Port, route du Cap jusqu'à la rivière de Toga et de ce dernier point par la ligne limitant à l'Ouest, le périmètre de l'Octroi.

Sont également comprises dans le premier quartier, les maisons bordant le Boulevard Paoli. (Les maisons de ce boulevard ayant façade sur d'autres rues devront être faites en entier).

Bastia, le 4 juin 1902.

Le Maire,
A. GAUDIN.

OREZZA-LES-EAUX

Villa Granajola

Réouverture le 1er juillet

Mme A. COLOMBANI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle que, comme les années précédentes, on trouvera à Granajola, le confortable voulu.

Bonne cuisine, Cave soignée, Pâtisserie du jour.

L'hôtel est en outre situé au milieu d'un vaste parc et jardin où Messieurs les voyageurs pourront jouir d'admirables points de vue et d'un panorama grandiose, à l'ombre des châtaigniers séculaires.

Une voiture attendra Messieurs les voyageurs à l'arrivée des trains.

Pour tous renseignements s'adresser à l'hôtel d'Europe.

BOURSE DE PARIS

	5 juin	6 juin
Rente 3 p. 0/0 ancien	101.75	101.77
— 3 p. 0/0 amortis.	100.80	100.80
— 3 1/2 0/0 . .	102 60	102.40

Dépêches de Nuit

SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE SPÉCIAL

Un attentat

Aujourd'hui, vers 2 heures de l'après-midi, au lieu dit Sinisera, dans la plaine de Vescovato, le nommé Ordioni Charles Antoine, âgé de 27 ans, de Vescovato, a donné la mort, au moyen d'un coup de fusil, à son cousin germain Ordioni Ange, à la suite d'une discussion pour affaires d'intérêt.

Le meurtrier est en fuite.

PALMES ACADÉMIQUES

Le Journal Officiel publie les nominations suivantes,

Sont nommés :

Officiers de l'Instruction publique

MM. l'abbé Grifloni, desservant à Riventosa.

M. Piazza, médecin du pénitencier de Chiavari.

M. Benielli, employé au ministère de l'instruction publique.

Officiers d'académie

MM.

Antoni, médecin, à Sant'Antonino ;
Carrajol, architecte à Ajaccio ;
Foata, membre fondateur de l'orphelinat de l'enseignement primaire à Ajaccio ;
Folacci, huissier, à Ajaccio ;
Franchi, maire de Lopigna ;
Leca, médecin, à Vico ;
Mattei, industriel, à Bastia ;
l'abbé Ottavy, professeur au Petit Séminaire d'Ajaccio, cons. gén. ;
Paolantonacci, maire de Grosseto-Prugna ;
Quilichini, avocat, à Sartene ;
Susini Jean-Thomas, médecin, à Caldarello ;
Tavera, conducteur des ponts-et-chaussées, à Sartene ;
Tollinchi, maire de Sainte-Marie Sicché.

L'action royaliste à Paris

Les royalistes de Paris ont tenu ce soir une réunion.

Ils ont traité certains points de la doctrine monarchique et affirmé leur ferme volonté de poursuivre toujours davantage leur campagne d'affirmation royaliste.

La Crise Ministérielle

Les démarches DE M. COMBES

M. Combes a récommencé ce matin les négociations pour la formation du nouveau Cabinet.

Contrairement aux prévisions premières, M. Combes rencontre à chaque pas des difficultés nouvelles.

Les conférences succèdent aux conférences, sans résultat appréciable ; c'est surtout la question de l'impôt sur le revenu qui paralyse ses efforts. Il devient d'heure en heure plus difficile de trouver dans les groupes sérieux un ministre des finances qui veuille établir cet impôt dans le budget de 1903.

Chez M. Rouvier

M. Rouvier a déclaré à M. Combes qu'il était tout disposé à accepter le portefeuille des finances, à la condition formelle d'exclure du programme la question de l'impôt sur le revenu, et l'application de la loi Bertaux sur les chemins de fer.

Chez M. Sarrien

M. Sarrien a reçu ce matin M. Combes. Il a définitivement décliné toute participation aux combinaisons ministérielles actuelles.

Chez M. Vallé

M. Combes a eu ensuite une conférence avec M. Vallé.

M. Vallé a déclaré à M. Combes qu'il ne pouvait accepter d'autre portefeuille que celui de la justice, portefeuille que M. Combes avait déjà promis à M. Chaumié.

Au Palais Bourbon

L'après-midi s'est passée en conjectures dans les couloirs du Palais Bourbon, où les députés se trouvaient en grand nombre.

On en est la combinaison Combes ? Telle est la question qu'on n'a cessé de se poser.

On n'avait d'autres renseignements que ceux concernant M. Delcassé et le général André.

Ces deux anciens ministres ont promis de conserver leurs portefeuilles.

A L'ÉLYSÉE

M. Combes s'est rendu, à 6 heures du soir à l'Elysée, et a rendu compte au président de la République du résultat de ses démarches.

M. Combes a déclaré à M. Loubet que, malgré les difficultés, il continuerait sa tache.

En résumé, l'incertitude qui a régné toute la journée, n'a pas cessé ce soir.

Cessera-t-elle demain ?

EN ANGLETERRE

Service d'actions des grâces

Le roi Edouard VII assistera dimanche, à Saint-Paul, à un service d'actions de grâces pour la paix.

LE PARLEMENT

Chambre des Députés

Présidence de M. Bourgeois

La séance est ouverte à 2 heures.

M. Pierre Dupuy, l'un des secrétaires provisoires, donne lecture du procès-verbal de la séance de jeudi, qui est adopté.

Scrutin pour la nomination du Bureau définitif

L'ordre du jour appelle le scrutin pour la nomination du président définitif.

Le Président

Avant l'ouverture du scrutin, il a été procédé au tirage au sort des 27 scrutateurs et des 9 scrutateurs supplémentaires.

Le scrutin a été ouvert à 2 heures 40 et fermé à quatre heures moins vingt minutes.

Voici le résultat du scrutin pour la nomination du président définitif.

Nombre des votants	409
Majorité absolue	250
Ont obtenu :	
M. Léon Bourgeois,	326 voix
M. Brisson,	50 —
Bulletins blancs,	114 —

M. Léon Bourgeois, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, est proclamé président définitif de la Chambre des députés. (Vifs applaudissements).

Les Vice-Présidents

La Chambre passe ensuite au scrutin pour la nomination de quatre vice-présidents.

Le scrutin est resté ouvert pendant plus d'une heure.

Voici le résultat du dépouillement du scrutin pour la nomination de quatre vice-présidents.

Nombre des votants	401
Majorité absolue	246
Ont obtenu :	
MM. Etienne,	308 voix
Guillain,	299 —
Maurice Faure,	276 —
Trouillot,	265 —

MM. Etienne, Guillain, Maurice Faure et Trouillot, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, sont proclamés vice-présidents de la Chambre.

Les Secrétaires

L'ordre du jour appelle le scrutin pour la nomination de huit secrétaires.

Le scrutin est resté ouvert pendant trois quarts d'heure.

Sont élus :

MM. Surcouf ;
Rouland ;
Fernand David ;
Devèze ;
Couyba ;
Isnard ;
Chambon.

MM. Surcouf, Rouland, Fernand David, Devèze, Couyba, Isnard et Chambon, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, sont proclamés secrétaires.

Il y a lieu de procéder à un deuxième tour de scrutin pour la nomination du huitième secrétaire.

Les Questeurs

L'ordre du jour appelle le scrutin pour la nomination de trois questeurs.

Le scrutin est resté ouvert pendant une heure.

M. Rivet est élu.

M. Rivet, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, est proclamé questeur de la Chambre.

Les deux autres candidats n'ayant pas obtenu la majorité absolue, il y a lieu de procéder à un deuxième tour de scrutin.

Ordre du jour

Avant de lever la séance, la Chambre fixe ainsi son ordre du jour :

2e tour de scrutin pour la nomination d'un secrétaire ;

2e tour de scrutin pour la nomination d'un questeur.

Suite de la vérification des pouvoirs.

La séance est ensuite levée et renvoyée à mardi.

AVIS IMPORTANT

M. O. BIAGINI a l'honneur de prier Messieurs les acheteurs de bon vin pour la gros et demi gros de se rendre avant de faire leurs achats, à son entrepôt, Avenue Carnot, 5 où des conditions spéciales leur seront faites.

Vente au détail

Vin Corse, blanc et rouge, bonne qualité garantie pur jus de raisin, 0,40 le litre, au dessus de dix litres 0,35.

Vin blanc et rouge, qualité choisie, garanti, en bouteilles cachetées, 0,60 la bouteille, en fûts de 1 à 5, 1 fr. 25 le flacon, verre à rendre.

Pour les vins blanc et rouge provenant du vente domaine de Monchi-el-Bey (Algérie), propriétaire H. Meril, il appréciée dans toute la Corse et à l'Etranger, et qu'il vend Avenue Carnot, 5, et dans ses succursales au ville, bien en vous à l'avenue H. Meril.

Les rafs au détail : qualité rouge, 0,80 et 0,25 le litre ; le blanc 0 30 le litre.

La maison ne vend ni piquette, ni vins du coudoient français, et ne craint aucune concurrence pour la qualité.

Déguster ces vins, c'est les apprécier.

N. B. — La maison se charge de livrer à domicile, en paniers de 6 à 12 bouteilles, au dame jeannes, en barriques et au demi-muids au chez du client.

CADEAU

GRANDS MAGASINS

de Tissus et Nouveautés

MARINETTI FRÈRES

Unis

GRANDE FABRIQUE DE MEUBLES

Usine à vapeur

Le perfectionnement de notre outillage nous permet de vendre les meubles à des prix inconnus à ce jour.

Lits cintrés noyer massif verni, 2 places, 45 fr.

Lits à deux places façon noyer plus avantageux que les lits en fer, prix : 27 fr.

Lits de milieu en noyer à colonnes cannelées, largeur 1 m., plus avantageux que les lits en fer et cuivre, prix : 30 fr.

Tables à volet noyer verni, 8 places, 25 fr.

Toilettes anglaises avec glace largeur 0,90, 22 fr.

Guéridons ronds vernis, 12 fr.

Les meubles sortant de la maison Marinetti Frères sont garantis de fabrication supérieure.

Grand assortiment de chambres, salons et salles à manger riches de tous styles.

Fabrication spéciale de Louis XV

Lits en fer et fer et cuivre.

Transports directs entre Bastia et les ports du Nord

Pour LONDRES, ANVERS, HAMBOURG
Le vap. anglais *Ruby*, chargera vers le 20 Juin.
Pour LIVERPOO .
Le vap. anglais *Maiorese*, chargera vers le 18 juin.

Pour frêt s'adresser à
Arthur C. Southwell, Bastia.

VIN

La Corse par elle-même produit plus de vin qu'il n'en faut pour ses habitants.

La Maison **L.-N. Mattei** et Cie, en raison de ses milliers d'hectolitres de Pineto accumulés dans ses chais a de quoi satisfaire les exigences du public, en prix et qualités, mais, en présence des arrivages équivoques de ces derniers temps, la Maison **L.-N. Mattei** et Cie ne pouvait se laisser concurrencer par des personnes ne connaissant pas l'article, c'est pourquoi elle a dû acheter une grande cave dans l'Hérault, afin de servir au public un vin naturel et à meilleur marché que partout ailleurs, à Bastia conformément à l'annonce suivante :

VIN

GARANTI NATUREL

La Maison **L.-N. MATTEI** et Cie a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'elle vient d'acheter une des plus grandes caves de l'Hérault et que, soucieuse de faire bénéficier ses clients des avantages de cet achat, elle livrera à partir d'aujourd'hui : ce VIN

au détail : **Trois Sous** le litre
en gros : **14** francs en fûts de 5 à 600 litres.

VIN du domaine de Pineto, 25, 30, 35 et 40 centimes le litre suivant qualités.

HOTEL D'EUROPE
ADÉLAIDE COLOMBANI
Bastia — 3 et 5, rue de l'Opéra — Bastia

Cet Hôtel se recommande par sa belle situation, au centre de la ville, à proximité des principaux établissements.
Il possède, en outre, un superbe jardin éclairé à l'acétylène, où les clients peuvent prendre leur repas pendant l'été.
Banquets — Noces — Festins
Pension à des prix modérés

L'AMARO MATTEI
EST UTILE PENDANT L'HIVER ET INDISPENSABLE PENDANT L'ÉTÉ

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques au ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS-A PLANCHER I
Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

ASTHME CATARRHE, OPPRESSION CRISES de SUFFOCATION
Immédiatement soulagés et guéris à la longue par
le PAPIER BARÉ et les CIGARES BARÉ
Le Boîte de Cigares ou le Papier. F. COMAR & Fils, 26, Rue du Cloître, Paris



Demandez partout l'excellente
Eau-de-vie du Mirador.
Dépositaire : Simon Damiani, angle des rues Miot et Napoléon, 31, rue de l'Opéra et 9, Boulevard du Palais.



A louer présentement

1° Maison de campagne, avec jardin, sise approximité de Bastia, au lieu dit Forcone.

2. Appartement composé de 8 pièces, avec grande terrasse donnant sur le Vieux Port, situé à Bastia, rue du Lycée, 32, au 3me.

3. Un grand magasin, ancienne imprimerie Fabiani, avant 3 portes d'entrée donnant sur la rue de l'Opéra, 3, et Bd du Palais.

S'adresser pour le tout à M. L. N. Mattei et Cie, 15, Place St-Nicolas.

AVIS
aux consommateurs de bons apéritifs

La Maison L.-N. MATTEI et Cie a l'honneur de mettre en garde les nombreux consommateurs de l'incomparable VIN DU CAP CORSE AU QUINQUINA de sa fabrication, dont la réputation est à devenir universelle, contre certaines contrefaçons que des fabricants débitent sous le même nom.

L'ancienneté de la maison L. N. MATTEI et Cie, la perfection et la vogue toujours croissante de ses produits sont une garantie plus que suffisante pour les consommateurs. Dans l'intérêt de leur santé, ils doivent se méfier des soi-disant rivaux qui s'intéressent frauduleusement des mêmes dénominations pour présenter comme une nouveauté ce qui n'est qu'une mauvaise et dangereuse imitation des produits de la maison L. N. Mattei et Cie.

On l'a dit mille fois avec raison : ON NE CONTREFAIT QUE CE QUI EST VRAIMENT SUPÉRIEUR.



LIBRAIRIE OLLAGNIER

Nouveauté

CHARLES-TIMOLÉON PASQUALINI
Choses du Siècle
et
Choses du Cœur
Préface de
Jules Claretie
Avec portrait de l'Auteur
Un magnifique volume de 352 pages
Prix : 4.50 ; franco : 5.10

FUMEURS

Il est reconnu que pour fumer un bon cigare il faut s'adresser à la Maison **L. N. Mattei et Cie** chez laquelle on trouve toutes sortes de cigares depuis les plus ordinaires jusqu'aux plus fins « Pur Havane » à des prix ne dépassant pas 50 centimes, sans omettre l'exquis CIGARE MATTEI à dix centimes.

C'est à la Maison L. N. Mattei et Cie qu'on peut se procurer les fameuses cigarettes Egyptiennes, Turques et Havanes, telles que les Fhor, les Selika, les Sacha, les Samos, les Victoria, etc., à des prix défiant toute concurrence.

AVIS

M. Bruschini a l'honneur de prévenir le public que son bureau de renseignements et placement de domestiques, nourrices, terres, maisons, animaux, est situé rue Napoléon, 21.

GRANDE ALBERGO
GIAPPONE
Livourne

Le Propriétaire du Grande Albergo Giappone a l'honneur d'informer le public que pour prévenir le juste désir de sa clientèle et faire face à toutes les exigences, il vient d'agrandir son Hôtel en y ajoutant un nombre considérable de chambres, meublées comme les autres de tout le confortable moderne.

Cette augmentation de chambres lui permet de faire des conditions à ne craindre aucune concurrence ; car il peut donner des chambres à tous les prix, c'est à dire : celles pour une personne de 2 à 4 francs, celles pour deux, de 3 à 7 francs y compris la lumière électrique et le service. En outre, selon le séjour plus ou moins prolongé, il accordera de très grandes facilités.

P. CIANFANELLI

AMÉRIQUE

Départs réguliers tous les mois pour les Antilles, Trinidad, Colon, etc.
Traversée rapide; confortable toutes classes.
Pour frêt et passages s'adresser à M. A. Padovani, agent de *La Veloce*, Nouveau Port, Bastia.

Feuille de Mûrier
à vendre
S'adresser à L. N. Mattei et Cie, Bastia.

DEMANDEZ DANS TOUS LES CAFÉS
BOCK-ORBEC
Se méfier des Contrefaçons
A.-P. PADOVANI, Expéditionnaire
Nouveau Port, Bastia

Posit. ass. de 8.000
dans Ame Pompes Funèbres Paris, à Mr bien 25 à 45 ans disposant de 40.000 dont moitié de suite. Pressé. B. d. ag.
S'adresser Manzano, rue Laffitte, 48.

Mme FAITH GEORGES WOOD
Dentiste anglais
reçoit du 1er au 9 de chaque mois dans cabinet, 1, rue de l'Opéra, au 1er étage, en face les magasins Orenga.

La Maison L.-N. MATTEI & Cie
GRANDE DISTILLERIE BASTIAISE
BASTIA (Corse)
met en vente de l'excellente Eau-de-Vie de vin Corse aux prix suivants.

Eau-de-Vie de Vin
Année 1895, bouteille de 3/4, 4 grappes, 2.50
— 1887, — — 3 — 2.50
— 1890, — — 2 — 1.75
— 1892, — — 1 — 1.25

Eau-de-Vie de Marc
Vieille, bouteille de litre. 1.25
Nouvelle, bouteille de litre. 0.75
Eau-de-Vie pour conservation de fruits.

La Cédratine
Cette liqueur fabriquée avec les cédrats de la Corse par LOUIS-NAPOLÉON MATTEI, inventeur de l'**Amaro**, est douée d'une propriété de beaucoup supérieure à toutes les autres liqueurs digestives, elle a de plus l'avantage lorsqu'elle est étendue d'eau, d'être apéritive, digestive et antispasmodique.
Enfin, c'est une bienfaisante et agréable liqueur, dont l'usage journalier et modéré ne peut que faciliter toutes les fonctions de l'organisme.
Réclamez dans tous les établissements la liqueur **La Cédratine**

27e ANNÉE — DIMANCHE 8 JUIN 1902 — N° 138

Le Petit Bastiais

00279

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATHIEU OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »

Union postale, et autres Pays : le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

LE CALENDRIER

FÊTE D'AUJOURD'HUI : Saint Ephrem.
SOLEIL : (heure militaire)
Lever, 3 h. 53 m. — Coucher, 7 h. 8 m.
LUNE : Nouv. le 5 — Prem. quart, le 12
FÊTE DE DEMAIN : Saint Félicien.

7 Juin

Les Curiosités de la Semaine

On sait que, depuis plusieurs années, il se forme aux Etats-Unis d'Amérique, de vastes associations, qui tendent à monopoliser certaines branches d'industrie, et à se rendre ainsi maîtresses du marché du monde entier. On désigne ces associations sous le nom de *trust*. C'est ainsi qu'on a déjà le *trust* des sciers, le *trust* de l'Océan. Les cordonniers se mettent maintenant de la partie. Le *Rappel* reçoit de Montréal la dépêche suivante : « Les négociations pour la constitution d'une association de tous les fabricants de chaussures et de bottes à Québec, Toronto et Montréal, ont abouti. Un formidable *trust* pour l'accaparement de cette industrie s'est constitué. On ignore encore le chiffre du capital dont le syndicat dispose. Quoique la nouvelle paraisse vraisemblable, il paraît difficile qu'un pareil accaparement puisse s'opérer. Malgré le bon marché croissant des chaussures faites à la mécanique, on préfère toujours dépenser un peu plus et se chausser sur mesure. D'autant plus que la chaussure sur mesure est toujours de plus longue durée.

Une mer agréable à parcourir. La préfecture maritime de Cherbourg informe les bureaux de navigation que le cuirassé garde-côtes *Amiral Tréhouart* a perdu, le 23 mai, avant son appareillage pour Dunkerque, une torpille automotrice, pourvue de sa charge de combat. Une prime est offerte à qui pourrait découvrir cet engin qui constitue pour la navigation, un danger redoutable. Où diable les courants entraîneront-ils ce porteur de mort? Quel est le malheureux navire qui va le choquer contre lui et déterminer son explosion? Toutes questions que se poseront les marins et voyageurs qui sont obligés de naviguer en Manche, ou à ses abords. Ainsi, ce n'est pas assez que l'armement moderne nous prenne, en cas de guerre, de formidables destructions; il faut encore qu'il constitue un péril, en temps de paix. Il suffit de la négligence d'un officier, de l'inadvertance ou de la méchanceté d'un homme, pour exposer au tas d'existences à de terribles catastrophes !

En fait d'armement, la lutte qui s'est établie entre la plaque de blindage et le canon, se continue et vient d'entrer dans une phase nouvelle. Au dire de certains journaux allemands, Krupp vient d'inventer un nouveau canon, auquel nulle carapace de métal ne saurait résister. Les effets de ce nouveau canon sont tellement terrifiants que l'empereur Guillaume vient de décider que le secret de fabrication de cette arme terrible serait acheté par le gouvernement allemand. Si la nouvelle est vraie, on en voit les conséquences. Toutes les nations ayant des flottes de guerre, vont être dans la nécessité de transformer leur outillage, d'y créer de nouvelles plaques. Comme on le devine, cette transformation aura pour résultat, un surcroît de dépenses. Pauvres contribuables !!

La république d'Haïti vient de s'octroyer un gouvernement provisoire, avec une collection de ministres qui prouve que les Haïtiens veulent se hausser au rang de puissances de premier ordre. Voici la liste des personnages qui, provisoirement, vont présider aux destinées d'Haïti. Le général (?) Boisrond Canal, président ; Alexis Nord, ministre de la guerre ; Jérémie, affaires étrangères ; Dennery, ministre des finances ; Césarion, ministre de l'agriculture ; Saint Fort-Colin, ministre de l'intérieur ; Salnave, ministre de la justice. Il reste à distribuer les portefeuilles de la marine, de l'instruction publique, et des beaux-arts ! Nous aurons sans doute les noms de ces derniers titulaires par un prochain courrier.

Choses d'Angleterre. Le comte d'Egmont, grand seigneur anglais, avait été arrêté, il y a quelque temps, pour tapage nocturne ; relâché, il fut cité devant le juge, mais resta quelque temps avant de comparaître. Son escapade de nuit lui avait coûté un fort rhume qu'il lui a fallu garder le lit. Il s'en est excusé auprès du juge, il lui a même demandé la permission de garder son chapeau. Sans doute, mais certainement, a répliqué le magistrat. Comme pair du royaume, j'en ai le droit, a ajouté le comte d'Egmont, mais je ne me serais jamais passé de votre permission. — Bon, bon ! payez cinq shillings d'amende (6 fr. 25) et que tout soit dit. Voilà une procédure expéditive, mais la remarque du comte d'Egmont sur ses droits lui a valu ce qu'on appelle une mauvaise presse. Le *Standard* lui consacre un petit entrefilet sévère et lui dit que s'il sent le besoin de parler de sa pairie, les pairs, eux, n'ont aucun plaisir à le compter parmi les leurs.

Londres en liesse. La nouvelle de la nomination des Boers à mis nos chers amis les Anglais en état d'ébullition. Rien, écrit un correspondant, ne peut donner une idée des scènes enthousiastes qui viennent de se passer, ce soir, dans les théâtres et les music-halls de Londres. Partout les orchestres ont joué le *God save the Queen* à plusieurs reprises, accompagnés par les chœurs volontiers chantés par le public tout entier. Dans la plupart des pièces comiques, des allusions à la paix avaient été introduites par les comédiens eux-mêmes et accueillies avec des transports de joie. Toutes sortes de chansons de circonstance ont été chantées dans les music-halls, et saluées par des acclamations frénétiques. Et le roi d'Angleterre s'adressant lui-même dans sa lettre à lord Kitchener qualifia la guerre qui vient de terminer de *glorieuse* pour l'armée anglaise. En fait de gloire, on devient très facile sur les bords de la Tamise !

TIPHLET.

Exposition des Corses

8 juin 1575. Inauguration, dans toutes les paroisses du diocèse d'Aleria, de la Confrérie du St-Sacrement.

Alexandre Sauli, évêque d'Aleria, navré des désordres qui régnaient dans son diocèse, avait organisé ces confréries afin de moraliser autant que faire se pourrait son diocésains.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

L'ASSAINISSEMENT
de la Cote orientale de la Corse

Projet de loi

présenté au nom de M. EMILE LOUBET, *Président de la République française, par* M. JEAN DUPUY, *ministre de l'agriculture.*

EXPOSÉ DES MOTIFS (*Suite*)

5 Mise en culture et adduction d'eau potable.

Enfin la mise en culture ultérieure est le complément indispensable des quatre opérations que nous venons de décrire ; mais à cet égard, toute prévision relative aux voies et moyens serait actuellement prématurée. On a l'espoir qu'une fois le sol rendu habitable, le stimulant de l'intérêt privé suffira pour retenir puis attirer la population et produire spontanément le résultat poursuivi. C'est sous cette forme que la mise en culture aurait ses meilleurs effets. Si cette espérance ne se réalisait que trop lentement, l'intervention administrative et même législative deviendrait encore nécessaire ; mais elle porterait sur un ordre d'idées et de faits bien distinct de celui qui fait l'objet du présent projet de loi, et comme une intervention anticipée aurait pour effet inévitable d'entraver l'élosion de l'effort libre et spontané des cultivateurs, il appert qu'actuellement l'abstention et l'ajournement s'imposent.

Mais il n'en est pas de même des travaux d'adduction d'eau potable, attendu que les conditions dans lesquelles a pu faire sévir la malaria, donnent lieu d'admettre que l'ingestion des eaux des parties basses des rivières a joué un rôle important dans l'étiologie de l'infection paludéenne. L'exécution des travaux d'adduction d'eau ne saurait donc être réservée et ajournée. Mais on n'est qu'après les enquêtes qu'il sera possible de produire des projets définitifs, précis et déterminés. On ne peut formuler aujourd'hui que des prévisions sommaires concernant les dispositions générales de l'opération et les dépenses probables.

Les ingénieurs ont adopté les bases suivantes : la quantité d'eau potable disponible permet d'assurer une alimentation suffisante en distribuant 1 litre par seconde pour 40 habitants et 40 têtes de gros bétail, ce qui correspond à 50 litres par jour et par tête et l'on pourvoit à un avenir suffisamment éloigné, si l'on applique cette consommation moyenne de 1 litre par seconde, à 1 myriamètre carré.

Les conduites principales et secondaires suivront en général les voies de communications de manière à desservir les agglomérations et les exploitations existantes, et les mailles du réseau projeté sont assez resserrées pour que ces exploitations puissent se rattacher au réseau à peu de frais, la distance ne dépassera généralement pas 1 kilomètre. On a enfin admis l'établissement de bornes-fontaines en différents points des routes desservies, mais on n'a pas été plus loin, et le réseau intérieur de distribution dans les agglomérations n'a pas été compris dans les travaux exécutés par l'Etat. Il doit être entendu que l'Etat ne contracte aucune obligation, et que les communes ou les syndicats devront, après autorisation, se rattacher au réseau général à leurs frais, risques et périls, restant libres d'entretenir ou de ne pas entretenir, de conserver ou de supprimer leurs branchements particuliers et leurs distributions. Par contre, la dépense d'entretien imposée aux communes à titre obligatoire ne portera que sur les travaux exécutés par l'Etat.

Programme d'exécution des travaux.

Après cet exposé des principes généraux qui ont guidé l'Administration dans son étude, on croit devoir donner quelques indications sur le programme de leur application. Bien qu'il s'agisse d'une opération d'ensemble qu'il convient de n'entreprendre qu'à la condition de la poursuivre sans interruption, jusqu'à son complet achèvement, un certain ordre dans les travaux s'impose. Sous peine de se lancer dans les dépenses excessives, on doit limiter l'acquisition du matériel de dragage et de refoulement mécanique, qui sera successivement transporté sur plusieurs marais à combler. Il y aura, du reste, convenance à n'établir d'abord l'installation que sur une seule région, de manière à bénéficier sur les autres régions, de l'expérience acquise sur la première. On aura, d'autre part, ainsi l'avantage de former avec les ouvriers employés sur la première région, un cadre de chefs d'équipe ayant vu et pratiqué les travaux de ce genre et qui seront répartis sur les autres régions. Cette manière de procéder, en retardant le début des opérations sur un grand nombre de points, aura, en fait, pour résultat final d'en hâter l'achèvement, et quoique l'on fasse, nous ne pensons pas que l'œuvre puisse être menée à bien en moins de douze à quinze années ; par suite, il convient d'introduire dans le plan d'opérations, des groupements méthodiques. Il serait actuellement prématuré de fixer l'ordre d'exécution, mais cet ordre sera subordonné à l'observance des dits groupements.

La partie de la côte orientale comprise entre Solenzara, où cette côte change brusquement d'aspect et le bassin de l'Oso qui confine au golfe de Porto-Vecchio, est rocheuse et accore, dépourvue de marais et plus propre à la sylviculture qu'à l'emblavure ; elle sépare nettement la partie nord, aux plages plates et marécageuses, des abords de Porto-Vecchio où se retrouvent quelques marais dangereux. La région de Porto-Vecchio ainsi distincte de toutes les autres, forme donc une région naturelle tout indiquée.

L'Enseignement secondaire

Le Journal Officiel vient de publier les décrets qui consacrent les diverses réformes à introduire dans l'enseignement secondaire et considérées comme nécessaires à la suite de la grande enquête des dernières années, des accords aux quels elle a donné lieu entre le ministre de l'instruction publique et le Conseil supérieur de l'enseignement.

Cette enquête et le volumineux rapport de M. Ribot qui l'a résumée, qui en a coordonné les résultats et tiré plus ou moins franchement les conséquences, ont été l'objet dans le *Siècle* de nombreuses études, dont nos lecteurs ne peuvent avoir déjà perdu le souvenir. Et les ne concluaient pas toutes à une approbation sans réserve des réformes annoncées ; elles ont dévoilé les dangers de quelques-unes des innovations présentées par les journaux officieux comme des chefs-d'œuvre de libéralisme et de largeur d'esprit.

Il y aura sans doute à revenir sur la critique des détails. Pour le moment, nous nous proposons seulement de donner aux lecteurs une idée d'ensemble, de lui rappeler le plan général du nouveau régime, qui constitue en véritable bouleversement du système actuel. Il ne faut pas prendre le mot « bouleversement » dans le mauvais sens ; tel est, en effet, le caractère incohérent et chaotique de ce système, modifié de bric et de broc, par à-coups et caprices, environ tous les cinq ans, fait ainsi de pièces et de morceaux qui ne se raccordent point, que tout système nouveau, par cela seul qu'il aura été formé d'une seule pièce ou construit suivant un même principe, ne peut manquer d'être supérieur encore au régime suivant lequel, depuis cinquante ans, on instruit et diplôme chez nous des bacheliers.

Le système primitif de M. Duruy était caractérisé, dans le second Empire, par la « bifurcation ». A une certaine station de l'enseignement universitaire, les élèves qui se destinaient aux sciences, aux connaissances pratiques, plutôt qu'aux lettres et à la métaphysique, changeaient de train et s'engageaient dans la voie nouvelle. L'idée était juste en soi, mais l'application en était prématurée sans doute, car le niveau d'instruction des écoliers ne s'en trouva guère rehaussé. Peut-être aussi la majorité des parents était-elle encore trop imbue de ce ridicule, malfaisant et désastreux snobisme qui les pousse à faire de leurs enfants un avocat, un médecin ou tout au moins un employé de l'enregistrement.

On revient, depuis peu d'années, à des idées plus réalistes et par conséquent plus sages. Le grec, en forte baisse, ne sera bientôt plus qu'une distraction de millionnaire, et rien que pour perdre des années à ne pas apprendre le latin, il faudra avoir une vingtaine de mille francs de rente. On se rend compte que les jeunes gens qu'on lance dans la vie ont surtout besoin de deux choses : du caractère, et ce n'est ni Homère ni Horace qui leur en donnera ; du savoir pratique, de la science applicable et appliquée, des mathématiques, de la physique, de la chimie et des sciences naturelles.

C'est parce que ce sentiment d'utilitarisme dans l'enseignement s'est beaucoup répandu en ces dernières années, parce que tout le monde comprend qu'il se généralise et deviendra bientôt unanime, que les réformes qui font l'objet des décrets d'hier ont pu passer de la théorie dans le domaine des faits. Et c'est aussi la même raison qu'on en doit attendre les résultats que n'ont pas eues les tentatives de Victor Duruy, trop en avance alors sur l'esprit public et sur les mœurs de la bourgeoisie.

Le caractère du système qu'établissent les décrets de M. Georges Leygues, d'accord avec la commission d'enquête et avec le conseil supérieur de l'enseignement, c'est la division par cycles.

De la classe de sixième à la troisième inclusivement, c'est le premier cycle, qui comportera un enseignement complet, formant un tout suffisant pour les jeunes gens qui ne pourront pousser très loin leurs études. Il comprendra deux divisions, l'une où les lettres auront une part prépondérante, l'autre où ce seront les sciences. Mais les élèves des deux divisions seront réunis une heure chaque jour pour l'enseignement pratique des langues vivantes, et aussi pour les classes d'histoire et de géographie.

Le deuxième cycle s'ouvrira aux élèves qui pourront leurs études pour le baccalauréat ; il comprendra trois années : la seconde, la première (ancienne rhétorique), et la classe de philosophie ou la classe de mathématiques. Il comportera deux divisions, de deux sections chacune : la division littéraire, avec la section « latin, grec » et la section « latin langues vivantes » ; la division scientifique, avec la section

MAISON L.-N. MATTEI ET Cie

Produits Recommandés

La Cédratine, le « nec plus ultra des liqueurs. » — L'Amaro Mattei, le meilleur des apéritifs connus à ce jour
Le Vin du Cap-Corse au Quinquina, Quinquina supérieur.
Eaux-de-Vie de vin et de marc depuis 1880, « very selected. »
« Sirops » Groseille, Grenadine, Orgeat, Citron, pur sucre.
Cigarettes de toutes sortes, sans colle, faites à la main et à la machine.
Cigarettes Egyptiennes à 50 centimes la boîte. — L'excellent Cigare Mattei, le meilleur, à 10 centimes

Demandez partout
LA CÉDRATINE
de la Maison L.-N. MATTEI & Cie
Liqueur apéritive, digestive et antispasmodique dont l'usage journalier et modéré facilite toutes les fonctions de l'organisme

« latin-sciences » et la section « sciences-langues vivantes ».

Cette dernière section, qui répondra mais plus effectivement et avec plus de succès, on l'espère, à ce qu'on appelle à l'heure présente l'enseignement moderne, aura d'ailleurs une « branche courte », — ses études étant abrégées d'une année, — qui sera spécialement consacrée aux sciences appliquées et aux langues vivantes : ce sera, pense-t-on, la pépinière de nos écoles techniques du premier degré, comme les écoles d'arts et métiers, l'institut agronomique, les grandes écoles de commerce, etc.

Tel est le squelette de la réforme en tout ce qui concerne l'enchaînement et le programme des études. Ajoutons, pour ne rien oublier de ce qui intéresse le plus directement et le plus vivement les parents et les élèves, que désormais les examens du baccalauréat, où siégeront aussi, comme membres du jury, des professeurs de l'enseignement secondaire, où les notes du livret scolaire prendront une importance nouvelle, offriront de plus sérieuses garanties que par le passé de justice et d'impartialité.

DOMBASLE.

(Siècle)

Cour d'Assises

Audience du 7 juin

Présidence de M. le conseiller FLACH

Vols

L'affaire qui a retenu l'attention de MM. les Jurés appelle sur la sellette de la Cour d'assises trois accusés, les nommés Muraccioli Jean Antoine, Olmeta et Simonpieri Jean Félix, le premier âgé de 24 ans, est originaire de Sorio ; le second est né à Murato en 1884 et le troisième compte à peine seize printemps.

Cette affaire peut faire le pendant de celle que le jury bastiais a examiné dans les deux dernières audiences des 5 et 6 courant et dite : « affaire des dévaliseurs de villas. » Si les Moutfuti et autres s'adressaient de préférence aux habitations de la classe très aisée, dans les environs de Bastia, Muraccioli, Olmeta et Simonpieri, moins ambitieux, sans doute, se contentaient de pénétrer dans les maisonnettes des gens de la campagne, et avaient ainsi exploré dans les derniers mois de 1901 et au commencement de l'année courante, plusieurs territoires de l'arrondissement de Bastia. C'est encore à l'agent Bertrand que l'on doit l'arrestation de ces cambrioleurs de profession qui jetaient, à l'instar de leurs copains, la terreur dans les campagnes, et il nous est agréable de lui renouveler toutes nos félicitations et tous nos compliments pour le zèle et l'activité si louables dont il fait preuve dans l'exercice de ses modestes fonctions.

Voici du reste, les faits qu'ils sont reprochés à ces inculpés par l'acte d'accusation :

Acte d'accusation

Dans le courant des mois de janvier, février et mars 1902, de nombreux vols étaient commis dans les environs de Bastia et sur les territoires dépendants de Murato et de Campitello. Quelques temps auparavant, dans la nuit du 25 au 26 novembre 1901, on s'était introduit dans la maison du nommé Giannotti Louis, à Monserato, territoire de Bastia ; les voleurs avaient emporté 160 francs en rouleaux de cent sous, de 25 à 30 francs en billons, 200 fr. en or et en argent, qui étaient cachés dans une cafetière, un fusil à 2 coups, un parapluie, un porte-monnaie, contenant de 10 à 15 francs. Les voleurs avaient s'abord essayé de pénétrer par la fenêtre, et avaient brisé deux lamelles de la persienne, mais ne pouvant y parvenir, ils démolirent une partie du mur et purent ainsi ouvrir la porte d'entrée en mettant à nu le penne de la serrure.

Vers la fin de janvier, ils pénétraient en enfonçant la porte, dans la maison de la dame Giudici Marie Joséphine, située à un kilomètre de la gare de Furiani et ils prirent des seaux ; dans le courant des mois de janvier et de février, ils se sont introduits à deux reprises différentes dans la maison du nommé Giudicelli Joseph-Marie, au lieu dit Suarricola, territoire de Biguglia.

Le première fois, ils brisèrent les volets d'une fenêtre située à 3 mètres du sol et volèrent un pinceau et des ciseaux ; la seconde fois, ils enfoncèrent la porte et s'emparèrent d'une lime et d'une certaine quantité de encre.

Dans la nuit du 9 au 10 janvier, ils ont pénétré, en fracturant la serrure, dans une maison située à Bazzanese, territoire de Bastia, et appartenant au sieur Merlin. Ils ont soustrait un sac de haricots, une pioche, une tenaille, une gourde et un manteau. A la même époque, dans la plaine de Biguglia, la maison de campagne du sieur Merlin, avait reçu également la visite des voleurs qui avaient fait céder la serrure à l'aide de poussées extérieures ; on y avait pris une botte à sel.

Dans la nuit du 9 au 10 janvier, ils se sont introduits dans la maisonnette du nommé Dalesi Jean, située dans la plaine de Biguglia, après avoir vainement essayé de forcer la porte d'entrée, ils ont escaladé le mur, démoli le tuyau de la cheminée et pénétré ainsi dans l'intérieur de la maison. Ils se sont emparé d'une cinquantaine de litres de vin, d'une broche, d'une douzaine de choux qu'ils ont faits cuire dans un chaudron rempli de vin.

Le 28 janvier 1902, ils pénétraient à San-Gaetano, dans la maison du nommé Ristorcelli, en escaladant la fenêtre qui se trouve à 1 m 50 au dessus du sol, et en brisant une vitre. Ils s'emparaient d'une montre en argent et de deux pièces de 5 fr.

Dans la nuit du 31 janvier au 1er février, ils pénétraient dans la maison du nommé Raibaldi, située au lieu dit Bazzanese, territoire de Bastia. Après avoir escaladé le mur d'enceinte de la propriété, ils essayèrent vainement de tordre les barreaux des fenêtres et défoncer la serrure de la porte d'entrée ; alors, au moyen d'un levier, ils élargirent un trou qui existait au bas de la porte, ce qui leur permit d'entrer. Ils s'emparèrent d'un fusil, de deux couteaux, d'un parapluie et de deux bouteilles, etc.

Dans la nuit du 31 janvier au 1er février ils pénétrèrent en forçant la serrure, dans la cabane du berger Mori, située à Bazzanese, territoire de Bastia, et s'emparèrent d'une poule, d'un jambon, de quelques litres de vin. Dans la même nuit ils volaient dans la maison de la nommée Benigni, au lieu dit Campometta, territoire de Furiani, 12 œufs, 4 merles, une casserole etc. La porte extérieure était fermée, par des loquets en fer, que l'on fit tomber à l'aide de poussées extérieures. Dans les premiers jours de février, il sont entrés dans la maison Santucci à Furiani, en faisant sauter la serrure de la porte d'entrée ; ils ont emporté une lime, et une hâche.

Dans les premiers jours de février au lieu dit Schiavone, territoire de Biguglia, ils sont entrés dans la maison du nommé Filippi.

Ils tentèrent d'y pénétrer par la cheminée, dont ils démolirent le tuyau ; n'y parvenant pas ils enlevèrent les tuiles de l'extérieur, où ils ne trouvèrent que du pain. Pour sortir, ils durent faire sauter la serrure. Avant de quitter la propriété, ils s'emparèrent de la corde qui servait à la descente du baquet dans le puits.

Dans les premiers jours de février, au lieu dit Pozzacci, territoire de Biguglia, ils ont, pendant la nuit, pénétré dans la maison du nommé Aliberti Augustin, en escaladant la toiture de la cave qui est accessible à la maison ; ils ont brisé une vitre et se sont laissés glisser dans l'intérieur au moyen d'une corde assujetie à une poutre. Dans l'intérieur de l'habitation, trois portes ont été brisées. Ils ont emporté un fusil, un pantalon, une lampe, un bidon de vin.

Dans la courant de février, un vol de 12 cartouches et d'une caisse de dynamite avait été commis à Lancone, au préjudice du nommé Gheraldi Dominique ; pour commettre le vol, on avait démoli une partie de la toiture de la poudrière.

Le onze février, au lieu dit Poli, territoire de Vignale, ils ont soustrait 50 boîtes d'allumettes, un pain de sucre et diverses autres provisions, en brisant le caisson d'une charrette, appartenant au nommé Tordelli Horace.

Le 22 février, les malfaiteurs avaient pénétré dans la maison des frères Guerrini au lieu dit Isola, territoire de Pieve. La serrure de la porte d'entrée, avait été forcée au moyen d'un levier et on avait emporté un chaudron, de la farine, du pain, et des souliers.

Le 20 février, un vol était commis dans les mêmes circonstances au lieu dit Santa Anastasia, territoire de Vallecalle, au préjudice du nommé Biaggi Crisanto. Les voleurs avaient emporté un sac contenant 10 kilos de farine, une casserole, une caisse contenant 5 à 6 kilos de pain, et 3 litres de lait.

Le 1er mars, ils sont entrés dans la maisonnette du nommé Raffalli Roger, au lieu dit l'isola di mezzo, à Canavaggia, et y ont volé un livre de chant, une scie, des ciseaux, une gourde. Ils ont ensuite à l'aide d'une pince, fracturé la porte de la cave, où ils ont pris quelques litres de vin.

Voici à la suite de quelles circonstances les voleurs ont été découverts : Ristorcelli, la victime du vol, commis le 28 janvier à San Gaetano, avait remarqué, quelques instants avant le vol, deux jeunes gens manteau. A la même époque, dans la plaine de Biguglia, la maison de campagne du sieur Merlin, avait reçu également la visite des voleurs qui avaient fait céder la serrure à l'aide de poussées extérieures ; on y avait pris une botte à sel.

Dans la nuit du 9 au 10 janvier, ils se sont introduits dans la maisonnette du nommé Dalesi Jean, située dans la plaine de Biguglia, après avoir vainement essayé de forcer la porte d'entrée, ils ont escaladé le mur, démoli le tuyau de la cheminée et pénétré ainsi dans l'intérieur de la maison. Ils se sont emparé d'une cinquantaine de litres de vin, d'une broche, d'une douzaine de choux qu'ils ont faits cuire dans un chaudron rempli de vin.

Le 28 janvier 1902, ils pénétraient à San-Gaetano, dans la maison du nommé Ristorcelli, en escaladant la fenêtre qui se trouve à 1 m 50 au dessus du sol, et en brisant une vitre. Ils s'emparaient d'une montre en argent et de deux pièces de 5 fr.

Dans la nuit du 31 janvier au 1er février, ils pénétraient dans la maison du nommé Raibaldi, située au lieu dit Bazzanese, territoire de Bastia. Après avoir escaladé le mur d'enceinte de la propriété, ils essayèrent vainement de tordre les barreaux des fenêtres et défoncer la serrure de la porte d'entrée ; alors, au moyen d'un levier, ils élargirent un trou qui existait au bas de la porte, ce qui leur permit d'entrer. Ils s'emparèrent d'un fusil, de deux couteaux, d'un parapluie et de deux bouteilles, etc.

Dans la nuit du 31 janvier au 1er février ils pénétrèrent en enfonçant la porte, dans la maison de la dame Giudici Marie Joséphine, située à un kilomètre de la gare de Furiani et ils prirent des seaux ; dans le courant des mois de janvier et de février, ils se sont introduits à deux reprises différentes dans la maison du nommé Giudicelli Joseph-Marie, au lieu dit Suarricola, territoire de Biguglia.

Le première fois, ils brisèrent les volets d'une fenêtre située à 3 mètres du sol et volèrent un pinceau et des ciseaux ; la seconde fois, ils enfoncèrent la porte et s'emparèrent d'une lime et d'une certaine quantité de encre.

Dans la nuit du 9 au 10 janvier, ils ont pénétré, en fracturant la serrure, dans une maison située à Bazzanese, territoire de Bastia, et appartenant au sieur Merlin. Ils ont soustrait un sac de haricots, une pioche, une tenaille, une gourde et un

SYPHILIS
TRAITEMENT TROPICAL
d'Alibour à M. le Docteur STARK, à Buenos-Ayres (Amérique du Sud)
spécialement réservée aux Docteurs
Exécution sous surveillance locale

PLUS de CHEVAUX POUSSIFS!
POUDRE DELARBRE
D'AUBUSSON
GRAND PRIX

AFFAIRE EXCEPTIONNELLE

A céder dans une sous-préfecture de la Haute Garonne, Hôtel avec service de voitures publiques et particulières, granges remises et écurie, accienes maison possédant une bonne clientèle sans concurrences, tenu depuis 30 ans par titulaire, 6.000 fr. nets à placer par an.
S'adresser pour tous renseignements Herard, rue Montaigne Ste Geneviève, 6, Paris.

PRÊTS d'argent sur signature, à toutes personnes solvables, 4 0/0. Achat de Valeurs Départ. non comprises en Banque ni en Bourse. Ecrire *Caisse Agricole*, 23, rue aux Ours, Paris.

AVIS

MM. S. Luperini et J. Carli, fabricants de cordages, ont l'honneur de porter à la connaissance de leur nombreuse et fidèle clientèle, qu'ils se sont associés, et s'engagent à livrer aux acheteurs de s marchandises toutes de bonne qualité, à des prix défiant toute concurrence.
Un entrepôt est situé rue de l'Opéra, 15, près M. Gozzani, voiturier.

A LA TOUR EIFFEL
MONTRE régul. 20 fr.
N° Q. VOUILLAMET
Fabricant
PARIS

L'un des rédacteurs gérant
MATTHIEU OLLAGNIER.
Bastia. Imprimerie Ollagnier.

Demandez partout l'excellente
Eau-de-vie de vin Mélyador,
Dépositaire : Simon Damiani, angle des rues Miot et Napoléon, 31, rue de l'Opéra et 9, Boulevard du Palais.

GROS LOTS 500.000 fr. 250.000 fr.
150 000 fr., 100 000 fr., et nombreux autres lots
20 NUMEROS DE TITRES
5 Panama à lots, 1er tirage 16 juin
Gros Lots 250.000 et 250.000 fr.
6 Tir. par an et 366 lots qui s'élèv. à 3.390 000 fr.
5 Congo à lots 1er tirage 20 juin
Gros Lots 100.000 fr.
5 Ville de Paris 1894-96. 1er tirage 5 juillet, Gros Lots 100 000 fr.
5 Ville de Paris 1892, 1er tirage 22 juillet 1902, Gros Lots 100 000 fr.
20
Numéros de sorti et lots sortis 15 jours.
Remb des primes. — 1ère Année.
Adresser Mandat poste de suite: Directeur COOPERATION FINANCIERE, 45 Boulevard de la Chapelle, Paris

LOTERIE
DES ENFANTS TUBERCULEUX
OMBREUSE — SAINT-POL-SUR-MER
Autorisée par arrêté ministériel du 20 Novembre 1901.
19 GROS LOTS
250.000 fr.
50.000-20.000
TABLEAU COMPLET DES LOTS :
1 lot de... 250.000 fr. 250.000 fr.
1 — 50.000... 50.000
1 — 20.000... 20.000
2 lots de. 5.000... 10.000
10 — 1.000... 10.000
20 — 500... 10.000
500 — 100... 50.000
536 lots 400.000 fr.
Tous les lots sont payables au comptant
TIRAGE
10 JUILLET 1902
Le Billet 1 fr. — En vente dans toutes les villes dans tous les Bureaux de Tabac et chez les Libraires-Papetiers.
Il sera remis gratuitement à chaque Souscripteur un Billet donnant droit à participer à un Tirage supplémentaire de 10 Lots de 1.000 fr. chacun, qui aura lieu le 24 Juillet 1902, à 2 heures, dans les Bureaux de la Loterie, 21, rue Boissy-d'Anglas, Paris, où le public sera admis à y assister.
Le Tirage sera contrôlé par un Huissier.
Le Tirage sera publié dans le Journal Officiel.
Le Tirage sera publié dans le Journal des Enfants Tuberculeux

Nul doute que nos concitoyens ne saisissent cette occasion avec empressement.

Nouveaux prix des études
DANS LES LYCÉES DE GARÇONS

Le Journal Officiel publie un décret fixant les frais des études et les prix de pension dans les Lycées de garçons.

Les prix de pension et de demi-pension sont provisoirement maintenus.

Les frais des études sont fixés comme suit, avec augmentation de deux cents francs sur les prix des classes supérieures pour élèves des Lycées des départements qui suivent les classes préparatoires aux écoles du gouvernement.

Externat simple dans les Lycées de Lyon et de Marseille. — Classes supérieures à la 3me, 250 fr. ; classes de 3me à 6me, 200 fr. ; classes de 7me et 8me, 150 fr.

Classes primaires, 80 fr. ; classes enfantines, 70 fr.

Externat surveillé des classes supérieures, 340 fr. ; classes de 3me à 6me, 260 fr. ; classes de 7me et 8me, 220 f. ; classes primaires, 120 fr. ; classes enfantines, 110 fr.

Lycées de Bastia et du Puy. — 120 fr. 100, 80, 50, 40, 180, 150, 90, 70, 60.

Lycées de Grenoble, Nice, et Nimes. — 200 fr. 150, 100, 70, 60, 280, 220, 150, 100, 90.

Lycées de St-Etienne et de Toulon. — 175 fr. ; 140, 100, 80, 50, 245, 200, 140, 90, 80.

Lycées d'Aix et de Roanne. — 150 fr., 125, 90, 60, 50, 220, 185, 130, 90, 80.

Lycée d'Avignon. — 150 fr., 120, 80, 60, 80, 220, 180, 120, 90, 80.

Lycées de Mâcon et de Tournon. — 130 fr., 110, 80, 50, 40, 190, 160, 120, 70, 60.

Les Joies Féroces

M. Philippe Tonelli, auteur de plusieurs livres à succès: *Scènes de la vie corse*, *les Amours corses*, la *Vierge des Maquis*, *l'Our lire au bondoir*, etc., vient de publier à la librairie Dentu à Paris, un roman international de haute allure, écrit avec beaucoup de verve et de mouvement : *Les Joies féroces*.

L'auteur nous promène à travers l'Italie, en compagnie de deux gentilles et nobles dames, jeunes, belles et riches : — tout ce qu'il faut pour rendre ce voyage charmant et suggestif.

Une marquise parisienne, la plus pure des Parisiennes, et une duchesse anglaise, la plus superbe des Ecossaises, ont l'imprudence de jurer avant de se mettre en route, de vagabonder, seules, librement, à travers le pays du soleil, de l'art et de l'amour, sans la plus petite secousse pour leur cœur de femme, mais avec toutes les joies idéales de l'esprit. Elles rêvent de Naples, de Venise, de Rome, de Florence ; elles rêvent de tout ce qui tient de ce pays où l'opéra-comique a puisé ses plus beaux thèmes ; mais, au début même de leur voyage idéal, à Pise, leur serment subit — naturellement — une première atteinte.

Et l'on continue ainsi à voyager par terre et par mer, en traversant même la Corse et la Sardaigne, au milieu des émotions les plus vives où l'amour atteint son paroxysme, où le drame est des plus poignants, où la gaieté est des plus franches.

Le nouvel ouvrage de Philippe Tonelli comptera comme un des meilleurs de sa collection.

Sa plume est alerte, incisive et bien trempée. Ses descriptions sont instructives.

Il nous donne, dans les *Joies Féroces*, un type de seigneur argentin qui est un caractère et peut devenir légendaire, par sa haine contre le cœur humain, la femme. L'auteur l'a tracé de main de maître.

Bulletin Financier

Paris, le 5 juin 1901.

Le marché est irrégulier mais assez bien tenu en général. Nos Rentes sont cotées ; le 3 0/0 s'inscrit à 100,10 et le 3 1/2 à 102,80. Les Ouest-Suisse et les Grandes Sociétés ont surtout du Crédit Lyonnais qui progresse à 1038.

Nouvelle baisse des Fonds Etrangers. Extérieure 88,75 ; Hongrie à 102 70,80, Italien 101,50 à 101,75. Turc à 23 90 75. Banque Nationale 1,895, l'actif intéressant de Transvaal 58, trop tot Anglo-Egyptien à 70. Prix Lagos Chinois Delhi progressent à 81 50 tandis que le portefeuille Kassaye remonte à 1110 et Rand-Corge monte à 1025.

Les Chemins Français sont bien tenus.

Information Financière. — Le chemin parcouru par la Compagnie Urbaine d'Eclairage par le Gaz Acetylène, depuis ses débuts, permet d'augurer favorablement de son avenir. C'est pour l'assurer qu'elle crée 20.000 actions nouvelles de 100 fr., dont les porteurs d'actions anciennes ont, par préférence, le droit de souscrire la moitié à 155 fr., ou à avec une prime de 55 fr., qui sera payée aux réserves. Rappelons qu'un souscrit jusqu'au 1 juin au siège social, 45 rue Lafayette, et à la Banque du Comptoir, 51 rue Laffitte.

Gazette Ajaccienne

Le Préfet de la Corse

M. Casagneau, préfet de la Corse, est rentré hier matin, à Ajaccio, après avoir terminé sa tournée de révision dans les arrondissements d'Ajaccio et de Corte.

M. le Préfet s'est embarqué dans l'après-midi sur le courrier allant à Bonifacio, pour présider les opérations du conseil de révision dans l'arrondissement de Sartene.

La Promenade du Salario

L'été s'approche ; une grande partie de notre population émigre vers le Salario, où le nombre des coquets chalets qui y sont construits, augmente chaque année.

Le dimanche, un grand nombre d'Ajacienn en font leur promenade lavorite, et en redescendent satisfaits.

Serait-il trop de demander que la route qui y conduit soit bien entretenue. M. l'architecte municipal qui y possède une gentille villa pourrait bien en prendre l'initiative et la soumettre à qui de droit.

Nécrologie

C'est avec regret que nous avons à enregistrer le décès de M. Bonfante Alexandre, attaché à la perception d'Ajaccio, enlevé à l'affection des siens, à l'âge de 52 ans.

D'un caractère affable, avenant, il savait par son amabilité et sa courtoisie concilier les exigences du service avec les besoins de la population.

Aussi, une foule immense se pressait-elle émue, à son enterrement qui a eu lieu hier soir.

Les cordons du poêle étaient tenus par MM. Campi et Vizzavona, percepteurs ; Cuneo d'Ornano et Dominique Bonfante.

M. le percepteur Campi a dit le dernier adieu à celui qui fut son constant et fidèle collaborateur.

Nous adressons à la famille Bonfante, si cruellement éprouvée, l'expression de notre douloureuse sympathie.

Comité Républicain

Les membres du Comité d'Action Républicaine sont convoqués en vue d'une réunion générale du Comité qui aura lieu prochainement.

Une convocation individuelle sera adressée à chaque membre.

MARCHÉ CENTRAL DE MARSEILLE

Pommes de terre, 8 à 9 50 les 100 k.
— nouvelles, 12 à 18 fr. id.
Tomates d'Oran, 40 à 80 fr. id.
Haricots verts, 30 à 120 fr. id.
— rouges, 60 à 90 fr. id.
— jaunes, 70 à 110 fr. id.
Petits-pois, 20 à 30 fr. id.
Fèves, 10 à 15 fr. id.
Oignons de Toulouse, 20 à 30 fr. id.
Cerises, 20 à 35 fr. id.
Abricots, 30 à 80 fr. id.
Fraises, 70 à 100 fr. id.
Amandes, 17 à 25 fr. id.
Asperges, 0,15 à 0,90 la botte.
Citrons, 15 à 40 fr. le 1000.
Oranges, 40 à 50 fr. le 1000.

Criée de Marseille

Langoustes vivantes de Corse, 230 à 320 fr. les 100 kilos.

Quais de Marseille

Charbon du Var, 9 à 11 fr. les 100 k.
Charbon de Corse, 8 à 9 fr. id.

Bourse de Marseille

Sucre raffiné, les 100 k. esc., 2 1/2 ; pains 5/6 en vrac, 31,50 ; cassé rangé en caisses de 50 k., 33 fr.

Nous commencerons prochainement:

FALLATTUTTI

Commedièla in dui atti

DI P. VATTELAPESCA

UN TABLEAU A CONSULTER

Quand nous allons au collège (heureuse époque dont on parle souvent) tout y était réglé : lever, repas, récréations, études, chaque chose avait son heure. On remontait aux nouveaux élèves un tableau de l'ordre à suivre, et n'y manquait pas. Que n'avons-nous dans bien des circonstances de la vie pour les choses les plus utiles et les plus essentielles, la même attention que celle que nous apportions et faire à obéir aux règlements qui nous étaient imposés.

J'ai reçu un lorgnon dont je saurai profiter, a écrit Madame Rambault, épouse rue de Chevreuse-les-Air, à Orgnac (Charente). « Ils vous en faisait part, j'espère que d'autres pourront en retirer un enseignement utile. »

Cette lettre dont la signature est légalisée par M. Lang, Adjoint au Maire de Orgnac, porte la date du 25 février 1901.

« Pendant plus de 18 mois, a dit encore Madame Rambault, j'ai mené une existence des plus pénibles. Je ne mangeais pour ainsi dire que par force, à peine avais-je pris quelques bouchées de nourriture que j'avais l'estomac en feu, tortures comme si on me l'eût déchiré avec des pointes de fer ; ces souffrances duraient trois et quatre heures et me laissaient dans un état de faiblesse et d'épuisement que ne me permettait plus de vaquer à mes occupations, je dormais mal et d'un sommeil très agité, j'étais aussi très tourmentée par un constipation des plus opiniâtres. J'étais fort triste de constater qu'aucun médicament ne pouvait me soulager, rien même momentanément. Un jour on me remit un petit livre qui traitait de graves désordres introduits dans l'organisme par la dyspepsie ou indigestion chronique. Je compris sur le champ que c'était bien ce mal qui causait tous mes malaises, et suivant le conseil du petit livre, j'eus recours à la Tisane américaine des Shakers, remède sous lequel Monsieur Oscar Fayzan, pharmacien à Lille (Nord), stipulait les cures les plus surprenantes. En moins d'un mois, je fus complètement guérie ; dès les premières doses d'une le soulagement avait été immédiat. Ma mère qui avait une maladie de cœur déjà ancienne a suivi mon exemple et s'en est fort bien trouvée.

Un bon appétit, une bonne digestion, un sommeil paisible et des évacuations régulières, tels en doivent être les principales règles du tableau de la santé. En les observant scrupuleusement on aura une existence heureuse et tranquille et le fardeau de la vie sera moins lourd à porter.

Petite Gazette

Variations atmosphériques du 9 juin

Thermomètre. — 7 heures du matin, + 18 5 à midi, 21 2 à 6 heures du soir, + 19 ; Maximum, + 24 6. Minimum, + 17.

Baromètre. — 7 heures du matin, 754 millimètres, 755 mm. 6 heures du soir, 755 mm. Vent. — 9 h. du matin, S. O. jolie brise.

Etat du ciel, quelques nuages.

Etat de la mer, assez belle.

Hauteur des eaux du matin, + 0 58 soir + 0 52

Observations, 4 9 heures du matin mer.

A l'arrivée

M le lieutenant colonel Le Joindre, récemment nommé directeur adjoint d'artillerie, à Bastia.

Carnet mondain

Nous sommes heureux d'annoncer le prochain mariage de M. Charles-Félix de Bellafaco, ancien conseiller général, avec Mlle Alice Mattei, la charmante fille de M. Antoine Mattei, l'honorable maire de l'Ile Rousse.

Nous adressons aux futurs époux nos meilleurs souhaits de bonheur et de prospérité.

Le Isbeccia

Ce n'est pas qu'il ait été d'une violence exagérée, mais il a soulevé de tels tourbillons de poussière, pénétrant partout, que des étrangers, de passage dans notre ville, auraient pu penser que quelque volcan voisin nous envoyait une pluie de cendres, à laquelle manquait de succéder un cyclone de gaz brûlants et irrespirables.

Décès

M. Valery, juge au tribunal de Châlons-sur-Marne, et Mme Valery, viennent d'être cruellement éprouvés par la mort d'un charmant bébé de dix mois, qui était déjà la joie de la maison.

L'enfant était venu chez son grand-père, M. l'avoué Valery, pour y passer quelque temps ; une de ces maladies subites auxquelles l'enfance n'est que trop sujette, a rapidement emporté le cher bébé.

Nous prions M. et Mme Valery, et M. l'avoué Valery d'agréer nos bien sincères condoléances.

Service funèbre

Un service funèbre, pour les victimes de la catastrophe de la Martinique, sera célébré à l'église Saint Jean, le samedi, 14 juin courant, à 10 heures du matin.

Une quête sera faite au profit des sinistrés.

La Lyre bastiaise

Nous devons rendre justice aux efforts et aux succès de notre fanfare bastiaise. Nous faisons des vœux pour qu'elle s'accroisse en nombre ; on peut dire d'elle que c'est une œuvre d'utilité publique, car, non seulement elle répand le goût du plus divin des arts, mais encore elle fournit l'occasion d'une distraction aussi élevée qu'intéressante.

A Saint-Jean

La fête du Sacré Cœur qui, d'année en année, devient toujours plus chère aux catholiques, a été très solennellement célébrée, vendredi, à Saint-Jean. Grande foule à toutes les cérémonies et spécialement à la messe de communion générale, au cours de laquelle M. le vicaire Antonelli a prononcé une chaleureuse allocution. Foule aussi à la grand'messe et, le soir, à vêpres.

A différentes reprises, un chœur de demoiselles a fait entendre les chants les plus harmonieux.

Les charretiers

Nous savons bien que le métier de charretier est des plus pénibles, et que, comme tous les métiers fatigants, il ne prédispose pas à la mansuétude. Cela suffit-il cependant à excuser les automédons qui se livrent sur leurs bêtes à des actes de brutalité révoltante ? Ces actes, le public n'en est que trop souvent témoin dans nos rues ; comment les charretiers ne comprennent-ils pas, qu'à ce jeu qui leur permet de déverser leur bile, ils abîment leurs bêtes, et qu'en définitive, ces coups retombent sur eux, puisqu'ils détériorent ainsi leur gagne-pain ? A défaut de pitié, leur intérêt devrait leur commander la patience.

Fondeur de cloches

M. Valentino Ferri, fondeur de cloches, arrivera à Bastia très prochainement. Les personnes qui auraient besoin de ses services devront s'adresser à M. Nonce Pensa, ferblantier, au Vieux Port.

Le Bar Soavi

Après toutes les péripéties du mois de mai, et malgré tous les pronostics, — bien faits pour nous alarmer, — plus ou moins fantaisistes que nous apportaient toutes les gazettes, voilà le beau mois de juin revenu, l'immense et belle nature dans toute sa splendeur épanouie.

Aussi, c'est avec un plaisir immense, un charme infini que nos gentilles Bastiaises et nos non moins galants citadins profitent de la fraîcheur relative des soirées pour la promenade habituelle.

La musique militaire n'en est allée troubler d'autres échos et notre place Saint Nicolas se trouve dans un état d'abandon absolu. Les terrasses de nos cafés regorgent de monde, mais c'est à l'établissement du petit coin retiré du cours Sébastiani, nous avons nommé le « Bar Soavi » que Bastiaises et Bastiais, depuis quelques jours se rendent, et cela pour, entre une délicieuse glace vanillée et un bock de la blonde Gruber, écouter avec charme les marches entraînantes, les valses capricieuses, et les mélodies captivantes que leur sert le « Gramophone » cette dernière merveille du siècle.

La terrasse du Bar Soavi ne désemplit jamais. Eclairée à giorno, elle nous donne l'illusion d'un véritable parterre, mais d'un parterre où toutes les fleurs palpitent à la seule idée de ce diaphragme minasculle communiquant à l'âme du gramophone des frissons éperdus.

Toute la gamme des saisons connus y passe, et les soirées sont ma foi très agréables, grâce à l'initiative intendue et infatigable du propriétaire du *Bar sans pareil* qui a fait de ce petit coin dans le temps si maussade un des endroits les plus animés et cela à la satisfaction de tous. — CLOWN.

Achat de Cocons

M. L.-P. Luciani à Francardo est acheteur de COCONS à des prix très avantageux.

Miroir des Modes

Le Miroir des Modes n'est surpassé pour le mois de juin ; non seulement ce journal contient les modes les plus nouvelles, illustrées par de charmantes gravures, mais il renferme des chroniques sur la mode, sur les dernières créations en chapeaux, etc., qui sont de véritables bijoux. Nous désirons surtout attirer l'attention de nos lectrices sur un article spécial traitant de la manière de faire un chapeau. Cette page, ainsi que la chronique sur « La Coquetière, » seront de la plus grande utilité pour les dames qui confectionnent leurs vêtements et ceux de leurs enfants. Les ménagères auront plaisir à lire « La Cuisine Illustrée, » qui contient des avis particulièrement intéressants sur la manière de préparer les fruits de la saison.

A louer

7 pièces au 1er étage, rue Napoléon et côté Marbeuf, n° 24.

S'adresser à la pharmacie Dandé.

— Grand magasin, entrées rue Napoléon et rue Marbeuf.

S'adresser au bureau du journal.

Objet perdu

Un tour de cou en or avec croix en or ornée de brillants.

S'adresser au bureau du journal contre récompense.

Epicerie à céder

Bien achalandée, place de l'Hôtel-de-Ville, pour cause de départ. S'adresser au bureau du journal.

Le jus conduit au col et la suif au tonneau ; L'amour des parfums mène au savon du Congo.

Cocons

M. Tullius Colombani, sériciculteur à Vidauban (Var) et à Ile-Rousse (Corse), prévient sa nombreuse clientèle qu'il est acheteur de cocons frais pour la filature, et toujours à de bons prix.

OUVERTURE
de la Saison Thermale
de Guagno-les-Bains
le 24 juin

S'étant assuré un service de premier ordre, l'Etablissement offrira à Messieurs les baigneurs tout le confortable désirable, ils y trouveront une société choisie et des distractions variées.

Prix 5 fr. 50 par jour, arrangement pour famille.

Pour renseignements s'adresser à Mme Jean de la Rocca, propriétaire des eaux Thermales et des Etablissements de Guagno-les-Bains.

OREZZA-LES-EAUX
Villa Granajola
Réouverture le 1er juillet

Mme A. COLOMBANI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle que, comme les années précédentes, on trouvera à Granajola, le confortable voulu.

Bonne cuisine, Cave soignée, Pâtisserie du jour.

L'hôtel est en outre situé au milieu d'un vaste parc et jardin où Messieurs les voyageurs pourront jouir d'admirables points de vue et d'un panorama grandiose, à l'ombre des châtaigniers séculaires.

Une voiture attendra Messieurs les voyageurs à l'arrivée des trains.

Pour tous renseignements s'adresser à l'hôtel d'Europe.

BOURSE DE PARIS

	7 juin	9 juin
Amort 3 p. 0/0 ancien	102.22	101,85
— 3 p. 0/0 nouv.	100,50	100,90
— 3 1/2 0/0 . .	102.	102.5555

Dépêches de Nuit
SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE POUR LA PRESSE

Conseil Général
L'élection de Ghisoni

Dimanche ont eu lieu dans le canton de Ghisoni les élections pour la nomination d'un conseiller général, en remplacement de M. Romani Joseph, entrepreneur, dont l'élection avait été invalidée par le Conseil d'Etat.

Sous les auspices de M. Emanuel Arène, la concentration s'est opérée entre les deux candidats républicains.

M. Romani, resté seul, ayant obtenu 745 voix, a été proclamé conseiller général.

NOUVELLES MILITAIRES

M. Clémenceau, chef armurier de 2e classe, au 163e rég. d'infanterie, est promu chef armurier de 1re classe.

Conseil de Cabinet

Les ministres se sont réunis aujourd'hui, en conseil, au ministère de l'intérieur, sous la présidence de M. Combes, pour échanger définitivement leurs vues en commun.

Les ministres ont en outre arrêté les termes de leur déclaration aux Chambres.

Aucune modification ne paraît avoir été apportée au programme dont les journaux ont précédemment indiqué le sens général.

Le nouveau Ministère
et la Presse

Les commentaires des journaux, au sujet du nouveau ministère et de son programme, varient naturellement suivant les partis que représentent ces divers organes de la presse.

Les journaux socialistes approuvent généralement les choix du Président de la République ; mais ils font des réserves en ce qui concerne M. Rouvier, dont la nomination au ministère des finances leur paraît un gage donné à la haute banque, au haut commerce, et généralement aux capitalistes.

Sauf la *Lanterne*, les journaux radicaux exultent, ils se considèrent comme les triomphateurs du jour et les maîtres du gouvernement.

Les journaux réactionnaires et nationalistes soutiennent que le nouveau ministère ne présente aucune garantie de stabilité, ses membres n'étant pas d'accord sur le programme, à suivre suivant eux, la déclaration ministérielle qui est alambiquée, entortillée sur les points les plus importants révèle le désaccord latent qui règne entre les membres du Cabinet.

Les journaux modérés, tels que le *Temps* et les *Débats*, regrettent que M. Loubet, conséquent avec son discours de Dunkerque, n'ait pas fait appel à un ministère d'apaisement. Toutefois ils se sentent rassurés par la présence, dans le nouveau cabinet, d'hommes tels que MM. Rouvier, Delcassé, Chaumié et Marcejouls qui font contrepoids à ceux de leurs collègues, dont les opinions avancées pourraient faire craindre une politique d'aventures.

Les Morts du Jour

Monseigneur Rosset

On annonce la mort de Monseigneur Rosset, évêque de Saint-Jean-de Maurienne.

Né au Bolton-Bettonnet le 24 août 1830.

Il fut professeur de théologie au grand séminaire de Chambéry et en devint le directeur.

Préconisé évêque titulaire de Parium *in partibus*, il fut nommé, par décret du 20 juin 1876, administrateur apostolique du diocèse de Maurienne, et sacré le 24 août suivant.

Il fut promu évêque titulaire du diocèse le 8 novembre de la même année (1876).

Théologien éminent, Mgr Rosset a écrit une « Exposition de la vie de Saint-Thomas, » mise en rapport avec la méthode moderne.

L'ENTREVUE
du Président de la République
et de ses ministres

En recevant les nouveaux membres du Cabinet, en leur souhaitant la bienvenue, M. Loubet, d'après le *Figaro*, aurait dit : « Je ne suis pas entré à l'Elysée pour mon plaisir, je n'en sortirai pas pour le plaisir des autres. »

M. Loubet s'était exprimé à peu près dans les mêmes termes, au début de sa Présidence, après l'incident d'Auteuil.

Interpelations
FIRMIN FAURE ET MIRMAN

M. Firmin Faure annonce que, dès la première séance, il demandera à interpeller le ministère sur sa politique générale.

M. Mirman a annoncé qu'il interpellerait le Cabinet sur la présence du ministère des Finances M. Rouvier, qui n'a jamais appartenu au groupe radical, moins encore au groupe socialiste.

Ce sera la première bataille sérieuse livrée par la gauche avancée de la Chambre au nouveau ministère.

LE DÉPART
de M. Waldeck-Rousseau

L'ancien président du Conseil des ministres partira mercredi pour Hambourg, où il s'embarquera sur un yacht particulier, pour faire une croisière sur les côtes de Norwège et de Suède.

Il obtit ainsi aux prescriptions de ses médecins qui ont ordonné un repos absolu.

LA PLUS GRANDE
Escroquerie du siècle!
AFFAIRE HUMBERT-CRAWFORD

Déclaration
du Garde des sceaux

Interviewé par un rédacteur de l'*Echo de Paris*, le nouveau ministre de la justice, M. Vallé, a déclaré qu'il était décidé à aller jusqu'au bout, dans l'affaire Humbert, quelles que fussent les personnalités en jeu.

M. Vallé a ajouté que, vu son manque d'initiative dans l'affaire, M. Bulot, procureur général près la Cour de Paris, ne serait pas maintenu à son poste.

Au Grand Steeple d'Auteuil
Le Président de la République
et
Les nouveaux ministres

Le Président de la République et Mme Loubet se sont rendus hier, à Auteuil, pour assister au Grand Steeple.

Ils étaient accompagnés de MM. le général Dubois et Combarieu, secrétaires généraux de la présidence, de Mmes Abel Combarieu et Dubois, ainsi que de M. et de Mme Henry Poulet.

M. et Mme Loubet ont été reçus à la tribune présidentielle par M. Combes, président du conseil, qui était entouré de tous les nouveaux ministres.

A l'aller comme au retour le président de la République a été chaleureusement acclamé.

LA PAIX
AVEC LES BOERS

Reddition
des commandos

On affirme que le général De Wet présidera personnellement à la reddition de son commando.

Les redditions auront lieu successivement à époques déterminées.

La première a lieu le 5 juin.

Les commandos de Francfort, Vrede, Harrismith, Bethléem, Heilbron ont fait leur soumission le 7.

Toutes les colonnes anglaises ont reçu l'ordre de rester prêtes au combat jusqu'après les dernières redditions.

On pense à Pretoria qu'aucune difficulté ne surviendra.

Télégrammes
de lord Kitchener

Lord Kitchener a télégraphié dimanche que les redditions sont très nombreuses.

Une nouvelle dépêche de lord Kitchener annonce que les capitulations continuent, et que déjà quatre mille trois cent quarante deux fusils ont été rendus.

Soumission des Boers

Une dépêche de lord Kitchener, communiquée par le War Office, annonce que la pacification s'opère régulièrement, que tout va bien, et que des soumissions nombreuses ont lieu chaque jour.

La crainte
d'un soulèvement

Certains journaux de l'opposition font remarquer que le maintien du général en chef laisse percer des craintes d'un soulèvement.

Les Anglais se montrent intraitables sur la question du désarmement qu'ils poursuivent avec la plus grande rigueur, et qu'ils considèrent comme la vraie garantie de la paix.

LE ROI DE SAXE
à toute extrémité

On télégraphie de Dresde :

L'état du roi de Saxe a empiré, depuis hier, avec une rapidité telle que le dénouement fatal n'est plus qu'une question d'heure.

Le roi de Saxe souffrait depuis quelque temps d'un fort accès de vessie.

EN ALLEMAGNE
Au Reichstag
La dictature
en Alsace-Lorraine

Le Reichstag a voté aujourd'hui, en troisième lecture, sans débat, le projet de loi concernant l'abolition du paragraphe de dictature en Alsace-Lorraine.

Le chancelier de Bulow a justifié le projet en déclarant que le gouvernement impérial est convaincu qu'il peut aujourd'hui renoncer à ce moyen exceptionnel de gouvernement.

Il est persuadé que la population alsacienne-lorraine saluera avec joie cette mesure de confiance qui consolidera encore plus de fidélité envers l'empire.

AU VATICAN
Le consistoire

Un consistoire a été tenu aujourd'hui, au Vatican.

Le pape était bien portant et il a parlé longuement avec une lucidité d'esprit remarquable.

Le pape a nommé à l'archevêché de New-York, M. Keane, archevêque de Dubuque (Iowa), un des propagateurs et des soutiens de l'américanisme, cette doctrine nouvelle, aux idées libérales, qui avait jusqu'ici rencontré une très vive résistance de la part du Vatican.

EN HOLLANDE
La reine Wilhelmine

La reine Wilhelmine partira demain pour Ems, pour y faire une cure.

Le baron Clifford, maréchal de la Cour, avait été envoyé à Ems, il y a quelques jours, pour s'occuper des aménagements nécessaires en vue du séjour de la reine dans cette ville.

Sa Majesté se rendra ensuite à Weisbaden.

EN ITALIE
Un duel ministériel

Un duel au sabre a eu lieu hier matin entre M. Prinetti, ministre des affaires étrangères et M. Franchetti, député.

Ce dernier a été légèrement blessé à l'oreille.

Cette rencontre a été provoquée à la suite d'un échange de paroles qui s'est produit, dans les couloirs de la chambre, entre M. Prinetti et M. Franchetti, qui fait partie de la commission chargée d'étudier le projet de loi portant réorganisation de l'Erythrée.

Le concours hippique
de Turin

Tous les officiers italiens et étrangers qui doivent prendre part au grand concours hippique international, ont été présentés hier au duc d'Aoste.

La délégation française, envoyée par le ministre de la guerre, se compose de M. le colonel Dubois, commandant l'Ecole de cavalerie de Saumur ; de M. le chef d'escadron Dean de Loigné ; de MM. les capitaines de Montjou, de Hautecloque, Fallut, de Langonnian ; de MM. les lieutenants de Maistre, Pied, de Raffin, de Champsavin, de Brignac, Dagdaulbon Pujol, Hastejans et Hast.

Le président de la République a offert une coupe de Sèvres.

Le général André a offert un magnifique cheval, *Cythare*, qui a gagné deux grandes prix de la Société des steeple-chases de France.

00282

AVIS DE MESSE

Toutes les messes célébrées à Saint-Jean, le mardi, 10 juin, seront pour le repos de l'âme de

M. Louis Ferrand

La famille assistera à la messe de 10 heures.

Machines à coudre Helvétia
Boulevard Paoli, 14, Bastia

MACHINES PERFECTIONNÉES POUR FAMILLES, ATELIERS, CORDONNERIE, SELLERIE.

NOUVEAUTÉ

Machine oscillante cousant en avant et en arrière

La dernière création

Atelier spécial pour l'ajustage et les réparations des machines à coudre de tous les systèmes, exécutées par un mécanicien de la fabrique Suisse de Lucerne.

Travail soigné — Prix modérés

Cotons et fils en bobines et en écheveaux, cordonnets soie extra pour tous travaux à la machine. Aiguilles extra supérieures, accessoires et pièces de rechange de marque pour tous systèmes.

Il est incontestable que les machines Helvétia, par leurs perfectionnements et leur fini, sont supérieures à tous les autres systèmes de machines à coudre. Démonstration tous les jours. — Grandes facilités de paiement. — Forte remise au comptant.

AVIS IMPORTANT

M. O. BIAGINI a l'honneur de prier Messieurs les acheteurs de bon vin pour la gros et demi gros de vouloir se rendre avant de faire leurs achats, à son nouveau magasin, Avenue Carnot, 5, où des conditions spéciales leur seront faites.

Vente au détail

Vin Corse, blanc et rouge, bonne qualité garantie pur jus de raisin, 0,40 le litre, au dessus de dix litres 0,35.

Vin blanc et rouge, qualité choisie, garanti, en bouteilles cachetées, 0,60 la bouteille, en fûtes d'Italie, à fr. 25 le fiasco, verre à rendre.

Pour les vins blanc et rouge provenant du vaste domaine de Hauch-el-Hey (Alger), propriétaire R. Matti, si appréciés dans toute la Corse et à l'Etranger, et qu'il vend Avenue Carnot, 5, et dans ses succursales en ville, bien en vue à l'enseigne R. Matti.

Les prix au détail : qualité rouge, 0,30 et 0,35 le litre ; le blanc 0,30 le litre.

La maison ne vend ni pourriture, ni vins de commerce frelatés, et ne craint aucune concurrence pour la qualité.

Déguster ces vins, c'est les apprécier.

N. B. — La maison se charge de livrer à domicile, en paniers de 6 à 12 bouteilles, en dame-jeannes, en bordelaises et en demi-muids ou chez les clients.

Horlogerie-Bijouterie
Orfèvrerie

24, Boulevard Paoli, Bastia

E. GIUNTOLI

a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'il vient de recevoir un riche assortiment de bijouterie et articles de fantaisie.

ACHAT DE COCONS
à des prix très avantageux

ANTOINE LENZI et Cie

Traiteurs à Fischiutarella Toscane

Au Nouveau-Port, rue du Cap, 4, Bastia

Les propriétaires de cocons feront bien de se consulter avant de vendre leur marchandise.

ANÉMIE
SUCCÈS, 20 JOURS
RADICAL, par l'ELIXIR du Dr PINCHON-PAUL
Remplacement chez les Dames de la Charité
129, Rue Saint-Dominique, Paris.

AUTOMOBILES ET CYCLES GEORGES RICHARD

Conserves Alimentaires du Périgord

L. JACQUOT, HÉBERT & Cie

à PÉRIGUEUX (Dordogne)

Spécialités de la maison :

LE ROYAL PÉRIGORD, pâté de foie gras truffé extra.

LE DÉJEUNER PÉRIGOURDIN, galantine de gibiers au foie d'oie truffé.

LE DÉJEUNER GAULOIS, galantine de volaille et de gibier non truffé.

FIVE O'CLOCK SANDWICH, purée de foie gras truffé.

Ces produits se trouvent dans toutes les bonnes maisons d'alimentation.

Agent général, M. J.-B. SEGALA, rue Saint-François, 2. — Bastia

ETAT CIVIL

MARIAGES

de Casabianca François-Jérôme, propriétaire, de Venzolasca, et Weyth Catherine-Aimée, de Bastia.

NAISSANCES

Montaggioni Marie-Antoinette. — Paoli Jules.

DÉCÈS

Castelli Marie, 2 ans, de Bastia.

Transports directs entre Bastia et les ports du Nord

Pour LONDRES, ANVERS, HAMBOURG
Le vap. anglais *Ruby*, chargera vers le 20 Juin.
Pour LIVERPOOL
Le vap. anglais *Maiorese*, chargera vers le 18 juin.
Pour frêt s'adresser à
Arthur G. Southwell, Bastia.

TEINTURERIE PARISIENNE
J. CHAMUEL
5, Boulevard du Palais, 5
en face les magasins Orengo

Teinture et nettoyage de tout ce qui concerne la toilette des dames, hommes et enfants sans rien découdre. Nettoyage à sec perfectionné des vêtements confectionnés noir pour deuil en 48 heures.
Prix modérés

HOTEL D'EUROPE
ADÉLAIDE COLOMBANI
Bastia — 3 et 5, rue de l'Opera — Bastia

Cet Hôtel se recommande par sa belle situation, au centre de la ville, à proximité des principaux établissements.
Il possède, en outre, un superbe jardin éclairé à l'acétylène, où les clients peuvent prendre leur repas pendant l'été.
Banquets — Noces — Festins
Pension à des prix modérés



VINS DE CHAMPAGNE
REIMS
MAISON FONDÉE EN 1864

M. Damiani vendra l'excellent champagne **Roederer** à 5 fr. 50 la bouteille aux consommateurs, les acheteurs du gros jouiront d'un escompte spécial.
Au prix modique de 5 fr. 50 la bouteille, les buveurs de champagne ne boiront plus désormais que le **Roederer**, champagne le plus exquis entre tous.
Angle des rues Miot et Napoléon.
M. Simon Damiani fait savoir que M. Casanova, représentant de commerce, le représente dans l'arrondissement d'Ajaccio.

MÉDICATION PHOSPHATÉE
VIN DE VIAL
Lacto-phosphate de Chaux - Quina - Suc de Viande
ANÉMIE-CHLOROSE-CONVALESCENCE
VIAL FRÈRES. Fabricants, 36, Place Bellecour, LYON
L'AMARO MATTEI
EST SEUL POSSÉDANT L'AVOIR DE CONSOMMABLE PENDANT L'ÉTÉ

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques au ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER
Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

LE PXHÉNI
COMPAGNIE D'ASSURANCES FRANÇAISE SUR LA VIE ET L'INCENDIE
Fondée en 1819
Fonds réalisés : **200** millions
Valeurs assurées encours: **300** millions.
S'adresser à M. GIORDANI, notaire de la Compagnie LE PHÉNIX, à Bastia, 17, Bd Paoli.

L'ESPÉRANCE
Compagnie anonyme d'assurances
à primes fixes
contre l'incendie et les accidents, autorisée par l'ETAT à réaliser des assurances contre les accidents du travail en conformité de la loi du 9 avril 1898 (Journal Officiel du 22 juin 1899).
Capital: 10 millions de francs.
Siège social : 10, rue St-Augustin, 10, Paris
S'adresser à M. Auguste ROTH, directeur particulier de la Compagnie l'*Espérance* à Bastia, 28, boulevard Paoli.

PRÊTS d'argent sur signature, à toutes personnes solvables, 4 0/0. Achat de Valeurs Départ non connues en Banque ni en Bourse. Ecrire *Caisse Agricole*, 23, rue aux Ours, Paris.

AVIS
MM. S. Luperini et J. Carli, fabricants de cordages, ont l'honneur de porter à la connaissance de leur nombreuse et fidèle clientèle, qu'ils se sont associés, et s'engagent à livrer aux acheteurs des marchandises toutes de bonne qualité, à des prix défiant toute concurrence.
Un entrepôt est situé rue de l'Opéra, 15, près M. Gozzani, voiturier.

Ne pas confondre avec l'AMARO MATTEI actuellement pendant l'été et indisponible pendant l'hiver.
L'un des rédacteurs gérant,
MATTHIEU OLLAGNIER.
Bastia. Imprimerie Ollagnier.

Veuve F. Agostini et Fils
Place Saint-Nicolas et Cours Sébastiani, Bastia
Porcelaines — Verreries — Faïences
Articles de Ménage
Grand assortiment de Couronnes funéraires
Bicyclettes TERROT
Pose d'appareils d'acetylène
Un mécanicien est attaché à la maison

Pour l'AMARO MATTEI plus de réclame! Demandez partout l'excellente *eau-de-vie du Mirador*. Dépositaire : Simon Damiani, angle des rues Miot et Napoléon, 31, rue de l'Opéra et 9, Boulevard du Palais.

GRANDE ALBERGO
GIAPPONE
Livourne
Le Propriétaire du *Grande Albergo Giappone* a l'honneur d'informer le public que pour prévenir le juste désir de sa clientèle et faire face à toutes les exigences, il vient d'agrandir son Hôtel en y ajoutant un nombre considérable de chambres, meublées comme les suites de tout le confortable moderne.
Cette augmentation de chambre lui permet de faire des conditions à ne craindre aucune concurrence ; car il peut donner des chambres à tous les prix, c'est à dire : celles pour une personne de *2 à 3 francs*, celles pour deux, de *3 à 7 francs* y compris la lumière électrique et le service. En outre, selon le séjour plus ou moins prolongé, il accordera de très grandes facilités.
P. CIANFANELLI

A louer présentement
1° Maison de campagne, avec jardin, sise approximité de Bastia, au lieu dit Forcone.
2. Appartement composé de 8 pièces, avec grande terrasse donnant sur le Vieux Port, situé à Bastia, rue du Lycée, 32, au 3me.
3. Un grand magasin, ancienne imprimerie Fabiani, ayant 3 portes d'entrée donnant sur la rue de l'Opéra, 3, et Bd du Palais.
S'adresser pour le tout à M. L. N. Mattei et Cie, 15, Place St-Nicolas.

Feuille de Mûrier
à vendre
S'adresser à L. N. Mattei et Cie, Bastia.

Posit. ass. de 8.000
dans Mme Pompes Funèbres Paris, à Mr bien 25 à 45 ans disposant de 40.000 dont moitié de suite. Pressé. R. d. ag. S'adresser MAILLARD, rue Laffitte, 48.

ESSAYEZ ESSAYEZ
CHICORÉE BOULANGÈRE
La Meilleure des Chicorées Françaises
Exigez le Paquetage CROISSANT
CARDON DUVERGER CAMBRAI
Dépositaire pour l'Exportation, M. CANUGLI FARNARD, 48, rue de la République, Marseille.

LIBRAIRIE OLLAGNIER
Nouveauté
CHARLES-TIMOLÉON PASQUALINI
Choses du Siècle
et
Choses du Cœur
Préface de
Jules Claretie
Avec portrait de l'Auteur
Un magnifique volume de 392 pages
Prix : 4 50 ; franco : 5.10

AMÉRIQUE
Départs réguliers tous les mois pour les Antilles, Trinidad, Colon, etc.
Traversée rapide; confortable toutes classes.
Pour frêt et passages s'adresser à M. A. Padovani, agent de *La Veloce*, Nouveau Port, Bastia.

Un très grand nombre de personnes me remercient pour l'usage des PILULES DÉPURATIVES du docteur **GOLVIN** Remède populaire depuis longtemps, efficace, économique, facile à prendre. Purifient le sang, il convient dans presque toutes les maladies chroniques, telles que Dartres, Rhumatismes, Vieux Rhumes, Fraîcheurs, Engorgements, Lait répandu, Démangeaisons, Mal de Reins, Perte d'appétit, Rafraîchissant, Fortifiant, Antiseptique, Mauvais Estomac, Intestins paresseux, Maux de tête, Vertiges, Migraines, Glaires, etc. Exiger la signature et le cachet rouge. Se trouve dans toutes les bonnes pharmacies. Le flacon : 3 fr. 50 franco contre mandat-poste. M. Pascal Golvin, pharmacien de 1re classe, 27, rue Saint-Denis, 27. PARIS

Mme FAITH GEORGES WOOD
Dentiste anglais
reçoit du 1er au 9 de chaque mois dans cabinet, 1, rue de l'Opéra, au 1er étage, en face les magasins Orengo.

Décidément, l'AMARO MATTEI est un véritable nectar. C'est encore le roi des apéritifs.

LE MONITEUR DE LA MODE
paraissant tous les Samedis
20 PAGES GRAND FORMAT
LE PLUS ANCIEN ET LE PLUS ARTISTIQUE DES JOURNAUX DE MODES
CONTIENT :
PLUS DE MODÈLES NOUVEAUX
PLUS DE TRAVAUX À L'AIGUILLE
PLUS DE LITTÉRATURE
PLUS DE RECETTES DE CUISINE
PLUS DE RENSEIGNEMENTS
QU'AUCUN AUTRE
3 MOIS : 4 francs — UN AN : 16 francs
EDITION D : contenant nos Gravures coloriées et un Patron d'orsay dans les 3e, 6e et 9e nos
3 MOIS : 8 fr. 50 — UN AN : 32 francs
ARIEL GOUBAUD, Editeur, 2, r. du 4-Septembre, PARIS

VOS CHEVEUX
Ne tomberont plus et repousseront
PAR L'USAGE DU MERVEILLEUX
PÉTROLE HAHN
La Trésor de la Chevelure
Parfum exquis
EMPLOI SANS DANGER
Flacons 2 fr. 50 et 4 fr. Pharmaciens, Parfumeurs, Coiffeurs
Refuser les imitations souvent dangereuses, toujours inefficaces
F. Vibert, Concessionnaire, 47, avenue des Ponts, LYON
Dépôt spécial : R. GARNIER, pharmacien à NICE

MAISON L.-N. MATTEI ET Cie
Produits Recommandés
La Cédratine, le « nec plus ultra des liqueurs. » — L'Amaro Mattei, le meilleur des apéritifs connus à ce jour
Le Vin du Cap-Corse au Quinquina, Quinquina supérieur.
Eaux-de-Vie de vin et de marc depuis 1880, « very selected. »
« Sirops : Groseille, Grenadine, Orgeat, Citron, pur sucre.
Cigarettes de toutes sortes, sans colle, faites à la main et à la machine.
Petites Egyptiennes à 50 centimes la boîte. — L'excellent Cigare Mattei, le meilleur, à 10 centimes.

Demandez partout LA CÉDRATINE de la Maison L.-N. MATTEI & Cie

27e ANNÉE — MERCREDI 11 JUIN 1902 — N° 140

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Prix divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois	
CORSE	20 fr.	10 fr.	5 fr.	UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : le port en sus.
AUTRES DÉPART.	22 »	12 »	6 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés.

00283
BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

LE CALENDRIER
FÊTE D'AUJOURD'HUI : Saint Barnabé.
SOLEIL : (heure nationale)
LEVER, 3 h. 53 m. — COUCHER, 7 h. 8 m.
LUNE : Nouv, le 5 — Premier quart., le 12
FÊTE DE DEMAIN : Saint-Jean de Facnde.

10 Juin

CHEVAUX ET VOITURES

Buffon a écrit, dans une phrase aussi célèbre qu'harmonieuse : « La plus noble conquête que l'homme ait jamais faite, est celle de ce fier et fougueux animal qui etc. » Si conquête il y a. Il faut avouer qu'elle est bien instable ; à en juger par les accidents innombrables que les journaux enregistrent, cavaliers désarçonnés, voitures renversées, le fier et fougueux animal démontre qu'il a médiocrement accepté le joug que le roi de la Création voudrait lui imposer. Au reste l'homme n'a rien fait pour se soumettre le cheval d'une manière sérieuse. Le cheval est de bien bonne composition en obéissant au mors et à l'éperon ; quand il le veut, il se débarasse de son cavalier, ce cavalier fût-il un *garcho* de l'Amérique du Sud, un boy de l'Amérique du Nord, un cosaque de l'*Ukraine*, un arabe du désert ; pour obtenir ce résultat, la bête n'a qu'à se coucher, et à prendre, comme dans un étau, entre le sol et son corps, la jambe de son cavalier ; cette jambe sera bientôt brisée. On bien imaginez comme on l'a vu faire à certains mulets, une monture profitant du voisinage d'un mur pour y frotter son cavalier ; celui-ci n'en mènera pas large. Faites d'autre part le compte des amateurs capables de se tenir en selle, si leur Bucéphale exécute une série de ruades. Avez-vous vu un coursier *faire panache* ? Si oui, voudriez-vous m'indiquer le cavalier qui peut résister à une pareille culbute ?

Parlons un peu des attelages. Ils sont tous conçus de façon à mettre les conducteurs à la merci de leurs bêtes ; les seuls moyens d'action donnés aux cochers consistent dans les rênes et le fouet. Le fouet n'a généralement pour effet que d'exaspérer la bête ; quant aux rênes, elles valent jusqu'à concurrence de la bonne volonté qu'y mettent les chevaux ou mulets ; en admettant que ces courroies soient solides, il n'y a pas de poignet qui puisse maintenir un percheron ou un mecklembourgeois emballé. Et en vérité, c'est énormément compter sur la douceur des attelages, que de confier, par exemple, à des jouvenceaux de vingt ans, des couples d'éléphants comme ceux qui traînent les fourgons de l'artillerie. L'homme, empêtré dans ses bottes, a d'abord toutes les peines du monde à se tenir en équilibre sur l'énorme bête dont les soubresauts lui labourent les entrailles ; il faut en outre qu'il maintienne et le cheval qui est entre ses jambes, et son camarade ; il doit en outre tenir son fouet et s'en servir. Comment s'étonner dès lors que les deux chevaux soient bientôt maîtres de la situation, à telle enseigne que le malheureux cocher n'a plus que la ressource de se jeter à terre, avec risque de se casser la tête, aux premiers cailloux du chemin, à la première borne, au trottoir qui borde la chaussée. Et le danger que court le malheureux soldat est d'autant plus fréquent, que les chevaux de l'armée sont trop bien nourris et pas assez fatigués. Et quiconque s'est occupé de chevaux, sait que toute bête qui mange et qui reste au repos, est capable de toutes les folies. Pour être moins dodus, moins ronds et moins luisants, les chevaux de l'armée n'en rendraient pas moins de services, si on leur imposait journellement un peu plus de travail. D'ailleurs ces bêtes dont le ratelier est trop garni, et qui sont habituées à trop de soins, crèvent comme des mouches, quand l'entrée en campagne les prive subitement de leur litière habituelle, et de leur pitance ordinaire.

Ce n'est ni l'excès de nourriture, ni l'excès de soins qui peut amener l'emballement des haridelles qui traînent ce que nous appelons pompeusement nos tramways. Mais les cochers, sortent quand ils sont jeunes, les mènent d'un tel train, avec une distribution de coups de fouet telle, que ces malheureux animaux finissent par s'exaspérer, on par s'abattre. Il n'y a rien de comparable à l'imprudence de nos automédons corses ; ils témoignent d'un sans souci tel qu'on dirait que leur peau et leurs os ne sont pas en jeu. Ils mettent en eut amour-propre à courir à des allures vertigineuses, avec souvent des carrioles mal suspendues, mal équilibrées, mal harnachées, mal attelées. Aussi ce qu'il y a de particulièrement surprenant, c'est que les accidents ne soient pas plus nombreux. Mais ce qu'il y a de non moins surprenant, c'est que le génie des inventeurs qui s'exerce dans toutes les directions, n'ait jamais porté son effort sur la découverte des moyens d'immobiliser un cheval de selle ou une voiture. Par ce temps de concours à outrance, nul journal n'a encore songé à poser aux professionnels la question de savoir si on ne pourrait pas rendre inutiles les écarts d'une bête emballée, sont en employant les moyens de la mécanique proprement dite, soit en se servant de l'électricité. Cependant le problème a son importance, et sa solution sauverait bien des existences et prévindrait bien des blessures ou infirmités.

P.

Le Ministère et la Presse

du Petit Parisien :

Le nouveau ministère est fait dans des conditions de rapidité qui indiquent combien il répond à la situation parlementaire. Les hommes distingués qui en font partie offrent par leur mérite et par leur compétence toutes les garanties que l'on pouvait souhaiter. Leurs noms disent à la France que son gouvernement est en bonnes mains.

Le président du Conseil a montré souvent la netteté et la lucidité de son esprit. Par son caractère, il inspire la confiance, et sa volonté ferme saura imprimer la direction républicaine à la marche des affaires.

Le cabinet qui naît sera certainement la continuation de l'œuvre accomplie pendant trois ans par celui qu'il remplace. La même pensée maîtresse présidera à ses décisions. Il saura poursuivre la tâche démocratique.

Par sa présence dans le ministère, le ministre des Finances rassure tous les intérêts. On peut être certain que sa gestion habile saura établir un budget en équilibre réel, en même temps qu'elle préparera les transformations financières souhaitées par les républicains, et qui sont la conséquence d'un régime démocratique.

La loi sur les associations sera appliquée dans son esprit comme dans sa lettre, sans violence, mais aussi sans défaillance ; et les droits supérieurs de l'Etat seront maintenus fortement en dépit de toutes les résistances.

En résumé, le cabinet Combes apparaît comme la résultante logique des élections générales. Il est venu au monde pour exécuter ce que le suffrage universel a indiqué très clairement, c'est à-dire pour pratiquer une politique d'action, dans le sens des réformes et du progrès.

S'inspirant des aspirations de la nation, s'efforçant de mettre partout plus de justice sociale, ce ministère pourra obtenir tous les concours républicains et voir se réaliser, pour la soutenir, cette union que nous n'avons jamais cessé d'appeler de nos vœux.

EXPÉDITIONS CORSES

11 juin 1822. — Nomination de M. Billot en qualité de Procureur Général près la cour de Bastia.

Lettre ouverte
A M. THADDÉE GABRIELLI
député de Sartene

Sous la signature DEMOS, le *Phare de la Corse*, publie une lettre ouverte à M. le député Gabrielli, lettre dans laquelle notre confrère plaide éloquemment la cause du prolongement de la voie ferrée, dans cet arrondissement de Sartene si déshérité.

Nous joignons nos instances aux siennes, et nous ne saurions mieux faire que de reproduire le remarquable article de DEMOS

Vous voilà député. Par une fortune rare, aussitôt que vous avez manifesté le désir d'abandonner la carrière judiciaire pour vous jeter dans la vie politique, vous avez trouvé un siège représentatif ou vous avez été acclamé, sans concurrents, par les républicains de toute nuance. Cette sympathie spontanée, vous la méritiez, sans doute, puisqu'elle vous a été donnée par les électeurs au milieu desquels vous avez longtemps vécu.

Vous avez remplacé un homme qui portait un grand nom insulaire, sur lequel votre arrondissement comptait beaucoup pour la réalisation de ses désirs, mais qui a été aussitôt arrêté dans ses meilleures intentions, le sort des batailles parlementaires l'ayant jeté dans le rang des vaincus.

Eh bien ! ce que M. le Comte Pozzi di Borgo n'a pu faire, il vous appartient de le réaliser. Aussi bien que lui vous connaissez votre arrondissement et vous savez que si on s'en occupait un peu il primerait les autres, et c'est la manque de communication qui le retient dans sa marche en avant vers un progrès plus réel et plus efficace.

Si la partie orientale du Sud de la Corse, déversoir naturel de toutes les richesses forestières et agricoles, était en communication rapide et directe avec Bastia, le grand centre industriel de l'île, une ère nouvelle surgirait pour vos commettants et vous combleriez leurs vœux les plus chers.

C'est donc vers l'achèvement de notre réseau ferré insulaire que vous devez porter vos efforts et la tâche n'est pas si lourde à remplir, car vous n'avez qu'à obliger le ministre des travaux publics d'exécuter la convention qu'il a signée avec la Compagnie de chemins de fer départementaux, sans vous arrêter aux objections qu'il pourrait vous soulever sur la difficulté que ses agents rencontrent dans l'achat des terrains pour l'emprise de la voie et des gares.

Vous la connaissez bien, cette légende qu'on a créée autour de l'achèvement du réseau ferré insulaire.

Parce que sous l'empire de je ne sais plus quelle pression politique un jury peu scrupuleux a alloué autrefois des indemnités exagérées à quelques heureux expropriés, on est aussitôt parti en campagne pour affirmer que la même chose arriverait dans toute la Corse que sous la même pression, les mêmes abus — qui passent inaperçus quand ils se produisent ailleurs — se seraient maintenus, toujours avec le même esprit et la même passion politique. Et on a lancé l'absurde légende qui faisait des habitants de l'arrondissement de Sartène des hommes avides à la curée, n'attendant plus que l'heureux instant où l'on serait venu leur demander leurs terrains pour élever sur eux une fortune inespérée. Plus que tout autre vous devez reconnaître l'ironie de cette légende.

Les habitants de l'arrondissement de Sartène n'ont jamais montré une âpreté pareille, dites-le au ministre, et puisque la ligne est tracée que les fonds qui doivent être employés à ce grand travail sont votés depuis vingt ans, qu'on se hâte de le commencer. Vous le savez la Compagnie de chemins de fer départementaux n'attend qu'un ordre du ministre pour ouvrir ses chantiers. Elle a hâte aussi de terminer son entreprise.

A la disposition du ministre elle ne peut pas refuser d'exécuter le contrat qu'elle a signé avec l'Etat et qui l'oblige, à toute réquisition, de parachever l'œuvre qu'elle a commencée en 1884.

Son Directeur, M. Zens, pourrait nous donner là-dessus bien des éclaircissements. Allez le voir en ses bureaux, rue Louis le Grand, je ne doute pas, avec l'aménité particulière qui est en lui, qu'il ne se prête à votre désir et ne se joigne à vous pour mieux vous faire aboutir dans vos démarches.

Pénétrez-vous de cette idée que vous ne voulez rien innover, mais que vous désirez simplement l'achèvement d'une ligne de chemin de fer abandonnée, on ne sait trop pourquoi, en plein maquis, que la Corse réclame en vain depuis plus de dix ans, et, dont le résultat ne peut que favoriser le pays tout entier.

Faites-vous montrer le rendement de ce tronçon de chemin de fer qui va de Casamozza à Ghisonaccia, parcouru seulement par quatre trains par jour. Comparez ce qu'il donne au produit des autres lignes insulaires comprenant deux fois plus de kilomètres. Son rapport est de 5 à 1, c'est-à-dire qu'il rapporte cinq fois plus que la ligne centrale de Bastia à Ajaccio et la ligne de la Balagne. Et ce tronçon de chemin de fer s'arrête en plein maquis devant une gare de troisième classe, dans un milieu où la mal'aria, pendant six mois règne en maîtresse souveraine. Supposez qu'on le prolonge jusqu'au point terminus, Bonifacio, en touchant Migliacciaro, la Solenzara, Portovecchio, Figari, son exploitation ne doublerait-elle pas d'intensité et la côte orientale de la Corse ne donnerait-elle pas des ressources nouvelles, parce que son action serait plus étendue ?

Tout cela s'arrête devant le fragile obstacle de l'achat des travaux.

Allons donc !

Il vous appartient avec l'esprit de persuasion, la ténacité, l'énergie qu'on se plaît à reconnaître en vous de mettre un terme à cet oubli. Il faut à bref délai achever la ligne ferrée de la côte orientale au point de vue de l'assainissement de l'île, de la défense nationale, et surtout de l'avenir économique, industriel et agricole du pays.

Vous pouvez y arriver. Si vous y parvenez, vous aurez gagné auprès de vos commettants une inoubliable popularité.

DEMOS.

Récompenses à des Mutualistes

Des récompenses honorifiques ont été accordées aux personnes dont les noms suivent qui ont rendu des services à la mutualité :

Médaille d'argent.

M. Musso Théodore-Joseph, inspecteur primaire à Grasse.

Médailles de bronze.

M. Faure, inspecteur primaire à Bastia.
M. Castelli Eugène Pierre, directeur d'école à Contes.
M. Versini Raoul, inspecteur d'académie à Aurillac.

Mentions honorables.

Mlle Battesti Diodilla, directrice d'école à Venaco.
M. Chipponi Benoît, instituteur à Bastia.
M. Franceschini Philippo, instituteur à Corte.
M. Giacobbi François-Jean, instituteur à Rivertous.
M. Giamarchi Ange-Joseph, directeur d'école à Corte
M. Guerrini Joseph-Marie, instituteur à Albertacce.
M. Leoni Laurent, directeur d'école à Bastia.
Mlle Michaud Geneviève, directrice d'école à Bastia.
Mme Nivaggioli Angèle, directrice d'école à Gatti-di Vivario.
M. Romani Dominique-Martin, instituteur à Venzani.
Mme Lucchi Berthe-Ernestine, directrice d'école à Châteauneuf.

Le paysan Corse

Le Corse de nos jours est bien différent du Corse d'il y a un siècle. Ce n'est plus le bandit dont on admire l'originale tenue sur les photogravures des livres ; Ce n'est plus l'homme qui nous enthousiasmait dans *Colomba* et nous sommes persuadé que Prosper Mérimée ne pourrait aujourd'hui retracer de tous points la sanglante tragédie qu'il a décrite dans son roman. Le vêtement et le caractère du Corse ne sont depuis sensiblement modifiés. La « berretta miggia » a presque totalement disparu excepté dans l'intérieur ; à peu près disparu aussi ce vêtement sombre que fabriquaient jadis nos femmes avec du poil de chèvre « le pelone ».

Le vêtement le plus en usage aujourd'hui est fait de velours, de ce velours grossier qui perd sa couleur, mais qui ne s'use jamais. Ajoutez-y un chapeau de feutre à larges bords que l'on porte en été comme en hiver, une vieille carabine, véritable souvenir de famille, un havre-sac

rempli de pain bis et une gourde de vin ou d'eau de-vie et vous aurez la tenue du paysan de nos jours.

Ainsi que son accoutrement, le caractère du paysan n'est tantôt soit peu modifié; mais, il nous en coûte de l'avouer, ce n'est pas à son avantage Cette généreuse hospitalité qui l'élevait au-dessus même de certains hommes civilisés tend à disparaître dans plusieurs localités; et il est aujourd'hui grand nombre de villages en Corse où l'étranger paye la moindre nourriture. Dans certaines localités aussi le paysan a perdu de sa fierté et de son esprit d'indépendance, il est devenu parfois intéressé, mais fort heureusement assez rarement déloyal. Il existe encore pourtant dans l'intérieur des hommes qui sont les fils véritables de leurs pères, qui ont hérité de leur indépendance et de leur fierté. A leur foyer, l'étranger est toujours sûr de trouver tout ce que contient leur pauvre maison. Ils ont conservé leur caractère sanguinaire et la moindre insulte appelle le sang. Ils perpétuent le culte du Dieu de la vengeance, mais ils sont restés francs et loyaux jusqu'à l'excès. C'est ainsi, qu'il y a à peine quelques jours, un homme ayant fidèlement servi son supérieur depuis dix ans s'étant vu rudoyé et renvoyé sans motif plausible répondait à ceux qui lui conseillaient de se plaindre: Mon père m'a dit à son lit de mort: « Si un homme t'est devenu odieux, tue-le, mais ne le dénonce pas ».

Seule, cette réponse suffit à nous peindre le paysan Corse, tel qu'il est, et, j'ose l'avouer tel que je l'aime.

Chez lui, comme à l'extérieur, le paysan Corse est sobre de démonstrations affectueuses Il est presque rude avec sa femme et ses enfants; et c'est ce qui a fait croire aux étrangers qu'il n'avait aucun amour pour les siens.

Comme sa joie, son désespoir est muet. Je n'ai jamais vu ce montagnard pleurer, même à ses heures les plus tristes. Sobre aussi de gestes et de paroles; une fois son travail achevé, sa principale occupation consiste à couper, dans sa main fermée, à l'aide de ciseaux, cette herbe particulière que l'on nomme tabac corse. Il ne connaît pas les allumettes. Chez lui, il prend dans l'atre un charbon allumé; dehors, il tire le feu de son briquet.

Il ignore l'agriculture parce qu'on a oublié de la lui apprendre, et, sans se plaindre, il vit dans une misère relative.

Ne connaissant rien de la haute politique, il fait partie d'un clan, et, s'il s'inquiète peu de la forme du gouvernement et des gouvernants eux mêmes, il se fera tuer dans une bagarre électorale pour M. X., l'un des chefs du clan de son village, au parti duquel sa famille a toujours été dévouée. Ayant rarement franchi les limites de son arrondissement, souvent même de son canton, il ignore tout le reste du monde.

Voilà quel est, à gros traits, le portrait du paysan Corse dont divers auteurs ont si souvent de bonne foi, — je veux l'admettre — dénaturé le caractère et les habitudes.

Sia Hano.

Conseil Général

L'élection de Ghisoni

Nous avons annoncé hier que M. Romani Joseph avait été élu, sans concurrent, membre du conseil général du canton de Ghisoni.

Nous donnons ci-après les résultats par commune.

	Inscrits	Votants	Bulletins
Ghisoni	597	367	363
Ghisonaccia	197	138	137
Poggio di Nazza	316	190	188
Lugo di Nazza	142	57	57
	1250	752	745

Bulletin Financier

Paris, le 6 juin 1902.

Marché même mois ferme. Nos Banques sont obligamment ouvertes aujourd'hui. Le 3 0/0 a été coté 101.85 et le 3 1/2 à 102.45. Les Sociétés de Crédit maintiennent facilement leurs bonnes dispositions.

Rappelons que le délai des obligations de la Cie Générale des Chemins de Fer Départementaux, en échange desquels ce sera remise la Rente perpétuelle à 4 0/0 remboursable, doit être fait d'ici au 31 juin.

Les Fonds Étrangers restent fermes. La Banque Ottomane a été aujourd'hui à 709.70. A Bruxelles à 709.70. Capital Nouvelle Financière 25. Dividende International de Tramways 20. Capital Assurances d'Avenir 70 et ordinaire illimitées du Globe 25.

Nos Chemins de Fer sont en nouveaux progrès.

Information Financière. — MM. Heldes, 11 rue des Capucines, viennent de recevoir les deux exemplaires du Traité, constituant la Compagnie des Petites de Sainte-Marie. Obligations du 20 mai. — « Valia n° 81 a été mis en circulation hier; produit au sortir sur le jour. » Obligations du 8 juin. « Puits N° 83 fore à une profondeur de 1.820 pieds; traversage puis de pétrole: promet très bien; sera mis en activité jeudi prochain ».

Voilà de quoi justifier le bon accueil qu'on a fait aux actions des Petites de Sainte-Marie, lundi dernier, jour de leur introduction sur le marché.

Une fête au Lycée

La matinée musicale et littéraire, organisée par M. de Carafla, le sympathique et distingué secrétaire général de l'Association des anciens élèves du Lycée, au profit de la caisse de la Société, promet d'être des plus brillantes.

Le programme de la fête ne sera définitivement publié que jeudi matin, mais des indiscrétions nous permettent d'en donner dès aujourd'hui un aperçu. La partie musicale sera des plus attrayantes, grâce à l'aimable concours des membres de la chambre musicale, et en particulier des maestri Giannarelli et Svicher.

Deux comédies des plus drôles seront interprétées par des acteurs que le public bastiais a eu plus d'une fois déjà l'occasion d'applaudir (MM. Colombani et Musso Henri) et par quelques collégiens de bonne volonté qui feront leurs premiers débuts sur la scène (ces jeunes Marinetti, Tommasi et Tonarelli).

On nous annonce également un assaut d'armes et une série d'exercices comiques exécutés par de jeunes élèves, sous la direction intelligente de M. Boyer, notre professeur de gymnastique, si apprécié et si aimé dans notre ville.

Nous ne doutons pas qu'un programme aussi alléchant n'attire au Lycée de nombreux spectateurs. Ils trouveront, dès aujourd'hui, des cartes d'entrée à 2 francs pour les grandes personnes, à 0,50 pour les enfants et les élèves du Lycée, aux libraires Piaggi, Sanis, Ollagnier et au Lycée.

COURSES DE BASTIA

La Compagnie de Chemins de fer départementaux a l'honneur d'informer le public qu'à l'occasion des courses qui auront lieu à l'Hippodrome de Furiani, des trains supplémentaires seront mis en marche le Dimanche 15 Juin 1902, entre Bastia et Furiani et vice versa, suivant les besoins, depuis midi 15 minutes jusqu'après la dernière course. A l'aller, ces trains ne s'arrêteront pas à la halte de Lupino.

Le train régulier n° 5, partant à midi 7 de Bastia, s'arrêtera exceptionnellement à la gare de Furiani.

⁂

La piste d'entraînement est ouverte tous les jours, de 2 heures à 5 heures, aux chevaux ayant fait leurs engagements et payé les droits d'entraînement.

MM. les propriétaires sont prévenus que la clôture des engagements aura lieu irrévocablement vendredi 13 juin, à 4 heures du soir.

Pour les engagements s'adresser à M. Paul Villa, 17, boulevard Paoli.

⁂

Liste des Sociétaires

1re Liste

MM. Collio, premier président; Colecci, conseil général d'Italie; Malaspina, député; Nognères, procureur général; Tito de Carafla, 1er adjoint; docteur Franchetti; Toussaint Balbi; Louis Donati; Etienne Damei; Grassi, conducteur des ponts et chaussées; Mingaloa, notaire; Angeli, avocat général; Henri Barsanti; Barthélemy Bronzini; Alexandre Bonelli; Gandin, maire; Hébrard, sénateur; comte Pozzo di Borgo, ancien député; comte de Béarn; Pierre Pasqualini; Joseph Ajaccio; comte Etienne Forcioli-Conti; Paul Villa; Antoine Emmanuelli; Louis Mesnr; A.-M. Fantauzzi; Gaston d'Angelis; Battisti, maire de Barrettali; Pierre Benigni; lieutenant-colonel Bruté de Rémur.

Gazette Ajaccienne

Au marché

Nul n'ignore, à Ajaccio, que le boulevard du Roi Jérôme est, le matin, par rapport aux halles, et même l'après-midi, un des endroits les plus fréquentés de la ville.

Quelques cultivateurs, pour ne pas se déranger, confient à leurs enfants très jeunes le soin de conduire les charrettes apportant le produit de leurs terres au marché.

Heureusement qu'un arrêté municipal existe, et qu'un tout jeune garçon, âgé de neuf ans, a été mis en contravention pour y avoir contrevenu.

Pourquoi aussi ne pas dresser procès-verbal contre les maraîchers qui, le matin, entassent leurs sacs et leurs corbeilles sur le trottoir obligeant ainsi le passant à marcher sur la chaussée, tandis que, étant son droit, il pourrait passer sur le trottoir.

Nos hôtes

M. le général de Ferron, commandant le génie de la 15e région, est arrivé dans notre ville par le dernier paquebot, accompagné de M. le capitaine du génie Dautheville, son officier d'ordonnance.

M. le général de Ferron a inspecté la chefferie d'Ajaccio.

Etat Civil

(du 5 au 8 Juin)

MARIAGES. — Ottimi Antoine-Jean, marin, et Milano Toussainte-Eugénie, couturière.

Moresco Nicolas, mécanicien, et Arrigento Catherine.

Arro Eugène, mécanicien, et Moreschi Laure.

DÉCÈS. — Labat Suzanne, domestique, 35 ans. — Minicoui Félix, 27 ans. — Bonfante Alexandre, fondé de pouvoirs de la perception, 51 ans. — Pepe Madeleine, 5 mois.

ON GUÉRIT vite et bien toutes les maladies secrètes, toutes celles de la peau, des 2 sexes, par les *Biscuits dépuratifs* du Dr OLIVIER de Paris. SEULS approuvés, autorisés offic. Vote d'une récompense de 24.000 fr. Jugés, comparés aux témoignages authentiques, aux garanties uniques de toute confiance. 50 ans de succès constants. 1/2 b. de 25 bisc. 5 fr. Rem. 25 0/0 aux milit. et marins. Bicnet de 80 p. avec 2 bisc. gratis (1 timb.) Consult. de 1 à 5 h. et par lettres. R. Rivoli, 93.

Petite Gazette

VALEURS SPÉCIALES au 10 juin

Tramontane. — Tendance du matin, + 18 4 à midi; 21°. 6 heures du soir, + 18 7. Minimum, + 21 6. Maximum, + 16.

Sirocco. — Tendance du matin, 754 mm. midi, 755 mm. 6 heures du soir, 755 mm.

Pluie. — 9 h. du matin, N. E. la ble.

3 h. du soir, M.

Etat du ciel, clair.

Etat de la mer, très belle.

Baromètre des neuf matin, + 0,50 soir, + 0,35

Température, 5 9 heures du matin mm.

⁂

Carnet mondain

Hier matin, a eu lieu en l'église paroissiale de Sainte-Marie, devant l'élite du monde élégant de Bastia, le mariage de M. de Casabianca Jérôme, appartenant à une des familles les plus considérables de la Corse, avec Mademoiselle Weyth Aimé Catherine, une des plus charmantes jeunes filles de la haute ville.

Le cortège était imposant; rarement on avait vu à Sainte-Marie une toilette aussi choisie et aussi distinguée.

La bénédiction nuptiale a été donnée par M. le Curé-Archiprêtre Fosta, qui a prononcé une allocution toute de circonstance.

La mariée, resplendissante sous sa toilette de soie ottoman, a été conduite à l'autel par M. Bagnugnani Louis, son oncle germain.

Les témoins étaient pour le marié: MM. Camagna François, son oncle germain et le commandant Ferraudi, son beau-frère; pour la mariée, MM. Louis et Jean-Baptiste Bagnugnani, propriétaires, ses oncles germains.

Le service d'honneur a été fait par Mlles Rossi Jeanne, Casanova Emilie, Martinetti Julie, de Figarelli qu'accompagnaient MM. de Casabianca Louis, Weyth Jean, Perier Casimir, Weyth Dominique.

Après le long défilé à la sacristie, les nombreux invités se sont rendus dans les vastes et élégants salons du Grand Hôtel de France, où on dea plus exquis mets leur a été servi.

Voici d'ailleurs ce menu:

Timballines de Prince Mongias
Rocher de langouste sauce Tartarine
Cœur de filet de bœuf Montmorency
Jambon d'York à la gelée
Poularde du Mans rôtie
Asperges sauce Mousseline
Glaces Moscovites
Fraises au Champagne
Dessert:
Moët et Chandon
Vins fins du pays.

Au champagne M. Sébastien de Carafla a levé son verre en l'honneur des époux, et dans un langage choisi et élégant, il leur a souhaité les meilleurs bonheurs de ce monde.

Après le déjeuner, les invités se sont rendus chez M. Buggnani, où une sauterie des plus animées a duré plusieurs heures.

Après le dîner une soirée, organisée savamment par MM. de Carafla et Mozer, a réuni de nouveau les invités dans les salons de Mme Weyth.

Cette soirée a été empreinte de la plus grande cordialité et s'est prolongée fort avant dans la nuit. On a beaucoup dansé et avec une gaîté heureuse et enjouée.

Nous présentons aux jeunes époux ainsi qu'à leurs familles nos meilleurs vœux de bonheur et de prospérité.

⁂

Ponts et chaussées

Par décision ministérielle, M. Leca Paul, commis des Ponts et Chaussées, précédemment attaché, dans le département du Var, au service ordinaire actuellement en congé, sans traitement pour service militaire et déclaré admissible à l'emploi de conducteur à la suite du concours de 1901, avec le numéro 35, remplira les fonctions de conducteur, en attendant que les circonstances permettent de lui en conférer le grade.

⁂

Distinctions honorifiques

Le ministre de la marine a décerné en témoignage officiel de satisfaction au matelot Campodonico Joseph Jérôme-François, pour le sauvetage d'un enfant tombé dans le vieux-port de Marseille, le 11 avril et au matelot Costa Raphaël, pour le sauvetage d'un enfant, en danger de se noyer à Mers el-Kébir, le 27 mai 1902.

⁂

Ecole de cavalerie

Le maréchal des logis Paoli, des spahis soudanais, a été admis à suivre, en 1902-1903, en qualité d'élève-officier, le cours de l'école d'application de cavalerie.

⁂

Ecole d'hydrographie

L'ouverture des cours de l'Ecole d'hydrographie est fixée au lundi 30 juin, à 7 heures 3 quarts du matin.

Les élèves sont priés de se munir de tout ce qu'il faut pour écrire, les cours devant commencer immédiatement.

⁂

Les Processions

Malgré un vent assez fort de libeccio qui, par moments, soulevait des nuages de poussière, deux processions ont parcouru, dimanche, l'une la paroisse de Saint-Jean, l'autre celle de Sainte-Marie.

A Saint-Jean, c'était la confrérie des Marins qui fêtait la St-Erasme. La procession est sortie de l'église à 2 heures au bruit des coups de boîte, précédée des tambours et clairons de la batterie civile. La statue du Saint, bien connue des Bastiais, assise sur un petit navire soutenu par des anges, était portée par de nombreux marins qui se relevaient de temps à autre.

A 11 heures avait eu lieu la grand'messe solennelle à laquelle avaient assisté M. le Maire, M. le Commissaire de marine et d'autres notabilités de la Marine et du Commerce.

A Sainte-Marie, en raison du vent et du temps incertain, la procession du T. S. Sacrement n'a pu avoir toute l'ampleur habituelle. Elle était, cependant, assez longue et bien ordonnée. De rares reposoirs avaient été bâtiment dressés sur plusieurs points d'où la bénédiction du Vénérable était donnée à la foule prosternée.

A Sainte-Marie comme à St-Jean, on a pris l'excellente habitude de faire porter pour la Fête-Dieu les bâtons du dais par des notabilités de la paroisse, ce qui fait qu'un groupe d'hommes des plus recommandables suit le Saint-Sacrement, donnant, ainsi, un bel exemple à la population.

⁂

A vendre

Canot de plaisance; conditions avantageuses.

⁂

On demande

Des ouvrières cigarières et des apprenties.

S'adresser à la manufacture de tabacs de la maison L.-N. Mattei et Cie, à Toga.

⁂

Au port

Le vapeur *Cyrnos*, capitaine Lacotte, est arrivé de Livourne avec 19 passagers et 24 tonnes et est reparti pour Marseille.

— Le voilier *Erminia*, capitaine Paccinelli, est arrivé de Livourne avec 73 tonnes.

— Le voilier *Bon Père*, capitaine Piola, est arrivé de Cassis avec 122 tonnes.

— Le vapeur *Pélion*, capitaine Loubatière, est arrivé de Marseille avec 84 passagers et 122 tonnes, et est reparti pour Livourne.

— Le vapeur *Adriatico*, capitaine Muratore est arrivé de Porto-Torres, avec 1 passager et est reparti pour Livourne avec 106 passagers, et 24 tonnes.

— Le voilier *Julie*, capitaine Ginliani, est arrivé de Porto-Vecchio avec 120 tonnes de sel.

— Le vapeur *Mariner*, capitaine Fotheringhan, est arrivé de Livourne avec 248 têtes vides venant de Glasgow.

⁂

Achat de Cocons

M. L.-P. Luciani à Francardo est acheteur de COCONS à des prix très avantageux.

⁂

Fondeur de cloches

M. Valentino Ferri, fondeur de cloches, arrivera à Bastia très prochainement Les personnes qui auraient besoin de ses services devront s'adresser à M. Nonce Pensa, faubiantier, au Vieux Port.

⁂

A louer

7 pièces au 1er étage, rue Napoléon et côté Marbeuf, n° 24.

S'adresser à la pharmacie Dané.

— Grand magasin entrées rue Napoléon et rue Marbeuf.

S'adresser au bureau du journal.

⁂

Epicerie à céder

Bien achalandée, place de l'Hôtel-de-Ville, pour cause de départ. S'adresser au bureau du journal.

OREZZA-LES-EAUX

Grand Hôtel de la Paix
STAZZONA
Veuve PIETRI, propriétaire
Ouverture le 1er juillet

Cet établissement le plus heureusement situé de la station, au milieu d'un parc splendide, le plus rapproché des sources, est devenu le rendez-vous de la clientèle choisie d'Orezza.

Son installation confortable lui a valu une recommandation toute particulière et très élogieuse de la part des membres du Club Alpin français de Paris, dans une brochure intitulée: « Cinq semaines de voyage en Corse. »

Prix très réduits pour les familles et les séjours prolongés.

BOURSE DE PARIS

	9 juin	10 juin
Amort 3 p. 0/0 ancien	101.85	101.87
— 3 p. 0/0 nouveau	100.90	100.82
— 3 1/2 0/0 . . .	102 55	102.50

Dépêches pour Spécial

Nomination

Par décret en date de ce jour, pris à l'Officiel, M. Franceschi est nommé notaire à Ersa, en remplacement de M. Agostini, décédé.

Conseil des Ministres

Les ministres se sont réunis ce matin, à l'Elysée, sous la présidence de M. Loubet.

La déclaration ministérielle

Le président du conseil a donné lecture de la déclaration ministérielle, dont les termes ont été approuvés par tous les membres du Cabinet.

Affaires courantes

Le Conseil s'est occupé ensuite de l'expédition des affaires courantes.

A TOULON

La mort d'un Aéronaute

Le lieutenant de vaisseau Baudic faisait, hier, des exercices sur un ballon de la marine, lorsqu'un violent coup de vent a emporté le ballon au-dessus de la mer.

Sous l'effort de la tempête, le ballon a crevé, et la nacelle est tombée à la mer. Les débris en ont été trouvés par des torpilleurs qui étaient partis en toute hâte, dans l'espoir de sauver l'infortuné officier.

Malheureusement on n'a pu que recueillir aujourd'hui son cadavre dans la rade des îles d'Hyères.

M. le lieutenant de vaisseau Baudic était âgé de 36 ans.

Il était sorti de l'Ecole navale avec le grade d'aspirant le 5 octobre 1886; consigne de vaisseau le 5 octobre 1888; il avait été promu au grade de lieutenant de vaisseau le 25 avril 1896.

Nouvelles Maritimes

Le départ de l'escadre

L'escadre de la Méditerranée, sous les ordres de M. le vice-amiral de Maigret, a appareillé ce matin de Toulon, à 8 heures 30.

Pendant toute la journée, cette force navale a fait des évolutions avec les cuirassés, ainsi que des déploiements pour les croiseurs.

A 4 heures du soir, elle a mouillé à Port-de-Bouc.

M. Millerand

M. Millerand a fait aujourd'hui sa rentrée à la Chambre comme député.

L'ancien ministre du commerce a repris sa place dans le groupe des socialistes.

LES GRÈVES

Dans les Manufactures de tabac

M. Rouvier, ministre des finances a eu un long entretien avec les délégués des ouvriers des manufactures de tabac, actuellement en grève.

Sur la foi des promesses du ministre, la grève a été déclarée terminée.

L'Angleterre et les Boers

Les redditions

Une dépêche de Pretoria annonce que le nombre des redditions s'élève, au 9 juin, à 7,000 environ.

LE PARLEMENT

SÉNAT

Réunion dans les bureaux

A deux heures et demie, le Sénat s'est réuni dans ses bureaux pour procéder à la nomination des commissions mensuelles, savoir:

Commission des congés (9 membres).

Commission des pétitions (9 membres).

Commission d'intérêt local (9 membres).

Commission d'initiative parlementaire (18 membres).

Nomination d'une commission pour l'examen du projet de loi, adopté par la Chambre des députés, portant approbation de la convention signée, le 27 mars 1901, entre la France et l'Espagne pour régler l'exercice de la juridiction dans l'île de la Conférence.

Nomination d'une commission pour l'examen du projet de loi, adopté par la Chambre des députés, relatif à l'extension des privilèges et immunités diplomatiques aux membres d'un tribunal d'arbitrage.

Nomination d'une commission pour l'examen de la proposition de loi, adoptée par la Chambre des députés, ayant pour objet d'ajouter un paragraphe à l'article 103 du code de commerce.

Nomination d'une commission pour l'examen de la proposition de loi, adoptée par la Chambre des députés, tendant à modifier l'article 466 du code civil.

Nomination d'une commission pour l'examen de la proposition de loi, adoptée par la Chambre des députés, tendant à établir le repos hebdomadaire en faveur des employés et ouvriers.

Présidence de M. FALLIÈRES

La séance est ouverte à 3 heures.

M. Rambourgt, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté.

L'élection du Var

M. de Casabianca dépose son rapport sur les opérations électorales dans le département du Var.

Les conclusions du rapport de M. de Casabianca, tendant à la validation de l'élection de M. Clémenceau, sont adoptées.

M. Clémenceau est admis.

Projets de loi d'intérêt local

L'ordre du jour appelle ensuite la discussion de plusieurs projets de loi d'intérêt local qui sont adoptés dans l'ordre suivant:

Discussion du projet de loi, adopté par la Chambre des députés, tendant à distraire de la commune de Saint-Cirq-Lapopie (canton de Saint-Géry, arrondissement de Cahors, département du Lot) la section de Tour-de-Faure, pour l'ériger en commune distincte.

1re délibération sur le projet de loi, adopté par la Chambre des députés, tendant à autoriser la ville de Gap (Hautes-Alpes) à majorer la taxe actuelle sur les chiens et à établir des licences à la charge des débitants de boissons.

Discussion du projet de loi, adopté par la Chambre des députés, portant règlement définitif du budget de l'exercice 1892.

Discussion du projet de loi, adopté par la Chambre des députés, portant règlement définitif du budget de l'exercice 1893.

⁂

La séance est ensuite suspendue, pour attendre la lecture de la déclaration ministérielle.

Déclaration ministérielle

Dès la reprise de la séance, M. Valté, garde des sceaux, donne lecture de la déclaration ministérielle, qui a été fort bien accueillie.

La séance est ensuite levée et renvoyée à jeudi.

Chambre des Députés

Présidence de M. BOURGEOIS

La séance est ouverte à 2 heures.

M. Surcouf, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance de vendredi qui est adopté.

Election d'un Secrétaire

L'ordre du jour appelle le 2e tour de scrutin pour la nomination du huitième secrétaire.

Le scrutin est resté ouvert pendant une demi-heure.

M. Lavraine, député de la Charente-Inférieure, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, est proclamé secrétaire.

Election des Questeurs

L'ordre du jour appelle le 2e tour de scrutin pour la nomination de deux questeurs.

Le scrutin est resté ouvert pendant une demi-heure.

M. Pajot, député du Cher, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, est proclamé deuxième questeur de la Chambre.

⁂

La Chambre passe immédiatement au 3e tour de scrutin pour la nomination du troisième questeur.

Le scrutin est ouvert pendant une demi-heure.

M. Herbet, député de l'Ain, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, est proclamé troisième questeur de la Chambre.

⁂

Le président s'exprime ensuite en ces termes:

« Tous les membres du bureau définitif ayant été élus, je déclare que la Chambre des députés est constituée.

» Avis en sera donné à M. le président de la République et au Sénat, conformément à l'article 11 du règlement. »

Allocution du Président

Le bureau étant ainsi définitivement constitué, M. Bourgeois prononce une allocution qui a été souvent interrompue par de chaleureux applaudissements.

Il faut, dit M. Bourgeois, que les discussions soient méthodiques, dirigées et pacifiques.

« Je m'appliquerai au maintien de la liberté de parole. »

M. Bourgeois proteste contre les pratiques singulières qui sont introduites depuis quelque temps.

M. Bourgeois ne peut pas admettre tous ces projets de résolution et toutes ces additions qui sont introduites au dernier moment.

Il fait enfin appel à l'esprit de discipline volontaire de tous ses collègues de la Chambre.

M. Bourgeois ajoute, en terminant: « Les électeurs ont donné une nouvelle victoire à l'idée républicaine, la Nation entend mettre l'institution libre au dessus de toute discussion, et elle ne permettra jamais que la République soit l'objet de nouvelles atteintes.

La Nation veut une république respectée par tous et fidèlement servie par ceux qui parlent en son nom. (Applaudissements).

Déclaration du Gouvernement

Le président donne la parole à M. Combes, président du conseil, ministre de l'intérieur, qui s'exprime en ces termes:

« Les adversaires de nos institutions ont dénoncé l'œuvre du précédent ministère, qui fut une œuvre d'union.

» Le suffrage universel a envoyé au parlement une majorité plus forte et non moins unie; nous faisons donc appel, sans distinction de nuances, à cette majorité.

» Il faut achever l'œuvre de défense et d'action républicaine; il faut donner au pays les réformes depuis longtemps attendues.

» Nous saurons tenir l'armée à l'écart de la politique.

» Une partie du clergé est descendue dans l'arène électorale, lors des dernières élections; de pareils écarts sont intolérables, aussi nous en empêcherons le retour.

» Le gouvernement appliquera la loi sur les associations qui a été votée par l'ancienne Chambre.

» Il proposera en outre l'abrogation de la loi du 15 mars 1850, sur l'enseignement, afin de restituer à l'Etat, sans revenir au monopole universitaire, les droits et les garanties qui lui font défaut.

» La situation financière a été exagérée ou dénaturée; toutefois nous apporterons un sévère esprit d'économie dans les dépenses. Nous écarterons ce qui pourrait compromettre le crédit national.

» Nous vous proposerons de voter l'impôt général sur le revenu, taxant ainsi chacun suivant ses facultés.

» Le gouvernement poursuivra la réduction à deux ans, du service militaire; il complètera la réforme du code de justice militaire et modifiera les instructions sur les établissements disciplinaires et pénitentiaires.

» Nous préparerons l'étude du rachat d'une partie de nos voies ferrées.

» Nous reprendrons enfin l'étude des retraites ouvrières.

» Nous ne tolérerons jamais qu'à l'ombre du gouvernement républicain, viennent s'abriter des malveillances systématique.

» Notre politique extérieure continuera à pratiquer l'alliance avec la Russie.

» Respectueux des droits d'autrui, le gouvernement maintiendra intact le patrimoine moral et matériel de la France. » (Vifs applaudissements).

Interpellation sur la politique générale

Le président annonce qu'il a reçu une demande d'interpellation de M. Firmin Faure sur la politique générale.

Le président du conseil demande le renvoi de cette discussion à jeudi.

Le renvoi est voté.

La séance est ensuite levée et renvoyée à jeudi.

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Torrenti Louis-Raphaël, . . . décédé.

Devaux Etienne, célibataire, 48 ans, de Bastia.

Cocons

M. Tullins Colombani, sériciculteur à Vidauban (Var) et à l'Ile-Rousse (Corse), prévient sa nombreuse clientèle qu'il est acheteur de cocons frais pour la filature, et toujours à de bons prix.

Etude de Me Tommasi

Notaire à Bastia

Suivant acte aux minutes de Me Tommasi, notaire à Bastia, à la date du six juin mil neuf cent deux, enregistré, il a été formé une Société en nom collectif pour la filature de la soie et pour le commerce de soie, repasses, céréales, riz, grains, farines, maïs, laines, peaux et cocons.

Entre MM.

1° Ernest Micheletti, négociant, demeurant à Lucques, (Italie),

2° Ansano Barsotti, de la maison A. Barsotti et Martini de Lucques, agissant au nom de sa maison, négociant, demeurant à Lucques.

3° et Henri Barsanti, négociant, demeurant à Bastia, sous la raison sociale

Filature de Soie Saint-Joô

Laquelle Société sera régie et administrée par M. Ernest Micheletti.

M. Ernest Micheletti ayant seul le droit de la signature sociale.

Le siège de la Société est à Bastia, plage de Toga.

La Société aura une durée de dix années à compter du premier juin 1902.

Pour extrait certifié conforme,
TOMMASI, *notaire.*

ACHAT DE COCONS

à des prix très avantageux
AMÉDÉE LENZI et Cie
Trattaria e Filandiera Toscana
Au Numéro-Port, rue du Cap, 4, Bastia

Les propriétaires de cocons feront bien de le consulter avant de vendre leur marchandise.

AVIS IMPORTANT

M. O. MAGINI a l'honneur de prier Messieurs les acheteurs de bon vin pour le gros et demi gros de vouloir avant de faire leurs achats, à son entrepôt, Avenue Carnot, 5, où des conditions spéciales leur seront faites.

Vente au détail

Vin Corse, blanc et rouge, bonne qualité garantie pur jus de raisin, 0,40 le litre, au dessus de dix litres 0,35.

Vin blanc et rouge, qualité choisie, garanti, en bouteilles cachetées, 0,60 la bouteille, en flacon d'1 litre, 1 fr. 25 le flacon, verre à rendre.

Pour les vins blanc et rouge provenant de vente domaine de Rouah-el-Bey (Alger), propriétaire R. Motti, et spécialité dans toute la Corse et à l'Etranger, et qu'il vend Avenue Carnot, 5, et dans ses succursales en ville, bien connues à l'enseigne R. Motti.

Les prix au détail: qualité rouge, 0,20 et 0,25 le litre; le blanc 0,30 le litre.

La maison ne vend ni piquette, ni vins du continent français, et ne craint aucune concurrence pour la qualité.

Déguster ces vins, c'est les apprécier.

N. B. — La maison se charge de livrer à domicile, en paniers de 6 à 12 bouteilles, en dame jeanne, en bonbonnes et en demi-muids au choix du client.

GRANDS MAGASINS

de Tissus et Nouveautés
MARINETTI FRÈRES
Bastia
GRANDE FABRIQUE DE MEUBLES
Usine à vapeur

Le perfectionnement de notre outillage nous permet de vendre les meubles à des prix inconnus à ce jour.

Lits cintrés noyer massif verni, 2 places, 45 fr.

Lits à deux places façon noyer plus avantageux que les lits en fer, prix: 27 fr.

Lits de milieu en noyer à colonnes cannelées, largeur 1 m., plus avantageux que les lits en fer et cuivre, prix: 30 fr.

Tables à volet noyer verni, 8 places, 25 fr.

Toilettes anglaises avec glace largeur 0m90, 22 fr.

Guéridons ronds vernis, 12 fr.

Les meubles sortant de la maison Marinetti Frères sont garantis de fabrication supérieure.

Grand assortiment de chambres, salons et salles à manger riches de toutes styles.

Fabrication spéciale de Lits XV
Lits en fer et fer et cuivre.

AVIS

M. Bruschini a l'honneur de prévenir le public que son bureau de renseignements et placement de domestiques, nourrices, tarres, maisons, animaux, est situé rue Napoléon, 21.

A LA GRANDE DISTILLERIE MODÈLE

31, rue de l'Opéra

Aux acheteurs du strict comptant **H. Simon Damiani** offre de livrer de produits de tout premier choix rendus gare Bastia non logés savoir :

Absinthe supérieure Abbé Bresson 0.90 le litre.
Id. Combi 2.20 la bouteille.
Id. Premier, 2.50 id.
Id. Terminus, 2.50 id.
Id. Pernod fils, 2.80 id.
Rhum bonne qualité, 0.55 le litre.
Id. supérieur, 0.65 id.
Id. orgeon grand arôme 50° 1.40 le litre.
Eau-de-vie bonne qualité, 0.8) id.
Id. surfine, 1.50 la bouteille.
Liqueurs fines assorties, 1.50 la bouteille.
Id. surfines assorties, 1.50 id.
Sirops surfins assortis, 0.80 id.

La Maison a en outre un assortiment incomparable de Rhums en bouteilles, Cognac fine Champagne, l'excellente eau-de-vie du Mirador, l'eau-de-vie de Bourgogne marque véritable « L. Gorges Germain » si avantageusement connue des gourmets. Toutes les bonnes marques de liqueurs surfines, des vins exquis de Corse, de Bordeaux, de Bourgogne, Malaga, Madère, Frontignan, Porto, etc. Les grands vins de Champagne de la maison Théophile Roederer et Cie, maison fondée en 1864, ainsi que le délicieux Bouvet-Ladubay, etc.

La Maison recommande aux amateurs de bon Rhum de ne faire usage que de l'excellent Rhum des Mangoustans d'une finesse et d'un parfum sans rival.

Les vendeurs de tabacs ne doivent pas oblieur que la Maison a un entrepôt de cigares, tabacs et cigarettes qu'elle livre de la façon la plus irréprochable et à des prix défiant toute concurrence.

La clientèle bourgeoise connaît à l'heure actuelle que sa Maison excelle pa l'assortiment et la supériorité de ses produits et que pour avoir marque, le bon et le vrai, c'est à la Maison Simon Damiani qu'il faut s'adresser.

Dépôt des cigares Intersitis et Rencurel véritables.

A louer présentement

1° Maison de campagne, avec jardin, sise approximité de Bastia, au lieu dit Forcone.

2. Appartement composé de 8 pièces, avec grande terrasse donnant sur le Vieux Port, situé à Bastia, rue du Lycée, 34, au 3me.

3. Un grand magasin, ancienne imprimerie Fabiani, avant 3 portes d'entrée donnant sur la rue de l'Opéra, 3, et 34 du Palais.

S'adresser pour le tout à M. L. N. Mattei et Cie, 15, Place St-Nicolas.



Transports directs entre Bastia et les ports du Nord

Pour LONDRES, ANVERS, HAMBOURG
Le vap. anglais *Ruby*, chargera vers le 20 Juin.
Pour LIVERPOOL
Le vap. anglais *Maiorese*, chargera vers le 18 juin.
Pour fret s'adresser à
Arthur C. Southwell, Bastia.

TEINTURERIE PARISIENNE

J. CHAMUEL
5, Boulevard du Palais, 5
au fond les magasins Orengo

Teinture et nettoyage de tout ce qui concerne la toilette des dames, hommes et enfants sans rien découdre. Nettoyage à sec perfectionné des vêtements confectionnés noir pour deuil en 48 heures.

Prix modérés

ASTHME CATARRHE, OPPRESSION CRISES DE SUFFOCATION

Immédiatement soulagés et guéris à la longue par
le PAPIER BARÉ et les CIGARES BARÉ
F. COMAR & Fils, 20, Rue St-Claude, Paris
Et 60 la Boîte de Cigares ou de Papier.

HOTEL D'EUROPE

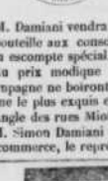
ADÉLAIDE COLOMBANI

Bastia — 3 et 5, rue de l'Opéra — Bastia

Cet Hôtel se recommande par sa belle situation, au centre de la ville, à proximité des principaux établissements.

Il possède, en outre, un superbe jardin éclairé à l'acétylène, où les clients peuvent prendre leur repas pendant l'été.

Banquets — Noces — Festins
Pension à des prix modérés



THÉOPHILE ROEDERER & Cie
VINS DE CHAMPAGNE
REIMS
MAISON FONDÉE EN 1864

M. Damiani vendra l'excellent champagne **Roederer** à 5 fr. 50 la bouteille aux consommateurs, les acheteurs du gros jouiront d'un escompte spécial.

Au prix modique de 5 fr. 50 la bouteille, les buveurs de champagne ne boiront plus désormais que le **Roederer**, champagne le plus exquis entre tous.

Angle des rues Miot et Napoléon.

M. Simon Damiani fait savoir que M. Casanova, représentant de commerce, le représente dans l'arrondissement d'Ajaccio.

Malades! 800 000

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et La Farge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques au ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER I

Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard de Cardo, 1.

Demandez partout l'excellente **Eau-de-vie du Mirador.**
Dépositaire : Simon Damiani, angle des rues Miot et Napoléon, 31, rue de l'Opéra et 9, Boulevard du Palais.



Demandez dans tous les Cafés la CÉDRATINE de la Maison L.-N. MATTEI et Cie, liqueur très appréciée des gourmets.

PRÊTS d'argent sur signature, à toutes personnes solvables, 4 0/0. Achat de Valeurs Départementales non connues en Banque ni en Bourse. Ecrire *Caisse Agricole*, 23, rue aux Ours, Paris.

AVIS

MM. S. Luperini et J. Carli, fabricants de cordages, ont l'honneur de porter à la connaissance de leur nombreuse et fidèle clientèle, qu'ils se sont associés, et s'engagent à livrer aux acheteurs des marchandises toutes de bonne qualité, à des prix défiant toute concurrence.

Un entrepôt est situé rue de l'Opéra, 15, près M. Gozzani, voiturier.

☞ Ne pas oublier que TAMARO MATTEI est utile pendant l'été et indispensable pendant l'hiver.

Un des rédacteurs gérant,
MATTHIEU OLLAGNIER.

Bastia, Imprimerie Ollagnier

LE PHÉNIX

COMPAGNIE D'ASSURANCES FRANÇAISE SUR LA VIE ET L'INCENDIE
Fondée en 1819

Fonds réalisés : **200** millions
Valeurs assurées encours : **800** millions.

S'adresser à M. GIORDANI, notaire de la Compagnie La Paix, a Bastia, 17, Bd Paoli.

ANCIEN CABINET PRADÈRE PIERRE SABATE

Chirurgien-Dentiste du Lycée
SUCCESSEUR

DENTS & DENTIERS (Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS sans douleur
14, rue de l'Opéra,

M. P. SABATE a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à sa mettre en garde contre certains charlatans ambulants — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières nuisibles à la santé pour la fabrication de dents artificielles.

Veuve F. Agostini et Fils

Place Saint-Nicolas et Cours Sébastiani, Bastia

Porcelaines — Verreries — Faïences
Articles de Ménage
Grand assortiment de Couronnes funéraires

Bicyclettes TERROT
Pose d'appareils d'acetylène
Un mécanicien est attaché à la maison

ANÉMIE 20 JOURS

Guérison radicale par l'ELIXIR du Dr PINCEMIN de PARIS
105, Rue Saint-Dominique, Paris.

LOTERIE DES ENFANTS TUBERCULEUX

CHÂTEAUX — SAINT-POL-S.-MER

3 GROS LOTS

250.000 f
50.000-20.000

TABLEAU COMPLET DES LOTS :

1 lot de..	250.000 fr.	250.000 fr
1	— :	50.000... 50.000
1	— :	20.000... 20.000
2 lots de.	5.000...	10.000
10	— :	1.000... 10.000
20	— :	500... 10.000
500	— :	100... 50.000
536 lots		400.000 fr.

Tous les lots sont payables au comptant

TIRAGE
10 JUILLET 1902

Mme FAITH GEORGES WOOD

Dentiste anglais

reçoit du 1er au 9 de chaque mois dans cabinet, 1, rue de l'Opéra, au 1er étage, en face les magasins Orenga.

USAGE

60 ANNÉES DE SUCCÈS

HORS CONCOURS
MEMBRE DU JURY PARIS 1900
Alcool de Menthe
DE RICQLÈS
BOISSON HYGIÉNIQUE d'un goût exquis et d'une fraîcheur délicieuse, calme instantanément le mal de mer et assainit l'eau.
ELIXIR SOUVERAIN contre les indigestions, la Dysenterie, la Cholérine ; dissipe les maux de cœur, de tête, d'estomac.
EXCELLENT pour les DENTS et la TOILETTE.
PRÉSERVATIF contre les ÉPIDÉMIES
REFUSER LES IMITATIONS
Exiger le nom DE RICQLÈS

FER BRAVAIS

TONIQUE et RECONSTITUANT
ADOPTÉ PAR TOUTES LES CÉLÉBRITÉS MÉDICALES DU MONDE ENTIER. — Exiger la Véritable Marque

16 PAGES in-4° 300.000 Lecteurs! FONDÉE en 1880

LA MODE ILLUSTRÉE

JOURNAL DE LA FAMILLE
Publié sous la Direction de Mme Emmeline RAYMOND

SPÉCIMEN GRATUIT ET FRANCO

PRIX POUR PARIS, SEINE ET SEINE-ET-OISE
PRIX POUR LES DÉPARTEMENTS

MAISON L.-N. MATTEI ET Cie

Produits Recommandés

La Cédratine, le « nec plus ultra des liqueurs. » — L'Amaro Mattei, le meilleur des apéritifs connus à ce jour
Le Vin du Cap-Corse au Quinquina, Quinquina supérieur.
Eaux-de-Vie de vin et de marc depuis 1880, « very selected. »
« Sirops : Groseille, Grenadine, Orgeat, Citron, pur sucre.
Cigarettes de toutes sortes, sans colle, faites à la main et à la machine.
Cigarettes Egyptiennes à 50 centimes la boîte. — L'excellent Cigare Mattei, le meilleur, à 10 centimes.

Demandez partout **LA CÉDRATINE** de la Maison L.-N. MATTEI & Cie
Liqueur supérieure, digestive et stomachique dont l'usage journalier et modéré, toniffe toutes les fonctions.

27e ANNÉE — JEUDI 12 JUIN 1902 — N° 141

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Diverses, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois
CORSE	20 fr.	10 fr.	5 fr.
AUTRES DÉPART.	32 »	12 »	6 »

UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

LE CALENDRIER

FÊTE D'AUJOURD'HUI : Saint Jean de Facunde.
SOLEIL : (heure officielle)
Lever, 3 h. 53 m. — Coucher, 7 h. 8 m.
LUNE : Nouv, le 5 — Premier quart, le 12
FÊTE DE DEMAIN : Saint Antoine de Padoue.

11 Juin

La Session d'Assises

La session des assises du deuxième trimestre de l'année, ouverte le 26 mai, a été close le 7 juin. Douze affaires étaient inscrites à son rôle, presque toutes relatives à des attentats contre les personnes.

Les verdicts du jury ont été plus d'une fois trop indulgents ; mais dans certains cas on doit reconnaître que l'excuse de la provocation s'imposait, comme la Cour elle-même semble l'avoir reconnu, en n'appliquant pas le maximum de la peine.

Un criminel, accusé d'assassinat a été déclaré non coupable. Cette décision a donné lieu à une sévère critique. Nous n'osons la qualifier, car nous tenons trop à l'institution du jury en matière criminelle. Aussi nous partageons l'opinion de ceux qui admettent la possibilité d'une erreur, quelque regrettable qu'elle puisse être.

Parmi les meurtres déférés au jury, nous en relevons un qui présente ce cas particulier que la victime précédemment condamnée à cinq ans de prison, était rentrée chez elle, quoiqu'elle fût frappée d'une interdiction de séjour. Si les agents de la force publique avaient fait leur devoir en dénonçant l'infraction à l'interdiction de séjour, ce malheureux n'aurait pas été tué.

Encore une fois, le débat a révélé la présence de repris de justice étrangère, tous Italiens, qui viennent se réfugier chez nous pour échapper à l'action des lois de leur pays. C'est un élément très dangereux dont une surveillance plus active devrait nous débarrasser.

Certains magistrats cantonaux ne prennent pas toujours au sérieux la mission qu'ils sont appelés à remplir. Leur intervention, comme juges conciliateurs, alors surtout que des questions d'intérêt divisent les membres d'une même famille, préviendrait, si elle se produisait avec zèle, des attentats dont la Cour d'assises est appelée à connaître.

Cette indifférence ne date pas seulement d'aujourd'hui, aussi regrettons nous d'avoir encore à la blâmer.

Un juge du Tribunal civil de Bastia a été appelé pendant toute la session à remplir les fonctions d'assesseur à la Cour d'assises. C'est là une désignation légale assurément, mais dont les effets sont déplorables, en ce sens qu'elle entrave et paralyse notre tribunal de première instance, tribunal aussi considérable par le nombre que par l'importance des affaires qui lui sont soumises.

Au mois d'août 1883, lors de la réforme qui s'accomplit dans l'ordre judiciaire, des esprits très sérieux comprirent qu'il y avait en France trop de magistrats ; que l'on pouvait sans inconvénient en réduire le nombre. Mais les législateurs de l'époque allèrent, selon nous, trop loin. La Cour d'appel de Bastia, qui comptait dix-sept conseillers fut réduite à huit, une mesure récente en fixe le nombre à sept, quatre d'entre eux devant faire partie de la Chambre d'accusation ; les trois autres devront être chargés de composer la Cour d'assises comme présidents ou comme assesseurs, pendant les quatre sessions de l'année. De sérieux inconvénients peuvent être la conséquence d'une pareille situation.

Les débats qui ont eu lieu à la dernière session ont démontré une fois de plus que l'action publique est habilement dirigée par le Chef du parquet général qui en est le haut dépositaire, et nous savons avec quel regret il constate que la criminalité est loin de diminuer en Corse. Dans le seul mois de mars dix-sept meurtres ou assassinats ont été commis, et l'on n'entrevoit pas le terme de cette triste situation.

C'est M. le conseiller Flach qui a présidé la session du 2me trimestre. Nous n'avons plus à faire l'éloge de ce magistrat dont la haute intelligence et les éminentes qualités professionnelles sont depuis longtemps connues.

Le Ministère et la Presse

de la *Libre Parole* :

Le ministère est définitivement constitué et aujourd'hui même les décrets investissant M. Combes et ses collaborateurs paraîtront au Journal Officiel.

Les premiers dans la presse, nous avons annoncé que M. Combes, ex diacre, devenu radical et mangeur de prêtres, serait chargé de recueillir la succession de M. Waldeck-Rousseau, et l'événement nous donne raison.

Certes, je crois que la résistance de M. Loubet a été grande. Mais le pauvre homme, menacé par la bande radicale de toutes sortes de chantages, a dû céder, et la combinaison formée par M. Waldeck-Rousseau, au cours du voyage du président de la République en Russie, triomphe aisément.

C'est bien cette fois un ministère radical, dans lequel ne figure qu'un seul modéré, M. Rouvier. Mais celui-ci fut si souvent le client de nombreux juges d'instruction, qu'il était, pour se blanchir, prêt à entrer dans toutes les combinaisons. Il y a longtemps que M. Rouvier a cessé d'appartenir à tel ou tel parti, pour ne devenir qu'un simple récidiviste.

Il se trouvera sans aucun doute à la Chambre le premier jour une majorité pour soutenir ce ministère. Les promesses qu'il fera aux socialistes et aux sectaires lui vaudront assurément une facile popularité.

Pendant combien de mois — ou plutôt combien de semaines — s'affirmera cette fidélité ? Les plus optimistes disent six mois. Je crois qu'ils exagèrent.

On ne gouverne pas avec des négations, et je ne vois pas quel pourrait être le programme positif de ce ministère dont M. Pelletan constitue, je ne dirai pas le principal ornement, mais la principale curiosité.

Après tout, chacun se rend compte qu'ils ne sont là que pour essuyer les plâtres A la rentrée d'octobre, les plâtres seront secs !

∴

du *Figaro* :

C'en est fait : la faute est commise.
Nous n'aurons pas le ministère de l'apaisement : nous avons un ministère de combat.

A la dernière heure, M. Marcellois, qui est un esprit pondéré, a remplacé, il est vrai, aux travaux publics, M. Camille Pelletan, dont la place à la tête de nos grandes Compagnies de chemins de fer semblait une gageure. Malheureusement, M. Pelletan, dont l'appui était, paraît-il, indispensable et dont la compétence est sans doute universelle, n'a abandonné les travaux publics que pour prendre le portefeuille de la marine

Nous serions tentés de plaindre les marins ; en tout cas, nous partageons leur étonnement et leurs inquiétudes.

Quoi qu'il en soit, dans ce journal, qui n'est pas un organe de lutte et d'attaques, nous devons attendre les actes du cabinet avant de le juger.

Il faut reconnaître d'ailleurs qu'il y a, par bonheur, à la tête des finances, un homme d'expérience et d'autorité, qui peut empêcher beaucoup de mal et peut-être faire beaucoup de bien. Et c'est précisément la question financière qui devrait être la principale préoccupation de toute la législature nouvelle.

L'équilibre du budget, l'équilibre obtenu par de sages économies et des réformes étudiées, tout est là.

Si nous étions dans un pays raisonnable, soucieux de son avenir, la politique vaine et creuse, la misérable politique qui se croit une politique de progrès et qui n'est qu'une politique d'écervelés, puisqu'elle nous ramène à reculons aux fanatismes du seizième siècle, n'aurait aucune chance d'amuser la galerie en inquiétant le pays. Le ministère qu'on vient de fabriquer commencerait son œuvre par un examen attentif de la situation financière et des ménagements infinis ou des remèdes héroïques qu'elle réclame. Tous les esprits sérieux s'arrêteraient à cet unique point d'interrogation : « Que fera le ministre des finances ? »

Je sais bien que le nouveau cabinet essayera de nous donner le change en mangeant du prêtre tous les jours ; mais, à supposer que la Chambre savoure ce régal avec l'appétit que lui donne sa victoire contre les nationalistes, le quart d'heure de Rabelais n'en sonnera pas moins pour elle, quand il lui faudra se mesurer avec ce monstre redoutable qu'on appelle le budget.

C'est sur ce gros nuage noir, et non sur d'autres beaucoup plus factices, en tout cas beaucoup plus lointains, que le nouveau cabinet doit fixer les yeux.

FLEURS DE MORT

C'est, je l'avoue, malgré moi, que je me résous à parler de ce petit roman que les libraires vont bientôt mettre en vente à Marseille, à Nice et à Bastia.

Mes scrupules, cependant, disparaissent un peu quand je songe au désir exprimé par de chers souscripteurs qui se trouvaient en peine de répondre à cette question maintes fois posée : « *Fleurs de Mort* ? Qu'est-ce donc ? On ne nous l'a pas encore expliqué. » Et pas plus tard qu'hier, un journaliste qui s'intéresse à moi, exigeait que je donne un léger aperçu du roman, afin de m'attirer la bienveillance de ses confrères. Je m'incline aujourd'hui, avec l'espoir que mes lecteurs me sauront gré de la confiance que je leur témoigne.

Fleurs de Mort fut d'abord *Petit Maurice*. Par une nuit d'octobre, j'avais écrit le petit conte que ce journal inséra, il y a longtemps. Or, ayant montré un fragment de ma prose à un ami de Marseille, celui-ci me conseilla d'envoyer *Petit Maurice* à un grand organe de Paris qui ouvrait un concours littéraire. Le mois de décembre arriva. D'autres occupations m'empêchèrent de donner suite à l'idée heureuse qui m'avait été suggérée. Que faire ? Les revues acceptent bien voirs collaboration ; mais une fois que les nouvelles sont insérées, l'auteur n'a plus aucun droit sur elles. Pour ma part je tiens beaucoup aux articles que je compose. Dans ces articles, je mets, à défaut de talent, la sincérité de mon cœur. Cela me suffit. Et c'est pourquoi je m'adressai à la riche imprimerie du *Sémaphore* de Marseille, qui est des plus soignés. Mais le titre du roman ne me convenait pas. *Petit Maurice* sentait la nourrice, l'artilleur... Je choisis *Fleurs de Noël*. Le sujet ? Je ne puis le faire connaître. L'intérêt qui s'attache à la lecture de toute œuvre veut que les gestes et le sort des personnages soient complètement ignorés jusqu'au jour où ils seront livrés au public. Je me contenterai de dire que je mets en présence deux jeunes gens qui s'aiment, dans le décor des salons dans la laideur des bals, jeunes gens dont le caractère diffère complètement. L'un qui conçoit la vie d'une toute autre façon que Maurice. Qui des deux sera la victime ? ..

Je crois m'être suffisamment expliqué. Jevais revoir les épreuves. Le roman paraîtra dans la seconde quinzaine de juin ; c'est, du moins, ma conviction. Que ceux qui m'ont apporté l'appui de leur concours acceptent l'hommage de ma gratitude et de mon dévouement.

RENÉ SANGY.

Marseille, le 3 juin.

La Catastrophe de la Martinique

Le journal *l'Opinion*, qui paraît à Fort-de-France, nous apporte un récit émouvant de la panique que causa au chef-lieu l'éruption du 20 mai :

Le mardi 20 mai, à cinq heures et demie du matin, une formidable clameur se fit entendre : « Le feu est au ciel ! » criait-on.

Un nuage floconneux s'avançait, la partie antérieure colorée d'un rouge inquiétant par la réflexion du soleil à son lever ; derrière arrivait, le poussant, un immense rideau noir, sillonné à chaque minute de vifs éclairs. Tandis que les grondements du volcan parçus dans le lointain redoublent plus effrayante la situation, le nuage menaçant déroulait dans le ciel sinistre, avec une vitesse vertigineuse, ses volutes gazéiformes. Et toujours la foule fuyait affolée, haletante, hommes, femmes, enfants, tous les sexes et toutes les positions sociales confondues, dans un pêle mêle indescriptible.

Les femmes, les bras au ciel, imploraient la divinité ou des prières improvisées ou toute la ferveur du jeune âge montait aux lèvres avec une sincérité candide. Les hommes, même les plus forts, se laissant emporter dans la déroute, s'en allaient, eux aussi, en des accoutrements inattendus, par les chemins encombrés de tout un monde éploré. Mais le nuage mortel s'avançait plus vite, et la fuite la plus rapide n'eût sauvé personne si, dans sa course capricieuse, il n'était seulement abaissé vers la terre.

Mais la mère se déchire subitement, laissant par endroits, dans le ciel, des laques sombres chargées de vapeurs suffocantes dont l'odeur caractéristique fut parfaitement perçue. Aussitôt, une pluie de cendres, accompagnée de pierres d'un assez fort volume, dégringola des couches atmosphériques. On commença alors à respirer.

La première émotion passée, un calme relatif sulla revenu dans les esprits, on considéra froidement le danger. Il semblait à tout le monde que la menace du matin était une sommation du volcan et qu'il était prudent de se mettre hors de son champ d'action. Aussi la majeure partie de la population décida-t-elle d'émigrer, sans plus tarder, vers un sol plus clément.

Dans l'après-midi, de toutes les maisons sortent des malles. C'est dans une hâte fébrile qu'on va prendre son billet de passage pour la Guadeloupe ou qu'on s'embarque pour l'extrême Sud de la Martinique, où l'on peut se trouver encore relativement à l'abri. Déjà Fort-de-France ressemble à une ville désertée dans la première tourmente d'un désastre. Les fonctionnaires fidèles à leur devoir, gardent stoïquement le poste qui leur est confié.

CORRESPONDANCES CORSES

12 juin 1506. — Sampiero après avoir demandé en vain des secours aux princes d'Europe, rentre en Corse plus résolu que jamais à lutter encore et toujours contre la domination génoise.

Il débarque dans le golfe de Valinco, accompagné de 25 officiers français, après une traversée de deux jours.

Gazette Départementale

NOCARIO. — Le conseil d'Etat a annulé l'arrêté du conseil de préfecture de la Corse qui avait validé les élections municipales de Nocario.

∴

LENTO. — Jeudi, 5 du courant, M. Pierre-Marie Simonetti, propriétaire, de notre commune, est entré doucement dans la paix du Seigneur.

Il était le doyen du village, étant parvenu à 93 ans ; et il n'avait aucune infirmité. De constitution plutôt délicate, il dut sa longévité à son genre de vie, toujours réglé sur les conseils d'une sage hygiène et sur les bienfaisants préceptes de la religion. Nous saluons avec respect la mémoire de cet ancellent homme et adressons à sa famille l'expression de nos sympathiques regrets.

∴

PROPRIANO. — M. Morinot Michel, ci-devant principal des douanes à Marseille, est nommé receveur à Propriano.

∴

CORTE. — On lit dans *Corte Journal* :

Lundi soir le télégraphe nous apportait une bien triste nouvelle. Notre excellent ami Louis Combe, professeur au collège de notre ville, venait d'être frappé dans ses affections les plus chères.

Son père, M. Amédée Combe, professeur honoraire de l'Université, venait de s'éteindre à Apt, à l'âge de 66 ans.

Le défunt était, d'après les renseignements que nous avons pu voir sur les « Biographies Universelles » en même temps qu'un professeur émérite, un écrivain distingué.

Il collaborait au « Midi Littéraire » de Paris, où il écrivait de savantes études historiques, des contes et des nouvelles.

Il a à son actif de brillantes thèses pédagogiques, morales et historiques, qui ont été couronnées par les Académies de Paris, Lyon, Grenoble, etc.

M. Combe était en outre un félibre dont les œuvres ont été très remarquées aux jeux floraux de Paris 1892 et Uzès 1892.

Nous pensons une large part au deuil qui vient de frapper si cruellement notre sympathique ami et lui adressons nos condoléances les plus sincères.

∴

PORTOVECCHIO. — Mlle Balesi, institutrice à Trinità, est nommée adjointe à

Portovecchio, en remplacement de Mlle Mariani qui est nommée institutrice à Guitera.

Une fête au Lycée

Une matinée littéraire et musicale est donnée aujourd'hui au bénéfice de l'Association des anciens élèves du Lycée de Bastia.

Voici le programme:

PREMIÈRE PARTIE.

1. Prologue en triolets.
2. Rêverie-Berceuse de Langer, pour 2 violons, violoncelle et piano.
3. Hymne aux anciens corses de Martinetti, dit par l'auteur.
4. Assaut d'escrime par MM. Martinetti et Peccinelli, élèves de M. Moulin.
5. Monologue comique, dit par M. Tonarelli.
6. Pasquinade de Sauzet, pour violon et piano.
7. **La Gifle**
   comédie en un acte

jouée par MM. Colombani, (Blanemisseron), Henri Musso, (Chamberlot), Tonarelli, (Un huissier).

DEUXIÈME PARTIE.

1. Sérénade de B. Godard, pour 2 violons et piano.
2. Exercices comiques exécutés par les jeunes Martin Ceccaldi, Marius Ferrandi, Pierre Gambini, Mathieu Lota, Louis Maurel, Félix Leandri, Pierre Sisco, Emmanuel Filippetti, Louis Damiani, Antoine Modena, Toussaint Santoni, Robert Landard, François Steina, Louis Leschi, Pierre Agostini, Louis Giacomoni, François Casella et Joseph Giammattei.
3. Gervaise de Jacques Normand : M. Tomasi.
4. Fantaisie originale de Vieux temps, pour violon et piano.
5. **Un monsieur qui a brûlé une dame**
   comédie en un acte de Labiche

jouée par MM. Colombani, (Bourgillon), Martinetti, (Blanemisset), Henri Musso, (Mistral), Tomasi, (Loiseau), Tonarelli, (Antoine et Un postillon).

Le prix d'entrée est fixé ainsi qu'il suit:
Pour les grandes personnes 2 fr.
Pour les Enfants et les Elèves 0.50.
Ouverture des portes à 2 heures et 1/2.
Rideau à *trois heures très précises*.

LIGUE CORSE CONTRE LE PALUDISME

Le Comité a l'honneur d'informer le public que l'on peut se procurer des cartes d'adhérents aux guichets des gares.

Le prix de la carte avec instruction sur le mode d'emploi de la quinine est de 1 franc.

Chaque carte donne droit à un flacon de 30 grammes (600 grains) de sulfate de quinine garanti pur, accompagné d'une cuiller mesure, au prix très réduit de 3.50, ce qui met le médicament à 15 centimes le gramme. Il suffit, pour cela, de remettre la carte avec cette somme à l'un quelconque des pharmaciens inscrits à son nom.

Si le flacon doit être expédié par la poste, joindre aux 3.50 un timbre de 0.25 centimes pour les frais d'envoi.

REVUE HEBDOMADAIRE

Paris, le 7 juin 1902.

Notre marché a suivi par un mouvement de hausse à peu près général l'annonce de la paix au Transvaal, bientôt, les mines d'or ont fait exactement ce leur délai: on n'a pas encore pu s'en rendre compte, car nous ne savons tout ou rien sur ce qui concerne les frais de la guerre; il n'y a plus d'illusions à se faire à ce sujet.

Nos Rentes finissent en reprise, le 3 0/0 à 97f 40 et le 3 1/2 à 101f 70. Les établissements de crédit ont été très en vue. Le Crédit Lyonnais monte à 1.056, le Comptoir National d'Escompte à 580, le Crédit Foncier et la Société Générale font bonne bouche à 748 et 648.

On raconte pour jeudi prochain l'introduction sur le marché officiel des actions de la Banque Française pour le Commerce et l'Industrie.

Pour assurer la ratification et, par conséquent la conclusion définitive de la convention intervenue avec le gouvernement brésilien, il est désormais acquis que les porteurs d'obligations des Chemins brésiliens adhérent à l'échange en nombre suffisant et dépassent leurs titres accompagnés d'une déclaration d'adhésion avant le 31 juin.

La souscription aux 30.000 actions nouvelles de la Compagnie Générale d'Electricité par le Crédit Lyonnais sera close ce soir. Ces actions sont offertes à 455 francs mais le Crédit n'appelle tout d'abord que le premier quart, 25 fr., plus la prime de 30 fr. qui doit être payée aux réserves. On sait que la souscription est réservée aux actionnaires de la Compagnie Générale d'Electricité et à la Banque de Comptoir, 48, rue Laffitte.

La Banque, les Caoutchoucs du Congo finissent en bonne tendance.

Le compte-rendu de l'assemblée générale des actionnaires de la Compagnie des Omnibus de Paris constate un accroissement de prises de près de 2 millions, avec un portefeuille de primes à recouvrer de 3.600.000 fr. Ces résultats ont permis de distribuer 5 fr. 50 par action pour un capital appelé de 25 francs.

Dépêches des Bourses Etrangères, extrêmement calmes: Fonds Serbes à 70.70. A Bruxelles, 3 0/0 à 99 70. Ordinaires Chemins du Congo à 127,70. Dividende International Colonial de Transvaal 80 fr. et capital Sociétés d'Anvers 70. Actions Italo-Roumaine de Transports à 23.75. Valeurs Congolaises en plus-value.

Chemins Français fermés.

Le Gérant de Financière. — Rappelons que c'est mardi prochain, 10 juin qu'aura lieu l'émission publique des 64.000 obligations 4 1/2 0/0 de la Société Générale des Sucreries et de la Raffinerie d'Egypte. Le rendement du titre chaque coupon garanti, au prix d'émission, soit 456 fr 25, à 4,11 0/0 sans compter la prime d'amortissement car ces obligations sont remboursables au pair en cinquante ans. En outre la Société s'interdit d'en entamer le fonds de roulement avant le remboursement avant le 1er juillet 1907; elle s'interdit également la création de nouveaux titres ayant cette même date.

A Saint-Florent

Tirs de combat
Evolutions et Manœuvres

L'Etat-Major et le 1er bataillon du 163e régiment d'infanterie sont rentrés hier de Saint-Florent, après avoir exécuté au polygone de Casta les tirs de combat, des manœuvres combinées avec tir réel et des manœuvres à double action. L'entrain avec lequel les hommes ont fait leur rentrée en ville indique suffisamment combien le séjour dans les camps est profitable non seulement à leur instruction mais aussi à leur santé: ils faisaient plaisir à voir nos petits troupiers avec leur teint bronzé et leur uniforme poussiéreux descendre nos boulevards d'un pas alerte et nerveux au son d'allègres entraînants.

Pour la première fois le séjour au camp de Casta a été de 13 jours, afin de donner plus de développement aux tirs de guerre ainsi qu'aux évolutions et manœuvres. Quiconque s'intéresse aux choses militaires ne peut qu'applaudir à ces progrès car chacun sait que le séjour des troupes dans les camps contribue à la préparation à la guerre des cadres et de la troupe au même titre et aussi efficacement que les grandes manœuvres.

Rien que le séjour ait été doublé par rapport à l'année dernière, le Colonel du 163e n'a pas eu trop de temps pour exécuter le lourd programme qui lui est imposé.

En effet, grâce à sa bonne organisation, quoique encore incomplète, le champ de tir de Casta est utilisé pour tous les genres de tir tant d'infanterie que d'artillerie. Son étendue permet l'exécution d'intéressantes manœuvres avec tirs réels, où tous les incidents d'un combat peuvent être représentés pour le plus grand profit de l'instruction de la troupe. Sa situation à proximité de Bastia, Corte, Calvi et Ajaccio permet de réunir ces garnisons sous les yeux du Colonel.

Le Gouverneur profite de ces rassemblements pour régulariser les efforts faits dans tous les détachements et donner à l'instruction du régiment l'uniformité destinée à assurer sa cohésion.

Du reste sa tâche est facile et les éloges qu'il a adressés au colonel Cheroutre dans les critiques qui ont suivi les manœuvres des 9 et 10 juin auxquelles il a assisté, disent assez combien le régiment de Corse est entraîné et prêt à remplir la mission délicate et pénible qui lui serait dévolue en cas de guerre.

Il nous reste à remercier la population tout entière de Saint-Florent pour l'accueil que chaque année elle fait à nos troupiers.

Certes le commerce de la ville en profite, mais ceux qui ne sont point commerçants n'ont que des charges, ce qui ne les em, êche pas, par pur patriotisme, de consentir à tous les sacrifices qu'on leur demande.

Et maintenant la petite ville de St-Florent va rentrer dans le calme, mais pendant de longs jours encore, peut-être jusqu'à l'année prochaine, les enfants parleront des troupiers qui, assis sur le pas de leur porte, les faisaient sauter sur leurs genoux; les vieux feront des comparaisons avec les choses de leur temps et ainsi s'établira la tradition qui assurera à nos troupiers l'accueil le plus cordial et le plus sympathique.

∴

Voici un résumé des manœuvres qui ont été exécutées durant les deux dernières journées de séjour des troupes à Saint-Florent.

Manœuvre du 9 juin 1902.

(Manœuvre combinée avec tir réel exécutée par les 3 bataillons du 163e et les 7e et 8e batteries du 38e d'artillerie)

Thème de la manœuvre. — Parti A. Un parti ennemi fort de 2 bataillons et de 2 batteries de montagne a pris terre à l'ouest de la pointe d'El Copo. Il remonte le ruisseau du Vaghio et s'installe sur les pentes des Monts Castagno et Revisco. Ce parti est figuré par des objectifs.

Parti B. 3 bataillons d'infanterie 1, batterie montée et une batterie de montagne pris parmi les troupes de la défense mobile de la Corse cantonnées à San Pietro di Tenda et dans les villages environnants se portent à l'attaque de la position occupée par le parti A.

La manœuvre a commencé à 6 heures du matin. Les 3 bataillons et les 2 batteries d'artillerie en position d'attente au sud de la route d'Ajaccio se portent à l'attaque dès la sonnerie de « En avant ».

Aussitôt le parti B prend la formation de combat; le 1er et le 2e bataillon constituant la ligne de combat, le 4e bataillon en réserve en arrière du Centre, et gagne une première position d'où l'artillerie tire sur l'artillerie ennemie. Cette artillerie réduite au silence, les batteries de l'attaque changent d'objectif et exécutent un feu nourri sur la première ligne d'infanterie ennemie. Malgré la difficulté du terrain le tir est rapidement réglé et une grêle d'obus crible les silhouettes. Pendant ce temps l'infanterie qui a ouvert le feu sur l'avant ligne de l'ennemi continue son mouvement en avant utilisant tous les abris, tous les couverts pour se soustraire aux coups et à la vue. Le feu alterne avec cette marche par bonds successifs, augmentant d'intensité au fur et à mesure que la distance diminue et que l'ennemi devient plus vulnérable.

L'artillerie suit le mouvement, occupe une deuxième position et ouvre de nouveau le feu, favorisant ainsi la marche en avant de l'infanterie.

Peu à peu la réserve se rapproche, c'est que le moment devient décisif. Soudain une contre attaque surgit sur l'aile droite de la ligne, le 1er bataillon y fait face rapidement et un feu rapide en vient facilement à bout.

La marche en avant continue, les rafales succèdent aux bonds en avant, la réserve a rejoint la ligne de combat, le feu acquiert alors son maximum d'intensité, la fusillade est nourrie, on sent passer chez les troupiers le frisson qui précède le moment solennel.

Tout à coup le drapeau, déharnaché de sa gaine, flotte au vent, la musique, les tambours et clairons jouent la charge, toute la ligne reprend la marche avec un nouvel entrain. Encore un arrêt, c'est le feu à répétition qui doit avoir raison des dernières résistances, puis le cri formidable de « En avant à la baïonnette » et toute la ligne s'élance la baïonnette haute et agressive. L'attaque a réussi, et le parti B occupe la position ennemie. Vite on rallient est exécuté et des feux de salve tirés sur l'ennemi en fuite achèvent sa déroute et complètent la victoire.

La manœuvre est terminée à 11 heures; aussitôt après les troupes regagnent leurs cantonnements.

Manœuvre du 10 juin

Le thème de la manœuvre était le suivant: Une troupe chargée de la défense de Saint Florent est obligée de battre en retraite dans la direction d'Ajaccio devant des forces supérieures en nombre.

Elle doit résister le plus longtemps possible pour empêcher l'ennemi d'avancer et pour permettre aux renforts d'arriver en vue de reprendre Saint Florent.

L'attaque, (parti A) comprenait 2 bataillons d'infanterie, le 1er et le 2e, la batterie montée et 2 sections de la batterie de montagne.

La défense (parti B) comprenait 1 bataillon (le 4e) et 1 section de la batterie de montagne.

L'avant garde du parti A se met en marche à 4 heures du matin, elle doit forcer le défilé qui franchit la route avant d'arriver à Costa, puis même l'attaque de front pendant que le gros de la colonne, profitant des nombreux ravins qui courent parallèlement à la route, tâchera de tourner les positions occupées par l'ennemi et, si possible, de lui couper la retraite en arrivant à couvert sur ses dernières.

Le commandant du parti B avait parfaitement tiré parti de la forme du terrain et des avantages que lui donnait la connaissance du pays.

Une avant-ligne placée très judicieusement sur des pitons élevés lui permettait de voir tout le terrain dans lequel l'attaque devait s'avancer et de parer ainsi à toutes les surprises.

Aussi, dès que les troupes du parti A débouchent à bonne portée, les feux de salve se succèdent, mais la rapidité avec laquelle les compagnies s'égrènent, ne permettent pas de continuer le feu longtemps: ce serait consommer des munitions en pure perte.

L'artillerie vient débarrasser l'infanterie de cette avant ligne gênante, et elle ouvre le feu sur elle, feu peu efficace sans doute tant en raison de la distance que de la protection que lui assurent les abris derrière lesquels les hommes sont placés.

Néanmoins l'avant-ligne disparaît pour démasquer la ligne principale dès que son rôle est terminé c'est à dire dès qu'elle a forcé le parti A à se déployer et à dévoiler la direction de son attaque.

Le parti A utilisant les couverts continue sa marche en avant et déloge non sans peine et dans la réalité après avoir éprouvé de grandes pertes, le parti B de la forte position qu'il occupait.

Sa retraite se fait en bon ordre et toutes les fractions de la défense se trouvent de nouveau réunies sur une deuxième position où s'était déjà installée l'avant ligne. C'est une nouvelle attaque à laquelle le parti A doit procéder et elle fait un nouvel effort avec beaucoup d'entrain. Toutefois l'attaque de flanc ne peut réussir à tourner l'adversaire en raison des bonnes dispositions prises par celui-ci et l'attaque des positions successivement occupées par le parti B ont toutes dû être menées de front augmentant ainsi dans de notables proportions leurs difficultés et par suite le temps employé à les exécuter. La défense a par conséquent rempli complètement sa mission qui était de retarder le plus longtemps possible la marche en avant du parti A. Au moment où les renforts auraient pu arriver, la sonnerie de rassemblement a mis fin à la manœuvre: il était 9 heures du matin.

Tout le monde, officiers et soldats, est content, car ce n'est pas seulement la fin de la manœuvre, c'est également la fin du séjour au Camp et, quoique tous soient enchantés de la quinzaine qui vient de s'écouler, ils sont heureux de rentrer dans leurs garnisons, où ils vont goûter quelques jours de repos.

Les grandes manœuvres

Bientôt va reprendre la série des exercices préparatoires aux manœuvres d'automne qui, si nous en croyons les bruits qui circulent, seront cette année particulièrement intéressantes et profitables aux troupes de la Corse. Tout le régiment d'infanterie, les deux batteries de campagne et une batterie à pied y prendront part. Leur but serait l'étude d'un théâtre d'opérations qui, selon toute probabilité, serait celui où auraient lieu les premières affaires en cas de guerre.

COURSES DE BASTIA

MM. les Sociétaires sont avertis que les cartes d'enfants de sociétaires sont en vente tous les jours, jusqu'au samedi 14 juin à midi, chez M. le comte de Béara, au prix de 50 centimes sur la présentation de la carte de sociétaire-homme. Il ne sera pas vendu de ces cartes sur le champ de courses.

Les enfants au dessous de quinze ans, autres que ceux de Sociétaires, paieront indistinctement ga con ou fillette, deux francs au pesage, ou franc au pavillon.

∴

MM. les Officiers auront libre accès au pesage le 15 juin prochain, soit en tenue, soit en civil, sur la présentation de leur carte d'identité.

MM. les sous-Officiers en uniforme auront libre accès au pavillon.

Les soldats à la pelouse.

∴

MM. les Propriétaires de chevaux et leurs jockeys sont priés de se rendre samedi matin à 10 heures, à l'Hôtel de Ville, pour une communication importante. Les cartes de jockeys et propriétaires seront données à cette réunion.

Liste des Sociétaires

2e Liste

MM. Bergery (l'Arena); commandant Chaligne, chef d'état major; Bonacchi; Toussaint Cagninacci; Hyacinthe Cagninacci; Luce de Casabianca, ancien député; Jules Chersia; Pierre de Casabianca, receveur des finances, J.-B. Carbuccia; Chardon; Ciavatti; colonel Chercutre; J. B. Confortini; Sébastien de Caraffa; colonel Chiniac de la Bastide; Frédéric Donati; Toussaint Damiani (Sisco); Devicchi; Augustin Damei; Pol Degrand; Dominique Dondé; capitaine Elie; César Fabiani; P.-M Fantazzi; H. Fantazzi; Fontaine; docteur Feydel; Feydel, capitaine en retraite; de Figarelli, procureur de la République; Fielding; de Frediani; colonel Filippi; Fireja (Palermonio); Flach, procureur général; Franzini, professeur; Gentil; Emile de Gasparri; de Gentile, ancien directeur de la Banque de France; Paul Gozzani; Jacques Grego; Vincent Gregori; comte Gregori; commandant Graveleau; docteur Guérin; François Ghiglermini; Leandri, avocat; Lemaître, ingénieur; Leptidi; Levie-Ramolino, conseiller à la Cour; commandant Levy; Fernand Limperani; L'empereur, président de chambre; Emile Lizza; François Lazzarotti; capitaine Legrand.

Petite Gazette

VARIATIONS ATMOSPHÉRIQUES du 11 juin

7 heures matin. — 7 heures du matin, + 17 0 à midi 1/2 + 17 2. 6 heures du soir + 15°. Maxima, + 17 5; minima, + 15.

Baromètre. — 7 heures du matin, 753 mm. midi, 755 mm. 6 heures du soir, 755 mm.

Vents. — 9 h. du matin N. E. modéré.
6 h. du soir, id. faible.

Etat du ciel, pluvieux.

Mer de la mer, petite houle.

Hauteur des eaux marin, + 0,40 soir, + 0,3
Pluviomètre, 4 6 heures du matin 4 mm.

∴

M. Doumergue

A la suite de la formation du nouveau ministère nous avons reçu la communication suivante:

La Corse, nous a dit un de nos lecteurs Bastiais, compte un défenseur de plus au sein du gouvernement.

M. Doumergue, ministre des colonies, est un des fervents collaborateurs du *Petit Méridional* de Montpellier, l'un des organes les plus importants de la presse de province, qui a pour principal rédacteur M. Hippolyte Poggioli et pour secrétaire de la rédaction notre compatriote, M. Quilici.

Nul doute que M. Poggioli qui a toujours eu avec son distingué confrère les rapports les plus affectueux, n'obtienne le concours précieux de celui-ci, lorsqu'il le sollicitera dans l'intérêt de la Corse qu'il aime par dessus tout.

∴

Fiançailles

Hier, un grand dîner a eu lieu chez M. Toussaint Cagninacci, à l'occasion des fiançailles de Mlle Joséphine Cagninacci, avec M. Henri Valentini, lieutenant d'infanterie, élève de l'Ecole supérieure de guerre.

L'union qui se prépare est des mieux assorties; elle est faite pour assurer le bonheur des deux époux: ceux qui connaissent la fiancée, savent quel charme se dégage de toute sa personne, et ceux qui connaissent le fiancé savent qu'un brillant avenir lui est réservé, et qu'il saura marcher sur les traces de son oncle, le regretté général Robillard.

Nous présentons aux deux jeunes fiancés tous nos meilleurs souhaits de bonheur.

∴

Le temps qu'il fait

Après une période ensoleillée, le sirocco est venu étendre son halllon de brouillards sur nos campagnes.

Paissions-nous en être débarrassés bientôt, car nos raisins et nos blés ont besoin des chauds rayons du soleil pour mûrir!

∴

Vol d'un porte-monnaie

Hier sur la place du marché la femme Sartori Annonciade, de passage à Bastia, qui était occupée à faire des emplettes, s'aperçut à un moment donné qu'une femme qui lui est inconnue et qui se trouvait à son côté venait de lui dérober son porte monnaie.

Sartori Annonciade invita cette femme à lui en faire la restitution, mais l'inconnue se mit à protester énergiquement contre l'accusation de la femme Sartori et, profitant d'un moment d'inattention de cette dernière, elle disparut dans la foule.

La victime de ce vol se rendit alors à la police porter plainte.

∴

Au Couvent des PP. Capucins

La fête de Saint Antoine de Padoue sera célébrée demain.

Des messes basses se succéderont de 4 heures et demie à 11 heures; Grand' Messe à 9 heures. Pendant toute la journée, distribution du *Bref de Saint Antoine*.

Le soir à 5 heures, Vêpres suivies du sermon et de la Bénédiction du Très Saint Sacrement; à 7 heures et demie, baiser de la Relique du Saint et chant du *Te Deum*.

Samedi et Dimanche, le Saint d'actions de grâce pour les bienfaiteurs, aura lieu à 7 heures et demie du soir.

∴

A la correctionnelle

Aux deux dernières audiences le tribunal a infligé trois mois de prison au nommé A... Jean, de Bastia, pour coups et blessures envers le nommé Spaccesi Antoine.

G... Simon, de Bigorno, a reçu 40 jours d'emprisonnement pour port d'arme prohibée et coups et coups et blessures.

Le nommé F... Frédéric, de Valle, a été condamné à un mois de la même peine pour dévastation de récoltes.

Un bouvier de Velone-Orneto, A... Brando, s'est vu octroyer un mois de prison pour vol d'un bœuf.

∴

Beaux-Arts

Fidèle à son principe de suivre l'actualité, la *Mode illustrée*, journal de la Famille, 56, rue Jacob, publie des articles d'un célèbre critique d'art sur ce qui occupe en ce moment le Tout Paris artistique et mondain, c'est-à-dire *le Salon*.

L'exposition annuelle des peintres et sculpteurs, vraiment intéressante, méritait bien cette étude spéciale que les abonnées de la *Mode illustrée* seront heureuses de trouver dans leur journal.

∴

Achat de Cocons

M. L.-P. Luciani à Francardo est acheteur de COCONS à des prix très avantageux.

∴

Actualité

En été, les digestions sont pénibles et accompagnées de somnolences; pour éviter l'estomac et ravoiller l'organisme, prenez dix gouttes d'alcool de menthe de RICQLÈS dans un verre d'eau sucrée. Exigez du RICQLÈS. Hors concours, membre du Jury, Paris 1900.

∴

A louer

7 pièces au 1er étage, rue Napoléon et côté Marbeuf, n° 24.

S'adresser à la pharmacie Dandé.

— Grand magasin entrées rue Napoléon et rue Marbeuf.

S'adresser au bureau du journal.

∴

Au port

Le voilier *Alessandro Padre* capitaine Bertacca, est arrivé de Funtico avec 61 tonnes.

— Le vapeur *Mariner*, capitaine Fotheringhan, est parti pour Valence avec 68 tonnes.

— Le vapeur *Crindon*, capitaine Thocar, est arrivé de Cardif, avec 210 tonnes de charbon.

BOURSE DE PARIS

	10 juin	11 juin
Actions 3 p. 0/0 anciens	101.87	101.70
— 3 p. 0/0 nouvelles	100.82	101.00
— 2 1/2 0/0 . . .	402 50	402.35

Dépêches Télégraphiques Spéciales
Service Télégraphique Spécial
Dépêches de Huit

INTERVIEW DU « FIGARO »
avec
le nouveau Garde des Sceaux

Tous les journaux de Paris reproduisent une interview parue ce matin dans le *Figaro*, sous la signature de Jean Louis.

D'après le reporter du *Figaro*, M. Vallé, garde des sceaux, revenant sur les déclarations faites à l'*Echo de Paris*, aurait dit que, pour le moment, M. Bulot, procureur général à la Cour d'appel de Paris, ne serait l'objet d'aucun changement.

La conversation du reporter du *Figaro* avec le ministre de la justice a eu lieu dans les couloirs de la Chambre, et le récit du journaliste est considéré comme l'expression exacte de la pensée de M. Vallé.

OUVERTURE DE LA PÊCHE

L'ouverture de la pêche est fixée au 22 juin.

Par une tolérance exceptionnelle, la pêche à la ligne flottante est autorisée pendant la journée du 15 juin courant.

Le rendement des impôts

Le relevé du rendement des impôts pour le mois de mai 1902 est des moins rassurants. La perception totale des impôts, durant ce mois, a donné une somme de 205 326 300 francs, présentant une moins value de 17.494,700 frs. par rapport aux évaluations budgétaires, et une moins value de 1.424,800 par rapport au rendement de la période correspondante de l'année 1901.

LE NOUVEAU PRÉSIDENT du Conseil général de la Seine

M. Hémard, nationaliste, a été élu président du Conseil général de la Seine, en remplacement de M. Weber, socialiste.

NOUVELLES MILITAIRES

Cadre de réserve

M. le général de brigade Radiguet, disponible, est placé, à dater de ce jour, dans la 2e section (réserve) du cadre de l'état-major général.

UNE QUESTION au Ministre du Commerce

Le trust américain

M. Etienne a avisé le ministre du Commerce qu'il lui poserait, à une des prochaines séances de la Chambre, une question sur les conséquences funestes du *trust américain*, à l'égard de nos compagnies maritimes qui sont menacées d'une concurrence sérieuse.

Les Morts du Jour

M. X. Antomari

On annonce la mort à Paris de M. Xavier Antomari, ancien élève de l'Ecole normale, agrégé des sciences mathématiques, docteur ès sciences, professeur de mathématiques spéciales au lycée Carnot.

EN TUNISIE
La mort du Bey

Une dépêche de Tunis parvenue au ministère des colonies annonce que le Bey de Tunis est mort dans la matinée.

Le Prix Sully-Prud'homme

C'est M. Emile Michelet que la commission chargée de décerner le prix Sully-Prud'homme a désigné comme lauréat.

Par conséquent, son livre de poésies, *La Porte d'Or* sera publié d'après les intentions du donateur.

Tremblement de terre

Un tremblement de terre est signalé dans la région de Philippeville.

Les dégâts sont insignifiants heureusement, car la secousse a été très courte.

L'AFFAIRE HENRY-REINACH

Le ministère public a donné aujourd'hui ses conclusions dans l'affaire de la veuve du colonel Henry contre M. Reinach. Il s'est prononcé pour la non recevabilité de la demande de la veuve Henry, tendant à des dommages-intérêts.

Le ministère public estime que M. Reinach n'a pas dépassé ses droits d'écrivain et d'historiens.

AUX ÉTATS-UNIS
Les anarchistes

Une dépêche de Washington nous annonce qu'un projet de loi contre les anarchistes et qui prévoit la peine de mort pour les assassinats d'ambassadeurs et de ministres, a été voté par la Chambre des représentants.

Encore les Volcans

Les navires arrivés à San-Francisco, venant des îles Hawaï, disent que le cratère Mokeawoowoo a fait voir une couronne de fumée et de flammes pendant la nuit du 23 mai.

A LONDRES
Violent incendie
NOMBREUSES VICTIMES

Le quartier de Queen Victoria-Street, à Londres a été le témoin d'un terrible incendie.

De jeunes ouvrières ont été, en plein travail, surprises par des flammes énormes. Elles étaient près d'une centaine.

Quoique les fenêtres fussent d'une hauteur de 60 pieds, plusieurs d'entre elles n'ont pas hésité à sauter dans des toiles tendues par des pompiers. Dans leur chute, deux se sont grièvement blessées.

Lorsque le feu est cessé d'intensité quinze malheureuses jeunes filles ont été recueillies dans un état désespéré.

Les fouilles des décombres ont permis de découvrir neuf cadavres.

On n'en sait pas encore le nombre exact.

Arrestation de M. Arthur Lynch

On télégraphie de Londres que M. Arthur Lynch, député irlandais, qui est accusé d'avoir combattu dans les rangs des Boers, a été arrêté à New-Haven, à son retour de Paris.

EN ITALIE
Le concours hippique de Turin

Une grande réception a été offerte aux officiers étrangers par les officiers de la garnison de Turin.

Le cercle militaire avait été richement et artistiquement pavoisé.

A cette réception assistaient également le président de la société zootechnique, le député Campans de Brochsteau; le secrétaire de la Société; un major de l'état-major, représentant le ministre de la guerre.

La ville est très animée.

Les drapeaux italiens et étrangers flottent aux fenêtres.

Les établissements publics sont pavoisés.

Une grande soirée de gala a été donnée, hier soir, en l'honneur des officiers étrangers.

Cette soirée qui a été organisée par la société zootechnique, a été très réussie. La représentation du *Trouvère* a été irréprochable.

L'Angleterre et les Boers
Reprises des hostilités

La *Daily Mail*, journal anglais annonce que sur l'initiative de M. Ladys, l'ancien ministre de la République du Transvaal en Europe des clubs probers se forment en Allemagne, en Autriche, en Belgique, en Hollande. Ces clubs se proposent de provoquer de nouveaux troubles dans le Sud-africain, et de rallumer la guerre qui vient à peine de cesser.

Le rapatriement des émigrés Boers

Un transport se rendra à Lisbonne, à la fin de ce mois, pour rapatrier les émigrés Boers.

Une grande partie d'entre eux sont décidés à rentrer dans leurs foyers.

Le général boer Piennaar ne rentrera pas au Transvaal; il s'est installé maintenant à Lisbonne, et il s'y trouve bien.

Cependant il coopérera avec le ministre de la guerre portugais et le ministre anglais à Lisbonne, pour préparer la rentrée des Boers en Afrique.

ÉTAT CIVIL

décès.

Blanchisseuse: Françoise Jean-Pasquinac, 43 ans de Bastia.

DEMANDEZ PARTOUT
le chicorée extra
MOKA CASTEZ
5 années hors concours
12 diplômes d'honneur et grands prix
Castez-Bourgeois, à Cambrai
S. P. N. Séraca, agent général pour la Corse
Siège à Bastia : rue St-François, 8.

GRANDE ALBERGO
GIAPPONE
Livourne

Le Propriétaire du *Grande Albergo Giappone* a l'honneur d'informer le public que pour prévenir le juste désir de sa clientèle et faire face à toutes les exigences, il vient d'agrandir son Hôtel en y ajoutant un nombre considérable de chambres, meublées comme les autres de tout le confortable moderne.

Cette augmentation de chambres lui permet de faire des conditions à ne craindre aucune concurrence; car il peut donner des chambres à tous les prix, c'est-à-dire: *celles pour une personne de 2 à 4 francs, celles pour deux, de 3 à 7 francs* y compris la lumière électrique et le service. En outre, selon le séjour plus ou moins prolongé, il accordera de très grandes facilités.

P. CIANFANELLI

OREZZA-LES-EAUX
Grand Hôtel de la Paix
STAZZONA
Veuve PIETRI, propriétaire
Ouverture le 1er juillet

Cet établissement le plus heureusement situé de la station, au milieu d'un parc splendide, le plus rapproché des sources, est devenu le rendez-vous de la clientèle choisie d'Orezza.

Son installation confortable lui a valu une recommandation toute particulière et très élogieuse de la part des membres du Club Alpin français de Paris, dans une brochure intitulée: « Cinq semaines de voyage en Corse. »

Prix très réduits pour les familles et les séjours prolongés.

AVIS IMPORTANT

M. O. BIAGINI a l'honneur de prier Messieurs les achteurs de bon vin pour le gros et demi gros de vouloir bien se rendre avant la fête locale chez lui ou chez M. Antoine Carboni, 5 rue des Conventionnels où leur seront faites de bonnes conditions spéciales leur seront faites.

Vente au détail

Vin Corse, blanc et rouge, bonne qualité garantie pur jus de raisin, 0,40 le litre, au dessus de dix litres 0,35.

Vin blanc et rouge, qualité belle, garanti, en bouteilles anciennes, 0,60 la bouteille, en flacons d'1 litre, 1 fr. 25 le flacon, verre à rendre.

Pour les vins blancs et rouges provenant du vaste domaine de Bracchetello (Algajola), propriété de M. Mattei, se reporter dans toute la Corse et à l'Etranger, et qu'il vend Avenue Caraux, 5, et dans ses succursales en ville, bien connue à l'ouverture de Mattei.

Les prix en détail: qualité rouge, 0,30 et 0,25 le litre; le blanc 0,30 le litre.

La maison ne vend ni piquette, ni vins du deuxième français, et ne craint aucune concurrence pour la qualité.

Dégustez ces vins, c'est les apprécier.

N. B. — La maison se charge de livrer à domicile, en paniers de 6 à 12 bouteilles, aux deux jeunes, en bouteilles et en demi-bouteilles au choix du client.

LOTERIE
DES ENFANTS TUBERCULEUX
DIMANCHE — SAINT-POL-s-MER
3 GROS LOTS
250.000 f
50.000-20.000

1 lot de	250.000 fr.	250.000 fr.
1 —	50.000...	50.000
1 —	20.000...	20.000
3 lots de	5.000...	15.000
10 —	1.000...	10.000
20 —	500...	10.000
500 —	100...	50.000
536 lots		400.000 fr.

Tous les lots sont payables au comptant.
TIRAGE
10 JUILLET 1902

DEMANDER DANS TOUS LES CAFES
BOCK-ORBEC
Se méfier des Contrefaçons
A.-P. PADOVANI, Expéditionnaire
Nouveau Port, Bastia
BENEDICTINE
Exquise, unique, digestive
La MEILLEURE des LIQUEURS
Un verre après chaque repas

ACHAT DE COCONS
à des prix très avantageux
AMÉDÉE LENZI et Cie
Tintoria e Filatoio-Serie Toscane
Au Nuovo-Port, rue du Cap, 4, Bastia
Les propriétaires de cocons feront bien de le consulter avant de vendre leur marchandise.

Ministère de la Guerre

FOURNITURE DES FOURRAGES A LA RATION A FAIRE EN CORSE

du 1er Août 1902 au 31 Juillet 1903

Les 1er et 3 juillet 1902, à 2 heures de l'après-midi, il sera procédé à l'adjudication publique des fournitures de fourrages à faire du 1er août 1902 au 31 juillet 1903. Les adjudications spéciales par arrondissement de fourniture seront effectuées à Ajaccio et à Bastia, par les soins d'une commission que présidera le Maire ou son délégué.

Ces arrondissements sont composés comme suit :

CHEFS-LIEUX d'arrondissement de Fourniture	CONSISTANCE DES ARRONDISSEMENTS DE FOURNITURE	EFFECTIF EN N. ET (chevaux)	DATES des adjudications
AJACCIO	Arrondissements publiques d'Ajaccio et de Sartène.	120	1er juillet
BASTIA	Arrondissements publiques de Bastia, de Calvi et de Corte.	325	3 juillet

Le public sera admis à prendre connaissance du cahier des charges de l'instruction sur le mode de procéder aux adjudications pour le département de la Guerre et des renseignements spéciaux à chaque arrondissement de fourniture dans les bureaux des Directeurs du service de l'Intendance, des Maires présidents des commissions d'adjudication, des Sous-Intendants Militaires à Ajaccio et à Bastia et de la Préfecture de la Corse.

Les personnes qui voudront prendre part aux adjudications devront faire parvenir au plus tard, le 16 juin, avant 6 heures du soir, délai unique pour les deux adjudications et terme de rigueur, dans les bureaux du Sous-Intendant militaire à Ajaccio toutes les pièces exigées.

NOTA. — Les fournitures qui n'auraient pas été adjugées, seraient remises en adjudication le 16 juillet, à Ajaccio et le 18 juillet, à Bastia.

Transports directs entre Bastia et les ports du Nord

Pour LONDRES, ANVERS, HAMBOURG

Le vap. anglais *Ruby*, chargera vers le 20 Juin.

Pour LIVERPOOL

Le vap. anglais *Maiorese*, chargera vers le 18 juin.

Pour frêt s'adresser à

Arthur C. Southwell, Bastia.

ENGRAIS POUR TOUTES CULTURES

Superphosphates d'Os et Minéraux

Dosages garantis sur facture

LOUIS LACHÈVRE

MARSEILLE, 27, rue des Princes, MARSEILLE

DÉCHETS DE VIANDE à 6 fr. les 100 kilos

On demande des représentants

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER I

Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Rosaces artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

PRÊTS d'argent sur signature, à toutes personnes solvables, 4 0/0. Achat de Valeurs Départementales non connues en Banque ni en Bourse. Ecrire *Caisse Agricole*, 23, rue aux Ours, Paris.

AVIS

MM. S. Luperini et J. Carli, fabricants de cordages, ont l'honneur de porter à la connaissance de leur nombreuse et fidèle clientèle, qu'ils se sont associés, et s'engagent à livrer aux acheteurs des marchandises toutes de bonne qualité, à des prix défiant toute concurrence.

Un entrepôt est situé rue de l'Opéra, 15, près M. Gozzani, voiturier.

PRÊTS sur signatures, 4 0/0. Ecrire *Mutuelle*, 67, Faubourg Saint Denis, Paris.

L'un des rédacteurs gérant,
MATTHIEU OLLAGNIER.

Paris. Imprimerie Ollagnier

SYPHILIS
TRAITEMENT VÉGÉTAL
Guérison en 15 à 25 jours. Remède inoffensif, sans mercure ni iodure. Succès garanti. Ecrire à M. le Docteur STARR, à Bellevue-les-Lilas (Seine), qui répondra gratuitement et renverra son Brochure explicative sous enveloppe fermée.

AFFAIRE EXCEPTIONNELLE

A céder dans une sous-préfecture de la Haute-Garonne, l'Hôtel avec service de voitures publiques et articulières, grandes remises et écurie, anciennes maison possédant une bonne clientèle sans concurrences, tenu depuis 30 ans par titulaire, 6.000 fr. nets à placer par an.

S'adresser pour tous renseignements Hérard, rue Montagne Ste Geneviève, 6, Paris.

A LA TOUR EIFFEL
MONTRE sport, savonnette, 1 cylindre, 15 rubis, pendant en, 22C
Vve G. VOUILLAMOZ
Fabricant-Horloger
LE LOCLE (Suisse)
Envoi franco du Catalogue illustré

Sur l'AMARO MATTEI plus de récompenses, demandez-le aux Bains.

Ets Demandez dans tous les Cafés LA CÉDRATINE de la Maison L.-N. MATTEI et Cie. Exigez bien le nom de la Maison sur les capsules des bouteilles.

Demandez partout l'excellente *Eau-de-vie du Mirador*. Dépositaire : Simon Damian, angle des rues Miot et Napoléon, 31, rue de l'Opéra et 9, Boulevard du Palais.

LIBRAIRIE OLLAGNIER

Nouveauté

CHARLES-TIMOLÉON PASQUALINI

Choses du Siècle et Choses du Cœur

Préface de

Jules Claretie

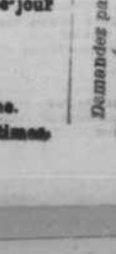
Avec portrait de l'Auteur

Un magnifique volume de 352 pages

Prix : 4 50 ; franco : 5.10

AVIS

M. Bruschini a l'honneur de prévenir le public que son bureau de renseignements et placement de domestiques, nourrices, bares, maisons, animaux, est situé rue Napoléon, 21.



Source du Chalet
LA MEILLEURE DU
BASSIN DE VICHY
Recommandée par tous les Docteurs dans les maladies du Foie et de l'Estomac.
La plus riche en bicarbonate de soude
Dépôt général: Maison DELPINO, négociant à Bastia, Dt Paoli, 27.

Veuve F. Agostini et Fils

Place Saint-Nicolas et Cours Sébastiani, Bastia

Porcelaines — Verreries — Faïences
Articles de Ménage
Grand assortiment de Couronnes funéraires

Bicyclettes TERROT

Pose d'appareils d'acetylène

Un mécanicien est attaché à la maison

Posit. ass. de 8.000

dans Aces Pompes Funèbres Paris, à Mr bien 25 à 45 ans disposant de 40.000 dont moitié de suite. Pressé. R. d. ag. S'adresser MAILLARD, rue Lafitte, 48.

Mme FAITH GEORGES-WOOD

Dentiste anglais

reçoit du 1er au 9 de chaque mois dans cabinet, 1, rue de l'Opéra, au 1er étage, en face les magasins Orenga.

BAR SOATI

Bastia, Cours Sébastiani Bastia

Tous les soirs

GLACES

BIÈRE GRUBER

à 20 c. le Bock

Gramophone-Concert

— Dernière Merveille du Siècle —

Prochainement, distribution d'Eventails.

ESSAYEZ ESSAYEZ

CHICORÉE BOULANGÈRE

La Meilleure des Chicorées Françaises

Exigez le Paquetage CROISSANT

CROISSANT DU VERGER CAMUS

Dépositaire pour l'Exportation, M. CANDOLI Fernand, 48, rue de la République, Marseille.

LE Salon de la Mode

TOUS LES SAMEDIS

Le plus Elégant et le plus Pratique des Journaux de Modes

PREMIÈRE ÉDITION
avec gravures noires
Un An.... 14 f. - Six Mois. 7f 50

Le N° : 25 centimes

SECONDE ÉDITION
avec 32 gravures coloriées
Un An.... 22 f. - Six Mois. 11f 50

Le N° : 50 centimes

SPÉCIMENS GRATIS

Adresser les demandes à E. Henry PETIT, Directeur, 5, rue des Filles-Saint-Thomas, PARIS

AMÉRIQUE

Départs réguliers tous les mois pour les Antilles, Trinidad, Colon, etc.

Traversée rapide; confortable toutes classes.

Pour frêt et passages s'adresser à M. A. Pedroni, agent de *La Veloce*, Nouveau Port, Bastia.

ASTHME ET CATARRHE
ESPIC
LA POUDRE
Le Flacon : 3 fr. 50
Toutes Pharmacies
Se méfier des imitations
Exiger le Nom et la Marque de fabrique

LA COURRIÈRE de la PRESSE
Fondée en 1880 par A. GALLOIS, Docteur
21, Boulevard Montmartre, PARIS

AVEC 4 SOUS (20 CENT. PAR JOUR) FAIRE FORTUNE

Gros lots 500.000 fr.

200.000 f., 100.000 f., 25.000 f., etc.

Pour 20 centimes (QUATRE SOUS p. j.) on participe aux SIX tirages annuels, lots de 500.000 fr., 250.000 fr., 100.000 fr., 50.000 fr. Le souscripteur a droit à l'intégralité des lots sans aucune retenue, serait-il de 500.000 francs. Celui qui ne serait pas favorisé est assuré de toucher toujours au sûr presque trois fois ses versements. — Envoyer et demander la notice explicative au Directeur de la Caisse générale, 30, rue Bandis, Paris.

MAISON L.-N. MATTEI ET Cie

Produits Recommandés

La Cédratine, le « nec plus ultra des liqueurs. » — L'Amaro Mattei, le meilleur des apéritifs connus à ce jour

Le Vin du Cap-Corse au Quinquina, Quinquina supérieur.

Eaux-de-Vie de vin et de marc depuis 1880, « very selected. »

« Sirops : Groseille, Grenadine, Orgeat, Citron, pur sucre.

Cigarettes de toutes sortes, sans colle, faites à la main et à la machine.

Cigarettes Egyptiennes à 50 centimes la boîte. — L'excellent Cigare Mattei, le meilleur, à 10 centimes.

Demandez partout LA CÉDRATINE de la Maison L.-N. MATTEI & Cie

27e ANNÉE — VENDREDI 13 JUIN 1902 — N° 142

00287

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payées d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	1 an	6 mois	3 mois	
CORSE	20 fr.	10 fr.	5 fr.	UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS le port en sus.
AUTRES DÉPART.	22 »	12 »	6 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés.

LA CALENDRIER

FÊTE D'AUJOURD'HUI : St Antoine de Padoue.

SOLEIL : (Heure [illegible])

LEVER, 3 h. 53 m. — COUCHER, 7 h. 8 m.

LUNE : Pleine, le 20 — Dernier quart., le 28

FÊTE DE DEMAIN : Saint Basile Magne.

12 Juin

La Ligue Maritime Française

C'est le nom qu'a adopté une association créée par des patriotes, par des Français actifs et prévoyants qui ne veulent pas que notre pays soit relégué au dernier rang des peuples qui se disputent le commerce maritime. Sur l'importance de ce commerce, tout a été dit, et il ne reste plus un argument à présenter ; tous les hommes d'Etat reconnaissent et proclament à l'envi que la mer est la route qui mène à la richesse, et au bien être ; tous prophétisent que les nations qui se désintéressent des choses maritimes sont vouées à une décadence inévitable. Aussi nous voyons tous les gouvernements des pays possédant un littoral maritime, porter leurs préoccupations sur leur marine marchande, ainsi que sur leur marine de guerre, cette protectrice indispensable de la première. Etats-Unis, Angleterre, Russie, Italie, Japon, tous rivalisent d'efforts, et il n'est pas jusqu'à l'Autriche, jusqu'en ces dernières années considérée comme une puissance exclusivement continentale, qui ne dépense des sommes considérables pour avoir des escadres aériennes, et donner un essor de plus en plus grand à sa marine marchande. Depuis quelques années, il faut le reconnaître, le gouvernement français a agi, à son tour, vigoureusement pour relever notre marine marchande, et réorganiser notre marine militaire. Des résultats ont été déjà obtenus, de plus grands résultats seront atteints. Mais la question est trop importante, elle touche de trop près à l'avenir, à l'existence même de notre France, pour que l'opinion publique laisse au gouvernement seul le soin d'élaborer notre rénorrection maritime ; il faut que nos ministres de la marine et du commerce se sentent appuyés, encouragés, forcés même par les vœux unanimes du pays ; il faut qu'ils sentent que tous leurs efforts répondent aux aspirations de toutes les populations françaises. Cette puissance de l'opinion publique, déjà si vivifie en Angleterre, s'exerce maintenant en Allemagne et en Italie. Elle se traduit par la création de ligues telles que celle qui a été organisée en France ; la ligue navale allemande compte aujourd'hui 620.231 adhérents ; elle va porter ses dépenses pour les conférences à 625.250 à 125.000 francs. La *Lega navale* italienne est non moins active.

Quel est le but poursuivi par ces diverses Sociétés ? Populariser la marine, solidariser, pour ainsi dire, le pays tout entier avec sa marine, faire comprendre à tous les citoyens d'une même nation l'importance chaque jour plus considérable de cette marine, et, pour atteindre ce but multiplier les conférences, répandre les publications de nature à tenir le lecteur au courant de tout ce qui se fait, de tout ce qui se transforme dans l'art de la navigation. Notre ligue française publie un bulletin bi mensuel qui offre le plus grand intérêt ; rédigé par des hommes d'une compétence reconnue, organisant des concours pour l'examen des questions se rattachant à notre marine, il rend et est appelé à rendre de très grands services. Nous signalons particulièrement le n° du bulletin d'avril mai 1902, qui reproduisait une conférence sur les sous-marins faite le 19 mars 1902 à Bordeaux, par M. le capitaine de frégate Darrieus. C'est une étude, d'une lecture très attachante, d'une clarté remarquable, qui permet aux hommes les moins initiés avec les choses maritimes de se faire une idée exacte de l'importance des bateaux sous-marins, et du rôle qu'ils sont actuellement appelés à jouer dans la défense nationale. On est heureux de constater que notre corps d'officiers de la marine, poursuivant avec méthode et ténacité, l'œuvre entreprise, est parvenu à des résultats merveilleux.

Il faut que la ligue maritime française ne reste pas en arrière des ligues étrangères de même genre. On peut dire que l'intérêt que la France attachera à sa marine se mesurera au nombre des adhérents à notre ligue. Qu'on le sache bien d'ailleurs ; la Ligue maritime s'interdit, d'une façon absolue, toute question religieuse ou politique ; c'est dire qu'elle constitue un terrain sur lequel les Français peuvent se tendre la main pour collaborer à la puissance de la patrie commune. Le chiffre de la cotisation annuelle de chaque adhérent est de *trois francs*, c'est dire que la Ligue veut appeler à elle les citoyens de toutes les classes, et que si elle avait des préférences à exprimer, ces préférences iraient aux plus pauvres de ses souscripteurs, car, dans notre pays de suffrage universel, le vote du plus humble pèse autant que celui du plus riche, et c'est le nombre des adhérents qui doit constituer la force de notre ligue. Loin de créer une influence rivale, la Ligue sera d'un puissant concours, d'une aide efficace pour les deux ministères de la marine et du commerce.

Au prix des plus grands sacrifices, la République a créé un vaste empire colonial. Cet empire serait une non valeur s'il n'était lié à la métropole par des liens étroits ; ces liens ne peuvent exister que grâce à une marine marchande de plus en plus développée, et à une marine de guerre de plus en plus puissante. C'est à créer l'une et l'autre que doivent tendre nos efforts, et à cette création la Ligue navale peut coopérer d'une manière d'autant plus efficace qu'elle englobera une plus grande partie de la nation.

Plus que tout autre département français, la Corse est intéressée au développement de la marine nationale ; le nombre des marins corses s'accroît d'année en année ; ils donnent à tous les équipages des navires armés à Marseille un appoint de plus en plus considérable. Nous espérons donc que les Corses viendront en foule adhérer à la Ligue maritime française.

Pour en faire partie, il suffit d'envoyer trois francs, au Trésorier de la Ligue maritime française, 34, rue de Penthièvre, Paris. On reçoit aussitôt le Bulletin.

X.

Le Ministère et la Presse

de la *Petite République* :

Nous ne nous prononcerons pas sur le nouveau ministère d'après les hommes politiques qui le composent. Il en est parmi eux que nous avons combattus, d'autres qui furent pour notre parti de fidèles alliés. Ceux-ci et ceux là trouveront chez nous l'appui le plus consciencieux, s'ils apportent à la Chambre un programme suffisant et s'ils en entreprennent l'application vigoureuse

Sur le premier point, nous serons fixés mardi. D'après les indications un peu vagues fournies par les informateurs parlementaires, l'adhésion de M. Rouvier au cabinet Combes ne comporterait l'abandon ni de l'impôt sur le revenu, ni du rachat des lignes de chemins de fer désignées par la précédente Chambre. La déclaration ministérielle se prononcera pour ces deux réformes, bien qu'avec des atténuations.

Par contre, elle sera très catégorique en ce qui touche l'abrogation de la loi Falloux, l'application de la loi sur les associations, la diminution du service militaire, et sur certaines autres questions d'ordre politique que les dernières tentatives de la réaction ont mises à l'ordre du jour du parti républicain.

Mais, nous l'avons dit, les socialistes ne borneront point et ne sauraient borner à leur activité. En même temps que la République désarme les ennemis de la liberté, elle doit, suivant nous, armer le peuple pour qu'il se garde mieux à l'avenir des embûches réactionnaires.

L'abrogation de la loi Falloux, c'est bien ; la dispersion des moines conspirateurs, c'est bien aussi ; la réduction du service à deux ans, c'est bien encore ; et l'impôt sur le revenu, et le rachat des chemins de fer, à la condition que le peuple ouvrier, qui ne ressent point tout de suite les bienfaisants effets de cette politique, dont il aura assuré le triomphe, ait sa part de résultats.

Voilà pourquoi les réformes sociales s'imposent aux partis démocratiques aussi instamment que les réformes d'un autre ordre.

M. Combes et ses collaborateurs le savent comme nous, et ils ne manqueront pas d'apporter à la Chambre l'assurance que les engagements pris envers la classe ouvrière par le précédent cabinet seront tenus. Il faut que cette législature voie aboutir le projet de retraites ouvrières, la limitation du travail dans les mines, la loi Berteaux-Jaurès. Il faut aussi que le successeur de Millerand veille avec un soin jaloux à l'application de la loi Millerand-Collïard, et qu'il défende l'œuvre considérable du ministre socialiste.

Mardi prochain, le nouveau cabinet nous dira s'il conçoit comme une l'œuvre qui lui incombe. Pour le reste, nous le jugerons à ses actes, et il dépendra de lui que le Parti socialiste demeure son auxiliaire aussi laborieux que désintéressé.

NOUVELLES COLONIALES

M. le chef de bataillon Cristofari, du 10e régiment d'infanterie coloniale, passe au 1er bataillon du 3e tonkinois.

— M. le lieutenant Tamburini, du 2e regiment d'infanterie coloniale, est désigné pour servir en Cochinchine ; il s'embarquera à Marseille le 1er juillet.

— M. le lieutenant Leca, du 3e régiment, est désigné pour servir à Madagascar, et s'embarquera à Marseille le 25 juin.

— M. le lieutenant Quilichini, du 3e régiment, est classé à l'état-major particulier, le territoire militaire de l'Afrique occidentale ; il s'embarquera à Bordeaux.

— M. le lieutenant Casserini, du bataillon de la Guyane, est affecté au 3e régiment, à Toulon.

— M. Peretti Jules César, commis expéditionnaire principal du 1re classe à l'administration centrale du ministère des colonies, a été nommé administrateur adjoint de 1re classe des colonies.

Récompenses à des Mutualistes

Des récompenses honorifiques ont été accordées aux personnes dont les noms suivent qui ont rendu des services à la mutualité :

Médaille d'argent.

M. Istria Joseph-Antoine, inspecteur primaire en retraite, à Rodez.

M. Bianconi Pierre-Louis, inspecteur d'académie, à Lyon.

Médailles de bronze.

Mlle Villa Marie-Céline Joséphine, directrice d'école, à Toulouse.

M. Colonna Antoine-François, inspecteur primaire à Condom.

Mentions honorables.

Mme Casalta Rose Augustine, directrice d'école, à Courthézon.

ANNIVERSAIRES CORSES

13 juin 1769. — Paoli s'exile en Angleterre.

Vaincu dans sa lutte glorieuse pour l'indépendance corse, il s'embarque à Porto-Vecchio avec son frère et trois cents patriotes.

Le plan des études secondaires

Nous croyons devoir donner sur le Plan des études secondaires, qui sera appliqué dès la prochaine rentrée des classes, les détails suivants qui complètent l'article que nous avons publié dans notre numéro de dimanche 8 juin sur la même question.

L'enseignement secondaire est coordonné à l'enseignement primaire de manière à faire suite à un cours d'études primaires d'une durée normale de quatre années.

L'enseignement secondaire est constitué par un cours d'études d'une durée de sept ans et comprend deux cycles.

1er cycle : Dans le premier cycle, de la 6e à la 3e inclusivement, les élèves ont le choix entre deux sections.

Dans l'une, sont enseignés, indépendamment des matières communes aux deux sections, le latin, à titre obligatoire, dès la première année (classe de 6e), le grec, à titre facultatif, à partir de la troisième année (classe de 4e).

Dans l'autre, qui ne comporte pas l'enseignement du latin et du grec, un plus grand développement est donné à l'enseignement du français, des sciences, du dessin, etc.

Dans les deux sections, les programmes sont organisés de telle sorte que l'élève se trouve, à l'issue du premier cycle, en possession d'un ensemble de connaissances formant un tout et pouvant se suffire à lui même.

A l'issue du premier cycle, un certificat d'études secondaires du premier degré peut être délivré aux élèves, en raison des notes obtenues par eux durant ces quatre années d'études et après délibération des professeurs dont ils ont suivi les cours.

Les aspirants au baccalauréat ont la faculté de produire ce certificat devant le jury : il en est tenu compte dans les mêmes conditions que du livret scolaire, pour l'admissibilité et pour l'admission.

2e cycle : Dans le second cycle, de la seconde à la philosophie, quatre groupements de cours principaux sont offerts à l'option des élèves :

1° Le latin avec le grec ;

2° Le latin avec une étude plus développée des langues vivantes ;

3° Le latin, avec une étude plus complète des sciences ;

4° L'étude des langues vivantes unie à celles des sciences sans cours de latin.

Cette dernière section, destinée normalement aux élèves qui n'ont pas fait de latin dans le premier cycle, est ouverte aussi aux élèves qui, ayant suivi les cours de latin dans le premier cycle, ne continuent pas cette étude dans le second.

Pour les élèves qui ne se destinent pas au baccalauréat, il sera institué, dans un nombre d'établissements publics, à l'issue du premier cycle (après la 3me), un cours d'études dont l'objet principal sera l'étude des langues vivantes et l'étude des sciences spécialement en vue des applications.

Ce cours d'études aura une durée de deux ans et sera approprié aux besoins des diverses régions. Le programme en sera préparé par les conseils académiques et arrêté par le ministre de l'instruction publique.

A l'issue de ce cours, et à la suite d'un examen public subi sur le programme établi comme il est prévu ci-dessus, un certificat pourra être délivré, sur lequel seront portées, avec la note de l'ancienne où l'examen a été passé les matières de cet examen et les notes obtenues.

Comme on le voit, c'est une grande et intelligente transformation du plan des études secondaires actuel.

Un arrêté ministériel détermine ensuite la répartition hebdomaire des diverses matières de l'enseignement secondaire ainsi transformé.

La vaine Pâture

Perelli, mai.

Au Directeur du *Petit Bastiais*.

Il y a quelque temps j'ai lu avec un vif intérêt, dans le *Petit Bastiais*, un article sur le *Fonctionnarisme*. Ce que l'on y dit est parfaitement vrai. Les pères de famille pauvres ne rêvent chez nous, pour leurs enfants, que places de douaniers, de commissaires, de gendarmes, de gardes-chiourme, tandis que les familles aisées se saignent aux quatre membres pour faire de leurs enfants des avocats, des docteurs en médecine ou des professeurs. Notre pauvre Corse, si cela continue, finira ainsi par être dépeuplée. Mais à qui la faute ?

La faute, il faut le dire, en est un peu à tout le monde. Tant que la vaine pâture ne sera pas supprimée dans notre pays, cet état de choses se perpétuera. Les propriétaires pourraient ils s'adonner à la culture de leurs terres, quand ces terres, constamment ravagées par les troupeaux et les animaux à l'abandon, ne produisent rien ou presque rien, quand leurs revenus, en tout cas, ne suffisent même pas à payer leurs contributions.

Nos journaux locaux et nos sociétés d'agriculture perdent leur temps à proposer des améliorations dans notre système de culture, quand la propriété n'existe pas à proprement parler ; quand les bergers, non contents de ravager nos terres et d'être affranchis des contributions, menacent même la vie des personnes.

Je le répète, le libre parcours des animaux est un vrai fléau pour l'agriculture corse ; si l'on veut nous mettre au niveau des autres départements, ce n'est pas en laissant dormir chez nous les lois qui régissent le reste de la France. Le jour où la vaine pâture sera abolie, que les propriétés seront respectées, notre pays ne marchera plus au dernier rang dans la voie du progrès, mais ce ne sera pas par des demi mesures comme celles qu'on a prises jusqu'ici, qu'on obtiendra ce résultat.

La mesure qui s'impose doit être radicale si l'on veut aboutir.

Veuillez agréer, etc.

P.-P. SANTELMO, ancien général.

TITULARISATIONS D'INSTITUTEURS

MM. les Instituteurs dont les noms suivent ont été titularisés à partir du 1er janvier 1902 :

Brignoli Nonce Marie, à Cattoli-Corticchiato.
Grisoni Antoine, à Lozzi.
Calzaroni Joseph-Antoine, à Sartene.
Belliccioni Dominique Toussaint, à Gavignano.
Renucci Laurent-Thomas, à Sartene.
Guglielmi Charles, à Sainte-Marie-Sicché.
Giovannai Charles Marie, à Venzolasca.
Lorenzi Antoine Joseph, à Cauturi.
Pacini Jean-Baptiste, à Aullène.
Agostini Joseph-Antoine, à Pila Canale.
Carli Ange-Michel, à Carbini.
Sargentini Joseph-André, à Bastanico.
Moracchini Paul, à Loreto-di-Casinca.
Casabianca Jean-Baptiste, à Albitreccia.
Silvani Séraphin, à Castirla.
Giocanti Jean-François, à Corte.
Istria Charles-Antoine, à Bonifacio.

Une fête au Lycée

La matinée musicale et littéraire que nous avons annoncée a eu lieu hier jeudi à l'heure dite. Nous en donnerons demain un compte-rendu détaillé. Nous nous bornerons pour aujourd'hui, vu l'heure tardive, à dire que cette fête a été de tout point réussie et qu'acteurs et organisateurs ont droit à la reconnaissance du grand et petit public qui avait répondu à leur appel.

Gazette Ajaccienne

Palmes académiques

Nous relevons avec plaisir dans le dernier décret de nominations au grade d'officier d'académie, le nom de M. Fouta, le sympathique voyageur de la maison Louit, de Bordeaux, et l'un des membres fondateurs les plus actifs de l'Orphelinat de l'enseignement primaire à Ajaccio.

Cette nomination a été très bien accueillie à Ajaccio où M. Fouta est si connu et si estimé.

Nous lui présentons nos félicitations les plus sincères.

Bandes nocturnes

Depuis quelque temps il est très imprudent de s'aventurer dans certaines rues à une heure un peu avancée. On s'exposerait à être assailli par de jeunes désœuvrés qui n'hésitent pas à attaquer les paisibles citoyens, — le plus souvent trois ou quatre contre un, — pour le plaisir de rosser les gens et même de les alléger de leur porte-monnaie.

La bande est connue de la police qui semble impuissante devant l'audace d'individus qui vont de ripaille en ripaille à la barbe des épiciers, fruitiers, bouchers, etc., font la noce continuellement en joyeuse compagnie et imposent leur loi dans les tripots.

Il serait temps d'aviser pour la sécurité des citoyens et aussi pour le renom de la ville, qui ne s'est jamais trouvée ainsi livrée aux caprices de véritables nervis.

Eclairage

La descente de Canneto n'est presque pas éclairée la nuit. Les deux réverbères qui se trouvent aux extrémités de cette ruelle éclairent vaguement cette impasse.

Un bec de plus ne serait pas de trop, surtout dans ces parages pour ne pas en dire plus long.

Bulletin Financier

Paris, le 9 juin 1902

Malgré des réalisations assez nombreuses, la place ouvre en général assez satisfaisante, sauf sur les Mines d'Or qui accentuent leur mouvement de recul. Le 3 0/0 finit à 101 fr. le 3 1/2 vaut 101,85.

Les Fonds Etrangers sont stationnaires ; la Rente Turque a 0,0 est fermée à 28,70. Rien à noter toute de nos Sociétés de Crédit. Crédit Lyonnais 1,020. Crédit Foncier 750. Comptoir National d'Escompte 549. Société Générale 449.

La Banque Française de l'Industrie et du Commerce a été introduite aujourd'hui au cours de 250 en marché officiel, sans et comptant, puis a fait 262.

En vue de couvrir ses obligations 5 0/0, la Société Générale des Sucreries et de la Raffinerie d'Egypte émet à 460 fr. 25, 84,0/0 obligations à 0/0 de 500 fr., remboursables en 50 ans et productives d'un revenu annuel de 20 fr. net de tous impôts présents et futurs.

Les porteurs d'obligations 5 0/0 ont le droit, jusqu'au 10 juin, d'échanger leurs obligations, titre pour titre, contre des obligations 4 0/0 de la nouvelle émission au prix de 465 fr.

Nos Chemins de fer se raffermissent.

Navire en détresse

Hier matin, à huit heures, le sémaphore de Sacro signalait un navire en détresse dans une calanque non loin d'Erbalunga.

C'était le cutter *Cyrano*, commandant Guérino, battant pavillon français, et affrété par un américain qui est accompagné de sa dame. Ce navire était parti de Portovecchio.

Le canot de sauvetage a été vite mis à la mer pour aller à son secours et comme la violence du vent faisait craindre un dénouement fatal, le Comité des Naufragés a jugé prudent d'envoyer aussi sur les lieux un des chalutiers de MM. Poggi frères.

M. Renucci Jacques, patron de la baleinière avait à son bord Guarelli Georges, Ambiegna François, Orlandi Augustin, Marcia Antoine' Bonelli Antoine, Mandrichi Antoine, Martini Lucien, Sisatelli Dominique, Renucci Joseph et Renucci N. 61, tous d'excellents marins.

Malgré les fortes rafales du vent d'Ouest qui se succédaient sans trêve le *Cyrano* a pu, grâce au dévouement et à l'abnégation de ces vaillants marins, être remorqué jusqu'au Vieux Port, où il était amarré avant midi.

COURSES DE BASTIA

Liste des Sociétaires

3e Liste

M. le général Michel, gouverneur de la Corse ; MM. Bosso, sous-préfet de Bastia ; Davit, ingénieur ; Mattei, président du tribunal ; L.-N. Mattei ; Commandant de Moroni ; Henri Musso ; H. de Montera ; Nègre ; Nepveu ; Charles Orengo ; Docteur Padovani ; Padovani, expéditionnaire ; Peraldi, avoué ; marquis Piccioni ; A.-M. Porri (l'Ajaccien) ; Henri Pierangeli, substitut ; Jean Ramelli, ingénieur ; Louis Ramelli ; Charles Pitti-Ferrandi ; Antoine Pierangeli ; Toussaint Rossi ; André Santelli ; Paul Stefani ; conseiller Stefanini ; Grégoire Strenna ; de Sezzoni, directeur de la Banque de France ; Louis Strenna ; Sanguinetti, maire de Brando ; Sisco Antoine-Marie ; Docteur Thiers ; notaire Tommasi ; Docteur Valentini ; Pierre Vincentelli ; comte François Valery ; Pierre Villa ; Charles Vittoni ; Vittori Jean, géomètre (Sollacaro) ; Zeno, président du conseil d'administration des chemins de fer ; Docteur Zoccarelli ; Paganelli de Zicavo ; Jacques Olivari ; Docteur Pitti-Ferrandi ; Southwel, consul d'Angleterre ; Joseph Valery ; Joseph Giuntoli ; Eugène Angeli ; Achille Maestracci ; Antoine Sandrea ; Antoine de Matra (Aleria) ; Stefanini Lucien ; Pasquini Xavier (San Nicolao) ; Michel Agostini ; Paoli, négociant ; Leca, directeur du Café des Platanes ; Jacques Viale ; Pierre Villa ; Paul Berneau.

Aujourd'hui vendredi à 4 heures du soir, clôture définitive des engagements.

Le Comité a l'honneur de prévenir MM. les sociétaires que la carte de voiture à laquelle ils ont droit leur sera remise à l'entrée de l'Hippodrome sur la présentation de la carte de sociétaire.

Nous rappelons que les cartes d'enfants de sociétaires (prix 0 50) sont en vente tous les jours chez M. le comte de Béarn.

Présenter la carte de sociétaire homme. Il ne sera pas vendu de ces cartes sur l'Hippodrome.

Les cartes de sociétaires étant valables pour la réunion d'octobre, prière de les conserver. Il n'en sera pas donné de duplicata.

Les cartes d'entrée sont en vente jusqu'au dimanche à deux heures, en ville chez M. Poggi, coiffeur, et à la succursale de la Maison L.-N. Mattei, boulevard du Palais.

Des cartes de pesage homme *personnelles* sont à la disposition de MM. les conseillers généraux pour la journée du 15 min. Les conseillers généraux qui désireraient une carte sont priés de la demander chez M le comte de Béarn avant samedi soir, à sept heures.

On est prié de porter les cartes d'une *manière apparente*

Bicyclistes

La carte de pesage ou de pavillon donne droit au garage gratuit des bicyclettes.

Les bicyclettes entrant sur la pelouse avec leur machine paieront 0.60 (entrée de la pelouse et garage compris).

L'entrée pour tous les cyclistes se fera par la route de Furiani. (Entrée des voitures)

Histoire d'une Guéretoise et de deux Gaunatois

C'est au cours du dernier voyage que je fis dans le centre de la France que j'appris les tours bot tres que je vais vous dire.

Le premier advint à une habitante de Guéret (Creuse) Mme Tonnix, qui en bonne mère avait allaité son enfant quoiqu'un peu frêle de constitution. Elle ressentit à la suite de cet allaitement une assez grande fatigue. Malheureusement, à quelque temps de là, une exemplération survint ; pendant son état de faiblesse, elle fit une fausse couche qui l'épuisa complètement.

« L'appétit, disait-elle me manqua entièrement, je souffrais entre temps de tiraillements d'estomac, de points de côté et d'étourdissements. Le sommeil avait disparu et j'avais des pertes continuelles accompagnées de vomissements. Ma santé était si délabrée que je désespérais de la rétablir. Une dame me conseilla les pilules Pink qu'elle avait employées avec succès comme reconstituant du sang et tonique des nerfs. Je suivis son exemple et suis aujourd'hui très bien rétablie. »

Après avoir obtenu de Mme Tonnix, Rue Boudoire, N° 3, une autorisation avec signature légalisée de publier sa guérison, je quittai Guéret pour aller à Gannat (Allier), rue St James, où je devais voir deux autres personnes également guéries par les pilules Pink. M le comte Walsh Gannat avait été atteint de la maladie si commune chez nous : une fille, la chlore-anémie. Sa mère, fabricante d'huiles à Gannat me raconta ainsi les phases de la maladie de sa fille.

— Dès l'âge de seize ans, ma fille fut prise d'un mal d'abord indéfini. Les maux de tête accompagnés de faiblesses d'estomac et de manque d'appétit se succédaient. Elle ne digérait plus les aliments les plus légers et avait presque tout une courbature. La faiblesse s'accrut tellement qu'elle ne pouvait monter quelques marches d'escalier sans être essoufflée. Des vomissements survinrent, elle était pâle comme la cire et le matin après un sommeil rempli de cauchemars, elle avait les extrémités complètement froides. J'avais employé toute les remèdes sans succès quand une amie me conseilla les pilules Pink me rappelant qu'elle avait été guérie par elles. Dès la première boîte on léger mieux se fit sentir. Et depuis lors, après avoir suivi ce traitement elle a retrouvé une bonne santé et il n'y a plus trace de souffrances ni de faiblesse. »



M. LAISNÉ Mlle GAUVET Mme TOURIX

Après avoir constaté cette nouvelle guérison, je me dirigeai vers la porte de Gannat pour y voir un des fils aînés, qui n'avait pas rencontré à son domicile Rue St James. Lui aussi avait été guéri par l'emploi des pilules Pink que lui avait prescrites son médecin. M. Jean-Auguste Lebbé est un jeune homme qui, après avoir accompli son service militaire contracta certaines maladies qui ne furent surayés que par l'emploi des pilules Pink. Il me donna lui-même les détails de son souffrances. »

— Ce furent d'abord des crampes d'estomac à la suite de digestions difficiles. Il vomissait souvent et perdait même du sang et était très sujet aux tournements d'oreilles. On fut mon médecin me dit-il, qui me conseilla les pilules Pink et ce fut par elles que je fus complètement guéri après quinze mois de souffrances et d'épuisement. Aujourd'hui, malgré des travaux souvent pénibles, je me porte admirablement. »

Ces deux dernières déclarations me furent données avec la légalisation de la signature. Par ces trois exemples dont on peut vérifier la sincérité on s'édifiera sur la puissante action des pilules Pink sur la reconstitution du sang dont la pauvreté est la cause de tant de maladies comme l'anémie, la chlorose, la neurasthénie, les rhumatismes et la faiblesse générale qui ne résistent pas au traitement des pilules Pink qui sont en vente dans toutes les pharmacies et au dépôt principal Cahen et Cie, 23, Rue Italie, Paris. Trois francs cinquante les 3 boîtes et dix-sept francs cinquante les six boîtes franco contre mandat-poste.

Petite Gazette

VARIATIONS ATMOSPHÉRIQUES DU 12 JUIN

Baromètre. — 7 heures du matin, + 16 à midi : 20-3 6 heures du soir, + 19 8 Moyenne, + 24 2, à midi, + 14 4

Thermomètre. — 7 heures du matin, 765 mm. midi, 758 mm. 6 heures du soir, 759 mm

Pluie. — 9 h. du matin, S. O. grand frais 4 h. du soir, id. faible.

Etat du ciel. 1/2 couvert.

Etat de la mer, agitée.

Hauteur des eaux matin, + 0 38, soir + 0 40

Pluie tombée, à 9 heures du matin 6 mm.

A l'arrivée

M le général Benoist, inspecteur général de gendarmerie, est arrivé par le train de 2 heures et demie, accompagné de M. le capitaine de gendarmerie Doulibet, son officier d'ordonnance, et est descendu au Grand Hôtel de France.

Sont descendus au Grand Hôtel Lingenieur :

M. Dubois de L'Etang, inspecteur général des finances ;

M. le général de Ferron, commandant le génie de la 15e région, est arrivé par le dernier train du soir, accompagné de M. le capitaine du génie Dautheville, son officier d'ordonnance.

Service funèbre

Un service funèbre, pour les victimes de la catastrophe de la Martinique, sera célébré à l'église Saint Jean, le samedi, 14 juin courant, à 10 heures du matin.

Une quête sera faite au profit des sinistrés.

Vol de douves

Hier dans l'après-midi un vol de 25 douves a été commis par des gamins sur les quais du Nouveau Port. Au moment où ils emportaient leur butin, le secrétaire de M. le commissaire central et l'agent Lucciaboni les surprirent et parvinrent, non sans peine, à saisir l'un d'eux qui fera connaître le nom de ses copains.

Une enquête est ouverte sur ce vol de douves.

Coups de bâton

Hier, vers 2 heures, rue des Terrasses, le jeune Azzaui Vincent, âgé de 15 ans, s'est pris de dispute avec un autre enfant de son âge Tuzzi François, et l'a frappé de deux coups de bâton.

Tuzzi François porte des traces de contusions paraissant sans gravité au-dessous de l'omoplate gauche.

Eglise du Fort-Neuf

Dimanche 15 du courant dans le quartier du Fort-Neuf, la procession du T.-S. Sacrement. Elle sortira à 5 1/4, et suivra l'itinéraire suivant : Route du Cap, Avenue de la Gare, boulevard Paoli, rue Fraissinet, route du Cap, rue du Fort-Neuf, rentrée. On est prié de paroisser.

Achat de Cocons

M. L.-P. Lucciani à Frasicardo est acheteur de COCONS à des prix très avantageux.

Au Couvent des PP. Capucins

Des messes basses se succéderont de 4 heures et demie à 11 heures ; Grand'Messe à 9 heures. Pendant toute la journée, distribution du *Bref de Saint Antoine*.

Le soir à 5 heures, Vêpres suivies du sermon et de la Bénédiction du Très Saint Sacrement ; à 7 heures et demie, baiser de la Relique du Saint et chant du *Te Deum*.

Samedi et Dimanche, le Salut d'actions de grâce pour les bienfaiteurs, aura lieu à 7 heures et demie du soir.

A louer

7 pièces au 1er étage, rue Napoléon et côté Marbeuf, n° 24.

S'adresser à la pharmacie Dané.

— Grand magasin entrées rue Napoléon et rue Marbeuf.

S'adresser au bureau du journal.

BOURSE DE PARIS

	11 juin	12 juin
Ancien 3 p. 0/0 cotés	101.70	101.75
— 3 p. 0/0 amorti.	101.00	101.00
2 1/2 0/0 . . .	102 35	102.20

Dépêches de Nuit

SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE SPÉCIAL

Les Services Maritimes Postaux DE LA CORSE

La commission du Sénat chargée d'examiner le projet de loi relatif aux services maritimes postaux de la Corse, déjà voté par la Chambre des députés, a adopté en principe les nouvelles propositions de la Société française de navigation.

Au terme de ses propositions, et moyennant une subvention de 550 000 francs par an, tous les services existants seraient maintenus ; de plus, elle établirait de nouvelles lignes directes entre Nice, Bastia, Ajaccio et Calvi.

M. de Casabianca, sénateur de la Corse et membre de la commission, a été chargé de s'entendre avec le ministre du commerce, au sujet de ces nouvelles propositions.

Nouvelles Maritimes

Le transport de guerre *Loiret* est entré en chargement à Toulon. Il doit porter à Bastia un matériel considérable destiné à la défense mobile de la Corse.

Tribunal civil de la Seine

L'AFFAIRE HENRY-REINACH

Le jugement

Le tribunal correctionnel a prononcé aujourd'hui son jugement dans l'affaire de la veuve du colonel Henry, contre M. Reinach.

Ce dernier a été condamné à payer la somme de 500 francs de dommages-intérêts à la veuve du colonel Henry et 500 francs au fils du colonel Henry.

Toutefois le tribunal admet la bonne foi de M. Reinach.

LA PLUS GRANDE Escroquerie du siècle!

AFFAIRE HUMBERT-CRAWFORD

Interrogé de nouveau par le juge d'instruction, M. Langlois a déclaré que l'escroquerie Crawford avait été organisée par M. Humbert père, ancien garde des sceaux et premier président de la Cour des comptes.

Le Voyage DE M. WALDECK-ROUSSEAU

M. Waldeck-Rousseau a quitté Paris hier pour entreprendre le voyage qu'il désirait faire depuis longtemps, dès qu'il aurait abandonné le pouvoir.

Il se rend d'abord à Hambourg, où il désire visiter en détail les docks, les entrepôts et le port. Il y séjournera trois jours.

Dimanche prochain, si le temps est favorable, M. Waldeck-Rousseau s'embarquera à bord du yacht *Ariadne* que M. Gaston Menier a fait armer tout exprès pour cette croisière sur les côtes de Norvège, qui prendra fin le 15 juillet.

Il est fort possible que M. Waldeck-Rousseau s'installe ensuite pour quelques semaines de côté de Bergen, s'il trouve un site favorable pour ses deux distraction favorites, la pêche et la peinture.

Au cours de son voyage, il prendra part à des chasses organisées en son honneur par le roi de Suède et de Norvège.

Les passagers de l'*Ariadne* seront : M. et Mme Waldeck-Rousseau ; M. et Mlle Maria Croan ; M. Gaston Menier et Mme Raffard, sa belle-sœur.

M. Waldeck Rousseau fera sa rentrée au Palais en novembre prochain.

A L'ACADÉMIE FRANÇAISE

La réception de M. le marquis de Vogüé avait attiré sous la coupole de l'Institut tout le Paris littéraire.

M. le marquis de Vogüé a fait un éloge magistral de M. le duc de Broglie, son prédécesseur et de ses œuvres.

C'est M. de Heredia qui a répondu au récipiendaire, a rappelé en termes choisis ses titres à l'honneur de faire partie de l'Académie.

EN ITALIE

Cour d'assises de Lucques

Condamnation de Musolino

La Cour d'assises de Lucques a terminé enfin aujourd'hui les débats du procès Musolino.

Le verdict du jury ayant été affirmatif sur toutes les questions, la Cour a condamné le bandit Musolino aux travaux forcés à perpétuité.

A LONDRES

Grande fête de charité A L'AMBASSADE FRANÇAISE

La princesse Christian a ouvert hier, à l'ambassade française, la grande fête de charité organisée par la colonie française en faveur des œuvres de bienfaisance françaises de Londres, de la Martinique et de Saint Vincent.

La princesse Louise, duchesse d'Argyle, a fait de très nombreux achats.

L'Angleterre et les Boers

Les redditions

Les capitulations continuent ; à Pretoria, on a compté 10,225 combattants qui sont venus faire leur soumission. On a constaté, avec surprise et admiration, qu'on comptait parmi eux beaucoup d'enfants de onze à seize ans, et des vieillards de soixante-dix ans.

La crainte d'un soulèvement

Les Anglais se sentent si peu sûrs de la victoire et craignent tellement un soulèvement, que le ministère a décidé que les troupes anglaises seraient maintenues sur le pied de guerre pour une nouvelle période de trois mois.

LE PARLEMENT

SÉNAT

Présidence de M. FALLIÈRES

La séance est ouverte à 3 heures.

M. Bodinier, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance de mardi, qui est adopté.

Projets de loi

Le Sénat a adopté le projet modifiant le code rural dans la partie concernant le bail emphytéotique.

Il a adopté également le projet relatif à la vente des objets abandonnés, présenté par M. Strauss.

Il a adopté enfin le projet relatif au enseignement départemental et au commerce et l'agriculture.

Chambre des Députés

Présidence de M. BOURGEOIS

La séance est ouverte à 2 heures.

M. Rouland, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance de mardi, qui est adopté.

Interpellation sur la politique générale

L'ordre du jour appelle la discussion de l'interpellation de M. Bussières et ses collègues sur la politique générale du Cabinet.

M. Bussière

dit que le suffrage universel a sanctionné l'œuvre de la défense républicaine.

Le ministère doit s'appuyer exclusivement sur une majorité républicaine, et repousser inexorablement les ralliés. Sa politique doit être offensive ; il doit opérer des réformes économiques, poursuivre l'abrogation de la loi Falloux, préparer la séparation de l'Eglise et de l'Etat, l'établissement d'un impôt progressif sur le revenu. Enfin, les études sur le rachat des chemins de fer doivent être poussées vigoureusement.

M Jaurès monte à la tribune. Un grand silence s'établit. On ne veut pas perdre un mot des déclarations d'un des chefs du socialisme.

M. Jaurès

déclare que les socialistes veulent collaborer avec la majorité de la Chambre, à l'œuvre démocratique et républicaine que le ministère a entreprise. Les socialistes ne renoncent pas à transformer la société capitaliste en société collectiviste, mais pour atteindre ce but, il faut réaliser, au préalable, une série de réformes.

Pour le moment, le programme du gouvernement est suffisant.

En ce qui concerne les finances, il faut réaliser l'équilibre budgétaire, sans emprunt ni impôt nouveau, et opérer toutes les économies possibles sur les budgets de la marine et de la guerre.

A l'intérieur, il est nécessaire d'appliquer rigoureusement la loi sur les associations, et en finir avec l'action des congrégations religieuses. En ce qui concerne l'enseignement le gouvernement a eu tort de ne pas demander résolument le monopole universitaire. Nous voulons, dit M. Jaurès, l'externat gratuit pour l'enseignement secondaire ; nous voulons la création d'internats dans les écoles primaires des campagnes. Dans quelque temps on ne pourra plus éluder le problème de la séparation de l'Eglise et de l'Etat.

En ce qui concerne l'armée nous considérons le service de deux ans, ajouté M. Jaurès, comme une étape vers le système des milices nationales. L'état de paix armée, dans laquelle vit l'Europe et dont elle souffre, est une monstruosité et rien ne nous empêche de prendre l'initiative d'une proposition de désarmement.

M. Sembat

succède à M. Jaurès. Il soutient que la déclaration ministérielle est insuffisante et que l'on ne fera rien tant qu'on n'aura pas décidé la séparation de l'Eglise et de l'Etat.

Le député de la Seine regrette que la question de la réforme judiciaire ne figure pas dans la déclaration ministérielle.

L'affaire Humbert ne montre-t-elle pas suffisamment la nécessité d'entreprendre des réformes en matière judiciaire ?

La bourse et la haute banque ont accueilli favorablement l'arrivée au pouvoir de M. Rouvier, qui pactisa autrefois avec la droite, et qui est mêlé aujourd'hui à de grosses affaires financières.

M. Sembat termine son discours en priant la majorité de poursuivre vigoureusement la réalisation des réformes promises et de ne pas se contenter des promesses du gouvernement.

M. Lasies

proteste contre le désarmement demandé par M. Jaurès. Cette proposition, si elle était adoptée, entraînerait la désorganisation complète de l'armée. La situation est bien critique, quoique M. Jaurès pense le contraire. Nous avons, de plus en plus, besoin d'une armée forte et bien disciplinée, car la guerre est bien proche, plus proche qu'on ne le croit.

L'orateur reproche ensuite au Garde des sceaux de n'avoir pris aucune mesure contre le procureur général près la cour d'appel de Paris, M. Bulot.

M. Lasies reproche, en terminant, au gouvernement, d'être opposé à toute réforme sérieuse.

Le président du Conseil

monte à la tribune.

M. Combes déclare que le suffrage universel a manifesté d'une manière éclatante, lors des dernières élections, sa ferme volonté de continuer la lutte contre la réaction césarienne et contre la réaction théocratique.

Nous continuerons donc cette lutte : nous soutiendrons énergiquement cette politique, afin de réduire notre ennemi à l'impuissance. Les élections dernières auraient dû engager les nationalistes à rabattre beaucoup de leur arrogance, mais ils continuent de plus en plus à faire parler d'eux ; ils ne veulent pas, en somme, entendre parler d'apaisement.

Le président du Conseil ajoute : « nous voulons soustraire l'armée à l'esprit du favoritisme et d'intrigue, nous ne lui demandons qu'à obéir aux lois du pays et au gouvernement. »

Quelques officiers ont jugé à propos de quitter bruyamment l'armée, c'est leur affaire.

(Protestations violentes de la part des colonels Boagon et Rousset qui demandent la parole).

(La droite applaudit).

Le président reclame le silence.

M. Combes

continue.

La République a fait beaucoup pour l'armée qui doit être nationale et non nationaliste.

Quant au clergé, nous lui imposerons le respect des lois ; nous ne nous laisserons pas détourner dans cette voie par des subterfuges juridiques.

En ce qui concerne l'enseignement, nous présenterons un projet conciliant de liberté, mais avec la tutelle gouvernementale.

M. Combes dit en terminant :

« La lutte contre le cléricalisme et contre le nationalisme est la caractéristique du Cabinet, la majorité de la Chambre dira si nous avons sa confiance. »

M. Ribot

proteste énergiquement contre cette politique de représailles. Il soutient que le Cabinet ne pourra jamais arriver à séparer l'Eglise de l'Etat.

En ce qui concerne l'armée, M. Ribot prétend que le ministre de la guerre doit commencer par donner l'exemple en excluant lui-même la politique de l'armée.

Il faut, avant tout, dit M. Ribot, arrêter les dépenses qui augmentent de jour en jour et faire de la bonne politique.

La discussion est close.

Ordre du Jour *Codet et Jaurès*

Le président consulte la Chambre sur la priorité à accorder à l'ordre du jour présenté par MM. Codet et Jaurès, qui est ainsi conçu :

« La Chambre, confiante dans le gouvernement pour appliquer une politique vigoureuse de laïcité, de réformes fiscales, de solidarité sociale et repoussant toute addition, passe à l'ordre du jour. »

Cet ordre du jour est accepté par le gouvernement.

Plusieurs députés font des réserves, mais ils déclarent qu'ils voteront cet ordre du jour par discipline républicaine.

M. Mirman proteste contre la présence de M. Rouvier, dans le Cabinet.

M. Rouvier de lui répondre, qu'il a rendu plus de services que lui à la cause démocratique.

Le scrutin est ouvert sur la première partie de cet ordre du jour qui est ainsi conçue :

« La Chambre confiante dans le gouvernement. »

Nombre de votants . .	453
Majorité absolue . . .	227
Pour l'adoption. . .	329
Contre.	124

Les autres parties de cet ordre du jour, ainsi que l'ensemble, sont adoptés par mains levées.

La séance est ensuite levée et renvoyée à lundi.

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Arrico Germaine-Alfreda-Georgette. décès.

Filippini Desoline, 3 ans, de Poggio-Mezzana.

AVIS DE DÉCÈS

Mme Veuve Confortini ; M. Confortini, capitaine au 102e de ligne à Perpignan, et Mme Confortini ; Mme et M. Pieraldi, à Ciudad Bolivar ; Mme et M. Giorgi, à Pietrosara ; Mme et M. Michel Lota, à Bastia

Les familles Confortini et Villa, de Bastia, Anziani, Graziani, et Giorgi, de San Martino de Lota,

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'elles viennent d'éprouver en la personne de

Mlle Jean-Antoine Confortini

leur époux, père, beau-père, frère, oncle et cousin, décédé, dans sa 74e année, et les prient d'assister à son convoi funèbre qui aura lieu aujourd'hui, 13 juin, à 9 heures du matin, à Pietrosara.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

AVIS DE DÉCÈS

Mme veuve Vernhes, née Gesta et ses sœurs ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances, de la perte cruelle qu'elles viennent d'éprouver en la personne de leur sœur

Mlle Marie-Thérèse Gesta

L'enterrement aura lieu aujourd'hui, à 4 heures du soir.

On se réunira à la maison Gesta, rue de la Miséricorde, 5.

AVIS DE DÉCÈS

Toutes les messes, célébrées à Saint-Jean, samedi, 14 juin, seront pour le repos de l'âme de

Mme Xavière Santelli

née Battori

La famille assistera à la messe de 9 heures.

Cocons

M. Tullius Colombani, sériciculteur à Vidauban (Var) et à Pie-Rousse (Corse), prévient sa nombreuse clientèle qu'il est acheteur de cocons frais pour la filature, et toujours à de bons prix.

Horlogerie-Bijouterie
Orfèvrerie
24, Boulevard Paoli, Bastia
E. GIUNTOLI
a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'il vient de recevoir un riche assortiment de bijouterie et articles de fantaisie.

ASTHME ET CATARRHE
ESPIC
Le Flacon : 3 fr. 50 — Toutes Pharmacies
Le Traitement Complet : 10 fr. 50
Le Flacon Spécial pour les Enfants : 2 fr.
Le Traitement Complet pour les Enfants : 6 fr.
Le Flacon Spécial pour les Chevaux : 5 fr.
Le Traitement Complet pour les Chevaux : 15 fr.
Le Flacon Spécial pour les Chiens : 3 fr.
Le Traitement Complet pour les Chiens : 9 fr.
Le Flacon Spécial pour les Chats : 3 fr.
Le Traitement Complet pour les Chats : 9 fr.
Le Flacon Spécial pour les Oiseaux : 3 fr.
Le Traitement Complet pour les Oiseaux : 9 fr.
Le Flacon Spécial pour les Bestiaux : 5 fr.
Le Traitement Complet pour les Bestiaux : 15 fr.
Le Flacon Spécial pour les Porcs : 5 fr.
Le Traitement Complet pour les Porcs : 15 fr.
Le Flacon Spécial pour les Moutons : 5 fr.
Le Traitement Complet pour les Moutons : 15 fr.
Le Flacon Spécial pour les Chèvres : 5 fr.
Le Traitement Complet pour les Chèvres : 15 fr.
Le Flacon Spécial pour les Volailles : 3 fr.
Le Traitement Complet pour les Volailles : 9 fr.
Le Flacon Spécial pour les Lapins : 3 fr.
Le Traitement Complet pour les Lapins : 9 fr.
Le Flacon Spécial pour les Pigeons : 3 fr.
Le Traitement Complet pour les Pigeons : 9 fr.
Le Flacon Spécial pour les Canards : 3 fr.
Le Traitement Complet pour les Canards : 9 fr.
Le Flacon Spécial pour les Oies : 3 fr.
Le Traitement Complet pour les Oies : 9 fr.
Le Flacon Spécial pour les Dindons : 3 fr.
Le Traitement Complet pour les Dindons : 9 fr.
Le Flacon Spécial pour les Faisans : 3 fr.
Le Traitement Complet pour les Faisans : 9 fr.
Le Flacon Spécial pour les Perdrix : 3 fr.
Le Traitement Complet pour les Perdrix : 9 fr.
Le Flacon Spécial pour les Cailles : 3 fr.
Le Traitement Complet pour les Cailles : 9 fr.
Le Flacon Spécial pour les Grives : 3 fr.
Le Traitement Complet pour les Grives : 9 fr.
Le Flacon Spécial pour les Merles : 3 fr.
Le Traitement Complet pour les Merles : 9 fr.
Le Flacon Spécial pour les Rossignols : 3 fr.
Le Traitement Complet pour les Rossignols : 9 fr.
Le Flacon Spécial pour les Serins : 3 fr.
Le Traitement Complet pour les Serins : 9 fr.
Le Flacon Spécial pour les Perroquets : 3 fr.
Le Traitement Complet pour les Perroquets : 9 fr.
Le Flacon Spécial pour les Perruches : 3 fr.
Le Traitement Complet pour les Perruches : 9 fr.
Le Flacon Spécial pour les Canaris : 3 fr.
Le Traitement Complet pour les Canaris : 9 fr.
Le Flacon Spécial pour les Chardonnerets : 3 fr.
Le Traitement Complet pour les Chardonnerets : 9 fr.
Le Flacon Spécial pour les Pinsons : 3 fr.
Le Traitement Complet pour les Pinsons : 9 fr.
Le Flacon Spécial pour les Moineaux : 3 fr.
Le Traitement Complet pour les Moineaux : 9 fr.
Le Flacon Spécial pour les Hirondelles : 3 fr.
Le Traitement Complet pour les Hirondelles : 9 fr.
Le Flacon Spécial pour les Martinets : 3 fr.
Le Traitement Complet pour les Martinets : 9 fr.
Le Flacon Spécial pour les Alouettes : 3 fr.
Le Traitement Complet pour les Alouettes : 9 fr.
Le Flacon Spécial pour les Bécassines : 3 fr.
Le Traitement Complet pour les Bécassines

LIBRAIRIE OLLAGNIER

Nouveauté

CHARLES-TIMOLÉON PASQUALINI

Choses du Siècle
et
Choses du Cœur

Préface de
Jules Claretie
Avec portrait de l'Auteur
Un magnifique volume de 352 pages
Prix : 4 50 ; franco : 5.10

AVIS

M. Brucchini a l'honneur de prévenir le public que son bureau de renseignements et placement de domestiques, nourrices, tarros, maisons, animaux, est situé rue Napoléon, 21.

BAR SOAVI
Bastia, Cours Sébastiani Bastia
Tous les soirs
GLACES
BIÈRE GRUBER
à 20 c. le Bock
Gramophone-Concert
— Dernière Merveille du Siècle —
Proschainemnt, distribution d'Ecentails.

Demander partout l'excellente
Eau-de-vie des Mirador.
Dépositaire : Simon Damian, angle des rues Miot et Napoléon, 31, rue de l'Opéra et 9, Boulevard du Palais.

L'un des rédacteurs gérant,
MATTHIEU OLLAGNIER.

PRÊTS d'argent sur signature, à toutes personnes solvables, 4 0/0. Achat de Valeurs Départ. non cotées en Banque ni en Bourse. Ecrire *Caisse Agricole*, 23, rue aux Ours, Paris.

L'ESPÉRANCE
Compagnie anonyme d'assurances et de réassurances
à primes fixes
contre l'incendie et les accidents, autorisée par l'Etat à réaliser des assurances contre les accidents du travail en conformité de la loi du 9 avril 1898 (Journal Officiel du 22 juin 1898).
Capital : 10 millions de francs.
Siège social : 10, rue St-Augustin, 10, Paris.
S'adresser à M. Auguste ROTH, directeur particulier de la Compagnie l'*Espérance* à Bastia, 28, boulevard Paoli.

AVIS

Tout propriétaire qui aurait besoin de faire réparer des égouts n'a qu'à s'adresser à M. Nardelli, rue de Castagno, 2.

AVIS

MM. S. Luporini et J. Carli, fabricants de cordages, ont l'honneur de porter à la connaissance de leur nombreuse et fidèle clientèle, qu'ils se sont associés, et s'engagent à livrer aux acheteurs des marchandises toutes de bonne qualité, à des prix défiant toute concurrence.
Un entrepôt est situé rue de l'Opéra, 5, près M. Gozzani, voiturier.

Le meilleur des Cigare à 10 c. est sans contredit le
CIGARE MATTEI
Le demander dans tous les débits de tabacs.
☞ Ne pas oublier que l'AMARO MATTEI est produit seulement l'été et la dépose se vendant l'hiver.

Transports directs entre Bastia et les ports du Nord

Pour LONDRES, ANVERS, HAMBOURG
Le vap. anglais *Ruby*, chargera vers le 20 Juin.
Pour LIVERPOOL
Le vap. anglais *Maiorese*, chargera vers le 18 juin.
Pour frêt s'adresser à
Arthur C. Southwell, Bastia.

TEINTURERIE PARISIENNE
J. CHAMUEL
5, Boulevard du Palais, 5
en face les magasins Orenga

Teinture et nettoyage de tout ce qui concerne la toilette des dames, hommes et enfants sans rien découdre. Nettoyage à sec perfectionné des vêtements confectionnés noir pour deuil en 48 heures.
Prix modérés

HOTEL D'EUROPE
ADÉLAIDE COLOMBANI
Bastia — 3 et 5, rue de l'Opera — Bastia

Cet Hôtel se recommande par sa belle situation, au centre de la ville, à proximité des principaux établissements.
Il possède, en outre, un superbe jardin éclairé à l'acétylène, où les clients peuvent prendre leur repas pendant l'été.
Banquets — Noces — Festins
Pension a des prix modérés ☞

Veuve F. Agostini et Fils
Place Saint-Nicolas et Cours Sébastiani, Bastia
Porcelaines — Verreries — Faïences
Articles de Ménage
Grand assortiment de Couronnes funéraires
Bicyclettes TERROT
Pose d'appareils d'acétylène
Un mécanicien est attaché à la maison

MAISON DE CONFIANCE
BIJOUTERIE MATTEI

LA BIJOUTERIE MATTEI, prévient le public qu'elle n'a pas eu succursale son magasin se trouve au numéro 20, du Bd Paoli, en face du Grand Café Andreani.
Pour satisfaire aux demandes de ses nombreuses clientèles la Bijouterie Mattei a installé dans ses ateliers un ouvrier bijoutier et un ouvrier horloger, ayant travaillé dans les meilleures fabriques de Paris, Turin, Milan, Barcelone, etc. etc.
Elle pourra effectuer et livrer, à des prix défiant toute concurrence, des travaux de réparations de montres, bijoux, gravure, ciselures, argenture, etc., etc.
En raison de grand et stock de ses marchandises, la BIJOUTERIE MATTEI pourra livrer aux prix les plus extrêmement réduits des articles de
Joaillerie, Bijouterie, Horlogerie, Orfèvrerie argent et métal blanc.
Articles d'Eglise, Lunetterie, grand assortiment de Cerbellines, Porte-Pièces, Sacristie, Gants à main, Albanèses, Parures de messe argent, Brillants, Pierres fines.
Sonnettes de bureaux, grande assortiment de Réveils à partir de 4 fr. 50 garantis, Saxonettes, Appliques.
Grand choix de Chaînes de montres or, argent et nickel, etc.
Montres or, argent, nickel. Couverts argent et métal blanc 1er titre.
Garnitures de chaudières, Tablettes, etc., etc.
Spécialités de la Maison :
Poignards, S'yeux et Broches or, argent, 1er titre, et métal blanc. — Gourdes montées, etc., etc.
Achat de vieil or et de vieil argent

Mme FAITH GEORGES WOOD
Dentiste anglais
reçoit du 1er au 9 de chaque mois dans cabinet, 1, rue de l'Opéra, au 1er étage, en face les magasins Orenga.

Posit. ass. de 8.000
dans Ass Pompes Funèbres Paris, à M bien 25 à 45 ans disposant de 40.000 dont moitié de suite. Pressé. R. d. ag. S'adresser Maillard, rue Laffitte, 46.

Les Illustrations de la Corse
PAR NOVELLINI
La Corse au XVIIIe siècle, Allégorie (Salon de 1870).
Sur papier de Chine, format 80×52 . . . 10 fr
Sur papier blanc. — — . . . . 5 fr

HOMMES CÉLÈBRES
Sambucuccio d'Alando (Salon de 1878).
Sampiero Corso.
Pascal Paoli.
Napoléon Bonaparte.
Sur papier de Chine, format 40×30 Chaque . 2 fr

Ste Dévote, Patronne de la Corse
(Salon de 1879).
Sur papier de Chine, format 65×50 . . . 5 fr
Sur papier Chine, format 40×30 Réduite . 2 fr

EN VENTE :
A AJACCIO, chez l'auteur et chez M. de PERETTI, Libraire.
BASTIA, au M. OLLAGNIER, Libraire

Le Bruchini des cigares à 0,10 est notre concurrent le Cigare Mattei a demandé dans tous les débits

AMÉRIQUE
Départs réguliers tous les mois pour les Antilles, Trinidad, Colon, etc.
Traversée rapide; confortable toutes classes.
Pour frêt et passages s'adresser à M. A. Padovani, agent de *La Veloce*, Nouveau Port, Bastia

LE SEUL
Journal illustré des Dames qui publie environ cent gravures inédites de Modes, Travaux de Mains, etc., par numéro est
LA SAISON
30, Rue de Lille, Paris
Un numéro spécimen envoyé gratuitement vous convaincra qu'il est en même temps le plus riche en littérature et le plus et la meilleur marché entre tous.
(8 francs l'an)

AVIS

M. Pierre PETROLACCI, ferblantier-chaudronnier, 3, rue Miot, a l'honneur de prévenir sa clientèle qu'il vient d'attacher à son atelier un ouvrier mécanicien spécialiste pour la réparation des pompes à eau et à bière, robinets plongeurs, irrigateurs et injecteurs, lampes à pétrole et à huile; réparation et pose d'appareils à l'acétylène. Travaux soignés à des prix très modérés.

VALS DÉLICIEUSES
Eminemment Digestives.

AVIS
aux consommateurs de bons apéritifs

La Maison L.-N. MATTEI et Cie a l'honneur de mettre en garde les nombreux consommateurs de l'incomparable VIN DU CAP CORSE AU QUINQUINA de sa fabrication, dont la réputation toujours croissante, engage certaines contrefaçons qui ont des libellés absolument pareils au sien.
L'ancienneté de la maison L. N. MATTEI et Cie, le perfectionnement et la vogue toujours croissante de ses produits sont une garantie que ses nombreux consommateurs, dans l'intérêt de leur santé, ils doivent se méfier des contrefacteurs qui n'hésitent pas également des mêmes dénominations pour présenter comme une nouveauté ce qui n'est qu'une manœuvre et dangereuse imitation des produits de la maison L. N. Mattei et Cie.
On l'a dit mille fois avec raison : ON CONTREFAIT QUE CE QUI EST VRAIMENT SUPÉRIEUR

Vient de paraître le **MAL de MER**
Comment on s'en préserve
d'après les nombreux questionnaires ou documents que nous avons reçus de tous les points de la Ligue contre le Mal de Mer
Dr Fort-Bayol, PARIS

60 ANNÉES DE SUCCÈS
HORS CONCOURS
MEMBRE DU JURY PARIS 1900
Alcool de Menthe DE RICQLÈS
BOISSON HYGIÉNIQUE
ELIXIR SOUVERAIN contre les indigestions, la Dysenterie, la Cholérine, dissipe les maux de cœur, de tête, d'estomac.
EXCELLENT pour les DENTS et la TOILETTE.
PRÉSERVATIF contre les ÉPIDÉMIES
REFUSER LES IMITATIONS
Exiger le nom DE RICQLÈS

MÉDICATION PHOSPHATÉE
VIN DE VIAL
Lacto-phosphate de Chaux - Quina - Suc de Viande
ANÉMIE-CHLOROSE-CONVALESCENCE
VIAL FRÈRES, Pharmaciens, 26, Place Bellecour, LYON

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et La-Charge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.
FERS A PLANCHER I
Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard de Cardo, 1.

MAISON L.-N. MATTEI ET Cie
Produits Recommandés
La Cédratine, le « nec plus ultra des liqueurs. » — L'Amaro Mattei, le meilleur des apéritifs connus à ce jour
Le Vin du Cap-Corse au Quinquina, Quinquina supérieur.
Eaux-de-Vie de vin et de marc depuis 1880, « very selected. »
« Sirops : Groseille, Grenadine, Orgeat, Citron, pur sucre.
Cigarettes de toutes sortes, sans colle, faites à la main et à la machine.
Cigarettes Egyptiennes à 50 centimes la boîte. — L'excellent Cigare Mattei, le meilleur, à 10 centimes.
Demandez partout
LA CÉDRATINE
de la Maison L.-N. MATTEI & Cie
Liqueur apéritive, digestive et antidyspeptique dont l'usage journalier et modéré, facilite toutes les fonctions

27e ANNÉE — SAMEDI 14 JUIN 1902 — N° 143

Le Petit Bastiais

00289

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Prix divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Diverses, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois	
Corse.....	20 fr.	10 fr.	5 fr.	UNION POST.-TÉL. ET AUTRES PAYS: le port en sus.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

LE CALENDRIER

Fête d'Alcooldenzi : Saint Basile Magne.
Soleil : (heure officielle)
Lever, 3 h. 53 m. — Coucher, 7 h. 11 m.
Lune : Pleine, le 20 — Dernier quart., le 28
Fête de demain : Saint Jean François Régis.

13 Juin

Impressions Corses

Qui sait en France que les vins de la Corse ont une saveur particulièrement agréable, que ses cédrats, ses châtaigniers, son miel, ses minerais, son amiante sont dignes de primer partout, — que ses eaux minérales sont en abondance et excellentes, que les oliviers et les géraniums sont de qualité supérieure, que les essences et les huiles de la Corse ne méritent pas le discrédit dont les frappe injustement la concurrence méridionale ou algérienne ?

Il est tellement entendu que Cyrnos ne peut ou ne doit rien exporter, qu'à Marseille l'on cache la provenance des bonnes langoustes et truites corses, — on augmente pour ne pas se prendre par l'Allemagne constamment pense en outre que doit veiller avec soin tions avec les autres afin d'avoir l'appui de avoir besoin.

~~~ Le célèbre Edteur américain fait re Il annonce qu'il a réso me de l'automobilisme voitures de plaisance, tures de charge. Il ajo 10t après son épreuve de 5 000 milles, qui la semaine prochaine, dra probablement la d'accumulateur pour sortes de véhicules. I vé son moteur qui a milles sans recharger

~~~ Le régime de Constantinople. Com tyrans fameux de l'ant tan ne voit plus que conspirant sa perte. L et les déportations co dernières victimes d'être expédiées au trois officiers dont on crimes dont ils sont toujours les mêmes : gage subversif ou co avec l'étranger. Une tion est plus étrang d'une musulmane. Hâgée de soixante-dix Kiamil-Pacha, ministre d'Abdul-Aziz. Cme a eu la maisoncon réunir chez elle dans de Bibek, sur le Bqoes-unes de ses am offrir un dîner. Il n'y davantage pour qu'on mé Hanoum à trave ses pénates, et comm trait pas assez d'emp l'embarqua de force en Egypte.

~~~ Les ballons Dans une réunion récde l'Aéro-Club s'est ment de la Coupe des nautes. Voici ce règlement qui vous m'aimiez, ne sera attribuée, poursuivie ! fois et d'une manière

Marbre gris de Venaco, ou granit d'Algajola, ou marbre vert veiné de blanc et de noir, serpentine du Bavinco ou blocs non équarris de Saint-Florent, il y a en Corse tant de variétés marbrières que la France est inexcusable de préférer faire ses commandes en Italie plutôt qu'en Corse.

La plupart des produits de la terre manquent à la fois ; — le blé lui-même est souvent cultivé à perte — à cause de la chèrté et de l'insuffisance quantitative et qualitative des transports maritimes d'exportation, et à cause de la difficulté des relations intérieures. Les bonnes routes sont trop peu nombreuses, et l'on y voit guère de camionnages Bonifacio et Sartene et leurs environs sont toujours isolés du reste de la Corse. Lorsqu'on y est parvenu, l'on se croit rajeuni d'un siècle et même davantage. Çà et là on se figure vivre avant la Révolution, et l'on se dit qu'il en devait être ainsi, sous Louis XV, dans les villages de la Beauce ou de la Sologne.

Un récent chemin de fer relie Ajaccio, Corte, Calvi, l'Ile Rousse et Bastia, mais il est loin de faire ses frais et l'on ne sait quand il reliera aussi Bonifacio et Sartene.

Si la Corse était mieux connue, si l'on ne pratiquait pas à l'égard de ses sites et stations climatériques le même ostracisme silencieux, la même omission de réclame qu'à l'égard de ses produits, le tourisme devrait suffire à faire les frais des voies ferrées de la Corse, car il n'y a pas au monde de voyage plus pittoresque dans un train que celui qu'on peut s'offrir à la portière des trains corses, tous omnibus, et à vitesse permettant les aperçus et les vues.

Le tracé, en lacets, du chemin de fer n'est guère qu'une succession ininterrompue d'ouvrages d'art. La voie franchissant nombre de ravins, de gorges boisées, de tranchées rocheuses, de croupes verdoyantes, de torrents obstrués de gros blocs éboulés, se replie et se recourbe sans cesse sur elle-même, déroulant sous les yeux du voyageur de belles échappées sur des paysages empreints d'une grandeur solitaire, puis sur des hameaux enfouis dans la verdure ou sous des bosquets de châtaigniers, ou se dressant, comme par défi des précipices, sur le bord extrême d'un promontoire rocheux à pic, le tout entremêlé de panoramas divers fort curieux et de cirques en apparence formés, presque toujours dominés par des arêtes montagneuses et des cimes nues.

Après de magnifiques châtaigneraies, ou d'attirantes ombres forestières, des plaques pelées d'herbe pauvre, — parfois des traces de sentiers défoncés, ponctués de mares, — des hameaux perdus dans le vide, des cabanes aplaties semées sans ordre, des huttes noirâtres aux fenêtres minuscules, des maisons en ruines, de misérables champs abandonnés ayant encore leur clôture de murs sans mortier. Après de fraîches apparitions et des échappées d'eau, de nouveau l'abandon, la misère et une tristesse infinie planant sur un paysage morose que ne parviennent à égayer ni quelques grappes rouges ou autres, ni quelques arbres aux feuilles frissonnantes.

Comme variété de paysages, la Corse ne le cède en rien au continent. C'est l'Europe en réduction. L'on y trouve tous les genres de pittoresque, toutes les espèces de sites et de plantes, et aussi tous les climats. En deux ou trois heures de chemin de fer vous passez de la chaleur algérienne à la température normande, et si vous le voulez, à Ghiovu vous croyez vous retrouver la température de la Norvège.

A Vizzavona vous vous croyez en Suisse, et par là vous pouvez vous trouver pris, même en chemin de fer, par des vents furieux, par une tempête épouvantable, par un véritable et terrible orage de montagne. Le train n'avance plus qu'en soufflant comme un phoque, recule, puis réavance et finit pourtant par arriver à Vizzavona d'où l'on aperçoit la mer et l'atmosphère est si pure et si reposante.

ADRIEN VEDER,
Député,
Président du Conseil général de la Seine.
(*Magasin Pittoresque*).

(*A suivre*).

Épuration des communes

14 juin 1791. — Décret du Directoire départemental corse, fixant le siège du gouvernement et de l'évêché de la Corse à Corte, et donnant à Paoli le commandement de la force armée, avec mission d'aller réduire les Bastiais coupables d'avoir protesté contre la loi sur le serment des prêtres.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

L'ASSAINISSEMENT
de la Cote orientale de la Corse

Projet de loi

présenté au nom de M. EMILE LOUBET, *Président de la République française, par* M. JEAN DUPUY, *ministre de l'agriculture.*

EXPOSÉ DES MOTIFS (*Suite*)

Région de Portovecchio

Les travaux de cette région sont répartis en quatre groupes pour lesquels on prévoit les dépenses ci-après :

Groupe de Pinarello	347.000 fr.
Groupe de l'Oso	275.000 »
Groupe de Portovecchio	808.000 »
Groupe de Santa Manza	111.000 »
Total	1.941 000 fr.

Mais une loi du 3 mars 1901 relative à l'outillage des ports de guerre a prévu l'exécution par la marine, aux abords du port de Portovecchio de travaux d'assainissement qui ne sont pas autrement spéciaux évalués en bloc à 75C.000 francs. Ces travaux, quels qu'ils soient, sont manifestement compris dans la masse de ceux que nous venons d'indiquer et par suite l'evaluation de la région de Portovecchio doit être réduite à 1.191 000 francs.

La ville de Portovecchio est pourvue d'une distribution d'eau potable établie avec un important concours de l'Etat, par application d'une décision du 9 novembre 1860. Mais on n'est qu'en 1897 que la ville a pu réaliser les conditions imposées pour bénéficier de la subvention.

Les travaux entrepris en 1892 ont été terminés en 1897 et le résultat, au point de vue de l'amélioration de la santé publique, a été des plus satisfaisants.

Quant aux travaux de la partie de la côte orientale située au Nord de Solenzara, ils ont été répartis en cinq régions qui, en descendant du Nord au Sud, se présentent dans l'ordre suivant :

Région de Biguglia,
Région de la Casinca,
Région du Bravone,
Région d'Aleria,
Région du Fiumorbo.

Pour chacun des points de ces régions, il a été dressé des avants-projets établis d'après les principes généraux qu'on a indiqués plus haut et dans les conditions d'application résultant de l'étude faite sur le terrain ; on croit donc inutile d'y revenir et d'entrer dans des détails d'ordre technique qui seraient ici sans intérêt. On se bornera à quelques indications sur les difficultés à vaincre et sur les résultats espérés.

Région de Biguglia

Des travaux projetés, dépendent l'avenir de Bastia et la mise en valeur d'une superficie de 13 C00 hectares encore inhabités malgré leur très grande fertilité. L'analyse des terres et vases qui seront employées au comblement, permet d'estimer à 0.00 francs par hectare la plus-value donnée au sol. La salure qui est actuellement de 15 grammes par litre de terre, disparaîtra après filtration d'une quantité d'eau douce représentant une tranche de 2 mètres d'épaisseur. Les cultures susceptibles de donner ici de bons rendements sont : la maraîchère, le maïs, les haricots et la prairie.

Au point de vue de la salubrité, une population de 30.000 habitants (y compris la ville de Bastia) est intéressée à l'amélioration projetée et les heureux résultats obtenus d'une petite entreprise antérieurement exécutée par l'Etat dans la commune de Saint-Florent (côte occidentale) permettent de bien espérer d'heureux résultats, et l'entretien annuel à 25.000 fr.

Le service des eaux potables sera assuré sur les bases indiquées plus haut, par le captage de sources de Rasignani au pied du Mont Stella dans les ravins d'Orsovaco et de Cromboliaggio ; l'adduction aura lieu par une conduite principale qui descend le long d'un chemin muletier, se partage en deux conduites secondaires, puis en quatre branchements qui longent et descendent les quatre principaux chemins de la plaine situés entre les cours d'eau Bevinco et Golo Quant à la partie de la plaine située sur la rive gauche du Bevinco, elle est traversée par la canalisation de la ville de Bastia, sur laquelle se trouvent déjà quelques prises particulières.

Les conduites sont prévues en tuyaux de ciment, sauf dans les traversées en siphon où elles sont en fonte La dépense d'adduction d'eau potable pour la région de Biguglia est estimée 110.000 francs.

DU PETIT BASTIAIS

FAUT

DE BERNARD

(Suite)

...in dans son esprit une ..., capable de le justifier ...le l'a conquérir comme ...tait comme un délit, il ...moyen souvent employé ...beste ; il s'inclina pour ..., et saisit la main de la ...semblait que la violence ...le rendît incapable de ...ment que par une adora-

...main qui s'emparait de la ...se recula, et dit d'une ...tion horreur !

...dépris-toi-m se redressant. ...n'est pas assez, reprit-elle ...l'énergie avait un ac... — je devrais dire ...d'horreur. Vous m'avez ...laissant que vous m'aimiez, ...pas ce la croire morte, ...sans un léger tressaillement qui agitait ...de temps en temps ses membres et semblait présager une crise de nerfs. Octave lui donna les secours que réclamait son état en homme assez familier aux évanouissements de femme pour ne pas en perdre la tête.

La femme de chambre la plus adroite n'eût pas détaché plus rapidement les agrafes du peignoir et la petite cravate de satin qui gênait la respiration. Malgré son anxiété, il ne put réprimer un sourire en reconnaissant son épingle qu'il ne s'attendait guère à trouver au cou de Clémence, après la manière hostile dont il venait d'être accueilli S'agenouillant devant elle, il lui baigna d'eau froide les tempes et le front, et lui fit respirer un flacon de vinaigre qu'il avait trouvé sur la toilette de la chambre à coucher.

Peu à peu ces soins produisirent leur effet ; les convulsions nerveuses se calmèrent ; les doutes désespérés laissèrent passer un souffle plus égal, et une nuance légère colora la pâleur de la jeune baronne. Elle ouvrit languissamment les yeux et les referma, comme si la lumière l'eût blessée, puis étendant un bras, elle en entoura le cou d'Octave penché vers elle ; elle resta quelque temps ainsi, respirant doucement, et dormant en apparence du sommeil le plus paisible.

— Tu me donnes ton épingle, n'est ce pas ? dit-elle tout à coup, en se retournant machinalement du côté de son amant ; et elle croisa les deux mains de manière à lui en faire un collier.

— Tout ce que j'ai n'est-il pas à toi ? répondit-il bien bas, tandis qu'il faisait les vœux les plus ferments pour prolonger le rêve où elle paraissait plongée

— A moi ! reprit-elle d'une voix faible et passionnée ; dis encore que tu m'appartiens, que tu es mon bien, mon être ! à moi seule, mon Octave !

— Tu ne me chasses donc plus ? tu me veux donc près de toi ? demanda-t-il avec une douce mopoerie de bonheur, et en effleurant de ses lèvres la joue satinée de la jeune femme.

— Oh ! reste, je t'en supplie ! bien près et toujours !

Elle le serra plus étroitement dans ses bras, comme si elle eût craint qu'il ne la voulut quitter, et se retourna tellement, que sa bouche rencontra sa joue. L'ardeur avec laquelle il répondit à ce mouvement involontaire de tendresse fit trop vive pour que le sommeil de Clémence y pût résister. Elle se leva sur son séant, ouvrit les yeux et regarda un instant autour d'elle avec un étonnement silencieux.

— Qu'est-il donc arrivé ? dit-elle enfin, et comment êtes-vous là ? — Ah ! c'est affreux, et vous me punissez cruellement de ma faiblesse.

Cette sévérité subite, après un si mol abandon, changea en irritation le ravissement d'Octave.

— C'est vous, répondit il, qui mettez du raffinement dans votre cruauté. Pourquoi me laisser entrevoir le bonheur si vous vouliez ensuite me le ravir ? Puisque vous ne m'aimez qu'en songe, de grâce, restez dormez vous et ne vous éveillez plus. Je resterai près de vous, demandant la fin de ma vie aux ayeux de votre sommeil. Tout à l'heure vos paroles étaient si douces ! vous les démentez maintenant ?

— Qu'ai je donc dit ? demanda t elle en hésitant un peu, et avec une rougeur inquiète.

Ces symptômes, qu'il crut de mauvais augure, augmentèrent son dépit. Il se leva et répondit d'un ton d'amertume :

— Ne craignez rien. Je n'abuserai pas des paroles qui vous sont échappées, quoi qu'en suivit le charme et la flatterie ; elles me disaient que vous m'aimiez. Je ne le crois plus : vous êtes émue, je le vois ; mais c'est de peur, et non d'amour.

(*A suivre*).
~~~

Région de la Casinca

On désigne généralement sous le nom de Casinca, la partie de la plaine orientale comprise entre les deux fleuves Golo et Fiumalto. Sa superficie est de 6.000 hectares. Elle s'étend sur le territoire des communes de Vescovato, Venzolasca, Castellare, Loreto, Sorbo-Ocagnano et Penta. Le sol y est d'une grande fertilité, mais l'insalubrité s'y oppose à tout séjour permanent et entrave l'exploitation agricole. Les cultivateurs sont obligés de remonter tous les soirs dans les villages de la montagne, à plus de huit kilomètres de distance, pour passer la nuit en dehors de la zone infectée et, malgré cela, ne sont pas à l'abri de la contamination. La mortalité atteint 30 pour mille et la vie moyenne ne paraît pas dépasser vingt-six ans.

La dépense est estimée 387.000 fr.
et l'entretien annuel 8.000 »

On a prévu d'autre part un réseau d'adduction d'eau potable desservant une région de 35 kilomètres carrés et de 6.200 habitants, comprenant les abords des communes de Vescovato, Venzolasca, Loreto, Castellare, Sorbo-Ocagnano et Penta.

Sur la base indiquée plus haut, de 1 litre par myriamètre carré, on voit qu'il faudra 3 litres 5 par seconde; ce débit sera obtenu par le captage de la source de Marmorio qui alimente déjà Vescovato, et, en cas de besoin, par le captage des sources de Berbogliola et d'une autre située dans la commune de Penta.

La commune de Venzolasca avait été autorisée en 1896 à exécuter un projet d'amenée de l'eau de la source de Berbogliola et un concours exceptionnel du Ministère de l'Agriculture lui avait été promis. Mais elle n'en a pas bénéficié, faute de pouvoir réaliser la part des dépenses laissées à sa charge. Elle se rattachera donc au réseau actuel, dans les mêmes conditions que les autres communes.

En raison de la mauvaise nature du sol, la conduite principale calculée pour porter 4 litres, est prévue en fonte.

La dépense pour adduction d'eau potable est évaluée 130.000 fr.

Souscription Nationale

au profit des sinistrés de la Martinique

1re Liste

Le préfet, officier supérieur de la
ment de la Corse, 17.23; Direction d'artillerie de Bastia, 30.00; Direction du génie de Bastia, 21.00; 163e rég. d'infanterie, 323 60; 38e régiment d'artillerie, 47.05; 15e section de commis et ouvriers, 5.80; 15e section d'infirmiers militaires, 6 00. —
(Total : 499.25.

Gazette Départementale

SARTENE. — M. Léon Barre, commissaire de police à Sartene, est décédé à la suite d'une longue maladie.

M. Barre sera très regretté à Sartene, où il exerçait ses délicates fonctions depuis plus de quatre ans et s'était acquis les sympathies de la population.

∴

AULLENE. — M. Geromini, ancien suppléant, de Serra di Ferro, est nommé instituteur adjoint à Monaccia d'Aullene, emploi nouveau.

∴

PROPRIANO. — Sur l'initiative de notre vénérable curé, M. Santarelli, un service funèbre pour les victimes de la Martinique a été célébré hier en notre église.

Un immense catafalque s'élevait au milieu de l'église qui était bondée d'une foule recueillie.

Pendant la cérémonie, une quête au profit des sinistrés de notre malheureuse colonie a été faite par M. Paris Peroni, maire.

Puisse notre faible obole, offerte les larmes aux yeux, apporter sa part de soulagement et de consolation à nos frères lointains, si cruellement éprouvés.

Le conseil municipal, convoqué extraordinairement, a voté la somme de 100 fr.

Bulletin Financier

Paris, le 11 juin 1902.

Le marché est irrégulier et généralement lourd. N tre 3 0/0 reste à 101.95 le 3 1/2 à 102.70. Nos grands établissements de crédit ne retrouvent pas ce qu'ils avaient gagné hier.

Il serait regrettable que, par ces journées, une partie des Obligations des Chemins départementaux fussent retirer une combinaison qui remplacera un titre déprouvé de marché et soumis à des éventualités de perte par un titre de rente jouissant d'un marché international et pour lequel la cote sera demandée à Paris.

Les actions de la Banque Française pour le Commerce et l'industrie sont l'objet d'un bon courant de demandes à 582.

La Correspondance Havas, 8 rue du Quatre Septembre à Paris, traite la question des Tabacs Portugais.

Les parts de la Société des Caoutchoucs du Cheriff sont à 22.50.

Parmi les Fonds étrangers l'Extérieure fonds à 90.75. La Dette Turque unifiée à 0/0 cote 92.80. A Bruxelles, 3 0/0 99 70. La dividende Compagnie Nationale Immobilière est recherchée à 75. Les dixièmes Ardoises d'Anvers est mieux à 37.50 de même que Forges de Clabecq. Les Obligations du globe à 32.50 et l'Industrie Générale d'Electricité d'Anvers progresse à 38 et la part Belge-Roumaine de Transports suit le même mouvement à 48.75.

Nos Chemins de fer restent calmes.

Une fête au Lycée

C'est avec un très réel et très vif plaisir que je me mets à faire le compte rendu de la fête donnée jeudi au bénéfice de l'Association des anciens élèves du lycée de Bastia.

La note dominante de cette réunion a été un contentement général. Cela se sentait, cela se voyait, il y avait de la bonne humeur dans l'air; aussi les rires et les applaudissements partaient-ils tout seuls, chaleureux et nourris, pour récompenser organisateurs et amateurs.

On était même content du Libeccio qui après avoir été terrible toute la matinée, s'est apaisé en un clin d'œil pour le soulagement de tous et a fait place à un brillant, gai et chaud soleil. Lorsqu'il y a soleil, il y a joie.

J'ai été privilégié. J'ai pu passer par les « coulisses » si je puis dire ainsi, avant le lever du rideau, avant l'arrivée du public et j'ai pu surprendre ainsi toute la bonne volonté, toute l'ardeur des promoteurs de la fête : C'est M. Tito de Caraffa, c'est M le Proviseur, c'est M. le Censeur qui tous, donnent un dernier coup d'œil, se mettent à l'œuvre aux aussi, pour qu'elle réussisse mieux.

La foule pon à peu arrive. Galamment, des garçons d'honneur, tous élèves du lycée, donnent le bras à ces dames et à ces demoiselles pour les conduire dans le préau servant de salle de spectacle. Peu à peu les chaises se remplissent et de loin la vue est charmée de tout ce parterre merveilleux, où les chapeaux féminins Ce sont, en un assemblage pittoresque, en un fouillis, des bleus bluets, d'éclatants coquelicots, de blanches marguerites, de fluettes pâquerettes, des roses.

Tout là haut, sur des gradins, c'est la belle et exubérante jeunesse, celle qui a encore le temps d'user pas mal de culottes sur les bancs avant de faire partie de l'Association des anciens élèves. Elle a été d'une gaieté folle pendant toute la représentation. Elle a fêté par ses applaudissements chaleureux tous les acteurs : musiciens, escrimeurs jeunes gymnastes, diseurs, comédiens.

Les trois *coups* sont frappés. M. Henri Musso ouvre le feu. Avec son élégance à la Le Bargy, il vient nous dire en un prologue tricolet que tous « vont faire de leur mieux pour nous plaire et charmer notre esprit et nos yeux. »

Ils ont tenu leur promesse, tous ont fait de leur mieux.

Deux élèves du sympathique maître d'armes M. Moulie, MM. Marinetti et Pucciarelli, font un assaut au fleuret où ils déploient toute leur souplesse et toute leur ardeur.

Et puis c'est le violon divin de M. Giacarolli et le piano de M. Swicher, le violoncelle de M. Joseph Giuntoli et le violon de M. Adolphe Poggi nous font partir, grands et petits, en une *Rêverie* délicieuse, qui grise et qui enchante. C'est religieusement que l'on écoute cette musique qui transporte et il en sera de même pour la *Pavanade* de Saint et la *Sérénade* de cet tant regretté Benjamin Godard. Et gardons-nous d'oublier la fantaisie originale de *Vi ax-temps* pour violon et piano, magistralement exécutée par MM. Giannerolli et Ch. Lepidi, et par laquelle se clôture dignement la partie musicale de la fête.

M. Tomarelli nous dit un monologue comique tout barbouillé, plein de bougri, de bougra qui font un vrai charabia.

C'est avec force que M. Martinetti lance son bel *Hymne aux Anciens Corses*, qui est d'un souffle élevé et d'où se dégage un sincère amour pour la « terre des Morts » comme aurait dit Maurice Barrès. Avec sa foi juvénile de rhétoricien, M. Martinetti, ne veut point être un « déraciné » et c'est pourquoi il chante l'antique Cyrnos, sa mère sauvage et consolienne, et qu'il déplore le manque de Sampieros modernes.

Rapprochons de M. Martinetti un jeune ancien élève du Lycée, M. Colombani, qui a demandé à dire une chansonnette dont il a composé lui-même les paroles et la musique. Son frère l'accompagne au piano pendant qu'il détaille avec beaucoup d'aisance et de finesse bonne enfant, le *Député marocain*. Le public applaudit frénétiquement M. Colombani et bisse le morceau...

Nous arrivons à la *Gifle*, comédie très fine d'Abraham Dreyfus. Je le dis avec toute sincérité, cela a été un véritable triomphe pour notre ami Colombani qui a joué son rôle du député Blanc-Misseron avec un naturel parfait. On voit qu'il a l'habitude des antichambres ministérielles : aussi, c'est avec un brio étonnant qu'il est tour à tour le député influent, l'homme aux principes immuables, plein de morgue et de vantardise envers ses solliciteurs et le député dont le protecteur vient d'être dégommé et qui devient alors souple, conciliant jusqu'à la lâcheté. C'est avec feu et précipitation que M. Henri Musso nous présente un adjudant réclamant « une croix de la Légion d'honneur qui a dû se perdre dans les couloirs, car il y a si longtemps qu'il l'attend. » M. Tonarelli a été un parfait huissier.

La scène se remplit de jeunes élèves du distingué professeur de gymnastique M. Boyer. Ces bonshommes exécutent avec beaucoup d'ensemble des mouvements sérieux et comiques.

M. Tommasi dit avec beaucoup de sentiment cet épisode de la dure vie des pêcheurs qu'est la *Gervaise* de Jacques Normand.

La véritable clou de la réunion a été une comédie de cet immortel Labiche : *Un Monsieur qui a brûlé une Dame*, qui a beaucoup fait rire M. Colombani a été un notaire hilarant, M. Martinetti, un horloger dont l'idéal est de marier sa fille au notaire de Vitry le Brûlé; M. Henri Musso a été un monsieur tout épouvanté d'avoir brûlé une dame, et M. Tommasi, un parfait amoureux sentimental tout heureux que « les potirons soient mûrs et que les épinards montent en graine. »

Des applaudissements unanimes ont clôturé cette charmante réunion. Applaudissements qui étaient autant de remerciements sincères pour les organisateurs de cette fête et pour tous ceux qui ont prêté leur bienveillant concours.

∴

L'Association, que présida avec tant de dévouement M. l'avocat général Angeli, association qui mérite à tous égards la sollicitude de tous les habitants de notre ville, car elle s'impose un but charitable et humanitaire : Venir en aide aux déshérités de la fortune qui ne peuvent pas cueillir la manne intellectuelle si on ne les secoure.

Quelle œuvre plus utile et plus nécessaire !

PONPONNET.

SERVICE FUNÈBRE

Un service funèbre, pour les victimes de la catastrophe de la Martinique, sera célébré à l'église Saint Jean, ce matin, 14 juin courant, à 10 heures.

Une quête sera faite au profit des sinistrés par Mesdames Collin, Michel et Bossu.

COURSES DE BASTIA

La Compagnie de Chemins de fer départementaux a l'honneur d'informer le public qu'à l'occasion des courses qui auront lieu à l'Hippodrome de Furiani, des trains supplémentaires seront mis en marche le Dimanche 15 Juin 1902, entre Bastia et Furiani et vice-versa, suivant les besoins, depuis midi 15 minutes jusqu'après la dernière course. A l'aller, ces trains ne s'arrêteront pas à la halte de Lupino.

Le train régulier n° 5, partant à midi 7 de Bastia, s'arrêtera exceptionnellement à la gare de Furiani.

Les billets pour Furiani seront délivrés au guichet de la salle des pas perdus à partir de 6 heures du matin.

A partir de 11 h. 30 m. la distribution se fera comme suit :

- Billets de 1re et de 2e classe, au guichet de la salle des pas perdus.
- Billets de 3e classe, aux guichets établis dans le bâtiment des bureaux de l'Exploitation, sur la place de la gare à droite.

MM. les voyageurs sont priés de se munir de monnaie.

∴

Liste des Sociétaires

4e Liste

MM. le lieutenant de la Raillère; André Gilagnier; Dapelo, adjoint au maire; Cooper, vice consul d'Angleterre.

∴

Nous rappelons que les cartes d'adhérents de sociétaires (prix 0.50) sont en vente tous les jours chez M. le comte de Béarn.

∴

Aujourd'hui, samedi, à 10 heures du matin, réunion à l'Hôtel de Ville des propriétaires et jockeys.

∴

Horaire des Trains

A L'ALLER

Train régulier n° 5.
Départ de Bastia à midi 7

1. Train spécial . . . à 1 h. 10 soir
2. Train spécial . . . à 1 h. 20 »
3. Train spécial . . . à 2 h. »
4. Train spécial . . . à 2 h. 33 »

AU RETOUR

Train régulier n° 12
départ de Furiani à 5 h. 25 soir

1. Train spécial . . . à 5 h. 35 soir
2. Train spécial . . . à 5 h. 45 »
3. Train spécial . . . à 6 h. 27 »
4. Train spécial . . . à 6 h. 37 »
Train régulier n° 6. . à 6 h. 45 »

Gazette Ajaccienne

Bains

La Saint-Jean approche, c'est la saison des bains de mer qui s'annonce, aussi ceux qui aiment à caresser les flots de Téthys, dans leur nudité simple, vont prendre leurs ébats à la plage de la Margonaja ou au-dessous du grand Séminaire.

La police fait son service, il est vrai, mais si elle mettait en contravention ceux qui se baignent dans ces conditions, il y aurait avantage et pour les mœurs et pour la satisfaction du public

Le temps

Voilà l'hiver qui nous revient : la ville blanche y perdra son nom. La pluie tombe en abondance, le froid est revenu. Pensons, avec tout le monde, que cela n'est que passager parce qu'alors il faudrait reprendre manteaux et fourrures et même ne plus sortir.

Théâtre Saint-Gabriel

Il y a longtemps que l'ange ne recouvre plus de son aile tutélaire ce qui jadis était réputé comme une des curiosités de la ville.

L'état de délabrement dans lequel il se trouve, implique un besoin urgent de réparations, d'autant plus si, comme on nous l'annonce, il y aura une troupe pour exploiter notre scène.

Attendons et espérons.

Etat Civil

(du 8 au 12 Juin)

MARIAGES : Graziani Seraphin-Sansimon et Peri Xavière.

NAISSANCES. — Manenti Marie-Françoise. — Morecchi Paul-Jean. — Vero Anne-Marie. — Gentile Mathieu. — Vogliecli Auguste Vincent. — Bacchia Rose. — Giacomoni Marie-Dominique. — Poli Paul Marie. — Rossi Angèle Marie.

DÉCÈS : Dellamaggiore Valente, 2 ans. — D'Orazio Anne-Marie, 16 mois. — Pontana François, négociant, 70 ans. — Tartaroli Marie-Madeleine. — veuve Arbori, marchande, 74 ans.

Au Kiosque de l'Opéra

Le kiosque de l'Opera vient de recevoir une splendide collection de cartes-postales représentant presque toute la vie de Napoléon Ier.

La collection de 11 cartes est vendue au prix de 0 f. 50.

∴

Nous informons nos nombreux lecteurs que le *Petit Bastiais* se trouve en vente au kiosque de l'Opéra.

ANÉMIE 20 JOURS

Petite Gazette

VARIATIONS ATMOSPHÉRIQUES du 13 juin

7 heures du matin. + 18 8
à midi : 10 . . 6 heures du soir + 19 2. Maxima, + 22 2. minima, + 16 .
Baromètre. — 7 heures du matin, 759 mm. midi, 759 mm. 6 heures du soir, 758 mm.
Vent. — 9 h. du matin calme.
5 h. du soir, N. O. faible.
Etat du ciel, 1/2 couvert.
Etat de la mer, belle.
Hauteur des eaux : matin, + 0.45 soir + 0 28
Pluie tombée, à 9 heures du matin 6 mm.

∴

Tirs à la mer

L'administration de la guerre avait tout récemment affrété un des chalutiers de MM. Poggi, frères, la *Rascasse*, pour conduire à Bonifacio, les officiers chargés de la surveillance des exercices de tir qui étaient exécutés par les batteries de Bonifacio.

MM. Poggi n'avaient rien négligé pour assurer à leurs hôtes le meilleur confortable.

Les tirs ont été des plus parfaits et les résultats obtenus très satisfaisants; ce qui fait le plus grand honneur aux officiers distingués, qui sont chargés de la défense de nos côtes.

M. Poggi Benjamin, qui se trouvait à bord, a reçu de chaleureuses félicitations pour la bonne tenue du navire et de l'équipage qui était admirablement commandé par le brave capitaine Saugi, ainsi que pour la vitesse qui a donnée *la Rascasse*.

Nous nous félicitons de voir les chalutiers servir à l'administration de la guerre, les pour tirs à la mer.

∴

Accident

Hier, au champ de courses, dans un galop d'essai, le cheval monté par le maréchal des logis Favereau s'est abattu, projetant violemment à terre son cavalier.

Ce sous-officier resta évanoui pendant près d'un quart d'heure.

Les personnes qui assistaient à cette séance d'entraînement se précipitèrent pour lui porter secours, et constatèrent avec plaisir que rien de grave ne mettait en péril les jours du cavalier, qui s'en tirera avec une forte contusion à la tête et un peu de repos.

Le cheval dont l'épaule s'est démise dans la chute, n'a pu être ramené à l'écurie.

∴

Nécrologie

Mademoiselle Gesta qui vient de décéder, était la fille d'un homme qui a laissé, dans notre ville, les souvenirs les plus honorables. M. Gesta a été, en effet, à une époque où l'instruction n'était pas aussi répandue qu'aujourd'hui, dans notre ville, l'éducateur et l'instituteur de plusieurs générations de Bastiais.

Quant à Mlle Gesta, renfermée toute sa vie, dans le giron de la famille, elle y a donné l'exemple de toutes les vertus, et s'est éteinte confiante en la bonté de Dieu.

Ses obsèques ont eu lieu hier soir, à 4 heures et demie, au milieu d'une nombreuse affluence.

Les cordons du poêle étaient tenus par MM. Quilichini, Santi, Fagginelli et Casabianca.

Nous prions Mme Vernhes et Mlles Gesta, ses sœurs, d'agréer nos respectueuses condoléances.

∴

Patrons pilotes

Sont nommés patrons-pilotes des côtes de Provence et de la Corse, les patrons-pilotes brevetés des côtes de Provence dont les noms suivent : Le Caru, Baumaire, Keanel, Gras, Prudhomme, Dauphin, Mathieu.

∴

Inspection du travail

Quatre inspecteurs et une inspectrice départementaux du travail sont nommés pour les départements de la Corse, des Bouches-du-Rhône, du Var et des Alpes-Maritimes, qui font partie déjà 10 me circonscription. Leur résidence est Marseille et Nice; celle de l'inspecteur divisionnaire à Marseille.

Nous sommes à nous demander pourquoi, du moment qu'il y a un inspecteur du travail, celui de la Corse ne réside pas en Corse, au chef-lieu, au lieu de Maraciile.

∴

Achat d'amandes

Achat d'amandes et fruits divers. Pour tous renseignements, s'adresser à M. Laffargue, Hôtel Henri Bartoli, Avenue de la Gare, Bastia.

∴

Eglise du Fort-Neuf

Dimanche 15 du courant dans le quartier du Port-Neuf, la procession du Très-Saint Sacrement sortira à 5 1/4, et suivra l'itinéraire suivant : Route du Cap, Avenue de la Gare, boulevard Paoli, rue Fraissinet, route du Cap, rue du Port-Neuf, rentrée. On est prié de paroisser.

∴

Achat de Cocons

M. L.-P. Luciani à Francardo est acheteur de COCONS à des prix très avantageux.

∴

Maladies des yeux

Clinique ophtalmique du Dr Alexandroff à Ajaccio, Cours Grandval, 20, à côté du Grand Hôtel Continental.

Consultations tous les jours de 2 à 3 heures.

∴

Au port

Le yacht à voile *Cyrano*, capitaine Guezou, est arrivé de Portovecchio.

— Le vapeur *Pilion*, capitaine Loubsière, est arrivé de Livourne avec 8 passagers et 2 tonnes et est reparti pour Marseille.

— Le vapeur *Insulaire*, capitaine Franceschi, est arrivé de Nice, avec 26 passagers et 11 tonnes, et est reparti pour Livourne.

— Le vapeur *Cipro*, capitaine Dini, est arrivé de Livourne avec 9 passagers et 15 tonnes et est reparti pour Porto-Torres.

— Le voilier *Madonna dei Flagelli*, capitaine Bhiri, est arrivé de Santa-Teresa chargé de bétail,

— Le vapeur *Balkan*, capitaine Lacotte, est arrivé de Marseille, avec 17 passagers et 226 tonnes et est reparti pour Livourne.

— Le vapeur *Siria*, est arrivé de Glasgow avec 18 tonnes et est reparti pour Livourne.

— Le yacht à vapeur *Sigurd*, capitaine Henri Dupré, est arrivé de Porto-Ferrajo.

∴

Le moniteur de la mode

On y trouve de délicieuses toilettes vues aux Expositions de ces jours derniers, et la collection la plus intéressante de robes et de chapeaux d'été.

La nouvelle pièce du Vaudeville a fourni d'exquises toilettes, portées par Mesdames Cora Laparcerie, Andral et Caron.

Archidue parle avec grands détails des ventes de charité, des devoirs des vendeuses, des objets qui peuvent figurer dans une vente, etc., etc.

Et toujours les mêmes noms aimés dans tous les articles de chaque semaine.

∴

A vendre

Canot de plaisance; conditions avantageuses.

∴

On demande

Des ouvrières cigarières et des apprenties.

S'adresser à la manufacture de tabacs de la maison L.-N. Mattei et Cie, à Toga.

∴

Epicerie à céder

Bien achalandée, place de l'Hôtel-de-Ville, pour cause de départ. S'adresser au bureau du journal.

∴

A louer

7 pièces au 1er étage, rue Napoléon et côté Marbeuf, n° 24.

S'adresser à la pharmacie Dané.

— (Grand magasin entrées rue Napoléon et rue Marbeuf.

S'adresser au bureau du journal.

L'ACCALMIE

(Œuvre Posthume *(de la 20e année)* par PIERRE GÉRARD avec grande préface de PAUL BOURGET de l'Académie française.

Avoir vingt ans, une âme forte et déjà assez affinée pour faire un roman à la Bourget, sur le sujet hypnotisant du dédoublement de la personnalité!

Avoir vingt ans mais un corps débile désolé par une infirmité réputée incurable,

Avoir l'énergie de se dire : Je ne veux plus exister si je ne puis vivre la vie des autres êtres, si je ne puis aimer et être aimé. Et vouloir à vingt ans livrer son corps au chirurgien, pour jouer de sang froid à l'aurore de l'existence, cette suprême partie d'où dépendra la vie ou la mort!

C'est le cas de Pierre Gérard attendant l'anniversaire de sa vingtième année pour se livrer au scapel libérateur — libérateur dans les deux hypothèses de la réussite ou de l'échec de l'opération, disait-il.

C'est la mort qui est sortie de ce coup de dé volontaire et superbe.

Et c'est une œuvre posthume, singulièrement attachante et suggestive, surtout en sa conclusion inattendue, que les parents et les amis de ce pauvre enfant viennent soumettre au jugement de la littérature française, selon le vœu du mourant.

On verra dans ce livre ce que peut donner dans notre France, quelques années seulement d'une éducation littéraire forte, avec d'évidentes et supérieures aptitudes.

Paul Bourget, dont Pierre Gérard fut le disciple et qui lut le manuscrit avant la mort de son auteur, a fait plus que jeter dans sa préface des fleurs sur cette tombe juvénile. Il a voulu donner là une étude de notre jeunesse si frêle et si forte en même temps — *si frêle* de corps et si forte d'esprit quelquefois, comme Pierre Gérard en est un frappant exemple.

Et la grand romancier a cherché la solution du beau problème qui consiste à faire à notre France une jeunesse vigoureuse et en même temps éprise d'intellectualité C'est un beau morceau de littérature sincère, plein de cœur et d'émotion que sa préface. C'est un grand attrait de plus pour ce livre si attachant. L'on y verra d'une part la plume si expérimentée et si délicate du Maître, de l'autre celle du disciple si précoce et si profond penseur.

Et un lien de parenté, de fraternité littéraire pourrait-on dire, se dégagera de cette comparaison à laquelle tous les lettrés trouveront une véritable saveur.

L'éditeur, Francis Laur, le promoteur du Livre à l'Auteur, a voulu qu'aucune retouche ne fut faite à ce manuscrit, afin comme un enseignement, on put constater ce don est capable à vingt ans un cerveau français que la gloire littéraire aurait auréolé un jour.

Le LIVRE A L'AUTEUR, chez Francis Laur éditeur, 30 rue Brunel, (3 fr. 50)

Le Larousse Illustré

Ils l'on quelles formes multiples affectent les Microbes dont on parle si souvent? On pourra le voir dans le curieux tableau que donne le Nouveau Larousse Illustré dans la fascicule de cette semaine; on y a sous les yeux l'image grossie au microscope de plus de trente-cinq espèces différentes de microbes, microbes de Pasteurella, de la pneumonie, de la fièvre typhoïde, de la diphtérie, de la peste, etc. Ajoutons qu'un article très instructif accompagne cet intéressant document. Citons encore dans le même fascicule d'excellents articles scientifiques sur le Microscope, une importante monographie de la ville de Milan, avec plan et reproduction des armes et de la cathédrale, les biographies de Miguet, Mignet, Stuart Mill, John Milton, l'auteur de Mignon, les mots Midi, miel, migration, Mildou, etc. (La fascicule 50 centimes chez tous les libraires).

BOUILLIE SUCRÉE
MICHEL PERRET
La Prune être par nos Adhérents, son Extrait, en Résistance sur Pistes et en Fastill d'Emploi
Sous-vêtement 10 kgs (8 k. 500 bouillie)
9 fr. 05, quai Corse.
9 fr. 80, gare Corse.
VERDICT SUCRÉ « LA SUCRATINE marquant les feuilles, en paquets
SOUFRES SUBLIMÉ et TRITURÉ
(Avec ou sans sulfate de cuivre)
Prix très modérés
Demander Brochures et Renseignements au Service Commercial Agricole, Boulevard du Musée, 82, Marseille.

BOURSE DE PARIS

12 juin — 13 juin

Actions 3 p. 0/0 anciens 101.75 — 101.85
— 3 p. 0/0 amortis. 101.00 — 101.00
— 3 1/2 0/0 . . . 102.20 — 102.25

Dépêches de Nuit

SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE SPÉCIAL

Conseil des Ministres

Les ministres se sont réunis ce matin, à l'Elysée, sous la présidence de M. Loubet.

Les interpellations

Les ministres se sont occupés de la réponse qu'il convenait de faire aux diverses interpellations déposées à la Chambre.

La situation financière

M. Rouvier a fait l'exposé de la situation financière.

Le service de deux ans

Le général André a annoncé qu'il lirait mercredi conférer avec la commission sénatoriale pour s'entendre définitivement avec elle au sujet du service militaire de deux ans.

Affaires courantes

Le Conseil s'est occupé ensuite de l'expédition des affaires courantes.

L'Interpellation d'hier *et la Presse*

Les journaux radicaux et socialistes se félicitent des résultats de la séance d'hier, à la Chambre des députés; ils commentent favorablement les discours prononcés par les orateurs de la majorité,

Seule la *Lanterne* fait des réserves.

Quant aux journaux conservateurs et nationalistes, ils considèrent la nouvelle séance devant être tracassière, mais ils la déclarent incapable de réaliser les réformes promises.

Les Mineurs du Pas-de-Calais

Le conseil d'administration du syndicat des mineurs du Pas-de-Calais s'est réuni à Lens, aujourd'hui, à 3 heures de l'après-midi.

Dans cette réunion le conseil d'administration a étudié la situation actuelle créée par l'entrevue d'Arras entre patrons et ouvriers.

Au Congo Français

Les négociants français et Anglais

On télégraphie de Liverpool :

Les négociants français et anglais ont évacué le Congo français.

D'un commun accord, ces négociants vont intenter un procès au gouvernement français qui est cause de la ruine de leur commerce.

EN TUNISIE

Le nouveau Bey

Hier a eu lieu à Tunis, l'investiture publique de Mohammed Allady, le nouveau bey de Tunis.

Toutes les troupes de la garnison avaient pris les armes.

Toutes les autorités de la régence assistaient à cette cérémonie qui a été fort imposante.

Les Morts du Jour

M. Dorian

M. Louis Dorian, député de la Loire, est décédé subitement ce matin, à Paris, pendant qu'il déjeunait.

Né le 12 avril 1852, à Saint-Etienne; engagé volontaire pendant la guerre 1870-1871, cité à l'ordre du jour de l'armée de Paris, il se présenta en 1893, et fut élu. Depuis cette époque, il a toujours représenté à la Chambre, la 2e circonscription de l'arrondissement de Montbrison.

M. Dorian était le fils de l'ancien ministre de la défense nationale.

LA PLUS GRANDE Escroquerie du siècle!

AFFAIRE HUMBERT-GRAWFORD

M. Delacherie, cet homme d'affaires de la ville de Lille, qui avait été arrêté pour avoir fourni un certain nombre de prêteurs à Mme Humbert, vient d'être mis en liberté sous caution, et est parti aussitôt pour Lille.

M. Delacherie avait déclaré à M. Leydet, juge d'instruction, qu'ayant une haine terrible à assouvir contre Romain Daurignac, qui l'avait si indignement trompé et était cause de tous ses malheurs, il ferait tous ses efforts pour le retrouver.

M. Delacherie a tenu sa promesse; il a commencé, en effet, dès aujourd'hui, ses recherches.

Nul doute qu'il n'arrive à un bon résultat.

AVIS DE MESSE

Toutes les messes, célébrées à Saint-Jean, samedi, 14 juin, seront pour le repos de l'âme de

Mme Xavière Santelli
née Battesti

La famille assistera à la messe de 9 heures.

BAR SOAVI
Bastia, Cours Sébastiani, Bastia
Tous les soirs
GLACES
BIÈRE GRUBER
à 20 c. le Bock
Gramophone-Concert
— Dernière Merveille du Siècle —
Prochainement, distribution d'Eventails.

Cocons

M. Trillus Colombani, sériciculteur à Vidauban (Var) et à Ile-Rousse (Corse), prévient sa nombreuse clientèle qu'il est acheteur de cocons frais pour la filature, et toujours à de bons prix.

DEMANDEZ DANS TOUS LES CAFES
BOCK-ORBEC
Se méfier des Contrefaçons
A.-P. PADOVANI, Expéditionnaire
Nouveau Port, Bastia

OREZZA-LES-EAUX
Grand Hôtel de la Paix
STAZZONA
Veuve PIETRI, propriétaire
Ouverture le 1er juillet
Cet établissement le plus heureusement situé de la station, au milieu d'un parc splendide, le plus rapproché des sources, est devenu le rendez-vous de la clientèle choisie d'Orezza.
Son installation confortable lui a valu une recommandation toute particulière et très élogieuse de la part des membres du Club Alpin français de Paris, dans une brochure intitulée : « Cinq semaines de voyage en Corse. »
Prix très réduits pour les familles et les séjours prolongés.

ACHAT DE COCONS
à des prix très avantageux
AMÉDÉE LINZI et Cie
Traiteurs & Fleischeiserie Toscane
Au Nouveau-Port, rue du Cap, 4, Bastia
Les propriétaires de cocons feront bien de le consulter avant de vendre leur marchandise.

Bains de Puzzichello

Guérisons des maladies de la peau, des bronches, de l'estomac, des hémorroïdes, de l'anémie provenant du séjour aux colonies, etc.
3e saison, du 3 au 22 juin.
L'Etablissement ne fournit pas le linge.
Le restaurant sera tenu par M. Mathieu Battesti.
Pension : 5 et 3 francs par jour.
Chambres à 30, 40 et 45 fr. par saison de vingt jours.
Retenir les chambres en s'adressant à M. Bielint, à Puzzichello, par Vezzani.

LA CARROSACCIA
Etablissement horticole à Ajaccio
ROUTE D'ALATA
Application pratique des découvertes horticoles les plus récentes dans toutes les branches de l'horticulture en vue de leurs mérites pour notre climat et nos terrains.
Le verger modèle créé et cultivé selon les données les plus récentes des pomologues les plus éminents comprend plus de 500 arbres fruitiers de toutes variétés, cultivés en buisson, et méritel'inspection de tout propriétaire, désireux de mettre ses terres en rapport.
Ces arbres constituent les plantes mères de nos pépinières.
Exportation de nouveautés.
Exportation de fruits, primeurs et plantes décoratives.

OREZZA-LES-EAUX
Réouverture le 1er juillet
Mme A. COLOMBANI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle que, comme les années précédentes, on trouvera à Granajola, le confortable voulu.
Bonne cuisine, Cave soignée, Pâtisserie du jour.
L'hôtel est en outre situé au milieu d'un vaste parc et jardin où Messieurs les voyageurs pourront jouir d'admirables points de vue et d'un panorama grandiose, à l'ombre des châtaigniers séculaires.
Une voiture attendra Messieurs les voyageurs à l'arrivée des trains.
Pour tous renseignements s'adresser à l'hôtel d'Europe.

GRANDS MAGASINS
de Tissus et Nouveautés
MARINETTI FRÈRES
Bastia
GRANDE FABRIQUE DE MEUBLES
Usine à vapeur
Le perfectionnement de notre outillage nous permet de vendre les meubles à des prix inconnus à ce jour.
Lits cintrés noyer massif verni, 2 places, 45 fr.
Lits à deux places façon noyer plus avantageux que les lits en fer, prix : 27 fr.
Lits de milieu en noyer à colonnes cannelées, largeur 1 m., plus avantageux que les lits en fer et cuivre, prix : 30 fr.
Tables à voiet noyer verni, 8 places, 25 fr.
Toilettes anglaises avec glace largeur 0m90, 22 fr.
Guéridons ronds vernis, 12 fr.
Les meubles sortant de la maison Marinetti Frères sont garantis de fabrication supérieure.
Grand assortiment de chambres, salons et salles à manger riches de nouveaux styles.
Fabrication spéciale du Louis XV
Lits en fer et lit en cuivre.

Transports directs entre Bastia et les ports du Nord

Pour LONDRES, ANVERS, HAMBOURG
Le vap. anglais *Ruby*, chargera vers le 20 Juin.
Pour LIVERPOOL
Le vap. anglais *Maiorese*, chargera vers le 18 juin.
Pour frêt s'adresser à
Arthur C. Southwell, Bastia.

VIN

La Corse par elle-même produit plus de vin qu'il n'en faut pour ses habitants.

La Maison **L.-N. Mattei** et **Cie**, en raison de ses milliers d'hectolitres de Pinoto accumulés dans ses chais a de quoi satisfaire les exigences du public, en prix et qualités, mais, en présence des arrivages équivoques de ces derniers temps, la Maison **L.-N. Mattei** et **Cie** ne pouvait se laisser concurrencer par des personnes ne connaissant pas l'article, c'est pourquoi elle a dû acheter une grande cave dans l'Hérault, afin de servir au public un vin naturel et à meilleur marché que partout ailleurs, à Bastia conformément à l'annonce suivante :

VIN

GARANTI NATUREL

La Maison **L.-N. MATTEI** et **Cie** a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'elle vient d'acheter une des plus grandes caves de l'Hérault et que, soucieuse de faire bénéficier ses clients des avantages de cet achat, elle livrera à partir d'aujourd'hui : ce VIN

au détail : **Trois Sous** le litre
en gros : **14** francs en fûts de 5 à 600 litres.
VIN du domaine de Pineto, 25, 30, 35 et 40 centimes le litre suivant qualités.

HOTEL D'EUROPE
ADÉLAIDE COLOMBANI
Bastia — 3 et 5, rue de l'Opéra — Bastia

Cet Hôtel se recommande par sa belle situation, au centre de la ville, à proximité des principaux établissements.
Il possède, en outre, un superbe jardin éclairé à l'acétylène, où les clients peuvent prendre leur repas pendant l'été.
Banquets — Noces — Festins
Pension à des prix modérés

L'AMARO MATTEI
EST UTILE PENDANT L'HIVER ET RAFRAÎCHISSANT PENDANT L'ÉTÉ

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et La-farge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER
Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

ASTHME CATARRHE, OPPRESSION CRISES DE SUFFOCATION
Immédiatement soulagés et guéris à la longue par
le **PAPIER BARÉ** et les **CIGARES BARÉ**
4 f. 60 le Bulletin de Cigares ou le Papier. F. BARÉ & Fils, 58, Rue St-Charles, Paris



PRÊTS d'argent sur signature, à toutes personnes solvables, 4 0/0. Achat de Valeurs Dépréciées non connues en Banque ni en Bourse. Ecrire *Caisse Agricole*, 23, rue aux Ours, Paris.

AVIS
Tout propriétaire qui aurait besoin de faire réparer des égouts n'a qu'à s'adresser à M. Nardelli, rue de Castagno, 2.

AVIS
MM. S. Lupetini et J. Carli, fabricants de cordages, ont l'honneur de porter à la connaissance de leur nombreuse et fidèle clientèle, qu'ils se sont associés, et s'engagent à livrer aux acheteurs des marchandises toutes de bonne qualité, à des prix défiant toute concurrence.
Un entrepôt est situé rue de l'Opéra, 15, près M. Gozani, voiturier.

La Maison L.-N. MATTEI & Cie
GRANDE DISTILLERIE BASTIAISE
BASTIA (Corse)
met en vente de l'excellents Eau-de-Vie de vin Corse aux prix suivants :

Eau-de-Vie de Vin
Année 1893, bouteille de 1/1, 4 grappes, 1,50
— 1897, — — 3 — 1,10
— 1898, — — 2 — 1,25
— 1902, — — 1 — 1,35
Eau-de-Vie de Marc
Vieille, bouteille de litre 1,25
Nouvelle, bouteille de litre . . . 0,85
Eau-de-Vie pour conservation de fruits
Demandez les
CIGARETTES ÉLÉGANTES MATTEI
à 0.30 le paquet.
L'un des rédacteurs, gérant, MATTHIEU OLLAGNIER.
Bastia. Imprimerie Ollagnier.

Veuve F. Agostini et Fils
Place Saint-Nicolas et Cours Sébastiani, Bastia
Porcelaines — Verreries — Faïences
Articles de Ménage
Grand assortiment de Couronnes funéraires
Bicyclettes Terrot
Pose d'appareils d'acetylène
Un mécanicien est attaché à la maison

Mme FAITH GEORGES WOOD
Dentiste anglais
reçoit du 1er au 9 de chaque mois dans cabinet, 1, rue de l'Opéra, au 1er étage, en face les magasins Orenga.

Posit. ass. de 8.000
dans Ame Pompes Funèbres Paris, à Mr bien 25 à 45 ans disposant de 40.000 à 50.000 fr. comptant. S. G. Mg. S'adresser Maillard, rue Laffitte, 48.

Le meilleur des cigares à 0.10 est sans contredit le Cigare Mattei. Il deviendra dans tous les débits.
Un seul essai en fera foi.
Ne se trouve qu'en boîtes rouges.
Le meilleur Cigare à 10 centimes se trouve chez CIGARES MATTEI



Le meilleur Cigare à 10 centimes se trouve chez CIGARES MATTEI

Vin Cédratine
Cette liqueur fabriquée avec les extraits de la Corse par LOUIS-NAPOLÉON MATTEI, inventeur de l'Amaro, est douée d'une propriété de beaucoup supérieure à toutes les autres liqueurs digestives, elle a de plus l'avantage lorsqu'elle est étendue d'eau, d'être apéritive, digestive et antispasmodique.
Enfin, c'est une bienfaisante et agréable liqueur, dont l'usage journalier à modéré ne peut que faciliter toutes les fonctions de l'organisme.
Réclamez dans tous les établissements la liqueur **La Cédratine**

A louer présentement
1° Maison de campagne, avec jardin, sise approximité de Bastia, au lieu dit Forcone.
2. Appartement composé de 8 pièces, avec grande terrasse donnant sur le Vieux Port, situé à Bastia, rue du Lycée, 32, au 3me.
3. Un grand magasin, ancienne imprimerie Fabiani, ayant 3 portes d'entrée donnant sur la rue de l'Opéra, 3, et Bd du Palais.
S'adresser pour le tout à M. L. N. Mattei et Cie, 15, Place St-Nicolas.





AVIS
aux consommateurs de bons apéritifs
La Maison L.-N. MATTEI et Cie a l'honneur de mettre en garde les nombreux consommateurs de l'incomparable VIN DU CAP CORSE AU QUINQUINA, de sa fabrication, dont la réputation est à désirer universelle, contre certaines contrefaçons grossières dont ils sont l'objet dans le midi de la France.
L'immense succès de la maison L. N. MATTEI et Cie, a fait éclore et la vogue aujourd'hui croissante de ses produits a eu une garantie plus que suffisante pour ses consommateurs. Dans l'intérêt de leur santé, ils doivent se méfier des imitateurs qui n'oseraient jamais agir également des mêmes déconvenances pour préparer comme une nouveauté ce qui n'est qu'une manière déjà dangereuse imitation des produits de la maison L. N. Mattei et Cie.
On l'a dit mille fois avec raison : ON NE CONTREFAIT QUE CE QUI EST VRAIMENT SUPÉRIEUR

FUMEURS
Il est reconnu que pour fumer un bon cigare il faut s'adresser à la Maison **L. N. Mattei et Cie** chez laquelle on trouve toutes sortes de cigares depuis les plus ordinaires jusqu'aux plus fins « Pur Havane » à des prix ne dépassant pas 50 centimes, sans omettre l'exquis CIGARE MATTEI à dix centimes.
C'est à la Maison L. N. Mattei et Cie qu'on peut se procurer les fameuses cigarettes Egyptiennes, Turques et Havanes, telles que les Fhor, les Sefika, les Sacha, les Samos, les Victoria, etc., à des prix défiant toute concurrence.



MAISON L.-N. MATTEI ET Cie
Produits Recommandés
La Cédratine, le « nec plus ultra des liqueurs. » — L'Amaro Mattei, le meilleur des apéritifs connus à ce jour
Le Vin du Cap-Corse au Quinquina, Quinquina supérieur.
Eaux-de-Vie de vin et de marc depuis 1880, « very selected. »
« Sirops : Groseille, Grenadine, Orgeat, Citron, pur sucre.
Cigarettes de toutes sortes, sans colle, faites à la main et à la machine.
Cigarettes Egyptiennes à 50 centimes la boîte. — L'excellent Cigare Mattei, le meilleur, à 10 centimes.

Demandez partout LA CÉDRATINE *de la Maison L.-N. MATTEI & Cie*
Liqueur apéritive, digestive et antispasmodique dont l'usage journalier et modéré facilite toutes les fonctions

27e ANNÉE — DIMANCHE 15 JUIN 1902 — N° 144

00291

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Diverses, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	an	6 mois	3 mois
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »

Union postale, et autres Pays : le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER
Fête d'aujourd'hui : Saint Vite.
Soleil : (heure à Bastia) Lever, 3 h. 53 m. — Coucher, 7 h. 11 m.
Lune : Pleine, le 20 — Dernier quart., le 28
Fête de demain : Saint Jean-François Régis.

14 Juin

Les Curiosités de la Semaine

Allemands et Anglais. Il paraît que malgré les amabilités qu'échangent l'oncle Edouard et le neveu Guillaume, cela ne va pas tout à fait entre leurs sujets respectifs. La presse des deux pays a des colloques aigre-doux. C'est ainsi que la *National Review* publie un long article contre le pangermanisme. Il est dit dans cet article que l'Allemagne se prépare à soutenir contre l'Angleterre une guerre comme celle qu'elle a soutenue contre la France, parce que les Allemands pensent qu'il faut absolument que l'Angleterre soit anéantie. Le publiciste anglais tire de cette situation, la conclusion que l'Angleterre doit encore augmenter ses forces navales, et les augmenter sans retard, pour ne pas se laisser surprendre par l'Allemagne, qui augmente continuellement sa flotte. Il pense en outre que l'Angleterre doit veiller avec soin sur ses relations avec les autres puissances, afin d'avoir l'appui dont elle peut avoir besoin.

Le célèbre Edison, l'inventeur américain fait reparler de lui. Il annonce qu'il a résolu le problème de l'automobilisme à la fois pour voitures de plaisance, et pour voitures de charge. Il ajoute qu'aussitôt après son épreuve d'endurance de 5 000 milles, qui commencera la semaine prochaine, il entreprendra probablement la construction d'accumulateur pour les différentes sortes de véhicules. Il a déjà éprouvé son moteur qui a couvert 100 milles sans recharger.

Le régime des suspects à Constantinople. Comme certains tyrans fameux de l'antiquité, le Sultan ne voit plus que des ennemis conspirant sa perte. Les arrestations et les déportations continuent. Les dernières victimes qui viennent d'être expédiées au Yemen sont trois officiers dont un colonel. Les crimes dont ils sont accusés sont toujours les mêmes : complots, langage subversif ou correspondance avec l'étranger. Une autre arrestation est plus étrange. C'est celle d'une musulmane, Hadimé Hanoom, âgée de soixante-dix ans, veuve de Kiamil-Pacha, ministre sous le règne d'Abdul-Aziz. Cette brave dame a eu la malencontreuse idée de réunir chez elle dans son Kiosk de Bébek, sur le Bosphore, quelques-unes de ses amies et de leur offrir un dîner. Il n'en a pas fallu davantage pour qu'on invitât Hadimé Hanoum à transporter ailleurs ses pénates, et comme elle ne montrait pas assez d'empressement, on l'embarqua de force et on l'expédia en Egypte.

Les ballons et les femmes. Dans une réunion récente, le comité de l'Aéro-Club a arrêté le règlement de la Coupe des femmes aéronautes. Voici ce règlement. La coupe sera attribuée, pour la première fois et d'une manière provisoire, à la femme qui, à partir du 6 juin, aura franchi une distance quelconque en ballon. Cette épreuve sera discutée, dans la suite, par voie de défi lancé par une femme aéronaute à la détentrice de la coupe. L'inscription obligatoire est gratuite et devra être adressée au siège social de l'Aéro-Club, 84, faubourg Saint-Honoré. Il n'est pas nécessaire que la concurrente pilote elle-même le ballon ; elle peut se faire accompagner par un pilote quelconque. La coupe challenge sera définitivement acquise à la femme aéronaute qui aura pu la conserver pendant douze mois à dater du jour de son départ. La coupe restera au siège de l'Aéro-Club tant qu'elle n'aura pas été gagnée définitivement. Ce programme sera une mine inépuisable pour les fabricants de vaudevilles ; avec un peu d'imagination et beaucoup d'esprit, il sera facile d'en tirer les situations les plus comiques.

Les officiers de l'armée anglaise ne sont pas contents ; il y a de quoi. Jugez-en. La commission chargée de faire une enquête sur leur compte, ne se montre guère optimiste au sujet de la valeur des connaissances générales de l'officier anglais, qu'il vienne de la milice ou qu'il sorte des écoles. Ce rapport suggère des réflexions plutôt amères aux journaux du soir. Il fait dire à la *Saint-James Gazette* « Il est grand temps que l'on fasse comprendre à nos officiers que leur devoir est d'abord et surtout de faire usage de leur cerveau. » Quant à la *Westminster Gazette* elle souligne cette phrase de la commission « que l'officier anglais devrait savoir quelque chose de la langue anglaise, de l'histoire et de la géographie.

Notre époque est friande d'antiquailles. Le ministre de la marine vient, sur la demande du ministre de l'instruction publique et des beaux arts, de décider l'envoi au Musée de la Marine, au Louvre, de cinq boulets sphériques en pierre et d'une arquebuse en bronze qui ont été trouvés en 1896 à Brest, au cours de dragages qui étaient opérés dans la rade-abri. Le lieu de la découverte de ces engins laisse supposer qu'ils proviennent d'un bâtiment coulé pendant l'attaque en novembre 1504, par le maréchal d'Aumont, contre les Espagnols du fort de Crozon. Quel dommage que l'on ne se serve plus des boulets en pierre, et spécialement en granit. Du coup, notre pauvre Corse deviendrait riche. Et qui sait ? La science fait de si singulières rencontres que peut-être on redemandera des boulets en pierre.

PIPELET.

CHRONIQUE DES COURSES

15 juin 1768. — Gênes cède à la France ses droits sur la Corse !

Comme si elle avait eu des droits sur notre île !

Tant que Gênes possède la Corse, nous luttons contre sa domination ; le jour où ce fut la France, nous lui donnâmes un souverain, des ministres, une infinité d'administrateurs distingués, et ce qui vaut mieux, notre amour et notre sang.

NOMINATIONS ET PROMOTIONS

Sont nommés dans la réserve et l'armée territoriale :

au grade d'officier d'administration de 1e classe, les officiers d'administration de 2e classe Bouet Constatin (réserve). Marchetti Philippe, Olmeta Pierre-Louis et Pietri Vincent (armée territoriale), des bureaux de l'intendance ; Casani Georges-Ambroise (réserve), des subsistances militaires.

au grade d'officier d'administration de 3e classe, le sergent Moschetti Jean-Baptiste-Pierre, des commis et ouvriers militaires d'administration (réserve), des subsistances.

MUSIQUE MILITAIRE
PLACE SAINT-NICOLAS
Programme du 15 juin, à 8 h. 1/2
1. Le Chasseur, Mastio.
2. Les Cloches de Corneville, Planquette.
3. Symphonie Héroïque, Verdi.
4. Les Noces de Jeannette, Massé.
5. Le Rossignol, Philiberty.
Le Chef de Musique, C. Mocleber.

COURSES DE BASTIA
à l'Hippodrome
DE CAMPOMETTA-TERRANOVA
Dimanche 15 Juin 1902
à 2 heures et demie précises

Programme

Prix de la Société d'Encouragement du 1/2 sang
500 francs.
(Dont 300 fr. offerts par la Société d'Encouragement pour l'amélioration du cheval français de Demi-Sang et 200 fr. par la Société des Courses de Bastia).
COURSE AU TROT ATTELÉ OU MONTÉ pour tous chevaux de 4 ans, et au-dessus, nés et élevés en France, mais résidant en Corse au moins depuis le 1er janvier 1901.
Au premier, 300 fr., et les entrées. — Au second, 150 fr., — Au troisième 50 fr.
Distance, 3,85 mètres environ.

Chevaux engagés, montes probables
Nina II (montée) Alibersi.
Dora (attelée) Ph. Mazio.
Pauline (attelée) Toussaint Damiani.
Sauterelle (montée) X.
Fanfan (attelé) Toussaint Balbi.
Nanèzia (montée) Joseph Bartoli.
Arianna (montée) M. Usciatti.

Prix du Conseil Général
1.000 francs.
COURSE PLATE pour tous chevaux de 3 ans, nés et élevés en Corse.
Au premier, 700 fr., — Au second, 200 fr., — Au troisième, 100 fr.
Distance, 1,800 mètres environ.

Chevaux engagés, montes probables
Etonnant, Gilormini.
Pasco, Alibersi.
Clémentin, Mariani Jean.
Estelle, Joseph Bartoli.
Chiffon, Antoine Usciani.
Inspecteur, Pitiloni.

Prix du Ministre de la Guerre
STEEPLE-CHASE MILITAIRE de 3e série pour sous-officiers de l'armée active montant des chevaux de troupe.
Un objet d'utilité militaire d'une valeur de 100 fr., offert par M. le Ministre de la Guerre au premier ; un objet d'utilité militaire de la valeur de 75 fr., offert par les membres du Comité au second ; un objet d'utilité militaire de la valeur de 50 fr., offert par les membres du Comité au troisième.
Distance, 1,600 mètres environ.

Chevaux engagés, montes probables
Sidi, Alibersi, maréchal des logis.
Rhône, Crucitassi sous-chef sellier.
Isole, Torre, maréchal des logis.
Québec, Rossi, id.
Vaucluse, Boyer, maréchal des logis.
Rodeur, Boudon, id.
Zamora, Cadière, id.
Mousaline, Peinaud, brigadier-fourrier.
Pommeau, Sauze, maréchal des logis.

Prix du Département
1.000 francs.
(Offerts par le Conseil Général).
COURSE PLATE pour tous chevaux de 4, 5 et 6 ans, nés et élevés en Corse.
Au premier 700 fr., — Au second 200 fr., — Au troisième 100 fr.
Distance, 2,500 mètres environ.

Chevaux engagés, montes probables
Mireille, Salvadori Michel.
Comtesse, Usciani Michel.
Eclair, Pitiloni.
Ingénue, Tizelli.

Prix des Cies Fraissinet et de Chemins de fer départementaux
250 francs.
(dont 150 fr., offerts par la Compagnie Fraissinet et 100 fr., par la Compagnie de Chemins de fer).
COURSE PLATE pour tous chevaux de 3 ans, nés et élevés en Corse ayant couru dans le « Prix du Conseil Général » le 15 juin 1902 et n'ayant jamais gagné un premier prix jusqu'au moment de la course.
Au premier, 150 fr., — au second, 100 fr.
Distance 1000 mètres environ.

Chevaux engagés, montes probables
Clémentin, Mariani Jean.
Etonnant, Gilormini.
Pasco, Alibersi.
Chiffon, Usciani Antoine.

Poids
Courses plates

Chevaux de 3 ans.

Etonnant,	56 kil.
Pasco,	58 »
Clémentin,	58 »
Estelle,	57 kil. 1/2
Chiffon,	56 »
Inspecteur,	61 »

Chevaux de 4, 5 et 6 ans.

Mireille,	56 kil. 1/2
Eclair,	61 »
Ingénue,	56 » 1/2
Comtesse,	66 » 1/2

Trot
Les chevaux montés au trot portent 65 kil., à 4 ans, 69 kil., à 5 ans, 72 kil., à 6 ans, et au-dessus.

NOS FAVORIS
Les Courses promettent d'être très disputées, car de beaux et de bons chevaux sont engagés.
Prix du Demi-Sang
Aramis
Prix du Conseil Général
Chiffon
Prix du Ministre de la Guerre
Isole
Prix du Département
Comtesse
Prix des Compagnies
Etonnant

Le comité a l'honneur de prévenir MM. les sociétaires que la carte de voiture à laquelle ils ont droit leur sera remise à l'entrée de l'Hippodrome sur la présentation de la carte de sociétaire.

Nous rappelons que les cartes d'enfants de sociétaires (prix 0.50) sont en vente tous les jours chez M. le comte de Béarn.
Présenter la carte de sociétaire homme. Il ne sera pas vendu de ces cartes sur l'Hippodrome.

Les cartes de sociétaires étant valables pour la réunion d'octobre, prière de les conserver. Il n'en sera pas donné de duplicata.

Les cartes d'entrée sont en vente jusqu'au dimanche à deux heures, en ville chez M. Poggi, coiffeur, et à la succursale de la Maison L.-N. Mattei, boulevard du Palais.

Des cartes de pesage homme *personnelles* sont à la disposition de MM. les conseillers généraux pour la journée du 15 juin.

On est prié de porter les cartes d'une manière apparente.

Bicyclistes
La carte de pesage ou de pavillon donne droit au garage gratuit des bicyclettes.
Les bicyclettes entrant sur la pelouse avec leur machine paieront 0.60 (entrée de la pelouse et garage compris).
L'entrée pour tous les cyclistes se fera par la route de Furiani. (Entrée des voitures).

La Compagnie de Chemins de fer départementaux a l'honneur d'informer le public qu'à l'occasion des courses qui auront lieu à l'Hippodrome de Furiani, des trains supplémentaires seront mis en marche le Dimanche 15 Juin 1902, entre Bastia et Furiani et vice-versa, suivant les besoins, depuis midi 15 minutes jusqu'après la dernière course. A l'aller, ces trains ne s'arrêteront pas à la halte de Lupino.
Le train régulier n° 5, partant à midi 7 de Bastia, s'arrêtera exceptionnellement à la gare de Furiani.
Les billets pour Furiani seront délivrés au guichet de la salle des pas perdus à partir de 6 heures du matin.
A partir de 11 h. 30 m. la distribution se fera comme suit :
Billets de 1re et de 2e classe, au guichet de la salle des pas perdus.
Billets de 3e classe, aux guichets établis dans le bâtiment des bureaux de l'Exploitation, sur la place de la gare à droite.
MM. les voyageurs sont priés de se munir de monnaie.

Horaire des Trains

A L'ALLER
Train régulier n° 5.
Départ de Bastia à midi 7
1. Train spécial . . . 4 h. 10 soir
2. Train spécial . . . 4 h. 20 »
3. Train spécial . . . 4 h. »
4. Train spécial . . . 4 h. 33 »

AU RETOUR
Train régulier n° 12.
Départ de Furiani à 5 h. 25 soir
1. Train spécial . . . 5 h. 35 soir
2. Train spécial . . . 5 h. 45 »
3. Train spécial . . . 6 h. 27 »
4. Train spécial . . . 6 h. 37 »
Train régulier n° 6 . . 6 h. 45 »

MUSIQUE DU 163e RÉGIMENT

Programme des Courses

1. Le Chasseur,	Mastio.
2. Les Cloches de Corneville,	Planquette.
3. Graziella,	Carle.
4. Héroïade,	Massenet.
5. Sur le Bosphore,	Coard.
6. L'Africaine,	Meyerbeur.
7. Bouquet de Valses,	Bosc.
8. La Traviata,	Verdi.
9. Marche Défilé,	X.

Gazette Départementale

ILE-ROUSSE. — Mercredi dernier a été célébré le mariage de Mlle Marie Francisci avec M. Chiarisolo. La mariée, très gracieuse dans sa robe élégante quoique simple, a été conduite à l'autel par son frère, M. Auguste Francisci. Les témoins étaient pour Mlle Francisci : M. Novella, vice-consul de S. M. le Roi d'Italie, son oncle, et le capitaine Mondielli, chevalier de la Légion d'honneur ; pour M. Chiarisolo, M. Bonfante, trésorier payeur général de la Corse, et M. Colonna de Leca, ses cousins.

M. le chanoine Giudicelli, qui a béni cette union a prononcé une allocution bien touchante.

Après la cérémonie un déjeuner intime a réuni les parents les plus rapprochés ; et, à cause de deuils récents, il n'y a eu aucune réception.

Les époux sont partis pour l'Italie, accompagnés des vœux de toute la population qui regrettait de n'avoir pu manifester avec plus d'éclat sa sympathie aux deux familles. — R.

SARTENE. — M. Bagot, vérificateur régional des douanes à Sartene, est nommé receveur à Fos.

PIETRANERA. — Hier matin, ont eu lieu au milieu d'une affluence considérable de parents et d'amis les obsèques du regretté M. Jean-Antoine Confortini, décédé subitement à l'âge de 74 ans.

M. le capitaine Confortini, son fils, n'a pu venir à temps pour assister aux obsèques de son infortuné père.

Le deuil était conduit par MM. J.-B. Confortini, conseiller municipal de Bastia, son frère, et par ses gendres, MM. Giorgi et Michel Lota.

La mort de M. Jean-Antoine Confortini excite dans le cœur de ses nombreux amis des regrets bien sincères.

Modeste, travailleur, honnête homme dans toute la force du terme, M. Confortini laisse aux siens un souvenir qu'ils conserveront toujours précieusement.

Il possède, en outre, un [illegible] où il est apprécié.

Nous adressons à la famille du regretté défunt nos sincères condoléances.

PIETROSELA. — Mlle Mariani, institutrice à Guitera, est nommée institutrice à Crocicta, en remplacement de M. Coti, décédé.

NOMINATIONS D'INSTITUTRICES

Les institutrices dont les noms suivent ont été promues à une classe supérieure avec effet à partir du 1er janvier 1902.

AU CHOIX

De la 2e à la 1re classe :

Mmes Marcelli Barbe-Marie, à Penta di Casinca.
Constantini Livia, à Ghisoni.
Serrola Marie, à Valle di Mezzana.
Ristorcelli Maria, à Olmeta di Tuda.

— De la 3e à la 2e classe :

Mmes Loricoci Claire, à Campo.
Rossi Rose, à Ile-Rousse.
Peretti Angèle, à Afa.
Battesti Lilline, à Venaco.

— De la 4e à la 3e classe :

Mmes de Benedetti Mathea, à Piana.
Romani Marie, à Verrani.

— De la 5e à la 4e classe :

Mlles Frassli Pascaline, à Cargese.
Mariani Catherine, à Venaco.

A L'ANCIENNETÉ

De la 3e à la 2e classe :

Mmes Franceschi Catherine, à Luri.
Borgomano Marianne, à Calcatoggio.
Arrighi Sébastienne, à Urbalacone.

Bulletin Financier

Paris, le 13 juin 1902.

La marche est irrégulière et faible dans son ensemble. Nos Rentes sont également tombées, le 3 0/0 à 101.37 et le 3 1/2 à 102.75. Les Sociétés de Crédit sont bien tenues. La Banque Française pour le Commerce et l'Industrie est ferme à 581.

Nous rappelons que c'est aujourd'hui, 13 juin, que s'ouvre la souscription aux 54.000 obligations de 500 fr. à 6 0/0 de la Société Générale des Sucreries et de la Raffinerie d'Egypte. Ces obligations émises à 486 fr. 25 sont produit vos d'un intérêt annuel de 30 fr. net de tous impôts présents et futurs. Etant données les menaces d'impôts qui sont toujours suspendues sur la tête des porteurs de valeurs mobilières, cette stipulation formelle ne peut manquer d'appeler l'attention des capitalistes.

Parmi les Fonds Etrangers, la Rente Serbe à 6/0 est remboursée à 79 50 ; avec son coupon de 2 0/0 au 1er juillet elle représente un revenu de 5 40 0/0, sans compter la prime d'amortissement. A Bruxelles, 3 0/0 99.70. Capital Actions d'Anvers 70. Privilège de 0 0 Actions du Siècle 35. Capital Tôleries d'Anvers 34.50. Ordinaire Usines Delin 44.

Chemins Français calmes.

SERVICE FUNÈBRE

POUR

les victimes de la Martinique

Hier matin, à dix heures, a eu lieu un service funèbre pour les victimes de la catastrophe de la Martinique.

Longuement, toute la matinée, les cloches de Saint-Jean sonnent, sonnent, rappelant aux mortels que la vie éphémère entraîne dans son évolution, qu'il y a eu de malheureux humains aimant la vie eux aussi qui ont été emportés en pleine force, en pleine joie par une rafale horrible de laves et de feu et qui réclament, maintenant que leur pauvre chair meurtrie repose en un éternel sommeil, un peu de souvenance et des prières pour leur âme.

A 10 heures précises, le cortège officiel, ayant à sa tête M. le premier Président Collin, M. le général Michel, gouverneur de la Corse, M. Bosse, sous préfet, et M. le maire Gaudin, fait son entrée dans l'église au son du grand'orgue jouant le *Prélude du Déluge* de Saint-Saëns.

L'assistance est nombreuse. Toute recueillie, elle vient donner, par sa présence, un suprême hommage de commisération et de sympathie pour les malheureuses victimes du volcan de la Montagne Pelée.

Au milieu de la nef se lève un immense catafalque soutenant une urne funèbre entourée de quatre drapeaux tricolores avec un ruban de crêpe, indiquant par là, un deuil national, un deuil qui associe dans les mêmes peines, dans les mêmes [illegible] tous les citoyens français.

Un éclairage est dit par M. l'archiprêtre Casanova assisté de MM. les abbés Sacripanti et Giusti.

A l'offertoire, les orgues tenues par M. Regnessi et le violon de M. Giannarelli font entendre, à l'assistance émue, *La Plainte*, de Stradella.

A l'élévation, M. Barboni chante *Pie Jesu* de Hœndel, soto pour baryton.

Mais si l'on se souvient des morts, cela ne veut point dire qu'il faut laisser dans l'oubli et dans la misère ceux à qui la catastrophe n'a laissé pour tout bien, que la vie. A cet effet, Mesdames Collin, Michel et Bosse font une quête, qui espérons-le, aura été fructueuse et qui viendra s'ajouter aux autres dons qu'enverra aux sinistrés le monde entier.

L'absoute est donnée par M. l'archiprêtre Casanova.

Un dernier chant des morts, une dernière prière, une dernière résonnance de l'orgue qui joue le « Choral de Bach » et la foule s'écoule silencieusement, encore toute recueillie.

Souscription Nationale

au profit des sinistrés de la Martinique

2e Liste

MM. Colonna, capitaine en retraite, 5.00 ; Petit frères, négociants, 10.00 ; Hyacinthe Vincenti, négociant, 2.10 ; de Casabianca Pierre, receveur des finances, 20.00 ; X. de Casabianca, premier président honoraire, 20.00 ; Paul François Emanuelli, instituteur à Piazzole, 23.75 ; Martinelli, retraité, 1.00 ; Mathieu Ambrosi, retraité, 1.00 ; Agostini, percepteur, 5.00 ; Gonzi, retraité, 1.00.

Total : 87.75.

3e Liste

MmeFumanier, 5.00 ; M. Edgley, 5.00 ; Usine à Gaz, 100.00 ; M. A. Southwell, vice-consul Anglais, 20.00 ; Mme Southwell, 20.00 ; M. Stuart, 10.00 ; Mme Charles Lapidi, 5.00 ; Mme et M. Luciana, sous inspecteur des douanes en retraite, 5.00 ; Mlles Roy, 5.00 ; M. Antonarchi, capitaine en retraite, 3.00 ; Mme Bertrande, 5.00 ; Mme Lanlard, 10.00 ; M. G. Charadame, pasteur, 5.00 ; L. H. D. R. Charadame, enfants, 3.00

Total : 203.00.

4e Liste

MM Astima, député, 20.00 ; Bosse, sous-préfet, 20.00 ; Jean Ramelli, ingénieur civil, 5.00 ; Etienne Sasini, propriétaire, 3.00 ; Clément frères, négociants, 5.00 ; L.-N. Matisi, négociant, 10.00 ; Louis Ramelli, négociant, 10.00 ; Sisco-Brignardelli, négociant, 10.00 ; Paul Freymouth, négociant, 2.00 ; Dominique Pennacchi, négociant, 1.00 ; Toussaint Stretti, entrepreneur, 5.00 ; J.-A. Padovani, propriétaire, 10.00 ; Mlles Ramelli, mercerie, 5.00 ; Hyacinthe Angolini, cafetier, 5.00 ; J. Chardon négociant, 5.00.

Total : 116.00.

Gazette Ajaccienne

Travaux

Les travaux municipaux ont tout au moins l'avantage de faire travailler les maçons.

On procède en ce moment à la toilette extérieure de la caserne Abbatucci : ce petit coin du Cours et de la place du Diamant offrira un aspect des plus agréables. Mais en fait de réparations, qu'attend M. l'Architecte municipal pour procéder au crépissage du collège Fesch ? Il nous semble qu'il en a un besoin plus qu'urgent et, tel qu'il est, il fait bien triste figure vis-à-vis de l'élégant lavoir municipal.

Les travaux pour le dallage du quai sont poussés très activement, aussi ils ne tarderont pas à être terminés.

Les Séminaires

M. le chanoine Battisti a été nommé, par arrêté du ministre des cultes, trésorier du bureau d'administration des biens des séminaires du diocèse, en remplacement de M. l'abbé Peretti, démissionnaire.

Musique municipale

La musique municipale, qui a commencé son service d'été, donnera son concert ce soir, à 8 heures et demie, sur la place du Diamant.

Un accident

Un ouvrier de la glacière, M. Santandrea, a reçu plusieurs blessures à la figure, heureusement légères, occasionnées par l'explosion d'un siphon qu'il remplissait d'eau de seltz.

Au Kiosque de l'Opéra

Le kiosque de l'Opéra vient de recevoir une splendide collection de cartes-postales représentant presque toute la vie de Napoléon Ier.

La collection de 11 cartes est vendue au prix de 0 f. 50.

Le Petit Bastiais est en vente au kiosque de l'Opéra.

MARCHE CENTRAL DE MARSEILLE

Pommes de terre, 8 à 9.50 les 100 k.	
— nouvelles, 12 à 21 fr.	id.
Tomates, 20 à 50 fr.	id.
Haricots verts, 35 à 110 fr.	id.
— rouges, 35 à 60 fr.	id.
— jaunes, 40 à 80 fr.	id.
Petits-pois, 15 à 20 fr.	id.
Fèves, 10 à 15 fr.	id.
Oignons de Toulouse, 20 à 30 fr.	id.
Cerises, 20 à 40 fr.	id.
Abricots d'Esp., 90 à 120 fr.	id.
— ordinaires, 40 à 60 fr.	id.
Poires de la St Jean, 40 à 60 fr.	id.
Fraises, 80 à 100 fr.	id.
Amandes, 15 à 20 fr.	id.
Asperges, 0,15 à 0,75 la botte.	
Citrons, 15 à 40 fr. le 1000.	
Oranges, 40 à 50 fr. le 1000.	

Criée de Marseille

Langoustes vivantes de Corse, 230 à 310 fr. les 100 kilos.

Quais de Marseille

Charbon du Var, 9 à 11.50 les 100 k.
Charbon de Corse, 8 à 8.75 id.

Bourse de Marseille

Sucre raffiné, les 100 k. esc., 2 1/2, pains 5/6 en vrac, 31 fr. ; cassé rangé en caisses de 50 k., 32.50.

Nos Exportations

Chargé à Bastia sur le vapeur *Cyrnos*, capitaine Lacotte, du 9 juin.

Quilici 314 planches bois. — A ordre 480 colis primeurs. — Saravelli 2 fûts citrons. — Ballini 186 couff charbon. — Guigo 90 s. dito. — J. Goutte 29 s. os et cornes, 1 s. poils, 2 s. vx chiffons, 1 s. vx cordages. — Bonifay 5 fûts huile, 13 s. pulpes olives. — Ch. Rolland 100 fûts ext. châtaig. — Renoux 4 fard. vin quinquina. Moretti 1 fût citrons. — Compagnie Fraissinet 52 b. liège.

Petite Gazette

VARIATIONS ATMOSPHÉRIQUES DU 14 juin

Thermomètre. — 7 heures du matin. + 17.5 à midi : 19.4 6 heures du soir. + 17. Maxima, + 20. minima, + 15.

Baromètre. — 7 heures du matin, 758 mm. midi, 757 mm. 6 heures du soir, 757 mm

Vent. — 9 h. du matin. S. O. fort.
4 h. du soir, N. O. fort.

Etat du ciel, clair.
Etat de la mer, agitée.
Hauteur des eaux : matin, + 0,43, soir + 0,54
Pluviomètre, à 9 heures du matin : 0 mm.

Distinction honorifique

Nous apprenons avec plaisir que Son Altesse Royale le duc de Saxe-Meiningen vient de décerner la croix de commandeur de l'ordre de la Maison Ernestine de Saxe, à M. le commandeur Henri Colucci, consul général d'Italie en Corse.

Cette décoration vient s'ajouter à beaucoup d'autres, et la nouvelle de la marque de haute estime donnée à M. Colucci, par le duc de Saxe, a été accueillie avec satisfaction dans cette ville, où le distingué représentant du royaume d'Italie a su s'acquérir de nombreuses et durables sympathies.

Accident ou Suicide ?

Vendredi matin, à 11 heures et demie, MM. Pierre Joseph Pietrucci, de La Vasina, et Charles Vizzini, de Porticciolo, retiraient des flots, aux environs de La Vasina, le cadavre d'une femme dont la tête était affreusement mutilée.

L'identité de cette malheureuse a été facilement établie ; c'est la veuve Dévote X., demeurant au Marché aux Poissons, à Bastia.

Elle était partie le matin à 4 heures et demie pour La Vasina, et y avait entendu la messe.

On ignore le moment précis où cette personne a été victime volontaire ou involontaire de la mer.

Le cadavre de la veuve X. a été gardé par la gendarmerie jusqu'à sa mise en bière. Il a été transporté à Erbalunga, où ont eu lieu les obsèques au milieu d'une grande affluence de population.

Douanes

M. Greco, candidat des douanes à Bastia, est nommé surnuméraire à l'administration centrale.

Vandalisme

Où n'arrêtera donc le vandalisme de nos gamins et peut-être de personnes âgées ne sachant que faire pour occuper leurs loisirs ?

Depuis plusieurs jours la borne-fontaine qui se trouve au coin de la Caserne Marbeuf et en face le Bar Soavi, est dépourvue de son piston.

Les ménagères qui vont y puiser l'eau, (et elles sont nombreuses dans ce quartier) sont obligées d'activer l'ascension de l'eau par des moyens qui n'ont aucun rapport avec l'hydraulique.

On qu'on remédie à ce système de fontaines (il y en a de meilleurs), ou qu'une surveillance plus active soit faite pour ne pas nous obliger à signaler à nouveau de tels actes incompréhensibles et mesquins.

Carnet mondain

On lit dans le *Journal du Vigan* :

Jeudi passé, se célébrait, au Vigan, le mariage de Mlle Edwige Casabianca, sœur de notre compatriote et ami, fille de l'ancien magistrat, avec M. Alphonse du Boozet, surnuméraire des contributions directes, à Montpellier.

Pendant la cérémonie, une *Ave Maria* inédit et le *Noël* du mariage, de Choudens, furent interprétés sa vamment.

M. Brébant tenait les orgues, M. l'archiprêtre a donné aux époux la bénédiction nuptiale et leur a adressé une touchante allocution.

Après le repas de noces, servi au restaurant Calvas, une joyeuse soirée a terminé cette radieuse journée.

Chez les Franciscains

Dimanche, 15 du courant, fête de Saint Antoine de Padoue. A 8 heures et demie, messe solennelle, célébrée par le T. R. P. Othon de Pavie, définiteur général de l'Ordre des Frères Mineurs, de passage à Bastia. Le soir, à 5 heures, bénédiction solennelle et distribution des lys de Saint Antoine ; allocution par le T. R. P. Othon, Salut et baiser de la Relique du Saint.

Marbres et granits corses

On lit dans le *Phare du Littoral* :

Nous avons été heureux de saluer, hier, de passage dans notre ville, M. Jules Brenier, fondateur d'une vaste société industrielle pour l'exploitation des marbres, granits et porphyres de la Corse.

Il convient de se réjouir de la belle initiative de M. Jules Brenier, créant dans l'île de Corse un mouvement économique qui sera pour ce département une source inappréciable de bien-être et de prospérité.

M. Jules Brenier, qui venait d'Ajaccio, se rend à Paris.

Achat de Cocons

M. L.-P. Luciani à Francardo est acheteur de COCONS à des prix très avantageux.

Précoyants de l'Avenir

Les sociétaires de la 69e section sont informés que le banquet des Prévoyants aura lieu le dimanche, 29 juin, à midi.

Le prix en est fixé à 3 fr. 50.

Les adhésions sont reçues dès ce jour, chez M. Amoni, négociant, rue de l'Opéra, 3.

La Commission.

Eglise du Fort-Neuf

Dimanche 15 du courant dans le quartier du Fort-Neuf, la procession du Très-Saint Sacrement sortira à 5 1/4, et suivra l'itinéraire suivant : Route du Fort, Avenue de la Gare, boulevard Paoli, rue Fraissinet, route du Cap, rue du Fort-Neuf, rentrée. On est prié de paroisser.

Brasserie des Platanes

Grande attraction !

Théâtre miniature. — *I Pupazzi* ou *les Poupées vivantes* présentées par M. et Mme Fatin.

Epicerie à céder

Bien achalandée, place de l'Hôtel-de-Ville, pour cause de départ. S'adresser au bureau du journal.

A louer

7 pièces au 1er étage, rue Napoléon et côté Marbeuf, n° 24.

S'adresser à la pharmacie Dané.

— Grand magasin entrées rue Napoléon et rue Marbeuf.

S'adresser au bureau du journal.

ETAT CIVIL

MARIAGES

Morazzini Charles-Baptiste, fer-blanc-nier au Martellini Pierre-Pasquin, cultivateur de Lavi, (Italie) et Taillandier Angèle-Rose, ménagère, de Bastia.

DÉCÈS

Orsoni André-Noël-Joseph, 2 mois, de Bastia.
Bellagrini Jean-Vitus, cell-bataire, 88 ans, de Vallone-Oretone.

DEMANDEZ PARTOUT
la chicorée extra
MOKA CASIEZ
5 mises hors concours
13 diplômes d'honneur et grands prix
Casiez-Bourgeois, à Cambrai
E. J.S. Tomasia, Agent général pour la Corse
Dépôt à Bastia : rue St-François, 2.

UN MONSIEUR offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une maladie de la peau, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine, de l'estomac et de la vessie, de rhumatismes un moyen infaillible de se guérir promptement, ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même, après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre, dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.

Ecrire par lettre ou carte postale à M. VINCENT, 8, place Victor Hugo, Grenoble, qui répondra gratis et franco par courrier et enverra les indications demandées.

CADEAU
PRIME à tout acheteur du GRAND COMPTOIR NATIONAL D'HORLOGERIE à BESANÇON
CHRONOMÈTRE « LA NATIONALE » 25f
Prix de Revente : Montre de Marine 25 francs

BOURSE DE PARIS

13 juin — 14 juin

Ancien 3 p. 0/0 ancien	101.85	102.00
— 3 p. 0/0 amorti.	101.00	101.00
— 3 1/2 0/0 . .	102.25	102.60

Dépêches de la Nuit

SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE SPÉCIAL

NOS REPRÉSENTANTS

CHEZ

les Ministres

Lesciaq députés de la Corse, MM. Emmanuel Arène, Astima, Gabrielli, Giacobbi et Malaspina, ont collectivement rendu visite au président du Conseil, ainsi qu'à chacun des ministres pour leur signaler, dès le début de la législature, les besoins pressants de la Corse.

Nos représentants ont reçu partout le meilleur accueil.

Ils ont insisté notamment pour les Services maritimes postaux auprès de M. Rouvier, dont la bonne volonté est acquise en sa qualité d'ami de la Corse et de représentant de Nice.

Les députés de la Corse ont également félicité M. Camille Pelletan de son arrivée au ministère de la marine, et lui ont chaleureusement recommandé notre Ile, dont il a déjà plaidé, avec succès, la cause à la tribune.

La délégation a également réclamé l'achèvement de nos chemins de fer, ainsi que la discussion rapide de l'assainissement, et elle a fait notamment appel aux ministres qui ont eu occasion de visiter la Corse, tels que le général André, MM. Trouillot, Marcéjouls, Mougeot et Valle, dont les deux fils ont passé plusieurs semaines en Corse, et en ont gardé le meilleur souvenir.

Les cinq députés ont été enchantés de l'accueil qui a été fait à leurs revendications et qui leur fait espérer l'appui du gouvernement quand ils porteront ces questions à la tribune.

NOUVELLES MILITAIRES

Artillerie

M. le capitaine Schvob, détaché à la direction d'artillerie de Bastia, est affecté à la direction d'artillerie de Bizerte.

Cadre de réserve

M. le général de brigade Maillac, commandant supérieur du génie en Algérie, est placé, à dater de ce jour, dans la 2e section (réserve) du cadre de l'état-major général.

Le général Bonnal

DEVANT UN CONSEIL D'ENQUÊTE

Divers journaux annoncent que le général Bonnal, commandant l'école supérieure de guerre, serait déféré par le ministre à un conseil d'enquête qui aurait à examiner si le général a commis une captation d'héritage.

On espère que le général Bonnal, un des officiers les plus distingués de l'armée française, n'aura pas de peine à se disculper.

LA PLUS GRANDE

Escroquerie du siècle!

AFFAIRE HUMBERT-GRAWFORD

Mise en liberté de Langlois

M. Leydet, juge d'instruction, a entendu hier soir, l'accusé Langlois, en présence de son défenseur, Me Decori. Il a fait remarquer à Langlois que ses interrogatoires étaient en contradiction avec les informations recueillies.

M. Leydet a déclaré ensuite à Langlois qu'il ne s'opposait pas à sa mise en liberté provisoire sous caution, et qu'il transmettait sa demande au Parquet.

Le notaire Langlois a été mis aujourd'hui en liberté provisoire sur ordonnance du juge d'instruction.

LE DÉSASTRE de la Martinique

Débordement d'une rivière

Le gouverneur de la Martinique a télégraphié au ministre des Colonies que la rivière de la Basse-Pointe a débordé, à la suite de pluies torrentielles. On ne signale pas d'accidents de personnes.

Le calme renait

Le gouverneur annonce également que la panique a cessé ; quelques tentatives ont été faites, pour reprendre le travail sur le territoire des communes qui environnent le volcan.

On signale même de nombreux habitants qui avaient émigré au Lorrain, et qui sont disposés à rentrer chez eux.

Arrestation

d'un Employé de la Banque de France

Le commis principal de la Banque de France, Leschenault du Villard, qui s'était enfui, après avoir commis un vol de 4'0.000 francs, vient d'être arrêté à Genève.

Les Morts du Jour

M. Babick

On annonce que M. Babick, ancien membre de la commune de Paris, est décédé à Genève, où il s'était retiré après les événements de 1871.

L'Angleterre et les Boers

Le général Louis Botha en Europe

Le général Botha, commandant en chef de l'armée Boer, s'est embarqué pour la Hollande afin de rendre visite au président Kruger ; il arrivera en juillet, et, après un court séjour à Amsterdam, il ira à Londres, où il passera plusieurs semaines.

Départ du général Littleton

Le général Littleton est parti hier pour le Transvaal, où il va remplacer lord Kitchener, dans le commandement en chef des troupes anglaises, dans l'Afrique du Sud.

OREZZA-LES-EAUX

Grand Hôtel de la Paix

STAZZONA

Veuve PIETRI, propriétaire

Ouverture le 1er juillet

Cet établissement le plus heureusement situé de la station, au milieu d'un parc splendide, le plus rapproché des sources, est devenu le rendez-vous de la clientèle choisie d'Orezza.

Son installation confortable lui a valu une recommandation toute particulière et très élogieuse de la part des membres du Club Alpin français de Paris, dans une brochure intitulée : « Cinq semaines de voyage en Corse. »

Prix très réduits pour les familles et les séjours prolongés.

QU292

Cocons

M. Tullius Colombani, sériciculteur à Vidauban (Var) est à l'Ile-Rousse (Corse), prévient sa nombreuse clientèle qu'il est acheteur de cocons frais pour la filature, et toujours à de bons prix.

Machines à coudre Helvétia

Boulevard Paoli, 14, Bastia

MACHINES PERFECTIONNÉES POUR FAMILLES, ATELIERS, CORDONNERIE, SELLERIE.

NOUVEAUTÉ

Machine oscillante cousant en avant ou arrière

La dernière création

Atelier spécial pour l'ajustage et les réparations des machines à coudre de tous les systèmes, exécutées par un mécanicien de la fabrique Suisse de Lucerne.

Travail soigné — Prix modérés

Cotons et fils en bobines et en écheveaux, cordonnets soie extra pour tous travaux à la machine. Aiguilles extra supérieures, accessoires et pièces de rechange de marque pour tous systèmes.

Il est incontestable que les machines Helvétia, par leurs perfectionnements et leur fini, sont supérieures à tous les autres systèmes de machines à coudre. Démonstration tous les jours. — Grandes facilités de paiement. — Forte remise au comptant.

ACHAT DE COCONS

à des prix très avantageux

AMÉDÉE LENZI et Cie

Trattoria e Fiaschetteria Toscana

Au Nouveau-Port, rue du Cap, 4, Bastia

Les propriétaires de cocons feront bien de le consulter avant de vendre leur marchandise.

DEMANDEZ DANS TOUS LES CAFÉS

BOCK-ORBEC

Se méfier des Contrefaçons

A.-P. PADOVANI, Expéditionnaire

Nouveau Port, Bastia

La Maison

Dans MATTEI aîné

Place St-Nicolas

et Bd Paoli, 40, Bastia

prévient sa nombreuse clientèle qu'elle mettra à la vente :

Des sucres raffinés en pains et en morceaux réguliers, ainsi que des sucres réguliers de Paris, 1er titre, qu'elle vend en gros et en détail, à meilleur prix que le passé.

Café Moka et autres qualités toutes de bon goût et provenance garantie.

Sardines sublimes pure, en huiles de 50 k., des marques Boude et Vézian.

Sulfate de cuivre.

Farines, sons et repasses.

Orge et avoines du pays.

Raisins secs Malaga et royaux. — Noix de Grenoble.

Prunes impériales. — Figues blanches du pays et de Cosenza en paniers de 12 kilogr.

Biscuit Goute au gros et détail. — Palmer.

Lentilles vertes et blanches, haricots gros Soisson des Pyrénées.

Conserves alimentaires de tout 1er choix.

Eau de Bully et Savons extra de toilette.

Le surplus de sa vente de vins :

Malvoisie blanc de 0,60 la litre.

Vin rouge de table de 0 50 à 0 60 le litre.

AVIS IMPORTANT

M. O. BIAGINI a l'honneur de prier Messieurs les acheteurs de bon vin pour le gros et demi gros de se rendre avant de faire leurs achats, à son entrepôt, Avenue Carnot, 5, où des conditions spéciales leur seront faites.

Vente au détail

Vin Corse, blanc et rouge, bonne qualité garantie pur jus de raisin, 0,40 la litre, au dessus de dix litres 0,35.

Vin blanc et rouge, qualité choisie, garanti, en bouteilles cachetées, 0,60 la bouteille, en flacons d'Italie, 1 fr. 25 le flacon, verre à rendre.

Pour les vins blancs et rouges provenant du vaste domaine de Hamoch-el-Hey (Alger), propriétaire H. Matti, et appréciés dans toute la Corse et à l'Etranger, et qu'il vend Avenue Carnot, 5, et dans ses succursales en ville, bien consulter à l'enseigne H. Matti.

Les prix au détail : qualité rouge, 0,20 et 0,25 la litre ; le blanc 0,30 la litre.

La maison ne vend ni piquette, ni vins de coupage français, si ne craint aucune concurrence pour la qualité.

Déguster ses vins, c'est les apprécier.

N. B. — La maison se charge de livrer à domicile, en paniers de 5 à 12 bouteilles, en dame jeannes, en bordelaises et en demi-muids au choix du client.

AUTOMOBILES ET CYCLES GEORGES RICHARD

Conserves Alimentaires du Périgord

L. JACQUOT, HÉBERT & Cie

à PÉRIGUEUX (Dordogne)

Spécialités de la maison :

LE ROYAL PÉRIGORD, pâté de foie gras truffé extra.
LE DÉJEUNER PÉRIGOURDIN, galantine de gibiers au foie d'oie truffé.
LE DÉJEUNER GAULOIS, galantine de volaille et de gibier non truffés.
FIVE O'CLOCK SANDWICH, purée de foie gras truffé.

Ces produits se trouvent dans toutes les bonnes maisons d'alimentation.

Agent général, M. J.-B. SEGALA, rue Saint-François, 2. — Bastia

117 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

GERFAUT

PAR CHARLES DE BERNARD

XXII (Suite)

Clémence s'assit plus en arrière sur le divan, se croisa les bras sur la poitrine et le regarda quelques temps en silence.

— Croyez-vous ces deux sentiments si incompatibles ? dit-elle enfin ; vous êtes le seul dont j'ai peur. D'autres ne se plaindraient pas.

Il y avait une grâce si irrésistible dans son accent et dans son regard que la mauvaise humeur de Gerfaut se fondit comme la glace sous un rayon de soleil. Il se remit à genoux devant le divan, prit les mains de Clémence, et voulut les croiser autour de son cou comme elles l'avaient été un moment auparavant ; mais au lieu de se prêter à cet arrangement, elle essaya de le faire relever.

— Je suis si bien à vos pieds ! dit-il en résistant doucement pour conserver sa position. Tout le monde peut s'asseoir à côté de vous ; moi seul, j'ai le droit d'être à genoux. Ce droit ne me le ravissez pas.

Madame de Bergenheim dégagea une de ses mains et la lera en étendant le doigt d'un air assez menaçant.

— Songez un peu moins à vos droits, dit-elle, et un peu plus à vos devoirs. Je vous conseille de m'obéir et de profiter de mon indulgence qui vous permet de vous asseoir au moment près de moi. Pensez que je pourrais être plus sévère, et que si je vous traitais comme vous le méritez...

Il ne lui donna pas le temps d'achever. La précipitation avec laquelle il se leva, fit naître un demi sourire sur les lèvres de la jeune femme ; mais cette expression ne fut pas de longue durée ; elle se changea en une autre pleine de tristesse, tandis qu'Octave, dans le triomphe de la prise de possession, promenait autour de lui un regard de ravissement, qui, après avoir exploré tous les détails du parloir, vint s'égarer dans la porte à demi-ouverte de la chambre à coucher. Lorsqu'il regarda de nouveau Clémence, il fut frappé du sentiment d'amertume dont étaient interprétés ses grands yeux bruns fixés sur lui.

— Vous me méprisez donc bien, dit-elle d'un ton grave, pour vous être permis une pareille démarche ! Peut être pensez-vous mal de moi à cause de cette faiblesse que je ne puis vous cacher. — Oh ! ce serait pis que la mort si vous me méprisiez parce que je vous aime !

Lorsqu'une femme vous adresse, en retenant ses larmes, une plainte qu'elle semble avoir trempée dans le sang de son cœur, il n'est pas de réponse possible. Les prières et les serments sont de glace. Alors il faudrait pouvoir mourir pour prouver qu'on est digne d'aimer. Gerfaut, en entendant les paroles de Clémence, sentit son sein se dégonfler de toute la joie rêveuse dont il était inondé, et ce fut avec un air d'abattement qu'il répondit :

— Comment ai-je pu mériter un mot si cruel ?

Cette tristesse toucha plus la baronne que ne l'eussent fait les protestations les plus passionnées.

— Pardon, dit-elle, je vous ai causé de la peine ; pardon, mon Octave. C'est que vous-même m'avez dit tout à l'heure un mot cruel. Je ne vous aime pas ! mais quelle femme serais-je donc alors ? La vérité, l'excès, je puis dire, de ma tendresse ne sont ils pas les seules excuses que je trouve à ma conduite ? Faibles excuses, je le sais, et qui ne me justifient pas ! mais enfin il me semble que je suis moins coupable de céder à un sentiment extrême.

— Tu m'aimes donc ?

— Mon Dieu ! vous savez bien que ce n'est pas ma faute ? j'ai assez combattu ! Ne me condamnez donc pas trop sévèrement, Octave ; j'ai besoin de votre estime ; j'étais habituée à la mienne. Que me resterait-il, si vous me jugez comme je me juge moi même ? — Oh ! cela est bien amer à sentir ; chaque preuve d'attachement que vous recevez de moi vous donne un droit nouveau de me moins respecter.

— Mais quelle est cette torture que vous m'infligez ? s'écria Gerfaut avec une sorte d'emportement. Qui vous a donné le droit de me croire ingrat ou insensé ? moi, vous respecter moins parce que vous m'aimez plus ! devenir impie pour ma divinité, alors qu'elle m'exauce ! — Non, Clémence, je ne sais pas faire deux parts de mon âme, et séparer l'ardeur de mon désir de la vénération que j'ai besoin de vous offrir ; ne réduisez pas à des proportions si mesquines le sentiment que vous m'avez inspiré. Quand je vous dis ange et reine, ce sont là des mots de mon cœur et non de ma mémoire. S'ils n'étaient pas livrés aux profanations de la foule, je les aurais trouvés pour vous, car seuls ils expriment une faible idée de ce que vous êtes à mes yeux. Sois en sûre, je t'aime de respect comme de passion. Je comprends que tu sois incroûule, car rien dans mes paroles ne peut te rendre ce que j'éprouve. Mais ne me punis pas de cette impuissance de mon langage, ne me punis pas parce que je t'aime d'une adoration si grande que je ne sais pas de prière digne d'elle. Ne refuse donc plus de te baisser vers moi, de laisser éclore ton âme à cette vie enchantée que je veux t'apprendre. Crainstu de compromettre ton empire en m'accordant le bonheur ? C'est là un des mensonges qui courent par le vulgaire, et dont n'indigneut ceux qui savent aimer. Rassure toi, je ne briserai pas ta chaîne parce que ta l'auras durée et lourde. Les rois s'agenouillent à leur autel, et se relèvent dès qu'ils sont couronnés ; mais moi, si ta main me couronne, je resterai à genoux : — à genoux uniquement et toujours !

Cette fois, Clémence ne le fit pas relever, car il lui plaisait à ses pieds

— Si je vous dis de sortir, vous m'obéirez donc ? demanda t elle après un court silence.

Il hésita un instant et la regarda d'un air suppliant.

— J'obéirai, dit-il ; mais aurez-vous le courage d'ordonner ?

(A suivre).

ANÉMIE GUÉRIE EN 20 JOURS par l'ELIXIR du Docteur FORGET de PARIS
Les Succès de la Guérison
Rue Henri-Dunant, Paris.

Transports directs entre Bastia et les ports du Nord

Pour LONDRES, ANVERS, HAMBOURG
Le vap. anglais *Ruby*, chargera vers le 20 Juin.
Pour LIVERPOOL
Le vap. anglais *Maiorese*, chargera vers le 18 juin.
Pour frêt s'adresser à
Arthur C. Southwell, Bastia.

ENGRAIS POUR TOUTES CULTURES
Superphosphates d'Os et Minéraux
Dosages garantis sur facture
LOUIS LACHÈVRE
MARSEILLE, 27, rue des Princes, MARSEILLE
DÉCHETS DE VIANDE à 6 fr. les 100 kilos
On demande des représentants

Maison J. HERMANN-LACHAPELLE & J. BOULET
H. BRULÉ & Cie, Succr
INGÉNIEURS DES ARTS ET MANUFACTURES
HORS CONCOURS
MEMBRE du JURY
Exposition Universelle 1900
31-33, Rue Boinod
PARIS
Grande BAISSE de PRIX sur les FILTRES.
FILTRE L'INCOMPARABLE
Stérilisation absolue des Eaux d'Alimentation par la Bougie en biscuit de porcelaine.
DEMANDER LES NOUVEAUX TARIFS
En Vente chez tous les Fontiniers, Quincailliers et Fourneliers.

Malades! 800 000

Royal Windsor
LE CÉLÈBRE
RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX
AVEZ-VOUS DES CHEVEUX GRIS?
AVEZ-VOUS DES PELLICULES?
VOS CHEVEUX SONT-ILS FAIBLES DE TOMBENT-ILS?
Employez le ROYAL WINDSOR, qui rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et fait disparaître les Pellicules. Il est la SEULE Régénérateur des Cheveux médicale. Résultats inespérés. Vente toujours croissante.
Exiger sur les flacons les mots Royal Windsor. Se trouve chez les Coiffeurs, Parfumeurs et en Grands Magasins.
Envoi franco sur demande du Prospectus contenant détails et attestations
ENTREPOT : 39, rue d'Enghien, PARIS

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et La-farge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS-A PLANCHER
Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard de Cardo, 1.

PARQUET DE 1re INSTANCE
de la Seine
D'un Jugement rendu par le Tribunal Civil de la Seine, le 14 Mai 1902, enregistré, il appert que M. Ménage, administrateur-judiciaire, demeurant à Paris, 14 bis, rue de Milan, a été nommé, en remplacement de M. Lasnier, aux fonctions d'administrateur séquestre et liquidateur judiciaire de tous les biens de l'association religieuse non autorisée, connue sous le nom de « Société de Jésus » ou de congrégation des « Jésuites, » ayant à Paris un établissement 35, rue de Sèvres, 35, tant de ceux détenus par elle dans le département de la Seine, que de tous autres détenus en France, par la même association dans ceux de ses établissements existant, en contravention à la loi du 1er juillet 1901.
L'un des rédacteurs gérant, MATTHIEU CLLAGNIER.
Bastia. Imprimerie Ollagnier

SYPHILIS
TRAITEMENT VÉGÉTAL
Prospectus à M. le Docteur NYARS, à Malicorne-sur-Sarthe (Nord), pharmacien diplômé, ancien interne des hôpitaux de Paris.

PRÊTS d'argent sur signature, à toutes personnes solvables, 4 0/0. Achat de Valeurs Départementales non connues en Banque ni en Bourse. Écrire *Caisse Agricole, 23, rue aux Ours*, Paris.

AFFAIRE EXCEPTIONNELLE
A céder dans une sous-préfecture de la Haute-Garonne, Hôtel avec service de voitures publiques et particulières, grandes remises et écurie, anciennes maisons possédant une bonne clientèle sans concurrences, tenu depuis 30 ans par titulaire, 6 000 fr. nets à placer par an.
S'adresser pour tous renseignements Hérard, rue Montaigne Ste Geneviève, 6, Paris.

Veuve F. Agostini et Fils
Place Saint-Nicolas et Cours Sébastiani, Bastia
Porcelaines — Verreries — Faïences
Articles de Ménage
Grand assortiment de Couronnes funéraires
Bicyclettes TERROT
Pose d'appareils d'acetylène
Un mécanicien est attaché à la maison

PLUS de CHEVAUX POUSSIFS!
POUDRE DELABRE
D'AUBUSSON
Seule : Poussif, Toux, Bronches — Asthme, Toux.
TERMEL, Pharmacien, 4-6 GRAND PRIX
Paris Exp. 1900

A LA TOUR EIFFEL
MONTRE ancre, cercle argent, 14 rubis, pivotée sur pierres, échappement à ancre, balancier compensateur, spiral plat, trempé et bleui, remontoir et mise à l'heure, cadran émail, aiguilles acier bleui, glace cristal, boîte argent 800 grammes, forme savonnette, fond et cuvette guillochés, cuvette à vis, fermeture à pression, système breveté, garantie 5 ans. Prix 25 francs.
WOOLLARET, Fabricant d'Horlogerie, 3, BOULEVARD DE STRASBOURG, PARIS
Envoi franco contre mandat-poste. — Catalogue illustré gratis et franco.

GROS LOTS 500.000 fr. 250.000 fr.
150 000 fr. 100 000 fr. et nombreux autres lots
20 NUMÉROS DE TITRES
Pour 5 fr. en participe pendant 8 ans aux tirages de :
5 Panama à lots, 1er tirage 16 juin Gros Lots 250 000 et 250.000 fr.
6 Tir. par an et 360 lots qui s'élèv. à 3.390 000 fr.
5 Congo à lots 1er tirage 20 juin Gros Lots 100.000 fr.
5 Ville de Paris 1894-96. 1er tirage 5 juillet, Gros Lots 100 000 fr.
5 Ville de Paris 1892, 1er tirage 22 juillet 1902, Gros Lots 100 000 fr.
20
Numéros de suite et lots après tirage. Remb des primes. — 1ers 5 numéros.
Adresser Mandat poste de suite: Directeur COOPÉRATION FINANCIÈRE, 43, Boulevard de la Chapelle, Paris.

Le COURRIER de la PRESSE
Fondé en 1898 A. GALLOIS, Fondateur
29, Boulevard Montmartre, PARIS
Publie chaque jour l'image complète de tout ce qui paraît sur un sujet quelconque dans la Presse du monde entier.
Envoi franco de tout article de journal ou revue sur simple demande.

AVEC 4 SOUS (20 CENT. PAR JOUR) FAIRE FORTUNE
Gros lots 500.000 fr.
Pour 20 centimes (QUATRE SOUS p. j.) on participe aux SIX tirages annuels, lots de 500.000 fr., 250.000 fr., 100.000 fr., 50.000 fr. Le souscripteur a droit à l'intégralité des lots sans exception, aussi-il de 500.000 francs. Celui qui ne retrait pas favorisé est assuré de toucher toujours au cinquante trois fois ses versements. — Écrire et demander la notice explicative au Directeur de la
Caisse générale, 30, rue Bandin, Paris.

MAISON L.-N. MATTEI ET Cie
Produits Recommandés
La Cédratine, le « nec plus ultra des liqueurs. » — L'Amaro Mattei, le meilleur des apéritifs connus à ce jour
Le Vin du Cap-Corse au Quinquina, Quinquina supérieur.
Eaux-de-Vie de vin et de marc depuis 1830, « very selected. »
« Sirops : Groseille, Grenadine, Orgeat, Citron, pur sucre.
Cigarettes de toutes sortes, sans colle, faites à la main et à la machine.
Cigarettes Egyptiennes à 50 centimes la boîte. — L'excellent Cigare Mattei, le meilleur, à 10 centimes.
Demandez partout LA CÉDRATINE
Sa Liqueur supérieure, digestive et salutaire, dont l'usage journalier et modéré, toniques les fonctions de l'estomac.

Demandez partout la délicieuse **Eau-de-vie du Mirador**, Dépositaire : Simon Dreyer, angle des rues Miot et Napoléon, 31, rue de l'Opéra et 9, Boulevard du Palais.

LA REVUE MAME
PARAISSANT TOUS LES DIMANCHES
Le numéro : 15 centimes ; abonnements : France et Algérie, 5 francs par an ; étranger, 11 fr. 50. Bureaux : 188, boulevard Saint-Germain, Paris.
Lire dans la *Revue Mame* n°398 du 1er juin 1902 :
Vitoul, Léo Claretie. — Les salons. Henri Gauthier. — Un départ de Terreneuviens à Saint-Malo, G. Noel. — Réunion primaire, Armand Le Dey. — Petite poupée à dire : Provence, Oscar II ; Strasbourg bretonne, Théodore Botrel. — Le Saint-Suaire de Turin. G. — Etat-nous des côtes, Gustave Toudouze. — L'enseigne de vaisseau Paul Henry (suite), René Bazin. — Une commune de paysans, Georges Toudouze. — Ch. et Ch. — Mathématicien Pompon (suite), Pierre Maël.
Illustrations d'après des reproductions photographiques, Alfred Paris, G. Dutrieu, etc.

ALAMBICS DEROT
Constructeur à la Commande de tous pour Bouilleurs de Cru
DEROT Fils Aîné
Médaille d'Or Hors Concours
TITULAIRE Diplôme PARIS
Le Meilleur Alambic du Monde.

LESSIVE PHÉNIX
Marque déposée
Le Paquet de 5 Kilos
Vaut dans tous les Ménages

LOTERIE DES ENFANTS TUBERCULEUX
CHEMINOT — SAINT-POL-SUR-MER
Autorisée par arrêté préfectoral du 25 Novembre 1901
6 GROS LOTS
250.000 fr.
50.000 — 20.000
1 lot de... 250.000 fr. 250.000 fr.
1 — ... 50.000... 50.000
1 — ... 20.000... 20.000
2 lots de... 5.000... 10.000
10 — ... 1.000... 10.000
20 — ... 500... 10.000
500 — ... 100... 50.000
535 lots 400.000 fr.
Pour les lots non payables en argent
TIRAGE
10 JUILLET 1902
Le billet : 1 fr. — En vente chez tous les Libraires, dans tous les Bureaux de Tabac de France, chez les principaux Commerçants de la localité, et à la Mairie de Cheminot.
Il est remboursé 1 fr. par billet présenté au tirage.
Le Trésorier : LEGRAND.

TUMEUR
Traitement par correspondance. Guérison assurée. Consultations gratuites. Brochure explicative franco. Docteur ALLARD, 14, rue Monsieur-le-Prince, Paris.

Mme FAITH GEORGES WOOD
Dentiste anglais
reçoit du 1er au 9 de chaque mois dans cabinet, 1, rue de l'Opéra, au 1er étage, en face les magasins Orengo.

Posit. ass. de 8.000
dans Ame Pompes Funèbres Paris, à Mr bien 25 à 45 ans disposant de 40.000 dont moitié de suite. Pressé. R. d. ag. S'adresser MAILLARD, rue Laffitte, 48.

Le meilleur Cigare à 10 centimes se vend contredit le CIGARE MATTEI

ESSAYEZ ESSAYEZ
CHICORÉE BOULANGÈRE
La Meilleure des Chicorées Françaises
Exigez le Paquetage CROISSANT
Dépôt pour l'Exportation, M. CANDOL Père, 48, rue de la République, Marseille.

27e ANNÉE — LUNDI 16 et MARDI 17 JUIN 1902 — N° 145

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Annonces diverses 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Diverses, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois	
CORSE	20 fr.	10 fr.	5 fr.	UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS: le port en sus.
AUTRES DÉPART.	22 »	12 »	6 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés.

00293
BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

LE CALENDRIER
FÊTE D'AUJOURD'HUI : Saint Ranier.
SOLEIL : (heure nationale)
Lever, 3 h. 53 m. — Coucher, 7 h. 11 m.
LUNE : Pleine, le 20 — Dernier quart., le 28
FÊTE DE DEMAIN : Saints Marc et Marcellin.

16 Juin

AUX COURSES

Impressions rapides

Pendant que j'écris ces rapides et fugitives impressions que j'ai rapportées de la journée sportive, ma tête est encore toute lourde, toute bourdonnante de foule, de bruit, de soleil.

Quel magnifique spectacle que ce fourmillement de personnes, de chevaux, de voitures, cette cohue multiforme et polychrome qui se perdait dans cette espèce de cuvette cabossée qu'est la plaine de Campomotta, entre 12-bas, au Nord, Bastia dont on voit les maisons de la citadelle ; au Sud Biguglia et la nappe bleue de l'étang d'où se détache la presqu'île de San-Damiano ; à l'Ouest, la Serra di Pigno et Furiani ; à l'Est l'immense ligne de la mer.

Toute la matinée la route de Bastia à Furiani a été sillonnée, piétinée par des voitures emmenant des membres du Comité, venus pour s'assurer que tout allait bien ; les propriétaires des chevaux engagés surveillant le dernier et suprême entraînement de leurs bêtes; des jockeys, des individus en quête de « tuyaux » sûrs, et aussi des piétons qui ont dîné sur l'herbe ou dans des guinguettes voisines.

Dès une heure, la cohue augmente. Des voitures de maître succèdent à des voitures de louage, des cabriolets à des pataches ; les trains arrivent bondés.

Le champ de courses d'où se dégage une forte odeur de menthe sauvage, est entouré d'un cordon de troupes d'infanterie, d'artillerie, et de gendarmerie. La pelouse est envahie ; le pavillon s'emplit surtout de sous-officiers ; mais c'est le peuple qui est le centre, l'âme de la réunion, et qui présente le plus pittoresque aspect.

Ce sont beaucoup de dames et de demoiselles, jolies et coquettes, portant de splendides toilettes. C'est une véritable joie esthétique que l'on goûte à voir se succéder toutes les nuances de toutes les couleurs, nuances exquises faites de crème, de rose et de bleu tendre, de lilas, de mauve. Et ce sont des dessins fantaisistes, charmants qu'aurait pu imaginer un peintre chinois ou japonais. Et des éventails mignons palpitent, des ombrelles s'agitent, car le soleil après avoir bondé un instant, caché qu'il était par de menaçants nuages, est devenu de plus en plus ardent.

Les uniformes des officiers de toutes les armes jettent parmi cette élégance féminine des notes sombres et éclatantes.

Tout ce que Bastia contient de notabilités est là, à commencer par M. le général Michel, gouverneur de la Corse, et M. le sous-préfet Bonin.

M. le comte Forcioli-Conti se promène, il est partout, il a l'œil du maître. Il remue tout son monde, voulant que rien ne cloche. Il convient de rappeler que c'est à son initiative et à sa persistance que nous devons l'organisation de ces courses à Bastia. M. le comte de Béarn est à l'entrée du pesage recevant gracieusement tous les sportsmen.

Il est près de 3 heures. Un grand remous se produit. Vivement les Kolaks sont braqués, les starters, MM. Louis Mozer et Cagoinacci, agitent le drapeau rouge, la cloche sonne et la première course, celle au trot attelé ou monté, commence.

Le grand favori est le magnifique petit cheval de M. Fantauzzi, *Fanfan*. La confiance que l'on met en cette bête est méritée, car elle fournit une excellente course sur *Aramis* qui a exquissé deci de là quelques temps de galop assez vifs réprimés par son jockey et à qui *Nina II*, mais elle y a renoncé.

La course finie, la foule se précipite au devant du pari mutuel. Des figures sont rayonnantes, d'autres s'allongent. Enfin, on compte se rattraper à la prochaine course.

Un coup de cloche et les chevaux engagés dans la course du Conseil général s'ébranlent. Dans la dernière ligne droite, *Estelle* menace fort *Imperator* qui réussit pourtant à gagner d'une tête, *Chiffon* est bon troisième, très frais.

Très intéressante la course de steeple chase militaire, très mouvementée. Les concurrents sont fort nombreux ; la lutte est palpitante entre *Isaïe*, très bien montée par le maréchal des logis Torre, *Rhône* et *Sidi* En un dernier effort, après le dernier obstacle, *Isaïe* garde définitivement la tête.

Le départ de la course du Prix du Département a été des plus laborieux. Les trois bêtes sont ardentes, nerveuses, refusant de se placer, il faut près de dix minutes avant que le starter puisse baisser son drapeau. Cette course est la plus belle de la réunion, de l'avis de tous, à cause de l'effort constant déployé par les trois chevaux pour se distancer. Enfin, après une lutte magnifique qui dure jusqu'au poteau, *Comtesse* garde le meilleur devant *Eclair* et *Ingénue*.

Très bien aussi, en un excellent style, *Chiffon* gagne la dernière course, celle des Compagnies, en semant ses adversaires *Clémentine* et *Etonnant*, qui luttent jusqu'au bout pour la seconde place. *Clémentine* l'emporte de très peu. A l'entrée de la ligne droite finale, *Pasco* fait une embardée qui le met hors de combat.

Il est près de sept heures. Il fait frais. L'odeur de menthe sauvage est plus forte. Le soleil plus rouge décline vers le Pigno, tout devient violet. La réunion est terminée après avoir satisfait tous les spectateurs, ceci tout à l'honneur des organisateurs qui seront encouragés pour la réunion d'automne.

Au son de la *Marche-défilé* que joue la musique du 163e qui a prêté son bienveillant concours, la foule s'écoule, se précipitant vers les trains et les voitures, tandis que derrière elle, la plaine de Campomotta redevient silencieuse et s'endort...

POMPONNET.

Ephémérides corses

18 juin 1788. — Naissance à Ajaccio du maréchal comte d'Ornano.

D'Ornano fut chambellan de Napoléon Ier, pair de France sous Louis-Philippe, chancelier de la Légion d'honneur à l'avènement de Napoléon III, gouverneur des Invalides en 1853, puis maréchal de France et par conséquent sénateur en 1861. On a donné son nom à un boulevard de Paris, et nous autres Corses en sommes fiers, car par lui le nom des descendants de Sampiero a été honoré.

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 17 juin, à 8 h. 1/2

1. Allegro
2. Jérusalem, Verdi.
3. Notte d'Amore, Carle.
4. Hérodiade, Massenet.
5. Schottisch des Guides, Strauss.

Le Chef de Musique, C. NOCLINTS.

Retraite aux flambeaux

Itinéraire du 17 juin

Rues Napoléon, Saint-Roch, boulevards Paoli, du Palais jusqu'au palais de justice, redescendre le boulevard du Palais, rue de l'Opéra, rue Miot, place Saint-Nicolas, cours Sebastiani, rentrée.

L'Election de Ghisoni

Nous venons de recevoir de Ghisoni la lettre que nous donnons plus loin qui marque une étape nouvelle dans la politique insulaire, celle qui ne s'appuie plus sur des hommes, mais sur des principes, qui partant, quand elle est amenée par des intelligences d'élite, peut transformer toute une région.

C'est une forme nouvelle de l'état d'âme de nos populations encore à l'état embryonnaire, qui rendrait de sérieux services à notre pays si elle était appliquée un peu partout.

Voici la lettre :

Ghisoni, le 13 juin 1902.

Au Directeur du Petit Bastiais.

Les élections au conseil général, qui ont eu lieu dimanche 8 juin courant, sont celles qui méritent d'être signalées à l'attention publique, afin qu'elles puissent servir d'exemple aux générations futures, aussi me permettrez-vous d'en parler dans les colonnes de votre estimable journal.

Nul n'ignore que le canton de Ghisoni passait pour être le canton de la Corse le plus passionné en politique. Les rivalités locales primaient chez nous, toutes les considérations, de telle sorte que une division intestine, croissant de jour en jour, allaient inéluctablement amener, avant peu, une sanglante mêlée. Les événements si mouvementés de ces quelques dernières années semblaient nous faire marcher, à grands pas, vers les plus grands malheurs, et nous nous sentions irrésistiblement entraînés vers la destruction générale, par la haine que nous nourrissions les uns contre les autres, et que nous nous sentions incapables de vaincre de notre propre mouvement. Pendant que l'abîme se creusait sous nos pieds, des hommes de bonne volonté, — que certainement l'idée de bien faire faisait seule mouvoir, — travaillaient à notre réconciliation. Alors que nous nous attendions à voir s'entr'ouvrir le gouffre qui devait nous engloutir, nous avons vu apparaître à notre horizon, pour notre plus grand bien, l'apaisement général, la paix et la concorde.

Nous rendons hommage aux hommes politiques qui ont pris l'initiative de notre réconciliation, — aussi bien à M. Emmanuel Arène, le distingué chef du parti républicain insulaire, qu'à tous ceux qui, de près ou de loin, ont pu contribuer à notre apaisement général, pour lequel notre éminent préfet, M. Cas sagneau, travaillait déjà avec ardeur, depuis quelques années. Nous leur sommes à tous bien reconnaissants de ce qu'ils viennent de faire pour nous, mais nous devons une mention spéciale à M. Formose Gianchhi qui, avec l'aide de M. Maestracci, sous-préfet de Corte, a su provoquer notre union, en nous groupant tous autour d'un même nom. Le canton de Ghisoni le remercie vivement de la peine qu'il s'est donnée, en venant avec M. Maestracci, sceller en personne cette union qui fait disparaître nos haines et nous ouvre une ère nouvelle. Aussi, tous, — vieux et jeunes, grands et petits, — saurons nous lui être gré de son intervention qui a accompli un vrai miracle. Entraînés par l'élan irrésistible qu'il a su nous donner, nous venons par 745 voix d'élire conseiller général, sans concurrent, M Joseph Romani maire de Ghisonnaccia, qu'il nous avait désigné.

Quelle immense satisfaction s'éprouvera-t-elle, les promoteurs et les auteurs de cette si belle manifestation du suffrage universel qui marquera le point de départ d'une ère de nouvelle existence ?

Les habitants de Ghisoni, — oubliant le passé, — ont chaleureusement applaudi, en même temps, — et l'élection de M Romani et la pacification générale. Exaltant toute idée de rancune, ils ont fraternisé avec entrain, — ce qui est d'un bon augure ; — et l'un de nos sympathiques et spirituels amis, M. le lieutenant de réserve Ottavi, n'a pas manqué de le constater par l'allocution suivante prononcée en public et que je suis heureux de voir publier in-extenso. Voici cette allocution :

Monsieur le conseiller général,

Mes chers amis,

Le canton de Ghisoni qui a donné la vie politique à des hommes marquants, vient de faire sur le nom d'un de ses enfants la plus éclatante des manifestations.

Par 745 voix, le pays, — ayant compris que ceux qui vivent au milieu de lui peuvent seuls lui être utiles, — vient de se grouper, sans concurrence, sur le nom de M. Romani.

Nous espérons que l'accord établi aujourd'hui sera un accord durable et qu'à l'avenir les candidatures locales primeront les candidatures étrangères.

Cet accord qui vient de se produire dans le canton, nous le désirons dans la commune et j'en forme le vœu le plus ardent au nom de tous ceux qui ont lutté autrefois.

Je n'ai jamais été mêlé aux luttes vives politiques. Aussi j'ose bien croire que mes amis, — de quelque côté qu'ils aient pu se trouver jusqu'à ce jour, — seront prêts à applaudir à mes idées de paix et de concorde, qui sont exclusivement mues par le sentiment du bien général, que je désire pour le canton et spécialement en ma qualité d'enfant de Ghisoni, pour la commune de Ghisoni elle-même.

Je rends hommage à M. Cervetti, ancien concurrent de M. Romani, qui, oubliant le passé, vient de donner l'exemple d'une sincère conciliation en votant et en faisant voter pour M Romani. Nul doute que l'avenir puisse lui être agréable. Je le désire en ma qualité de vieil ami et je puis lui affirmer que la parfaite correction de sa conduite d'aujourd'hui lui a fait gagner bien des sympathies.

Je constate aussi avec plaisir que M le maire de Ghisoni a été l'un des premiers à faire prévaloir l'esprit de concorde qui l'anime et je suis heureux de lui dire, que personne ne lui marchandera son appui pour le bien général du pays.

Les vieux et les jeunes, groupés autour du même drapeau, ma chargent de crier bien haut :

Vive la République !
Vive M. Romani !
Vivent la paix et l'union.

M. Ottavi a aussitôt parlé et tous à Ghisoni l'applaudissent.

J'ose espérer, etc.

J.-M. PIERI.

NOMINATIONS ET PROMOTIONS

Les sous-officiers de l'école d'application de cavalerie Chiappini, du 2e régiment de hussards, et Leonetti, du 22e dragons, ont été promus au grade de sous-lieutenant, et affectés, le premier au 2e rég. de chasseurs d'Afrique, le second au 3e rég. de chasseurs d'Afrique.

— M. Agostini, conducteur principal des ponts et chaussées, détaché au service des travaux publics de l'Indo-Chine, a été promu au grade de sous-ingénieur.

— M. Giudicelli Pierre-Xavier, adjudant au 2e bataillon de chasseurs à pied, a été nommé expéditionnaire à l'administration centrale des finances.

Bulletin Financier

Paris, le 12 juin 1902.

Marché sut et toujours hésitant dans son ensemble. Nos fonds sont cotisés, le 3 0/0 s'ouvre à 101.45 et le 3 1/2 à 102.45. Les établissements de crédit sont fermes, aux environs de leurs prix précédents. La Banque Française pour le Commerce et l'Industrie est demandée à 550.

La souscription aux 54.000 Obligations de la Société Générale des Sucreries et de la Raffinerie d'Egypte a brillamment réussi et fait honneur à la Société Générale et à son groupe ; il y aura lieu à réduction.

En Banque, les parts de la Société des Comptoirs du Garni sont activement traitées à 82.50.

Parmi les Fonds Etrangers, l'Extérieur fléchit à 89.70, et l'Turc à 0/0 monte à 71 frs. A Bruxelles 3 0/0 99.60. Capital Nationale Financière ferme à 39. L'ordinaire actions d'Anvers avance à 40 frs et la Privilégiée Ouvertures du Garni sont activement traitées à 82.50.

Parmi les Fonds Etrangers, l'Extérieur fléchit à 89.70, et l'turc à 0/0 monte à 71 fr

COURSES DE BASTIA

Pari mutuel

1re Course

Fanfan, gag. 9 fr., placé 8.
Aramis, placé 10.

2e Course

Imperator, gag. 7 f. 50, placé 6 f. 50.
Estelle, placé 7.

3e Course

Isaïe, gag. 10 fr., placé 6.
Rhône, placé 7:
Sidi, placé 6.

4e Course

Comtesse, gagnant 12 fr.

5e Course

Chiffon, gag. 7 fr., placé 5 fr. 50.
Clémentin, placé 6.

Entrées, engagements et pari mutuel : 1,500 francs environ. Progrès très sensible sur les recettes du mois d'octobre dernier.

Aimés pour leurs parfums, connus du monde [entier.
Les savons du Congo portent le nom Paissier.

Petite Gazette

Variations atmosphériques du 16 juin

7 [illegible] novembre. — 7 heures du matin : + 17 à midi : 17 9. 6 heures du soir : + 16 8. Maxima, + 19 . matin, + 16 5

Baromètre. — 7 heures du matin, 759 millimètres, 758 mm. 6 heures du soir, 759 millimètres.

Vent. — 9 h. du matin, O. modéré.
3 h. du soir, S. O. fort.

Etat du ciel, 1/2 couvert.
Etat de la mer, assez belle.

Pêche du jour, 26 barques sont sorties, 44 sont rentrées. Produit de la pêche, 3 heures du matin, 6 mercuriales.

∴

Décès

Un nouveau deuil, bien cruel, vient de frapper M. le premier président Collin. Il y a à peine quelques semaines, le télégraphe lui apportait la triste nouvelle de la mort d'une sœur chérie ; dimanche il recevait celle de la mort de son bien-aimé père, qui n'est éteint à Chevilly, à l'âge de quatre-vingt-dix ans.

M. Auguste-Joseph Collin avait exercé pendant plus de quarante ans les fonctions de notaire, et lorsqu'il voulut prendre un repos bien gagné, il resta uni à ses anciens collègues par les liens de l'honorariat.

Nous prenons une vive part à la perte que viennent de faire M. le premier président Collin et sa famille et les prions d'agréer l'expression de nos respectueuses sympathies et de nos vives condoléances.

∴

Au Port Neuf

Belle procession dimanche, au Port-Neuf, pour la Fête-Dieu. Plusieurs reposoirs avaient été dressés dans le quartier, qui était superbement pavoisé.

La population a suivi avec recueillement la procession qui, précédée de la batterie bastiaise, a fait tout le tour de ce quartier.

Le Vénérable était porté par M. le vicaire Antonelli. A la rentrée de la procession, M. Barboni a chanté le *Tantum ergo* de Franck ; M. Regimenti tenait l'harmonium.

Constatons de nouveau avec quel zèle évangélique, quelle persistance optimiste, le digne abbé Sacripanti sait exciter la piété de ses paroissiens, et parvient à réaliser de grandes améliorations avec les ressources les plus restreintes.

Mais constatons aussi que la chapelle du Port-Neuf est trop insuffisante pour une population aussi compacte que celle qui habite ce quartier et que l'on devrait songer sérieusement à édifier une église en rapport avec les besoins du culte.

∴

Au Vieux-Port

Deux magnifiques yachts à vapeur sont arrivés hier et se sont amarrés au vieux port, près de l'*Entreprenant*.

L'un d'eux, le *Sigurd*, appartient à M. Henry Dupré, juge au tribunal consulaire de Marseille, très connu dans le monde commercial de notre ville, et le chef de l'importante maison marseillaise d'importation de cafés, dont le représentant à Bastia est notre sympathique concitoyen M. André Peretti.

Le *Sigurd* a une installation des plus luxueuses, le boudoir est particulièrement meublé et décoré avec un art exquis ; il jauge 16 tonneaux, l'équipage est de 10 hommes.

M. Dupré, Mme Dupré et leur belle-sœur font une tournée en Corse. Ils se sont rendus à Corte et à Ajaccio, par voie de terre.

L'autre yacht, *Wilhelmine*, est un peu plus grand, jauge 22 tonneaux, et a 11 hommes d'équipage ; il est commandé par M. Crespin, et appartient à M. de Georges, de Bordeaux ; il effectue une excursion dans la Méditerranée et vient de Civita-Vecchia.

L'installation de ce yacht n'est pas moins luxueuse que celle du *Sigurd*.

∴

Au port

Le vapeur *Balkan*, capitaine Lacotte, est arrivé de Livourne avec 11 passagers et 1 tonne, et est reparti pour Marseille.

— Le yacht *Wilhelmine*, capitaine Crespi, est arrivé de Civita-Vecchia.

— Le vapeur *Pélion*, capitaine Loubatière, est arrivé de Marseille avec 72 passagers et 274 tonnes, et est reparti pour Livourne.

— Le vapeur *Cipio*, capitaine Diet, est arrivé de Porto-Torres avec 3 passagers et est reparti pour Livourne avec 31 passagers et 38 tonnes.

∴

Brasserie des Platanes

Grande attraction !

Théâtre miniature. — *I Pupparzi* ou les *Poupées vivantes* présentées par M. et Mme Fatin.

∴

Objet perdu

Il a été perdu hier, sur la route de Bastia à Grigione, un portemonnaie contenant une assez forte somme d'argent.

Prière de le rapporter au bureau du journal contre récompense.

∴

A louer

7 pièces au 1er étage, rue Napoléon et côté Marbeuf, n° 25.

S'adresser à la pharmacie Dané.

— Grand magasin entrées rue Napoléon et rue Marbeuf.

S'adresser au bureau du journal.

∴

Epicerie à céder

Bien achalandée, place de l'Hôtel-de-Ville, pour cause de départ. S'adresser au bureau du journal.

∴

Achat de Cocons

M. L.-P. Luciani à Francardo est acheteur de COCONS à des prix très avantageux.

∴

Maladies des yeux

Clinique ophtalmique du Dr Alexandroff à Ajaccio, Cours Grandval, 20, à côté du Grand Hôtel Continental.

Consultations tous les jours de 2 à 3 heures.

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Sejalit Reine-Antoinette. — Colombani Clotilde.

décès.

Nuzzi Angèle, célibataire, 17 ans, de Rapale.

OREZZA-LES-EAUX

Villa Granajola

Réouverture le 1er juillet

Mme A. COLOMBANI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle que, comme les années précédentes, on trouvera à Granajola, le confortable voulu.

Bonne cuisine, Cave soignée, Pâtisserie du jour.

L'hôtel est en outre situé au milieu d'un vaste parc et jardin où Messieurs les voyageurs pourront jouir d'admirables points de vue et d'un panorama grandiose, à l'ombre des châtaigniers séculaires.

Une voiture attendra Messieurs les voyageurs à l'arrivée des trains.

Pour tous renseignements s'adresser à l'hôtel d'Europe.

BOURSE DE PARIS

	14 juin	15 juin
[illegible]	102.00	102.35
[illegible]	101.00	100.85
[illegible]	402.50	402.30

Dépêches de la Veille

SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE SPÉCIAL

M. LOUBET EN ALGÉRIE

Le *Figaro* annonce que le président de la République effectuera pendant le mois de septembre un grand voyage en Algérie.

M. Loubet s'embarquera à Toulon, sur le *Saint-Louis* ; il sera accompagné du président du conseil, des ministres de la guerre, de la marine et des colonies ; toute l'escadre de la Méditerranée l'escortera en Algérie.

Le retour se fera par Tunis, où M. Loubet saluera le nouveau bey, et débarquera à Marseille.

Conseil des Ministres

Les ministres se réuniront demain matin, à l'Elysée, sous la présidence de M. Loubet.

C'est dans ce conseil que sera nommé le nouveau Gouverneur de l'Indo-Chine, si l'on est parvenu à se mettre d'accord sur les compétitions qui s'agitent autour de ce poste.

M. Doumer voudrait à tout prix avoir pour successeur son ami intime, M. Fernand Faure, ancien député, ancien directeur de l'enregistrement, candidat malheureux à Paris aux dernières élections.

La majorité du cabinet est décidée à confier ce poste à M. Baudin, ancien ministre des travaux publics.

Les Invalidations

Les invalidations seront beaucoup moins nombreuses qu'on ne le croyait. On dit même qu'il n'y en aura presque pas.

Jusqu'ici on ne donne pour à peu près certaine que celle du colonel Bougon, à Compiègne.

Tiragesfinanciers

Bons de la Presse

Le bon 268.983 est remboursable à 10.000 francs.

Ville de Paris 1865

L'obligation 501 880 est remboursable à 150.000 francs.

L'obligation 426 001 est remboursable à 50.000 francs.

Les obligations 440.800, 490.453, 167 011 et 538 227 sont remboursables chacune à 10.000 francs.

Obligations Suez

L'obligation 128 133 est remboursable à 150 000 francs.

Les obligations 97 902 et 55 869 sont remboursables à 25.000 francs chacune.

Obligations de Panama

L'obligation 754.008 est remboursable à 250.000 francs.

L'obligation 821 940 est remboursable à 100.000 francs.

Les obligations 47 808 et 1.094.917 sont remboursables chacune à 10 000 fr.

LA PLUS GRANDE Escroquerie du siècle!

AFFAIRE HUMBERT-CRAWFORD

Mise en liberté de Louis Daurignac

M. le juge d'instruction André a interrogé longuement hier Louis Daurignac, qu'assistait son défenseur, Me Bonnefoux.

De ces long interrogatoire, il est résulté que le rôle de Louis Daurignac a été celui de complice inconscient à qui on avait fait croire que l'on avait voulu et qui n'a été qu'un instrument entre les mains de gens dont il n'a même pas cherché à deviner les manœuvres, et en qui il avait une confiance aveugle.

Les déclarations de Louis Daurignac sont sincères et reflètent l'expression de la vérité.

M. André dont la religion est faite sur Louis Daurignac, a accueilli favorablement la demande en liberté provisoire que lui a remise Me Bonnefous.

Aujourd'hui, le troisième frère de Mme Humbert est sorti de la prison de la santé.

La vente des Vins à Celeyran

M. Bonneau, syndic de la faillite Frédéric Hombert, a procédé hier à la vente des vins du domaine de Celeyran.

Le résultat de la vente a dépassé 100.000 francs.

M. Bonneau a ramené à Paris les objets d'art et les meubles de style qui seront adjugés à l'hôtel des ventes.

L'IMPÉRATRICE EUGÉNIE *en Sicile*

L'impératrice Eugénie est arrivée ce matin à Catane, et est repartie dans la journée pour Syracuse.

LE DÉSASTRE de la Martinique

Nouvelle éruption

On télégraphie de Fort de France qu'une nouvelle éruption du Mont Pelée s'est produite le 14, mais elle a été peu importante.

Massacre d'un détachement français dans la Guinée française

L'*Echo de Paris* annonce qu'un détachement composé de 1 lieutenant d'infanterie coloniale, de 2 sergents et de 10 tirailleurs sénégalais, a été massacré dans la Guinée occidentale.

EN ITALIE

Tremblement de terre

Deux légères secousses de tremblement de terre ont été ressenties, hier, à Catane et une à Mineo.

Le concours hippique international de Turin

Le concours hippique international de Turin a été des plus brillants.

Sur 104 concurrents parmi lesquels on comptait 61 italiens, 12 français, 21 allemands et 8 autrichiens, six officiers français et six officiers italiens se sont trouvés en présence après les épreuves éliminatoires.

Par un sentiment de courtoisie qui est dans la tradition de l'armée française, le colonel Dubois a demandé aux membres du jury que les six prix offerts fussent également partagés entre les deux nations.

Les officiers français ont alors concouru entre eux, de même que les officiers italiens.

Le succès de nos cavaliers a été considérable ; ils ont été félicités par les membres de la famille royale et chaleureusement applaudis par les spectateurs.

EN ALLEMAGNE

L'état du roi de Saxe

L'état du roi de Saxe est toujours extrêmement critique.

Les médecins et la Reine ne quittent pas le chevet du malade.

EN RUSSIE

Le Procès Grimm

On télégraphie de Varsovie :

Après quatre jours de longs débats, le procès du lieutenant Grimm, qui est accusé d'avoir livré des plans à l'état-major allemand, est terminé.

Le colonel Grimm a été condamné à la peine de douze années de travaux forcés, et à la dégradation militaire et civique.

Le Grand-Prix de Paris

Le Président de la République à Longchamps

La journée du Grand Prix, si elle n'a pas été favorisée par un temps radieux et un soleil printanier, a bénéficié cependant d'une accalmie de la température, et les quelques ondées qui étaient tombées dans la matinée, ont préservé les nombreux sportsmen de poussière.

Une foule considérable se pressait sur la magnifique hippodrome de Longchamps. La pelouse et les tribunes étaient noires de monde, et au passage des notabilités du monde politique coudoyaient les notabilités du monde du sport, de la finance et des arts.

Dans la tribune officielle, on remarquait la plupart des membres du Cabinet et du corps diplomatique.

Le président de la République est arrivé sur la pelouse de Longchamps, à 3 heures, dans une voiture attelée à la Daumont précédée du piqueur de l'Elysée.

A son arrivée, M. Loubet a été reçu par les ministres qui occupaient déjà la tribune présidentielle, par le président et les membres du comité de la Société des Steeple-Chases de France.

Nouvelle victoire du cheval français

Le Grand-Prix de Paris a été gagné par *Kizil Kourgan*, poulain b. par *Omnium II* et *Kasbah*, à M. E. de Saint-Alby, montée par W. Pratt.

La course a été fort intéressante ; dix poulains et deux pouliches y ont pris part ; elle a été surtout très fructueuse ; de fortes sommes ont été engagées. Jamais on ne s'attendait au succès de *Kizil-Kourgan*.

L'Angleterre avait envoyé un champion redoutable, illustré par des victoires remportées sur l'élite des chevaux anglais, et dont une défaillance dans le Derby d'Epsom ne diminuait en rien le mérite.

Retz, qui figurait à la tête de la cote, a couru quatre fois l'année dernière et a gagné deux courses.

Sceptre, cote 5,2, est la pouliche anglaise, qui est douée d'une vitesse remarquable.

Si une surprise devait se produire, elle ne pouvait être causée que par *Logres* côté 10,1 et *Maximum* 12,1.

Les autres concurrents les plus en vue étaient :

Bahr-Youssef, côté 11,1.
Astronome II, côté 16,1.
Kizil-Kourgan, côté 20,1.

Le Grand Prix de Paris de 1902 comptera parmi ceux qui auront le plus soulevé l'émotion du public.

Départ de M. Loubet

Le président de la République a quitté le passage de Longchamps à 4 heures 1/2, avec la même cérémonial qu'à l'arrivée. M. Loubet a été très acclamé.

Mme Loubet est partie de son côté de Longchamps, accompagnée de son fils aîné et de Mmes Combarieu et la générale Dubois.

Avant 6 heures M. Loubet était de retour à l'Elysée, acclamé sur tout le parcours par de nombreux cris de : « Vive M. Loubet ! vive la République.

L'Angleterre et les Boers

Les redditions

Le chiffre total des redditions s'élevait, ce matin, à 16.500.

Dans ce chiffre sont comprises 835 soumissions des rebelles du Cap.

∴

Le froid est intense au Transvaal.

La neige entrave les communications.

∴

Une mission, envoyée par les Boers, arrivera à Londres le mois prochain. Elle est chargée de s'entendre avec le gouvernement anglais au sujet de la situation financière.

LE PARLEMENT

Chambre des Députés

Présidence de M. Bourgeois

La séance est ouverte à 2 heures.

M. Duvèze, l'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la séance de jeudi qui est adopté.

Décès d'un député

Le président annonce le décès de M. Dorian, député de la Loire, et prononce l'éloge funèbre du défunt.

Vérification des Pouvoirs

L'ordre du jour appelle la suite de la vérification des pouvoirs.

Seize élections sont validées sans discussion.

Election du Lard

L'ordre du jour appelle la discussion du rapport de M. Gervaise sur les opérations électorales de la 2e circonscription de l'arrondissement d'Alais.

M. Devèze combat le rapport relatif à l'élection de M. de Ramel ; qui conclut à la validation.

Les conclusions du rapport sont adoptées et M. de Ramel est admis.

Election de Marseille

La Chambre passe ensuite à la discussion du rapport de M. Thierry, sur les opérations électorales dans la 5e circonscription de Marseille.

Le rapport conclut à la validation de l'élection de M. Ripert.

M. Antide Boyer combat ces conclusions qui sont mises aux voix et adoptées.

M Ripert est admis.

Proposition Maujan

M. Maujan dépose une proposition portant que les rapports des élections contestées devront être insérés au Journal Officiel avant la discussion.

Cette proposition est adoptée par 290 voix contre 227.

Proposition Lasies

M. Lasies présente une disposition additionnelle à cette proposition, portant que les pièces du dossier seront annexées à la publication du rapport.

La disposition additionnelle de M. Lasies est rejetée par 392 voix contre 57.

Séance demain.

AVIS DE DÉCÈS

M. Auguste Collin, Premier Président de la Cour d'appel de Bastia, chevalier de l'ordre de la Légion d'honneur, officier de l'Instruction publique, et Mme Collin ; Mme Vve Rabuzeau, née Collin ; Mlles Nathalie et Zoé Collin ; M. Léon Waconge et Mme Waconge, née Collin ; M. Joseph Collin, avocat à la cour d'appel de Paris ; M. Waconge, fils ; M. Marcellin Collin, premier assistant du supérieur général de la Congrégation du Saint-Esprit ; M. Félix Lorenz, président honoraire du tribunal civil de Quimperlé, et son fils ; M. et Mme Pierre Lorenz et leurs enfants ; Mme Vve Hervé, née Lorenz, et ses enfants ; M. et Mme François Lorenz et leurs enfants ; M. et Mme Botrel et leurs enfants ; M. et Mme Collin-Portejoyeux, leurs enfants ; Mlle Marie Botrel, religieuse de l'ordre de Saint-Joseph de Cluny ; et les familles Viala, Rouland, Ellie, Penchenat et Boucher,

Ont l'honneur de faire part à leurs parents, amis et connaissance, de la perte cruelle qu'ils viennent de faire en la personne de Monsieur

AUGUSTE-JEAN-MARIE JOSEPH COLLIN

Premier honoraire

leur père, beau père, grand père, frère, oncle et grand-oncle, décédé à Cherilly, le 15 juin 1902, à l'âge de 90 ans.

Le présent avis tiendra lieu de lettre de faire part.

DEMANDEZ DANS TOUS LES CAFÉS

BOCK-ORBEC

Se méfier des Contrefaçons

A.-P. PADOVANI, Expéditionnaire
Nouveau Port, Bastia

00294

Résultats des Courses de Bastia

Prix de la Société d'Encouragement du Demi-Sang — 500 Francs.

(Dont 300 fr. offerts par la Société d'Encouragement pour l'amélioration du cheval français de Demi-Sang et 200 fr. par la Soc. des Courses).

COURSE AU TROT ATTELÉ OU MONTÉ pour tous chevaux de 4 ans, et au-dessus, nés et élevés en France mais résidant en Corse au moins depuis le 1er janvier 1902. — Au premier, 300 francs et les entrées. — Au second, 150 francs. — Au troisième 50 francs. — Entrée, 20 francs. — Distance, 3,830 mètres environ.

Poids libre pour les chevaux attelés. — Chevaux montés, Poids : 4 ans, 65 kil. ; 5 ans, 69 kil. ; 6 ans et au-dessus, 72 kil. — Les chevaux attelés avanceront de 80 mètres. Les chevaux nés et élevés en Corse avanceront de 150 mètres. Tout cheval gagnant sur un des hippodromes de Corse d'un premier prix au trot se montant au moins à 300 francs reculera de 100 mètres, de deux premiers prix de 150 mètres, de trois premiers prix de 200 mètres, de 4 premiers prix 250 mètres, de 5 premiers prix de 350 mètres, de 6 premiers prix et au-dessus de 500 mètres.

PROPRIÉTAIRES	N°	NOMS DES CHEVAUX	SEXE	ROBE	AGE	PORTÉ	ORIGINE	COULEUR DES CASAQUES
V. Alberti.	1	*Nous II*	jument	gris-clair	âgée	3605	72 kil.	Cas. rouge toque rouge et jaune ech. jaune
docteur Guerra	2	*Dora*	jument	alezan	5 ans	3600	attelée	Casaque et toque mauves, écharpe verte.
Toussa. Damiani	3	*Pauline*	jument	alezan	âgée	3600	id.	Casaque bleu, toque rouge.
Bernacchi	4	*Saxifrelle*	jument	bai	âgée	3680	72 kil.	Casaque violette, toque et ech. blanches.
A.-M. Fantauzzi	5	*Fanfan*	cheval	bai	âgé	3750	attelé	Casaque verte, manches toque et ech. roses
P. Luciani	6	*Nankin*	cheval	gris-clair	âgé	3780	72 kil.	Casaque mauve et toque rouge.
Uccialli	7	*Aramis*	cheval	bai	5 ans	3830	69 kil.	Casaque violette, manches et toq. blanches.

1er prix, *Fanfan* (attelé) Toussaint Balbi. — 2e prix, *Aramis* (monté) M. Uccialli. — Non placé, *Nina II* (montée) Alberti.

Prix du Conseil Général — 1.000 Francs.

(Offerts par le Conseil Général de la Corse).

COURSE PLATE pour tous chevaux de 3 ans nés et élevés en Corse. — Au premier, 700 francs. — Au second, 200 francs. — Au troisième, 100 francs. — Entrée, 25 francs (au fonds de Courses). — Poids : 3 ans, 58 kil. Les chevaux de pur sang anglais nés et élevés au Corse porteront 5 kil. de surcharge, de pur sang anglo-arabe 4 kil., de pur sang arabe 2 kil. — Les chevaux de demi-sang recevront 2 kil. de décharge. — Distance 1,800 mètres environ. — Tout cheval gagnant en un ou plusieurs prix d'une somme de 500 francs portera 1 kilo de surcharge, de 501 à 1000 francs 2 kilos, de 1001 à 1500 fr. 3 kilos, de 1501 à 2000 fr. 5 kilos, de 2001 à 2500 fr. 7 kilos, de 2501 à 3000 fr. 9 kilos, de 3001 à 3500 fr. 11 kilos, de 3501 à 4000 fr. 13 kilos, de 4000 fr. et au-dessus 15 kilos.

D. Micheli	1	*Etonnant 1/2 S.* (*)	cheval	anz. rub.	3 ans	56 kil.	Et Bar et Fiorina	Casaque bleu ciel, toque rouge.
Berti	2	*Pasco*	cheval	gris fer	3 ans	58 kil.	Corse	Casaque rouge, toque rouge et jaune.
L. Stefani	3	*Clémentin*	cheval	bai	3 ans	56 kil.	Clémentin et Badiotta	Casaque bleu ciel, manches et toque noires.
Martinetti	4	*Estelle*	jument	bai	3 ans	57 k. 1/2	Valent et Grice	Paladin et Brunetta
docteur Giocanti	5	*Chiffon 1/2 S.* (*)	cheval	roux	3 ans	56 kil.	Paladin Fichue-Rousse	Cas et toq. rouges, manc. cerclées rougeet or
D.-E. Forcioli Conti	6	*Imperator 1/2 S.* (*)	cheval	alezan	3 ans	61 kil.		

1er prix, *Imperator* monté par Pittiloni. — 2e prix, *Estelle*, montée par Joseph Bartoli. — 3e prix, *Chiffon* monté par Antoine Uccliani.

Prix du Ministre de la Guerre

STEEPLE-CHASE MILITAIRE de 3e série pour sous-officiers de l'armée active montant des chevaux de troupe. — Un Objet d'utilité militaire d'une valeur de 100 francs offert par M. le Ministre de la Guerre au premier ; un objet d'utilité militaire de la valeur de 75 francs, offert par les membres du Comité au second ; un objet d'utilité militaire de la valeur de 50 francs offert par les membres du Comité au troisième. — Poids commun : 75 kil. — Les chevaux de pur sang porteront 5 kilos de surcharge. Tout cheval ayant gagné un ou plusieurs Steeple-Chases militaires de 3e série ou un Steeple-Chase militaire de série supérieure. Le sous-officier qui montera son cheval d'armes recevra 3 kil. de décharge. — Distance, 1,800 mètres environ.

NOM ET GRADE DES SOUS-OFFICIERS	N°	NOMS DES CHEVAUX	SEXE	ROBE	AGE	POIDS	ORIGINE	BIGARRURE
Cruciani, Sous-Chef artificier.	1	*Rhône*	cheval	bai	âgée	74 kil.	St-Jean d'Angely	Rouge
Alfonsi, mar. de logis au 38e d'Artillerie.	2	*Sidi*	cheval	noir	âgée	72 kil.	Guitry	Rose
Torre, id.	3	*Isaïe*	jument	noir	âgée	74 kil.	Saint-Lô	Vert d'eau
Rossi, id.	4	*Quinze*	cheval	bai	âgée	72 kil.	Fontenay-le-Comte	Jaune clair
Boyer, id.	5	*Vaucluse*	jument	alezan	âgée	75 kil.	id.	Blanc
Boudon, id.	6	*Rodeur*	cheval	bai	âgée	75 kil.	St-Jean d'Angely	Mauve
Cadière, id.	7	*Zamora*	jument	gris-clair	âgée	75 kil.	Corse	Bleu ciel
Pelatani, Brigadier-fourrier au 38e d'Artill	8	*Alexandrine*	jument	gris-clair	âgée	75 kil.	id.	Vert foncé
Sauze, mar. des logis au 38e d'Artillerie.	9	*Pensuese*	cheval	alezan	âgé	75 kil.	Paris	Blanc et bleu
Favreau, mar. des logis fourrier.	10	*Souplesse*	jument	bai br.	âgée	75 kil.	St Jean d'Angely	Violet

1er prix, *Isaïe*, monté par Torra. — 2e prix, *Rhône*, monté par Cruciani. — 3e prix, *Sidi*, monté par Alfonsi.

Prix du Département — 1.000 Francs.

(Offerts par le Conseil Général de la Corse)

COURSE PLATE pour tous chevaux de 4, 5 et 6 ans, nés et élevés en Corse. — Au premier 700 fr. ; au second 200 fr. ; au troisième 100 fr. Entrée 25 francs (au fonds de courses). — Poids, 4 ans, 58 kil., 5 ans, 62 kil., 6 ans, 65 kil. — Les chevaux de pur-sang anglais nés et élevés en Corse porteront 5 kil. de surcharge, de pur-sang anglo-arabe 4 kil., de pur-sang arabe 2 kil. Les chevaux inscrits sur la Liste Officielle des somme de 500 fr. portera un kilo de surcharge, de 501 à 1000 fr. 2 kil., de 1001 à 1500 fr. 3 kil., de 1501 à 2000 fr. 5 kil., de 2001 à 2500 fr. 7 kil., de 2501 à 3000 fr. 9 kil., de 3001 à 3500 fr. 11 kil., de 3501 à 4000 fr. 13 kil., de 4000 fr. et au-dessus 15 kil.

PROPRIÉTAIRES	N°	NOMS DES CHEVAUX	SEXE	ROBE	AGE	POIDS	ORIGINE	COULEUR DES CASAQUES
L. Stefani	1	*Mireille*	jument	a'ezan	4 ans	56 k. 1/2	Et Bar et Bancrita	Casaque bleu-ciel, toque et manches noires
A. M. Porri	2	*Eclair*	cheval	alezan	6 ans	60 kil.	Corse	Casaque et toque grises.
	3	*Ingénue*	jument	alezan	4 ans	58 k. 1/2	Kriaf et Contesse	Casaque et toque grises, écharpe rouge.
Brunelli	4	*Comtesse*	jument	alezan	6 ans	70 kil.	Kriaf et Rondella	Casaque noire, manches et toque jaunes.

1er prix, *Comtesse*, monté par M. Uccliani. — Non placé, *Eclair*, monté par Pittiloni. — Non placé, *Ingénue*, monté par Tzelli.

Prix des Compagnies Fraissinet et de Chemins de fer Départementaux — 250 Francs.

(dont 150 fr. offerts par la Compagnie Fraissinet et 100 fr. par la Compagnie de Chemins de fer).

COURSE PLATE pour tous chevaux de 3 ans nés et élevés en Corse ayant couru dans le « Prix du Conseil Général » le 15 juin 1902 et n'ayant jamais gagné un premier prix jusqu'au moment de la course. — 150 francs au premier ; 100 francs au second. — Entrée, 15 francs (au fonds de courses). — Distance 1000 mètres environ. — Poids, 58 kil. — Les chevaux de pur-sang anglais nés et élevés en Corse porteront 5 kil. de surcharge, de pur-sang anglo-arabe 4 kil., de pur-sang arabe 2 kil. Les chevaux inscrits sur la Liste Officielle des chevaux de demi-sang recevront 2 kilos de décharge.

L. Stefani	1	*Clémentin*	cheval	bai	3 ans	58 kil.	Clémentin et Badiotta	Casaque bleu-ciel, manches et toque noires.
docteur Giocanti.	2	*Chiffon 1/2 S.* (*)	cheval	roux	3 ans	56 kil.	Valent et Grice	Casaque violette, manc. et toq. bouton d'or.
D. Micheli	3	*Etonnant 1/2 S.* (*)	cheval	alezan	3 ans	56 kil.	Et Bar et Fiorina	Casaque bleu ciel, toque rouge.
Berti	4	*Pasco*	cheval	gris-fer	3 ans	58 kil.	Corse	Casaque rouge, toque rouge et jaune.

1er prix, *Chiffon*, monté par Ant. Uccliani. — 2e prix, *Clémentin*, monté par Jean Mariani. — 3e prix, *Etonnant*, monté par Gilormini.

(*) 1/2 S. Cheval inscrit sur la Liste Officielle du demi-sang bénéficiant d'une décharge de deux kilos

Etude de Me Closi

avoué

Boulevard du Palais, 4

Assistance judiciaire

(Délibération du 31 mars 1898)

Extrait d'un jugement par défaut rendu par le Tribunal civil de première instance de Bastia, le vingt avril 1901, enregistré et signifié,

Au profit de la dame Annonciade Germani, épouse Soletti Ignace, ménagère, demeurant et domiciliée à Bastia,

Contre le sieur Soletti Ignace, marin, domicilié de droit à Bastia,

Le Tribunal, le ministère public entendu, accorde défaut contre Soletti Ignace et pour le profit prononce le divorce entre les époux Annonciade Germani et Soletti Ignace au profit de la femme et aux torts du mari.

Bastia, le 12 juin 1902.

Pour extrait :

CLOSI.

OUVERTURE de la Saison Thermale de *Guagno-les-Bains* le 24 juin

S'étant assuré un service de premier ordre, l'Etablissement offrira à Messieurs les baigneurs tout le confortable désirable, ils y trouveront une société choisie et des distractions variées.

Prix 5 fr. 50 par jour, arrangement pour famille.

Pour renseignements s'adresser à Mme Jean de la Rocca, propriétaire des eaux Thermales et des Etablissements de Guagno-les Bains.

Cocons

M. Tullius Colombani, sériciculteur à Vidauban (Var) et à Ile-Rousse (Corse), prévient sa nombreuse clientèle qu'il est acheteur de cocons frais pour la filature, et toujours à de bons prix.

OREZZA-LES-EAUX

Grand Hôtel de la Paix

STAZZONA

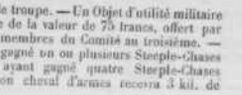
Veuve PIETRI, propriétaire

Ouverture le 1er juillet

Cet établissement le plus heureusement situé de la station, au milieu d'un parc splendide, le plus rapproché des sources, est devenu le rendez-vous de la clientèle choisie d'Orezza.

Son installation confortable lui a valu une recommandation toute particulière et très élogieuse de la part des membres du Club Alpin français de Paris, dans une brochure intitulée : « Cinq semaines de voyage en Corse. »

Prix très réduits pour les familles et les séjours prolongés.



GRAND ALBERGO

GIAPPONE

Livourne

Le Propriétaire du Grande Albergo Giappone a l'honneur d'informer le public que pour prévenir le juste désir de sa clientèle et faire face à toutes les exigences, il vient d'agrandir son Hôtel en y ajoutant un nombre considérable de chambres, meublées comme les autres de tout le confortable moderne.

Cette augmentation de chambres lui permet de faire des conditions à ne craindre aucune concurrence ; car il peut donner des chambres à tous les prix, c'est à dire : celles pour une personne de 3 à 4 francs, celles pour deux de 5 à 7 francs y compris la lumière d'octroi et le service. En outre, selon le séjour plus ou moins prolongé, il accordera de très grandes facilités.

P. CIANFANELLI

Transports directs entre Bastia et les ports du Nord

Pour LONDRES, ANVERS, HAMBOURG
Le vap. anglais *Ruby*, chargera vers le 20 Juin.
Pour LIVERPOOL
Le vap. anglais *Maiorese*, chargera vers le 18 juin.
Pour frêt s'adresser à
Arthur C. Southwell, Bastia.

TEINTURERIE PARISIENNE
J. CHAMUEL
5, Boulevard du Palais, 5
au fond des magasins Orengo

Teinture et nettoyage de tout ce qui concerne la toilette des dames, hommes et enfants sans rien découdre. Nettoyage à sec perfectionné des vêtements confectionnés noir pour deuil en 48 heures.
Prix modérés

CHAMPAGNE ROEDERER
VINS DE CHAMPAGNE
REIMS
MAISON FONDÉE EN 1864

M. Damiani vendra l'excellent champagne **Rœderer** à 5 fr. 50 la bouteille aux consommateurs, les acheteurs du gros jouiront d'un escompte spécial.
Au prix modique de 5 fr. 50 la bouteille, les buveurs de champagne ne boiront plus désormais que le **Rœderer**, champagne le plus exquis entre tous.
Angle des rues Miot et Napoléon.
M. Simon Damiani fait savoir que M. Casanova, représentant de commerce, le représente dans l'arrondissement d'Ajaccio.

L'ESPÉRANCE
Compagnie anonyme d'assurances et de réassurances
à primes fixes
contre l'incendie et les accidents, autorisée par l'ETAT à réaliser des assurances contre les accidents du travail en conformité de la loi du 9 avril 1898 (Journal Officiel du 22 juin 1899).
Capital : 10 millions de francs.
Siège social : 10, rue St-Augustin, 10, Paris.
S'adresser à M. Auguste ROTH, directeur particulier de la Compagnie l'*Espérance* à Bastia, 28, boulevard Paoli.

ANCIEN CABINET PRADERE
PIERRE SABATE
Chirurgien-Dentiste
du Lycée
SUCCESSEUR
DENTS & DENTIERS
(Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS
sans douleur
14, rue de l'Opéra,

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle d'avoir à se mettre en garde contre certains charlatans ambulants — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui exploitent des matières volatiles à la vente pour la fabrication de dents artificielles.

ASTHME CATARRHE, OPPRESSION
CRISES DE SUFFOCATION
Immédiatement soulagés et guéris à la longue par
le PAPIER BARÉ et les CIGARES BARÉ
1f 60 la Boîte de Cigares ou le Papier.
F. BARÉ & Fils, 28, Rue St-Claude, Paris

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.
FERS A PLANCHER
Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

PRÊTS d'argent sur signature, à toutes personnes solvables, 4 0/0. Achat de Valeurs Dépareées non connues en Banque ni en Bourse. Ecrire *Caisse Agricole*, 23, rue aux Ours, Paris.

AVIS
Tout propriétaire qui aurait besoin de faire réparer des égoûts n'a qu'à s'adresser à M. Nardelli, rue de Castagno, 2.

AVIS
MM. S. Luperini et J. Carli, fabricants de cordages, ont l'honneur de porter à la connaissance de leur nombreuse et fidèle clientèle, qu'ils se sont associés, et s'engagent à livrer aux acheteurs des marchandises toutes de bonne qualité, à des prix défiant toute concurrence.
Un entrepôt est situé rue de l'Opéra, 15, près M. Gozzani, voiturier.

COMMERÇANT disposant d'un certain capital cherche à reprendre un bon commerce dans la région, à défaut serait disposée à s'associer. S'adr. à M. David, 27, Passage de l'Opéra, Paris.

PRÊTS sur signatures, 4 0/0. Ecrire *Mutuelle*, 67, Faubourg Saint Denis, Paris.

LE PHÉNIX
COMPAGNIE D'ASSURANCES FRANÇAISE
SUR LA VIE ET L'INCENDIE
Fondée en 1819
Fonds réalisés : **200** millions
Valeurs assurées encours :
200 millions.
S'adresser à M. GIORDANI, notaire de la Compagnie LE PHÉNIX, a Bastia, 17, Bd Paoli.

L'un des rédacteurs gérant,
MATTHIEU OLLAGNIER.
Bastia, Imprimerie Ollagnier.

Demandez partout l'excellente *Eau-de-vie en Mirador*. Dépositaire : Simon Damiani, angle des rues Miot et Napoléon, 31, rue de l'Opéra et 9, Boulevard du Palais.

Veuve F. Agostini et Fils
Place Saint-Nicolas et Cours Sébastiani, Bastia
Porcelaines — Verreries — Faïences
Articles de Ménage
Grand assortiment de Couronnes funéraires
Bicyclettes TERROT
Pose d'appareils d'éclairage
Un mécanicien est attaché à la maison

LE MONITEUR DE LA MODE
paraissant tous les Samedis
20 PAGES GRAND FORMAT
LE PLUS ANCIEN ET LE PLUS ARTISTIQUE DES JOURNAUX DE MODES
CONTIENT :
PLUS DE MODÈLES NOUVEAUX
PLUS DE TRAVAUX D'AIGUILLE
PLUS DE LITTÉRATURE
PLUS DE RECETTES DE CUISINE
PLUS DE RENSEIGNEMENTS
QU'AUCUN AUTRE
3 MOIS : 4 francs — UN AN : 16 francs
EDITIONS : contenant une Broderie coloriée et un Patron découpé dans les 2e, 3e et 4e N°s
3 MOIS : 8 fr. 50 — UN AN : 32 francs
ABEL GOUBAUD, éditeur, 3, r. du 4-Septembre

Mme FAITH GEORGES WOOD
Dentiste anglais
reçoit sur fer au 9 de chaque mois dans cabinet, 1, rue de l'Opéra, au 1er étage, en face les magasins Orengo.

AVIS
M. PIERRE PETROLACCI, ferblantier-chaudronnier, 3, rue Miot, a l'honneur de prévenir sa clientèle qu'il vient d'attacher à son atelier un ouvrier mécanicien spécialiste pour la réparation des pompes à eau et à bière, robinets plongeurs, irrigateurs et injecteurs, lampes à pétrole et à boile; réparation et pose d'appareils à l'acétylène. Travaux soignés à des prix très modérés.

Source du Chalet
LA MEILLEURE DU
BASSIN DE VICHY
Recommandée par tous les Docteurs dans les maladies du Foie et de l'Estomac.
La plus riche en bicarbonate de soude
Dépôt général : Maison DELPINO, négociant à Bastia, 19 Paoli, 27.

LIBRAIRIE OLLAGNIER
Nouveauté
CHARLES-TIMOLÉON PASQUALINI
Choses du Siècle
et
Choses du Cœur
Préface de
Jules Claretie
Avec portrait de l'Auteur
Un magnifique volume de 352 pages
Prix : 4 50 ; franco : 5.10

AVIS
M. Bruschini a l'honneur de prévenir le public que son bureau de renseignements et placement de domestiques, pourrices, terres, maisons, animaux, est situé rue Napoléon, 21.

AMÉRIQUE
Départs réguliers tous les mois pour les Antilles, Trinidad, Colon, etc.
Traversée rapide; confortable toutes classes.
Pour frêt et passages s'adresser à M. A. Padovani, agent de *La Veloce*, Nouveau Port, Bastia.

TUMEUR

Posit. ass. de 8,000
dans Ame Pompes Funèbres Paris, à Mr bien 25 à 45 ans disposant de 40.000 dont moitié de suite. Pressé. R. d. ag. S'adresser MAILLARD, rue Laffitte, 48.

Un très grand nombre de personnes, ont perdu tout espoir et la confiance dans les PILULES DÉPURATIVES de GOLVIN
Remède populaire depuis longtemps, efficace, économique, facile à prendre. Purifiant le sang, il convient dans presque toutes les maladies chroniques, telles que Dartres, Rhumatismes, Vices Rhumaux, Feux, Engorgements, Gale rebelle, Glandes, Maux de Tête, Perte d'appétit, Essoufflement, Faiblesse, Anémie, Manque d'Eau, Hémorroïdes, Intestins paresseux, Etc. Etc. Et. Etc.
Se trouve dans toutes les Pharmacies
PARIS

PHARMACIE Centrale du Nord
LE MEILLEUR MARCHÉ DE TOUT PARIS
232 et 234 Rue Lafayette
CATALOGUE FRANCO SUR DEMANDE
Dépôt Général du PER CAPPARD

VALS DÉLICIEUSES
Digestives.

VOS CHEVEUX
Ne tomberont plus et repousseront
PAR L'USAGE DU MERVEILLEUX
PÉTROLE HAHN
Le Trésor de la Chevelure
Parfum exquis
EMPLOI SANS DANGER
Flacons 2 fr. 50 et 4 fr. Pharmaciens, Parfumeurs, Coiffeurs
Refuser les imitations souvent dangereuses, toujours inefficaces
F. Vibert, Commissionnaire, 47, avenue des Ponts, LYON
Dépôt spécial : H. GARNIER, pharmacien à NICE

MAISON L.-N. MATTEI ET Cie
Produits Recommandés
La Cédratine, le « nec plus ultra des liqueurs. » — L'Amaro Mattei, le meilleur des apéritifs connus à ce jour
Le Vin du Cap-Corse au Quinquina, Quinquina supérieur.
Eaux-de-Vie de vin et de marc depuis 1880, « very selected. »
« Sirops : Groseille, Grenadine, Orgeat, Citron, pur sucre.
Cigarettes de toutes sortes, sans colle, faites à la main et à la machine.
Cigarettes Egyptiennes à 50 centimes la boîte. — L'excellent Cigare Mattei, le meilleur, à 10 centimes.

Demandez partout LA CÉDRATINE de la Maison L.-N. MATTEI & Cie
Liqueur apéritive, digestive et antidiabétique dont l'usage journalier et prolongé fortifie toutes les fonctions de l'estomac.

27e ANNÉE — MERCREDI 18 JUIN 1902 — N° 146

Le Petit Bastiais

00295

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont reçues d'avance et payées aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Diverses, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois	
CORSE	20 fr.	10 fr.	5 fr.	UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS le port en sus.
AUTRES DÉPART.	22 »	12 »	6 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

FÊTE D'AUJOURD'HUI : Sa'nte Marcel et Marcelle
SOLEIL : (Heure nationale)
Lever, 3 h. 53 m. — Coucher, 7 h. 13 m.
LUNE : Pleine, le 20 — Dernier quart., le 28
FÊTE DE DEMAIN : Sainte Julienne Falconieri

17 Juin

LA REVANCHE

Il y a dix ans !

J'ai encore dans les yeux cette scène poignante.

Rouvier se leva, tout pâle, descendit de son banc, au milieu d'un profond silence et gravit lentement l'escalier de la tribune. A chaque degré, il faisait l'effort de soulever sur ses épaules voutées un poids trop lourd. Il souffla, il ouvrit les yeux et vit cent visages, deux cent visages tendus vers lui dans une expression de colère indicible, des poings qui le menaçaient... on allait assister à l'écrasement d'une vie.

Il fit le geste de relever une dernière fois le fardeau qui l'écrasait. Un cri part enfin sortir de sa gorge serrée, un cri de bête blessée, et l'assemblée tut secouée d'un frisson. Il donna le spectacle superbe d'une énergie qui ne veut pas mourir.

— Je ne défends pas ma place. Prenez-la, clamait-il ; je défends mon honneur, pour mes fils.

Il aurait attendri des pierres. Il ne put désarmer la haine de ses adversaires politiques.

Et depuis dix années, sur ses épaules lasses, il portait la renommée d'un grand talent que personne n'oserait plus utiliser. Rouvier ? Impossible ! — Pourquoi ? — On ne sait plus, il y a si longtemps.

La légende, dans le recul, prenait corps d'histoire vraie.

Or, voici que tous les inventeurs de cette légende sont venus faire amende honorable devant le colosse qui avait résisté, qui avait duré, malgré tout. Le parti qui l'avait si indignement accusé, frappé, lui demande pardon, lui ouvre ses rangs, lui offre non seulement l'oubli, mais encore des compensations, des honneurs et, publiquement, s'humilie.

Et l'on vous fait qu'il eut repoussé ces avances ! Allons donc ? Ça ne serait pas humain ! Laissons-le, laissons-le prendre sa revanche, longuement, complètement.

Ils sont tous là, providentiellement réunis, les bourreaux de la première heure : Brisson, qui présidait la commission d'enquête sur le Panama ; Trouillot, qui prit l'initiative de l'interpellation sur l'incident du baron de Reinach ; Vallé, rapporteur. Et ce sont ces mêmes hommes, qui voulaient le noyer de leurs propres mains dans le déshonneur, qui le relèvent, lui demandent secours, le supplient de s'associer à côté d'eux pour remonter leur prestige !

Quant aux conditions de l'entrée de ce républicain modéré, dans un conseil radical, nous n'avons pas d'inquiétude. Nous connaissons les opinions de M. Rouvier sur la réforme de l'impôt ; il s'en est expliqué fort nettement dans un grand discours en 1895. Les journaux ministériels parlent déjà d'un projet d'impôt *général* sur le revenu. Ce seul mot en dit long. Il est mis à la place de *global et progressif* pour calmer quelques exigences. Du moment qu'il doit être *général* il ne sera pas *global*. Ce n'est pas la même chose, en effet, c'est même le contraire. L'impôt général existe presque avec le système actuel. L'important c'est d'éviter l'inventaire des fortunes et l'introduction du principe de la progressivité dans notre système financier. Voilà ce qui importe. M. Rouvier a là-dessus, sous le rapport, des opinions connues. La Bourse qui tremble à la seule idée de l'impôt global et progressif assiste d'une bonne joyeuse à l'entrée de M. Rouvier au ministère.

Rien ne nous retient enfin de féliciter l'éminent financier pour son éclatante revanche.

LOUIS LATAFIE.

Curiosités coloniales

17 juin 1566. — Gênes offre à ceux qui lui livreront :

Sampiero, vivant, 4.000 ducats avec la libération d'un rebelle, mort, 3 000 ducats avec la libération de deux bandits.

	Vivant	Mort
Achille de Campocasso,	1.000,	500
Antoine de St-Florent,	1.000,	500,
Barthélemy de Vivario,	300,	300.
Baptiste de la Pietra,	300,	100.

18 juin 1791. — L'abbé Belgodere, envoyé par la ville de Bastia à l'Assemblée Nationale, pour la prier d'annuler le décret des autorités Corses, désignant Corte comme le siège du gouvernement insulaire, au détriment de Bastia, (décret pris pour punir cette ville de ses protestations des 2 et 3 juin, contre le serment à la Constitution imposé aux prêtres), a la douleur de ne pas réussir dans sa mission et de voir les actes des administrateurs de son pays confirmés et approuvés.

Nos Exportations

Relevé des marchandises exportées de Bastia à Marseille, pendant la 1re quinzaine de juin 1902, par les vapeurs du service postal (4 départs) :

Agresti 160 s. charbon ; A ordre 362 colis amandes ; Ch. Rolland 120 f. acide gallique ; Ballini 374 s. charbon ; F. Camugli 1 b. cuirs ; Fraissinet 40 b. liège.

⁂

Nègre et Cie 6 b. liège, 3 b. bouchons ; Fil et Cie 11 b. peaux ; A ordre 118 colis primeurs ; Cabassse 1 f. huile ; Jouve et Turin 1 f. huile ; A ordre 1 b. peaux d'agneaux ; Lucie Antomarchi 1 f. huile d'olives ; F. Camugli 10 c. vin quinquina ; Cie Transatlantique 15 colis divers ; Transports Internationaux 266 b. ébauchons ; Prélet et fils 1 c. marbre ; F. Camugli 8 c. pâtes d'Italie ; Marchetti 1 c. fromages ; Ballini 213 couff. charbon ; Ch. Rolland 92 f. acide gallique ; Guigo 86 s. charbon.

⁂

J. Goutte 4 f. suif, 3 s. vx cordages, 1 s. rognures drap ; 30 s. os et cornes ; Ballini 270 s. charbon ; Agresti 255 s. charbon ; A. Ancey 8 s. suif ; Veletti et Cie 130 s. bois gras ; N. Benigni 8 f. vin ; Vorms et Cie 1 fût cédrate salée ; Ch Holland 20 f. acide gallique ; A ordre 44 colis primeurs.

⁂

Quilici 313 planches bois ; A ordre 480 colis primeurs ; Saraselli 2 f. citrons ; Ballini 188 c. charbon ; Guigo 90 s. ditto ; J. Goutte 29 s. os et cornes, 1 s. peils, 3 s. vx chiffons, 1 s. vx cordages ; Bonifacy 5 f. huile, 12 s. pulpes olives ; Ch. Holland 100 f. acide gallique ; Renoux 4 fard. vin quinquina ; Moretti 1 f. citrons ; Cie Fraissinet 52 b. liège.

⁂

Par suite de l'inclémence du temps les envois de fruits et primeurs ont été diminués dans de grandes proportions. Voici, d'autre part, la valeur approximative, ainsi que le poids des produits ci-dessus énumérés :

	Poids	Valeur
1 135 s. de charbon	68 0	
401 c. id.	16.0	5 000
332 f acide gallique	73 0	11.000
106 b. liège	8 0	
3 b. bouchons	1	3 200
1.404 c. fruits et pr.	20.0	4 000
8 f. huile d'olives		
12 s. pulpes	2.4	1.200
13 b peaux	1.0	700
130 s. bois gras	10.0	600
344 planches pin	9 0	600
266 b. ébauchons	30 0	2.100
14 c. vin quinq.	2	200
67 s. os et cornes	6.0	400
4 f citrons et céd.	2.0	400
3 f. vin	1.2	240
12 f. suif	1.0	560
8 c. pâtes d'Italie	3	1 0
15 c. provisions	7	350
Autres colis	40	1.600
	359.0	31.500

Le commerce d'exportation à destination de Marseille n'a atteint pendant les 15 premiers jours de juin 1902, que 260 tonnes environ ayant une valeur de 31.000 francs. C'est un des chiffres les plus faibles qui se soient vus depuis longtemps.

Pour nos bêtes et pour nous-mêmes

Lundi, vers cinq heures du soir, sur le boulevard Paoli, qu'il remontait, à la hauteur du n° 15, un mulet attelé au brancard d'un tombereau chargé de gravier, s'était abattu. Quand, après avoir dételé ses compagnons de servage, on a débarrassé la pauvre bête de son harnais, le groupe qui s'était formé autour d'elle a vu, avec une générale et sincère commisération, qu'elle avait trois plaies au poitrail et une — énorme — sur le dos. Passe un agent de la force publique, sans s'arrêter ; il faut croire qu'il n'était pas de service, ou que ce banal incident ne le regardait pas.

Cependant le charretier cherche avec l'aide de passants bénévoles, à faire relever le triste limonier. Cela n'était pas facile ; mais enfin on en vint à bout. Et, un instant après, en dirigeant nos regards vers le lieu de la scène, que nous venions de quitter, nous avons vu le charretier occupé à rétablir la bête tremblante et misable entre les brancards du lourd tombereau. Et nous n'avons pas la naïveté de croire que ce fût pour ramener le chargement à l'endroit où on l'avait pris.

Et maintenant, quel commentaire ajouter ? Le voici. Les faits de ce genre, qui ne sont malheureusement pas isolés, car il ne se passe guère de jour sans que des bêtes ne soient surchargées ou maltraitées en plein Bastia, ces faits, dis-je, accusent aux yeux de tout témoin éclairé et impartial, ou l'ignorance ou la brutalité des employés, ou l'insouciance des employeurs et l'indifférence ou l'impuissance des autorités chargées de tenir la main au respect de la loi Grammont. Quant au public, il préférerait sans doute que les choses se passassent autrement ; mais en l'absence d'initiatives privées s'employant pour la protection des bêtes, il laisse faire.

Et les résultats ?

C'est d'abord un dommage évident pour le propriétaire des bêtes de trait ; car l'animal mal nourri ou mal soigné, ou surmené et abusivement frappé, s'use plus vite ou devient vicieux ; parfois même dangereux ; d'où à tout le moins appauvrissement au point de vue économique.

C'est ensuite, au point de vue moral, une leçon de cruauté donnée aux enfants, car les enfants imitent ce qu'ils voient faire ; et comment ne croiraient-ils pas permis ce qu'ils voient généralement pratiqué autour d'eux ?

Et c'est, enfin, pour le pays tout entier, une cause de mécontime au regard de celui qui le visite. Celui-ci est beaucoup plus choqué que nous de ces scènes, parce qu'il n'est pas habitué à les voir. Et d'autre part, il se figure, à tort ou à raison, que les brutalités exercées par un homme, fût-il seul, au milieu de vingt-cinq mille autres, engagent la responsabilité de ceux-ci, s'ils le laissent faire. Or, nous Bastiais, nous laissons faire le mauvais conducteur de bêtes, alors que tel avis amical, ou telle récompense, ou, au besoin, telle peine, d'ailleurs légère, établie par la loi, l'amenderaient infailliblement. Nous voulons être considérés, et combien nous avons raison !

Mais nous négligeons de faire la chose pourtant élémentaire qu'il faudrait pour cela, car notre façon de traiter les bêtes est, à coup sûr, pour quelque chose dans la mauvaise impression que certaines de nos façons de faire laissent aux gens qui traversent notre pays.

Lecteur, tirez la conclusion.

Un Passant.

---

419 FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

GERFAUT

par CHARLES DE BERNARD

XXII (Suite)

Leurs yeux restèrent longtemps confondus. L'inquiétude peinte dans ceux d'Octave semblait donner un éclat nouveau à leur éloquence ordinaire, tandis que la détermination qui avait animé un instant ceux de Clémence allait s'éteignant de plus en plus dans un regard languissant et désarmé.

— Je vous permets de rester jusqu'à minuit et demi, dit-elle enfin, en jetant un coup d'œil sur la pendule de sa chambre qu'elle pouvait apercevoir à travers la porte entr'ouverte. Gerfaut suivit la direction de ce regard et vit qu'on ne lui accordait guère plus d'un quart d'heure ; mais il était trop habile pour faire la moindre observation. Il savait d'ailleurs que le second quart d'heure est toujours un peu moins difficile à obtenir que le premier. La jeune femme, de son côté, n'eut pas plutôt accordé cette concession qu'elle s'en repentit, mais au lieu de laisser voir son inquiétude, elle crut devoir la cacher sous une affectation d'insouciance.

— Je suis sûre, dit-elle, que vous m'avez encore trouvée bien capricieuse aujourd'hui ; il faut me pardonner, c'est un défaut de famille. Vous connaissez le proverbe : *Caprice de Corneilleuse* !

— Je veux qu'on dise : *Amour de Gerfaut*, répondit-il tendrement.

— Vous avez raison d'être aimable et de me dire de douces paroles, j'en ai besoin en sortir. Je me sens triste et souffrante ; les rêves les plus noirs me viennent à l'esprit. Je crois que c'est cet orage qui me rend ainsi. N'éprouvez-vous pas cela comme moi. Que ce tonnerre est lugubre ! il me semble une menace de malheur.

Octave lui jeta le sourire par lequel on gâte les puérilités d'un enfant bien-aimé.

— Votre imagination est toujours la même, dit-il, avide d'émotions tristes. Si vous mettiez la même volonté à être heureuse qu'à vous créer des peines, notre vie serait trop douce. Qu'importe l'orage ?... et quand même vous y verriez un emblème, qu'a-t-il donc de si terrible ? Le nuage est une vapeur, le tonnerre un son, tous deux sont également éphémères ; l'azur du firmament, qu'ils peuvent un instant obscurcir, est seul éternel. Le ciel, c'est l'amour. Ne croie-t-on pas comme moi à sa souveraine immortalité ?

— N'avez-vous rien entendu ? dit madame de Bergenheim, en tressaillant tout à coup et en écoutant d'un air inquiet.

— Rien. Qu'est ce donc ?

— Je crains que on ne soit Justine qui s'avise de descendre ; elle est si insupportable avec ses attentions....

Elle se leva et alla regarder dans la chambre à coucher, dont, par précaution, elle ferma les portes à clef. Un moment après, elle vint se rasseoir sur le divan.

— Justine dort en ce moment, dit Octave ; je ne me suis pas hasardé à venir avant d'avoir vu s'éteindre la lumière de sa chambre.

Clémence lui prit la main et l'appuya contre sa poitrine.

— Tenez, dit elle, maintenant, quand je vous dirai que j'ai peur, me croirez-vous ?

— Pauvre ange ! s'écria-t-il, en sentant le cœur de la jeune femme battre avec une violence extrême.

— C'est à vous que je dois ces palpitations qui me prouvent maintenant pour la moindre chose. Je sais que nous ne courons aucun danger, qu'à cette heure personne n'entrera dans mon appartement, et pourtant j'éprouve une terreur que je ne puis vaincre. Il y a, dit on, des femmes qui s'habituent à ce tourment, qui finissent par être en même temps coupables et tranquilles ; — c'est une pensée infâme que je vais vous avouer : — quelquefois je souffre tant, que je voudrais être comme elles. Mais c'est impossible ; je ne sais pas me faire un mal. J'étais née pour être vertueuse.

Octave avait trop de délicatesse d'esprit pour essayer quelqu'un de ces sophismes que les hommes ont toujours prêts en pareille occurrence, et dont les femmes à remords repoussent d'ordinaire l'absolution sans trop se débattre. Il savait que les souffrances de madame de Bergenheim n'avaient rien de joué, et qu'elle accueillirait mal une apologie de sa propre conduite que lui refusait sa conscience. Il se répondit donc à cet épanchement douloureux que par des protestations dévouées et par les mots les plus doux que put trouver son cœur.

— Vous ne pouvez pas comprendre cela, reprit-elle en lui abandonnant ses mains, qu'il pressait avec tendresse ; vous êtes homme ; vous aimez hardiment ; vous vivez à chaque sentiment qui vous semble doux, sans trouver au fond un remords qui en corrompt le charme. Et puis, quand même vous souffririez, vos peines du moins vous appartiennent, tel n'a le droit de vous demander ce que vous avez. Mais moi, mes larmes mêmes ne sont pas à moi ; mes larmes ! et j'en ai versé souvent pour vous..... il faut les boire ; car il aurait le droit de me dire : — Pourquoi pleurez vous ? — Et moi, que pourrais je répondre ?

Elle détourna la tête pour cacher quelques pleurs que ses paupières ne pouvaient plus retenir ; il les vit, et, se penchant vers elle, il les essuya de ses lèvres.

— A moi, tes larmes ! dit il avec passion, mais ne me désespère plus en me disant que mon amour te rend malheureuse.

— Malheureuse ! oh oui, bien malheureuse ! et pourtant ce malheur je ne le changerais pas contre les plus riches félicités des autres. Ce malheur ! c'est mon trésor, c'est ma vie. Être aimé de vous !... Penser qu'il a été un temps où ce délice eût été légitime !... Quelle fatalité pèse sur nous, Octave ? Pourquoi nous sommes-nous connus si tard ? Je fais un rêve souvent, un beau rêve. Je suis libre encore, et c'est vous.... Oh ! il y a un regret éternel dans mon âme.

(A suivre).

Votes de nos Députés

Scrutin sur la première partie de l'ordre du jour de MM. Codet et Jaurès dans l'interpellation sur la politique du gouvernement, ainsi conçue :

« La Chambre, confiante dans le Gouvernement, ...»

Nombre de votants . .	426
Majorité absolue . . .	214
Pour l'adoption. .	309
Contre.	117

La Chambre a adopté.

Les cinq députés de la Corse ont voté pour.

Bulletin Financier

Paris, le 11 juin 1902.

Les dispositions sont toujours à peu près les mêmes : les négociations sont très restreintes et, par suite, le cote ne subit que d'insignifiants mouvements. Notre 3 0/0 s'inscrit à 101,05 ; le 3 1/2 est faible à 101,15.

Les Sociétés de Crédit reprendront leurs cours de la veille.

Banque Française pour le Commerce et l'Industrie 505.

Les Fonds Etrangers sont fermes : Extérieure 90,95 ; 4 0/0 turc 74 fra. A Bruxelles, 3 0/0 99,70. Banque Nationale 3,685. Capital Anderen d'Anvers 70. Ordinaire Haute-Fourneaux d'Anvers 30 et privilégiés 61 ; Aciéries du Gobs 36. Privilégiés Usines Brion en hausse à 25. Valeurs Congolaises lourdes.

Chemins Français sans nouveau.

Informations financières. — Il serait fâcheux, en ce qui concerne les opérations d'échange des Obligations des Chemins méridionaux, contre de la Rente méridionale, recevoir 4 0/0, qu'une minorité des porteurs s'y refusât pour suivre les intérêts de tous. Il faut qu'on sache bien qu'à partir de 1941, lors de la cessation de la plus grosse partie de la garantie de l'Etat méridional, il manquera une recette de 4.125.000 fra pour parfaire le service complet des deux séries d'Obligations.

Gazette Départementale

GIBSONI. — M. Mattei, garde général stagiaire des eaux et forêts en disponibilité à Prejus, est réintégré dans son emploi, et affecté au cantonnement de Ghisoni, en remplacement de M. Gourraud, nommé à Soupel.

CIAMMANACCE. — M. François Lucchini n'est éteint la semaine dernière à Ciammanacce.

Le défunt était le beau-père de notre excellent confrère M. Jean Zovaco, directeur de la *République*. Il laisse de très vifs regrets dans cette commune où il vivait entouré des sympathies générales.

Les familles Lucchini et Zovaco ont reçu en cette circonstance douloureuse de nombreux témoignage d'affection et d'estime. Nous y joignons les nôtres, tout particulièrement pour notre confrère, en le priant d'accepter l'expression de nos douloureuses sympathies.

PORTOVECCHIO. — Il y a environ un mois, un honorable propriétaire de Portovecchio confiait, pour une excursion, à un Italien, son cabriolet attelé d'une jument. Depuis il n'a plus eu aucune nouvelle ni de sa jument ni de son cabriolet ni de sa couverture de voyage.

Voici le signalement de la jument : alezane, 1 m. 39 à 1 m. 40, avec frisure sur le devant de la tête, un peu bessonde, jambes de derrière un peu manquante.

Le cabriolet est peint en bleu, sans mécanique, hanches de fer au marchepied. La couverture est en peluche noire d'un côté et de l'autre beige, avec l'empreinte d'un cheval.

L'individu est de taille au-dessus de la moyenne, brun ; il avait deux costumes, l'un en velours marron, l'autre en drap bleu marine.

Les personnes qui pourraient fournir quelques renseignements sont priées de les adresser à M. Hector Ettori, à Portovecchio.

OREZZA. — On nous écrit de Piedicroce :

Vendredi, 6 juin, est en lieu à Piedicroce-Orezza les obsèques d'un jeune homme de 20 ans, engagé volontaire au 112e de ligne, décédé à l'hôpital militaire de Nice au bout de 4 mois de services.

Une foule nombreuse de parents et d'amis est venu l'accompagner le défunt à sa dernière demeure. L'absoute a été donnée en l'église paroissiale par M. le curé-doyen Orsini. Le cercueil, orné de superbes couronnes, était surmonté d'un riche catafalque, élevé par les soins des camarades du regretté ignace Vincenti.

Plusieurs discours ont été prononcés sur la tombe ; nous reproduisons in extenso celui de M. Franklin Cracioni, qui, en termes émus, a donné le suprême adieu à celui qui avait été toute sa vie son fidèle et sincère camarade.

DISCOURS DE M. CRUCIONI.

Quand à l'horizon brumeux où commençaient à poindre les premières feux de l'aurore, nous avons vu se détacher le navire qui ramenait la chère dépouille, sombre, portant à son grand mât le noir pavois de deuil, je compris toute l'étendue du grand malheur qui nous frappait, et combien était cruel et douloureux pour moi de l'adresser le premier un fraternel et suprême salut à ton arrivée sur la terre natale !... .. Et les larmes coulèrent de nos yeux, résignées et muettes, calmes comme les vagues de cette mer, unie et glauque comme un miroir terni, et qui semblait elle-même, s'associant à notre désespoir, avoir revêtu un manteau de deuil pour la circonstance.

Triste retour ! cruelle destinée ! amère ironie des choses ! Qui l'eut cru il y a trois mois ? Qui se serait attendu à pareil désastre ? Et nous, ses camarades, qui avions appris à le connaître et à l'aimer, devions-nous jamais penser en embrassant au moment des adieux cette fine tête intelligente, ces yeux noirs, expressifs, remplis de gaieté et de douceur gauloise, que c'était la dernière caresse que nous lui prodiguions et que, jamais plus, nous ne devions le revoir !

Hélas ! il est parti le joyeux volontaire, vers les rives ensoleillées de la côte d'azur, vers cette patrie des fleurs et de l'espérance, où tout chante, où tout semble s'unir en un puissant hosanna de grâces en l'honneur du Destin qui l'a fait si belle et si riante. Il est parti, confiant en l'avenir, énergique et robuste à son premier pas dans la vie.

Il va, content de tout, se plient sans murmure aux exigences de ce rude métier, soucieux de sa tâche, fier de son uniforme, heureux de contribuer pour sa modeste part à la bonne renommée de cette vaillante armée française, glorieuse parmi les plus glorieuses, notre foi et notre confiance.

Puis brusquement, sous les atteintes d'un mal inconnu, d'un mal inexorable, toute cette force s'en va, et dans ce corps encore trop jeune il ne subsiste bientôt plus que la volonté. Il lutte contre cet ennemi, il se raidit devant la douleur, protestant contre cette fin précoce qu'on semble vouloir trop tôt lui imposer, contre la mort qui l'a déjà effleuré de son aile !... Et pendant qu'il se débat, pendant qu'il souffre sur sa couchette d'hôpital, il éprouve la douce consolation de croire que ses vieux parents ne sont nullement au courant de ses peines, et que leur tranquillité à eux n'est pas troublée ! « Ne sois pas inquiet sur mon compte, écrivait il d'une main tremblante à son frère aîné qui était déjà venu le surprendre et de qui il avait obtenu de garder le silence, la maladie s'en va, la convalescence approche, et je ne veux plus te savoir affligé. Dans quelques jours je serai complètement remis et pourrai alors partir embrasser père et mère !... » Et il rien de plus noble ! Est il rien de plus touchant ! Son amour filial était tel, qu'il serait arrivé à ses derniers moments, stoïque, sans avoir jamais proféré une plainte, et volontiers il ne serait jeté dans les bras de la mort plutôt que d'user plonger un seul instant sa famille dans la plus légitime inquiétude !

Il faut pourtant que le voile se déchire, il faut enfin que la lumière se fasse. D'ailleurs, le moment suprême approche, et pour un peu d'hésitation, après il serait trop tard. Faut-il, Messieurs, que je vous rappelle les moments d'angoisse de ce vieillard et de ses enfants impressés autour du chevet de leur cher malade, l'inquiétude grandissante de ce frère aîné surtout, infatigable, ne se rebutant jamais, disputant pas à pas le terrain à la mort, faisant un fier soldat face à l'ennemi ? Faut il parler de la désolation, de l'attente de cette mère, aujourd'hui terrassée et sans forces ? Non, sachez seulement que le petit fantassin est mort leurs noms sur ses lèvres, leur souvenir au cœur !...

L'âme n'est plus, la matière seule nous reste : elle est là dans ce cercueil, sous nos regards, et c'est là le retour du joyeux volontaire !!.....

Voix, cher Ignace, toutes ta famille en deuil, tu mère dont les sanglots nous fendent l'âme et qui embrasse de ses lèvres émues, depuis ton retour, ta froide couche, ton père, tes frères, sociables, impulsants andantin. Adresse leur quelques mots de consolation, soulage les de ta voix vibrante et chaude, de cette voix dont nos oreilles conservent religieusement l'écho ! Voix, nous y sommes aussi nous, ceux que tu convoie jadis à toutes tes fêtes, nous t'entourons pieusement ton cercueil comme une relique, nous y sommes tous excepté un seul, qui lui s'en est allé déjà dormir son dernier sommeil des justes, sous le fortes gazonné du cimetière !...

Disparus tous les projets hardis de jeunesse, disparus tous les rêves d'avenir, disparus, tombés dans le néant comme pour mieux affirmer notre vanité et notre faiblesse ! Que dis-je ? Non, quelque chose cependant nous reste ; le souvenir ineffaçable de tes vertus, de ces qualités maîtresses qui honoraient toutes tes actions, l'éternelle reconnaissance de ton grand amour pour nous.

Au banquet de la vie infortuné convive
J'apparus un jour et je meurs, [j'arrive
Je meurs et sur la tombe où l'enfement
Nul ne viendra verser des pleurs.

Ainsi s'exprimait un tendre poète, mort comme notre camarade, bien jeune, dans tout l'éclat de sa force et de son génie, et ses plaintes de mourant traduisent fidèlement l'impression de tous ceux qui s'en vont avant d'avoir trempé leurs lèvres dans la coupe, avant d'avoir éprouvé les déboires et les amertumes.

Pourtant les pleurs ont coulé sur la tombe de Gilbert, larmes amères, versées par des yeux amis, et de même les roses, les myosotis fleuriront sur la tombe d'Ignace Vincenti, fleurs fraîches et pures sous les baisers de la nuit, de la rosée et du soleil, et, plus éclatante que toutes les autres, plus tendre, plus vivace, germera dans nos cœurs la fleur du souvenir !

Au nom de tous tes camarades, au nom de cette population émue et ne pouvant comprimer les sanglots que soulève ton départ, adieu cher Ignace, adieu !!

Nous offrons aux familles Vincenti, Pietri, Raffalli, Colombani, si cruellement éprouvées, nos plus sincères condoléances.

FÉLIX DOMENICHI.

Gazette Ajaccienne

La Police

Il règne un certain relâchement dans le service de la police qui donne une audace extraordinaire à quelques jeunes désœuvrés, ennemis irréconciliables de tout travail, et portés à faire ripaille, jour et nuit, aux dépens des paisibles citoyens.

Cet état de choses ne saurait durer. La police connaît ceux qui se plaisent dans cette existence qui, un peu plus tôt ou un peu plus tard, les mènera, par petites étapes, dans les maisons centrales ou à la Nouvelle. Il suffirait d'exercer une surveillance rigoureuse sur ces individus pour les pincer à la première escapade ou escalade.

On se demande avec anxiété jusques à quand la sécurité publique sera menacée.

Mariage

On vient de célébrer à Toulon le mariage de M. le sous-lieutenant Carcopino, du 111e de ligne, avec Mlle Marie-Joséphine Didier, fille de M. le colonel Didier, commandant le 111e.

Rapport de mer du capitaine Guézou

Le 10 juin sorti de Portovecchio à 9 heures 45 matin, vent S. O. forte brise, grosse mer du Sud. Sorti du golfe à 10 heures 10. Fait route au N. 13, E. vrai. Fait bonne route jusqu'au phare d'Alistro ; par le travers à 8 heures le relevé à TO. 1/4 N. O. Distance 3 milles, à 8 heures 15. S. S. O. temps ; une rafale blanche, grosse houle au Sud ; toute la nuit vent variable presque calme.

Au jour dans la matinée du 11, de la pluie et vents variables ; apparences de mauvais temps. Toute la journée, vent variable et presque calme ; à 4 heures du soir, le vent prend à l'O. ; fais route pour Bastia, à 6 heures pris deux ris dans la grand'voile ; vent d'O très fort accompagné de grains, à 9 heures du soir, en rentrant en rade à Bastia une rafale très violente coiffe le bateau et me force à amener la grand'voile pour ne pas tomber en travers sur la digue neuve.

J'ai mouillé par 10 mètres d'eau. L'ancre a chassé et j'ai mouillé la deuxième ancre, mais le vent soufflant en tempête malgré les deux ancres avec 5 maillons sur chaque, nous a poussés dehors. Voyant que nous chassions toujours j'ai pu virer une ancre et établir le fax et le tape-cul, et quitter la deuxième ancre.

Toute la nuit du 11 au 12 le vent souffle très fort, nous avons pu nous maintenir à l'abri de la terre. Au matin du 12 juin vers 4 heures nous avons établi le grand'voile avec tous ses ris, mais la violence des grains soufflant en ouragan couchait le navire tout le flanc dans l'eau et ne gouvernait plus, obligé de ramasser la grande voile nous tâchons, malgré la force du vent, de gagner la côte, avec la trinquette et le tape cul. A 6 heures le tape cul casse son gui.

Va que nous allions être entraînés au large je mets le pavillon en berne pour demander un remorqueur.

Etant près de terre à Erbalunga une embarcation est venue à notre secours et a pu nous porter une amarre à terre et nous mettre à l'abri dans une calanche et sauver le navire. Pendant la tempête nous avons perdu les objets suivants : (dénomination des agrès et apparaux perdus ou détériorés).

Souscription Nationale

au profit des sinistrés de la Martinique

5e Liste

MM. de Suzzoni, directeur de la Banque de France, (2e versement) 20 fr ; Fantauzzi Ange François, rentier, 20 ; Agostini Michel, rentier, 20 ; Gregorj Jacques, banquier, 20 ; Gregorj Vincent, banquier, 20 ; Orengo Philippo, rentier, 20 ; famille Gasparini, rentiers, 20 ; de Gaspari Emile, rentier, 10 ; Ghiglionini frères, négociants, 10 ; J. Carbuccia fils, négociant, 10 ; Mattei Dominique aîné, négociant, 10 ; Pasqualini Pierre, banquier, 10 ; Altieri F.-M , rentier, 10 ; Gentil, pharmacien, 10 ; Battisti Pierre-Baptiste, négoc., 10 ; Damei Etienne, négociant, 10 ; Vittini Charles, industriel, 10 ; Damiani Simon, négociant, 5 ; Vincentelli Pierre, négociant, 5 ; Agostini Antoine, marchand de fers, 5 ; Santandrea Antoine, négociant, 5 ; Caffarelli Toussaint, négociant, 5 ; Morfini Toussaint-Mathieu, cafetier, 1. — Total, 266 fr.

La Fête de Saint-Antoine

Malgré les caprices de la température, les Bastiais ont suivi très assidûment les cérémonies de la Tridurne de Saint-Antoine de Padoue au couvent des Capucins. Ils y étaient attirés par leurs sentiments de piété envers le grand faiseur de miracles et aussi par l'attrait de l'instruction faite par le R. P. Gafiau. Ce savant religieux est assez connu non seulement à Bastia mais dans toute la Corse où il a porté la sainte parole, pour que nous ayions besoin de rappeler ses mérites.

Nous dirons seulement que ses instructions, aussi courtes que possible, mais substantielles, d'une correction de forme impeccable, étaient suivies avec une attention très marquée. Il s'étudiait à se mettre à la portée de tous ses auditeurs, et il a pleinement réussi.

Le jour de la fête l'affluence a été considérable ; depuis trois heures du matin jusqu'à dix heures du soir la chapelle n'a presque pas désempli. C'est le R. P. Benoît, provincial, qui a officié à la grand'messe entouré d'un nombreux clergé.

Comme la veille, vendredi soir le couvent, les jardins, les abords étaient superbement illuminés.

ON GUÉRIT vite et bien toutes les maladies secrètes, toutes celles de la peau, des 3 sexes, par les *Biscuits dépuratifs* du Dr OLIVIER de Paris. SEULS approuvés, autorisés officiellement. Voir d'une récompense de 24.000 fr. Jugez, comparez ces témoignages authentiques, ces garanties uniques de toutes confiseurs. 50 ans de succès constants. 1/2 h. de 25 bisc. 5 fr. Bien. 25 0,0 aux mili. et marins. Bizouz de 80 p. avec 2 bisc. gratis (1 timb.) Consult. de 1 à 5 h. et par lettres. R. Rivoli, 33.

Petite Gazette

Nouvelles Atmosphériques du 17 juin

7 novembre. — 7 heures du matin. + 16,2 à midi ; 18-7. 6 heures du soir. + 17. Maximum. + 19°. minimum. + 14,7.

Novembre. — 7 heures du matin, 759 mm. midi, 758 mm. 5 heures du soir, 758 mm. Temp. — 9 h. du matin. S. O. assez fort. 1 h. du soir. id.

Etat du ciel. 1/2 couvert.

Etat de la mer, assez belle.

Centaur des mers matin. + 0 50, soir + 0,50. Pression, à 9 heures du matin 6 mm.

Square du théâtre

Hier, des gamins s'étant hissés sur les arbres du square du théâtre, brisaient les branches et les tançaient à des camarades. Ils n'ont été dérangés que par l'intervention d'un de nos honorables concitoyens et se sont enfuis comme une nuée d'oiseaux nocturnes.

Que faisaient donc les personnes installées dans les bâtiments du théâtre pour surveiller les abords et le square ? Si des occupations plus avantageuses les empêchent d'exercer cette surveillance, elles n'ont qu'à laisser la place à d'autres. Nous signalons leur négligence à M. le Maire.

Carnet mondain

On lit dans l'*Indépendant* : Le bœuf-Mardredi avait lieu la célébration du mariage de M. J. Lucciardi, adjudant au 79e de ligne, avec Mlle H. Ermeneux, fille de M. Ermeneux, notre concitoyen.

Remarqué dans le cortège, M. le capitaine Taillandi, le lieutenant Sebarat, l'adjudant Eres, cousin du marié, l'adjudant Hognes.

A l'église une assistance nombreuse : M. le commandant Marty, tous les officiers et sous-officiers de la garnison et de nombreux amis. Les hommes de la 8e compagnie à laquelle appartient l'adjudant Lucciardi, avaient tenu eux aussi à assister à la bénédiction nuptiale.

Ce fait à la fois touchant et spontané mérite d'être signalé car il montre mieux que l'on ne pourrait faire, l'amitié et la reconnaissance que ces hommes avaient envers leur chef.

Pendant la célébration de la messe, M. Clérot, de Rouen, doué d'une voix admirable, a été entendu avec plaisir.

Nous adressons aux jeunes époux nos meilleurs vœux de bonheur.

L. F.

Nous nous joignons à notre confrère d'Ebeuf pour adresser toutes nos félicitations à M. Lucciardi, qui appartient à une famille bien connue de la Haute-Ville, et à sa jeune compagne.

Les marsouins

Le ministre de la marine avait décidé en novembre dernier qu'une prime de dix francs serait allouée aux pêcheurs pour chaque marsouin capturé. Cette décision avait déjà produit de bons résultats. Mais en raison de l'exiguité des crédits mis à sa disposition par le Parlement, le ministre vient de décider que cette prime serait réduite à 5 francs.

Les langoustes

Vendredi dernier, trois navires venant de Sardaigne et de Corse ont débarqué à Marseille 4.800 kilos de langoustes vivantes ; la veille il en était arrivé des mêmes provenances 2.700 kilogrammes.

Il n'y a donc plus à s'étonner si les marchés de notre ville sont presque complètement privés de langoustes.

Mais ce ne sont pas seulement les Marseillais qui se délectent de cette quantité de belles langoustes. Les langoustes sont reçues au marché Vivaux par des expéditionnaires, une partie est livrée à la consommation sur place, l'autre réexpédiée sur Lyon et Paris après cuisson.

Achat d'amandes

Achat d'amandes et fruits divers. Pour tous renseignements, s'adresser à M. Laffargue, Hôtel Henri Bartoli, Avenue de la Gare, Bastia

Achat de Cocons

M. L.-P. Lucioni à Francardo est acheteur de COCONS à des prix très avantageux.

A louer

7 pièces au 1er étage, rue Napoléon et côté Marbeuf, n° 24.

S'adresser à la pharmacie Dandé.

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Buonattini François-Vincent-Hilaire-Camille-Marie.

Machines à coudre Helvétia

Boulevard Paoli, 14, Bastia

MACHINES PERFECTIONNÉES POUR FAMILLES, ATELIERS, CORDONNERIE, SELLERIE.

NOUVEAUTÉ

Machine oscillante cousant en avant en arrière

La dernière création

Atelier spécial pour l'ajustage et les réparations des machines à coudre de tous les systèmes, exécutées par un mécanicien de la fabrique Suisse de Lucerne.

Travail soigné — Prix modérés

Cotons et fils en bobines et en écheveaux, cordonnets soie extra pour tous travaux à la machine. Aiguilles extra supérieures, accessoires et pièces de rechange de marque pour tous systèmes.

Il est incontestable que les machines Helvétia, par leurs perfectionnements et leur fini, sont supérieures à tous les autres systèmes de machines à coudre. Démonstration tous les jours. — Grandes facilités de paiement. — Forte remise au comptant.

Horlogerie-Bijouterie

Orfèvrerie

24, Boulevard Paoli, Bastia

E. GIUNTOLI

A l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'il vient de recevoir un riche assortiment de bijouterie et articles de fantaisie.

00296 BOURSE DE PARIS

	15 juin	16 juin
Rente 3 p. 0/0 ancien	101.35	101.17
— 3 p. 0/0 nouv.	100.85	101.00
— 3 1/2 0/0 . . .	102 20	102.20

Dépêches pour le Service du Journal

MISE EN NON ACTIVITÉ du général Bonnal

Le conseil d'enquête devant lequel a comparu le général Bonnal, commandant l'Ecole supérieure de guerre, après l'examen des faits se rapportant à l'administration de la fortune d'un mineur, avait déclaré que cet officier général n'avait commis aucune faute contre l'honneur.

Mais le ministre de la guerre s'est fait présenter le dossier contenant le jugement rendu par le tribunal civil d'Agen, et à la suite de l'examen de ce dossier a décidé de mettre le général Bonnal en non activité par retrait d'emploi.

Conseil des Ministres

Les ministres se sont réunis ce matin, à l'Elysée, sous la présidence de M. Loubet.

Voyage présidentiel

Le conseil a décidé que le président du conseil et le ministre de la guerre accompagneraient le président de la République au Mans, le 22 de ce mois.

Le général Bonnal

Le ministre de la guerre a soumis à la signature le décret mettant le général Bonnal en non activité par retrait d'emploi.

Affaires courantes

Le Conseil s'est occupé ensuite de l'expédition des affaires courantes.

Le nouveau Commandant DE L'ECOLE SUPÉRIEURE DE GUERRE

M. le général de Lacroix, actuellement chef d'état major général de l'armée, est nommé commandant de l'Ecole supérieure de guerre, en remplacement du général Bonnal.

ÉCHANGE DE TÉMOINS

A la suite des paroles violentes qui ont été échangées au cours de la séance de la Chambre entre M. Syveton et Raymond Leygues, des témoins ont été constitués de part et d'autre.

M. Pugliesi-Conti, député de la Seine, est un des témoins de M. Syveton.

Le Voyage Présidentiel au Mans

A la suite de la résolution prise, ce matin, en Conseil des ministres, le président de la République se rendra le 22 juin prochain, au Mans, à l'occasion de la vingt huitième fête fédérale des sociétés de gymnastique de France.

Le président du Conseil et le ministre de la guerre accompagneront M. Loubet.

Un banquet sera offert au président de la République par le conseil général de la Sarthe, la Chambre de commerce, la municipalité et le conseil municipal du Mans, dans le vaste hall de la Bourse du commerce.

Le règlement de la Chambre

Les délégués des groupes des gauches se sont réunis aujourd'hui et se sont occupés des modifications à apporter au règlement de la Chambre.

Ils ont nommé une sous-commission chargée de préparer un avant-projet de modification.

Cette commission se compose de MM. Rabier, Calvinhac, Codet, Sarrien, Maurice Faure, Lackroy et Etienne.

LE PARLEMENT

SÉNAT

Présidence de M. FALLIÈRES

La séance est ouverte à 3 heures.

M. Francez, l'un des secrétaires, donne lecture du procès verbal de la séance de jeudi, qui est adopté.

Communication DU PRÉSIDENT DE LA CHAMBRE

A l'ouverture de la séance, le président donne lecture de la communication suivante qu'il a reçue de M. le président de la Chambre des députés :

« Monsieur le président,

« La Chambre des députés a procédé, dans ses séances des 6 et 10 juin 1902, à l'élection de son bureau définitif, qui se trouve composé de la manière suivante :

« M. Léon Bourgeois, président ;

« MM. Etienne, Guillain, Maurice Faure et Trouillot, vice-présidents ;

« MM. Surcouf, Rouland, Fernand David, Devèze, Couyba, Isnard Chambon, Lauraice, secrétaires ;

« MM. Rivet, Pajot, Herbet, questeurs.

« En conséquence la Chambre des députés est définitivement constituée ; j'ai l'honneur de vous en informer, conformément à l'article 11 du règlement.

« Agréez, Monsieur le président, l'assurance de ma haute considération.

« Léon BOURGEOIS »

Acte est donné de cette communication.

Les Enfants naturels

2e délibération sur le projet de loi relatif à la protection et la tutelle des enfants naturels.

M. Girard, rapporteur, développe l'économie du projet de loi adopté en 1re délibération.

Adopté.

Le Code de Commerce

1re délibération sur la proposition de loi, adoptée par la Chambre des députés, tendant à l'application de l'article 463 du code pénal aux délits prévus et punis par l'article 597 du code de commerce.

Adopté.

La séance est ensuite levée et renvoyée à demain.

Chambre des Députés

Présidence de M. BOURGEOIS

La séance est ouverte à 2 heures.

M. Couyba, l'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la séance d'hier, qui est adopté.

LES CAISSES D'AMORTISSEMENT

Le président annonce qu'il va être procédé au scrutin pour la nomination de deux membres de la commission de surveillance des caisses d'amortissement et de dépôt et consignations.

Il résulte de la vérification du scrutin que le quorum n'a pas été atteint.

Le second tour de scrutin est renvoyé à la prochaine séance.

Vérification des Pouvoirs

L'ordre du jour appelle la suite de la vérification des élections contestées.

L'élection de Chambery

M. de Rumel donne lecture de son rapport sur les opérations électorales dans la première circonscription de l'arrondissement de Chambéry, et développe les conclusions de son rapport qui tendent à la validation de cette élection.

La Chambre adopte ces conclusions et valide l'élection de M. Dussaussoi.

M. Dussaussoi est admis.

L'élection de Saintes

L'ordre du jour appelle ensuite la discussion du rapport de M. Tournier tendant à la validation des opérations électorales dans la deuxième circonscription de l'arrondissement de Saintes.

M. Tournier soutient les conclusions de son rapport, qui sont adoptées.

L'élection de M. Gabriel Denis est validée.

M. Gabriel Denis est admis.

L'élection de l'Indre

La Chambre passe ensuite à la discussion du rapport de M. Flourens tendant à la validation de l'élection de M. de Saint-Martin-Valogne, dans l'arrondissement de La Châtre.

La Chambre adopte les conclusions du rapport de M. Flourens.

L'élection de La Châtre est validée.

M. de Saint-Martin-Valogne est admis.

L'élection de M. Flourens

L'ordre du jour appelle la discussion du rapport de M. Henri Cochin sur les opérations électorales dans la deuxième circonscription du 5e arrondissement de Paris.

M. Henry Cochin développe les conclusions de son rapport qui tendent à la validation.

La Chambre adopte ces conclusions.

L'élection de M. Flourens est validée.

M. Flourens est admis.

L'élection de M. Syveton

L'ordre du jour appelle enfin la discussion du rapport fait au nom du 9e bureau par M. Maurice Binder et dont les conclusions tendent à la validation de l'élection de M. Syveton.

M. Berteaux

demande la parole et monte à la tribune pour combattre ces conclusions.

L'orateur espère que la Chambre fera son devoir, en invalidant ce député qui n'a fait qu'une campagne de violence, de diffamation et d'injures.

La Ligue de la Patrie Française a attaqué continuellement les bons républicains.

Le comte de Dion

crie à l'orateur : « Vous êtes un lâche et un menteur ! »

Vive agitation

La séance est suspendue pendant quelques minutes. Une vive agitation se produit sur tous les bancs.

Le comte de Dion est rappelé à l'ordre et invité à retracter les paroles qu'il vient de prononcer.

M. Syveton

déclare qu'il a été continuellement attaqué et toujours avec violence. Il ne modifiera pas son attitude et combattra la majorité.

Projet de résolution

Le président met aux voix la première partie du projet de résolution qui est ainsi conçue :

« La Chambre reprouvant la campagne antipatriotique et antifrançaise entreprise par la Ligue de la Patrie française. »

Le scrutin donne les résultats suivants :

Nombre de votants . .	392
Majorité absolue. . .	196
Pour l'adoption. .	328
Contre.	64

Cette première partie est adoptée.

Le président met ensuite aux voix la deuxième partie qui est ainsi conçue :

« La Chambre décide qu'il sera procédé à une enquête sur l'élection de Syveton. »

Le scrutin donne les résultats suivants :

Nombre de votants . .	522
Majorité absolue . . .	262
Pour l'adoption. . .	278
Contre.	244

La deuxième partie est adoptée.

Le président met ensuite aux voix l'ensemble du projet de résolution qui est adopté par 314 voix contre 216.

Projet de résolution Lasies

M. Lasies dépose un projet de résolution repoussant les mesures internationalistes.

Le président consulte la Chambre qui, par 323 voix contre 179, renvoie la discussion à un mois.

La séance est ensuite levée et renvoyée à jeudi.

Cocons

M. Tullius Colombani, agriculteur à Vidauban (Var) et à Le-Rousse (Corse), prévient sa nombreuse clientèle qu'il est acheteur de cocons frais pour la filature, et toujours à de bons prix.

OREZZA-LES-EAUX

Villa Granajola

Réouverture le 1er juillet

Mme A. COLOMBANI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle que, comme les années précédentes, on trouvera à Granajola, le confortable voulu.

Bonne cuisine, Cave soignée, Pâtisserie du jour.

L'hôtel est en outre situé au milieu d'un vaste parc et jardin où Messieurs les voyageurs pourront jouir d'admirables points de vue et d'un panorama grandiose, à l'ombre des châtaigniers séculaires.

Une voiture attendra Messieurs les voyageurs à l'arrivée des trains.

Pour tous renseignements s'adresser à l'hôtel d'Europe.

ACHAT DE COCONS

à des prix très avantageux

AMÉDÉE LENZI et Cie

Tailleurs à Fischeriaria Toscane

Au Nouveau-Port, rue du Cap, 4, Bastia

Les propriétaires de cocons feront bien de le consulter avant de vendre leur marchandise.

AVIS IMPORTANT

M. O. BIAGINI a l'honneur de prier Messieurs les acheteurs de bon vin pour le gros et demi gros de se rendre avant de faire leurs achats, à son entrepôt, Avenue Carnot, 5, où des conditions spéciales leur seront faites.

Vente au détail

Vin Corse, blanc et rouge, bonne qualité garantie pur jus de raisin, 0,40 le litre, en dessus de dix litres 0,35.

Vin blanc et rouge, qualité choisie, garanti, en bouteilles cachetées, 0,60 la bouteille, en fiasche d'Italie, 1 fr. 25 le fiasco, verre à rendre.

Pour les vins blanc et rouge provenant de vente domaine de Household-Bey (Algérie), propriétaire B. Matti, et représentée dans toute la Corse et à l'Etranger, et qu'il vend Avenue Carnot, 5, et dans ses succursales en ville, bien connues à l'enseigne B. Matti.

Les prix au détail : qualité rouge, 0,80 et 0,85 le litre ; le blanc 0,30 le litre.

La maison ne vend ni piquette, ni vins de mauvaises français, et ne craint aucune concurrence pour la qualité.

Déposer ses vins, c'est les apprécier.

N. B. — Les mêmes se charge de livrer à domicile, en paniers de 6 à 12 bouteilles, en bons jeunes, en bordelaises et au demi-muids au choix du client.

OREZZA-LES-EAUX

Grand Hôtel de la Paix

STAZZONA

Veuve PIETRI, *propriétaire*

Ouverture le 1er juillet

Cet établissement le plus heureusement situé de la station, au milieu d'un parc splendide, le plus rapproché des sources, est devenu le rendez-vous de la clientèle choisie d'Orezza.

Son installation confortable lui a valu une recommandation toute particulière et très élogieuse de la part des membres du Club Alpin français de Paris, dans une brochure intitulée : « Cinq semaines de voyage en Corse. »

Prix très réduits pour les familles et les séjours prolongés.

LIBRAIRIE OLLAGNIER

Nouveauté

CHARLES-TIMOLÉON PASQUALINI

Choses du Siècle
et
Choses du Cœur

Préface de
Jules Claretie
Avec portrait de l'Auteur
Un magnifique volume de 352 pages
Prix : 4 50 ; franco : 5.10

BAR SOAVI
Bastia, Cours Sébastiani Bastia
Tous les soirs
GLACES
BIÈRE GRUBER
à 20 c. le Bock
Gramophone-Concert
— Dernière Merveille du Siècle —
Prochainement, distribution d'Eventails.

AVIS

M. Broschini a l'honneur de prévenir le public que son bureau de renseignements et placement de domestiques, nourrices, tarres, maisons, animaux, est situé rue Napoléon, 21.

Demandez partout l'excellente **Eau-de-vie du Mirador.** Dépositaire : Simon Damiani, angle des rues Miot et Napoléon, 31, rue de l'Opéra et 9, Boulevard du Palais.

COMMANDITAIRE disposant d'un certain capital cherche à reprendre un bon commerce dans la région, à défaut serait disposée à s'associer. S'adr. à M. David, 27, Passage de l'Opéra, Paris.

ANCIEN CABINET PRADÈRE
PIERRE SABATÉ
Chirurgien-Dentiste
du Lycée
SUCCESSEUR
DENTS & DENTIERS
(Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS
sans douleur
14, rue de l'Opéra,

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle d'avoir à se mettre en garde contre certains charlatans ambulants — ex dignes chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières nuisibles à la santé pour la fabrication de dents artificielles.

PRÊTS d'argent sur signature, à toutes personnes solvables, 4 0/0. Achat de Valeurs Diverses non cotées en Banque ni en Bourse. Ecrire *Caisse Agricole*, 23, rue aux Ours, Paris.

AVIS

Tout propriétaire qui aurait besoin de faire réparer des égoûts n'a qu'à s'adresser à M. Nardelli, rue de Castagno, 2.

AVIS

MM. S. Luporini et J. Carli, fabricants de cordages, ont l'honneur de porter à la connaissance de leur nombreuse et fidèle clientèle, qu'ils se sont associés, et s'engagent à livrer aux acheteurs des marchandises toutes de bonne qualité, à des prix défiant toute concurrence.
Un entrepôt est situé rue de l'Opéra, 15, près M. Gozzani, voiturier.

Transports directs entre Bastia et les ports du Nord
Pour LONDRES, ANVERS, HAMBOURG
Le vap. anglais *Ruby*, chargera vers le 20 Juin.
Pour LIVERPOOL
Le vap. anglais *Maiorese*, chargera vers le 18 juin.
Pour frêt s'adresser à
Arthur C. Southwell, Bastia.

HOTEL D'EUROPE
ADÉLAIDE COLOMBANI
Bastia — 3 et 5, rue de l'Opéra — Bastia
Cet Hôtel se recommande par sa belle situation, au centre de la ville, à proximité des principaux établissements.
Il possède, en outre, un superbe jardin éclairé à l'acétylène, où les clients peuvent prendre leur repas pendant l'été.
Banquets — Noces — Festins
Pension à des prix modérés

Veuve F. Agostini et Fils
Place Saint-Nicolas et Cours Sébastiani, Bastia
Porcelaines — Verreries — Faïences
Articles de Ménage
Grand assortiment de Couronnes funéraires
Bicyclettes TERROT
Pose d'appareils d'acetylène
Un mécanicien est attaché à la maison

D.O.M. BÉNÉDICTINE
La Meilleure des Liqueurs — Exquise Tonique Digestive
Se défier des contrefaçons — Se trouve partout

Mme FAITH GEORGES WOOD
Dentiste anglais
reçoit ou fait un 9 de chaque mois dans cabinet, 1, rue de l'Opéra, au 1er étage, en face les magasins Orenga.

Posit. ass. de 8.000
dans Aces Pompes Funèbres Paris, à 31f bien 25 à 45 ans disponible de 40.000 dont moitié de suite. Pressé. fl. d. ag. S'adresser MAILLARD, rue Laffitte, 48.

Les Illustrations de la Corse
PAR NOVELLINI
La Corse au XVIIIe siècle, Allégorie (Salon de 1870).
Sur papier de Chine, format 80×57 . . . 6 fr
Sur papier blanc. — — . . . . 5 fr
HOMMES CÉLÈBRES
Sambuccio d'Alando (Salon de 1878).
Sampiero Corso.
Pascal Paoli.
Napoléon Bonaparte.
Sur papier de Chine, format 40×30. Chaque. 2 fr
Mgr Dévote, Patronne de la Corse (Salon de 1879).
Sur papier de Chine, format 65×50 . . . 5 fr
Sur papier Chine, format 40×30 Bristol. 2 fr
EN VENTE :
A *AJACCIO*, chez l'auteur et chez M. de PERETTI, Libraire.
BASTIA, chez M. OLLAGNIER, Libraire

Le meilleur des cigares à 0.10 est celui de la Cigare Mattei le demander dans tous les débits
On ne fume pas ce bon cigare, Vite le bon tabac connu !

Salon de la Mode
TOUS LES SAMEDIS
Le plus Elégant et le plus Pratique des Journaux de Modes
PREMIÈRE ÉDITION
avec gravures noires
Un An.... 14 fr. — Six Mois. 7f 50
Le N° : 25 centimes
SECONDE ÉDITION
avec 52 gravures coloriées
Un An.... 22 fr. — Six Mois. 11f 50
Le N° : 50 centimes
SPÉCIMENS GRATIS
Adresser les demandes à E. Henry PETIT, Editeur
5, rue des Filles-Saint-Thomas, PARIS

Feuille de Mûrier
à vendre
S'adresser à L. N. Mattei et Cie, Bastia.

60 ANNÉES DE SUCCÈS
HORS CONCOURS
MEMBRE DU JURY PARIS 1900
Alcool de Menthe DE RICQLÈS
BOISSON HYGIÉNIQUE d'un goût exquis et d'une fraîcheur délicieuse, calme instantanément le mal d'estomac et assainit l'eau.
ELIXIR SOUVERAIN contre les indigestions, la Dysenterie, la Diarrhée ; dissipe les maux de cœur, de tête, d'estomac.
EXCELLENT pour les DENTS et la TOILETTE.
PRÉSERVATIF contre les **ÉPIDÉMIES**
REFUSER LES IMITATIONS
Exiger le nom DE RICQLÈS

MAUX DE JAMBES
VARICES — DARTRES
DÉMANGEAISONS — PLAIES
ULCÈRES — ECZÉMAS
Guérison assurée par
L'EAU PRÉCIEUSE
Préparation recommandée par un grand nombre de docteurs
DEPOT : DEVENIER, à ROUEN
Et toutes les Pharmacies. — Notice gratis et franco sur demande affranchie adressée à DEVENIER, Rouen.
Prix du flacon : 3 fr. 50

LOTERIE
DES ENFANTS TUBERCULEUX
ORMESSON — SAINT-POL-s/-MER
Autorisée par arrêté ministériel du 30 Novembre 1901
6 GROS LOTS
250.000 f
50.000 20.000
TIRAGE DÉFINITIF DES LOTS :

1 lot de..	250.000 fr.	250.000 fr.
1 —	50.000...	50.000
1 —	20.000...	20.000
2 lots de.	5.000...	10.000
10 —	1.000...	10.000
20 —	500...	10.000
500 —	100...	50.000
536 lots		400.000 fr.

Pour se voir payer sûrement et vite
TIRAGE
10 JUILLET 1902
Le Billet : 1f 25 — On trouve des billets dans toute la France, chez les Percepteurs, Receveurs des Postes, Buralistes, Libraires, Papetiers, etc. — Demander à Monsieur le Percepteur de votre localité, ou à Monsieur le Maire, ou à Monsieur le Curé, ou à Monsieur l'Instituteur, ou à Monsieur le Libraire, ou à Monsieur le Papetier, ou à Monsieur le Buraliste, ou à Monsieur le Facteur rural, ou à Monsieur le Garde champêtre, ou à Monsieur le Cantonnier, ou à Monsieur le Cafetier, ou à Monsieur le Boulanger, ou à Monsieur le Boucher, ou à Monsieur le Charcutier, ou à Monsieur le Tailleur, ou à Monsieur le Cordonnier, ou à Monsieur le Coiffeur, ou à Monsieur le Forgeron, ou à Monsieur le Maréchal-ferrant, ou à Monsieur le Charron, ou à Monsieur le Menuisier, ou à Monsieur le Maçon, ou à Monsieur le Couvreur, ou à Monsieur le Peintre, ou à Monsieur le Vitrier, ou à Monsieur le Plombier, ou à Monsieur le Ferblantier, ou à Monsieur le Serrurier, ou à Monsieur le Chaudronnier, ou à Monsieur le Fumiste, ou à Monsieur le Ramoneur, ou à Monsieur le Balayeur, ou à Monsieur le Cantonnier, ou à Monsieur le Garde champêtre, ou à Monsieur le Facteur rural, ou à Monsieur le Buraliste, ou à Monsieur le Papetier, ou à Monsieur le Libraire, ou à Monsieur le Boucher, ou à Monsieur le Charcutier, ou à Monsieur le Tailleur, ou à Monsieur le Cordonnier, ou à Monsieur le Coiffeur, ou à Monsieur le Forgeron, ou à Monsieur le Maréchal-ferrant, ou à Monsieur le Charron, ou à Monsieur le Menuisier, ou à Monsieur le Maçon, ou à Monsieur le Couvreur, ou à Monsieur le Peintre, ou à Monsieur le Vitrier, ou à Monsieur le Plombier, ou à Monsieur le Ferblantier, ou à Monsieur le Serrurier, ou à Monsieur le Chaudronnier, ou à Monsieur le Fumiste, ou à Monsieur le Ramoneur, ou à Monsieur le Balayeur.

VIN DE VIAL
MÉDICATION PHOSPHATÉE
Lacto-phosphate de Chaux - Quina - Suc de Viande
ANÉMIE-CHLOROSE-CONVALESCENCE
VIAL FRÈRES, Pharmaciens, 36, Place Bellecour, LYON

Librairie du PETIT BASTIAIS
P. VATTELAPESCA
(P. LUCIANI)
3e SÉRIE
E Tribulazione d'u Sciò Filippu — Commedidia in 3 atti, 50 centimes
U Maritu per l'altru — Commedidia in 3 atti, 50 c.
A Signora Pistchiocchiula — Commedidia in 3 atti, 50 c.
U Prupietariellu — Commedidia in 1 atti, 50 c.
A Civitòla — Commedia in 5 atti 1 fr.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et La-Berge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.
FERS A PLANCHER
Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard de Cardo, 1.

MAISON L.-N. MATTEI ET Cie
Produits Recommandés
La Cédratine, le « nec plus ultra des liqueurs. » — L'Amaro Mattei, le meilleur des apéritifs connus à ce jour
Le Vin du Cap-Corse au Quinquina, Quinquina supérieur.
Eaux-de-Vie de vin et de marc depuis 1880, « very selected. »
« Sirops : Groseille, Grenadine, Orgeat, Citron, pur sucre.
Cigarettes de toutes sortes, sans colle, faites à la main et à la machine.
Petites Egyptiennes à 50 centimes la boîte. — L'excellent Cigare Mattei, le meilleur, à 10 centimes.
Demandez partout LA CÉDRATINE

27e ANNÉE — JEUDI 19 JUIN 1902 — N° 147

00297

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont reçues à forfait et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	1 an	6 mois	3 mois	
CORSE	20 fr.	10 fr.	5 fr.	UNION POSTALE ET AUTRES PAYS
AUTRES DÉPART.	22 »	12 »	6 »	le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

FÊTE D'AUJOURD'HUI : Ste Julienne Falconieri.
SOLEIL : (temps moyen de Bastia)
Lever, 3 h. 53 m. — Coucher, 7 h. 13 m.
LUNE : Pleine, le 20 — Dernier quart., le 28.
FÊTE DE DEMAIN : Saint Sylvère.

18 Juin

Sur la Meilleure époque de la Taille de la Vigne

I.

La taille ayant pour but de faire produire à la vigne le maximum de récolte qu'elle peut donner sans s'affaiblir, il est intéressant de se demander si cette importante opération peut être exécutée indifféremment pendant toute la durée du repos de la végétation ou bien s'il existe, depuis le moment où le bois est complètement aoûté jusqu'à l'apparition des pleurs, une période plus favorable que toute autre à la bonne végétation et à l'abondante fructification de la vigne.

Un vieux dicton dit qu'il vaut mieux tailler tard que tôt. D'après la professeur Du Breuil, les tailles tardives doivent être pratiquées dans les contrées où les hivers sont rigoureux, dans les localités où les gelées printanières sont fréquentes, ainsi que pour les cépages dont la trop grande vigueur nuit à la fructification ; mais il recommande, avec la plupart des auteurs, de terminer la taille avant les premiers mouvements de la sève pour éviter « qu'une partie de ce liquide ne s'épanche en pure perte vers l'extrémité des rameaux qui doit être supprimée. »

Le Dr J. Geyot recommande, au contraire, les tailles très tardives. « Il convient, dit-il, de pratiquer la taille tard en saison, le plus tard possible si l'on veut savoir ce que l'on fait et surtout être assuré de la « montre », c'est-à-dire lorsque le bourgeon apparaît avec quelques grappes à son développement. La taille doit être faite quelques jours seulement avant le reulement et l'épanouissement des bourgeons dans les vignes complètement à l'abri des gelées printanières ; pour les autres, on ne doit tailler qu'à l'ascension de la sève. »

Dans ces dernières années, quelques viticulteurs ont tenté de déterminer expérimentalement l'influence exercée par l'époque de la taille sur la végétation et la fructification de la vigne. Les résultats des essais comparatifs entrepris dans cette voie sont contradictoires ; nous croyons, cependant, intéressant de les faire connaître pour provoquer de nouvelles expériences et hâter la solution définitive de cette intéressante question.

M. Gillette Arimondy, viticulteur à Cannes, s'est attaché un des premiers à la résoudre. Depuis 1895, partie de son vignoble est taillée dans la première semaine de novembre, partie dans la première semaine de janvier, et partie, enfin, dans la dernière semaine de mars. La vigne d'expériences est constituée par des Alicantes-Bouschet taillées à coursons et des Clairettes taillées à flèches. Les ceps, orientés du nord au sud, sont dans des conditions identiques d'âge, de fumure et de culture ; l'ensemble de la plantation reçoit les mêmes soins et les mêmes traitements contre les maladies cryptogamiques. Enfin, le terrain, constitué par une alluvion argilo-calcaire (18 0/0), est profond, frais et très uniforme.

Voici les rendements obtenus sur 30 pieds de chaque parcelle (1) :

Alicante-Bouschet :

Taille de :	novembre	janvier	mars
	—	—	—
1895-1896	103 k.	82 k.	106 k.
1896-1897	90	50	98
1897-1898	140	125	153
1898-1899	235	228	241
1899-1900	150	122	158
Clairettes :			
1895-1896	130	158	183
1896-1897	109	121	147
1897-1898	190	205	212
1898 1899	260	275	285
1899-1900	168	180	197

Pour l'ensemble des cinq années environ on a les résultats suivants :

	Alicante-Bouschet	Clairette
	—	—
Taille de novembre	718 k.	857 k.
— de janvier	607	939
— de mars	757	1,034

Ces résultats sont donc nettement favorables à la tardive ; pour les Alicantes, la taille de janvier se montre la moins avantageuse. Le débourrement est plus tardif avec la taille de mars, mais la floraison se produit presque en même temps, quelle que soit l'époque de la taille. Quant à la vigueur, pas de différence : elle est également belle dans les trois parcelles.

Les expériences entreprises par M. Dureau dans son vignoble de Crabouletton (Narbonne) se montrent favorables à la taille hâtive (1).

Deux lots contigus, de même composition et d'une superficie de 1 hectare chacun, sont taillés l'un en novembre-décembre, l'autre en mars et fournissent :

	Comptes : 1er lot : taille hâtive	2e lot : taille tardive
	—	—
1895-1896	358	279
1896-1897	358	267
1897-1898	371	219
Total	1,077	765

Mêmes résultats si l'on taille en automne la parcelle soumise précédemment à la taille de mars, et inversement ; on obtient, en effet, 263 comptes par hectare sur carré taillé du 19 au 24 mars 1898 au lieu de novembre-décembre, et 391 comptes par hectare sur carré taillé en novembre-décembre 1897 au lieu de mars.

Cependant, en 1899, la taille de décembre conserve seule une supériorité appréciable, tandis que les tailles d'octobre et de janvier, expérimentées concurremment avec celle de décembre, se montrent inférieures à la taille de mars ; les résultats ne sont donc plus ainsi nets que ceux des années précédentes.

Enfin, un troisième expérimentateur, M. Rouvière (2) n'a pu observer aucune différence appréciable dans la fructification de deux parcelles d'Aramon greffé sur Riparia taillées, l'une fin novembre, et l'autre dans la deuxième quinzaine de mars. Lesqu'en 1895, cette dernière présentait un débourrement plus tardif et une végétation plus longue en juillet-août ; aucune différence ne se manifeste, depuis 1895, entre

(1) *Progrès agricole et viticole*, 1899, t. I et II.
(2) *Progrès agricole et viticole*, 15 janvier 1899.

les deux parcelles : la végétation et la fructification y sont identiques.

Les tailles tardives passent, après des arboriculteurs, pour donner moins de bois que la taille d'automne ; c'est aussi nous l'avons vu, l'opinion du professeur Du Breuil. D'après les observations de M. H Raymond, viticulteur à Carpentras (Vaucluse), les pieds mères taillés en mars fournissent, au contraire, un plus beau bois et une plus grande quantité de boutures que les souches taillées en décembre. La quantité diminue même, dit M. Raymond, en raison directe de la précocité de la taille (1).

LÉON BOYER,
Ingénieur agronome,
Professeur d'Agriculture à Sartène.
(A suivre)

(1) *Revue de Viticulture*, 1895, t. I. p. 74.

ÉPHÉMÉRIDE DES CORSES

19 juin 1794. — La consulte de Corte vote une constitution anglo-corse qui est soumise le jour même au commissaire anglais Elliot, et acceptée par lui au nom du roi d'Angleterre.

Cette constitution avait beaucoup d'analogie avec celle que l'Assemblée Nationale avait donnée à la France en 1790 ; elle fut élaborée par de Vidau, Pozzo di Borgo, Bertolacci et les ecclésiastiques Mariani, Grimaldi et Guelfucci.

MUSIQUE MILITAIRE
PLACE SAINT-NICOLAS
Programme du 19 juin, à 8 h. 1/2
1. Richard Wallace, Sellénick.
2. Suzanne, Carle.
3. Valse du Barbier, Vinzano.
4. La Traviata, Verdi.
5. Bade-Polka, Unrath.
Le Chef de Musique, C. ROCCHINI.

La Catastrophe de la Martinique

60 Corses disparus

Basse Terre (Guadeloupe) 10 mai 1902.

Au Directeur du *Petit Bastiais*.

La population de la Martinique a été cruellement éprouvée par la catastrophe du 8 mai courant.

Echappé de la fièvre jaune à Cayenne et à la catastrophe de la Martinique, j'éprouve le besoin et le pénible devoir, en rentrant à la Guadeloupe, de regretter au nom de mes concitoyens, tout ce qu'on a fait pour nos malheureux compatriotes.

Nous avons, nous, comme la Martinique qui pleure son infortune, à pleurer des amis, des concitoyens, comme par exemple Muzio Olivi, substitut du procureur de la République ; Ricci, proviseur du Lycée, et famille ; Ortoli, brigadier des douanes, et famille ; Lanfranchi, maréchal des logis de gendarmerie ; Grimaldi, brigadier de gendarmerie ; Ettori et famille, et combien d'autres amis !

Plus de 40 000 personnes sont restées sous la lave et les cendres, tombant sous le coup d'une des plus insondables colères de la nature.

Soixante Corses habitant Saint Pierre dorment maintenant du dernier sommeil

La ville de Saint Pierre est complètement détruite. Toute la partie du Nord a été ravagée. Les soixante Corses que j'ai laissés à Saint Pierre ne sont plus !

Salut à leur mémoire ! Leur souvenir nous restera longtemps, toujours à cœur, car nous avons eu apprécier leurs qualités et l'amitié qu'ils avaient pour tous.

Maintenant que nous qui loin de leurs disparus, ont appris la disparition de parents qu'ils aimaient, reçoivent mes condoléances les plus sincères. Qu'il me soit permis de leur dire : Courage ! pour supporter l'arrêt inexorable de la triste fatalité.

Que la famille Muzio Olivi agrée, elle qui a perdu un magistrat d'avenir, mes sincères condoléances ; à la famille Ricci, mes respectueux sentiments de sincères condoléances pour les siens. Je distingué proviseur et sa famille qui ne sont plus ; aux parents d'Ortoli, brigadier des douanes, qui est, lui aussi, avec sa famille, sous la lave et les cendres ; à la famille Lanfranchi, qui a perdu un fils et un frère sûr et dévoué ; à la famille Grimaldi, de Niolo, dont l'infortunée victime me disait un mois de mars : « Au revoir, Monsieur Franceschi, venez nous voir souvent, nous vous attendons à déjeuner à votre retour de Sainte Lucie » ; à toutes ces familles en larmes de la Mère-Patrie, j'adresse l'expression de mes vives condoléances.

Dire quelques jours je déposerai une couronne sur la tombe de nos chers disparus, nos concitoyens, tombés à leur poste !!!

G. FRANCESCHI.

P. S. — Le volcan continuait à fumer, la terre tremblait légèrement.

Les détonations se faisaient entendre à

---

120 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

GERFAUT

par CHARLES DE BERNARD

XXII (Suite)

— Tu es libre encore, si tu m'aimes..... C'est la pluie qui frappe contre la persienne, continua-t-il en voyant l'inquiétude avec laquelle madame de Bergenheim prêtait l'oreille, comme si quelque bruit inexplicable eût éveillé de nouveau ses craintes.

Ils écoutèrent un instant sans entendre autre chose que les sifflements monotones de l'orage.

— Être sûr de vous, et ne pas rougir ! reprit-elle lorsqu'elle fut rassurée, et en le regardant avec ardeur ; avouer votre tendresse comme la gloire de ma vie ! être ensemble sans craindre toujours qu'un coup de foudre ne nous sépare ! vous donner mon âme, et rester digne de prier ! ce serait un de ces bonheurs célestes qu'on ne voit qu'en rêve...

— Oh ! rêve, lorsque je suis loin de toi ; mais quand tu me vois à tes pieds, quand nos cœurs battent seuls l'un près de l'autre, n'éloigne pas, pour nous distraire du bonheur présent, l'image de celui qui n'est plus au notre pouvoir. Pouses-tu qu'il existe des liens qui puissent plus étroitement nous unir ? Ne suis-je pas à toi ? Et toi même, qui me parles du don de ton âme comme d'un vœu qui ne peut s'accomplir, ne me l'as-tu pas déjà donnée tout entière ?

— Oui, tout entière ! répondit-elle, ne résistant plus à son entraînement ; et c'est avec justice, car c'est à toi que je la dois. Je ne comprends la vie que du jour où je l'ai reçue de tes yeux ; mais depuis ce jour j'ai vécu, et je puis mourir. Tu m'as créée !..... et je t'aime. — Moi aussi, je manque de mots pour te dire mon cœur ; mais je t'aime...

Il la reçut dans ses bras où elle s'était réfugiée pour cacher son visage après ces paroles. Elle y resta un instant, mais tout à coup elle se redressa, saisit les mains d'Octave, et les serra d'une manière convulsive.

— Je suis perdue ! dit-elle d'une voix aussi faible que celle d'une femme qui va mourir.

Instinctivement il suivit la direction des yeux de Clémence qui semblaient blanchir d'effroi, et restaient fixés sur la porte vitrée. Une ondulation presque imperceptible de la mousseline qui formait un rideau du côté du cabinet fut tout ce qu'il aperçut. En ce moment un bruit presque inappréciable, pression d'un pied sur le parquet, frôlement contre une boiserie, ou pâne glissant avec précaution dans une serrure, se fit entendre, et la porte s'ouvrit silencieusement comme si elle eût été mise en mouvement par une ombre.

XXIII

Madame de Bergenheim voulut se lever, mais la force lui manqua, elle tomba à genoux, et glissa aux pieds de son amant. Sans essayer de le contenir, celui-ci s'élança du divan, franchit le corps étendu devant lui et tira son poignard

Christian avait paru sur le seuil de la porte et y restait immobile. Il y eut un moment de silence grave et terrible. On n'entendait que les sanglissements de l'orage qui semblait redoubler de violence comme pour prendre part à cette scène, et un bruissement vague, causé par le tressaillement nerveux de la jeune femme à demi évanouie. Elle se tordait sur le parquet, et faisait avec ses doigts le tour du divan, en essayant de s'y appuyer ; puis on n'entendit bientôt plus que les bruits du dehors, car elle perdit connaissance et resta couchée dans l'immobilité de la mort.

Les yeux seuls des deux hommes parlaient : ceux du mari fixes, pesants, implacables, ceux de l'amant, étincelant d'une audace désespérée.

Après un instant de cette muette hésitation, le baron fit un mouvement pour entrer.

— Un pas de plus, vous êtes mort ! dit Gerfaut d'une voix sourde, et il serra le manche de son poignard en appuyant fortement le pouce sur le croisant qui le terminait.

Christian étendit la main et ne répondit à cette menace que par un regard ; mais ce regard était si dédaigneux, ce geste si impératif, qu'une lame croisée contre la sienne eût paru moins redoutable à l'amant. Honteux de son émotion en présence de ce calme, Octave remit son arme dans le fourreau, et imita l'attitude méprisante de son ennemi.

— Venez, monsieur, dit celui-ci à demi-voix, en faisant lui-même un pas en arrière.

Au lieu de l'imiter, Gerfaut jeta les yeux sur Clémence. Elle était plongée dans un évanouissement si profond qu'il chercha vainement à distinguer le bruit de son souffle. Il se laissa vers elle par un entraînement irrésistible de pitié et d'amour ; mais, au moment de la saisir dans ses bras pour la placer sur le divan et essayer de lui faire reprendre connaissance, la main de Bergenheim l'arrêta. Ce fut à peine s'il sentit sur son bras la pression de ces doigts de fer qui, en le serrant, eussent pu le briser ; toutefois ce contact suffit pour le rappeler au devoir que l'honneur lui imposait dans cette funeste circonstance.

En présence de l'homme qu'il avait insulté, le signe le plus léger d'intérêt, la marque de tendresse la plus fugitive devenaient maintenant du dernier sommeil

Sa ville de Saint Pierre est complètement détruite. Toute la partie du Nord a été ravagée. Les soixante Corses que j'ai laissés à Saint Pierre ne sont plus !

Salut à leur mémoire ! Leur souvenir nous restera longtemps, toujours à cœur, car nous avons eu apprécier leurs qualités et l'amitié qu'ils avaient pour tous.

Maintenant que nous qui loin de leurs disparus, ont appris la disparition de parents qu'ils aimaient, reçoivent mes condoléances les plus sincères. Qu'il me soit permis de leur dire : Courage ! pour supporter l'arrêt inexorable de la triste fatalité.

Que la famille Muzio Olivi agrée, elle qui a perdu un magistrat d'avenir, mes sincères condoléances ; à la famille Ricci, mes respectueux sentiments de sincères condoléances pour les siens. Je distingué proviseur et sa famille qui ne sont plus ; aux parents d'Ortoli, brigadier des douanes, qui est, lui aussi, avec sa famille, sous la lave et les cendres ; à la famille Lanfranchi, qui a perdu un fils et un frère sûr et dévoué ; à la famille Grimaldi, de Niolo, dont l'infortunée victime me disait un mois de mars : « Au revoir, Monsieur Franceschi, venez nous voir souvent, nous vous attendons à déjeuner à votre retour de Sainte Lucie » ; à toutes ces familles en larmes de la Mère-Patrie, j'adresse l'expression de mes vives condoléances.

Dire quelques jours je déposerai une couronne sur la tombe de nos chers disparus, nos concitoyens, tombés à leur poste !!!

G. FRANCESCHI.

P. S. — Le volcan continuait à fumer, la terre tremblait légèrement.

Les détonations se faisaient entendre à

Feuille de Mûrier
à vendre
S'adresser à L. N. Mattei et Cie, Bastia.

la Guadeloupe, à Saint Thomas, à 500 kilomètres à la ronde. M. le professeur Landes disait : « A mon avis, la Montagne Pelée ne présente pas plus de danger pour la ville de Saint Pierre, que le Vésuve n'en offre pour Naples. »

Quelle aveugle méfiance ! une heure après une masse gigantesque vint s'abattre sur la vallée, engloutissant dans sa tourmente Saint Pierre tout entier, et les navires en rade coulèrent brusquement.

J'apprends à la dernière heure que Saint Vincent et la Dominique brûlent ; ici, à la Guadeloupe, la panique est générale.

Le prochain courrier vous apportera de bien tristes nouvelles et la liste complète des Corses disparus !!

Souscription Nationale

au profit des sinistrés de la Martinique

Souscription

au profit des Sinistrés de la Martinique ouverte au Consulat Général de S. M. le Roi d'Italie le 1er juin 1902, jour de la Fête nationale italienne.

1re Liste

Enrico Colucci, Rr consolo generale, 50 franchi ; Adolfo Cardosi 10 ; Enrico Barsanti 20 ; Ernesto Svichar, 5 ; Giovanni Diversi, 5 ; Giuseppe Fantti 2 ; Giuseppe Venturini, 10, Giovanni Fubiani, 5 ; Pietro Polisoci, 10 ; Placido Rogialli, 5 ; Signora P. Rogialli, 5 ; Leone Zanni, 5 ; Angelino Guscelli, 5 ; Abramo Guscelli, 2 ; Vitale Polanci, 5 ; Pellegro Galligani, 2 ; Michele Faetti, 1 ; Alessandro Sandri, 2 ; Giuseppe Bicrotti, 1 ; Luiggi Lunardi, 3 ; Egisto Menicagli, 3 ; Carlo Menicagli, 1 ; Ernesto Ricci, 0 50 ; Ulisse Rangi, 0.50 ; Luigi Casanova, 1 ; Domenico Mecoui, 1 ; Angelo Bulgarelli, 1 ; Cholani Alessandro, 0.20 ; Lazzaro Folli, 2 ; Virgilio Gandolfi, 1 ; Bruno Torabori, 3 ; Attilio Banchi, 5 ; Domenico Bonaccesi, 1 ; Natale Nicoletti, 1 ; Giovanni Pasquinelli, 5 ; Giuseppe Galletti, 2 ; Albano Castagnoli, 5 ; Paulino Benvenuti, 5 ; Giacomo Chiletti, 2 ; Arturo Piccini, 2 ; Mario Piccini, 1 ; Ferdinando Lombardi, 3 ; Monsetto Poletti, 1 ; Rinaldi Bonaguidi, 0.50 ; Vittorio Lilla, 3 ; Dante Bacci, 5 ; Augusto Mascagni, 2 ; Oresto Biagini, 10 ; due fedeli italiani, 5 ; Virgilio Gnagnoni, 0 50 ; Gino Gnagnoni, 1 ; Settimo Gentili, 1

UTILE AMUSANT INSTRUCTIF
DISTRACTION
DÉCOUPAGE sur bois à vendre, meubles à vide et à petit prix, tous instruments divers, bois en tous genres, dessins français et anglais. Envoi franco du Catalogue 1902. BASCOU - E. J. Suède, 7 à MARSEILLE

COMMERÇANT désirant d'un certain capital cherche à reprendre un bon commerce dans la région, à défaut serait disposée à s'associer. S'adr. à M. David, 27, Passage de l'Opéra, Paris.

AFFAIRE EXCEPTIONNELLE

A céder dans une sous-préfecture de la Haute Garonne, Hôtel avec service de voitures publiques et particulières, grandes remises et écurie, ancienne maison possédant une bonne clientèle sans concurrences, tenu depuis 30 ans par titulaire, 6.000 fr. nets à placer par an.

S'adresser pour tous renseignements Bérard, rue Montagne Sie Geneviève, 6, Paris.

SYPHILIS
TRAITEMENT VÉGÉTAL
S'adresser à M. le Docteur STAES, 1 Rue Neuve-Saint-Jean-de-Dieu, Bruxelles
Consultations chaque jour de 10 heures à midi et de 2 à 4 heures
Traitement sous correspondance franco

AVIS

Tout propriétaire qui aurait besoin de faire réparer des égouts n'a qu'à s'adresser à M. Nardelli, rue de Castagno, 2.

AVIS

MM. S. Luperini et J. Carli, fabricants de cordages, ont l'honneur de porter à la connaissance de leur nombreuse et fidèle clientèle, qu'ils se sont associés, et s'engagent à livrer aux acheteurs des marchandises toutes de bonne qualité, à des prix défiant toute concurrence.

Un entrepôt est situé rue de l'Opéra, 15, près M. Gozzani, voiturier.

L'un des rédacteurs gérant,
MATTHIEU OLLAGNIER.

Imprimerie Ollagnier.

LIBRAIRIE OLLAGNIER
Nouveauté
CHARLES-TIMOLÉON PASQUALINI
Choses du Siècle
et
Choses du Cœur
Préface de
Jules Claretie
Avec portrait de l'Auteur
Un magnifique volume de 252 pages
Prix : 4 50 ; franco : 5.10

BAR SOAVI
Bastia, Cours Sébastiani Bastia
Tous les soirs
GLACES
BIÈRE GRUBER
à 20 c. le Hock
Gramophone-Concert
— Dernière Merveille du Siècle —
Prochainement, distribution d'Eventails.

AVIS

M. Bruschini a l'honneur de prévenir le public que son bureau de renseignements et placement de domestiques, nourrices, filles, maisons, animaux, est situé rue Napoléon, 21.

Demandez partout l'excellente **eau-de-vie en Miroir**, Dépositaire : Simon Damian, angle des Rues Miot et Napoléon, 31, rue de l'Opéra et 9, Boulevard du Palais.

Transports directs entre Bastia et les ports du Nord

Pour LONDRES, ANVERS, HAMBOURG
Le vap. anglais *Ruby*, chargera vers le 20 Juin.
Pour LIVERPOOL
Le vap. anglais *Maiorese*, chargera vers le 18 juin.
Pour fret s'adresser à
Arthur G. Southwell, Bastia.

HOTEL D'EUROPE
ADÉLAIDE COLOMBANI
Bastia — 3 et 5, rue de l'Opéra — Bastia
Cet Hôtel se recommande par sa belle situation, au centre de la ville, à proximité des principaux établissements.
Il possède, en outre, un superbe jardin éclairé à l'acétylène, où les clients peuvent prendre leur repas pendant l'été.
Banquets — Noces — Festins
Pension à des prix modérés

ENGRAIS POUR TOUTES CULTURES
Superphosphates d'Os et Minéraux
Dosages garantis sur facture
LOUIS LACHÈVRE
MARSEILLE, 27, rue des Princes, MARSEILLE
DÉCHETS DE VIANDE à 6 fr. les 100 kilos
On demande des représentants

Veuve F. Agostini et Fils
Place Saint-Nicolas et Cours Sébastiani, Bastia
Porcelaines — Verreries — Faïences
Articles de Ménage
Grand assortiment de Couronnes funéraires
Bicyclettes TERROT
Pose d'appareils d'acetylène
Un mécanicien est attaché à la maison

Mme FAITH GEORGES WOOD
Dentiste anglais
reçoit du 1er au 9 de chaque mois dans cabinet, 1, rue de l'Opéra, au 1er étage, en face les magasins Orenga.

USAGE
Chemiserie, Bonneterie, Articles de Voyage, Gravates, Chaussures, Draperie, Nouveautés, Confections pour Hommes, Dames et Enfants, Tissus, Literie, Ameublements, Tapis, Rideaux, Descentes de lits, Couvertures, Linge de table, Serviettes, Draps, Toiles, Cretonnes, Coutils, Flanelles, Indiennes, Cotonnades, Lainages, Articles de Fantaisie, Parapluies, Ombrelles, Cannes, Articles de Sport, Maroquinerie, Valises, Sacs de Nuit, Malles, Articles de Voyage, Articles de Ménage, Vannerie, Brosserie, Parfumerie, Savonnerie, Articles de Toilette, Bijouterie, Horlogerie, Orfèvrerie, Lunetterie, Articles de Bureau, Papeterie, Librairie, Jouets, Articles de Fumeurs, Cigares, Cigarettes, Tabacs, Articles de Pêche, Articles de Chasse, Armes, Munitions, Articles de Jardinage, Articles de Pansage, Articles de Sellerie, Articles de Bourrellerie, Articles de Carrosserie, Articles de Forge, Articles de Maréchalerie, Articles de Charronnage, Articles de Tonnellerie, Articles de Vannerie, Articles de Brosserie, Articles de Parfumerie, Articles de Savonnerie, Articles de Toilette, Articles de Bijouterie, Articles de Horlogerie, Articles de Orfèvrerie, Articles de Lunetterie, Articles de Bureau, Articles de Papeterie, Articles de Librairie, Articles de Jouets, Articles de Fumeurs, Articles de Cigares, Articles de Cigarettes, Articles de

— M. Olivari, lieutenant au 137e d'infanterie, passe au 14e de même arme.

Votes de nos Députés

Scrutin sur la demande d'enquête concernant l'élection de M. de Ramel, dans la 2e circonscription d'Alais.

Nombre de votants .	491
Majorité absolue . .	246
Pour l'adoption .	218
Contre	273

La Chambre n'a pas adopté.

Ont voté pour, MM. Arène, Malaspina.

M. Aetima a voté contre.

N'ont pas pris part au vote, MM. Gabrielli, Giacobbi.

Gazette Ajaccienne

Ajaccio, 19 juin.

De notre correspondant particulier :

Rentrée de la garnison

Le bataillon en garnison dans notre ville, qui était à Saint-Florent depuis environ un mois pour effectuer des tirs de combat, est rentré ce matin ; à cette occasion les cafés du Cours Napoléon étaient pavoisés de drapeaux et une nombreuse population se pressait sur le passage de nos braves troupiers qui ont défilé avec beaucoup d'entrain, malgré leurs dix journées de marche par étapes.

Concerts

Les cafés de notre ville « Napoléon et Solferino » ont inauguré depuis lundi leurs concerts d'été. L'orchestre, dirigé par le maestro Mathy, qui a été si apprécié l'an dernier à Ajaccio, joue alternativement dans chacun de ces cafés et malgré la fraîcheur des soirées attire de nombreux auditeurs sur nos belles terrasses du Cours Napoléon.

Départ du Préfet

M. le Préfet de la Corse a quitté Ajaccio hier mercredi par le courrier de Marseille. Il a été salué au bateau par de nombreux amis.

M. Cassagneau se rendra d'abord à Astaffard, auprès de sa mère, puis à Paris où il sera reçu par M. Combes, président du Conseil, son nouveau chef.

De passage

M. Bosen, sous préfet de Bastia, et Mme Bosen, sont depuis deux jours les hôtes du Préfet de la Corse.

Le mauvais temps

Depuis trois jours le temps est très mauvais en mer, aussi trois ou quatre voiliers, dont deux trois mâts, l'un commandé par un capitaine de Bastia, M. Raffaelli, qui va charger du charbon à Galeria, et l'autre, italien, ont relâché dans notre port.

L'Ecole d'agriculture

Les travaux de construction de l'Ecole d'agriculture d'Ajaccio, à la pépinière, dirigés par M. Carboni, architecte départemental, sont poussés activement.

Avant son départ M. le Préfet s'est rendu sur les chantiers pour visiter ces travaux auxquels il porte un vif intérêt.

La Première Communion

La cérémonie de la Première Communion a eu lieu ce matin jeudi à Ajaccio, présidée par Mgr Olivieri. La confirmation a été donnée en même temps.

E.

Chute mortelle

Un jeune manœuvre, Jean-Marie Bartoli, âgé de quatorze ans, avait été embauché pour la construction des châlets Costa, au quartier des Etrangers.

Il travaillait sur un échafaudage lorsqu'il tomba et se fracassa le crâne. On dit que l'état de ce malheureux garçonnet est désespéré.

Député américain

Un télégramme parvenu à M. Raphael Berthin lui a annoncé que son fils venait d'être élu député à l'assemblée de Bolivie.

Nous sommes très heureux de féliciter notre concitoyen de cette élection, qui prouve qu'il a eu facilement se faire apprécier dans l'Amérique du Sud et qu'il y jouit de la considération générale.

Etat Civil

(*du 13 au 18 Juin*)

NAISSANCES. — Poli Paul-Marie. — Alphonsi Nicolas-Félicien. — Guiffaut Jean-Baptiste. — Veyret Marie. — Fratiselli Dominique. — Fournaise Claire.

DÉCÈS. — Guglielmi Baptiste, 13 mois. — Castelli Madeleine, épouse Paolini, 50 ans, ménagère. — Bonini Pascal, 56 ans, terrassier. — Nivaggioli François, 9 ans. — Panconi Joseph 2 ans. — Mirilli Jérôme, 15 mois. — Paoletti Frédéric, 11 mois. — Lansada François, 66 ans, marin. — Balestri Thérèse, 11 mois.

Examens d'Agents-voyers

Ont été admis aux épreuves écrites :

1° Pour l'emploi d'Agent voyer surnuméraire :

MM. Appietto Ignace, d'Ajaccio.
Miniconi Pierre, d'Ajaccio.
Moresco Blaise-Joseph, d'Ajaccio.
Ferracci Joseph, de Carte.
Lambruschini Antoine, d'Ajaccio.
Casalta Xavier, de Vico.
Guerrini Antoine Noël, de Peri.
Albertini Louis, de Bastia.
Casanova Antoine, de Tolla.
Corticchiato Léon, de Cettoli.

2° Pour l'emploi d'Agent-voyer cantonal :

MM. Salasca Antoine-Joseph.
Pastre.
Santoni Léon.
Borelli Félix.
Guglielmi Baptiste.
Fabri.

Les épreuves orales ont commencé ce matin, à 7 heures, à la Préfecture.

Gazette de la Balagne

En général : physionomie soucieuse. Partout on ne coudoie que gens affairés, inquiètes. Dans toutes les bouches la même plainte : tout s'écoule ; les délections succèdent aux délections...

Le temps rabougri, chargé de nuages de décembre, menace en permanence. Les récoltes pas trop de bel aspect dès les débuts, quoiqu'en aient pu dire certains documents officiels, deviennent chaque jour une proie facile aux grêles, aux pluies torrentielles répétées, et, finalement, seront fortement épuisées. Aussi le propriétaire ne sait où donner de la tête. Le strict nécessaire au ménage de sa famille va lui échapper sûrement. Pensez s'il pourra solder les lourds impôts qu'on lui réclame....

Dès lors, qui pourra joindre les deux bouts parmi ceux qui, modestement, attendent du labeur journalier de leurs bras, — efforts constants et inouïs de tout leur être, de toute leur âme, — le noir morceau de pain ?... Tout ceci est bien triste à constater, mais pourtant vérité ne fut jamais si exacte...

Je sais que d'aucuns — bien rares — à l'abri, bourrés de tout le nécessaire qui, parfois, est poussé jusqu'au superflu, émettront un doute sur ce bref exposé. Pardon ! pour les convaincre, je les convie à faire un petit tour, non pas la tête en l'air, le cœur léger comme des contrôleurs des contributions directes, ni comme touristes ou excursionnistes, simples amateurs de beaux sites et autres curiosités naturelles, mais en consciencieux observateurs de misères humaines ; ils comprendraient vite alors l'accablante réalité !...

∴

CALVI

Un ingénieur de la marine est arrivé ces jours-ci pour la mise à l'étude d'un prolongement de la jetée. Il faut espérer que sous les pressantes démarches de notre honorable député, M. Malaspina, le port de Calvi offrira un jour — bien proche — toutes les garanties de sécurité voulues.

∴

Un service funèbre pour les victimes de la Martinique a été célébré vendredi en l'église de la Haute-Ville.

Un superbe catafalque, couvert de draperies tricolores, avait été dressé dans la nef. La foule, nombreuse, assistait émue et très recueillie. Les dames étaient presque toutes en toilettes sombres. Dans le chœur, dans des fauteuils réservés, avaient pris place les fonctionnaires et toutes les autorités.

En un langage empreint de la plus patriotique émotion, M. l'archiprêtre Lanfranchi a prononcé une allocution des mieux inspirées.

Indépendamment d'une souscription organisée par le Comité et recueillie par des dames de Calvi, une quête, durant la messe de requiem, a été faite par Mlles Laure Savelli, Jeanne Fabiani et de Petriconi.

Comme elle l'avait déjà fait pour la souscription, la population calvaise a répondu avec empressement aux charmantes quêteuses...

∴

De passage avant-hier dans notre ville, M. le général de Forton, commandant le génie de la 15e région.

∴

ILE ROUSSE

Depuis quelques semaines de nombreux touristes continentaux parcourent la Balagne. Ils sont tout éloges pour le merveilleux pittoresque qu'offrent nos parages.

Notre ville, avec son exubérance printanière et sa coquetterie habituelle, provoque leur sympathique admiration. Cependant, tous ces braves étrangers sont unanimes à dire que la population de la Balagne traverse, en ce moment, une de ces crises agricoles dont il faudrait atténuer les effets déplorables, si possible, en obtenant la sollicitude des pouvoirs publics.

∴

Le dernier bateau Nice-Balagne a emporté un grand nombre de chevaux et de mulets corses à destination du continent. Pour la même destination il a été embarqué une quantité considérable d'huile. Oh ! en facilitant nos communications avec la métropole, la situation pourrait de beaucoup s'améliorer. Mais à quand la solution définitive de l'éternelle question de nos services maritimes postaux ?... *Ad calendas ...*

∴

CALENZANA

Dimanche dernier, sur la proposition de M. le Maire, le Conseil municipal a voté la somme de 50 francs, pour venir en aide aux sinistrés de la Martinique. Des souscriptions vont être organisées.

∴

CORBARA

La récolte des blés qui s'était présentée comme assez prospère a été en grande partie anéantie par les derniers orages.

Fête de la Société des anciens sous-officiers

Dimanche, 22 courant, la Société des anciens sous-officiers établie à Bastia, sous la présidence d'honneur de monsieur le Général gouverneur de la Corse, célébrera la 42e fête anniversaire de sa fondation.

La prise du drapeau aura lieu à l'Hôtel de Ville, où les sociétaires, parteurs de leurs insignes et décorations, devront être réunis à 9 heures pour se rendre ensuite à l'église Saint-Jean où une messe sera célébrée à 10 heures précises.

Les autorités civiles et militaires, MM. les officiers et les sous-officiers de toutes catégories, sont priés de vouloir bien honorer de leur présence cette cérémonie à la fois religieuse et patriotique. Des places leur seront réservées.

Après la messe, les sociétaires et leurs invités se rendront sur la terrasse du grand café des Platanes où il leur sera servi le traditionnel apéritif.

A midi, banquet fraternel présidé par M. le Maire Gandin, membre d'honneur de la Société.

Le Président. P. P. MONTI.

DE L'OR, DU SANG !

Retenir les secrets de la puissante créatrice de la nature, reproduire les corps que nous avons sous les yeux par la connaissance des lois qui ont présidé à leur formation — faire de l'or — tel fut le rêve des alchimistes. Poussera par leur science occulte, par leurs recherches cryptiques, pour obtenir la pierre philosophale, les vitaux-stes découvrent tout. Ils deviennent même criminels. Le sang de leurs victimes ils le chauffent dans des cornues, avec l'espoir que de ce sang naîtrait de l'or. Ce rêve, faire de l'or, n'est-il pas pour nous tous entre raison de lutter, de vivre, si bien que les expériences infructueuses des alchimistes aient la pour nous donner un sentiment de démenti, il n'en reste pas moins vrai que pour faire de l'or il faut avoir du sang. Celui qui est pauvre de sang n'aura pas sans force sans énergie ? Peut-il combattre, peut-il lutter, lui sera-t-il possible de mettre une activité soutenue au service d'une cause, d'une entreprise commerciale, qui lui procurerait des bénéfices, de l'or ? Son sang pauvre le lui défend.

Faut-être une surexcitation passagère lui fera-t-elle donner pendant quelques jours une forte somme de travail. Ses forces le traîneront bientôt et épuisé, il sera condamné à un très long repos. La richesse, la fortune, doivent échoir régulièrement à ceux qui sont sûrement trempés, à ceux qui ont du sang. Les affaiblis, les pauvres de sang, ne doivent point cependant perdre espoir, car ce sang généreux qui leur fait défaut, ce sang rouge dont ils ont tant besoin, ils peuvent facilement l'emprunter. Il leur suffit pour cela de suivre le conseil, l'exemple donnés dans la lettre suivante :

« Je vous informe que depuis quelque temps j'étais très affaibli. Je ne pouvais travailler qu'avec la plus grande peine. Il me semblait que je n'avais plus de sang dans les veines. Je sentais bientôt bien que tout travail allait me devenir impossible, que j'avais presque mon patron que j'allais qu'une fatalité me soupçonne où je suis employé. A ce moment on me conseilla de faire l'essai des pilules Pink. Quelle heureuse inspiration. Après un traitement relativement court j'ai senti mes forces revenir, mon appétit, mon état général de santé devenir meilleure qu'il n'avaient jamais été. Je suis maintenant complètement rétabli et je supporte vaillamment les plus dures fatigues. » Jeanne Dubreuil, 25, avenue de Laon, Reims.

Les pilules Pink sont le plus puissant régénérateur du sang, le tonique des nerfs parfait. Voici le printemps, ses bienfaits et ses méfaits. Tout dans la nature montre sa force, sa vigueur, excepté nous qui nous sentons fatigués, abattus. Les premières chaleurs vont nous enlever nos dernières forces. Aux changements de saison ceux qui ont le sang appauvri, qui éprouvent des maux de tête, des éblouissements, des essoufflements, des points de côté, autant de signes de faiblesse, doivent se tonifier, se fortifier. Les pilules Pink donnent des résultats remarquables. Elles sont en vente chez Gabin et Cie, pharmacien de 1re cl., 23, rue Ballu, Paris et dans toutes pharmacies. 3 50 la boîte et 17.50 les six boîtes.

Petite Gazette

OBSERVATIONS ATMOSPHÉRIQUES DU 19 juin

Baromètre. — 7 heures du matin, + 17 à midi : 30 5. 6 heures du soir, + 18 8. Extrêmes, + 23 4. minimum, + 15 5

Anémomètre. — 7 heures du matin, 761 mm. midi, 761 mm. 6 heures du soir, 760 mm

Vent. — 9 h. du matin, calme.

8 h. du soir, id.

Etat du ciel, clair.

Etat de la mer, très belle.

Pluie. — Température des eaux matin, + 0,50, soir, + 0,43

Pluie-tempête, à 9 heures du matin mm.

∴

Au départ

M. le lieutenant-colonel Reumaux, directeur d'artillerie, est parti par le paquebot de Marseille, en congé de trois mois, mais selon toutes probabilités il ne rejoindra plus son poste.

Tout le personnel de la direction, de nombreux officiers et amis personnels ont tenu à accompagner jusqu'au quai M. le colonel Reumaux et lui exprimer tous les regrets que cause son départ.

∴

Récompenses honorifiques

Le ministre de la marine adécerné un témoignage de satisfaction au quartier maître vétéran Roghano, de la direction des mouvements du port de Toulon, en récompense du dévouement dont il a fait preuve le 22 mai à Toulon, en se jetant tout habillé à la mer pour porter secours à une femme en danger de se noyer.

∴

A l'arrivée

M. le pharmacien-inspecteur Bürcker, membre du comité technique de santé, est arrivé par le paquebot de Nice et est descendu au Grand hôtel de France.

∴

Les voitures de place

Nous comptons bien quatre ou cinq entrepreneurs de voitures, mais les voitures de *place* sont inconnues chez nous, de sorte que si on désire faire une petite course, il faut se livrer à une série de démarches aussi compliquées que comporte l'obtention d'une audience ministérielle.

∴

Décès

Nous avons appris avec regret la mort de madame Veuve Etie, mère de M. le capitaine Etie, du bataillon du 163e, en garnison à Bastia, décédée à Bellevue.

Nous présentons à M. le capitaine Etie et à sa famille nos sincères condoléances.

∴

Place des Terrasses

On est quelque peu inquiet dans ce quartier à la suite des constatations qui ont été faites par M. l'Architecte et les experts, desquelles il résulte que la maison portant le numéro 3 menace ruine. M. le Maire avait pris un arrêté accordant un délai de quinze jours aux propriétaires pour effectuer les réparations exigées pour la sécurité publique. A l'expiration de ce délai, les propriétaires ont fait savoir à M. le Maire, que les réparations de l'immeuble comportaient une dépense tellement élevée qu'ils préféraient s'entendre avec la Ville pour la cession de l'immeuble.

Cette solution est certainement la meilleure pour la Ville et les propriétaires, mais quand sera-t-elle réalisée ? L'affaire doit être soumise d'abord au Conseil municipal qui se réunira dans plusieurs semaines, peut-être en août seulement, et puis commencera toute la procédure de l'acquisition : les calendes grecques pourraient venir avant la démolition.

Nous reconnaissons que M. le Maire et les propriétaires sont en règle. Mais s'il est vrai, comme l'ont constaté les hommes compétents, que la sécurité publique se trouve menacée, il convient de prendre d'abord toutes les mesures pour éviter un malheur, et poursuivre ensuite la cession amiable.

∴

Les Cantonniers

Par décret présidentiel, le maximum de la rente viagère totale à laquelle les cantonniers peuvent avoir droit par application du 2e §. de l'art 9 du décret du 22 février 1896, est fixé, pour l'exercice 1902, aux deux tiers du salaire.

∴

La chaîne

Sept individus condamnés à la dernière session d'assises ou par le tribunal correctionnel ont été embarqués hier sur le paquebot en partance pour Marseille.

∴

Carnet mondain

Le mariage de Mlle Antonia Moyner avec M. Eugène Dechanet, de Nice, sera célébré lundi prochain, à 11 heures du matin, en l'église Saint-Jean.

Nous offrons toutes nos félicitations aux futurs époux et à leurs familles.

∴

Voitures à l'abandon

Les voituriers de la rue de l'Opéra entendent disposer des trottoirs et de la chaussée comme d'une propriété à eux appartenant.

— Ne payons-nous pas le loyer de l'écurie, et les contributions et les centimes additionnels, nous avons donc le droit de laisser la voiture devant notre écurie ; d'ailleurs, nous ne gênons personne, répondent-ils aux observations qui leur sont faites.

Ces réponses peuvent paraître péremptoires aux voituriers, mais ne touchent guère les agents, et hier trois contraventions ont été dressées pour abandon de véhicules sur la voie publique et encombrement.

∴

Nouvelles maritimes

Le torpilleur 168, de la défense mobile de la Corse, est arrivé hier et s'est amarré au vieux-port.

— Dans l'après-midi est arrivé le *Loiret* avec quelques pièces d'artillerie pour la place de Bastia. Après le débarquement de ces canons le *Loiret* fera route pour Bizerte où il doit déposer un matériel de défense important.

∴

Fer Bravais

Le Fer Bravais en gouttes concentrées se prend à la dose de quelques gouttes dans un peu d'eau ou de vin avant chaque repas. Il ne possède aucune odeur ni saveur et ne noircit pas les dents comme les autres ferrugineux.

Bien se méfier des imitations sans valeur et refuser tout fer diatysé ou peptonisé qui serait offert aux lieu et place du Véritable Fer Bravais. Le dépôt général du Véritable Fer Bravais, qu'on trouve dans toutes les pharmacies, se trouve, à Paris, 130, rue Lafayette.

Prévoyants de l'Avenir 0030

Le banquet aura lieu le dimanche, 29 juin, à midi, dans les jardins de l'hôtel Colombani. Les adhésions sont reçues tous les jours, chez M. Amoni, négociant, rue de l'Opéra, 3 ; la liste sera close jeudi 26 courant.

Dimanche, 22, de 10 heures et demie à 11 heures, réunion à la mairie de tous les sociétaires.

La Commission.

∴

Au port

Le yacht à voiles *Cyrano*, capitaine Guézon, est parti, allant à la mer.

— Le yacht à vapeur *Sigurd*, capitaine Henri Dupré, est parti pour Villefranche, et le *Wild Wave*, capitaine Crespin, est parti allant à la mer.

— Le vapeur *Pélion*, capitaine Loubatière, est arrivé de Livourne avec 23 passagers et 12 tonnes et est reparti pour Marseille.

— Le vapeur *Insulaire*, capitaine Franceschi, est arrivé de Nice, avec 30 passagers et 7 tonnes, et est reparti pour Livourne.

— Le vapeur *Majorca*, capitaine Maffat, est parti, sur lest, pour Livourne.

∴

A vendre

Petit âne, 4 ans, bât et panier neufs.

S'adresser au bureau du journal.

∴

Avis

A louer maison meublée avec jardin, à Cardo.

— Pianos de tous prix à vendre de suite.

S'adresser à la Bonbonnière, Bd Paoli.

∴

Achat d'amandes

Achat d'amandes et fruits divers.

Pour tous renseignements, s'adresser à M. Laffargue, Hôtel Henri Bartoli, Avenue de la Gare, Bastia.

∴

A louer

7 pièces au 1er étage, rue Napoléon et côté Marbeuf, n° 24.

S'adresser à la pharmacie Dané.

— Au quatrième étage, 10 pièces, Boulevard Paoli, en face le Café Andreani.

∴

Achat de Cocons

M. L.-P. Luciani à Francardo est acheteur de COCONS à des prix très avantageux.

∴

Epicerie à céder

Bien achalandée, place de l'Hôtel-de-Ville, pour cause de départ. S'adresser au bureau du journal.

∴

Maladies des yeux

Clinique ophtalmique du Dr Alexandroff à Ajaccio, Cours Grandval, 20, à côté du Grand Hôtel Continental.

Consultations tous les jours de 2 à 3 heures.

LIGUE CORSE CONTRE LE PALUDISME

Le Comité a l'honneur d'informer le public que l'on peut se procurer des cartes d'adhérents aux guichets des gares.

Le prix de la carte avec instruction sur le mode d'emploi de la quinine est de 1 franc.

Chaque carte donne droit à un flacon de 30 grammes (600 grains) de sulfate de quinine garanti pur, accompagné d'une cuiller mesure, au prix très réduit de 3.50, ce qui met le médicament à 15 centimes le gramme. Il suffit, pour cela, de remettre la carte avec cette somme à l'un quelconque des pharmaciens inscrits à son verso.

Si le flacon doit être expédié par la poste, joindre aux 3 50 un timbre de 0,25 centimes pour les frais d'envoi.

ACHAT DE COCONS

à des prix très avantageux

ANDRÉE LENZI et Cie

Tratteria e Filanda di Tavarna

Au Bureau-Port, rue du Cap, 4, Bastia

Les propriétaires de cocons feront bien de se consulter avant de vendre leur marchandise.

BOURSE DE PARIS

	18 juin	19 juin
Autre 3 p. 0/0 ancien	101.65	101.90
— 3 p. 0/0 nouveau	101.30	101.20
— 3 p. 0/0	102 25	102.20

Dépêches de la Nuit

SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE SPÉCIAL

ÉLECTION DE ROGLIANO

Les électeurs du canton de Rogliano sont convoqués pour le 6 juillet, à l'effet d'élire un membre du conseil général, en remplacement de M. Louis-Napoléon Mattei, démissionnaire.

NOUVELLES MILITAIRES

Etat-major général de l'armée

M. le général Davignon, commandant la 38e brigade d'infanterie, est nommé sous-chef d'état-major général de l'armée, en remplacement de M. général de Lacroix, appelé au commandement de l'Ecole supérieure de guerre.

Cadre de réserve

M. le général de brigade Gillet, commandant la génie de la 16e région, est placé, à dater de ce jour, dans la 2e section (réserve) du cadre de l'état-major général.

A Marseille

Démission de M. Plaissières

On télégraphie de Marseille :

M. le docteur Flaissières a donné sa démission de maire. Onze conseillers municipaux ont également démissionné.

Le conseil municipal ne compte plus que 15 membres.

LE DÉSASTRE de la Martinique

La Basse-Pointe anéantie

On télégraphie de Fort-de-France qu'une colonne boueuse s'est abattue sur la Basse-Pointe.

La ville est anéantie, mais il n'y a eu aucune victime.

EN ALLEMAGNE

Guillaume II à Bonn

L'empereur Guillaume a assisté aujourd'hui à une fête des étudiants du corps « Borussia » à Bonn.

Sa Majesté a coiffé, à cette occasion, la petite casquette d'étudiant qu'il portait autrefois, lorsqu'il appartenait lui-même à ce corps.

LE PARLEMENT

SÉNAT

Présidence de M. FALLIÈRES

La séance est ouverte à 3 heures.

M. Denoix, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance de mardi, qui est adopté.

Le Code de Commerce

1re délibération sur la proposition de loi tendant à compléter l'article 34 du code de commerce et l'article 3 de la loi du 24 juillet 1867, concernant les actions de priorité et les actions de rapport.

Le Sénat décide qu'il passera à une seconde délibération.

LE SERVICE DE DEUX ANS

Discussion de la proposition de loi de M. Rolland portant réduction du service militaire à deux ans.

M. Goulaine

dit que les conclusions du rapport de M. Rolland sont dangereuses pour la défense nationale.

L'orateur essaie de démontrer la supériorité des armées de métier. En diminuant la durée du service, on amoindrira la discipline et l'esprit militaire.

La suppression des dispenses est injuste.

Il faut dil-il en terminant, conserver une armée forte pour assurer la défense du drapeau.

M. Mézières

déclare que les mesures préparatives sont nécessaires. Le service de deux ans n'est possible que dans la proportion où les rengagements seront obtenus.

L'orateur critique également la suppression de toutes les dispenses.

M. de Lamarzelle

soutient que la loi de 1889 satisfait aux besoins de la défense nationale.

La suppression des dispenses frapperait uniquement la classe pauvre.

La constitution des cadre de la mobilisation deviendra impossible avec la loi de deux ans.

L'orateur ajoute que la puissance militaire de l'Allemagne est plus puissante que la notre.

Le Ministre de la guerre

proteste ; il dit que le soldat français est meilleur que le soldat allemand.

M. de Lamarzelle

termine en disant qu'il faut encadrer les citoyens mobilisés dans de vrais soldats et que la France aura ainsi une armée forte.

Suite de la discussion demain.

Chambre des Députés

Présidence de M. BOURGEOIS

La séance est ouverte à 2 heures.

M. Isnard, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance de mardi, qui est adopté.

Election d'un vice-président

Le président annonce qu'il va être procédé au scrutin pour l'élection d'un vice-président, en remplacement de M. Trouillot, ministre du commerce.

M. Lockroy est élu vice-président par 199 voix.

Les pensions civiles

Le ministre des finances dépose un projet de loi sur les pensions civiles.

Les quatre contributions

Le ministre des finances dépose le projet de loi sur les quatre contributions directes et les taxes y assimilées.

L'initiative parlementaire

M. Jules Roche dépose un projet de loi supprimant les droits de l'initiative parlementaire pour l'augmentation des crédits.

La Situation à la Martinique

M. Gérault-Richard adresse une question au ministre des Colonies sur les mesures prises pour rétablir la situation économique et sociale à la Martinique.

Le ministre répond que le volcan continuant à lancer des flammes, il est impossible de ramener les travailleurs dans le nord de l'île.

La situation du sud est bonne.

Le ministre fait connaître les mesures prises.

L'incident est clos.

Vérification des Pouvoirs

L'ordre du jour appelle la suite de la vérification des élections contestées.

L'élection de Lorient

Après une discussion assez longue sur les opérations électorales à Lorient, M. Galeysse dépose une demande d'enquête sur l'élection de M. Guillotaux.

L'enquête est ordonnée par 298 voix contre 235.

L'élection de la Seine

M. Dejeante combat les conclusions du rapport du 11e bureau tendant à l'invalidation de l'élection de M. Faillot dans la première circonscription du 15e arrondissement, et en terminant dépose une demande d'enquête.

L'enquête est repoussée et l'élection de M. Faillot est validée.

L'élection de Rouen

M. Mesnier combat les conclusions du rapport du 11e bureau tendant à l'invalidation de l'élection de M. Coujon dans la 3e circonscription de Rouen.

M. Goujon répond à M. Mesnier.

M. Mesnier dépose une proposition d'enquête.

L'enquête est repoussée.

M. Goujon est admis.

L'élection de Guingamp

Le rapporteur sur les opérations électorales dans l'arrondissement de Guingamp conclut à une enquête.

Plusieurs membres combattent ces conclusions.

L'enquête sur l'élection de M. Roscoat est mise aux voix et ordonnée par 271 voix contre 236.

Séance demain.

DEMANDEZ PARTOUT la chicorée extra

MOKA CASIEZ

5 années hors concours
12 diplômes d'honneur et grands prix
Casiez-Bourgeois, à Cambrai
A. Ajc, suppléant, Agent général pour la Corse
Dépôt à Bastia : rue St-François, 2.

GRANDE ALBERGO

GIAPPONE

à Livourne

Le Propriétaire du *Grande Albergo Giappone* a l'honneur d'informer le public que pour prévenir le juste désir de sa clientèle et faire face à toutes les exigences, il vient d'agrandir son Hôtel en y ajoutant un nombre considérable de chambres, modernisé comme les autres de tout le confortable moderne.

Cette augmentation de chambre lui permet de faire des conditions à ne craindre aucune concurrence ; car il peut donner des chambres à tous les prix, c'est-à-dire : *celles pour une personne de 2 à 4 francs, celles pour deux de 3 à 7 francs* y compris la lumière électrique et le service. En outre, selon le séjour plus ou moins prolongé, il accordera de très grandes facilités.

P. CIANFANELLI

AVIS IMPORTANT

M. O. BIAGINI a l'honneur de prier Messieurs les acheteurs de bon vin pour le gros et demi gros de se rendre avant de faire leurs achats, à son entrepôt, Avenue Carnot, 5, où des conditions spéciales leur seront faites.

Vente au détail

Vin Corse, blanc et rouge, bonne qualité garantie pur jus de raisin, 0,40 le litre, au dessus de dix litres 0.35.

Vin blanc et rouge, qualité choisie, garanti, en bouteilles cachetées, 0,60 la bouteille, au Rocher d'Italie, à 1r. 25 le flacon, verre à rendre.

Pour les vins blanc et rouge provenant du vaste domaine du Haouchel-Bey (Alger), propriétaire R. Matti, et représenté dans toute la Corse et à l'Etranger, et qu'il vend Avenue Carnot, 5, et dans ses succursales en ville, bien connues à l'enseigne R. Matti.

Les prix au détail : qualité rouge, 0,20 et 0,25 le litre ; le blanc 0,30 le litre.

La maison ne vend ni piquette, ni vins de contenant français, ni ne craint aucune concurrence pour la qualité.

Déguster ces vins, c'est les apprécier.

N. B. — La maison se charge de livrer à domicile, en paniers de 5 à 12 bouteilles, en dame-jeannes, en bordelaises et en demi-pièce en chêne du pays.

Cocons

M. Tullius Colombani, sériciculteur à Vidauban (Var) et à La-Rousse (Corse), prévient sa nombreuse clientèle qu'il est acheteur de cocons frais pour la filature, et toujours à de bons prix.

BENEDICTINE

Liqueur française d'origine

La MEILLEURE des LIQUEURS

Un verre après chaque repas

OREZZA-LES-EAUX

Villa Granajola

Réouverture le 1er juillet

Mme A. COLOMBANI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle que, comme les années précédentes, on trouvera à Granajola, le confortable voulu.

Bonne cuisine, Cave soignée, Pâtisserie du jour.

L'hôtel est en outre situé au milieu d'un vaste parc et jardin où Messieurs les voyageurs pourront jouir d'admirables points de vue et d'un panorama grandiose, à l'ombre des châtaigniers séculaires.

Une voiture attendra Messieurs les voyageurs à l'arrivée des trains.

Pour tous renseignements s'adresser à l'hôtel d'Europe.

Machines à coudre Helvétia

Boulevard Paoli, 14, Bastia

MACHINES PERFECTIONNÉES POUR FAMILLES, ATELIERS, CORDONNERIE, SELLERIE.

NOUVEAUTÉ

Machine oscillante cousant en avant en arrière

La dernière création

Atelier spécial pour l'ajustage et les réparations des machines à coudre de tous les systèmes, exécutées par un mécanicien de la fabrique Suisse de Lucerne.

Travail soigné — Prix modérés

Cotons et fils en bobines et en écheveaux, cordonnets soie extra pour tous travaux à la machine. Aiguilles extra supérieures, accessoires et pièces de rechange de marque pour tous systèmes.

Il est incontestable que les machines Helvétia, par leurs perfectionnements et leur fini, sont supérieures à tous les autres systèmes de machines à coudre. Démonstration tous les jours. — Grandes facilités de paiement. — Forte remise au comptant.

OREZZA-LES-EAUX

Grand Hôtel de la Paix

STAZZONA

Veuve PIETRI, propriétaire

Ouverture le 1er juillet

Cet établissement le plus heureusement situé de la station, au milieu d'un parc splendide, le plus rapproché des sources, est devenu la rendez-vous de la clientèle choisie d'Orezza.

Son installation confortable lui a valu une recommandation toute particulière et très élogieuse de la part des membres du Club Alpin français de Paris, dans une brochure intitulée : « Cinq semaines de voyage en Corse. »

Prix très réduits pour les familles et les séjours prolongés.

Merveilleuse Invention

PLUS de VERRES de LAMPE CASSES

COLLIER PRÉSERVATEUR breveté

Beaux bénéfices pour Agents dans toute la France et Colonies. — Ecrire : SOCIÉTÉ MINIÈRE DE VENTE, 63, r. Quatre-Fils Paris

60 ANNÉES DE SUCCÈS

HORS CONCOURS

MEMBRE DU JURY PARIS 1900

Alcool de Menthe

DE RICQLÈS

BOISSON HYGIÉNIQUE d'une grâce exquise et d'une fraîcheur délicieuse, calme instantanément la soif et rafraîchit l'eau.

ELIXIR SOUVERAIN contre les indigestions, la dyssenterie, le choléra-morbus. Goutte sur goutte au sucre, ou tisane, ou infusion.

EXCELLENT pour les DENTS et la TOILETTE.

PRÉSERVATIF contre les ÉPIDÉMIES

REFUSER LES IMITATIONS

Exiger le nom DE RICQLÈS

UTILE AMUSANT INSTRUCTIF

INDISPENSABLE aux Bons et Mauvais, Sourds-Muets et à toutes personnes, Secrétaires, Journalistes, Hommes de Bureau, Artistes, Amateurs, Instituteurs, Ecoliers, Jeunes Gens, Vieillards, Dames, Demoiselles, Fillettes, Garçons, Etudiants, Voyageurs, Touristes, Officiers, Soldats, Marins, Pêcheurs, Chasseurs, Cultivateurs, Jardiniers, Vignerons, Bergers, Bergères, Catalogue 1902, gratis. BASCOU & Cie, Rue Basse, 7, à MARSEILLE

L'ESPÉRANCE

Compagnie anonyme d'assurances et de réassurances à primes fixes contre l'incendie et les accidents, autorisée par l'État à réaliser des assurances contre les accidents du travail en conformité de la loi du 9 avril 1898 (Journal Officiel du 22 juin 1898). Capital: 10 millions de francs. Siège social: 10, rue St-Augustin, 10, Paris. S'adresser à M. Auguste ROTH, directeur particulier de la Compagnie l'*Espérance* à Bastia, 28, boulevard Paoli.

COMMANDANT disposant d'un certain capital cherche à reprendre un bon commerce dans la région, à défaut serait disposé à s'associer. S'adr. à M. David, 27, Passage de l'Opéra, Paris.

PRÊTS d'argent sur signature, solvables, 4 0/0. Achat de Valeurs Départées non connues en Banque ni en Bourse. Ecrire *Caisse Agricole*, 23, rue aux Ours, Paris.

AVIS

MM. S. Luperini et J. Carli, fabricants de cordages, ont l'honneur de porter à la connaissance de leur nombreuse et fidèle clientèle, qu'ils se sont associés, et s'engagent à livrer aux acheteurs des marchandises toutes de bonne qualité, à des prix défiant toute concurrence.

Un entrepôt est situé rue de l'Opéra, 15, près M. Gozzani, voiturier.

Demandez partout l'excellente **Eau-de-vie du Mirador.** Dépositaire: Simon Damiani, angle des rues Miot et Napoléon, 31, rue de l'Opéra et 9, Boulevard du Palais.

Pour FAMARO MATTEI plus de réclame! Méfiez-vous, demandez-le aux Dames.

Ets MATTEI et Cie, liqueur apéritive des gourmets.

DEMANDEZ DANS TOUS LES CAFÉS

BOCK-ORBEC

Se méfier des Contrefaçons

A.-P. PADOVANI, Expéditionnaire
Nouveau Port. Bastia

LOTERIE DES ENFANTS TUBERCULEUX

ORGANISÉE — SAINT-POL-SUR-MER

Autorisée par arrêté ministériel du 30 Novembre 1901

6 GROS LOTS

250.000 f
50.000-20.000

TABLEAU COMPLET DES LOTS :

1 lot de..	250.000 fr.	250.000 fr
1 — .	50.000...	50.000
1 — .	20.000...	20.000
2 lots de.	5.000...	10.000
10 — .	1.000...	10.000
20 — .	500...	10.000
500 — .	100...	50.000
536 lots		400.000 fr.

Tous les lots sont payables au comptant

TIRAGE
10 JUILLET 1902

La Billet. 1 fr. — En vente chez les Billetiers dans toute la France, chez les principaux Libraires, Bureaux de tabac, Débits, Papeteries, Kiosques, Marchands de journaux, etc., et à l'Hôtel des Enfants Tuberculeux, 75, rue Nationale, Paris, et chez M. le Maire de la localité où siège un comité actif. Demandez partout les billets de cette Loterie.

Transports directs entre Bastia et les ports du Nord

Pour LONDRES, ANVERS, HAMBOURG
Le vap. anglais *Ruby*, chargera vers le 20 Juin.
Pour LIVERPOOL
Le vap. anglais *Maiorese*, chargera vers le 18 juin.
Pour frêt s'adresser à
Arthur C. Southwell, Bastia.

HOTEL D'EUROPE

ADÉLAIDE COLOMBANI

Bastia — 3 et 5, rue de l'Opéra — Bastia

Cet Hôtel se recommande par sa belle situation, au centre de la ville, à proximité des principaux établissements.

Il possède, en outre, un superbe jardin éclairé à l'acétylène, où les clients peuvent prendre leur repas pendant l'été.

Banquets — Noces — Festins

Pension à des prix modérés

MAISON DE CONFIANCE

BIJOUTERIE MATTEI

LA BIJOUTERIE MATTEI, prévient le public qu'elle n'a pas de succursale son magasin se trouve au numéro 20, du Bd Paoli, en face du Grand Café Andreani.

Pour satisfaire aux demandes de ses nombreuses clients la Bijouterie Mattei a installer dans ses ateliers un ouvrier bijoutier et un ouvrier horloger, ayant travaillé dans les meilleures fabriques de Paris, Turin, Milan, Barcelone, etc. etc.

Elle pourra effectuer et livrer, à des prix défiant toute concurrence, des travaux de réparations de montres, bijoux, gravure, ciselures, argenture, etc., etc.

En raison du grand stock de ses marchandises, la BIJOUTERIE MATTEI pourra livrer aux prix les plus exceptionnels réduits des articles de

Joaillerie, Bijouterie, Horlogerie, Orfèvrerie argent et métal blanc.
Articles d'Eglises, Lunetterie, grand assortiment de Cothellers, Porte-Monnaies, Ecuriers, Glaces à main, Alliances, Parures or et argent, Brillants, Pierres fines.
Services de bureaux, grands assortiments de Réveils à partir de 4 fr. 50 garantis, Sonnettes, Appliques.

Grand choix de Chaînes de montres or, argent et nickel, etc.
Montres or, argent, nickel. Couverts argent et métal blanc 1er titre.
Garnitures de cheminées, Tableaux, etc., etc.

Spécialités de la Maison:

Poignards, Stylets et Broches or, argent, 1er titre, et métal blanc. — Gourdes montées, etc., etc.

Achat de vieil or et de vieil argent

Veuve F. Agostini et Fils

Place Saint-Nicolas et Cours Sébastiani, Bastia

Porcelaines — Verreries — Faïences
Articles de Ménage
Grand assortiment de Couronnes funéraires

Bicyclettes TERROT

Pose d'appareils d'acetylène

Un mécanicien est attaché à la maison

A LA GRANDE DISTILLERIE MODÈLE

31, rue de l'Opéra

Aux acheteurs du strict comptant **M. Simon Damiani** offre de livrer de produits de tout premier choix rendus gare Bastia non logés savoir :

Absinthe supérieure Abbé Bresson	0,90	le lit.
Id.	Cin bi 2.30 la bouteille.	
Id.	Premier, 2.50	id.
Id.	Terminus, 2.50	id.
Id.	Pernod fils, 2.80	id.
Rhum bonne qualité,	0,55	le litre.
Id. supérieur,	0,65	id.
Id. et glace grand arôme 50e	1,40	le litre.
Eau-de-vie bonne qualité,	0,8	id.
Id. surfine,	1,50	la bouteille.
Liqueurs fines assorties,	1,50	la bouteille.
Id. surfines assorties,	1,50	id.
Strega surfine recette,	0,80	id.

La Maison a en outre un assortiment incomparable de Rhums en bouteilles, Cognac fine Champagne, l'excellente eau-de-vie du Mirador, l'eau-de-vie de Bourgogne marque véritable « L. Gorges Germain » si avantageusement connue des gourmets. Toutes les bonnes marques de liqueurs surfines, des vins exquis de Corse, de Bordeaux, de Bourgogne, Malaga, Madère, Frontignan, Porto, etc. Les grands vins de Champagne de la maison Théophile Roederer et Cie, maison fondée en 1864, ainsi que le délicieux Bouvet-Ladubay, etc.

La Maison recommande aux amateurs de bon Rhum de ne faire usage que de l'excellent Rhum des Mangoustans d'une finesse et d'un parfum sans rival.

Les vendeurs de tabacs ne doivent pas oblieur que la Maison a un entrepôt de cigares, tabacs et cigarettes qu'elle livre de la façon la plus irréprochable et à des prix défiant toute concurrence.

La clientèle bourgeoise connaît à l'heure actuelle que sa Maison excelle pa. l'assortiment et la supériorité de ses produits et que pour avoir marque, le bon et le vrai, c'est à la Maison Simon Damiani qu'il faut s'adresser.

Dépôt des cigares Lateresits et Rencurel véritables.

Malades! 800 000

Librairie du PETIT BASTIAIS

P. VATTELAPESCA
(P. LUCCIANA)

1re SÉRIE

E Tribulazione d'u Sciò Filippu
Commedidia in 3 atti, 50 centimes

Un Maritu per l'altru Commedidia in 2 atti, 50 c.	A Signora Pirtubicchitula Commedidia in 3 atti, 50 c.
U Prupietariellu Commedidia in 1 attu, 50 c.	A Cristida Commedidia in 3 atti 1 fr.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Vilneuve et La Farge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER I

Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Rennes artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard de Cardo, 1.

16 PAGES in-4o 300.000 Lecteurs! FONDÉE en 1830

LA MODE ILLUSTRÉE

JOURNAL DE LA FAMILLE

Paraît sous la Direction de Mme Emmeline RAYMOND

SPÉCIMEN GRATUIT ET FRANCO

PRIX POUR PARIS, SEINE ET SEINE-ET-OISE

1 an	26 fr.	6 mois	13 fr.
1 an avec planches coloriées à part	32 fr.	6 mois	16 fr.

PRIX POUR LES DÉPARTEMENTS

1 an	26 fr.	6 mois	13 fr.
1 an avec planches coloriées à part	32 fr.	6 mois	16 fr.

Un numéro spécimen sera envoyé à toute personne qui en fera la demande à l'Administrateur de la Mode illustrée, rue Bonaparte, Paris.

Mme FAITH GEORGES WOOD

Dentiste anglais

reçoit du 1er au 9 de chaque mois dans cabinet, 1, rue de l'Opéra, au 1er étage, en face les magasins Orenga.

USAGE de 3 fr. ou 5 fr. suivi pour six années Hors Danger. Spécialité sur Bois, par Mme Emmeline RAYMOND, à Paris. Envoi franco. Notice explicative. Rue Bonaparte, 82, PARIS. Exposition 1900. Grand Prix. Médaille d'Or. Collaborateur. Dr CHARLES, 18, rue de la Banque, Paris.

Le Larousse Illustré

Le Nouveau Larousse Illustré qui depuis quelque temps a déjà publié coup sur coup tant de belles pages, nous donne cette semaine un fascicule particulièrement merveilleux. On y trouvera deux planches de Minéraux qui peuvent prendre place à côté des planches de fleurs ou d'animaux tant admirées jusqu'ici, tant pour la science approfondie avec laquelle elles sont traitées que pour la délicatesse des tons dont on sait les nuancer. Et ce n'est pas tout, il y a encore dans le même fascicule : une planche en couleurs de Miniatures, une page lithographiée d'une finesse et d'une richesse de coloris extraordinaire ; une planche en noir, très fine aussi, consacrée également aux Miniatures : enfin, une autre planche en noir sur les Mines qui constitue un document très curieux et tout neuf. Au total, de remarquables hors-texte, qui s'ajoutent aux plus de 40 contenus dans ce fascicule 32 gravures. A côté, entre autres articles, les biographies de Milton et Mirabeau, les mots Mme, Mesdemoiselles, Messieurs, Ministère, etc.

(Le fascicule 32 centimes chez tous les libraires.)

Posit. ass. de 8,000

dans Ae Pompes Funèbres Paris, à Mr bien 25 à 45 ans disposant de 40.000 dont moitié de suite. Pressé. R. d. ag. S'adresser Mallard, rue Laffitte, 48.

ESSAYEZ ESSAYEZ

CHICORÉE BOULANGÈRE

La Meilleure des Chicorées Françaises

Exigez le Paquetage CROISSANT

GARDON DUVERGER & Cie

Dépositaire pour l'Exportation, M. CANDOLI Fernand, 48, rue de la République, Marseille.

ET. *Le meilleur Cigare à 10 centimes est sans contredit le* CIGARE MATTEI

MAISON L.-N. MATTEI ET Cie

Produits Recommandés

La Cédratine, le « nec plus ultra des liqueurs. » — L'Amaro Mattei, le meilleur des apéritifs connus à ce jour
Le Vin du Cap-Corse au Quinquina, Quinquina supérieur.
Eaux-de-Vie de vin et de marc depuis 1880, « very selected. »
« Sirops : Groseille, Grenadine, Orgeat, Citron, pur sucre.
Cigarettes de toutes sortes, sans colle, faites à la main et à la machine.
Cigarettes Egyptiennes à 50 centimes la boîte. — L'excellent Cigare Mattei, le meilleur, à 10 centimes.

Demandez partout LA CÉDRATINE de la Maison L.-N. MATTEI & Cie Liqueur apéritive, digestive et antidiabétique dont l'usage journalier et régulier facilite toutes les digestions

27e ANNÉE — SAMEDI 21 JUIN 1902 — N° 149

00301

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont reçues d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0,75 — Divers, 0,30 — Judiciaires, 0,25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	3 mois	6 mois	1 an
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »

Union postale, et autres Pays : le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

Fête d'aujourd'hui : St Louis de Gonzague.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 3 h. 53 m. — Coucher, 7 h. 13 m.
Lune : Pleine, le 20 — Dernier quart., le 28
Fête de demain : Saint Paulin.

20 Juin

LE PRINCE PERPLEXE

(HISTOIRE ROMAINE)

Le prince Orsini, assistant au trône pontifical, était un jour tort perplexe, d'une perplexité teintée d'ennui ; le suisse de son palais était mort, et déjà divers concurrents à ce poste décoratif s'étaient présentés avec force recommandations, car à cette époque, vers 1853, la splendeur des princes romains était dans tout son éclat et l'emploi très envié de suisse-portier d'un palais princier, avec costume rouge éclatant, chapeau panaché et hallebarde étincelante, donnait à son titulaire un certain titre de noblesse dans la grande et forte famille des portiers-consigne.

A cette époque, les suisses devaient être scrupuleusement, et plus encore que de nos jours, de très beaux hommes, aux mollets flatteurs et à la barbe magistrale, car ils devaient se pavaner devant la porte cochère d'un palais grandiose ; et très flatté était un prince lorsqu'il pouvait posséder un tel bel homme, comme cerbère et comme ornement.

Or, le suisse défunt du palais Orsini était un des plus beaux de son espèce, et grand fut le désappointement du prince de le savoir disparu à jamais.

⁂

Parmi les nombreux candidats à *la porte des deux ours* — les légendaires ours en pierre placés sur chaque côté de l'entrée du palais Orsini — deux grands gaillards, Domenico Pizza et Gigi Scanella, anciens, carabiniers pontificaux, étaient favoris ; l'un recommandé par l'évêque de Ravenne, Mgr Falconieri, jeune et bouillant prélat, et l'autre par l'archevêque Patrizzi, à la veille d'être créé cardinal et par conséquent bien en cour. Ces deux apostilles étaient sérieuses, mais la dernière avait le pas sur la première, par voie hiérarchique, quoique l'évêque de Ravenne fût un peu l'enfant gâté du Vatican.

Après une lutte de quinze jours, Domenico, le protégé de Mgr Falconieri, parvint à devancer son adversaire, en lâchant son évêque, comme protecteur, pour se faire recommander par un archevêque, celui de Naples, Mgr Ilario-Storza, en mettant toute la finesse de ce dernier à contribution.

Le prince Orsini était ébranlé, et entre les deux son choix balançait, les deux archevêques, protecteurs des deux candidats adverses, marchant de pair dans la voie hiérarchique.

⁂

Mais les choses ne devaient pas marcher ainsi, les deux puissantes protections étaient égales ; Gigi alla supplier alors un cardinal espagnol, de passage à Rome, d'intercéder en sa faveur auprès de l'Assistant au trône de Saint-Pierre.

Cette Eminence, gracieuse et pleine d'esprit, que les Espagnols avaient irrespectueusement surnommée « Concou, » à cause de son livre, *le Bocage*, qu'il publia en sa jeunesse sous sa véritable signature, Gonzales y Garriga, se prêta complaisamment à cette intervention, quoique ne connaissant pas personnellement le prince Orsini, et fit la démarche, mais une démarche en règle, avec tout le tempérament d'un Espagnol, pas fâché surtout de saisir cette occasion pour faire amplement connaissance avec le prince Orsini, très large alors, très prodigue, et certes, très grand seigneur.

L'autre candidat, son adversaire acharné, Domenico, ayant eu vent de cette intervention mirobolante, demanda aussitôt une audience, par mille détours, au secrétaire d'Etat, cardinal Antonelli. Il se jeta à ses pieds en lui adressant cette suprême prière :

— Eminence, daignez qu'un pauvre carabinier de Sa Sainteté vienne vous demander, avec votre bénédiction, la place de portier des *deux ours*.

Le cardinal Antonelli, alors au début de ses hautes fonctions, et par conséquent bon enfant et bienveillant, regarda son solliciteur avec stupéfaction.

L'entrée du palais Orsini était désignée à cette époque par le nom des deux ours.

Et le pauvre grand diable de candidat, expliqua, avec des larmes dans la voix, comment ce poste serait l'orgueil et la fortune de sa famille, si nombreuse et si dévouée à l'Eglise.

L'homme d'Etat ecclésiastique promit d'en parler au prince, et lui donna, en sortant, la bénédiction demandée.

⁂

Ah ! cette fois l'affaire était dans le sac, et ce pauvre Gigi n'aurait qu'à ronger son frein.

Mais celui-ci, ayant appris, par une indiscrétion de son adversaire, la haute intervention du cardinal secrétaire d'Etat, ne sut plus à quel saint se vouer, n'ayant aucunement confiance en les autres dignitaires de la cour romaine qu'il trouvait trop hautains et très peu complaisants, et se rongeait en effet son poing de rage.

Enfin, Domenico allait être nommé gardien des *deux ours* au palais Orsini, le prince ayant hâte d'en finir, sa porte étant sans titulaire effectif, et partant sans apparat, sans chapeau bicorne, ni habit rouge, ni mollets gras sous l'éclatante blancheur des bas, ni hallebarde, ni sans exhibition surtout d'une superbe barbe qui en imposait aux visiteurs et aux passants ; enfin il allait en finir avec toutes ces histoires d'évêques, d'archevêques et de cardinaux mis en mouvement par les deux irascibles candidats, le secrétaire d'Etat ayant manifesté un désir, et ce désir allant au devant du sien.

Mais un nouvel accroc devait brouiller sa décision. Le nonce du pape à Paris, Mgr Fornari, très écouté par Pie IX, et très en vue, vint à Rome en ce moment même.

Ce fut pour l'infortuné Gigi un rayon de soleil au milieu de sa tourmente.

Il courut chez l'éminent prélat, pleura, gémit, se prosterna à ses genoux, et lui demanda un regard protecteur, une main secourable, une bénédiction efficace.

Bref, le pauvre alla sans plus tarder trouver le prince Orsini qui devant cette intervention inopportune, se trouva dans une fâcheuse situation, et fort ennuyée à tous les points de vue.

Il n'osait désobliger ni le secrétaire d'Etat ni le nonce à la fois. Sa perplexité faisait peine à voir.

Il renvoya de nouveau la nomination, et les *deux ours* restèrent encore sans gardien.

⁂

Et pendant ce temps on critiquait légèrement, dans les salons romains, l'absence d'un titulaire aussi nécessaire à la porte du palais Orsini, tandis que les étrangers de passage à Rome trouvaient étonnant qu'une si riche demeure n'avait pour tout gardien que deux ours en pierre, et un portier intérimaire sans apparat, sans dignité aucune.

La famille du prince était non seulement navrée, mais indignée.

L'assistant au trône pontifical devint rêveur, mélancolique, triste même.

Cette situation l'abîmait. Le nonce l'avait si bien convaincu, qu'il allait nommer Gigi, mais aussitôt se dressait devant lui Son Eminence Rouge, le cardinal Antonelli, secrétaire d'Etat, auquel il avait promis de nommer son protégé Domenico.

Le surlendemain de la visite du nonce Fornari, le prince Orsini se trouva seul avec le pape Pie IX.

— Prince, dit le Saint-Père, je vous recommande Domenico Pizza, pour portier de votre palais.

Le prince, stupéfait, s'inclina.

Comment, le pape s'en mêlait maintenant ! Tant mieux, cela terminera la crise ! Demain Domenico sera nommé.

Ce dernier avait appris — ils savaient tout, ces deux féroces candidats, s'épiant l'un et l'autre, en vrais enragés — Domenico donc avait appris la démarche du nonce auprès du prince, et, tout oppressé, en avait avisé le cardinal Antonelli. Ce dernier vexé de ce manque d'égards pour sa recommandation supérieure, en parla aussitôt au pape, afin de faire triompher son candidat ou plutôt son amour-propre.

⁂

Devant la recommandation du pape, le prince s'excusa auprès du nonce au sujet de son malheureux candidat.

Mais Mgr Fornari, dont les rapports avec le secrétaire d'Etat étaient un peu tendus à cause de ses tendances libérales, ou plutôt ses attaches encore serrées avec l'ancien secrétaire d'Etat de Grégoire XVI, le cardinal Lambruschini, comprit la manœuvre secrète du cardinal Antonelli pour le battre sur un terrain neutre et, sans plus tarder, demanda le jour même une audience au Saint-Père.

Pie IX, devant cette nouvelle recommandation en faveur de Gigi, se mit à sourire et dit finement :

— Mais ce sont deux hommes extraordinaires que ces deux braves carabiniers ! C'est bien, je verrai le prince.

Il le fit mander.

— Prince, lui dit-il, je vous recommande Gigi Scanella, pour portier de votre palais.

Le prince Orsini fit un soubresaut.

— Hier, poursuivit le Saint-Père, je vous recommandais Domenico, aujourd'hui c'est Gigi. Prenez-les donc tous deux.

Et il ajouta au milieu de son fin sourire :

— Ce sont, paraît-il, deux fortes têtes.

La prince Orsini sortit du Vatican, ahuri.

— Me voilà maintenant avec deux portiers sur les bras !.. *Per bacco !...* grommela-t-il, en rentrant chez lui.

⁂

Huit jours se passèrent, sans nomination aucune.

La mauvaise humeur du prince augmentait.

Il était perplexe, fort ennuyé. Il ne pouvait se décider à nommer ces deux gaillards ennemis à la fois : certainement ils ne vivraient pas en paix, les hallebardes piquées ; et quel spectacle à la porte de son palais !...

Pourtant, le pape avait parlé !...

Et, au milieu de cette agitation, le prince Orsini ne fit rien, et pour ne pas être en butte à des demandes du Saint-Père et du secrétaire d'Etat, il s'abstint même d'aller au Vatican, prétextant une indisposition.

Et ses deux ours étaient encore sans gardien, pendant que les deux féroces titulaires promis s'agitaient sans cesse.

Le prince suffoquait, tarabusté par sa famille et nargué par ses amis.

C'était intolérable !

⁂

Le dimanche suivant, le valet de chambre demanda si le prince voulait bien recevoir le fils de son fermier pour l'entretenir d'affaires de campagne. Sur son acquiescement, le paysan fut introduit dans le cabinet.

C'était un grand gaillard, ayant près de deux mètres de haut, robuste et l'air martial.

A sa vue, le prince fit un mouvement, et sans attendre qu'il expliquât le but de sa visite, lui demanda :

— Quel âge as-tu ?

— Trente ans, prince.

— Que fais-tu à la ferme ?

— Je travaille avec mon père, et je viens à propos de...

Mais le prince l'interrompant :

— Mon garçon, quitte la ferme aujourd'hui même, et viens t'installer chez moi. Je te donne la place de gardien du palais. Tu seras bien logé, bien nourri, bien payé et bien vêtu. Cela te va-t-il ?

— Comme un gant, aurait répondu un loustic ; mais le brave paysan, lui, se contenta de répondre simplement oui, en rougissant de joie.

Trois jours après, le fils du fermier du prince Orsini entrait au palais en qualité de suisse-portier, au nez des deux candidats furieux, et en dépit de toutes les protections divines.

Pie IX n'en fut pas fâché, mais les autres...

PHILIPPE TONELLI.

TITULARISATION D'INSTITUTRICES

Mesdames les Institutrices dont les noms suivent ont été titularisées à partir du 1er janvier 1902.

Andreani Med., à Macinaggio (Renno).
Timotei Marie-Brandolina, à Feloe.
Giacobbi Lucie-T., à Lago di Venano.
Peraldi Anne-Françoise, à Giovicaccia.
Pinelli Marie-Madeleine, à Casanova.
Ortoli Angèle Marie, à Lucciana.
Chiappini Marie-Ant.-Anna, à Vezzani.
Muselli Angèle-Marie, à Silvareccio.
Benedetti Marie-Thérèse, à Belgodere.
Valle Jeanne, à Bastelica.
Campana Dionie-Françoise, à Chiatra.
Salicetti Marie-Bern., à Loreto di Casinca.
Pasqualini Annonciade, à Bigoglia.
Coggia Jeanne-Marie, à Stazzona.
Baldacci Antoinette, à Altiani.
Catani Ursule-Françoise, à Pastina.
Folacci Marie-Rose, à Bastelicaccia.
Brandimarti Antoinette, à Ajaccio.
Leonetti Joséphine, à Muro.

ÉPURATION DES COMMUNES

31 Juin 1793. — Salicetti et Delcher, commissaires de la République française, quittent l'île pour aller rendre compte à la Convention de leur mission en Corse.

Ils laissèrent à la tête des affaires de l'île Lacombe St-Michel.

Origine Corse des Beys de Tunis

A propos de la mort du bey de Tunis, un de nos confrères vient de découvrir que c'est un Orsini, de Sartene, qui fonda la dynastie actuelle des beys. L'un des descendants de cet Orsini vivrait à l'heure actuelle à Sartene, où il serait connu comme le cousin de Mohamed, successeur d'Ali-Bey. Il est piquant de reproduire les déclarations faites à notre confrère par M. Joseph Orsini, de Sartene, qui évoque toujours avec plaisir ses souvenirs de famille :

C'était en 1660. Les Sarrasins infestaient nos rivages, leurs incursions, nombreuses et cruelles, se faisaient notamment dans la baie de Tizano. Mes ancêtres avaient, non loin de cette baie, des terres immenses. Et Benedetto Orsini, qui venait d'épouser une Rocatagliata, aimait à parcourir souvent parmi ses pâtres et ses colons, les romants de l'époque. Il y allait à cheval. Il était chevaleresque, intrépide. Malgré les invasions sarrasines, il ne craignait point de s'aventurer du côté de Tizano. Il y descendit, un matin, armé comme d'habitude. Il fut brusquement arrêté par des hommes qui, du maquis s'élancèrent sur lui, en brandissant des cimeterres. Il reconnut à leurs costumes des Sarrasins. La lutte fut vaine. On le désarma. On lui lia les mains. Cela se passait près d'un roc plat qu'on appelle encore aujourd'hui *le roc des Sarrasins*.

Pour racheter Benedetto Orsini, ses parents donnèrent des sommes importantes à la république de Gênes, chargée des négociations. Après bien des années, en 1672, ils apprirent que leur fils était devenu pacha de Tunis sous le nom d'Ali Orsino.

Par son grand air, sa bravoure et sa stature imposante, mon ancêtre avait fini par dominer les esprits, aux rives africaines. Le pacha de cette époque lui accorda ses faveurs. Benedetto eut toute sa confiance et son affection. Quand le pacha mourut, en 1670, sans héritiers, Ali Orsino le remplaça. Il se maria, eut un enfant, Hussein.

Cependant, le pacha de Sousa, jaloux de la fortune de mon ancêtre, vint rava-

ger les environs de Tunis. Ali Orsini le battit dans la plaine. Et comme il marchait sur Sousse, le dey d'Alger intervint. Ce dey en voulait à Orsino, dont il redoutait le génie belliqueux. Il lui dit : « Fais la paix avec le pacha de Sousse. » Et traîtreusement il le fit assassiner sous sa tente. Le pacha de Sousse occupa Tunis.

Dix ans plus tard, Hussein Orsini souleva ses partisans. Il se mit à leur tête et défit le pacha de Sousse, qui fut livré à ses ennemis par les siens. Hussein le fit décapiter. Il jeta sa tête à la foule. Puis il fit brûler le corps, dont il recueillit les cendres, en remplit des sassolettes rares qu'il envoya à ses parents et aux chefs des tribus, pour perpétuer le souvenir de sa vengeance.

Qu'y a-t-il de vrai dans cette histoire ? Nous laissons aux chercheurs le soin de le découvrir.

NOMINATIONS ET PROMOTIONS

M. Rogliano, officier d'administration de 2e classe, employé à l'état-major du commandement des subdivisions de région de Nimes et d'Avignon, est désigné pour être employé à l'état-major du commandement des subdivisions de région de Montluçon et de Roanne.

— M. Orsini, surveillant à l'atelier de travaux publics de Bougie, est nommé sergent-major comptable à l'établissement pénitentiaire mixte de Tunisie.

— M. Mattei, receveur de l'enregistrement et du timbre à Ferrières, est appelé aux mêmes fonctions à Villefranche-sur-Mer.

— M. Arbori, contrôleur principal de 1re classe des contributions directes à Toulon, est nommé sous-inspecteur de 2e classe dans le département de Vaucluse.

Bulletin Financier

Paris, le 19 juin 1902.

Quoique mal fermo en clôture, la physionomie du marché s'est très favorablement modifiée aujourd'hui. Le 3 0/0 nominal se marche sensiblement à 101,80 ; le 3 0/0 reste à 102,40. Les Sociétés de Crédit ont été activement traitées, le Crédit Lyonnais à 1.894, le Crédit Foncier à 752, le Comptoir National d'Escompte à 567 et la Banque Française à 580.

La Société Générale se traite à 540. Son bilan au 31 mai 1902 fait ressortir au total des opérations un nouvel accroissement qui n'est pas inférieur à 44 millions. Les bénéfices du mois de mai, frais généraux déduits, ont été de 4.430.491 25.

Les Obligations de la Compagnie pour l'Eclairage des Villes et la Fabrication des Compteurs ont eu marché assez lourd ; on a vu qu'elles vont détacher un coupon de 7 fr. 50 le 1er juillet prochain.

Fonds étrangers bien tenus. L'Extérieure progresse à 81,62, et 4 0/0 cherche à se rechercher à 71,35. Brusselse est ordinaire à 3 0/0 99,70. Fort de Reserve 5.495. Capital Anversois d'Anvers 57.50 et Cockeril 1945. Charbonnages en hausse. Nouvelle faiblesse des grosses valeurs congolaises.

Chemins espagnols mieux.

Gazette Départementale

URTACA. — M. Tardi, suppléant, demeurant à Bastia, est délégué dans les fonctions d'instituteur à Urtaca, en remplacement de M. Sevadil, précédemment nommé adjoint à Ile-Rousse.

GIOCATOJO. — M. Alphonse Pancrazi, docteur en médecine, a l'honneur d'informer le public qu'il s'est installé à Giocatojo, canton de La Porta, avec un dépôt complet de médicaments pour les besoins de sa clientèle.

VEZZANI. — M. Griscelli Pierre-Toussaint a vendu à la commune de Verzani, pour être occupés par le chemin d'intérêt commun n° 23, dont les travaux ont été déclarés d'utilité publique, une parcelle de terrain de nature arable, de la contenance de 7 ares 60 centiares, sise au lieu dit Castelnovo, pour le prix total de 536 francs, comprenant outre la valeur de la parcelle, les dommages de toute nature.

CHIATRA. — La population de Chiatra accompagnait hier à sa dernière demeure les restes mortels de M. Pasqualini Michel, un des notables commerçants de notre canton, qui vient de succomber à l'âge de 61 ans, emporté en quelques semaines par une maladie foudroyante contre laquelle n'ont rien pu, ni la science des hommes de l'art, ni les soins empressés et dévoués de sa famille et de ses amis.

Cette mort a causé d'unanimes regrets à Chiatra et dans les villages environnants où le regretté défunt n'avait que des amis.

Cœur bon et généreux, M. Pasqualini était toujours prêt à rendre service, et nombreuses sont les personnes qu'il a obligées dans le cours de son existence. On peut dire de lui que c'était un homme de bien.

Il y a quelques mois à peine, avant la mort de son fils, nous l'avons vu débordant de vie et de santé. C'était un travailleur infatigable : sa forte constitution semblait le mettre, pour longtemps encore, à l'abri des atteintes de la maladie. La nouvelle de la mort de son fils fut pour lui comme un coup de foudre : le télégramme qui lui annonça le 19 mars dernier que son enfant était mort à l'hôpital militaire de Tunis, eut un contre-coup sur son cœur de père, si profond et si douloureux, qu'il sentit se briser et s'anéantir en lui tous les ressorts de son être.

Nous nous associons de tout cœur à l'immense douleur de la famille Pasqualini dans le double deuil qui la frappe.

Votes de nos Députés

Scrutin sur la motion de M. Berteaux, tendant à ordonner une enquête sur l'élection de M. Syveton dans le 2e arrondissement de Paris.

Nombre de votants . .	511
Majorité absolue . . .	256
Pour	272
Contre	239

L'enquête est ordonnée.

Les cinq députés de la Corse ont voté pour.

Le Patronage

On lit dans le *Bulletin Paroissial* :

L'œuvre de jeunesse dont nous avons entretenu nos lecteurs est définitivement fondée sous le titre de : « Patronage Saint-Louis. »

Plus de trente jeunes gens ont répondu à notre appel, et ce noyau d'élite nous procurera certainement de nouvelles et précieuses recrues.

Les réunions ont lieu tous les dimanches, nos jeunes gens sont assidus et ils ont tout ce qu'il faut pour les rendre intéressantes. Déjà l'on s'occupe d'excursions, et l'on prépare pour la fête patronale une représentation théâtrale. — Le côté religieux, avons-nous besoin de le dire — ne sera pas négligé. C'est le but principal de notre œuvre, le mobile désintéressé de nos efforts.

Nous faisons un appel aux familles chrétiennes de notre paroisse; en envoyant leurs enfants au patronage, elles leur procureront d'agréables et d'utiles distractions, et elles auront travaillé efficacement à leur conservation morale et religieuse.

Nous recevrons aussi avec reconnaissance des livres de lecture pour la bibliothèque que nous créons ainsi que les offrandes destinées à cet effet. Prière de les adresser à M. Bronzini, président, ou à M. l'abbé Antonelli, directeur de l'œuvre.

Matinée Musicale

J'ai eu le grand plaisir d'assister, jeudi dernier, à une matinée musicale donnée par les élèves de M et Mme Giannarelli. Mme Giannarelli faisait les honneurs de ses salons avec cette grâce, cette amabilité qui lui sont habituelles.

J'ai rarement vu des élèves, dont quelques-uns sont très jeunes, nous détailler toutes les nuances, nous faire saisir toutes les beautés de compositeurs tels que Gluck, Lack, Grieg, Chopin, Beethowen. Il est vrai que ces élèves sont dirigés par deux artistes de talent qui ont su leur communiquer l'art d'interpréter tout ce que ces auteurs ont mis de sentiment et d'émotion dans leurs compositions.

Mlle Agostini, Antoni, Santi, charmantes fillettes de 10 à 12 ans, élèves de Mme Giannarelli, nous jouent avec une grâce exquise l'*Allegretto* de Carpentier, le *Refrain du Chevrier*, le *Baptême de la poupée*.

Puis, Mlles de Montera et Bourgeois, excellentes musiciennes, nous jouent la *Czardas* de Raff, avec un ensemble parfait ; nous retrouvons du reste Mlle de Montera dans *Gendrillon* et dans l'*Andante* de Gluck, qu'elle accompagne au piano, et Mlle Bourgeois dans *Babillage* et les *Adieux de Sarenne*, où elle accompagne M. J. Thiers, un jeune virtuose qui dans ces derniers morceaux surtout a exécuté avec beaucoup de finesse ces admirables adieux d'une réelle difficulté.

La *Sérénade* de Lacome, où Mlle P. Dalfini nous montre qu'elle a su emprunter à son professeur un peu de cette expression, de ce sentiment, qui font la réelle beauté du jeu si brillant de Mme Giannarelli.

Nous écoutons avec grand plaisir Mlle Magnaschi du Surian qui se joue des obstacles d'un *Impromptu* de Lack ; *Gendrillon* de Massenet, où nous retrouvons Mlles de Montera et P. Dalfini, très applaudies.

Très applaudie aussi Mlle Carpentier qui dans le *Matin* de Grieg sait faire ressortir les sons harmonieux du violon de M. Giannarelli.

Mlle Gravoteau nous laisse sous le charme de *Prélude et fugue* de Bach ; nous retrouvons Mlle Gravoteau dans la Sonate de Benjamin Godard où elle accompagne avec un réel talent M. Giannarelli.

Arrivons aux morceaux d'ensemble : l'*Andante* de Gluck, exécuté par Mlles de Montera, de Figarelli, C. Dalfini, Camugli, Aymo, et MM. Antoni, Damiani, Thiers, Poggi, Giantoli ; puis une magnifique *Sérénade* de Beethowen, exécutée brillamment, et enfin une *Songe* de Boisdeffre, enlevée avec un brio et un ensemble parfaits ; et c'est ici surtout, dans cette Sonate où se trouvent de très grandes difficultés, que nous devons féliciter M. et Mme Giannarelli d'être arrivés à former un magnifi que orchestre qui plus d'une fois déjà, en différentes occasions, nous a fait voir qu'il a appris l'art de triompher des obstacles qu'offre la musique de Wagner, d'Haydn, de Beethowen.

Et enfin, pour clôturer cette trop courte réunion, la *Polonaise brillante* de Chopin, où M. Giannarelli, admirablement secondé par Mlle Mattei, l'une des meilleures élèves de Mme Giannarelli, a tiré de son violon, avec cet art consommé que nous lui connaissons, des harmonies troublantes, inconnues.....

Et nous nous retirons charmés, en remerciant M. et Mme Giannarelli de leur aimable réception et en souhaitant de voir se renouveler plus souvent à Bastia ces séances musicales, véritable régal pour ceux qui ne sont pas insensibles aux beautés de nos auteurs classiques, surtout lorsqu'ils sont interprétés par des artistes comme M. et Mme Giannarelli et par leurs élèves.

H. M.

Carnet cycliste

Joyeuse-Pédale Bastiaise

Sous les instances des membres de la *Joyeuse Pédale Bastiaise*, je réponds à la note du *Vélo-Club Bastiais*, parue dans *Bastia Journal* du 20 courant.

J'ai l'honneur de prier le conseil d'administration de me dire quel est l'article de l'U. V. F. qui défend de courir un match contre un coureur indépendant.

Cette Société confond peut-être avec les courses ouvertes. J'ajoute même que lorsque le V. C. B. aura convaincu de ce que je viens de dire à priori, je suis prêt à faire prendre toutes les dispositions nécessaires et me conformer aux règlements de l'U. V. F. et faire même prendre la licence si cette dernière est indispensable ; mais je prévois que tout cela est peine inutile.

J'étais loin de m'attendre à une pareille retraite de la part des champions du V. C. B. qui se contentent de courir un match dans les colonnes de nos estimables journaux, en essayant peut-être d'entraîner une polémique de presse.

Ce n'est pas ce terrain que je choisis et je ne les suivrais pas dans cette voie, si les matchs ne sont pas conclus.

La vérité, la voulez-vous ? Les champions du V. C. B. ont peur de se rencontrer avec les coureurs de la J. P. B. et pour se soustraire à la rencontre avaient besoin d'une porte de sortie, et se dérober à la course en demandant un parsplus à l'U. V. F. pour s'abriter sous ses règlements.

Et maintenant je tiens à faire connaître que la seule réponse qu'ils pourront avoir à l'avenir se résumera par ces mots : Au poteau !

Le Président,
VINCENT PIERSCHI.

Gazette Ajaccienne

Ajaccio, 20 juin.

Société des Vétérans

Le Président des Vétérans et Sociétaires des armées de terre et de mer de la 331e section d'Ajaccio, prie tous ses camarades de vouloir bien assister à l'assemblée générale qui aura lieu le 29 courant (dimanche) à 4 heures du soir, à la mairie, salle des mariages, pour voter l'ordre du jour ci-dessous :

Election :
du président,
de deux vice présidents,
du trésorier et de son adjoint,
d'un secrétaire et de son adjoint,
du porte-drapeau et de son adjoint,
de dix membres du conseil,
d'un président, d'un rapporteur-secrétaire et de trois membres de la commission de surveillance.
date du jour de la fête de la section.

Le Président, FRANÇOIS ANTONIOLI

Service vicinal

La Commission chargée d'examiner les candidats aux emplois d'agents-voyers s'est réunie ce matin à 10 heures, à la Préfecture, pour dresser la liste d'admission.

Sont reçus définitivement :

1er Agent-voyer cantonal :
MM. Salasca Antoine-Joseph.
Santoni Léon.
Pastre.
Borelli Félix.
Guglielmi Baptiste.
Fabri.

2e Agent voyer surnuméraire :
MM. Miniconi Pierre, d'Ajaccio.
Appietto Ignace, d'Ajaccio.
Moreseo Blaise-Joseph, d'Ajaccio.
Ferracci Joseph, de Corte.
Casalta Xavier, de Vico.
Lambruschini Antoine, d'Ajaccio.
Corticchiato Léon, de Cuttoli.
Guerrini Antoine Noël, de Peri.
Albertini Louis, de Bastia.
Casanova Antoine, de Tolla.

NE CHOISISSEZ PAS VOTRE BANDAGE

avant d'avoir lu l'intéressante Brochure traitant de la
LA VERITÉ SUR LA HERNIE
envoyée *gratuitement* par M. l'Administrateur de l'ACADÉMIE DERMOTHÉRAPIQUE
48, rue de Cluny, à Paris.

Gazette de la Balagne

La Saint-Antoine

POGGIALI DE MURO

Cette humble paroisse n'est point accoutumée à fournir des événements à l'histoire, on chercherait en vain ses origines aux temps mérovingiens et même aux jours des Croisades. Mais si son existence ne se mesure que par un demi-siècle, si peu variées que soient ses annales, elles offraient dimanche dernier, fête de Saint Antoine de Padoue, quelque chose de rare et de touchant.

Dès le matin, le village avait pris un air de fête, le ciel nous souriait dans un rayon de soleil. La joie était dans tous les cœurs des paroissiens, depuis longtemps ils attendaient avec impatience cette belle journée. Ils s'y étaient préparés en assistant tous les soirs à l'exercice solennel qui se faisait avec le concours d'un grand nombre de fidèles et de prêtres.

La joie était surtout dans les cœurs du pasteur : depuis plus de dix-neuf ans qu'il est là, debout sur la brèche, il a peiné, il s'est dépensé pour la maison de Dieu. Par sa sage administration, par son esprit d'ordre et d'économie, il a réussi, dans une paroisse tout à fait pauvre, à la rendre belle et riche. Quand on pénètre sous ses voûtes, on éprouve un sentiment de grandeur et de piété qui saisit l'âme et fait dire : « Recueillons-nous, Dieu est là. »

Pour la circonstance, l'église avait été magnifiquement parée. L'autel, en particulier, présentait une ornementation sobre, disposée de telle sorte que cette partie essentielle et si importante de tout temple catholique ne disparaissait pas sous la profusion du décor.

Le glorieux Saint Antoine exposé dans le sanctuaire attirait tous les regards, et tous avaient mis en lui leur espoir.

M. le Curé d'Aregno devait présider la cérémonie, mais le ministère paroissial l'en a empêché. De la gravité douce et majestueuse avec laquelle M. le Curé d'Aregno accomplit les cérémonies religieuses, de sa belle et sympathique voix, de ce cachet tout particulier qui aurait été par la même donné à la fête, de toute cette édification attendue de sa présence, nous avons tous été privés.

Le T. R. P. Barthélemy, supérieur du couvent de Tuani, présida toute la fonction solennelle. Il chanta la messe, assisté de M. l'abbé Fabiani, curé d'Avapessa, et de M. l'abbé Perotti, ancien desservant. Les cérémonies et les chants sont parfaitement exécutés. De belles et fortes voix, guidées par M. le Vicaire de Muro, habilement soutenues sur l'harmonium d'accompagnement par M. le Curé de Poggiali, nous rappellent nos plus belles fêtes. A l'élévation, un *Tantum ergo* d'Haydn, est exécuté par toutes les voix.

La messe terminée, M. le Curé reçut dans de fraternelles agapes, les membres du clergé qui avaient assisté à la fête. Après des remerciements et des vœux échangés on constatait que c'était pour la vingtième fois, que M. le Curé avait organisé la fête de Saint Antoine, à laquel s il a su donner plus d'éclat qu'elle n'en avait jamais eu dans le passé. Les convives furent unanimes pour le féliciter et lui souhaiter de continuer longtemps encore à faire le bien au milieu de cette excellente population.

Le soir, après le chant des vêpres, une superbe procession s'organisa, les habitants de Muro, venus en grand nombre, se joignirent à ceux de Poggiali, et donnèrent au défilé une majestueuse grandeur.

De retour de la procession, le T. R. P. Barthélemy monta en chaire et fait l'éloge du Grand Thaumaturge. Dans un langage élevé et toutefois à la portée de tous, il montre Saint Antoine, le réformateur de la foi et de la morale, au treizième siècle, l'apôtre qu'il faudrait à notre époque pour ranimer la foi dans nos cœurs et réformer nos mœurs. C'est à bon droit qu'on l'honore et qu'on le prie pour qu'il aide toujours les populations dans les besoins de la vie. Mais l'éloquent prédicateur dit avec raison à toute cette foule qui l'écoutait avec une religieuse attention, que nous devons tenir davantage encore à l'alimentation qui fait vivre nos âmes. Nous devons vivre de la foi, et dans les temps mauvais que nous traversons, nous devons nous prémunir contre toutes les mauvaises influences que nous sommes exposés à subir. Nous devons la conserver dans son intégrité et ne pas craindre de la manifester. N'amoindrissons pas nos croyances et que notre vie soit un témoignage de notre foi. Soyons de vaillants soldats du Christ. Gardons-nous des concessions, des faiblesses consenties qui ne font que nous enlever nos forces et peuvent nous conduire à une reine irréparable.

Après ce discours dit avec cette éloquence que tous apprécient de plus en plus, la bénédiction du T.-S. Sacrement est donnée par M. le Curé d'Avapessa. La cérémonie religieuse se termina par le baiser des reliques du Saint.

Nous ne nous doutons pas que le souvenir d'une si belle journée ne vive longtemps dans le cœur des paroissiens de Poggiali. Nous remercions les prêtres et les fidèles qui sont accourus en si grand nombre pour rehausser notre fête.

Un Paroissien.

Petite Gazette

VARIATIONS ATMOSPHÉRIQUES DU 20 juin

Thermomètre. — 7 heures du matin, + 18 à midi ; 10-8, 3 heures du soir, + 17. Zénith, + 18.2. minima, + 16.5

Baromètre. — 7 heures du matin, 759 mm. midi, 757 mm. 6 heures du soir, 755 mm

Vent. — 9 h. du matin, S. E. faible.
4 h. du soir, id. modéré.

Etat du ciel, couvert.
Etat de la mer, belle.
Variations des neuf matin, + 0,55, soir, + 0,42
Pluie tombée, à 9 heures du matin mm.

Nouvelles religieuses

Nous apprenons avec plaisir que Sa Sainteté Léon XIII a daigné nommer l'un de ses Camériers particuliers M. le chanoine Viale, ancien vicaire de Saint-Jean, chapelain de l'oratoire de la Conception.

Nous adressons à Mgr Viale nos félicitations les plus sincères pour cette distinction qui couronne une longue carrière ecclésiastique des plus dignes et des mieux remplies.

Brevet de capacité

La session d'examen pour les aspirantes au brevet élémentaire s'ouvrira lundi 23, au lycée, à 7 heures 1/4 du matin. Entrée par la rue de la Miséricorde, près l'église Saint-Charles.

Les aspirantes trouveront à notre librairie les fournitures réglementaires.

Nouvelles maritimes

Sont rayées de disponibilité pour Toulon : le premier maître de manœuvre Vincentelli, le maître mécanicien Novella, le second maître mécanicien torpilleur Salmi.

∴ 00302

Au port

Le voilier *Tommaso*, capitaine Accardo, chargé de matériaux, à destination de Bosa (Sardaigne), a relâché pour cause du temps, venant de Livourne.

— Le vapeur *Cipro*, capitaine Dini, est arrivé de Livourne avec 1 passager et 15 tonnes et est reparti pour Porto Torres.

— Le vapeur *Balkan*, capitaine Lacotte, est arrivé de Marseille, avec 69 passagers et 188 tonnes et est reparti pour Livourne.

— Le vapeur *Insulaire*, capitaine Franceschi, est arrivé de Livourne, avec 3 passagers et 10 tonnes, et est reparti pour Nice.

∴

Objet perdu

On a perdu, place Saint-Nicolas, ou quartier du Nouveau Port, petit sac cuir, montre dorée, contenant une montre de dame en or initiales B B en relief, un bracelet gourmette or avec un saphir et deux diamants, et un sautoir en corail.

Le rapporter contre récompense au bureau du journal.

∴

A louer

7 pièces au 1er étage, rue Napoléon et côté Marbeuf, n° 24.

S'adresser à la pharmacie Daré.

∴

Avis

Il a été perdu un brevet de pension et de médaille militaire au nom de M. Jacques-Paul D., adjudant d'infanterie de marine.

Prière de déposer ces pièces au bureau du journal.

∴

Achat d'amandes

Achat d'amandes et fruits divers.

Pour tous renseignements, s'adresser à M. Laffargue, Hôtel Henri Bartoli, Avenue de la Gare, Bastia.

∴

Achat de Cocons

M. L.-P. Luciani à Francardo est acheteur de COCONS à des prix très avantageux.

BOURSE DE PARIS

19 juin — 20 juin

Amort 3 p. 0/0 ancien	101.90	101.75
— 3 p. 0/0 nouv.	101.20	101.45
— 4 p. 0/0 . . .	102.20	102.07

Dépêches de la Nuit

SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE SPÉCIAL

Mort de M. Bizarelli

M. le docteur Bizarelli, frappé il y a quelques semaines d'une congestion pulmonaire, est décédé cette nuit. Sa robuste constitution avait semblé pouvoir résister aux atteintes du mal, mais depuis deux jours son état était désespéré.

La Corse perd en lui un de ses meilleurs enfants, un homme de cœur et de talent.

Né à Saint-Florent en 1838, M. Louis Bizarelli fit ses études secondaires au lycée de Bastia et suivit ensuite les cours de la faculté de médecine de Montpellier. Peu après avoir conquis son diplôme de docteur il alla s'établir dans la Drôme, à Grand-Serre, où il ne tarda pas à se faire une très nombreuse clientèle, en même temps qu'une très grande popularité qui a toujours été en grandissant.

Il fut d'abord sollicité pour défendre les intérêts de ce canton au conseil général et fut élu sans concurrent.

Il fit la campagne de 1870 comme médecin volontaire dans l'armée de l'Est, et s'y distingua en plusieurs circonstances.

En 1879, une élection partielle dans la deuxième circonscription de Valence, le fit entrer à la Chambre, où il siégea jusqu'en 1889, date de son entrée au Sénat.

M. Bizarelli avait rempli les fonctions de questeur de 1890 à 1898 ; lorsqu'il remplaça M. Loubet au Sénat, le 9 avril 1899 il fut élu sans concurrents.

M. Bizarelli prenait rarement part aux luttes oratoires, mais il suivait très activement les travaux des commissions ; il a présenté de nombreuses propositions de loi, et a été même rapporteur du budget du ministère de l'intérieur en 1902.

Nouvelles Universitaires

Collège de Corte

M. Battistelli, délégué pour l'enseignement moderne, au collège de Corte, est nommé professeur des lettres, au dit collège, en remplacement de M. Bonifacio, appelé à d'autres fonctions.

Des récompenses honorifiques ont été décernées pour des actes de dévouement aux décommés ci-après :

Médaille de bronze

M. Consalvi, cultivateur à Villedi-Paraso ;

M. Poli, mousse, inscrit à Ajaccio.

Conseil des Ministres

Les ministres se sont réunis ce matin, à l'Elysée, sous la présidence de M. Loubet.

L'avancement des fonctionnaires

Le président du conseil a soumis une proposition d'après laquelle, à l'avenir, aucune nomination ou promotion de classe ne sera faite, sans que le préfet du département, où le fonctionnaire aura sa résidence, soit consulté sur son attitude politique.

La proposition du président du conseil a été adoptée.

Mouvement judiciaire

Le garde des sceaux a présenté à la signature présidentielle un mouvement judiciaire.

Les grands travaux

Le ministre des travaux publics a été autorisé à défendre devant le Sénat le projet des grands travaux adopté par la Chambre.

Affaires courantes

Le Conseil s'est occupé ensuite de l'expédition des affaires courantes.

LE DÉSASTRE de la Martinique

Nouvelle éruption

Une dépêche de Fort de France annonce que la Montagne Pelée continue à lancer des cendres et de la lave sur le Nord de l'île qui est rendu ainsi inhabitable.

Toutes les mesures sont prises pour que le nombre des victimes ne soit plus augmenté.

Tiragesfinanciers

Bons du Congo

Le bon n° 10 de la série 3.808 est sorti remboursable à 100.000 fr.

EN ALLEMAGNE

MORT du Roi de Saxe

Le roi de Saxe est mort ce matin.

S. M. Albert naquit à Dresde le 23 avril 1828.

Fils aîné du roi Jean, il reçut une éducation très soignée.

A l'âge de quinze ans, il reçut dans l'armée régulière le grade de lieutenant, et, en 1848 il quitta l'université de Bonn et alla prendre part avec les troupes saxonnes à la guerre contre le Danemarck.

Il fit avec le titre de général, la campagne austro-allemande de 1866, dans laquelle la Saxe avait pris partie pour l'Autriche contre la Prusse.

Lorsque, par suite de cette guerre, le royaume de Saxe fut incorporé dans l'Allemagne du Nord, le roi de Prusse, Frédéric Guillaume, chef de la confédération, confia au prince Albert le commandement général de l'armée saxonne, qui devenait le 12e corps de l'armée fédérale.

C'est à la tête de ce corps, placé dans la deuxième armée allemande, sous les ordres du prince Frédéric-Charles, que le prince Albert fit la guerre contre la France. Il entra en campagne dès le mois de juillet 1870, fut engagé l'un des premiers dans la lutte et contribua pour beaucoup aux avantages chèrement achetés de Gravelotte et de Saint-Privat. Lors de l'investissement de Metz, il reçut le commandement d'une quatrième armée allemande, et est pour mission d'opérer contre le maréchal de Mac Mahon et sur Paris, conjointement avec l'armée du prince royal de Prusse.

Victorieuse du maréchal de Mac-Mahon à Beaumont, le 30 août, l'armée de la Meuse est encore à soutenir, le 1er septembre, contre le général Ducrot, un combat acharné quelques heures avant la capitulation de Napoléon III.

Après ce désastre des Français, les deux princes royaux reprirent leur marche sur Paris ; le prince de Saxe investit la rive droite et soutint presque tout l'effort de la bataille de Champigny (2 décembre).

Le prince Albert succéda à son père, le roi Jean, le 29 octobre 1873.

Le roi Albert avait épousé, le 18 juin 1853, la princesse Caroline de Holstein-Gottorp-Wasa.

Ce mariage est resté sans enfants.

Le roi Albert laisse un frère, le prince Frederic-George, né le 8 août 1832, major-général au service de Saxe, marié le 12 mai 1859 à Maria-Anna, sœur de l'om Pedro V, dont il a eu deux filles et quatre fils.

L'Angleterre et les Boers

Lettre de De Wett à ses lieutenants

Le général De Wett a adressé une lettre à ses lieutenants.

L'organisateur de la défense à outrance dit que chaque Burgher pourra se concilier facilement la bienveillance du nouveau gouvernement par sa conduite.

Puis il remercie ses lieutenants de leur bravoure et du concours qu'ils lui ont apporté, et leur souhaite tout le bonheur désirable.

LE PARLEMENT

SÉNAT

Présidence de M. FALLIÈRES

La séance est ouverte à 3 heures.

M. Darbot, l'un des secrétaires, donne lecture du procès verbal de la séance d'hier, qui est adopté.

Décès d'un sénateur

Le président annonce le décès de M. le docteur Bizarelli, sénateur de la Drôme, et prononce l'éloge funèbre du défunt.

Le président annonce que l'inhumation aura lieu au Père-Lachaise.

Les admissions à Saint-Cyr

M. Pelobeau adresse une question au ministre de la guerre au sujet de l'abaissement à vingt ans de la limite d'âge pour l'admission à Saint-Cyr.

Le ministre de la guerre répond qu'il prolongera jusqu'en 1904 l'état de choses actuel, mais qu'à partir de cette date les admis ne devront pas avoir plus de vingt ans.

LE SERVICE DE DEUX ANS

Suite de la 1re délibération : 1. sur la proposition de loi de M. Rolland, tendant à modifier la loi du 15 juillet 1889 sur le recrutement de l'armée, et ayant pour objet la réduction à deux ans de la durée du service dans l'armée active ; 2. sur la proposition de loi de M. le comte de Thévenenc, tendant à diminuer progressivement le temps d'incorporation sous les drapeaux et à réduire à une durée minimum de une année le service actif ; 3. sur la proposition de loi de M. le vicomte de Montfort, tendant à modifier la loi de recrutement du 15 juillet 1889 et à réduire progressivement à deux années la durée du temps du service actif.

M. Rolland

développe sa proposition de loi qui a déjà rencontré de très nombreuses adhésions au parlement et qui semble aussi avoir trouvé une grande approbation au sein des populations françaises. Il est démontré qu'en un an on peut former un soldat, à plus forte raison en deux ans. A quoi bon, dès lors, tenir le soldat plus longtemps éloigné de ses affaires et de sa famille, à la charge du trésor. Le soldat n'a plus rien à apprendre après deux ans de service ; il se rend compte de l'inutilité de sa présence sous les drapeaux et, généralement, il ne s'acquitte plus qu'avec mollesse de ses devoirs.

L'orateur ajoute que le service de deux ans répartira avec plus d'égalité les charges militaires et assurera d'une manière sérieuse la défense républicaine du territoire. Il critique la loi de 1889, et termine en affirmant que le service de deux ans donnera une armée plus forte et plus homogène.

Répondant aux critiques adressées à sa proposition, il déclare que la loi doit être égalitaire.

M. de Thévenenc

soutient que le service de deux ans est impossible en France ; il faut une armée nationale, encadrée par les soldats de métier. Quant à la suppression des dispenses, c'est là une mesure des plus dangereuses.

M. Gourju

dit qu'il faut s'occuper d'abord d'assurer d'une manière convenable la défense du territoire, avant de songer à diminuer les charges militaires.

La séance est ensuite levée et renvoyée à mardi.

Chambre des Députés

Avant la Séance

Les députés se sont réunis dans les bureaux et ont nommé la commission chargée d'examiner le projet de loi sur les quatre contributions directes et les crédits supplémentaires.

Le ministre des finances a déclaré dans le bureau dont il fait partie, qu'il déposerait le budget de 1903 à la rentrée d'octobre et que, jusqu'à présent, aucune décision n'avait été prise au sujet de l'établissement de ce budget.

Présidence de M. BOURGEOIS

La séance est ouverte à 2 heures.

M. Chambon, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance d'hier, qui est adopté.

Les Députés Espagnols

Discussion de l'interpellation de MM. Sembat et Pressensé au sujet de l'attitude du gouvernement à l'égard des députés Espagnols.

M. Sembat

rappelle que la réunion où les députés espagnols républicains devaient parler à Paris a été interdite ; après avoir fait l'éloge de ces députés espagnols qui luttaient contre le cléricalisme et les généraux politiciens, l'orateur réclame des explications au gouvernement.

Le président du Conseil

répond que la réunion dont il s'agit n'a pas été interdite, car le gouvernement n'a agi sous aucune pression ; la France est ouverte à tous les étrangers, mais elle est tenue de remplir ses devoirs internationaux.

M. de Pressensé

regrette que la France républicaine soit moins hospitalière que l'Angleterre monarchique.

M. Millevoye

dit que les étrangers doivent éviter des réclamations diplomatiques, et faisant allusion à l'exil de M. Paul Déroulède, ajoute qu'il ne faut pas faire des victimes chez nous.

Les Ordres du Jour

M. Le Cour Grandmaison dépose un ordre du jour ainsi conçu :

« La Chambre, regrettant que le gouvernement, dont faisait partie M. Millerand, ait oubliée la tradition d'hospitalité française, passe à l'ordre du jour. »

La priorité est demandée pour cet ordre du jour, mais elle a été repoussée par 424 voix contre 54.

M. Bourrat présente un ordre du jour ainsi conçu :

« La Chambre, prenant acte des déclarations du gouvernement de maintenir les traditions d'hospitalité française, passe à l'ordre du jour. »

Cet ordre du jour, accepté par le gouvernement, est adopté par 455 voix contre 21.

Vérification des Pouvoirs

L'ordre du jour appelle la suite de la vérification des élections contestées.

Plusieurs élections sont validées.

Il reste à statuer encore sur 57 élections.

La prochaine séance est fixée à lundi.

ÉTAT CIVIL

MARIAGES

Paoli Félix, menuisier, et Orsini Marie-Lucie, ménagère, tous deux de Bastia.

Arrighi Jean-Antoine, mécanicien, de Bastia, et Marcellini Marie-Toussainte Salvatrice, de Tagliu Isolaccio.

DÉCÈS.

Menghi Jean, 85 ans, de Peri.
Fossarti Marie, 48 ans, de Bastia.

Tribunal de Commerce de Bastia

Faillite H. Ferrand et Cie

Par jugement en date du 18 juin 1902, enregistré, le Tribunal de Commerce de Bastia, a déclaré la Société H. Ferrand et Cie, dont le siège social est à Bastia, en état de faillite ouverte ; a fixé provisoirement à la date du jugement l'époque de la cessation de paiement ; a nommé M. Ghiglermini, juge-commissaire ; et Me Massimi, avocat agréé, syndic provisoire.

Les créanciers présumés de la dite faillite sont convoqués à se réunir le mardi 1er juillet prochain à 7 heures du matin, en chambre du Conseil du Tribunal, aux fins de l'article 462 du Code de Commerce.

Le Greffier, TOMASI.

Merveilleuse Invention

PLUS de VERRES de LAMPE CASSES
COLLIER PRÉSERVATEUR breveté
Beaux bénéfices pour Agents dans toute la France et Colonies. — Ecrire : SOCIÉTÉ NOUVELLE DE VENTE, 65, r. Caulain, Paris

ACHAT DE COCONS
à des prix très avantageux
AMÉDÉE LENZI et Cie
Tratteria e Filanderia Toscana
Au Nouveau-Port, rue du Cap, 4, Bastia
Les propriétaires de cocons feront bien de se consulter avant de vendre ; leur marché donnera des résultats très heureux.

Horloger [illegible]
Orfèvrerie
24, Boulevard Paoli, Bastia
E. GIUNTOLI
a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'il vient de recevoir un riche assortiment de bijouterie et articles de fantaisie.

ANÉMIE GUÉRISON RADICALE en 20 JOURS par l'ELIXIR du P. VINCENT, Paris
Remplacement des Pilules de fer, Arsenic, Quinine, Strychnine, etc.



UTILE AMUSANT INSTRUCTIF

DÉCOUPAGE sur bois, contreplaqué, cartonnage à tous et à petits portefeuilles, bonbonnières diverses, bois taillés, dessins transfert et Bolges. Envoi franco du Catalogue illust. MAISON « L. L. Mathé, » à MARSEILLE.

L'ESPÉRANCE

Compagnie anonyme d'assurances et de réassurances à primes fixes

contre l'incendie et les accidents, autorisée par l'ETAT à réaliser des assurances contre les accidents du travail en conformité de la loi du 9 avril 1898 (Journal Officiel du 22 juin 1898). Capital : 10 millions de francs.

Siège social : 10, rue St-Augustin, 10, Paris.

S'adresser à M. Auguste ROTH, directeur particulier de la Compagnie l'*Espérance* à Bastia, 28, boulevard Paoli.

L'un des rédacteurs gérant.
MATTHIEU OLLAGNIER.

PAOLI. — Imprimerie Ollagnier.

COMMERÇANT disposant d'un certain capital cherche à reprendre un bon commerce dans la région, à défaut serait disposée à s'associer. S'adr. à M. David, 27, Passage de l'Opéra, Paris.

PRÊTS d'argent sur signature, à toutes personnes solvables, 4 0/0. Achat de Valeurs Départ. non connues en Banque ni en Bourse. Ecrire *Caisse Agricole*, 23, rue aux Ours, Paris.

AVIS

MM. S. Luporini et J. Carli, fabricants de cordages, ont l'honneur de porter à la connaissance de leur nombreuse et fidèle clientèle, qu'ils se sont associés, et s'engagent à livrer aux acheteurs des marchandises toutes de bonne qualité, à des prix défiant toute concurrence.

Un entrepôt est situé rue de l'Opéra, 15, près M. Gozzani, voiturier.

Veuve F. Agostini et Fils

Place Saint-Nicolas et Cours Sébastiani, Bastia

Porcelaines — Verreries — Faïences
Articles de Ménage
Grand assortiment de Couronnes funéraires

Bicyclettes TERROT
Pose d'appareils d'acetylène
Un mécanicien est attaché à la maison

AVIS

M. Bruschini a l'honneur de prévenir le public que son bureau de renseignements et placement de domestiques, nourrices, terres, métayers, animaux, est situé rue Napoléon, 21.



BENEDICTINE

Exquise, tonique, digestive

La MEILLEURE des LIQUEURS

Un verre après chaque repas



Le « Vin du Cap-Corse » au Quinquina de la Maison L.-N. MATTEI & Cie
Ne pas le confondre avec tout autre produit similaire.

LE SEUL journal illustré des Dames qui publie environ cent gravures inédites de Modes, Travaux de Mains, etc., par numéro est LA SAISON
30, Rue de Lille, Paris
Un numéro spécimen envoyé gratuitement vous convaincra qu'il est en même temps le plus riche en littérature saine et la meilleur marché entre tous.
(8 francs l'an)

AVIS
aux consommateurs de bons apéritifs

La Maison L.-N. MATTEI et Cie a l'honneur de mettre en garde les nombreux consommateurs de l'incomparable VIN DU CAP CORSE AU QUINQUINA de sa fabrication, dont la réputation est à diverses reprises, contre certaines contrefaçons que des Libraires débitent sous le même nom.

L'établissement de la maison L. N. MATTEI et Cie, la perfection et la vogue toujours croissante de ses produits sont une garantie pour que rien soit à craindre pour les consommateurs. Dans l'intérêt de leur santé, ils doivent se méfier des non-valeurs qui s'autorisent frégulièrement des mêmes dénominations pour prévenir comme une nouveauté ce qui n'est qu'une mauvaise et dangereuse imitation des produits de la maison L. N. Mattei et Cie.

On l'a dit mille fois avec raison : ON NE CONTREFAIT QUE CE QUI EST VRAIMENT SUPÉRIEUR.

A louer présentement

1° Maison de campagne, avec jardin, sise approximité de Bastia, au lieu dit Forcone.

2. Appartement composé de 8 pièces, avec grande terrasse donnant sur le Vieux Port, situé à Bastia, rue du Lycée, 32, au 3me.

3. Un grand magasin, ancienne imprimerie Fabiani, ayant 3 portes d'entrée donnant sur la rue de l'Opéra, 3, et Bd du Palais.

S'adresser pour le tout à M. L. N. Mattei et Cie, 15, Place St-Nicolas.

BAR SOAVI

Bastia, Cours Sébastiani Bastia

Tous les soirs

GLACES

BIÈRE GRUBER
à 20 c. le Bock

Gramophone-Concert
— Dernière Merveille du Siècle —

Prochainement, distribution d'Eventails.



Demandez partout l'excellente *Eau-de-vie du Libérateur.*
Dépositaire : Sœur Damiani, angle des rues Miot et Napoléon, 31, rue de l'Opéra et 2, Boulevard du Palais.



Transports directs entre Bastia et les ports du Nord

Pour LONDRES, ANVERS, HAMBOURG
Le vap. anglais *Ruby*, chargera vers le 20 Juin.
Pour LIVERPOOL
Le vap. anglais *Maiorese*, chargera vers le 18 juin.
Pour frêt s'adresser à
Arthur C. Southwell, Bastia.

HOTEL D'EUROPE
ADÉLAIDE COLOMBANI
Bastia — 3 et 5, rue de l'Opéra — Bastia

Cet Hôtel se recommande par sa belle situation, au centre de la ville, à proximité des principaux établissements.

Il possède, en outre, un superbe jardin éclairé à l'acétylène, où les clients peuvent prendre leur repas pendant l'été.

Banquets — Noces — Festins
Pension à des prix modérés

VIN

La Corse par elle-même produit plus de vin qu'il n'en faut pour ses habitants.

La Maison **L.-N. Mattei** et Cie, en raison de ses milliers d'hectolitres de Pineto accumulés dans ses chais a de quoi satisfaire les exigences du public, en prix et qualités, mais, en présence des arrivages équivoques de ces derniers temps, la Maison **L.-N. Mattei** et Cie ne pouvait se laisser concurrencer par des personnes ne connaissant pas l'article, c'est pourquoi elle a dû acheter une grande cave dans l'Hérault, afin de servir au public un vin naturel et à meilleur marché que partout ailleurs, à Bastia conformément à l'annonce suivante :

VIN
GARANTI NATUREL

La Maison **L.-N. MATTEI** et Cie a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'elle vient d'acheter une des plus grandes caves de l'Hérault et que, soucieuse de faire bénéficier ses clients des avantages de cet achat, elle livrera à partir d'aujourd'hui : ce VIN

au détail : **Trois Sous** le litre

en gros : **14** francs en fûts de 5 à 600 litres.

VIN du domaine de Pineto, 25, 30, 35 et 40 centimes le litre suivant qualités.

Pour l'AMARO MATTEI plus de réclame; Messieurs demandez-le aux Dames

Demandez et offrez dans tous les Cafés l'AMARO MATTEI apéritif supérieur.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et La Porge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER
Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, T'il de fer, Ronces artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard de Cardo, 1.

La Cédratine

Cette liqueur fabriquée avec les cédrats de la Corse par LOUIS-NAPOLÉON MATTEI, inventeur de l'**Amaro**, est douée d'une propriété de beaucoup supérieure à toutes les autres liqueurs digestives, elle a de plus l'avantage lorsqu'elle est étendue d'eau, d'être apéritive, digestive et antispasmodique.

Enfin, c'est une bienfaisante et agréable liqueur, dont l'usage journalier à modéré ne peut que faciliter toutes les fonctions de l'organisme.

Réclamez dans tous les établissements l'excellente **La Cédratine**

La Maison L.-N. MATTEI & Cie
GRANDE DISTILLERIE BASTIAISE
BASTIA (Corse)

met en vente de l'excellente Eau-de-Vie de vin Corse aux prix suivants.

Eau-de-Vie de Vin

Année 1895, bouteille de 3/4, 4 grappes,			3,50
— 1887,	—	— 3 —	2,50
— 1890,	—	— 2 —	1,75
— 1892,	—	— 1 —	1,25

Eau-de-Vie de Marc

Vieille, bouteille de litre.	1,25
Nouvelle, bouteille de litre.	0,85

Eau-de-Vie pour conservation de fruits.

On peut se procurer dans la Maison Louis-Napoléon Mattei à Bastia, des Trois-six première qualité. Double rectification pour le remontage des vins. On y trouve également toutes sortes de liqueurs, sirops, vins fins français et étrangers, Cognacs et Rhums des meilleures marques etc., etc.

Manufacture de Tabacs, Cigares, et Cigarettes. — Entrepôt de tabacs en feuilles
GRAND ASSORTIMENT POUR BUREAUX DE TABAC

☞ Ne fumer que le merveilleux CIGARE MATTEI, ou ne pas fumer.

Dernièrement, l'AMARO MATTEI était un véritable nectar. C'est encore le roi des apéritifs.

MAISON L.-N. MATTEI ET Cie

Produits Recommandés

La Cédratine, le « nec plus ultra des liqueurs. » — L'Amaro Mattei, le meilleur des apéritifs connus à ce jour
Le Vin du Cap-Corse au Quinquina, Quinquina supérieur.
Eaux-de-Vie de vin et de marc depuis 1880, « very selected. »
« Sirops : Groseille, Grenadine, Orgeat, Citron, pur sucre.
Cigarettes de toutes sortes, sans colle, faites à la main et à la machine.
Cigarettes Egyptiennes à 50 centimes la boîte. — L'excellent Cigare Mattei, le meilleur, à 10 centimes.

Demandez partout **LA CÉDRATINE** *dans la Maison L.-N. MATTEI & Cie*
Liqueur apéritive, digestive et antispasmodique dont l'usage journalier et modéré facilite toutes les fonctions de l'organisme.

27e ANNÉE — DIMANCHE 22 JUIN 1902 — N° 150

Le Petit Bastiais

00303

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Petits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Diverses, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	1 an	6 mois	3 mois
CORSE	20 fr.	10 fr.	5 fr.
AUTRES DÉPART.	22 »	12 »	6 »

UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

FÊTE D'AUJOURD'HUI : Saint Paulin.
SOLEIL : (heure millesiale)
Lever, 3 h. 53 m. — Coucher, 7 h. 13 m.
LUNE : Pleine, le 20 — Dernier quart., le 28.
FÊTE DU DEMAIN : Saint Fél x.

21 Juin

Les Curiosités de la Semaine

~~~ Les érudits continuent à fouiller dans les recoins les plus ignorés des bibliothèques. D'après le *Rappel*, dans la Bibliothèque nationale de Florence, un savant historien a découvert un document qui donne des détails jusqu'ici inconnus sur la fin de Lucrèce Borgia. Elle a pris le voile et est entrée dans la congrégation des frères et sœurs de la Pénitence, plus connue sous le nom de Tertiaires de l'ordre de Saint-François. Madona Lucrezia, duchesse de Ferrare, ainsi peut on lire dans le codex *il Palatino*, de 1520, a reçu le voile du frère Lodovico della Torre, vicaire général. Elle s'est éteinte en l'an 1518 et a été enterrée revêtue de ses habits de religieuse. En outre, Giovanni Gonzaga écrit à son oncle, que, pendant les derniers dix ans de sa vie, Lucrèce portait la chemise de pénitence.

~~~ Les volcans continuent à être à l'ordre du jour. Le professeur américain Heilprin, qui étudie les phénomènes volcaniques des Antilles, télégraphie de Fort-de-France à la *Philadelphie Press*, que ces phénomènes font prévoir la mise en mouvement de toute la région des Caraïbes, y compris le Nicaragua. Il affirme à nouveau que Panama se trouve en dehors de la zône où la croûte terrestre est mince et faible, tandis que toute la contrée s'étendant de Costa-Rica à San Salvador est parsemée de vingt-cinq volcans actuellement ou récemment en activité, et dont quelques-uns se trouvent dans le bassin même du lac de Nicaragua. Il rappelle qu'en 1880, en Nouvelle-Zélande, le grand lac de Rotomahana fut mis à sec dans des circonstances et dans des conditions analogues à celles que présente celui du Nicaragua. A son avis, cette seule considération devrait faire abandonner le tracé du Nicaragua par le futur canal interocéanique.

~~~ Le ministre de la guerre du royaume de Hollande, M. Bergansius, se propose d'interdire, dans l'armée hollandaise, les jurons, les blasphèmes et les chansons grivoises. Cette résolution qui part assurément d'une belle âme paraît peu exécutable en pratique. Il y a des choses qu'il faut demander aux mœurs, non aux lois. Nous ne savons trop quel est le tempérament des braves Hollandais, mais nos troupiers se plieraient difficilement à des injonctions de pareille nature; ils accueilleraient plus volontiers des conférences où on leur recommanderait le bon ton et la politesse; à cet égard les punitions les exaspéreraient.

~~~ Le couronnement prochain du roi d'Angleterre a réveillé le souvenir du sacre des rois de France, à Reims. Le dernier roi qui y fut sacré fut Charles X. et Mme. Mandeau raconte, d'après Victor Hugo, une anecdote qui marqua cette dernière solennité qui eut lieu en 1825. Un sacre, dit-il, était pour Reims, une aubaine. C'était le Nil qui passait. Les propriétaires se frottaient les mains. Il y avait à Reims, en ce moment-là, il y a probablement encore aujourd'hui, à l'angle de la rue débouchant sur la place, une assez grande maison à porte cochère et à balcon, bâtie en pierres, dans le style royal de Louis XIV, et qui fait face à la cathédrale. En janvier 1825, le balcon de cette maison portait l'écriteau : *Maison à vendre*. Tout à coup le *Moniteur* annonce le sacre de Charles X pour le printemps. On affiche immédiatement toutes les chambres à louer. La moindre devait rapporter, pour vingt quatre heures, au moins soixante francs. Un matin, un homme, en habit noir, en cravate blanche, Anglais, baragouinant, irréprochable, se présente à la maison à vendre sur la place. Il s'adresse au propriétaire. — Vous voulez vendre votre maison ? — Oui. — Combien ? — Dix mille francs. — Mais je ne veux pas l'acheter. — Que voulez-vous ? — La louer seulement. — C'est différent, pour une année ? — Non. — Pour six mois ? — Non, je voudrais la louer pour trois jours. — Ah ! — Combien demanderez-vous ? — Trente mille francs. Ce gentleman était l'intendant de lord Northumberland (l'ambassadeur d'Angleterre à Paris), en quête d'un gîte pour son maître pendant le sacre. Le propriétaire avait flairé l'Anglais et deviné l'intendant. La maison convenait, le propriétaire tint bon. Le duc paya les trente mille francs et passa trois jours dans cette maison à raison de quatre cents francs l'heure.

~~~ L'Institut de Beauté. Cet établissement incomparable débite des produits merveilleux. Ici nous copions. Grâce à leur efficacité, on obtient rapidement la disparition des rides, la blancheur et l'unification du teint ; l'épiderme reprend toute sa fraîcheur, son éclat et son velouté La fontaine de Jouvence, quoi ! Naturellement, les aliéchantes promesses de l'Institut de beauté, s'adressent surtout aux femmes, et il semble bien que ces promesses ne soient pas tout à fait fallacieuses, car les femmes commencent à prolonger leur règne au-delà de l'âge où, jadis elles abdiquaient : Balzac a écrit la *femme de quarante ans* ; aujourd'hui les romanciers, suivant l'impulsion du moment, choisissent souvent comme héroïnes, des femmes arrivées à cette période de leur existence.

PIPELET.

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 22 juin, à 8 h. 1/2

1. L'Artilleur, Mastio.
2. Jérusalem, Verdi.
3. Chants Lointains, Delsarte.
4. Les Noces de Jeannette, Massé.
5. Le Basque, Bru.

Le Chef de Musique, C. NOLINES.

ÉPHÉMÉRIDES CORSES

23 Juin 1781. — Le Gouverneur Général Pierre Baptiste Cataneo se rend à Ajaccio, par ordre de la République, pour s'assurer si réellement l'agrandissement de la demeure de l'évêque constituait une servitude pour la forteresse, ainsi que le prétendait César Contardi, évêque de Sagone.

Il fallait que véritablement la Sérénissime fut bien intéressée, pour que la députation d'un évêque contre un de ses collègues la mit en tel émoi !

Nouvelles séricicoles

La campagne sériciocle vient de prendre fin. Il s'agit maintenant pour l'éducateur de vendre ses cocons à un prix tant soit peu rémunérateur. Les acheteurs étant peu nombreux en Corse, il est à craindre que les prix offerts ne soient dérisoires. Aussi nous croyons devoir faire connaître la situation de quelques marchés séricicoles. Voici quelles sont, à ce sujet, les informations du *Réveil agricole des Cévennes* :

Les marchés aux cocons tenus lundi dernier à Alais, mardi à Saint-Ambroix et jeudi à Anduze, ont été très animés, mais seule, la petite filature a acheté à prix ferme. Les gros filateurs, comme ils l'ont fait l'année dernière, se sont cantées à vouloir acheter aux prix des marchés à venir, mais les sériciculteurs qui ont accepté ces conditions ont été excessivement rares et les courtiers qui, comme les années précédentes, se sont rendus chez les éducateurs, pour acheter leurs chambrées à des conditions semblables, ont été reçus par une fin de non recevoir et sont revenus les mains vides.

Que va-t-il se passer au marché qui va se tenir aujourd'hui vendredi et qui va s'ouvrir au moment où nous écrivons ces lignes ? Nous ne saurions le préjuger.

Le prix de 3 francs 50 fait par les petits filateurs aux marchés de lundi à Alais et de mardi à Saint-Ambroix sera-t-il offert aujourd'hui ? S'en tiendra t on à celui de 3 francs 60 donné hier à Anduze ? Nous attendons pour tirer notre journal que le prix du marché d'aujourd'hui nous soit connu.

La grosse filature semble avoir pris la résolution de ne payer que 3 francs le kilog.

Dans la soirée de jeudi, le syndicat de Saint-Sébastien d'Aigrefeuille a vendu à un filateur d'Anduze au prix de 3,70 net.

Les syndicats de Générargues bénéficieront de ce cours.

Le cours des cocons au marché d'Alais de vendredi a été de 3 50

Le même journal nous apprend que la Chambre syndicale de l'Union des Syndicats des Cévennes réunis le 9 juin, a décidé d'organiser des étouffoirs et des cocounières syndicales, et de ne céder les cocons frais qu'au prix de 3,50 au minimum.

Nous espérons que les acheteurs de notre département voudront bien ne pas trop s'écarter des prix du continent. S'il en était autrement, nous conseillons vivement aux sériciculteurs d'étouffer les chrysalides de leurs cocons et de former un lot de 500 kilos négociable à Marseille, au cours de la Bourse.

Gazette de la Balagne

SOCIÉTÉ DES VÉTÉRANS de Belgodere

Une imposante cérémonie a eu lieu le dimanche, 25 mai, à Belgodere, à l'occasion de la remise du drapeau à la 156e section des Vétérans.

Dès le matin, des salves de coups de boîte annoncent la fête. Toutes les croisées se pavoisent. A dix heures, deux clairons du 163e sonnent le rassemblement. Tous les membres de la section, porteurs de leurs insignes, se rendent devant la maison du président. Le cortège se forme sur la route nationale. La fanfare de Calvi, qui a bien voulu prêter son gracieux concours, marche en tête, sous l'habile direction de son sympathique chef, M. Maggi ; le bataillon scolaire de Belgodere en armes vient après, puis la colonne des Vétérans. Une foule nombreuse accourue de toutes les communes voisines ne cesse sur le passage du cortège qui s'ébranle aux premiers accords d'une marche entraînante. Sur la place, on fait halte et on se forme sur deux rangs. M. le capitaine Vincentelli, le très distingué président de la section, se rend à la mairie avec les membres du bureau, les invités, M. l'abbé Orsini, curé-doyen, M. le Juge de paix, M le docteur Beveraggi, adjoint municipal, les délégués des sections de Muro et de Calvi, pour prendre M. Malaspina, maire, chevalier de la Légion d'honneur, doyen des maires de France, et tous ensemble vont recevoir, à l'entrée du village, M. le Sous-Préfet de Calvi, qui doit remettre son drapeau à la section, et M. le Capitaine, commandant la compagnie de Calvi, délégué pour représenter l'armée.

A onze heures précises, M le Sous-Préfet est au milieu des Vétérans. Le cer-

---

121 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

GERFAUT

par CHARLES DE BERNARD

XXIII (Suite)

Christian lui montra la porte, pour l'inviter à passer le premier ; conservant ainsi de son côté et avec un sang froid extraordinaire cette politesse dont une bonne éducation fait une habitude indélébile, mais qui en ce moment avait quelque chose de plus effrayant que l'emportement le plus furieux.

Gerfaut jeta de nouveau sur Clémence un regard d'irrésolution et dit en la montrant, d'un ton presque suppliant :

— La laisserez-vous ainsi sans secours ? Il y aurait trop de cruauté à l'abandonner dans cet état.

— Il n'y aura pas cruauté, mais pitié, répondit froidement Bergenheim, elle ne s'éveillera que trop tôt.

Le cœur d'Octave se serra, mais sa contenance ne trahit pas son émotion. Il n'hésita plus, et sortit. Le mari le suivit sans même jeter un regard à la pauvre femme que sa bouche venait de condamner si impitoyablement, et elle resta seule, étendue dans ce frais boudoir comme dans une tombe.

Les deux hommes descendirent l'escalier tournant du petit cabinet, éclairés à demi par les faibles lueurs que plongeait au fond de son hélice la lampe d'albâtre. A la porte de la bibliothèque, ils se trouvèrent dans l'obscurité ; Christian, ouvrant une lanterne sourde dont il s'était muni, en fit jaillir une lumière suffisante pour guider leurs pas. Ils traversèrent en silence la galerie des tableaux, le vestibule, et montèrent ensuite le grand escalier. A voir passer au milieu de la nuit ces deux figures dont la clarté de la lanterne illuminait les traits d'un reflet vacillant et jaunâtre, on eût presque involontairement quelque drame lugubre dans lequel ils devaient jouer un rôle.

Dante, suivant Virgile par les chemins brûlés de la cité dolente, ne marchait pas le front plus pâle, le pied plus mort que Gerfaut guidé par son hôte à travers les longs corridors du château. C'était avec une précaution égale que celui ci le précédait. Craignant que le bruit le plus léger n'éveillât quelqu'un des domestiques dont cette promenade nocturne eût étrangement excité la curiosité, il retenait sa respiration et glissait comme une ombre, tandis que son regard interrogeait avec inquiétude l'obscurité des lieux qu'ils parcouraient.

Sans avoir rencontré personne, sans que rien les eût trahis, ils arrivèrent enfin à l'appartement du baron. Avec le même sang-froid qui avait caractérisé sa conduite jusqu'alors, Christian en referma soigneusement les portes, alluma sur la cheminée un candelabre chargé de bougies, et se tourna ensuite du côté de son compagnon, moins calme que lui.

Dans les circonstances qui veulent une décision rapide, au milieu de ces crises rares mais solennelles de la vie où la plus courte réflexion est un retard inopportun, où la spontanéité d'action devient une impérieuse nécessité, les hommes d'esprit politique ont un singulier désavantage ; l'imagination si énergique aux heures méditatives de la solitude leur devient une ennemie parfois fatale ; il y a dans cette faculté une expansion qui dépense à vide une grande somme de force vitale ; à chaque idée dont elle est frappée, elle jaillit à l'encontre en jets divergents qui en vont atteindre les nuances les plus chatoyantes, les ramifications les plus imperceptibles. Mais cette prompte richesse de compréhension, cette dilatation excessive des pores de l'âme en appauvrissent la vigueur.

Elles causent une sorte de sueur fertile pour la conception, énervante pour l'action. L'imagination alors s'épanouit tellement devant toutes choses, qu'elle n'en pénètre plus aucune ; elle s'émousse sans percer, elle s'éblouit de sa propre lumière, et se perd dans l'infini qu'elle s'est ouvert au lieu d'entrer dans le vif de cette scène si pressante, si impérieuse, s'étaler de la comme un sigle dans [illegible] à la charge plongée [illegible] incommensurables espaces du [illegible] instant il avait dévoré le [illegible] de sa passion au point d'être presque entièrement distrait du présent.

Sa première entrevue avec Clémence, les divers incidents de cette année si pleine de souvenirs, les succès de sa tendresse heure par heure, les mille conquêtes, préludes de la dernière, et puis ce jour si ravissant chargé en nuit horrible, cette femme de son cœur perdue pour lui et par lui, cet homme à qui il devait rendre un compte de sang, toutes ces images tourbillonnaient devant ses yeux comme les feuilles séchées qu'une trombe soulève et roule en spirale furieuse.

D'invincibles émotions de regrets, une pitié pleine de désespoir, le pressentiment de catastrophes humainement inévitables amollirent son cœur au fascinant son esprit. Il vit alors sous les couleurs les plus odieuses l'égoïsme de son amour et le sentiment qui lui avait imposé comme un devoir [illegible] complément du triomphe. [illegible] intelligence si ordinaire de la vanité [illegible] fut parfaitement la plus [illegible] prise. Il eut horreur de lui. [illegible] Le dernier regard [illegible] Clémence en le [illegible] s'enfonçant à son pied [illegible] d'amour, lui était [illegible] de parfaite [illegible] comme un poignard dans [illegible] ; comme un [illegible] cruellement les membres [illegible] douloureux du [illegible] L'enfer était [illegible] ; [illegible] de quelques instants, [illegible] GOC [illegible] trouble : un vertige le prit [illegible] l'abîme creusé par sa main, et dan. cela, il avait précipité la plus chère partie de son âme. Ce fut comme un mouvement d'affreuse ivresse ; la tête lui tourna comme du.

(A suivre).
~~~

cle se forme. La musique joue la *Marseillaise*, le bataillon scolaire porte les armes, des coups de boîtes éclatent. Le drapeau est tiré de sa gaine noire. Les clairons et les tambours sonnent et battent « aux champs, » les fronts se découvrent. M. le Sous-Préfet prononce un discours d'une haute et mâle éloquence, très vivement applaudi, et remet le drapeau à M. le capitaine Vincentelli, président, lequel dans un vibrant discours définit le but de la Société et rappelle certaines pages glorieuses du drapeau qui font passer dans la foule un frisson patriotique. Après quoi, il remet l'étendard à M. Consaivi, porte-drapeau.

La musique joue « au drapeau, » l'artillerie tonne, le bataillon scolaire présente les armes, les fronts se découvrent à nouveau, et les applaudissements de la foule qui est énorme éclatent aux cris de : « Vive le Drapeau ! Vivent les Vétérans ! Vive l'Armée ! Vive la République ! »

Le cortège se forma alors pour se rendre à l'église, splendidement ornée ce jour là de verdure et de guirlandes, et où l'on peut voir un drapeau aux dimensions colossales fixé à la voûte du chœur, œuvre de M. Galletti, trésorier du Conseil de fabrique. La bénédiction du drapeau a lieu. Des fillettes et de tout jeunes garçons entonnent un cantique de circonstance, « Le vrai drapeau, » bien enlevé, sous la direction de M. l'abbé Mariani, vicaire de la paroisse. M. l'abbé Orsini, curé-doyen, monte en chaire, et dans un superbe discours, d'une très grande élévation chrétienne et patriotique, rappelle le rôle glorieux du drapeau de la France à travers l'histoire.

Après la messe, la sortie s'effectue. La musique joue la marche de *Sambre et Meuse*, et on défile devant le drapeau. Le bataillon scolaire, commandé par M. Canioni, le jeune directeur des écoles de Bolgodere, marche en tête ; il défile crânement suivi de la section des Vétérans auxquels cette cérémonie rappelle tous leurs anciens jours du régiment.

La cérémonie finie, un banquet de 90 couverts a réuni tous les convives à l'hôtel Lévêque, où un menu vraiment exquis est servi par M. Canelli, maître habile en l'art culinaire. De nombreux toasts ont été portés, soulignés d'applaudissements nourris, par M. le Sous-Préfet, qui fait l'éloge de la Société, fondée, dit-il, sur le principe de solidarité, parle de la France « forte, » et porte la santé du vénéré Président de la République, M. le capitaine Vincentelli, qui exprime le regret que M. Malaspina, le sympathique député de Calvi, un enfant de Belgodère, n'ait pu être présent à cette réunion, lit une dépêche du général Cuny, et fait connaître au milieu des applaudissements, la nomination comme président général d'honneur du général Vincendon ; M. Consalvi, MM. les Délégués des sections de Muro et de Calvi, et M. le capitaine Ferracci, commandant la compagnie de Calvi, à l'armée et à la République.

Puis le drapeau est rentré chez le Président où le Salut au Drapeau est fait de nouveau.

Tous les camarades se séparent en se disant à l'année prochaine.

En somme, belle journée pour la population belgoderoise qui gardera un inoubliable souvenir de cette fête patriotique.

***

SPELONCATO

En présence de l'insuffisance du matériel d'enseignement de l'école de garçons de Speloncato, MM. les instituteurs Orsoboni et Antonetti ont ouvert une souscription dont le produit a été affecté à l'acquisition de cent tableaux d'histoire, quatre cartes murales de géographie et une méthode de lecture.

Après les Elections

Des procès vont surgir pour fraude électorale

Saints candidats ont fa[illi] Présidents ad[joints] Secrétaires [de] Docteurs [ès] Lettres

...rant du Con[seil] ...ont l'essence [de] Sagesse

...pas influencer[ait] ...hombre d'électeurs

...on ... G. ... Victor Fainir.

...lieu ...

506 fr...

Is parcelle, les dommages ...

CHIATRA. — Le ... des autres arrondissements de la Haute. vous le ... Monsieur le directeur le Général Mandateur de la Corse, célébrera la Fête ...versaire de sa fondation.

... du drapeau aura lieu à l'Hôtel de ... les sont lancés, partours de vin ... ...ques et divertissements, devront être remis à 9 heures pour se rendre ensuite à l'église Saint-Jean où la messe sera célébrée à 10 heures précises.

Les autorités civile et militaires, M.M. les officiers et en sous officiers de toutes catégories, sont priés de vouloir bien honorer de leur présence cette cérémonie à la fois religieuse et patriotique. Des places leur seront réservées.

Après la messe, les autorités et leurs invités se rendront sur la terrasse du grand café des Platanes où le jour sera servi le traditionnel apéritif.

A midi, banquet fraternel présidé par M. le Maire Guidio, membre d'honneur de la Société.

Le Président. P. P. MOXIL

Gazette Departementale

PORTOVECCHIO. — Mlle Borghetti, de Bastia, ancienne suppléante, pourvue du brevet supérieur, est déléguée dans les fonctions d'institutrice à La Trinité, Portovecchio.

***

ERBAJOLO. — Jeudi dernier est décédé, à Erbajolo, à l'âge de trente-trois ans, M. Cristofari, commis des douanes et régies en Cochinchine. C'était le neveu du capitaine Ottaviani si favorablement connu, et appartenait à l'une des familles les plus honorables du canton de Piedicorte.

Rentré au pays natal afin de rétablir sa santé ébranlée par le séjour des colonies, il n'est éteint subitement malgré les soins les plus empressés dont ses parents l'ont comblé.

Caractère indépendant et décidé, nature franche et charitable, il fut l'objet de l'affection générale. Aussi grande a été la foule qui, des cantons de Piedicorte et de Sermano, est accourue pour assister à ses obsèques.

C'est M. Carli, instituteur à Erbajolo, qui a adressé, en sa qualité d'ami de la famille, le dernier adieu au défunt. Nous reproduisons ci-dessous le discours de M. Carli.

Nous nous faisons un devoir de transmettre, en cette douloureuse circonstance, aux nombreux membres de la famille Cristofari, l'expression de nos plus vives condoléances.

DISCOURS DE M. CARLI

Mesdames, Messieurs,

Les bonnes relations d'amitié qui, depuis bientôt dix-huit ans, me lient aux familles Cristofari et Ottaviani, me font un dévoir pénible de venir donner le suprême adieu aux restes mortels de celui qui eut mon estime et mon affection et qui vient de nous être enlevé à la fleur de l'âge.

Cristofori Simon naquit à Erbajolo en 1869 et appartenait à l'une des familles les plus honorables du canton de Piedicorte. Bien jeune encore, il se révèle comme un caractère ardent et décidé. Il fut, au lycée de Toulon, où il fit ses études, un des plus brillants élèves de son temps. Il était cité comme modèle par ses chefs sous le rapport de l'intelligence, de la conduite et de l'application.

Appelé à accomplir son service militaire, il ne tarda pas à y gagner les premiers galons. Il aurait pu, certes, devenir un bon officier ; mais sa passion pour les voyages lointains autant que l'influence d'une sœur chérie, le décidèrent à entrer dans les Douanes et Régies où son beau-frère occupait une haute situation et où il se fit bientôt beaucoup apprécier lui-même.

Le meilleur avenir lui était réservé dans sa carrière : il réunissait toutes les qualités nécessaires à un bon fonctionnaire : intelligence d'élite, probité scrupuleuse, volonté soutenue au travail. Aussi l'avenir s'annonçait-il à lui sous les plus riantes couleurs quand il fut malheureusement atteint de cette terrible maladie coloniale qui devait l'emporter si jeune.

Ni les soins empressés d'une mère et de sœurs toutes dévouées, ni les secours de la science médicale la plus éclairée ne purent enrayer le mal. Sa forte constitution lui permit cependant de tenir pendant deux années encore. Il n'y a pas encore trois mois, pour obéir au désir de ses chers parents, il s'était décidé à occuper une place dans notre Tribunal. En peu de temps, il s'était déjà mis au courant de sa nouvelle situation, pour laquelle son frère, avait tout prévu avec un dévouement admirable. Mais hélas ! les hommes proposent [illegible] devait en retirer aucun parti. [illegible] il devait être anéanti, flétri qu'épanouï.

Quand tout souriait encore pour lui, une cruelle maladie de six jours l'a enlevé à l'affection de sa chère et admirable famille et de ses nombreux amis.

Fils soumis, respectueux, affectueux ; frère dévoué, époux ; ami sûr, généreux, nature large, il fut, pendant sa courte existence, l'objet de l'affection générale : aussi sa mort a-t-elle excité des regrets aussi unanimes que sincères.

Puissent tous ces témoignages de haute estime et la part bien vive que chacun de nous prend à cette grande perte, alléger la douleur profonde de cette famille si tendrement unie et si cruellement éprouvée !

Adieu donc, mon très cher Cristofari, vos amis éplorés, au nombre desquels je suis, garderont pieusement le souvenir de vos vertus et de votre amitié délicate et toujours dévouée ! Adieu !

***

CASTELLARE — L'emploi de facteur rural n° 2 à Castellare di Casinca a été supprimé et un emploi de facteur rural n° 1 a été créé à La Casabianca.

M. Giudici François, facteur à Castellare, passe à La Casabianca, et sa tournée est rattachée à la recette des postes nouvellement créée dans cette commune.

***

GIOCATOJO. — M. Alphonse Pancrazi, docteur en médecine, a l'honneur d'informer le public qu'il s'est installé à Giocatojo canton de La Porta, avec un dépôt complet de médicaments pour les besoins de sa clientèle.

PROMOTIONS D'INSTITUTRICES

Sont promus de la 4e à la 3e classe :

Mmes Quilici Catherine, à Speloncato.
Stella Marie-Dominique, à Morsiglia.
Liberati Catherine, à San Giovanni.
Luca Angeline-Marie, à Oletta.
Mondoloni Anna, à Ciamannacce.
Mattei Marie-Joséphine, à Sorbollano.
Campana Julie, à Casabianca.
Pradovani Jeannette, à Penta di Casinca.
Istria Marie-Madeleine, à Croce (Moca).
Santucci Marie-Catherine, à Corscia.
Rinaldi Latizia, à Bastia.
Candeli Marie, à Portovecchio.
Orsini Félicité, à Bastia.
Torelli Madeleine, à Valle d'Alesani.
Biancamaria Anna, à Bocognano.

— De la 5e à la 4e classe :

Mmes Ottavi Marie-Françoise, à Bastia.
Peraldi Louise, à Cozzano.
Vallutini Dominique, à Scansatabiaccia.
Poggioli Marie-Joséphine, à Tallone.
Pietri Marie, à Propriano.
Massoni Pauline-Marie, à Calenzana.
Frimigacci Hélène, à Cargese.

Souscription Nationale
au profit des sinistrés de la Martinique

6e Liste

MM. Mattei, président du Tribunal civil, 10 fr. ; Virgitti, juge d'instruction, 5 ; les juges Vanuier de Morelli, 5 ; Cristofini, 5 ; les juges suppléants Mattei, 5 ; Nivaggioli, 5 ; Santelli, greffier, 5 ; Righetti, commis-greffier, 2 ; les avoués Cecconi, 5 ; de Gentile, 5 ; Dapelo, 5 ; Peraldi, 5 ; Milanta, 5 ; Closi, 5 ; les huissiers Ferrandi, 3 ; Ortoli, 3 ; Puccio, 3 ; Sicarani, 3 ; Conti, 3 ; Rinieri, 3 ; Saladori, 3 ; Totti, 3 ; Colombani, 3 ; Battesti, 3 ; baron Mariani, rentier, 10 ; Spezzino, colonel en retraite, 5. — Total, 117 fr.

Pensions de Retraite

Les pensions de retraite des personnes ci-après dénommées ont été liquidées.

Susini Don Pierre-Saint, soldat, 31 ans de service, 645 francs.

Calendini Eugène Napoléon, maréchal des logis-chef de gendarmerie, 19 ans 4 mois 24 jours de services, 703 francs.

Torre François-Barthélemy, portier consigne de 3e classe, 46 ans 11 mois 8 jours de services, 1.300 francs.

Salini Nicolas, gendarme, 41 ans 1 mois 15 jours de services, 1.265 francs.

Poli Jean, gendarme, 40 ans 1 mois 2 jours de services, 874 francs.

de Bonavita Charles-Fortuné, major, 51 ans 3 mois 10 jours de services, 4.000 frs.

Defendini Dominique, officier d'administration principal du service de l'intendance, 46 ans 10 mois 7 jours de services, 4.805 francs.

Patorni Anatole, officier interprète principal, 79 ans 22 jours de services, 5.000 f.

Giudicelli Charles-Antoine, adjudant, 31 ans 8 mois 26 jours de services, 1.105 f.

Pietri Joseph-Jean, adjudant, 35 ans 19 jours de services, 1.156 francs.

Sandaniani Ange Antoine, adjudant, 25 ans 6 mois 18 jours de services, 1.015 f.

DEUX ENFANTS EMPOISONNÉS

On nous écrit de Sainte-Lucie-de-Tallano :

Deux enfants de Sainte-Lucie-de-Tallano, fils de M. D. Bartoli, entrepreneur-maçon, ont failli être empoisonnés.

Ces enfants étaient en train de déjeuner quand l'un des deux, l'aîné, pris par un vertige, tomba à la renverse. Pendant que le père et la mère étaient occupés à soigner cet enfant, l'autre, à son tour, était pris par le même vertige.

Le docteur Filippi appelé à la hâte a constaté un empoisonnement. Ayant demandé aux parents ce que les enfants avaient mangé, il reconnut que l'empoisonnement avait été occasionné par de la soupe préparée la veille dans une marmite en fer blanc, dont l'étamé avait disparu en partie.

Grâce aux soins intelligents du docteur Filippi, les deux enfants ont été sauvés.

Gazette Ajaccienne

Ajaccio, 21 juin.

Nos Exportations

Relevé des marchandises exportées d'Ajaccio à Marseille, pendant la 1re quinzaine de juin 1902, par les vapeurs du service postal (4 départs) :

1er juin : Fil et Cie 3 bid. huile ; Fieschi 1 dito, 3 c. fromages ; Caillol 7 corb. langoustes ; Casanova 2 f. vin ; Peraldi 79 s. charbon ; J. Goutte 17 b. chiffons, 1 s. drilles, 31 s. os ; Veuve Michel 3 corb. brousse ; A. ordre 18 dito ; Pouchin 18 corb. langoustes, 1 pan. poissons ; Caillol 15 corb. langoustes.

***

4 juin : J. Long 5 b. bouchons ; Collomb 21 s. mousse ; Ambroggi 1 f. vin ; Chanal 1 jument ; Dimidi 1 cheval ; A. ordre 14 corb. brousse, 13 corb. langoustes.

***

9 juin : Ch. Prunier 10.000 k. planches ; Giacometti 1 f. huile ; Fraissinet 2 f. vin ; L. Maure 5 b. px moutons, 2 b. px chevreaux, 1 b. cuir ; Peraldi 83 s. charbon ; Battini 2 f. vin ; Pietri 1 dito ; L. Maure 1 b. px chevreaux ; Autori 19 chevaux, 4 mulets, 15 jaments ; Manti 15 bœufs ; Dumas 4 chevaux ; Tramoni 17 dito, 1 mulo, 18 jaments ; A. ordre 14 corb. brousse, 35 corb. langoustes.

***

12 juin : Fil et Cie 1 f. vin ; Huilerie Savonnerie 30 fûts huile ressence ; A. ordre 100 colis amandes ; Cie Touache 4 caisse eau minérale ; A. ordre 11 corb. brousse ; 21 corb. langoustes.

***

Tableau mentionnant le poids et la valeur approximative des dites marchandises :

	Poids	Valeur
162 s. de charbon	10.0	600
10 000 k. planches	10.0	500
9 f. vin	3.0	750
4 bid. et 1 f. huile	3	200
30 f. huile ressence	12.0	6.000
9 b. peaux	8	650
50 s. os et chiffons	4.0	400
5 ballots bouchons	2	400
20 s. mousse	1 0	200
100 colis amandes	2.0	400
3 c. fromages	1	150
Autres colis	1 0	200
60 corb. brousse	3.6	3 600
110 corb. langoustes	5.5	11.000
Total des march.	53.5	25.450
A ajouter :		
77 chevaux et mul.		8 000
15 bœufs		3 000
		11.000
Total général		36.500

La valeur des exportations a atteint une somme de 36 000 francs environ pour la 1re quinzaine de juin 1902. Par contre, le poids des marchandises, très faible par rapport à leur valeur, n'est que de 53 tonnes à peine.

Etat Civil
(du 19 au 20 Juin)

NAISSANCES. — Camilli Antoine. — Chapron Adèle-Louise-Madeleine-Auguste. — Pontana Emmanuel. — Rocchi Jean-Baptiste. — Rossini Marie.

MARIAGES. — Tanini Dominique, brigadier de police à Tabourla (Tunis), et Tavera Toussainte. — Biagamiglia Joseph-Antoine, retraité, décoré de la médaille militaire, et Paoli Marie-Nicolas.

DÉCÈS. — Serpaggi Marie-Joséphine, 16 mois. — Santandrea Laure Maria, épouse Bastelica, 61 ans. — Spinosi Venturine, veuve Tasso, 60 ans.

Carnet cycliste

Bastia, le 21 juin 1902.

Au Directeur du *Petit Bastiais*.

Mes occupations ne me permettent pas en ce moment de courir des matchs, mais désireux de me rencontrer avec M. Rodolphe Vegni, je relève son défi sur 100 kilomètres, et serai prêt à me mesurer avec lui dans le championnat départemental, qui se courra prochainement, tout en se conformant aux règlements de l'U. V. F.

Veuillez agréer, etc.

PHILIPPE FILIPPI,
Champion du Vélo Club Bastiais.

Le Bulletin Météorologique à Bastia

MAI 1902

Le mois de mai a eu 8 jours de pluie qui ont donné 93mm d'eau. La moyenne est de 6 jours et de 47mm.

L'année dernière il n'était tombé que 38mm d'eau pendant ce mois.

La température moyenne du mois a été de 15°5, à peine supérieure à celle du mois d'avril qui a été de 15°3.

L'année dernière la température moyenne de mai s'était élevée à 16°7.

Les vents se sont répartis de la manière suivante :

11 jours S.-E. (sci'occo).
2 jours N.-E. (grecale).
3 jours S. O. (libeccio).
3 jours N.-O. (maestrale).
1 jour E. (levante).
4 jours O. (ponente).
7 jours de calme.
31 jours.

Moyennes du mois :

Température minima, 12°1.
Température maxima, 18°9.
Hauteur barométrique, 759mm4.
Intensité du vent, 1°4
Etat du ciel, 0,37 couvert.

Petite Gazette

VARIÉTÉS ENCYCLOPÉDIQUES DU 21 JUIN

T[illegible] — Température [illegible] 18 3
[illegible] 20 2 6 heures du matin 21°. Température [illegible] 22 7. minima 16 5.
Baromètre. — 7 heures du matin, 759 mm. midi, 760 mm. 6 heures du soir, 761 mm.
Vent. — 7 h. du matin, O. midi, [illegible] 6h.
Etat du ciel, clair.
Pluie de la nuit, peu active.
Courses des mers matin, + 0,53 soir, + 0,35
Pleine mer, 2 h 9 heures du matin 2 mm.

***

Sciences politiques

M. le vicomte Horace Sebastiani, avocat, docteur en droit, vient de subir avec un grand succès ses examens de doctorat en droit ès-sciences politiques et économiques.

Nous sommes heureux de lui adresser nos plus sincères félicitations.

***

Brevet de capacité

La session d'examen pour les aspirantes au brevet élémentaire s'ouvrira lundi 23, au lycée, à 7 heures 1/4 du matin. Entrée par la rue de la Miséricorde, près l'église Saint-Charles.

Les aspirantes trouveront à notre librairie les fournitures réglementaires.

***

La vente de la viande

Si nos souvenirs sont exacts, un arrêté pris en 1885, interdisait la vente de la viande de boucherie sur la place du marché.

Cette simple mesure d'hygiène était nécessaire : les viandes étalées en plein air attirent les mouches suspectes et la marchandise peut être ainsi détériorée, surtout en cette saison.

Aujourd'hui le marché regorge de bancs sur lesquels est débitée la viande de toute sorte : nous pensons avoir signalé le fait pour que les bouchers ne vendent plus que dans leurs magasins : c'est plus propre et plus sain.

***

Robes de dames

Le prochain couronnement du roi Edouard préoccupe les nobles dames de la cour d'Angleterre. La plupart ont commandé leurs toilettes à Paris, malgré la première défense de la reine. On parle entre autres, de toilettes de dix à douze mille francs.

Mais les nobles dames anglaises devront en faire leur deuil, ces robes ne sont rien auprès de celles que portent leurs sujettes de l'Inde, et qui vaudraient quatre-vingts et cent mille francs.

Mais cela n'est rien auprès d'une robe qui fut exposée à Londres en 1883. C'était une ancienne robe royale des Sandwich. Elle était faite des plumes multicolores d'une espèce d'oiseaux maintenant disparus. On pensait qu'il avait fallu cent cinquante ans pour réunir toutes les plumes de cette robe. Elle trouva acquéreur, à Londres, pour deux millions et demi.

Il fallait bien que les sauvages émotionnassent leur supériorité en quelque point.

***

Avis

A louer maison meublée avec jardin, à Cardo.

— Pianos de tous prix à vendre de suite.

S'adresser à la Boutonnière, Bd Paoli.

***

Objet trouvé

M. Alexandre Canessa a déposé dans nos bureaux le brevet de pension de M. l'adjudant D.

***

A vendre

Petit âne, 4 ans, bât et panier neufs.

S'adresser au bureau du journal.

***

Société des amis réunis

Les membres de la société des Amis réunis sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu dimanche 22 juin à 9 heures du matin.

***

Achat de Cocons

M. L.-P. Luciani à Francardo est acheteur de COCONS à des prix très avantageux.

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Fava Pierre. — Altieri Joseph-Marie.

DÉCÈS

Rossi Lucie, 3 ans, de Bastia.

CADEAU FRÈRES offrent [illegible] GRAND COMPTOIR NATIONAL D'HORLOGERIE à BESANÇON [illegible] CHRONOMÈTRE "LA NATIONALE" 25f [illegible] GRAND CHOIX DE BIJOUTERIE et ORFÈVRERIE

DEMANDEZ PARTOUT le chicorée extra
MOKA CASIEZ
5 mises hors concours
12 diplômes d'honneur et grands prix
Casiez-Bourgeois, à Cambrai
E. J.-B. SEGALA, Agent général pour la Corse
Dépôt à Bastia : rue St-François, 9

BOURSE DE PARIS

	20 juin	21 juin
Amort 3 p. 0/0 ancien	101.75	101.55
— 3 p. 0/0 nouveau	101.45	101.45
— 3 1/2 0/0	102 07	102.02

Dépêches de Nuit
SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE TOUTE LA NUIT

MOUVEMENT JUDICIAIRE

M. Luiggi, conseiller-doyen à la Cour d'appel de Bastia, est admis à faire valoir ses droits à la retraite et nommé président honoraire.

Le même décret porte que le poste laissé vacant par M. Luiggi est supprimé.

La Défense de la Corse

Le *Temps* annonce que l'inspecteur des travaux maritimes, délégué pour inspecter les avant-projets de l'installation d'un port de guerre à Ajaccio, a approuvé le projet établi par l'administration des ponts-et-chaussées.

Le *Temps* ajoute que le ministère de l'Agriculture a mis à la disposition de la marine un crédit de 800 000 francs pour l'assainissement des plaines avoisinant Bonifacio et Portovecchio.

LA POUDRE LUCCIANI

Le *Petit Journal* dit que, depuis quelques mois, on a fait des expériences avec la nouvelle poudre de guerre à nitro-glycerine inventée par M. Lucciani.

La nouvelle poudre a une puissance inconnue jusqu'à présent.

L'AVANCEMENT
des fonctionnaires
et l'apostille préfectorale

Le président du Conseil a communiqué à ses collègues la circulaire adressée aux préfets, au sujet de la nomination et de l'avancement des fonctionnaires.

La circulaire dit que le suffrage universel s'est prononcé, d'une façon éclatante, en faveur du maintien et du développement des institutions républicaines, et que le Cabinet a besoin du concours loyal et résolu de tous les fonctionnaires dévouant une parcelle quelconque de la puissance publique.

Les préfets doivent exercer leur action politique sur tous les services publics et doivent réserver les faveurs dont ils disposent, aux administrés ayant donné des preuves de fidélité aux institutions républicaines.

LE SERVICE DE DEUX ANS

Dans une lettre publiée par le *Radical*, l'ex-colonel Picquart se prononce en faveur du service de deux ans.

Le *Gaulois* dit que les généraux Jamont, Voisin et de Gallifet sont opposés au service de deux ans.

Les Fêtes du Mans
LE CONCOURS DE GYMNASTIQUE
Arrivée
du Président de la République

Les fêtes qui ont été organisées au Mans, à l'occasion du grand concours de gymnastique, ont commencé ce soir.

Toute la ville est pavoisée et brillamment illuminée.

Une retraite aux flambeaux monstre a parcouru les principales rues de la ville, suivie par une foule en délire.

Dès 10 heures, les bals publics battent leur plein.

***

Le président de la République quittera Paris demain matin. Il déjeunera en route.

M. Loubet arrivera dans l'après-midi pour assister aux fêtes et au banquet offert en son honneur, à la Bourse du commerce, par la chambre de commerce et la municipalité du Mans.

Aussitôt après le banquet, le train présidentiel ramènera M. Loubet à Paris.

AUX ÉTATS-UNIS
Les trusts et les grèves
Un million de grévistes

Les financiers américains constituent tous les jours des compagnies colossales qu'ils appellent des *trusts*.

Les ouvriers leur répondent par des grèves monstres.

Les mineurs des mines d'authracite sont en grève depuis quelques jours à peine, et, il en résulte déjà d'assez graves conséquences dans les marchés de la houille, du fer et de l'acier.

La semaine prochaine aura lieu une réunion générale de tous les syndicats miniers dans laquelle doit être proclamée la grève de toutes les mines de charbon.

Si ce projet est mis à exécution, la grève affectera un million d'ouvriers mineurs.

L'Angleterre et les Boers
Retour de lord Kitchener

Lord Kitchener quittera l'Afrique du Sud lundi, 23 juin, pour rentrer en Angleterre.

00304

Cocons

M. Tullius Colonchani, agriculteur à Vidauban (Var) et à Le-Rousse (Corse), prévient ses nombreux clientèle qu'il est acheteur de cocons frais pour la filature, et toujours à des bons prix.

La Maison
Dves MATTEI aîné
Place St-Nicolas
et Bd Paoli, 40, Bastia
prévient sa nombreuse clientèle qu'elle mettra à la vente :
Des soieries rail de ses pains et en morceaux réguliers, ainsi que des sucres réguliers de Paris, les dire, quelconque vendus en gros et en détail, à meilleur prix que le passé.
Cafés Moka et autres qualités toutes de bon goût et provenance garantie.
Sardines sublimes pure, en ballots de 50 k., des marques Bonde et Venteo.
Sellette de cuivre.
Farines, sons et repasses.
Orge et avoines du pays.
Raisins secs Malaga et corinthe. — Noix de Grenoble.
Prunes impériales. — Figues blanches du pays et de Corinthe en paniers de 12 kilogr.
Biscuits Cocks au gros et détail. — Pâtes.
Lentilles vertes et blanches, haricots gros Soissons des Pyrénées.
Conserves alimentaires de tout 1er choix.
Eau de Bully et Savons extra de toilette.
La surplus de ses articles de vins :
Malvoisie blanc de 0,60 le litre.
Vin rouge de table de 0 50 à 0,60 le litre.

Merveilleuse Invention
PLUS de VERRES de LAMPE CASSES
COLLIER PRÉSERVATEUR breveté
Boîtes bénéfices pour Agents dans toute la France et Colonies. — Envoi : SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE DE VENTE, 45, r. Caulain, Paris

DEMANDEZ DANS TOUS LES CAFÉS
BOCK-ORBEC
Se méfier des Contrefaçons
A.-P. PADOVANI, Expéditionnaire
Moyenne Pont Bastia

ANÉMIE GUÉRISON RADICALE en 20 JOURS par l'ELIXIR du Dr VINCENT-PAUL Reconstituant sans les Boissons de la Chapelle 109, Rue Saint-Dominique, Paris.

AUTOMOBILES ET CYCLES GEORGES RICHARD

Conserves Alimentaires du Périgord
L. JACQUOT, HÉBERT & Cie
à PÉRIGUEUX (Dordogne)
Spécialités de la maison :
LE ROYAL PÉRIGORD, pâté de foie gras truffé extra.
LE DÉJEUNER PÉRIGOURDIN, galantine de gibiers au foie d'oie truffé.
LE DÉJEUNER GAULOIS, galantine de volaille et de gibier non truffé.
FIVE O'CLOCK SANDWICH, purée de foie gras truffé.
Ces produits se trouvent dans toutes les bonnes maisons d'alimentation.
Agent général, M. J.-B. SEGALA, rue Saint-François, 2. — Bastia

ACHAT DE COCONS
à des prix très avantageux
Aumône LENZI et Cie
Tuturis à Ponchetorio Tavaux
Au Nouveau-Port, rue du Gol, 4, Bastia

Les propriétaires de cocons feront bien de le connaître avant de vendre leur marchandise.

Horlogerie-Bijouterie
Orfèvrerie
24, Boulevard Paoli, Bastia
E. GIUNTOLI
a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'il vient de recevoir un riche assortiment de bijouterie et articles de fantaisie.

Machines à coudre Helvétia
Boulevard Paoli, 14, Bastia
MACHINES PERFECTIONNÉES POUR FAMILLES, ATELIERS, CORDONNERIE, SELLERIE.
NOUVEAUTÉ
Machine oscillante cousant en avant en arrière
La dernière création
Atelier spécial pour l'ajustage et les réparations des machines à coudre de tous les systèmes, exécutées par un mécanicien de la fabrique Suisse de Lucerne.
Travail soigné — Prix modérés
Cotons et fils en bobines et en écheveaux, cordonnets soie extra pour tous travaux à la machine. Aiguilles extra supérieures, accessoires et pièces de rechange de marque pour tous systèmes.
Il est incontestable que les machines Helvétia, par leurs perfectionnements et leur fini, sont supérieures à tous les autres systèmes de machines à coudre. Démonstration tous les jours. — Grandes facilités de paiement. — Forte remise au comptant.

34 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

F. Cooper

LE DERNIER DES MOHICANS

XII

LE CERF AGILE

L'arme bien affilée ne fit qu'effleurer l'arbre, mais elle coupa les liens qui y attachaient Cora. Elle se trouva en liberté de fuir ; elle n'en profita que pour courir près d'Alice ; le serrant dans ses bras, elle chercha d'une main tremblante à détacher les branches qui la retenaient captive.

Ce trait de généreuse affection aurait été tout autre que le monstre ; mais, le sanguinaire Huron y fut insensible ; il poursuivit Cora, la saisit par ses beaux cheveux qui tombaient en désordre sur son cou et ses épaules et, le forçant à le regarder, il fit briller à ses yeux son couteau, en le faisant tourner autour de sa tête, comme pour lui faire voir de quelle manière il allait le dépouiller de cet ornement.

Il paya cher ce moment de satisfaction féroce.

Uncas venait d'apercevoir cette scène cruelle, et la foudre n'est pas plus prompte à frapper. En trois bonds, le jeune Mohican tombe sur ce nouvel ennemi ; le choc fut si violent qu'ils se furent tous deux renversés.

Ils se relevèrent en même temps, combattirent avec une fureur égale, leur sang coula ; mais le combat fut bientôt terminé, car à l'instant où le couteau d'Uncas entrait dans le cœur du Huron, le tomahawk d'Heyward et la crosse du fusil du chasseur lui brisaient le crâne.

La lutte du Grand-Serpent avec le Renard-Subtil n'était point décidée ; et ces guerriers barbares prouvaient qu'ils méritaient bien les surnoms qui leur avaient été donnés.

Après avoir été occupés quelque temps à porter et à parer des coups dirigés par une haine mutuelle contre l'un de l'autre, ils se saisirent au corps, tombèrent tous deux et se mirent tout leur latte par terre, entrelacés comme des serpents.

A l'instant où les autres combats venaient de se terminer, l'endroit où celui ci se continuait encore ne pouvait se distinguer que par un nuage de poussière, de feuilles sèches qui s'en élevait et qui semblait l'effet d'un tourbillon.

Pressés par des motifs différents d'amour filial, d'amitié et de reconnaissance, Uncas, le chasseur et le major y couraient à la hâte pour porter du secours à leur compagnon.

Mais, en vain le couteau d'Uncas cherchait un passage pour percer le cœur de l'ennemi de son père ; en vain Œil-de-Faucon levait la crosse de son fusil pour la lui faire tomber sur la tête ; en vain Heyward épiait l'instant de pouvoir saisir un bras ou une jambe du Huron : les mouvements convulsifs des deux combattants, couverts de sang et de poussière, étaient si rapides que leurs deux corps semblaient n'en former qu'un seul ; nul d'eux n'osait frapper, de peur de se tromper de victime et de donner la mort à celui dont il voulait sauver la vie.

Il y avait des instants bien courts où l'on voyait briller les yeux féroces du Huron comme ceux de l'animal fabuleux qu'on a nommé basilic ; à travers le tourbillon de poussière qui l'environnait il pouvait lire dans les regards de ceux qui l'entouraient, qu'il n'avait ni merci ni pitié à attendre ; mais, avant qu'on eût eu le temps de faire descendre sur lui le coup qu'on lui destinait, sa place était prise par le vaste enflammé du Mohican.

Le lieu du combat avait ainsi changé de place insensiblement ; il se passait alors presque à l'extrémité de la plate-forme qui couronnait la petite montagne.

Enfin, Chingachook trouva le moyen de porter à son ennemi un coup du couteau dont il était armé ; à l'instant même Magua lâcha prise, poussa un profond soupir et resta étendu sans mouvement, sans donner aucun de signe de vie. Le Mohican se releva aussitôt et fit retentir les bois de son cri de triomphe.

— Victoire aux Delawares ! victoire aux Mohicans ! s'écria Œil-de-Faucon ; mais un bon coup de crosse pour l'acheminer [illegible] privera notre ami, si de l'honneur de la victoire, si du droit qu'il [illegible] à la chevelure du vaincu.

Il leva son fusil en l'air pour en faire descendre la crosse sur la tête du Huron renversé ; au même instant, le Renard-Subtil fit un mouvement soudain qui le rapprocha du bord de la montagne ; il se laissa glisser le long de la rampe et disparut en moins d'un minute au milieu des buissons.

Les deux Mohicans, qui avaient cru leur ennemi mort, restèrent un instant comme pétrifiés ; poussant ensuite un grand cri, ils se mirent à sa poursuite avec l'ardeur de deux lévriers qui sentent la piste du gibier ; mais le chasseur, dont les préjugés l'emportaient toujours sur son sentiment naturel de justice, en tout ce qui concernait les Mingos, les fit changer de dessein et les rappela sur la montagne.

— Laissez-le aller, dit-il, où voudriez-vous aller le trouver, il est déjà blotti dans quelque terrier. Il vient de prouver que ce n'est pas pour rien qu'on l'a nommé le Renard, le rusé serpent qu'il est. Un homme [illegible] serait [illegible] vaincu du frère [illegible] sans reconnaître le coup de [illegible] de Magua tiennent, ces brigands sauvages. Il faut vite commencer une fois avant d'être allé qu'il leur deuxième [illegible] Laissez-le aller, il est [illegible] partiellement les membres [illegible] ; il est honteux du concours à faire avant de [illegible] ce de ses camarades. C'est [illegible] à qui on s'arrachera ses dents [illegible] il ne peut plus nous faire du mal, [illegible] moins jusqu'à ce que nous soyons en [illegible] de vérité. Mais voyez, Uncas, ajouta-t-il [illegible] en delawarre, voilà votre père qui fait déjà sa récolte de chevelures. Je crois qu'il serait bon de faire une ronde pour s'assurer que tous ces vagabonds sont bien morts ; car s'il leur prenait envie de se relever comme cet autre et d'aller les rejoindre, ce serait peut-être une besogne à recommencer.

(A suivre).

UTILE-AMUSANT-INSTRUCTIF

DÉCOUPAGE sur bois p. amateurs, machines à main et à pédale perfectionnées. Nouveautés diverses. Bois ébénisté, dessins français et Anglais. Envoi franco du Catalogue illust. BARCOS - 8, cl. Muiron, 7 à MARSEILLE

SYPHILIS
TRAITEMENT VÉGÉTAL
S'adresser à M. le Docteur STARR, à Batterson (ou Rifle Neck), qui répond gratuitement et envoie aux Docteurs empiriques sous enveloppe fermée

AFFAIRE EXCEPTIONNELLE

A céder dans une sous-préfecture de la Haute-Garonne, Hôtel avec service de voitures publiques et particulières, grandes remises et écurie, anciennes maison possédant une bonne clientèle sans concurrences, tenu depuis 30 ans par titulaire, 6.000 fr. nets à placer par an.

S'adresser pour tous renseignements Hérard, rue Montaigne Ste Geneviève, 6, Paris.

L'un des rédacteurs gérant, MATTHIEU OLLAGNIER.

Bastia. Imprimerie Ollagnier.

COMMERÇANT disposant d'un certain capital cherche à reprendre un bon commerce dans la région, à défaut serait disposée à s'associer. S'adr. à M. David, 27, Passage de l'Opéra, Paris.

PRÊTS d'argent sur signature, solvables, 4 0/0. Achat de Valeurs Départ non connues en Banque ni en Bourse. Ecrire Caisse Agricole, 23, rue aux Ours, Paris.

AVIS

MM. S. Luperini et J. Carli, fabricants de cordages, ont l'honneur de porter à la connaissance de leur nombreuse et fidèle clientèle, qu'ils se sont associés, et s'engagent à livrer aux acheteurs des marchandises toutes de bonne qualité, à des prix défiant toute concurrence.

Un entrepôt est situé rue de l'Opéra, 15, près M. Gozzani, voiturier.

BAR SOAVI
Bastia, Cours Sébastiani Bastia
Tous les soirs
GLACES
BIÈRE GRUBER
à 20 c. le Stock
Gramophone-Concert
— Dernière Merveille du Siècle —
Prochainement, distribution d'Eventails.

Sur l'AMARO MATTEI plus de réclame! Messieurs, demandez-la aux Dames.

1er Demandez dans tous les Cafés LA CÉDRATINE de la Maison L.-N. MATTEI et Cie, liqueur très supérieure aux gourmets.

ALAMBICS DEROY
DEROY FILS AINÉ
PARIS

PLUS DE CHEVAUX POUSSIFS!
POUDRE DELARBRE
D'AUBUSSON
GRAND PRIX

AVIS

M. Bruschini a l'honneur de prévenir le public que son bureau de renseignements et placement de domestiques, nourrices, terres, maisons, animaux, est situé rue Napoléon, 21.

Feuille de Mûrier
à vendre
S'adresser à L. N. Mattei et Cie, Bastia.

Demandez partout l'excellente Eau-de-vie du Mirador. Dépositaire : Simon Damiani, angle des rues Miot et Napoléon, 31, rue de l'Opéra et 9, Boulevard du Palais.

Transports directs entre Bastia et les ports du Nord

Pour LONDRES, ANVERS, HAMBOURG le vap. anglais *Ruby*, chargera vers le 20 Juin.
Pour LIVERPOOL
Le vap. anglais *Maiorese*, chargera vers le 18 juin.

Pour frêt s'adresser à
Arthur C. Southwell, Bastia.

Maison J. HERMANN-LACHAPELLE & J. BOULET
H. BRULÉ & Cie, Succrs
INGÉNIEURS DES ARTS ET MANUFACTURES
HORS CONCOURS
MEMBRE du JURY
Exposition Universelle 1900
31-33, Rue Boinod
PARIS
Grande BAISSE de PRIX sur les FILTRES.
FILTRE L'INCOMPARABLE
Stérilisation absolue des Eaux d'Alimentation par la Bougie en biscuit de porcelaine.
DEMANDER LES NOUVEAUX TARIFS
En vente chez tous les Plombiers, Quincailliers et Porcelainiers.

Veuve F. Agostini et Fils
Place Saint-Nicolas et Cours Sébastiani, Bastia
Porcelaines — Verreries — Faïences
Articles de Ménage
Grand assortiment de Couronnes funéraires
Bicyclettes TERROT
Pose d'appareils d'acetylène
Un mécanicien est attaché à la maison

ENGRAIS POUR TOUTES CULTURES
Superphosphates d'Os et Minéraux
Dosages garantis sur facture
LOUIS LACHÈVRE
MARSEILLE, 27, rue des Princes, MARSEILLE
DÉCHETS DE VIANDE à 6 fr. les 100 kilos
On demande des représentants

Mme FAITH GEORGES WOOD
Dentiste anglais
reçoit du 1er au 9 de chaque mois dans cabinet, 1, rue de l'Opéra, au 1er étage, en face les magasins Orenga.

Posit. ass. de 8.000
dans Ae Pompes Funèbres Paris, à Mr bien 25 à 45 ans disposant de 40.000 dont moitié de suite. Pressé. R. d. ag.
S'adresser MAILLARD, rue Lafitte, 46.

Piano à vendre
S'adresser au bureau du journal.

A LA TOUR EIFFEL
MONTRE ogival, argent, 800/1000, 25 fr.
Mme G. VOUILLARMET

AVIS

M. PIERRE PETROLACCI, ferblantier-chaudronnier, 3, rue Miot, a l'honneur de prévenir sa clientèle qu'il vient d'attacher à son atelier un ouvrier mécanicien spécialiste pour la réparation des pompes à eau et à bière, robinets plongeurs, irrigateurs et injecteurs, lampes à pétrole et à huile; réparation et pose d'appareils à l'acétylène. Travaux soignés à des prix très modérés.

AMÉRIQUE

Départs réguliers tous les mois pour les Antilles, Trinidad, Colon, etc.
Traversée rapide; confortable toutes classes.
Pour fret et passages s'adresser à M. A. Padovani, agent de *La Veloce*, Nouveau Port, Bastia.

LOTERIE
DES ENFANTS TUBERCULEUX
ORMESSON — SAINT-POL-s.-MER
3 GROS LOTS
250.000 fr.
50.000-20.000
1 lot de.. 250.000 fr. 250.000 fr.
1 — 50.000... 50.000
1 — 20.000... 20.000
2 lots de. 5.000... 10.000
10 — 1.000... 10.000
20 — 500... 10.000
500 — 100... 50.000
536 lots 400.000 fr.
TIRAGE
10 JUILLET 1902

Royal Windsor
LE CÉLÈBRE
RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX
AVEZ-VOUS DES CHEVEUX GRIS? AVEZ-VOUS DES PELLICULES?
VOS CHEVEUX SONT-ILS TOMBANT-ILS?
Employez le ROYAL WINDSOR, qui rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et fait repousser les Pellicules. Il est le SEUL Régénérateur des Cheveux instantané. Résultats inespérés. Vente toujours croissante.
ENTREPOT : 38, rue d'Enghien, PARIS
Envoi franco sur demande de Prospectus contenant détails et attestations

ESSAYEZ ESSAYEZ
CHICORÉE BOULANGÈRE
La Meilleure des Chicorées Françaises
Exigez le Paquetage CROISSANT
CARON DUVERGER CAMBRAI
Dépositaire pour l'Exportation, M. CANUGLI Fernand, 48, rue de la République, Marseille.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.
FERS A PLANCHER
Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Rennes arrêtoirs.
TUYAUX EN FONTE
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

Le COURRIER de la PRESSE
AVEC 4 SOUS (20 CENT. PAR JOUR) FAIRE FORTUNE
Gros lots 500.000 fr.
Pour 20 centimes (QUATRE SOUS p. j.) on participe aux SIX tirages annuels, lots de 500.000 fr., 250.000 fr., 100.000 fr., 50.000 fr. Le souscripteur a droit à l'intégralité des lots sans somme restante, serait-il de 500.000 francs. Celui qui ne fait pas favorisé est assuré de toucher toujours au cér presque trois fois ses versements.
Et demander la notice explicative au Directeur de la Caisse générale, 32

MAISON L. N. MATTEI ET Cie
Produits Recommandés
Cédratine, le « nec plus ultra des liqueurs. » — L'Amaro Mattei, le meilleur des apéritifs connus à ce jour
Le Vin du Cap-Corse au Quinquina, Quinquina supérieur.
Eaux-de-Vie de vin et de marc depuis 1880, « very selected. »
« Sirops : Groseille, Grenadine, Orgeat, Citron, pur sucre.
Cigarettes de toutes sortes, sans colle, faites à la main et à la machine.
Cigarettes Egyptiennes à 50 centimes la boîte. — L'excellent Cigare Mattei, le meilleur, à 10 centimes.
Demandez partout LA CÉDRATINE de la Maison L.-N. MATTEI & Cie
Liqueur apéritive, digestive et antidyspeptique dont l'usage journalier et régulier maintient toutes les fonctions de l'estomac dans leur état normal.

27e ANNÉE — LUNDI 23 et MARDI 24 JUIN 1902 — N° 151

Le Petit Bastiais

00305

5 CENTIMES — JOURNAL — QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Petits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (Payable d'avance)

	1 an	6 mois	3 mois	
CORSE	20 fr.	10 fr.	5 fr.	UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS le port en sus.
AUTRES DÉPART.	22 »	12 »	6 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

LE CALENDRIER

FÊTE D'AUJOURD'HUI : Nativ. de Saint Jean-B.

SOLEIL : (heure italienne)

Lever, 3 h. 53 m. — Coucher, 7 h. 13 m.

LUNE : Pleine, le 20 — Dernier quart., le 28

FÊTE DE DEMAIN : Saint Guillaume.

23 Juin

LA POUDRE LUCCIANI

Il n'est pas question en ce moment de « faire parler la poudre, » par contre celle-ci fait beaucoup parler d'elle, et en termes des plus contradictoires.

Il s'agit d'une nouvelle poudre, ou plus exactement d'un nouveau mode de fabrication de la poudre destinée aux cartouches de guerre et aux projections de l'artillerie, dont l'adoption constituera, dit-on, un événement considérable, prologue d'une révolution dans l'art militaire et dans l'industrie des armements.

La nouvelle serait, dans ce cas, du plus haut intérêt au point de vue de la défense nationale : aussi avons-nous pensé qu'il était de notre devoir de la contrôler sérieusement pour les lecteurs du *Petit Parisien*.

Bien que les milieux où l'on peut connaître la vérité sur un sujet de cette nature soient, à juste titre, particulièrement fermés aux journalistes, nous avons pu nous entretenir avec quelques-unes des personnes qui ont étudié de plus près et avec le plus de compétence la « poudre Lucciani. » Il nous a même été donné de voir les échantillons et de contempler sur les pièces d'expériences les résultats produits par les essais.

I. ÉCAILLE EXPLOSIVE

On sait que les poudres de guerre actuellement en usage dans les armées européennes sont de deux sortes. La France, l'Allemagne, la Russie emploient des poudres blanches, dites collodiées, à base de coton-poudre et d'éther, broyées et enveloppées d'une pellicule. L'Italie et l'Angleterre fabriquent des poudres à la nitro-glycérine dont la caractéristique est de pouvoir s'agglomérer sous diverses formes. La *cordite* des Anglais tire son nom de ce qu'elle est fabriquée en forme de petites cordes ; le chargement d'une cartouche a l'aspect d'un minuscule fagot de bouts de ficelle.

S'inspirant un peu de cette dernière disposition, M. Lucciani fabrique une poudre à la nitro-glycérine à laquelle il est parvenu à donner l'apparence et la flexibilité de l'écaille ou du celluloïd.

La charge destinée à une cartouche de fusil consiste en une mince lamelle blonde découpée en forme de peigne et qui se roule sur elle-même le dos posé sur le culot de la douille et les dents tournées verticalement vers la base de la balle.

Pour la poudre à canon, le procédé est le même, sauf que l'écaille est brune et que la lame, plus épaisse, est découpée à la fois dans le sens de sa longueur et de sa largeur : le peigne devient ainsi une brosse.

Avec les poudres actuelles, notamment les poudres françaises, la dilatation des gaz qui donnent au projectile sa force et sa vitesse se produit d'un seul coup au moment où la charge entre en déflagration ; c'est-à-dire qu'une partie de cette force et de cette vitesse sont consommées par le frottement de la balle contre les parois de l'arme.

Au contraire, la disposition donnée à la poudre par le procédé Lucciani assure une déflagration progressive qui n'atteint son maximum qu'au moment où le projectile parvient à l'orifice du canon.

D'où une augmentation vraiment prodigieuse de portée et de pénétration. La balle en ogive du fusil Lebel, montée sur une cartouche chargée de poudre Lucciani, porte à douze kilomètres ! Telle plaque de blindage, sur laquelle la même balle ne produisait, avec la poudre blanche, qu'une éraflure anodine, est percée de part en part. La balle d'acier, dans ce cas, subit une chaleur telle qu'elle entre en fusion et se volatilise pour ainsi dire complètement dans la traversée de l'obstacle. Avec le canon de Bange, par exemple, on obtient une portée de trente kilomètres !

LES EXPÉRIENCES

Il y a environ deux ans que le ministre de la guerre a autorisé officiellement l'expérimentation de la poudre Lucciani.

Les épreuves ont été effectuées d'une part à Versailles, au stand de la commission d'expériences de tir des armes portatives, sous la direction du général Naquet-Laroque ; d'autre part, pour l'artillerie, elles ont été conduites par la commission d'expériences de Calais, dont le président est le lieutenant-colonel Gazères.

Elles ont été à ce point concluantes qu'à l'heure actuelle on peut compter, parmi les plus chauds partisans de l'adoption de la « poudre en peignes, » le général Deloye, président du comité technique de l'artillerie, du comité consultatif des poudres et salpêtres et de la commission d'études pour la défense du littoral.

Est-ce à dire que cette adoption soit imminente ? Sur ce point il convient de formuler encore quelques réserves.

Il ne suffit pas qu'une poudre donne d'admirables résultats au tir. Il faut que la fabrication en soit reconnue possible pratiquement et par grandes quantités ; que la manipulation n'en soit pas trop dangereuse : qu'on puisse en conserver pendant un temps assez long des approvisionnements considérables.

A ce point de vue, il est démontré qu'un peigne Lucciani peut être plongé dans l'eau sans être le moins du monde avarié. Mais ce n'est point tout. Actuellement déjà, les poudres blanches en réserve doivent être soumises périodiquement à une opération qu'on appelle le *radoubage* et qui a pour effet de renouveler leur vigueur en partie évaporée. Le peigne se conservera-t-il sans altération ? Se prêtera-t-il en cas de besoin à un *radoubage* ? Autant de questions auxquelles on n'est pas encore en mesure actuellement de donner une réponse tout à fait définitive.

La poudre blanche donne un tir parfaitement régulier parce qu'elle est composée d'une quantité d'éléments qui se compensent mutuellement. En sera-t-il de même d'une poudre homogène, constituée d'un seul élément ?

Il faut reconnaître de plus que la poudre Lucciani présente à un certain degré l'inconvénient caractéristique de toutes les poudres à la nitro-glycérine. Elle produit dans le canon de l'arme des érosions qui en activent plus ou moins l'usure. Ici, la question de la poudre se trouve liée intimement à celle de l'acier ; l'adoption d'un explosif nouveau sera peut être pour conséquence la nécessité, dans un temps donné, de modifier l'alliage dont sont faites les armes.

Cette face du problème a été particulièrement étudiée par M. Vieille, directeur du laboratoire central des poudres et salpêtres.

A L'ÉTRANGER — UN SYMPTOME

Fait curieux à noter : la poudre Lucciani est expérimentée concurremment en France, en Russie, en Autriche et en Angleterre.

C'est même chez nos voisins d'outre-Manche qu'elle a trouvé le plus d'enthousiastes. Les ingénieurs militaires a glais s'inquiètent peu de l'érosion ; ils préfèrent, nous disait l'un d'eux, un explosif qui opère vigoureusement, même en détériorant les armes, à tel autre qui laisse intacts fusils et canons, mais qui envoie les projectiles se briser contre l'obstacle au lieu de le briser.

En Russie, au contraire, la préférence semble être encore acquise au coton-poudre.

Pourtant nous croyons savoir, — et ce serait là un symptôme dont l'importance n'échapperait à personne, — qu'il y aurait « blocage de brevet », c'est-à-dire que le gouvernement français se serait assuré un droit de préemption, une priorité de monopole éventuel sur la découverte de M. Lucciani.

PIERRE GIRARD.

(*Petit Parisien*).

Surnumérariat des Douanes

Un concours pour l'admission au surnumérariat des douanes aura lieu à l'inspection de Bastia les 27 et 28 octobre 1902.

Les jeunes gens de la Corse qui auraient l'intention d'y prendre part, devront faire parvenir leurs demandes, sur papier timbré, à M. le chef du service des douanes en Corse, avant le 20 septembre, date à laquelle les listes de candidatures seront irrévocablement closes.

Les candidats obtiendront les renseignements qui pourraient leur être nécessaires au siège du chef de service à Bastia.

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 24 juin, à 8 h. 1/2

1. Marche Lorraine,	Ganne.
2. Poète et Paysan,	Suppé.
3. Une soirée près du lac,	Leroux.
4. Tannhäuser,	Wagner.
5. Bouquet de Valses,	Boid.

Le Chef de Musique, C. MOGLIANI.

Retraite aux flambeaux

Itinéraire du 24 juin

Rue Miot, boulevard Paoli, boulevard du Palais, boulevard Saint-Angelo, place d'Armes; retour, même itinéraire jusqu'à la rue de l'Opéra, rue Miot, place Saint-Nicolas, boulevard Sebastiani. — Rentrée.

M. le sénateur BIZARELLI

Voici en quels termes M. le président Fallières a annoncé au Sénat la perte qu'il venait de faire en la personne de M. le docteur Bizarelli :

Messieurs,

Le Sénat vient de perdre un de ses membres les meilleurs, la République un de ses défenseurs les plus résolus. M. Bizarelli, auquel les apparences d'une robuste constitution semblaient promettre encore de longs jours, a succombé aux suites d'un mal, dont il n'aurait pu conjurer les progrès ou déjouer les surprises qu'en se ménageant avec soin un repos dont s'accommodait difficilement sa vaillante activité, et auquel répugnait, d'ailleurs, le sentiment des devoirs que sa haute situation lui imposait. (Très bien ! très bien !) Il avait jugé sa présence nécessaire, dans la Drôme, au cours de la dernière période électorale. Il y a usé ses forces au service d'une cause à laquelle il avait voué le désintéressement d'une vie sans tache, qui lui valait tant de sympa-

---

122e FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

GERFAUT

par CHARLES DE BERNARD

XXIII (Suite)

Le battement de ses artères, la crispation convulsive de ses nerfs, une trépidation involontaire bouleversèrent son organisation impressionnable. Il y eut pour lui un instant horrible, car la violence de ses sensations ne lui en était par la perception, et il s'aperçut qu'il tremblait, sans pouvoir dire comme Bailly : C'est de froid.

Auprès de cette figure pâle sur laquelle mille émotions passionnées ondulaient comme les nuées d'un jour d'orage, le front de Bergenheim restait froid et sombre, semblable au ciel du nord. On eût dit une statue de marbre dont le contact est de glace à côté d'une statue de bronze rouge sonore de la fournaise, ou plutôt c'était le commandeur près d'étreindre don Juan de sa main sépulcrale. En ce moment, le poète était au-dessous du néant, l'intelligence élevée se trouvait vaincue par l'esprit vulgaire, l'âme enthousiaste par le tempérament prosaïque mais inébranlable.

Lorsque le regard de Bergenheim rencontra celui d'Octave, il traduisait une si implacable vengeance, il était gonflé d'un tel venin de haine, que celui-ci en tressaillit comme au contact d'une vipère. En face de cet époux outragé, si puissant de physionomie et de maintien, l'amant sentit l'infériorité de sa propre attitude ; une émotion poignante de dépit et de vanité lui vint en aide. Domptant par un effort surnaturel de volonté le trouble irrésistible auquel il s'était un instant abandonné, il dit à ses nerfs : ne tremblez plus, et ses nerfs devinrent de fer ; à son cœur : calme tes battements, et son cœur se pétrifia.

Il remit à d'autres temps les regrets et le remords ; en ce moment, ses tristes explations lui étaient interdites : un autre devoir l'appelait. Les mœurs sont ainsi faites. A certaines outrages, il n'est plus de réparations possibles. La route une fois ouverte, il faut aller jusqu'au bout : le pardon n'est plus que sur la tombe de l'offensé.

Octave se soumit à cette nécessité. Il étouffa dans son âme toute défaillance de conscience capable d'en diminuer le fermeté, et reprit la contenance dédaigneuse qui lui était habituelle. Ses yeux rendirent à ceux de son ennemi leur regard de défi mortel, et il prit la parole en homme accoutumé à dominer les événements de sa vie et à ne se laisser primer dans aucune circonstance.

— Avant toute explication, dit-il, je dois vous déclarer sur mon honneur qu'il n'y a ici qu'un seul coupable, et c'est moi. L'ombre d'un reproche adressé à madame de Bergenheim serait de votre part l'outrage le plus injuste, l'erreur la plus déplorable. C'est à son insu, c'est sans y avoir été autorisé d'aucune manière que je me suis introduit dans son appartement. Je venais d'y entrer quand vous êtes arrivé. La nécessité me force de vous avouer une passion qui est un outrage pour vous ; je suis prêt à le réparer par toutes les satisfactions possibles : mais, en me mettant à votre discrétion sur ce point, je dois disculper madame de Bergenheim de tout ce qui pourrait porter atteinte à sa vertu et à sa réputation.

— Quant à sa réputation, répondit Christian, j'y veillerai ; quant à sa vertu...

Il n'achèva pas, mais sa figure prit une expression d'incrédule ironie.

— Je vous jure, monsieur, reprit Octave avec émotion, qu'elle est au-dessus de toute séduction comme elle devrait être à l'abri de toute insulte ; je vous jure... Quel serment dois-je vous faire pour que vous me croyiez ? Je vous jure que madame de Bergenheim n'a trahi aucun de ses devoirs envers vous : que je n'ai jamais reçu d'elle le moindre encouragement ; qu'elle est innocente de ma folie, comme peuvent l'être les anges dans le ciel.

Christian, pour toute réponse, secoua la tête avec un sourire méprisant

— Ce jour sera un désespoir pour tout le reste de ma vie, si vous ne me croyez pas, continua Gerfaut avec une véhémence croissante ; je vous dis, monsieur, qu'elle est innocente ; innocente ! entendez-vous ! J'ai été égaré par une passion [illegible] J'ai voulu profiter de votre [illegible] savez que j'ai une ch[illegible] convives y font je n'en suis sûr[illegible]

— Dites au ciel que vous eussiez été témoin de tout notre entretien ! il ne vous restera aucun doute. Peut-on empêcher un homme de pénétrer chez une femme malgré elle, lorsqu'il a résolu à s'en procurer les moyens ? Je vous répète...

— Assez, monsieur, répondit froidement le baron. Vous faites en ce moment ce que tout autre ferait à votre place, ce que je ferais moi-même ; mais cette discussion est superflue : laissez à cette femme le soin de se disculper. En ce moment il ne doit être question que de vous et de moi.

— Quand je vous proteste sur mon honneur...

— Monsieur, en pareille circonstance un faux serment ne déshonore [illegible] été garçon aussi, et je suis c[illegible]ttez-pression parmis compte un mari. Brisons je vous prie, et venons [illegible] Monsieur garde comme inu[illegible] délibérations, notre devoir me pr[illegible]ur, aux autorités [illegible], aux officiers et officiers de la garnison, aux fonctionnaires, aux sous-officiers en retraite, d'avoir rehaussé par leur présence la fête annuelle de notre Société ; je remercie la presse locale qui ne manque jamais l'occasion de nous aider de sa voix autorisée ; je remercie particulièrement les membres de régler [illegible] honoraires du concours

— Il a ra[illegible]

Le sang seul peut [illegible] DR. COCO

savez comme moi. Vous n[illegible] noré, vous me devez votre vie pour cela. Si le sort vous favorise, vous serez débarrassé de moi, et j'aurai eu tort de toutes les manières — Il y a quelques arrangements à prendre, nous allons nous en occuper sur-le-champ si vous le trouvez bon.

(*A suivre*).

thies et le respect de tous. (Très bien ! très bien !)

L'autorité du M. Bizarelli, devant laquelle s'inclinaient volontiers les hommes de son parti, était faite de raison, de bon sens, de sagesse et de généreuses aspirations vers un état de choses où plus de justice ne fera pas de l'égalité un vain mot, de la solidarité une déception. On l'avait vu, dans les moments difficiles, faire preuve de décision et de courage, inaccessible à la lassitude comme à la défaillance, toujours au premier rang, non pour l'avantage personnel qu'on en peut retirer, mais pour le péril auquel on s'expose.

L'éclat de ses services politiques le rendit de bonne heure cher à la démocratie, qui ne pouvait confier la défense de ses intérêts à des mains plus habiles et plus sûres. Ses concitoyens lui ouvrirent, en 1879, les portes de la Chambre des députés, et vingt ans plus tard, celles du Sénat.

A la Chambre, ses éminentes qualités ne pouvaient que le mettre en vue. Pendant huit ans de suite, ses collègues lui confièrent la charge et les honneurs de la questure. Au Sénat, où il entra en 1897, il retrouva, avec bien des compagnons des luttes anciennes, des amitiés que le temps n'avait pas altérées. Il ne pouvait qu'en augmenter, chaque jour, le nombre. Qui n'eût été gagné par sa simplicité, sa droiture et cette franchise, dont l'inflexible rigueur était tempérée par le charme attirant d'une parfaite courtoisie ? (Très bien ! très bien !)

Puisse l'hommage que nous rendons à la mémoire de notre regretté collègue adoucir l'amertume et la douleur de ceux qui le pleurent et auxquels vont les sympathies du Sénat tout entier ! (Applaudissements).

∴

On lit dans le *Figaro* :

M. Bizarelli, qui vient de mourir, était, quoique d'opinions très avancées, un excellent homme, sympathique à tous les partis. La Chambre lui prouva, d'ailleurs, l'estime en laquelle elle le tenait, en le maintenant durant de longues années dans ses fonctions de questeur.

Il fut arrivait d'assister, en cette qualité, à de grands dîners officiels. **Un soir, il se trouva à côté d'une charmante femme que la nationalité de son voisin ne tarda pas à intriguer.** L'excellent Bizarelli était, en effet, beaucoup plus « brun » que l'ébène. Il était littéralement noir de barbe, de cheveux et même de peau. Sa voisine n'était pas éloignée de croire qu'il avait dû naître en Abyssinie.

Bizarelli s'aperçut bientôt de l'effet qu'il produisait, et, souriant :

— Je suis sûr, madame, que vous vous demandez dans quel pays je suis né ?

— Mais oui, monsieur...

— Je suis né en Corse ...

— Comment, fit la dame surprise, on y est si brun que cela ?...

Et Bizarelli de répondre modestement :

— Oh ! madame, là bas, dans mon pays, je suis blond.



Carnet Mondain

Très nombreuses et très élégantes assistance, hier, à l'église Saint Jean, où M. le chanoine archiprêtre Casanova a béni l'union de M. Eugène Deshonnet, d'une honorable famille de Nice, avec Mlle Antonia Moynier, fille de M. et Mme Léon Moynier et nièce de Mlles Moynier, auxquelles bonnombre d'aimables Bastiaises doivent tant de reconnaissance pour le dévouement qu'elles ont mis à former leur cœur et leur intelligence.

M. le chanoine Casanova a adressé aux époux une allocution de circonstance vraiment remarquable.

Les témoins de Mlle Moynier étaient MM. le conseiller Levie-Ramolino et le comte de Baen ; ceux de M. Deshonnet, MM. de Figarelli, procureur de la République, et le docteur Lapeyre, médecin major de 1re classe du 163e.

Le défilé à la sacristie a été fort long. Les amis de la charmante mariée en ont profité pour lui renouveler leurs félicitations et lui exprimer les regrets de la séparation.

Après la cérémonie religieuse un déjeuner des plus exquis a réuni les parents et les invités chez Mesdames Moynier.

Les jeunes époux sont partis dans la nuit pour Florence et Venise Nos vœux de bonheur les accompagnent à travers l'Italie.

Savon du Congo se méfier des contrefaçons.

Gazette Ajaccienne

Ajaccio, 23 juin.

De notre correspondant particulier.

Examens

Les examens du brevet élémentaire pour les filles ont commencé hier matin. Le nombre des aspirantes dépasse la centaine.

— Les examens du baccalauréat commenceront aujourd'hui mardi, à 2 heures. MM. les examinateurs sont arrivés par le courrier de Marseille de ce matin.

L'examen pour l'admission au Prytanée militaire de La Flèche aura lieu jeudi matin, à la préfecture, sous la surveillance de M. Reboul, capitaine au 163e.

Les régates

Les régates ont eu lieu dimanche par un temps magnifique. Beaucoup de monde sur le quai pour assister à ces fêtes nautiques qui ont cependant été, cette année, moins brillantes que de coutume, à cause de l'absence de musique et de toute espèce d'entrain officielle.

Les courses à la voile ont eu lieu dans la matinée.

Réception militaire

Samedi soir les officiers d'infanterie de notre garnison se sont réunis, au café Roi Jérôme, pour offrir un apéritif d'adieu à leur camarade, M. le capitaine Petrignani, nommé trésorier du 163e à Bastia.

Au départ

M. Fontaine, capitaine de frégate, frère du sympathique directeur des chemins de fer, a quitté notre ville par le courrier de Marseille pour rejoindre Cherbourg, son nouveau port d'attache.

Tous les officiers de notre défense mobile, leur famille et de nombreux amis se sont rendus en bateau pour saluer M. Fontaine qui laisse le meilleur souvenir dans notre société ajaccienne.

E.

∴

Sauvetage

Le ministre de la marine a décerné une médaille de bronze au matelot Poli Antoine, d'Ajaccio, pour le sauvetage dans le port et en danger, le 7 avril 1902.

Mariage

Ces jours derniers a été célébré, à Rochefort, le mariage de M. le lieutenant Boniface Ange-François, du 11e bataillon d'artillerie d'Orto, avec Mlle Marie-Justine Pottier, fille du vice-amiral Pottier, préfet maritime à Rochefort.

Nos meilleures félicitations.

Certificat d'études

Ont obtenu le certificat d'études :

Mlles Antona Louise, Arrighi, Barsotti, Bastelica, Bernard, Casalonga, Casseagrain, Gentili, Gonzi Séraphine, Gonzi Xavière, Graziani, Luiggi, Mascaggi, Martinetti, Massiani, Olivo, Orsoni, Papadacci, Passavicini, Petrelli, Pinni, Pietri Joséphine-Marie, Pietri Marie-Catherine, Pietri Martine, Raffaelli, Seta, Stefani, Stefani, Vautoux.

Nécrologie

Nous ne savons comment exprimer toute la douleur que nous cause la mort de ce jeune et infortuné Louis Croisson. Depuis longtemps son état était désespéré, il devait à une fatale imprudence une maladie qui ne pardonne pas, mais il semblait que sa jeunesse aurait été plus forte que le mal, et on espérait toujours bien que lui-même ne conservât plus aucune illusion sur sa fin prochaine.

Il est toujours triste de mourir à vingt ans, en plein éclosion de rêves et de satisfactions, et pour lui la vie s'ouvrait si large, si souriante, qu'elle semblait faite pour ne jamais finir. Cet infortuné jeune homme avait reçu de la fortune tous les dons et tous les bienfaits. Cette fortune

Etude de Me H. Millie

Avoué près le Tribunal de Première Instance de Calvi

Par exploit du ministère de Me Alfonsi Jean, huissier à Calvi, en date du vingt-un juin courant, enregistré, la dame Peretti Brigitte, ménagère, demeurant et domiciliée à Muro, épouse du sieur Peretti Dominique, propriétaire à Muro, avec lequel elle demeure, a formé contre celui-ci sa demande en séparation de biens sa Millie, suivie de dite assignation.

Pour extrait certifié conforme, par moi avoué soussigné, à Calvi, le 21 juin 1901.

H. Millie.

Dûment enregistré.

L'un des rédacteurs gérant, Matthieu Ollagnier.

Bastia. Imprimerie Ollagnier

UTILE AMUSANT INSTRUCTIF

DÉCOUPAGE sur bois p. amateurs, ouvrières à main et à pédale perfectionnées. Assortiment divertiss. Bois recouverts, dessins français et Belges. Envoi franco du Catalogue 1902. BAUCHE - S. d. Bastia, 7 à MARSEILLE

PRÊTS d'argent sur signature, à toutes personnes solvables, à 6/0. Achat de Valeurs Départementales aux meilleures conditions. Banque ni... Caisse ...

AVIS

MM. S. Lupcini et J. Carli, fabricants de cordages, ont l'honneur de porter à la connaissance de leur nombreuse et fidèle clientèle, qu'ils se sont associés, et s'engagent à livrer aux acheteurs des marchandises toutes de bonne qualité, à des prix défiant toute concurrence.

Un entrepôt est situé rue de l'Opéra, 15, près M. Gozzani, voiturier.

Veuve F. Agostini et Fils

Place Saint-Nicolas et Cours Sébastiani, Bastia

Porcelaines — Verreries — Faïences
Articles de Ménage
Grand assortiment de Couronnes funéraires

Bicyclettes Terrot

Pose d'appareils d'acetylène
Un mécanicien est attaché à la maison

BAR SOAVI

Bastia, Cours Sébastiani Bastia

Tous les soirs

PLACES

BIÈRE GRUBER

20 c. le Bock

Phone-Concert

Prochainement, distribution d'Eventails.

ALAMBICS DEROY

PLUS de CHEVAUX POUSSIFS!
POUDRE DELARBRE
D'ALEMBERT
DEROY FILS AINÉ

AVIS

M. Bruschini a l'honneur de prévenir le public que son bureau de renseignements et placement de domestiques, nourrices, terres, maisons, animaux, est situé rue Napoléon. 21.

Feuille de Mûrier à vendre

S'adresser à L. N. Mattei et Cie, Bastia.

Demandez partout l'excellente **Eau-de-vie du Mirador.** Dépositaire : Simon Damiani, angle des rues Miot et Napoléon, 31, rue de l'Opéra et 9, Boulevard du Palais.

Transports directs entre Bastia et les ports du Nord

Pour LONDRES, ANVERS, HAMBOURG
Le vap. anglais *Ruby*, chargera vers le 20 Juin.
Pour LIVERPOOL
Le vap. anglais *Maiorese*, chargera vers le 18 juin.

Pour frêt s'adresser à
Arthur C. Southwell, Bastia.

Pour l'AMARO MATTEI plus de réclame; Demandez-le aux Dames, Messieurs, demandez-le aux Dames.

Demandez dans tous les Cafés la CÉDRATINE de la Maison L.-N. MATTEI et Cie, liqueur très appréciée des gourmets.

Maison J. HERMANN-LACHAPELLE & J. BOULET

H. BRULÉ & Cie, Succrs

INVENTEURS DES ARTS ET MANUFACTURES

HORS CONCOURS
MEMBRE du JURY
Exposition Universelle 1900
31-33, Rue Boinod
PARIS

FILTRE L'INCOMPARABLE

Grande **BAISSE de PRIX** sur les FILTRES.

Stérilisation absolue des Eaux d'Alimentation par la Bougie en biscuit de porcelaine.

DEMANDER LES NOUVEAUX TARIFS

En vente chez tous les Plombiers, Quincailliers et Porcelainiers.

ENGRAIS POUR TOUTES CULTURES

Superphosphates d'Os et Minéraux

Dosages garantis sur facture

LOUIS LACHÈVRE

MARSEILLE, 27, rue des Princes, MARSEILLE

DÉCHETS DE VIANDE à 6 fr. les 100 kilos

On demande des représentants

Mme FAITH GEORGES WOOD

Dentiste anglais

reçoit du 1er au 9 de chaque mois dans cabinet, 1, rue de l'Opéra, au 1er étage, en face les magasins Orenga.

USAGE INTERNE CAOUTCHOUC M. Chastan, 42, rue J.-J. Rousseau, Paris

Posit. ass. de 8.000

dans Ae Pompes Funèbres Paris, à Mr bien 25 à 45 ans disposant de 40.000 dont moitié de suite. Pressé. R. d. ag. S'adresser Maillard, rue Laffitte, 48.

AMÉRIQUE

Départs réguliers tous les mois pour les Antilles, Trinidad, Colon, etc.

Traversée rapide; confortable toutes classes.

Pour fret et passages s'adresser à M. A. Padovani, agent de *La Veloce*, Nouveau Port, Bastia.

ESSAYEZ ★ **ESSAYEZ**

CHICORÉE BOULANGÈRE

La Meilleure des Chicorées Françaises

Exigez le Paquetage CROISSANT

CARON DUVERGER CAMBRAI

Dépositaire pour l'Exposition, M. CANDOLI Pisano, 48, rue de la République, Marseille.

Salon de la Mode

TOUS LES SAMEDIS

Le plus Élégant et le plus Pratique des Journaux de Modes

PREMIÈRE ÉDITION
avec gravures noires
Un An.... 14 f. - Six Mois. 7f 50

Le N° : 25 centimes

SECONDE ÉDITION
avec 32 gravures coloriées
Un An.... 22 f. - Six Mois. 11f.50

Le N° : 50 centimes

SPÉCIMENS GRATIS

Adresser les demandes à E. Henry PETIT, Editeur 5, rue des Filles-Saint-Thomas, PARIS

AVIS

M. Pierre PETROLACCI, ferblantier-chaudronnier, 3, rue Miot, a l'honneur de prévenir sa clientèle qu'il vient d'attacher à son atelier un ouvrier mécanicien spécialiste pour la réparation des pompes à eau et à bière, robinets plongeurs, irrigateurs et injecteurs, lampes à pétrole et à boille; réparation et pose d'appareils à l'acétylène. Travaux soignés à des prix très modérés.

DEMANDEZ DANS TOUS LES CAFES

BOCK-ORBEC

Se méfier des Contrefaçons

A.-P. PADOVANI, Expéditionnaire
Nouveau Port, Bastia



Royal Windsor

LE CÉLÈBRE RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX

AVEZ-VOUS DES CHEVEUX GRIS? AVEZ-VOUS DES PELLICULES? VOS CHEVEUX SONT-ILS FAIBLES OU TOMBENT-ILS? NE CRAIGNEZ PLUS!

Employez le ROYAL WINDSOR, qui rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et fait disparaître les Pellicules. Il est le SEUL Régénérateur des Cheveux médaillé. Résultats incomparables. Vente toujours croissante.

Exiger sur les flacons les mots Royal Windsor. Se trouve chez les Coiffeurs-Parfumeurs en flacons et demi-flacons.

ENTREPOT : 26, rue d'Enghien, PARIS

Envoi franco sur demande du Prospectus contenant détails et attestations

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER

Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Rennes arrilleuses.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard de Cardo, 1.

Le COURRIER de la PRESSE

AVEC 4 SOUS (20 CENT. PAR JOUR) FAIRE FORTUNE

Gros lots **500.000 fr.**

350 000 f., 100.000 f., 25.000 f.; etc.

Pour 20 centimes (QUATRE SOUS p. J.) on participe aux SIX tirages annuels, lots de 500.000 fr., 250.000 fr., 100.000 fr., 50.000 fr. Le souscripteur a droit à l'intégralité des lots sans aucune retenue, serait-il de 500.000 francs. Celui qui ne se ferait pas favoriser est assuré de toucher toujours au sûr presque trois fois ses versements. — Envoyer de suite la demande explicative au Directeur de la Caisse générale, 30, rue Bandia, Paris.

MAISON L.-N. MATTEI ET Cie

Produits Recommandés

La Cédratine, le « nec plus ultra des liqueurs. » — L'Amaro Mattei, le meilleur des apéritifs connus à ce jour
Le Vin du Cap-Corse au Quinquina, Quinquina supérieur.
Eaux-de-Vie de vin et de marc depuis 1820, « very selected. »
« Sirops : Groseille, Grenadine, Orgeat, Citron, pur sucre.
Cigarettes de toutes sortes, sans colle, faites à la main et à la machine.
Cigares Egyptiennes à 50 centimes la boîte. — L'excellent Cigare Mattei, le meilleur, à 10 centimes.

Demandez partout **LA CÉDRATINE** de la Maison L.-N. MATTEI & Cie. Liqueur apéritive, digestive et antidiarrhéique dont l'usage journalier et modéré, facilite toutes les fonctions.

27e ANNÉE — MERCREDI 26 JUIN 1902 — N° 152

Le Petit Bastiais

00307

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Prix divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.
Autres Départ.	22 »	11 »	6 »

Union postale, et autres Pays le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BASTIA

LE CALENDRIER

Fête d'aujourd'hui : Salv. Guillaume.

Soleil : (heure nationale)

Lever, 3 h. 53 m. — Coucher, 7 h. 13 m.

Lune : Pleine, le 20 — Dernier quart., le 28.

Fête de demain : Saints Jean et Paul.

24 Juin

FÉES ET POÈTES

Nous sommes encore au temps des fées.

Au sein d'un bouquet touffu que les oiseaux d'avril remplissent déjà d'enivrantes mélodies, s'élève, gracieuse et simple sous un dôme de verdure, une maisonnette à deux étages.

Une tonnelle de lierre recouvre l'unique porte d'entrée.

Si nous glissons à travers le feuillage nos regards indiscrets, nous apercevons une antique table de bois, recouverte de feuilles blanches, pour la plupart ; à côté de cette table, un fauteuil en osier, et dans ce fauteuil... un poète.

Comme presque tous les poètes, il a de longs cheveux qui descendent sur ses épaules dans un charmant désordre. Un faible rayon de soleil vient s'y jouer et leur donne un ton doré ainsi qu'un collier de duvet qui entoure le visage rêveur du solitaire.

Il doit avoir vingt ans au plus. La principale occupation du poète c'est le Rêve. Aussi, notre jeune adorateur *des Muses se garde-t-il d'accorder* un instant de répit à sa brûlante imagination. „

Après avoir jeté un regard sur la rivière qui coule paisible, à quelques pas de la maison qu'elle entoure de son fil argenté, il saisit une des nombreuses feuilles étalées devant lui sur la table et jette un regard de pitié sur les quelques vers que sa plume y a couchés. Puis, la feuille glisse entre les mains du jeune homme et va se perdre avec les autres ; et lui se renverse paresseusement dans son fauteuil d'osier, tandis que son œil, ardent parfois, se recouvre d'une molle tiédeur, perdant toute fixité !

Il rêve, le jeune poète ! Quel est donc ce rêve fantastique !

Le pot de grès où la rose a poussé semble grandir, grandir et s'ériger en piédestal. La rose aussi élargit ses feuilles parfumées, dérie insensiblement sa faible tige...

La rose a grandi dans une boîte de chauds rayons, mais la rose n'est plus une fleur, la rose est une fée.

Oh ! qu'elle est belle la fée du jeune poète !

Elle sourit !...

— Poète, mon ami, qu'as-tu donc, tu me semblais bien triste !

— Charmante fée, ma douce amie, j'ai bien des sujets de tristesse.

— Ton sort est enviable pourtant. N'as-tu pas l'âme élevée qui manque à tes frères, les indifférents ? N'es-tu pas l'enfant chéri des Muses, mes sœurs ? N'as-tu pas pour compagnon le Rêve, mon meilleur ami ? Je t'ai donné tout cela, que te manque-t-il encore ?

— Ma douce fée, ma protectrice, tu m'as donné tout cela et je t'en remercie, mais mon bonheur n'est pas complet, il me manque quelque chose encore.

— L'inspiration a-t-elle donc déserté le poste que je lui avais assigné auprès de toi ? s'il en est ainsi, je vais la rappeler aussitôt.

— Inutile, elle ne m'a pas entièrement délaissé ; je trouve cependant qu'elle ne me sert pas à souhait.

— Poète, mon ami, je crois que tu viens de dire une sottise ; néanmoins, ouvre-moi sincèrement ton cœur et me voilà toute disposée à soulager tes peines.

— Le rêve, ton meilleur ami et le mien est peut-être mauvais conseiller. Depuis quelque temps il se plaît à placer à côté de moi une idéale jeune fille, presque aussi belle que toi. Elle est blonde et douce comme toi : mais dès que je la sens à mes côtés, l'inspiration me délaisse, car cette belle jeune fille rêvée est pour moi la meilleure des inspirations que tu puisses mettre à mon service. Pourrais-tu me l'accorder ?

— Regarde autour de toi : combien n'y a-t-il pas de jeunes filles qui seraient heureuses et fières de ton amour ?

— Hélas ! je les ai bien regardées, mais aucune ne ressemble à celle dont le rêve m'a fait un Idéal.

— Poète, mon ami, tu es un homme singulier et par trop original ; je sens que je vais me fâcher de tes exigences. Je te laisse à tes réflexions, je reviendrai lorsque tu seras plus sage, mais songes-y bien, si je t'accordais ce que tu demandes, es-tu sûr que ton âme resterait aussi élevée ? que les Muses te chériraient aussi fort et que ton fidèle ami le rêve ne s'envolerait pas, laissant la place à sa triste rivale la Réalité ? Poète, mon ami, songe bien à tout cela et tu changeras d'avis.

. . . . . .

Lorsque les yeux du jeune homme reprirent leur éclat, le pot de grès était toujours à la même place, soutenant la frêle tige de la rose humide.

Pas de trace de fée. Près de lui, pas de jeune fille d'une idéale beauté ; rien qu'un gros matou faisant le gros dos et dont les yeux gris luisaient comme des escarboucles, dans le crépuscule naissant.

Après avoir passé la main sur le dos soyeux de son chat, le poète leva ses yeux bleus vers le ciel où déjà brillaient les étoiles infimes et lointaines, tandis que la lune montrait à travers la tonnelle son ironique visage pâle.

Sir Hano.

Votes de nos Députés

Scrutin sur la demande d'enquête sur l'élection de M. Guillotteaux, dans la 3e circonscription de Lorient.

Nombre de votants	486
Majorité absolue	243
Pour l'adoption	258
Contre	227

L'enquête est ordonnée.

Les cinq députés de la Corse ont voté *pour*.

∴

Scrutin sur la demande d'enquête sur l'élection de M. le vicomte de Roscoat, dans la 1re circonscription de Guingamp.

Nombre de votants	507
Majorité absolue	254
Pour l'adoption	271
Contre	236

L'enquête est ordonnée.

Ont voté pour, MM. Arène, Gabrielli, Malaspina.

N'ont pas pris part au vote, MM. Astima, Giacobbi.

Dépêches des Sorties

23 juin 1901. (5 messidor an IX.) — Pour que la justice civile en Corse fut expéditive et les justiciables rapprochés le plus possible de leurs juges, Miot attribua aux maires des communes où ne résidaient pas de magistrats cantonaux, la connaissance de quelques différends.

24 juin 1791. — Arrivée de Paoli, à Bastia, pour réduire à l'obéissance les Bastiais coupables d'avoir protesté, les 2 et 3 juin, contre les décrets imposant aux prêtres le serment à la constitution.

Les coupables furent internés.

Comme Paoli avait avec lui six mille gardes nationaux que les habitants avaient été obligés de loger et de nourrir, selon leurs goûts pantagruéliques, un mois durant, cette époque fut appelée *Cuccagna di Bastia.*

Nouvelles Maritimes

M. le lieutenant de vaisseau Vincent de Pianelli, du port de Toulon, est désigné, sur sa demande, pour exercer à titre sédentaire, les fonctions de secrétaire à l'état-major de 3e arrondissement maritime à Toulon.

— M. Alexandre Justiniani, adjoint de 1re classe du personnel des agents techniques des directions de travaux, a été admis à faire valoir ses droits à la retraite, à titre d'ancienneté de services et sur sa demande, à compter du 1er septembre 1902.

— Le président de la République, sur la proposition du ministre de la marine, a pris des mesures de clémence à l'égard d'un certain nombre de condamnés.

Sur la liste des bénéficiaires de ces décisions bienveillantes, nous relevons les noms suivants : Marcantoni Alexandre-Pierre-François, condamné le 7 juillet 1901 par le conseil maritime de Toulon, profite de la remise du restant de sa peine ; Marcaggi Charles-Mathieu-Antoine-Louis, condamné par le conseil de guerre de la Martinique, réduction de trois mois ; Nobili Nicolas, condamné par le conseil de justice du *Desaix*, réduction de deux mois.

— Sont admis à l'école des mousses de Toulon : les jeunes Franceschi, Graziani, Casalonga, Rocchesani, en 3e catégorie, Palmesani, en 4e.

— Les chauffeurs auxiliaires ou brevetés provisoires dont les noms suivent sont désignés pour suivre la période d'instruction à l'école de chauffe de Toulon : Graziani, Bianconi, du *Saint-Louis* ; Mascimi, Rocca, du *Magenta* ; Molinari, du *Cornet*.

— Le ministre de l'instruction publique a concédé à MM. Acquaviva et Poldori, étudiants à l'école annexe de médecine navale à Toulon, la dispense de scolarité afférente aux quatre premières inscriptions de doctorat qui leur est nécessaire pour être admis à prendre, avant le 1er novembre prochain seulement, leur 3e inscription de doctorat devant la faculté de médecine de Montpellier.

Nos Exportations

Relevé des marchandises exportées de Bastia à Marseille du 14 au 21 juin 1902, par les vapeurs du service postal (3 départs).

14 juin à Marseille. — Nègre et Cie 42 b., liège, 2 b. bouchons ; d'Angelis 25 s. charbon ; Sozzoni 150 c. eau minérale ; 4 ordre 205 colis fruits frais ; Savignoni 3 barils vin ; Ancey 3 f. suif, 8 c. dito ; Ballini 335 s. charbon ; Vallini 114 s. bois gras ; Ch. Rolland 103 f. acide gallique ; Cie Transatlantique 60 c. eau minérale ; Galaia 2 f. huile ; Jourgiard 3 f. citrons ; Pignol 3 dito ; Fraissinet 4 f. vin.

17 juin. — A ordre 985 s. primeurs ; Cabasson 21 s. pulpes, 2 f. ressence ; Agresti 99 s. charbon ; Cabasson et Perris 3 f. huile ressence ; Ballini 122 s. charbon ; Bartanbach 5 b. peaux, 1 s. poils, 1 s. cire ; Fraissinet 100 b. liège ; Mariani 4.200 b. roudins ; Pignol 2 c. citrons ; Buart 10 c. citrons.

20 juin. — A ordre 310 colis primeurs, 5 b. peaux, 6 b. cuirs ; Transports Internationaux 5 b. ébauchons ; Sozzoni 30 c. *eau minérale* ; *Messageries Maritimes*, 4 f. vin ; Jouve et Tarin 3 f. huile ; Lorenzy 3 c. fromages, 3 b. vin ; J. Goutte, 12 s. os et cornes, 3 b. poils chèvres, 4 s. vx draps ; Nègre et Cie 24 b. liège ; à ordre 9 b. peaux préparées ; d'Angelis 50 s. charbon ; Ch. Rolland, 57 f. extrait châtaignier ; G. Barrière 20 f. extr. tanique ; Cie Fraissinet 1 f. huile, 50 b. liège ; Buart, 8 c. citrons ; F. Camugli 1 f. vin ; Ballini 204 s. charbon ; Agresti 150 dito.

Tableau mentionnant le poids et la valeur approximative des dites marchandises :

	Poids	Valeur
216 b. liège et bouchons	14.0	4.800
175 c. eau minérale	9.7	2.500
850 c. et s. prim. et fruits	26.0	6.000
901 sacs charbon	37.0	3.000
171 fûts acide gallique	33.0	4.100
20 fûts ext tanique	4 5	600
114 sacs. bois gras	11 0	550
18 s. suif	7	600
5 f. huile ressence	2.0	1.000
4 f. huile d'olives	1 0	800
13 b. peaux	1.2	803
15 b. cuirs et px prép.	1.5	2.150
11 f. vin	3.4	1.200
4 f. et 12 c. citrons	2.3	450
12 s. os et cornes	1.2	120
3 s. poils de chèvres	2	200
autres colis et tare	19.0	1.800
Total	179.4	31.530

Le commerce s'est sensiblement relevé pendant cette période ; il dépasse 31.000 francs pour 180 tonnes de marchandises, soit 170 fr. par tonne moyenne.

Nouvelles Militaires

M. Allais, médecin-major de 2e classe au 2e régiment d'infanterie saloniste, à Brest, précédemment désigné pour servir à Madagascar, est affecté aux détachements du Tchad.

— M. Sanguinetti, médecin aide-major de 1re classe auxiliaire, est désigné pour servir dans l'Afrique occidentale française.

— M. Amato Charles-Eustache, ex-adjudant au 97e régiment d'infanterie, est nommé sous-chef de la bibliothèque municipale de Bastia.

— M. Astolfi, sergent-major au 40e d'infanterie, est connu à l'emploi de sergent-secrétaire au pénitencier militaire d'Aïn-el-Hadjar.

FÊTE DE LA SOCIÉTÉ des Anciens Sous-Officiers

Le Banquet

A onze heures et demie, on se rend à l'Hôtel Cebbaldini. La température est agréable, le déjeuner a lieu dans le splendide jardin de l'établissement. La table est couverte de fleurs, toujours les mêmes mais de fête qui apparaissent, le menu est des plus exquis, et les convives y font le plus grand honneur.

Comme toujours, un léger silence règne au début, puis peu à peu les conversations s'animent, les langues se délient, le cœur s'épanche. M. Moracchini, dont la patrie ne est connaît le dévouement, nous raconte son premier baptême de feu : C'était à la glorieuse bataille de l'Alma. M. Moracchini, en vrai Corse militaire, ne craint rien : il dit à ses camarades : « Amis, maintenant je vais manger mon boulet. »

Le doyen, M. Rossi, raconte aussi ses campagnes, et c'est avec plaisir qu'on écoute le récit de faits inédits.

Le moment des toasts arrive. Le champagne est versé ; une indiscrétion nous a fait savoir qu'il a été offert par M. J.-B. Bourgeois, membre honoraire de la Société.

M. le Maire prend le premier la parole.

Avec sa verve habituelle et facile, il charme ses auditeurs. Il dit combien il est heureux d'être choisi pour présider le banquet depuis plusieurs années. Il sera toujours avec eux pour le bien et l'honneur de la société.

Il se félicite de se trouver au milieu de braves qui, à l'occasion, sauront remplir leur devoir, il n'en doute pas.

M. le Maire termine en promettant tout son concours à la société dont le nombre des adhérents augmentera de plus en plus.

M. le maire Gandin, dont on connaît toute la sollicitude pour les sociétés civiles et militaires, est vivement applaudi.

M. Monti, président de la Société succède à M. le Maire.

Monsieur le Maire,

Je vous remercie des paroles aimables que vous venez d'adresser à la modeste phalange qui vous entoure et qui représente à Bastia la Société de secours mutuels des anciens sous-officiers de la Corse. Je vous remercie des paroles élogieuses à mon adresse. Je vous remercie surtout de l'empressement et de la bonne grâce que vous apportez à présider nos banquets annuels.

Mes chers camarades,

Mon intention était de ne prononcer de discours à ce banquet, mais je croirais manquer à un devoir si je ne traduisais mes impressions et si je n'adressais à chacun la part de reconnaissance à laquelle il a droit.

La célébration de la 12e fête annuelle de notre société a prouvé une fois de plus l'estime que l'on a pour les anciens sous-officiers et l'accueil fait à notre œuvre à la fois patriotique et philanthropique.

Je ne dirai rien de la prospérité de notre société ; si elle est pauvre en capitaux elle est riche en patriotisme et le jour où tous les sous-officiers et assimilés habitant Bastia s'y enrôleront elle sera la plus belle société de France. Et je m'explique.

La Société des anciens sous officiers de Marseille, lors de la célébration de ses noces d'argent (en 1899), comptait 220 membres actifs et 52 membres honoraires ; 18 chevaliers de la Légion d'honneur, 42 médaillés militaires.

Notre société a eu 12e année d'existence compte 63 membres actifs, 42 membres honoraires, 5 chevaliers, 40 médaillés militaires. Jugez de la comparaison : Marseille a 450.000 habitants ; Bastia, 25.000.

Et maintenant, chers amis, permettez-moi d'adresser en votre nom l'expression de notre profonde gratitude à Monsieur le Général Gouverneur de la Corse, notre bien-aimé président d'honneur, aux autorités civiles et militaires, aux officiers et sous-officiers de la garnison, aux fonctionnaires, aux sous-officiers en retraite, d'avoir rehaussé par leur présence la fête annuelle de notre Société ; je remercie la presse locale qui ne manque jamais l'occasion de nous aider de sa voix autorisée ; je remercie particulièrement les membres bienfaiteurs et honoraires du concours généreux qu'ils apportent à l'existence de notre association.

J'allais oublier notre jeune et vaillant docteur, M. Foricelli ; en lui souhaitant la bienvenue, je le remercie du plaisir qu'il nous procure d'être au milieu de nous à ce banquet et lui recommande surtout de veiller au bon entretien de ses clients.

Je termine en portant la santé de tous ceux, présents et absents, qui s'intéressent à notre Société, et leur donne rendez-vous, s'il plaît à Dieu, à l'année prochaine.

00308

...aldi pro-

A son tour, M. Pierre Siste nonce l'allocution suivante :

M. le Maire,
M. le Président,
Messieurs,

J'ai tout d'abord un devoir agréable à remplir, celui de remercier votre Président d'avoir bien voulu inviter les membres de la presse à assister à vos agapes fraternelles.

Les journaux de notre localité ont toujours enregistré avec plaisir les vaillants faits d'armes accomplis par chacun d'entre vous, en Crimée, en Italie, au Mexique et dans la néfaste guerre de 1870.

Ce nous sera un double plaisir aussi d'enregistrer les actions de bravoure et d'endurance que vos cadets accompliront à leur tour.

Les sous-officiers corses, on l'a dit, ne sont fait remarquer par le ; leurs acdiscipline, par leur vaillpuis une page tions d'éclat ont toute nationale.

de plus à notre h suivent votre exemple,

Que les jeu autour de votre bannière, qu'ils se rall chaîne, espérons-le, le nom et l'année Invives sera plus grand, votre les des ...n'en sera que plus forte et plus Société ... enne.

Messieurs, je lève mon verre aux trois couleurs, l'emblème de notre chère Patrie, à la prospérité de votre Société ; je vous souhaite à tous et pour vos familles, une longue suite d'années aussi heureuses que prolongées.

Cette improvisation est soulignée par des applaudissements répétés.

Mais un des membres de la Société est photographe ; la séance n'est pas encore terminée. M. Agostini David réunit tous les convives sur la place du théâtre et veut former un groupe qui sera des plus réussis.

Après six épreuves, — M. Agostini ne fait pas les choses à moitié, — tous les convives se retirent satisfaits, en donnant rendez-vous à l'année prochaine. Les gardes d'honneur du drapeau n'en seront que plus fiers.

P. S.

La Défense de la Corse

Le Temps annonce que M. Crahay de Franchemont, inspecteur général des travaux maritimes, délégué par le ministre de la marine pour inspecter sur place les avant-projets d'installation d'un port de guerre à Ajaccio, vient de terminer ses études qui ont abouti à l'approbation du projet déjà établi par l'administration des ponts et chaussées.

D'après ce projet, la marine prend définitivement possession du mouillage des Canons situé au fond de la baie, à charge par elle d'établir perpendiculairement à la ligne actuelle des quais un épi de 500 mètres destiné à abriter les bateaux de pêche contre les vents du sud-est. Par suite le port d'Ajaccio sera divisé en trois parties : le mouillage de la Citadelle pour les navires de fort tonnage, le mouillage des Capucins pour les bateaux des pêcheurs et le mouillage des Cannes pour la marine militaire.

Dans cette dernière partie les travaux ont débuté par le renforcement et la réfection du quai du parc à charbon qui avait subi des tassements. Le dépôt de farine de la guerre sise en arrière de la jetée abritant l'anse des lames va être désaffecté et transformé en caserne pour les marins de la défense mobile. Le long de la route des Cannes sera établi un appontement de trois cents mètres de longueur destiné à établir l'accostage des torpilleurs.

Pendant le séjour de M. de Franchemont à Ajaccio, le remorqueur *Polyphème*, du port de Toulon, est venu vérifier l'entretien de l'escarcade mobile destinée à fermer le port en temps de guerre. L'estacade a été mise à la mer sur des corps-morts établis à demeure.

Le *Polyphème* a quitté Ajaccio pour se rendre à Bonifacio et Portovecchio où vont être entrepris des travaux pour l'établissement de cales de halage de torpilleurs.

Ajoutons à propos des travaux de Bonifacio et de Portovecchio que, conformément à une proposition du capitaine de vaisseau Hallet, commandant de la marine en Corse, le ministère de l'agriculture a mis à la disposition de la marine une somme de 800 000 francs pour assainir les plaines avoisinant ces deux ports.

Le Financier Bulletin
Paris, le 23 ...
Le marché est incertain et pénible ; il est sur les Mines. Lourd sur de no... à 3 0/0 rentes à 101 30 et 1 3/32 à ...
Nouvelle grande Etablissements Bonnet... rentes à 4,000. La ... à 619, ... banque compte s'ouvrir à ...
783, la Société Générale qu'expire le délai Française a été... re d'Obligations ont des Chemins Free du rachat des chemins de Vendée. Actions de net accord permettent bref... parmi... l'échange de ... titres contre de la Route Transatlantique or, amortissable.
Parmi les Fonds Etrangers, l'Extérieure reculs à 81.75 ; Serbe à 0/0 74.50. A Bruxelles, 3 0/0 99.70. Dans... Notion le Financière ferme à 70. Capital Anversois d'anvers mieux à 63 ... 4 que l'ardoisière Haute-Fourneux d'Anvers à 81-50. L'Ordinaire Consolidé ... à 4.-51. Valeurs Congolaises en reprise.
Nos Chemins de fer sont calmes.

RÉCOMPENSES HONORIFIQUES

Le ministre de l'intérieur a décerné les récompenses suivantes pour actes de courage et de dévouement :

Médailles de bronze

M. Mattei Maxime-Louis-Eugène, à Asnières, déjà titulaire de la mention honorable ; le 20 août 1898, s'est distingué de nouveau en sauvant un jeune homme sur le point de se noyer.

M. Zonsettini François, caporal au régiment de sapeurs pompiers de Paris, a travaillé, au péril de sa vie, à l'extinction d'un violent incendie.

Mention honorable

M. Margioli Pierre, à Saint-Barthélemy, le 14 février 1902, a porté secours à plusieurs enfants en danger d'être écrasés.

Lettres de félicitations

M. Fregosini Antoine, gardien de la paix, à Marseille, le 10 mars 1902, a abattu un chien atteint d'hydrophobie.

M. Aymo Joseph-Adrien, capitaine à la compagnie de sapeurs pompiers de Brest.

L'Élection de Rogliano

On nous écrit de Rogliano :

Les électeurs du canton de Rogliano sont convoqués pour le dimanche 6 juillet 1902, à l'effet d'élire un conseiller général pour leur canton, en remplacement de M. Louis-Napoléon Mattei.

∴

Un groupe d'électeurs, ému de voir M. Louis-Napoléon Mattei quitter un poste occupé si vaillamment par lui depuis 1801, s'est spontanément rendu auprès de lui pour le remercier des nombreux services qu'il a rendus au canton de Rogliano, et afin de bien indiquer la reconnaissance que chacun doit lui en conserver, ce groupe a émis le vœu de confier la défense des intérêts du canton de Rogliano au Conseil général, à l'un des grandes de M. Louis-Napoléon Mattei ; c'est ainsi que la candidature de M. Antoine Emanuelli s'est trouvée mise en avant.

A cette nouvelle, et lorsqu'une seconde candidature fut connue, MM. les Maires du canton de Rogliano se réunirent à Macinaggio, en comité électoral, et prirent la décision mentionnée dans la lettre ci-dessous, adressée à M. Louis-Napoléon Mattei, lettre que nous reproduisons à titre de renseignement :

Macinaggio, le 21 mai 1902.

Monsieur L.-N. Mattei, à Bastia.

Les maires du canton de Rogliano, réunis à Macinaggio, en comité électoral, à l'effet de désigner d'un commun accord, un candidat aux prochaines élections cantonales, en présence des deux candidatures qui se sont déjà produites, celles de MM. Antoine Emanuelli et Gaston Pantaleoni, ont décidé à l'unanimité, dans le but d'éviter un conflit qui serait contraire aux intérêts du canton, de demander aux deux candidats de vouloir bien se soumettre au choix que feront les maires du canton, choix qui sera fait au scrutin secret et auquel les deux candidats devront prendre l'engagement d'honneur de se soumettre.

Les soussignés prient Monsieur Mattei de vouloir bien leur faire savoir dans un délai de huit jours, s'il consent à laisser son gendre se soumettre à cette décision, son silence sera considéré comme une adhésion.

Ils ont l'honneur de vous faire agréer, Monsieur Mattei, l'expression de leurs sentiments les plus distingués.

Signés : TOMEI, MORIANI, PALMESANI, PANTALEONI, SERENNA.

∴

Devant un semblable ultimatum, si peu en rapport avec notre politique républicaine actuelle, voici quelle fut la réponse de M. Mattei :

Bastia, le 23 mai 1902.

MM. les Maires du canton de Rogliano.

Messieurs,

Je vous remercie vivement de la communication que vous avez bien voulu me faire par votre lettre du 21 courant.

En considérant les sacrifices que je me suis imposés pour notre cher canton, pendant tout le temps que j'ai eu l'honneur de le représenter, je ne crois pas avoir démérité de mes électeurs. C'est pourquoi j'ai le ferme espoir qu'ils renouvelleront le mandat en la personne de M. Antoine Emanuelli, qui est et restera candidat dans notre canton.

D'ailleurs, ce que vous me proposez est du suffrage restreint, et je suis partisan du suffrage universel.

Par conséquent, je ne me soumettrai qu'à la majorité des électeurs.

Veuillez agréer, Messieurs, l'assurance de ma considération très distinguée.

Signé : L.-N. MATTEI.

∴

Et maintenant, qu'en pensent les électeurs de Rogliano.

Pourront-ils oublier le dévouement avec lequel M. Mattei a rempli son mandat pendant douze ans, ses incessantes démarches en faveur de tous les hameaux du canton qui tous ont obtenu quelque chose. Il serait inutile d'énumérer tous les vœux présentés à l'Assemblée départementale par M. Mattei et qui ont été réalisés, ainsi que ceux qui sont en voie de l'être. On peut dire que par l'activité déployée par M. Mattei le canton de Rogliano a été pour ainsi dire transformé.

La population de Rogliano, on ne peut le nier, a contracté une dette de reconnaissance envers son ancien conseiller général, et nul ne saurait la blâmer de s'en acquitter en portant ses suffrages sur M. Emanuelli, lui aussi tout prêt à soutenir avec énergie les intérêts du canton et à continuer l'œuvre de son beau-père.

T., de Rogliano.

SOCIÉTÉ PHILHARMONIQUE
Lyre Bastiaise

Programme du 25 juin 1902
Place Saint-Nicolas, à 8 h. et demie

1. Salut à la Lyre Bastiaise, XX.
2. Anna Bolena, Donizetti.
3. Prière du matin, Mendelssohn.
4. Lucie (grande fant.), Donizetti.
5. Sous la charmille, (valse), Meurice.

Le Directeur, AYRES.

COUR D'ASSISES

Par ordonnance de M. le Garde des sceaux ministre de la justice, M. Giuly, conseiller à la cour d'appel de Bastia, a été désigné pour présider les assises du 3e trimestre de 1902 dans le département de la Corse.

Cette session comprendra cinq ou six affaires.

Gazette de la Balagne

Si la justice est parfois boiteuse, il faut reconnaître aussi que la médecine est souvent, en moultes cas, cul-de-jatte. Dame Influenza qui, depuis une quinzaine d'années, fait son apparition à toutes les époques, nous honore, en ce moment, — juin a voulu en goûter, — de toute sa haute présence. Nombreux sont ceux d'entre nous qu'elle approche en vieilles connaissances. Comme les femmes, elle nous aborde le sourire aux lèvres ; elle nous hypnotise, nous trouble non pas tout à fait les sens, mais l'estomac, et nous donne une fièvre... méchante...

Nos bons hyppocrate, comme toujours d'ailleurs, y vont de leurs prescriptions variées, mais toujours est-il qu'il faut bien faire son temps avec cette mégère sur le dos. La science médicale ne semble guère près de dénicher le spécifique pouvant en débarrasser *illico* les pauvres gens. Si jamais elle la découvre, il faudra lui brûler un cierge...

∴

Une lacune... Tandis que dans toute la France, et même dans les autres parties de la Corse, la bonne volonté stimule les gens compétents à faire des conférences sur les sujets d'utilité sociale, ici, elle dort, la paresseuse, comme d'ailleurs dans toutes les initiatives qui peuvent, au point de vue intellectuel ou moral, contribuer au raffinement de l'éducation.

Ce ne sont pourtant point les hommes désignés qui nous feraient défaut. A Calvi, Ile-Rousse et ailleurs, nous avons bien des avocats distingués, des hommes de lettres connus, des professeurs et des instituteurs émérites, auxquels il ne manquerait qu'un bon et patriotique mouvement...

∴

ILE ROUSSE

Pendant le mois de juillet, Monseigneur Olivieri fera sa tournée pastorale, à travers la Balagne.

Dans toutes les paroisses, on prépare à Sa Grandeur, de solennelles réceptions.

La première de ses visites sera sans nul doute pour la paroisse de l'Ile-Rousse.

Sa Grandeur paraît avoir conservé un excellent souvenir de la réception qu'on lui a faite dans cette ville, lors de sa dernière visite.

Les habitants de l'Ile Rousse se montreront cette fois aussi pleins d'ardeur pour recevoir le premier pasteur de la Corse avec tous les honneurs qui lui sont dus. — Z.

∴

CALENZANA

La population était en fête samedi dernier. Il y avait de quoi, puisqu'on y célébrait le mariage de M. François-Marie Marini, fils de M. Ignace Marini et frère du sympathique maire de notre commune, avec la toute charmante Mlle Marie-Caroline Filippi.

Un nombre très considérable d'invités, dont l'élite du canton, assistaient à cette brillante union. Après le mariage civil, la bénédiction nuptiale a été donnée en l'église paroissiale, toute illuminée et décorée pour la circonstance, par M. le chanoine Bianconi curé, qui, dans une allocution choisie, a appelé les bénédictions du Ciel sur les jeunes époux, et les a exhortés à se dévouer l'un pour l'autre, en pratiquant toutes les vertus de la sainte Religion.

Le marié avait comme témoins : Mlle Mattea Marini, sa sœur, et Mme Etienne Marini, sa belle-sœur ; ceux de la mariée étaient : MM. Colonna d'Afriani, juge au tribunal de Calvi, et Petrucci, ses cousins.

En sortant de l'église, la foule énorme qui stationnait sur la grande place a fait une sympathique ovation aux jeunes mariés. Sur tout le parcours, on n'étaient que discours de bon augure et de nombreux jolis bouquets qu'on leur offrait sans discontinuer ; de toutes les fenêtres, des fleurs, le riz et les confetti pleuvaient sur eux en abondance.

La jeune mariée, toute rayonnante de bonheur et de beauté, sous sa riche toilette de satin blanc, excitait l'admiration générale.

Dans le cortège, remarqué du côté des dames : Mmes Etienne Marini, Jeannette Filippi, Marino Marini, Petrucci, Pianacci ; Mlles Mattea Marini, Catherine Bianconi, Castellani, Pianacci, etc.

Parmi les hommes : MM. Ignace Marini, Etienne Marini, Fabiani, receveur particulier des finances, Colonna d'Ampriani, Marius Marini, Costa, médecin, Grisoli, maire de Montemaggiore.

Tous les invités se sont rendus ensuite dans les appartements de la famille Marini, où les honneurs, en l'absence de Mme Ignace Marini, empêchée par une légère indisposition, étaient faits avec l'amabilité et la rare courtoisie qui caractérisent Mme Etienne Marini. Un menu des plus exquis leur a été servi, dont voici le détail :

Consommé tapioca
Bouchées à la reine
Cannelloni
Langoustes en belle vue remoulade
Poulet à la régence
Galantine de dinde truffée
Filet de bœuf Richelieu
Jambon d'York glacé
Petits pois à la française
Rôti de poulets
Asperges en branches à la vinaigrette
Dessert
Vins fins du pays
Liqueurs
Champagne

Après le repas une sauterie des plus animées s'est prolongée fort tard dans la nuit.

Nous renouvelons aux jeunes époux nos vœux de bonheur et de prospérité.

∴

VILLE DI PARASO

Le ministre de l'intérieur a décerné une médaille de bronze à M. Consalvi Jacques-Ambroise, cultivateur à Ville di Paraso ; le 6 avril 1902, a maîtrisé au péril de sa vie une mule emportée attelée à une charrette.

Brevet de capacité

Les 53 aspirantes déclarées admissibles aux épreuves du 2e degré ont satisfait à ces épreuves et ont été admises à subir l'examen oral, qui a commencé dans l'après-midi d'hier, et qui se continuera ce matin.

Les aspirantes dont les noms suivent ont été reçues hier définitivement :

Baldacci Françoise.
Bartolomei Louise.
Bortoncini Marie-Jeanne.
Bonerandi.
Casanova Claire.
Catoni Marie-Catherine.
Colonna Marie-Faustine-Antoinette.
Costa.
Dominici Marie Rose.
Frate.
Giuseppi Estelle.
Imperinetti.
Luciani.
Maestracci.
Maggi.
Mannoni.
Pietrini.
Santoni Marie-Véronique.
Santoni Marie-Antoinette.
Suszoni.
Vesperini Xavière.
Vincentelli Marie-Victorine.

Petite Gazette

VARIATIONS ATMOSPHÉRIQUES DU 24 juin

Thermomètre. — 7 heures du matin, + 19-4 à midi : 22 7. 6 heures du soir, + 21-. Maxima, + 25-. minima. + 18.

Baromètre. — 7 heures du matin, 764 mm. à midi 763 mm. 6 heures du soir, 761 mm.

Vent. — 9 h. du matin, calme.
— 3 h. du soir, id.

Etat du ciel, clair.
Etat de la mer, très belle.
Pendant les vingt-quatre heures, + 0.44 mètre, + 0,37 Pluie tombée, 4 9 heures du matin mm.

∴

Au Palais

M. Victor Colombani, nommé récemment huissier près le tribunal de 1re instance de Bastia, a prêté serment devant le dit tribunal.

M. Victor Colombani a installé son étude boulevard du Palais, 10.

∴

Gendarmerie

M. le général Benoit, inspecteur général de gendarmerie, a continué hier matin l'inspection des brigades de la section, réunies sur la place de la caserne.

∴

Ecole d'hydrographie

Par suite du transfert de l'école d'hydrographie, les cours ne commenceront que le 7 juillet.

∴

Heureux hasard !

Vingtan (Pyr.-Orient.), le 9 avril 1901. Atteint depuis 2 mois de douleurs scialiques, je ne pouvais plus marcher, lorsque j'ai eu par hasard un article de l'*Indépendant* annonçant la guérison de Madame Jean Paris, à Saint-Sauveur, par l'emploi du Baume Victor. J'en ai fait usage également en frictions, et j'ai été rapidement guéri. Justin DURAND (Sig. lég.).

A M. Hertzog, pharm., 28, rue de Grammont, à Paris.

∴

Après les repas

Après les repas, quelques gouttes d'alcool de menthe de *Ricqlès* prises sur du sucre ou dans un grog très chaud triomphent des digestions les plus difficiles. Exiger de *Ricqlès*. (Hors concours, membre du Jury, Paris 1900).

∴

Montres anciennes

La vogue des « coqs de montres anciennes » s'affirme au delà de ce que l'on pouvait prévoir, et l'application variée de ces vestiges de l'horlogerie d'autrefois, tout autant que leur cachet artistique, lui marque actuellement une place privilégiée dans la toilette féminine.

Aussi, la *Mode illustrée, Journal de la famille, 56, rue Jacob, Paris*, à l'affût de ce qui peut être agréable à ses lectrices, se charge de leur procurer, par les soins de son service des achats, les bijoux en *coqs de montres* qu'elles désirent, et tout ce qui existe dans cette charmante fantaisie.

∴

Au port

Les voiliers *Alessandro-Fadre*, capitaine Bellesca, et *Tommaso*, capitaine Accardo, sont partis le 1er pour Viareggio et le second pour Bosa (Sardaigne).

— Le vapeur *Pélion*, capitaine Loubatière, est arrivé de Marseille avec 69 passagers et 212 tonnes, et est reparti pour Livourne.

— Le vapeur *Cipro*, capitaine Dini, est arrivé de Porto-Torres avec 1 passager et est reparti pour Livourne avec 80 passagers.

Le vapeur *Balkan*, capitaine Lacotte, est arrivé de Livourne avec 45 passagers et 2 tonnes, et est reparti pour Marseille.

— Le voilier *Bon-Père*, capitaine Piols, est parti pour Toulon, avec 120 tonnes.

— Le vapeur *Garnet*, capitaine Webste, est arrivé de la Spezia.

— Le voilier *Julie*, capitaine Giuliani, est parti pour Calzarello avec 40 tonnes.

∴

A louer

Un appartement de six pièces, 30 francs par mois. Place Saint-Nicolas, n° 1, au 3e. S'adresser au bureau du journal.

∴

Achat de Cocons

M. L.-P. Luciani à Francardo est acheteur de COCONS à des prix très avantageux.

∴

Avis

A louer maison meublée avec jardin, à Cardo.

— Pianos de tous prix à vendre de suite.

S'adresser à la Bonbonnière, Bd Paoli.

∴

A vendre

Canot de plaisance ; conditions avantageuses.

∴

Maladies des yeux

Clinique ophtalmique du Dr Alexandroff à Ajaccio, Cours Grandval, 20, à côté au Grand Hôtel Continental.

Consultations tous les jours de 2 à 3 heures.

Carnet cycliste

Aux lanceurs de défis

A Jassin, le 23 juin 1902.

M. Arright, champion cycliste de la Corse, lance un défi à tout coureur Corse. Les conditions seraient les suivantes : une distance de 1.000 mètres, et suivant le coureur qui relèvera le défi avec ce sans rejet. Cependant si quelques coureurs d'origine étrangère, s'est-à-dire ni corse, ni français, se veulent en Corse seraient tenus de relever le défi, ils devront être prévenus que l'enjeu est obligatoire et sera au moins de 500 francs. Cette somme pourra être déposée entre les mains du nouvel de l'U. V. F. quinze jours avant le match. Le match serait soumis à Bastia sous les règlements de l'U. V. F.

ARRIGHI Ricardo,
Sportsman.

DEMANDEZ PARTOUT
la chicorée extra
MOKA CASIEZ
5 mises hors concours
12 diplômes d'honneur et grande prix
Casiez-Bourgeois, à Cambrai
E. J.B. SABATA, Agent général pour la Corse
Dépôt à Bastia : rue St-François, 8

ANÉMIE GUÉRIE EN 20 JOURS
par l'ELIXIR & PASTILLES FERRUGINEUX
du Docteur LEMAIRE, de la Faculté de Paris
106, Rue Saint-Dominique, Paris

Merveilleuse Invention
PLUS de VERRES de LAMPE CASSÉS
COLLIER PRÉSERVATEUR breveté
Beaux bénéfices pour Agents dans toute la France et Colonies. — Ecrire : SOCIÉTÉ MONOPOLE de VENTE, 45, r. Cambon, Paris

BOURSE DE PARIS

	23 juin	24 juin
Rente 3 p. 0/0 ancien	101.45	101.45
— 3 p. 0/0 nouveau	101.11	101.20
— 4 p. 0/0	101.95	101.85

Dépêches de la Nuit
SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE SPÉCIAL

Tentatives criminelles

Lundi soir, vers sept heures, une tentative d'enlèvement avait lieu au hameau d'Erazzi, commune de Tavaco.

A la suite de leur insuccès, les ravisseurs, Leca François, 25 ans ; Chiappini André, 23 ans ; Simeoni Baptiste, 25 ans, tous les trois de la commune d'Appieto, se rendaient coupables d'un attentat sur Sandamiani Dominique, âgé de 35 ans, de Moca-Croce.

Trois coups de fusil ont été tirés sur Sandamiani qui n'a pas été atteint.

Les trois auteurs de l'attentat ont pris la fuite.

Les Services Maritimes Postaux
DE LA CORSE

La commission du Sénat des Services maritimes postaux de la Corse s'est réunie aujourd'hui et a entendu le ministre des postes et télégraphes.

Après une assez longue discussion la commission a adopté le projet présenté par la Compagnie française de navigation, et a nommé M. de Casabianca, rapporteur.

M. de Casabianca a déclaré que son rapport serait prêt très prochainement, car il est nécessaire qu'une solution intervienne avant la prorogation du Parlement.

Conseil des Ministres

Les ministres se sont réunis ce matin, à l'Elysée, sous la présidence de M. Loubet.

Les Interpellations

Le Conseil s'est occupé des diverses interpellations déposées à la Chambre et qui seront discutées vendredi prochain.

Le Service de deux ans

Le ministre de la guerre a fait connaître les déclarations qu'il compte présenter au Sénat dans la discussion sur la proposition de loi relative au service de deux ans.

Affaires courantes

Le Conseil s'est occupé ensuite de l'expédition des affaires courantes.

L'Incident Franco-Siamois

La Patrie annonce que des mesures sont prises par la France au Siam, où les agissements de l'Angleterre rendent inévitable une intervention armée.

La Commission d'enquête
SUR
L'ÉLECTION DE M. SYVETON

Les bureaux ont procédé à la nomination de la commission d'enquête sur l'élection de M. Syveton.

M. Malespine a été nommé commissaire par son bureau.

Le service de deux ans

Le général Hervé publie dans le *Gaulois* un article contre le service de deux ans. Il conclut que l'adoption d'une pareille proposition aurait la désorganisation complète de l'armée.

LA TRIPLE ALLIANCE

On télégraphie de Vienne que les nouveaux traités de la Triple Alliance seront signés avant le 30 juin.

EN ANGLETERRE
La Santé du roi Edouard VII

On télégraphie de Londres que le roi Edouard souffre d'une pérityphlite.

Son état était assez satisfaisant samedi, mais il a empiré depuis hier soir.

Complications graves

Les médecins ont déclaré qu'une opération était nécessaire et qu'elle devait être pratiquée sans retard.

Dans les cercles officiels on assure que l'état de Sa Majesté est très grave.

Le couronnement ajourné

Le couronnement est ajourné sans fixation de date.

A LA CHAMBRE DES COMMUNES

A la Chambre des Communes, M. Balfour annonce que Sa Majesté a subi l'opération de l'appendicite, et qu'elle a réussi.

M. Balfour ajoute que l'état du roi est toujours grave, malgré cette opération, et que plusieurs semaines s'écouleront avant que tout danger ait complètement disparu.

A LA CHAMBRE DES LORDS

Lord Salisbury lit une déclaration identique à la Chambre des Lords.

Cette déclaration a produit une bien douloureuse impression au sein de toute l'Assemblée.

Consternation générale

La consternation est générale dans toute l'Angleterre.

LE PARLEMENT
SÉNAT

Présidence de M. FALLIÈRES

La séance est ouverte à 2 heures.

M. Leyret, l'un des secrétaires, donne lecture du procès verbal de la séance de vendredi, qui est adopté.

COMMISSION DE SURVEILLANCE

Le président invite les huissiers à introduire les membres de la commission de surveillance de la Caisse d'amortissement et de la Caisse des dépôts et consignations.

Les membres de cette commission sont introduits avec le cérémonial habituel ; leur président dépose sur le bureau de la Chambre le rapport sur les opérations de ces deux établissements pendant l'année 1901.

Le président du Sénat donne acte de ce dépôt et remercie les membres de la commission qui sont reconduits avec le même cérémonial qu'à l'entrée.

LE SERVICE DE DEUX ANS

Suite de la 1re délibération : 1. sur la proposition de loi de M. Rolland, tendant à modifier la loi du 15 juillet 1889 sur le recrutement de l'armée, et ayant pour objet la réduction à deux ans de la durée du service dans l'armée active ; 2. sur la proposition de loi de M. le comte de Théveneau, tendant à diminuer progressivement le temps d'incorporation sous les drapeaux et à réduire à une durée minimum de une année le service actif ; 3 sur la proposition de loi de M. le vicomte de Montfort, tendant à modifier la loi de recrutement du 15 juillet 1889 et à réduire progressivement à deux années la durée de temps du service actif.

M. Forgemol de Bostquénard dit que la suppression des dispenses est une mesure impuissante à combler les vides et que la constitution des cadres devient impossible avec le service réduit. Déjà on se trouve en présence de difficultés sérieuses avec le service de trois ans, que sera-ce s'il en réduit encore encore cette période.

Le vicomte de Montfort

considère comme dangereuse toute proposition tendant à modifier le régime militaire. Avec le système proposé on arrivera aux mêmes résultats. Le service de trois ans est la pierre angulaire de notre organisation militaire ; si on y touche, on la désorganise complètement.

Le Ministre de la guerre

commence par déclarer que l'armée doit s'attacher à conserver les traditions d'honneur, et elle doit aussi répandre tout esprit de caste.

L'antagonisme ne doit pas exister entre l'armée et la nation.

La hiérarchie est nécessaire ; l'obéissance doit être obtenue par la persuasion.

La réduction du service militaire à deux ans aura pour conséquence un déficit de 50,000 hommes, mais ce déficit sera compensé par diverses mesures qui auront une grande importance.

La nouvelle loi ne commencera à fonctionner que dans quatre ans.

Le général André soutient que l'armée de deux ans sera plus forte que l'armée actuelle.

Le ministre de la guerre termine son discours en répondant au Sénat de voter la proposition de loi, déposée par M. Rolland. Quelques modifications de détail seront apportées au fur et mesure de la discussion des articles.

M. Halgan

demande au ministre s'il a consulté, au sujet de cette loi, le Conseil supérieur de la guerre.

Le général André

déclare qu'il a consulté individuellement tous les membres du Conseil supérieur de la guerre, quelque, ait-il ajouté, il ne fut pas obligé à le faire.

L'amiral de Cuverville

monte à la tribune pour combattre le service de deux ans.

Il craint que la réduction du service militaire ne mène considérablement à la solidité des cadres, et ne rende bien difficile le recrutement des troupes coloniales.

D'après l'orateur, l'armée qui ne sera composée que de soldats de deux ans, sera à la merci de la panique.

L'amiral de Cuverville termine son discours en demandant au ministre d'associer le Conseil supérieur de la guerre et les commandants de corps d'armée à l'œuvre que veut accomplir le Parlement.

La séance est ensuite levée et renvoyée à jeudi.

Chambre des Députés

Présidence de M. BOURGEOIS

La séance est ouverte à 2 heures.

M. Surcouf, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance d'hier qui est adopté.

Proposition Spronck

M. Spronck dépose une proposition portant que les députés soumis à l'enquête seront autorisés à se faire assister d'un avocat.

Il développe l'objet de sa proposition et demande l'urgence.

L'urgence est repoussée par 325 voix contre 211.

Vérification des Pouvoirs

L'ordre du jour appelle la suite de la vérification des élections.

Election de Jonzac

L'ordre du jour appelle l'examen des conclusions du 2e bureau sur les opérations électorales de l'arrondissement de Jonzac.

La Chambre décide que M. Marchand sera provisoirement admis à siéger sous la réserve de l'examen de son élection.

Election de Nîmes

L'ordre du jour appelle ensuite l'examen du rapport fait au nom du 4e bureau sur les opérations électorales de la 1re circonscription de Nîmes, département du Gard.

Le 4e bureau conclut à la validation.

M. de Ramel combat les conclusions du 4e bureau tendant à la validation de M. Fournier dans la 1re circonscription de Nîmes.

M. de Ramel relève dans cette élection des faits de nature à la vicier.

L'orateur insiste pour l'invalidation de cette élection, et pris la Chambre de voter tout au moins une enquête.

Les conclusions du bureau sont adoptées.

M. Fournier est admis.

Autres validations

La Chambre valide, presque sans discussion les élections de M. Balitrand dans l'arrondissement de Milian ; de M. Chauvière, dans la 2e circonscription du 2e arrondissement de Paris, et de M. Firmin Faure, dans la 4e circonscription de Saint-Denis.

L'élection de Lure

L'ordre du jour appelle enfin l'examen des conclusions du 8e bureau sur les opérations électorales de la deuxième circonscription de Lure.

Le 8e bureau conclut à la validation.

M. Drake

combat les conclusions du rapport fait au nom du 8e bureau, et insiste pour que la Chambre prononce l'invalidation de cette élection.

Après une longue discussion, les conclusions du rapport du 8e bureau sont adoptées par 344 voix contre 125.

Motion de Montebello

M. de Montebello dépose une motion blâmant l'attitude du préfet de la Haute-Saône.

Après une vive discussion la motion déposée par M. de Montebello est rejetée par 282 voix contre 226.

La séance est ensuite levée et renvoyée à jeudi.

OREZZA-LES-EAUX
Villa Granajola
Réouverture le 1er juillet

Mme A. COLOMBANI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle que, comme les années précédentes, on trouvera à Granajola, le confortable voulu.

Bonne cuisine, Cave soignée, Pâtisserie du jour.

L'hôtel est en outre situé au milieu d'un vaste parc et jardin où Messieurs les voyageurs pourront jouir d'admirables points de vue et d'un panorama grandiose, à l'ombre des châtaigniers séculaires.

Une voiture attendra Messieurs les voyageurs à l'arrivée des trains.

Pour tous renseignements s'adresser à l'hôtel d'Europe.

Machines à coudre
Helvétia
Boulevard Paoli, 14, Bastia

MACHINES PERFECTIONNÉES POUR FAMILLES, ATELIERS, CORDONNERIE, SELLERIE.

NOUVEAUTÉ
Machine oscillante cousant en avant et en arrière

La dernière création

Atelier spécial pour l'ajustage et les réparations des machines à coudre de tous les systèmes, exécutées par un mécanicien de la fabrique Suisse de Locarno.

Travail soigné — Prix modérés

Options et fils en bobines et en échevaux, cordonnets soie extra pour tous travaux à la machine. Aiguilles extra, supérieures, accessoires et pièces de rechange de marque pour tous systèmes.

Il est constamment admis à siéger sous la réserve de l'examen de son élection.

Il est établi sur place que les machines Helvétia, par leurs perfectionnements et leur fini, sont supérieures à tous les autres systèmes de machines à coudre. Démonstration tous les jours. — Grandes facilités de paiement. — Forte remise au comptant.

PRÊTS d'argent sur signature, à toutes personnes solvables, 4 0/0. Achat de Valeurs Désignées non connues en Banque ni en Bourse. Ecrire *Caisse Agricole*, 23, rue aux Ours, Paris.

AVIS

MM. S. Luperini et J. Carli, fabricants de cordages, ont l'honneur de porter à la connaissance de leur nombreuse et fidèle clientèle, qu'ils se sont associés, et s'engagent à livrer aux acheteurs des marchandises toutes de bonne qualité, à des prix défiant toute concurrence.

Un entrepôt est situé rue de l'Opéra, 15, près M. Gozzani, voiturier.

ANCIEN CABINET PRADÈRE
PIERRE SABATE
Chirurgien-Dentiste du Lycée
SUCCESSEUR
DENTS & DENTIERS
(Systèmes perfectionnés)
OBTURATIONS
& EXTRACTION DES DENTS
sans douleur
14, rue de l'Hôpital

Veuve F. Agostini et Fils
Place Saint-Nicolas et Cours Sébastiani, Bastia
Porcelaines — Verreries — Faïences
Articles de Ménage
Grand assortiment de Couronnes funéraires
Bicyclettes TERROT
Pose d'appareils d'éclairage
Un mécanicien est attaché à la maison

LIBRAIRIE OLLAGNIER
Nouveauté
CHARLES-TIMOLÉON PASQUALINI
Choses du Siècle et Choses du Cœur
Préface de Jules Claretie
Avec portrait de l'Auteur
Un magnifique volume de 352 pages
Prix : 4 50 ; franco : 5.10

BAR SOAVI
Bastia, Cours Sebastiani, Bastia
Tous les soirs
GLACES
BIÈRE GRUBER
à 20 c. le Bock
Gramophone-Concert
— Dernière Merveille du Siècle —
Prochainement, distribution d'Eventails.

DEMANDEZ DANS TOUS LES CAFÉS
BOCK-ORBEC
Se méfier des Contrefaçons
A.-P. PADOVANI, Expéditionnaire
Nouveau Port, Bastia

Transports directs entre Bastia et les ports du Nord
Pour LONDRES, ANVERS, HAMBOURG
Le vap. anglais *Ruby*, chargera vers le 20 Juin.
Pour LIVERPOOL
Le vap. anglais *Maiorese*, chargera vers le 18 juin.
Pour frêt s'adresser à
Arthur C. Southwell, Bastia.

HOTEL D'EUROPE
ADÉLAIDE COLOMBANI
Bastia — 3 et 5, rue de l'Opéra — Bastia
Cet Hôtel se recommande par sa belle situation, au centre de la ville, à proximité des principaux établissements.
Il possède, en outre, un superbe jardin éclairé à l'acétylène, où les clients peuvent prendre leur repas pendant l'été.
Banquets — Noces — Festins
Pension à des prix modérés

THÉOPHILE ROEDERER & Cie
REIMS
VINS DE CHAMPAGNE
REIMS
MAISON FONDÉE EN 1864
M. Damiani vendra l'excellent champagne **Roederer** à 5 fr. 50 la bouteille aux consommateurs, les acheteurs du gros jouiront d'un escompte spécial.
Au prix modique de 5 fr. 50 la bouteille, les buveurs de champagne ne boiront plus désormais que le **Roederer**, champagne le plus exquis entre tous.
Angle des rues Miot et Napoléon.
M. Simon Damiani fait savoir que M. Casanova, représentant de commerce, le représente dans l'arrondissement d'Ajaccio.

ASTHME CATARRHE, OPPRESSION CRISES DE SUFFOCATION
Immédiatement soulagés et guéris à la longue par
le PAPIER BARÉ et les CIGARES BARÉ
1f 60 la Boîte de Cigares ou de Papier.

MÉDICATION PHOSPHATÉE
VIN DE VIAL
Lacto-phosphate de Chaux - Quina - Suc de Viande
ANÉMIE-CHLOROSE-CONVALESCENCE
VIAL FRÈRES, Pharmaciens, 36, Place Bellecour, LYON

Demandez et offrez dans tous les Cafés AMARO MATTEI, apéritif supérieur.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Largue du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.
FERS A PLANCHER
Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

Demandez partout **LA CÉDRATINE**
La Liqueur apéritive, digestive et antiseptique dont l'usage journalier et sûr, assainit toutes les fonctions.

LOTERIE DES ENFANTS TUBERCULEUX
CHEMEROS — SAINT-POL-DE-MER
Autorisée par arrêté ministériel du 30 Novembre 1901
6 GROS LOTS
250.000 50.000 20.000
TABLEAU OFFICIEL DES LOTS :

1 lot de.	250.000 fr.	250.000 fr.
1	—	50.000...	50.000
1	—	20.000...	20.000
2 lots de.	5.000...	10.000
10	—	1.000...	10.000
20	—	500...	10.000
500	—	100...	50.000
536 lots			400 000 fr.

Tous les lots sont payables au comptant
TIRAGE
10 JUILLET 1902

LE MONITEUR DE LA MODE
paraissant tous les Samedis
20 PAGES GRAND FORMAT
LE PLUS ANCIEN ET LE PLUS ARTISTIQUE DES JOURNAUX DE MODES
CONTIENT :
PLUS DE MODÈLES NOUVEAUX
PLUS DE TRAVAUX D'AIGUILLE
PLUS DE LITTÉRATURE
PLUS DE RECETTES DE CUISINE
PLUS DE RENSEIGNEMENTS
QU'AUCUN AUTRE
3 MOIS : 4 francs — UN AN : 16 francs
ÉDITION B : contenant une Gravure coloriée et un Patron découpé dans les N°s 1er et 3me
3 MOIS : 8 fr. 50 — UN AN : 32 francs
ARIEL GOURAUD, libraire-éditeur, 3, r. du 4-Septembre

VOS CHEVEUX
Ne tomberont plus et repousseront
PAR L'USAGE DU MERVEILLEUX
PÉTROLE HAHN
Le Trésor de la Chevelure
Parfum exquis
EMPLOI SANS DANGER
Flacons 2 fr. 50 et 4 fr. Pharmaciens, Parfumeurs, Coiffeurs
Refuser les imitations souvent dangereuses, toujours inefficaces
F. Vibert, Concessionnaire, 47, avenue des Ponts, LYON
Dépôt spécial : R. GARNIER, pharmacien à NICE

60 ANNÉES DE SUCCÈS
HORS CONCOURS
MEMBRE DU JURY PARIS 1900
Alcool de Menthe
DE RICQLÈS
BOISSON HYGIÉNIQUE d'un goût exquis et d'une fraîcheur délicieuse, même immédiatement le sucre et assainit l'eau.
ELIXIR SOUVERAIN contre les indigestions, la Dysenterie, la Cholérine ; dissipe les maux de cœur, de tête, d'estomac.
INDISPENSABLE pour les DENTS et la TOILETTE
PRÉSERVATIF contre les **ÉPIDÉMIES**
REFUSER LES IMITATIONS
Exiger le nom DE RICQLÈS

Posit. ass. de 8.000 fr.
dans Aes Pompes Funèbres Paris, à M^r bien 25 à 45 ans disposant de 40.000 dont moitié de suite. Pressé. R. d. ag. S'adresser Maillard, rue Lafitte, 48.

Mme FAITH GEORGES WOOD
Dentiste anglais
reçoit ou fer au 9 du chaque mois dans cabinet, 1, rue de l'Opéra, au 1er étage, en face les magasins Orenga.

AMÉRIQUE
Départs réguliers tous les mois pour les Antilles, Trinidad, Colon, etc.
Traversée rapide ; confortable toutes classes.
Pour fret et passages s'adresser à M. A. Padovani, agent de *La Veloce*, Nouveau Port, Bastia.

AVIS
M. Pierre PETROLACCI, ferblantier-chaudronnier, 3, rue Miot, a l'honneur de prévenir sa clientèle qu'il vient d'attacher à son atelier un ouvrier mécanicien spécialiste pour la réparation des pompes à eau et à bière, robinets plongeurs, irrigateurs et injecteurs, lampes à pétrole et à huile ; réparation et pose d'appareils à l'acétylène. Travaux soignés à des prix très modérés.

Feuille de Mûrier à vendre
S'adresser à L. N. Mattei et Cie, Bastia.

MAISON L.-N. MATTEI ET Cie
Produits Recommandés
La Cédratine, le « nec plus ultra des liqueurs. » — L'Amaro Mattei, le meilleur des apéritifs connus à ce jour
Le Vin du Cap-Corse au Quinquina, Quinquina supérieur.
Eaux-de-Vie de vin et de marc depuis 1880, « very selected. »
« Sirops : Groseille, Grenadine, Orgeat, Citron, pur sucre.
Cigarettes de toutes sortes, sans colle, faites à la main et à la machine.
Cigarettes Égyptiennes à 50 centimes la boîte. — L'excellent Cigare Mattei, le meilleur, à 10 centimes.

27e ANNÉE — JEUDI 26 JUIN 1902 — N° 00309

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 5, Boulevard du Palais, Bastia
MATTEI & LAGNIER, Directeurs
Les annonces sont reçues aux Bureaux du Journal.
Petites divers 1 fr. — Réclames 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »

UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

FÊTE D'AUJOURD'HUI : Saints Jean et Paul.
SOLEIL : (heure nationale)
Lever, 3 h. 56 m. — Coucher, 7 h. 13 m.
LUNE : Pleine, le 20 — Dernier quart, le 28.
FÊTE DE DEMAIN : Saint Guillaume.

25 Juin

C'EST FINI

C'est fini. Tous les combattants Boers ont fait leur soumission. Ils étaient encore dix-huit mille. Ils ont rendu dix huit mille fusils. La paix signée, ils ont mis autant de loyauté et d'empressement à exécuter la convention signée par leurs chefs, autorisés par eux, qu'ils avaient mis de stoïque courage et de froide énergie à poursuivre pendant deux ans et demi cette lutte inégale. Ils ont cédé, le jour où ils n'ont plus eu de munitions pour continuer la lutte, et la mâle fierté avec laquelle ils ont accepté le fait accompli, a provoqué l'admiration de leurs ennemis d'hier. Lord Kitchener le leur a dit dans une proclamation qui lui fait le plus grand honneur et qui lui fait pardonner presque sinon oublier certains actes d'inutile cruauté de cette campagne — lui pardonner, car on est en droit de le juger d'après son attitude actuelle, en partie irresponsable de ces actes.

Et maintenant ? L'avenir dépend de ce que l'on va faire. Si, comme on le prévoit, l'Angleterre, comprenant ses vrais intérêts, traite ces nobles vaincus avec la générosité dont ils sont dignes, et une large amnistie rend aux belligérants Afrikanders leurs droits politiques supprimés, si l'on prépare sans trop tarder la fédération de l'Afrique australe autonome et libre, la paix est définitivement établie dans cette immense et riche région, et l'Angleterre comptera une belle et flagellerie coloniale de plus. Si, au contraire, on écoute les impérialistes féroces, si on maintient l'ostracisme des Afrikanders, si l'on supprime la constitution du Cap, et les Boers du Transvaal et de l'Orange restent soumis au régime draconien que voudraient leur imposer et dont les ont menacés M. Chamberlain et sir Alfred Milner, tout sera à recommencer, et qui sait si l'Angleterre pourra alors retrouver l'effort colonial qu'il lui a fallu pour dompter cette poignée de héros ?

CHARLES GIRAUDEAU.

MUSIQUE MILITAIRE

MUSIQUE DE SAINT-NICOLAS

Programme du 24 juin, à 8 h. 1/2

1. Kovesdy-Marsch.
2. Esclarmonde, Massenet.
3. Ronde de Nuit, Verneuil.
4. Lohengrin, Wagner.
5. Nachtigall, Clodomir.

Le Chef de Musique, C. SOULINES.

EXPÉRIENCES DE TIR

25 juin 1602. — Marc-Antoine Giustiniani défend à qui que ce soit et sous n'importe quel prétexte, de bâtir sur la plage ou les rochers de Porto Cardo, à moins d'y être autorisé.

Les contrevenants à cette défense entraînaient une amende de 500 écus payables à la Camera de Gênes.

26 juin 1738. — On connaît l'épisode du siège de la Padulella et on sait comment Cursay dût renoncer à s'emparer de la tour de ce nom.

Cette fois, le commandant du fort était un lieutenant de Battisti, qui pouvait d'autant moins résister à l'artillerie menaçante de Cursay que ses hommes étaient fatigués par une lutte déjà longue.

La reddition eut lieu aux premières heures du jour.

Taxe militaire et Demandes d'exonération

La loi de finances du 13 avril 1898, en modifiant l'article 35 de la loi du 15 juillet 1889 sur le recrutement de l'armée, exempte du payement de la taxe militaire, mais seulement lorsqu'ils sont reconnus remplir effectivement les devoirs de soutiens indispensables de famille, les hommes dispensés au titre des articles 21, 23, 50 et 82, ainsi que les hommes classés dans les services auxiliaires.

Toutefois, cette immunité n'est pas accordée d'office. Elle doit être demandée par les intéressés qui sont tenus de produire les diverses pièces exigées de soutien de famille. Les demandes sont inscrites et l'exonération de la taxe est accordée, maintenue ou retirée dans les formes déterminées par les articles 22 et 34 de la loi sur le recrutement.

En conséquence, les jeunes gens de la classe de 1901 qui se trouvent dans les conditions requises sont invités à déposer leurs demandes dans le moindre délai possible aux mairies de leurs communes.

Nouvelles Militaires

M. Casalecci-Stephanopoli, sous-lieutenant de réserve au régiment de Laon, passe au régiment d'Arras.

— M. Santandrea, sous-lieutenant au 175e régiment territorial d'infanterie, passe au 30e régiment de même arme.

— M. Poggioli, lieutenant au 72e régiment territorial d'infanterie, passe au 58e de même arme.

— Le gendarme Rocchi, de la 4e compagnie de gendarmerie maritime, à Rochefort, passe à la compagnie de la Réunion.

L'Embarquement des marins du Commerce

Une décision ministérielle récente a prescrit l'établissement d'un service destiné à rendre d'utiles offices aux marins du commerce.

On sait combien il est difficile pour ceux-ci de se faire embarquer. Ils sont le plupart du temps obligés de séjourner dans les ports marchands dans l'attente d'un embarquement toujours aléatoire, parce qu'aucun service de demandes et d'offres d'emplois n'est organisé. L'absence d'un tel service est également fort préjudiciable aux armateurs qui, souvent, éprouvent de l'embarras pour compléter leurs équipages, alors que beaucoup d'inscrits maritimes se trouvent dépourvus d'embarquement.

La décision ministérielle vient de remédier à cette situation. A l'avenir les commissaires de l'Inscription Maritime pourront recevoir les demandes et les offres d'emplois faites par les inscrits ou les armateurs. Ces communications seront centralisées dans les sous-arrondissements maritimes et, par les soins du chef de la marine, seront notifiées aux divers quartiers de sa circonscription et au sous-arrondissement s'il y a lieu.

Au fur et à mesure de leur arrivée, les demandes seront inscrites dans chaque bureau de l'inscription sur des tableaux que chacun sera la faculté de consulter. En ce qui concerne le personnel des officiers et commandants, un registre spécial sera établi. D'autre part, il est bien entendu que c'est aux intéressés qu'il appartient de s'occuper de l'établissement des tableaux et registres et que l'administration ne peut endosser, à ce point de vue, aucune responsabilité.

Les inscrits eux mêmes, leurs syndicats et les armateurs doivent s'appliquer à rendre efficace une mesure qui peut avoir d'excellents résultats.

Votes de nos Députés

Scrutin sur la priorité en faveur de l'ordre du jour de M. de Grandmaison, dans l'interpellation de M. Sembat relative à l'attitude du gouvernement à l'égard des députés républicains espagnols.

Cet ordre du jour est ainsi conçu :

« La Chambre, regrettant que le gouvernement dont faisait partie M. Millerand ait oublié les traditions d'hospitalité de la France, passe à l'ordre du jour. »

Nombre de votants	468
Majorité absolue	235
Pour l'adoption	50
Contre	408

La Chambre n'a pas adopté.

Ont voté contre, MM. Arène, Asturo, Gluccibi, Malaspina.

M. Gabrielli n'a pas pris part au vote.

Scrutin sur l'ensemble de l'ordre du jour de M. Bastat, accepté par le gouvernement et ainsi conçu :

« La Chambre, prenant acte des déclarations du gouvernement pour maintenir les traditions d'hospitalité de la France, passe à l'ordre du jour. »

Nombre de votants	464
Majorité absolue	233
Pour l'adoption	445
Contre	19

La Chambre a adopté.

Les cinq députés de la Corse ont voté pour.

Le Sénateur Bizarelli

M. Bizarelli, sénateur de la Drôme, est mort cette nuit, à son domicile, 11, rue Soufflot.

Cette mort a produit une triste impression dans le monde parlementaire. M. Bizarelli ne comptait que des amis, tant au Luxembourg qu'au Palais Bourbon.

Les dernières volontés du sénateur de la Drôme sont empreintes de la simplicité, qui fit la caractéristique de la vie privée et publique de ce loyal serviteur de la démocratie.

Dans son testament il demande que ses obsèques soient faites sans apparat. « Ni fleurs, ni couronnes, ni honneurs militaires, ni discours », a-t-il écrit.

(*Lyon Républicain*).

Gazette Départementale

LURI. — La fête patronale de la Saint-Pierre qui se célébrera dimanche prochain, sera très brillante.

Des dispositions sont prises pour une manifestation des plus attrayantes. Qu'on en juge par cet aperçu du programme.

Samedi soir, coups de boîtes, retraite aux flambeaux.

Dimanche, coups de boîtes, messe solennelle avec musique, pavillonnet, procession avec la statue de Saint-Pierre et musique, illumination, concert sur la place, feu d'artifice. La fanfare prêtera son gracieux concours, et se fera entendre à plusieurs reprises.

⁂

CORTE. — M. Auguste Fabreguette, officier de réserve, est nommé percepteur surnuméraire à Perpignan.

⁂

SAINTE-LUCIE. — On nous écrit de cette localité :

Le sept juin toute la population de Ste-Lucie-de-Tallano pleurait la mort de son bien-aimé pasteur, M. le chanoine Carvi, qu'une courte maladie a emporté à l'âge de 73 ans.

Le défunt était l'un des prêtres les plus distingués de notre diocèse : ses hautes vertus faisaient de lui le modèle des ministres de Dieu.

Tous les évêques de la Corse, à partir de Mgr Casanelli, ont su apprécier la science, le zèle, la prudence de cet homme de bien, et lui ont confié les postes les plus importants. Mgr Olivieri aussi, qui l'avait en vénération, n'aurait pas manqué d'élever ce prêtre d'élite à de plus hautes dignités, si le chanoine Carvi n'avait fait de Ste-Lucie son poste de choix. C'est ici qu'il était tout heureux

---

23 FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

GERFAUT

par CHARLES DE BERNARD

XXIII (Suite)

Il avança un fauteuil qu'il offrit à Gerfaut, et en prit un autre pour lui-même. Ils s'assirent de chaque côté d'un bureau qui occupait le milieu de la chambre, et ce fut avec une égale apparence de sang froid impertarbable et de politesse hautaine qu'ils s'apprêtèrent à discuter ce débat meurtrier.

— Je n'ai pas besoin de vous répéter, dit Octave, que j'accède d'avance à tout ce qu'il vous conviendra de décider : les armes, le lieu, les témoins...

— Ecoutez-moi, interrompit Bergenheim ; tout à l'heure vous m'avez parlé en faveur de cette femme, de manière à me faire penser que vous ne voudriez pas la perdre aux yeux du monde ; j'espère donc que vous accepterez la proposition que je vais vous soumettre. Un combat ordinaire entre nous éveillerait des soupçons, et conduirait infailliblement à la découverte de la vérité ; on lui chercherait un prétexte plausible, quel que fût celui que nous voulussions lui donner devant les témoins. Entre un jeune homme reçu dans une maison et un mari, vous le savez, il y a un motif de duel qui saute aux yeux d'abord. De quelque manière que le sôtre se termine, l'honneur de cette femme resterait sur le terrain avec le mort, et c'est ce que je veux éviter, car elle porte mon nom.

— Expliquez-moi votre volonté, répondit Octave, ne sachant où son adversaire en voulait venir.

— Vous savez, monsieur, reprit Bergenheim de sa voix toujours impassible, qu'un article de la loi me défend, s'il y a un instant, le droit de vous tuer, moyennant une peine assez faible ; je ne l'ai pas fait pour deux raisons : d'abord un gentilhomme ne sert d'épée et son de poignard et puis votre cadavre m'eût embarrassé.

— La rivière n'est-elle pas là ? interrompit Gerfaut avec un étrange sourire.

Christian le regarda un instant froidement, et reprit ensuite d'une voix légèrement altérée :

— Au lieu d'user de mon droit, je vais risquer ma vie contre la vôtre. Le danger est le même pour moi qui ne veux ni jamais insulté, que pour vous qui m'avez fait l'outrage le plus sanglant dont un homme puisse flétrir l'existence d'un autre. De la sorte, la partie est déjà inégale : mais vous comprendrez que si une seule personne au monde pouvait soupçonner la raison de notre duel, elle le deviendrait mille fois davantage. Vous ne risqueriez pas plus, tandis que moi, survivant ou mort, je serais publiquement déshonoré. Or, je veux bien jouer mon sang, mais non pas mon honneur.

— Si c'est un duel sans témoins que vous désirez, j'y consens ; j'ai une confiance entière en votre loyauté, et j'espère que vous accorderez le même sentiment à la mienne.

Christian fit une légère inclination de tête, et continua :

— C'est plus qu'un duel sans témoins, car il faut que le résultat puisse être regardé comme un accident ; c'est le seul moyen d'empêcher l'éclat et le scandale que je redoute. Voici ce que j'ai à vous proposer : vous savez qu'il y a demain une chasse aux sangliers, au bois des Maros ; lorsqu'on se postera, nous nous placerons tous deux, à un endroit que je connais, où nous serons hors de la vue des autres chasseurs. Quand les sangliers auront remués par les traqueurs et franchiront l'enceinte, nous ferons feu l'un sur l'autre au signal convenu. De cette manière, le dénouement, quel qu'il soit, passera pour un de ces malheurs dont la chasse au tir offre d'assez fréquents exemples.

— Je suis un homme mort, pensa Gerfaut en voyant que le fusil était l'arme choisie par son adversaire, et se rappelant l'adresse extraordinaire dont il avait vu donner des preuves. Mais, loin de trahir la moindre hésitation, sa contenance n'en devint que plus arrogante.

— Ce genre de combat me paraît suffisamment calculé, dit-il ; je l'accepte, car je désire autant que vous qu'un éclat secret enveloppe cette malheureuse affaire.

— Puisque nous n'avons pas de témoins, reprit Bergenheim, nous devons régler nous mêmes les moindres choses, afin que rien ne puisse nous trahir ; il est inconcevable combien les circonstances les plus futiles deviennent souvent d'accablants témoignages. J'étais dernièrement du jury, nous avions condamné un homme à mort sur le seul indice d'une bourse de fusil. Tâchons que rien de pareil n'arrive. Je crois avoir tout prévu. Si vous vous apercevez que j'aie oublié quelque chose, vous voudrez bien m'en faire l'observation. — Le lieu dont je vous parle est un sentier étroit, mais découvert et en droite ligne. Le terrain en est parfaitement uni ; il va du midi au nord : en sorte qu'à huit heures du matin, nous aurons le soleil de côté ; il n'y a donc aucun avantage de position. Sur la lisière du bois se trouve un vieil orme, à cinquante pas environ dans le sentier, la souche d'un chêne coupé cette année : ce sera, si vous voulez, les deux places où nous nous mettrons. La distance vous semble-t-elle convenable ?

— Plus près ou plus loin, peu importe. A bout portant si vous voulez.

— Plus près serait imprudent. A la chasse on ne se place pas à une moindre distance l'un de l'autre. D'ailleurs, cinquante pas, au fusil, c'est moins que quinze au pistolet. Ce premier point est donc réglé. — Nous resterons couverts, quoique ce ne soit pas l'usage. Une balle peut frapper la tête à l'endroit de la casquette, et si celle-ci n'était pas percée du coup, cela ferait naître des soupçons, car à la chasse on ne demeure pas tête nue.

Bergenheim continua de la sorte à entrer dans une foule de détails attestant le perfection singulière avec laquelle il avait calculé les moindres incidents possibles dans un événement de cette espèce. Octave ne put s'empêcher d'éprouver un sentiment d'admiration à la vue de cette passion impossible et brûlée à force d'horreur, et jetant avec des appétits de mort tenace une jeune fille avec les fleurs qui doivent parer sa tête un jour de bal.

(*A suivre*).

d'avoir succombé dans son vicaire, l'abbé Quilichini, son digne collaborateur dans la sanctification des âmes.

Les obsèques ont été célébrées à Ste-Lucie. Une vingtaine de prêtres et un grand nombre de fidèles accourus de tous les points des cantons de Tallano et de Levie y assistaient.

Un superbe catafalque avait été dressé au milieu de l'église aux frais de la Fabrique, qui, interprète des sentiments de la population, a voulu, en cette circonstance, donner un dernier témoignage de sa reconnaissance.

La messe a été célébrée par M. le chanoine Maestrati, curé-doyen de Levie, et des discours ont été prononcés par M. Orecchioni, receveur de l'enregistrement, Maestrati Napoléon, de Levie, et par le jeune F. Olivieri, de Ste Lucie.

On a regretté en cette circonstance, le silence des membres du clergé, qui, mieux que personne, auraient pu nous retracer la vie édifiante de ce saint prêtre.

Ils ont voulu, paraît-il, se conformer à une circulaire récente de leur premier Pasteur.

Nous aimons à espérer que Monseigneur l'Evêque sera bien inspiré dans le choix qu'il fera du successeur du regretté chanoine Cervi dans l'importante paroisse de Ste-Lucie.

∴

GIOCATOJO. — M. Alphonse Pancrazi, docteur en médecine, a l'honneur d'informer le public qu'il s'est installé à Giocatojo canton de La Porta, avec un dépôt complet de médicaments pour les besoins de sa clientèle.

∴

SOCCIA. — M. Mainetti Jean Dominique, cultivateur à Soccia, a été nommé garde-champêtre communal, en remplacement de M. Defranchi François-Marie, démissionnaire.

REVUE HEBDOMADAIRE

Paris, le 27 juin 1902.

La marché a été un peu plus animé cette semaine et quoique irrégulières, les plus-values sont assez satisfaisantes. Nos rentes générale [illegible] particulièrement bien tenues : Rente 3 % perpétuel avance à 101,77, ex-coupon ; Rente 3 % 1/2 à 101,15 ; Rente 3 % amortissable à 101,32. Les Sociétés de Crédit sont parmi les valeurs les mieux traitées, surtout le Crédit Lyonnais à 1.857. Le Comptoir National d'Escompte valorise à 588. Le Crédit Foncier à 732, la Société Générale à 510.

La Banque Française pour le Commerce et l'Industrie est demandée à 259. Depuis sa fondation, notre société est intéressée dans toutes les grandes opérations financières et est appelée à remplir dans l'avenir un rôle important.

Les actionnaires de la Compagnie Générale des Chemins de Fer Brésiliens sont convoqués en assemblée générale extraordinaire pour le 27 juin à l'effet de se prononcer sur le contrat d'achat passé avec le gouvernement brésilien. Les obligataires de la Compagnie doivent dans s'empresser d'adhérer à cet échange, s'ils veulent profiter des avantages qu'il comporte et que nous avons longuement énumérés depuis plusieurs semaines.

En Banque, l'action de la Société des Contributions du Caroni se traite à 480 francs et la Part à 29,50.

Nouvelle hausse des Fonds Etrangers. L'Extérieure à 91,40 et la Rente Turque Unifiée à 89 à 31 62, recherchée à cause du coupon de 2 60 qu'elle détache le mois prochain. A Bruxelles, 3 0/0 99,75. L'Irlandaise Nationale Foncière 70. Capital Anversois d'Anvers mieux à 63 ainsi que l'ordinaire Hautes-Fourneaux d'Anvers à 21 50, action Belge Royenne de Transports à 46 francs. Reprise des valeurs Congolaises.

Les Chemins Français sont fermes mais peu traités.

Information Financière. — Le Conseil d'Administration de la Compagnie Franco-Américaine des Phosphates Pétrifères de Sainte-Marie, réuni le 16 de ce mois sous la présidence central de la Compagnie à New-York, a voté le service du trimestriel de 2 1/2 0/0 sur le Capital social. Les actions privilégiées Français ayant approuvé la déclaration de sa privilégiée, le coupon n. 2 sera payable à partir du 1er juillet, à raison de 0 fr. 62 1/2 net par action, aux bureaux de la Compagnie à Paris, 21 rue des Capucines.

Aussi les actions de « Phosphates Sainte-Marie » continuent-elles à être recherchées sur le Marché, surtout auprès de tous ceux qui ont consulté le rapport que le Conseil de France à New-York a rédigé sur notre entreprise industrielle. Les transactions restent soutenues et 'à Valeur est ferme à 33 francs.

Pensions de Retraite

Les pensions de retraite des personnes ci-après dénommées ont été liquidées.

Margotti Dominique, premier maître voilier, 25 ans 0 mois 5 jours de services, 1.400 francs.

Franceschini Eugène, pompier ordinaire de la marine, 27 ans 10 jours de services, 810 francs.

Mattei Philippe, gardien de bureau de la marine, 31 ans 1 mois 18 jours de services, 641 francs.

Sanseonetti Etienne, adjudant, 30 ans de services 1.075 francs.

Ficoni Henri-François, sergent, 18 ans 15 jours de services, 502 francs.

Castellani Pierre-François-Antoine, caporal, 20 ans de services, 630 francs.

Morati Antoine, soldat, 31 ans mois 3 jours de services, 649 francs.

Lafon veuve Orsini, le mari capitaine, mort des suites d'un accident survenu service commandé, 1 100 francs.

Giannoni Marianne veuve Francesch le mari sergent, mort des suites d'un accident survenu en service commandé, 591 francs.

Trabin veuve Chiappini, le mari maréchal des logis de gendarmerie, décédé titulaire d'une pension, 656 francs.

Colonna Marie-Félicité veuve Horace, le mari maréchal des logis de gendarmerie, décédé titulaire d'une pension, 564 francs.

Biaggi Dea-Cathe veuve Lanfranchi, le mari gendarme, décédé titulaire d'une pension, 458 francs.

Gazette Ajaccienne

De notre correspondant d'Ajaccio, 25 Juin.

Régates particulier

Voici les résultats des régates (embarcations à voile) courues dimanche à Ajaccio :

1re série. — 1er prix, Lucie, patron Zavaco ; 2e prix, Virginie, patron Olmi.

2e série. — 1er prix, Jean Louis ; 2e prix, Mireille, patron J. Giui.

La Mireille, de notre excellent ami M. Gini, est primée pour la seconde fois en deux ans.

Tous nos compliments.

La Saint-Jean

La fête si populaire de la Saint Jean a été célébrée avant hier et hier avec son éclat accoutumé.

Lundi, le feu de la Saint-Jean a été allumé sur la place du Diamant, au milieu d'un grand concours de population ; l'orateur de Saint Jean-Baptiste et la rue du Roi de Rome étaient brillamment illuminés.

Hier mardi, une messe solennelle a été célébrée à 10 heures du matin dans cet oratoire, coquettement paré. Le sonnet traditionnel a été dédié à M. Jean Lanzi, conseiller municipal.

Le soir, à 7 heures, la chasse du Saint a été portée processionnellement à travers la ville, comme de coutume, et suivie par une nombreuse population.

Brevet élémentaire

146 aspirantes ont pris part aux épreuves du brevet élémentaire, 75 ont été déclarées admissibles aux épreuves du 2e degré Voici leurs noms :

Mlles Alessandri Alexandrine, Ambrogi, Angelotti, Bartoli, Bonardi, Borelli, Casale, Carrega, Casalonga Marie-Jérômine, Casamatta, Castellani, Ceccaldi, Celli, Cerati, Chipponi, Colonna de Leca, Corteggiani, Desanti Marie-Félice, Filippi, Firoloni, Giordani, Giorgi Mariuccia, Giorgi Anne-Marie, Guidoni, Lanfranchi, Leca, Leoni, Maisani Angéline-Joanne, Mariani Marie-Joséphine, Mariani Marthe, Martinenghi, Mignucci, Morelli, Marsanich Letizia, Muraccioli Marie-Archange, Olivieri, Olmo, Pantalacci, Paoletti Annette, Paoletti Marie-Pauline-Jeanne, Paoli, Pasquini, Pajanacci, Peretti Marie-Joséphine, Peretti Marie-Antoinette, Peroni, Pietri Matteo, Pinelli Marie-Josephine, Pinelli Marie-Rose, Poli Marie-Françoise, Poli Angèle, Pozzo di Borgo, Quilichini, Rocco, Renucci, Robaglia, Roccaserra, Sansonetti, Santini, Serrola, Scagliola, Seta Flore, Stephanopoli, Sabrini, Susini, Suzzoni, Terzi, Texier, Tomasi, Torre, Vellutini, Vernini Xavière, Versini Thérèse, Zevaco.

Mlles Leca, Pozzo di Borgo et Zevaco ont été éliminées après les épreuves de la 2e série

Gazette de la Balagne

CALVI

Les nombreux amis que M. Lafon compte dans notre ville ont appris avec le plus grand plaisir sa nomination de chef de cabinet du ministre de l'intérieur. M. Lafon a laissé dans notre ville, où il exerçait les fonctions de juge près notre tribunal, de très vives sympathies. Aussi, sa nomination à un poste aussi important a-t-elle été accueillie avec faveur par notre population toute entière.

∴

Les souscriptions organisées à Calvi au profit des victimes de la catastrophe de la Martinique ont atteint un très joli chiffre. Cela fait honneur à la population calvaise, qui a prêté toujours avec bonne grâce lorsqu'il s'agit de soulager l'humanité.

Nous ne saurions oublier de féliciter chaleureusement notre sympathique Sous-Préfet et le comité des dames, qui ont rivalisé de zèle en cette circonstance. — X.

∴

CALVI

Dimanche dernier, dans la grande salle de l'Hôtel Christophe Colomb, a eu lieu le concert vocal et instrumental organisé par la Section des Vétérans des Armées de terre et de mer.

Dès huit heures du soir, la salle était comble et l'on était obligé de se serrer les coudes. Le programme des plus attrayants a été exécuté à la satisfaction générale.

L'ouverture de *Zampa*, brillamment exécutée par M. Charles Arnould et Mlle Leoni, sa nièce, nous a permis d'apprécier le maître et l'élève. Tous deux méritent les plus grands éloges.

M. Verdinot a chanté avec sentiment la *Voix des Chênes*. Les applaudissements ne lui ont pas été ménagés. Disons en autant pour M. Ignace Marini, qui a chanté avec feu : *Marouan*, chant patriotique.

L'enfant gâté du public a été très certainement le désopilant Le Pagnez, qui a obtenu un véritable succès de fou rire avec ses monologues et chansonnettes comiques.

M. Charles Arnould, qui a bien voulu prêter son gracieux concours à la Section des Vétérans, a rehaussé par sa présence l'éclat de cette fête. Il nous a charmé une fois de plus par sa voix puissante de basse, par son talent d'acteur et d'artiste consommé. Nous l'avons admiré dans le *Cor de Fligier*, les *Sapins de Dupont* et le *Barbier de Séville*. Mlle Leoni qui lui donnait la réplique dans le dernier acte du *Barbier*, mérite tous nos compliments.

L'*Estudiantina Calvaise*, que dirige en maître autorisé le sympathique Torquato, a exécuté avec un ensemble parfait pendant les entr'actes des morceaux du meilleur choix. Tous nos bravos.

La Tombola tirée au profit de la Société a rapporté à un tel point, que l'on s'arrachait les billets.

Félicitons vivement M. Colombani, le zélé président et les membres du Comité, qui ont contribué à l'éclat de cette fête, dont on gardera le meilleur souvenir.

Le Ma que Blru.

∴

CALVI

Exporté pendant la semaine :

Cayol 23 cerb. langoustes ; Fil et Cie 6 b. citrons ; à ordre 56 b amandes ; Saravelli 24 c. fromages ; Olivi 1 dito, 1 c. fruits, 1 b. huile : soit 7 tonnes de marchandises valant 4.100 francs.

∴

ILE ROUSSE

Pendant la semaine notre port a chargé pour Marseille les marchandises suivantes :

A ordre 5 f. huile ; Caillol 2 dito ; Société Larian 164 s. pulpes ; Caillol 61 c. citrons ; Bonifacy 1 f. huile ; Giniers 3 dito ; à ordre 3 c. citrons, 3 b citrons ; Delserre 4 c. dito, 3 b. dito ; Valentini 4 c. fromages ; Bonifacy 2 f. huile ; Caillol 31 c. citrons, 1 bonc. dito ; à ordre 12 f. huile ; Caillol 4 bord. dito ; Delorme 6 b. amandes ; Caillol 16 c. citrons ; à ordre 11 b. poils ; Bonifacy 2 f. huile ; Larian 177 s. pulpes ; A. Olivi fils 7 f. huile ; à ordre 23 b. laine ; Moretti 6 c. fromages ; Andreani 7 dito, 1 s. jambons ; Fil et Cie 1 c. huile, 1 bord. dito

	Poids	Valeur
40 f.ats huile	10.0	8 000
12½ caisses citrons	5.0	1.200
241 sacs pulpes	27.0	1.300
11 b. poils	7	500
23 b. laine	2,0	1.000
13 c. fromages	9	1.000
Divers	5 0	500
Total	50.6	13.500

soit 13.500 francs pour 50 tonnes de marchandises. La tonne moyenne ressort à 260 fr.

∴

NESSA

Le conseil municipal de Nessa, sur la demande de M. l'Instituteur et de Mme l'Institutrice a voté une somme de 40 frs. pour l'acquisition de matériel scolaire destiné à l'école de filles, et celle de 20 francs pour la création d'une caisse des écoles.

Brevet de capacité

Liste des aspirantes définitivement admises, par ordre de mérite.

1. Costa Antoinette Désirée.
2. Dominici Urbani Marie-Rose.
3. Santoni Marie-Dominique.
4. Vesperini Xavière.
5. Catosi Marie-Catherine.
6. Pietrini Rose-Marie.
7. Vincentelli Marie-Victorine.
8. Mannoni Angèle.
9. Bonerandi Henriette.
10. Luciani Théodorine.
11. Paoli Ida.
12. Nasica Marie-Duchesse.
13. Santoni Marie-Antoinette.
14. Nasica Faustine.
15. ex-æquo { Torre Marie. Giuseppi Estelle.
17. Paoli Jacobine
18. ex-æquo { Carabin Louise. Ciccoli Michelina.
19. ex-æquo { Poggi Assomption. Vincentelli MarieDominique.
22. ex-æquo { Bertoncini Marie-Jeanne. Samani Sacra-Maria.
24. Castellani Angeline.
25. Lepidi Paduva-Maria
26. Giudicelli Marie-Félicité.
27. Imperinetti Laurine.
28. Biaggini Marie Pauline.
29. ex-æquo { Graziani Marie-Toussainte. Polidori Marianne.
31. Maggi Marie-Françoise.
32. Pagazani Virginie.
33. Franceschini Marie.
34. ex-æquo { Bartolomei Louise. Mariotti Lucie.
36. Baldacci Françoise.
37. Colonna Marie-Faustine-Antoinette.
38. Donsimoni Xavière.
39. Raffalli Marie-Reparata.
40. Deneri Marie Joséphine.
41. Mariani Martha.
42. ex-æquo { Casanova Claire. Guglielmi Antoinette-M.
44. Albertini Clorinde.
45. Giannorsi Angèle.
46. ex-æquo { Colonna Joséphine. Frate Marie-Adeline.
48. Maestracci Angèle.
49. de Petriconi Marie.
50. Suzzoni Antoinette.
51. Catani Marguerite.
52. Gatti Pauline.

SAVON DU CONGO hors concours 1900 produit hygiénique

Receveurs-Buralistes

Ont été nommés à l'emploi de receveur buraliste de 1re classe,

à Corps-Nuds, M. Stephanopoli Francois-Marie, ex-sergent au 1er régiment d'infanterie coloniale.

à Plouvenez-Moedec, M. Bona François, portier-consigne à Bedeau.

à Marseille, M. Vinciguerra François-Marie, préposé en chef de l'octroi d'Aix

à Pierrepont, M. Natali Ignace, adjudant au 1er régiment d'infanterie coloniale.

à Pennsan, M. Mattei Roch, vice-consul, à Sorrel Moussel. M Pinelli François-Antoine, ex-sergent au 8e régiment d'infanterie coloniale.

Les Récoltes en terre

L'Office des renseignements agricoles publie l'évaluation des récoltes en terre, au 15 mai 1902, d'après les rapports des professeurs départementaux d'agriculture.

Voici les renseignements qui concernent notre département.

Blé d'hiver : superficie, 13.500 hectares ; état des cultures, assez bon.

Méteil : 1.620 hect. ; état, assez bon.

Seigle : 95 hect. ; état, bon.

Orge d'hiver : 3.600 hect. ; état, assez bon.

Avoine d'hiver : 1.140 hect. ; état, assez bon.

Fourrages annuels, 330 h. ; Prairies artificielles, 875 h. ; Prairies naturelles, 5.610 h. ; état, très bon.

Pommes de terre, hect. ; état, bon.

Petite Gazette

VARIATIONS ATMOSPHÉRIQUES DU 25 juin

Thermomètre. — 7 heures du matin, + 19 7 à midi ; 22 6 heures du soir, + 21°. Maxima, + 24 8. minima, + 18 2

Baromètre. — 7 heures du matin, 760 mm. midi, 761 mm. 6 heures du soir, 760 mm. Vent. — 9 h. du matin, S. E. faible. 4 h. du soir, id.

Etat du ciel, quelques nuages.

Etat de la mer, très belle.

Hauteur des eaux : matin, + 0,45 soir, + 0,30

Pluviomètre, à 9 heures du matin : zéro.

∴

Au Palais

M. le président Mariani a pris hier possession de son siège et a présidé l'audience des appels de police correctionnelle et la chambre des mises en accusation.

∴

M. le conseiller-doyen Luiggi, atteint par la limite d'âge et nommé président honoraire, comptait près de cinquante ans de services dans les parquets et à la Cour. Pendant longtemps chargé de la présidence des assises, il y a trouvé l'occasion de donner la mesure de sa sagacité, de son savoir et de sa vive intelligence.

Aussi, le décret qui le nomme président honoraire a-t-il été accueilli très favorablement dans notre ville et surtout au Palais.

M. le président Luiggi se retire, plein de vigueur, donnant à son acte de naissance un démenti absolu, et on ne peut que regretter que l'inexorable loi sur la limite d'âge prive notre Cour d'appel de la collaboration d'un magistrat aussi distingué.

M. Luiggi ne sera pas remplacé, une récente loi ayant supprimé un poste de conseiller à notre Cour. On ne tardera pas à s'apercevoir qu'il est de toute nécessité que ce poste soit rétabli.

∴

Nos torpilleurs

Le contre-torpilleur *Lévrier* et les torpilleurs *94, 97, 141, Déroulède, Capitaine Cuny, Capitaine Mehl*, de la défense mobile, sont arrivés dans la soirée de mardi, venant de Calvi, et se sont amarrés : le contre-torpilleur au nouveau-port, les torpilleurs au vieux-port.

Mercredi matin ils sont partis pour Portovecchio, et ont rejoint notre station dans la nuit. Ce matin ils partiront pour Bonifacio.

∴

La Lyre bastiaise

La société philharmonique a bien voulu donner hier soir un concert sur la place Saint-Nicolas. Le programme était bien établi. Les deux fantaisies sur *Anne de Boleyn* et *Lucie de Lammermoor* ont été exécutées avec un ensemble parfait.

Nous profitons avec plaisir de l'occasion qui nous est offerte pour constater une fois de plus les progrès de nos amateurs bastiais.

∴

Fête intime

A l'occasion de sa fête M. Santi J.-B., le sympathique chef de gare de Bastia, avait réuni tout son personnel. Après les toasts d'usage, un concert et une sauterie pleine d'entrain ont été organisés, avec le gracieux concours du maestro Swicher et du désopilant artiste Botta. Cette fête de famille a été des plus réussie.

∴

Gendarmerie

On a procédé au ministère de la guerre à la répartition du legs Raymond. Parmi les bénéficiaires de ce legs, nous trouvons les sous-officiers et gendarmes ci-après :

Martinetti, maréchal des logis, 11e légion, 100 fr. ; 13e lég., Roghi, brig., 100 fr. ; 15e, Stefani, mar. des logis, 200 fr. ; 15e bis, Bartoli, mar. des logis, 200 fr. ; Bartoli, brig. 180 fr. ; 15e ter, Castellani, gend., 240 fr. ; Milelli, mar. des logis chef, 200 fr. ; Blanc, Matteri, Vinciguerra, Pisello, gend. et Vidal, mar. des logis, 180 fr. ; Azéma, Pietri, Vielledent, Franceschini, Castelli, gend., 160 fr. ; Cabanne, Vernier, gend., 140 ; Raffanlli, brig. et Franceschi, gend., 120 fr. ; Miciconi, gend., 100 fr. ; 16e, Angelini, mar. des logis, 180 fr. ; Prosperini, mar. des logis, 120 fr. ; 19e, Cappelli, mar. des logis, et Laurelli, gend., 200 fr. ; Bonifacy, Grimaldi, gend., 180 fr. ; Anziani, gendarme à Madagascar, 160 fr.

∴

Au port

Le voilier *Madonna dei-Flagelli*, capitaine Chirri, est arrivé de Santa-Teresa avec 25 têtes bovines.

Fruits et légumes frais

Mercuriale de Paris, 16 juin.

Halles centrales, prix soutenus, on cote les 100 kilos : abricots, 60 à 100 francs ; fraises, 90 à 140 ; amandes princesses, 60 à 80 ; haricots verts du Var, 60 à 120 ; petits pois, 30 à 32.

Voici, d'autre part, la moyenne des cours atteints cette semaine pour *les amandes sur le marché* d'Aix ; les 100 kilos : Princesses pays, 140 à 145 ; Princesses Provence, 130 à 135 ; Princesses montagnes, 115 à 120 ; Dames Provence, 70 ; Languedoc, 83 à 84 ; Coques flots, 40 ; Dures douces, 32 ; Cassées flots, 235 ; Deraude, 220 ; Aix, 205 ; Salon, 200 ; ambres, 150.

∴

A louer

Un appartement de six pièces, 30 francs par mois. Place Saint-Nicolas, n° 1, au 3e. S'adresser au bureau du journal.

∴

Achat de Cocons

M. L.-P. Luciani à Francardo est acheteur de COCONS à des prix très avantageux.

∴

Avis

A louer maison meublée avec jardin, à Cardo.

— Pianos de tous prix à vendre de suite.

S'adresser à la Bonbonnière, Bd Paoli.

∴

A vendre

Canot de plaisance ; conditions avantageuses.

∴

Maladies des yeux

Clinique ophtalmique du Dr Alexandroff à Ajaccio, Cours Grandval, 20, à côté du Grand Hôtel Continental.

Consultations tous les jours de 2 à 3 heures.

SURPRISE

En réponse aux nombreuses demandes de nos lecteurs, ayant réussi à leur procurer à titre gracieux les œuvres actuellement les plus en vue, nous avons chargé la Société des Maîtres Français, section des Beaux-Arts, de leur adresser gratuitement :

SOIT : 1°. Un choix d'œuvres pour piano seul ou violon, d'une valeur de 16 fr.

Notamment : Marche du couronnement du Roi d'Espagne. — *La Tsarevna* : la plus célèbre Mazurka de Russie. — Souvenirs de la Martinique. — Polka d'Edouard VII, etc.

SOIT : 2°. Un merveilleux ensemble de toutes les variétés, de chansons et romances, etc., ayant le plus de succès, avec accomp. de piano, d'une valeur de 17 fr.

Pour recevoir cette surprise exceptionnelle, s'inscrire par lettre, adressée à la Société, Boulevard du Montparnasse, 145, Paris ; en ajoutant pour couvrir les frais, 10 timbres à 15 cent ou mandat par chacune des deux séries demandées.

ETAT CIVIL

NAISSANCE

Bianconi Françoise. — Casaroli Jean-Dominique. — Renucci Félicité-Marie-Louise.

DÉCÈS

Canessa Joachin, marié, 64 ans, de Bastia.

DEMANDEZ PARTOUT la chicorée extra

MOKA CASIEZ

5 mises hors concours

12 diplômes d'honneur et grande prix

Casiez-Bourgeois, à Cambrai

E. J.B. Simula, Agent général pour la Corse

Dépôt à Bastia : rue St-François, 2.

Merveilleuse Invention

PLUS de VERRES de LAMPE CASSES

COLLIER PRÉSERVATEUR breveté

Remise intéressante pour Agents dans toute la France et Colonies. — Ecrire : SOCIÉTÉ MONDIALE de VENTE, 41, rue Caulaincourt, Paris

BOURSE DE PARIS

	24 juin	25 juin
Rente 3 p. 0/0 ancien	101.45	101.65
— 3 p. 0/0 nouveau.	101.20	101.20
— 1/2 0/0	101 85	101.65

Dépêche Télégraphique Spéciale de Nuit

Ecole navale

Les candidats dont les noms suivent ont été admis à subir les épreuves orales pour le concours d'admission à l'Ecole navale.

Candidat de Paris, M. Gilardini ; de Toulon, MM. Boteri, Carlini, Rosati, Tavera ;

de Bastia, M. Giacomoni ;

d'Alger, M. Versini.

Les Services Maritimes Postaux DE LA CORSE

Le Ministre du Commerce devant la Commission

Entendu par la Commission sénatoriale des Services maritimes postaux de la Corse, le ministre du commerce avait demandé le rejet des propositions de la Compagnie française de navigation qui comportaient la suppression du service entre Toulon et la Corse.

Le directeur de cette Compagnie ayant consenti à rétablir ce service dans ses itinéraires, la Commission a adopté les propositions de la Compagnie française de navigation.

BANQUE DE FRANCE

Le Conseil général de la Banque de France a, dans sa séance de ce jour, fixé à 60 francs le dividende du premier semestre 1902.

A la Statue de Strasbourg

Le conseil municipal de Paris a pris une délibération portant qu'à l'occasion de la fête du 14 juillet, une couronne sera portée à la statue de Strasbourg, afin de s'associer aux patriotiques manifestations de la population parisienne.

L'ÉLECTION MILLERAND

Le 9e bureau a entendu le docteur Pèchin, concurrent malheureux de M. Millerand, puis a conclu à la validation de cette élection.

Tiragesfinanciers

Ville de Paris 1899

L'obligation 201 883 est remboursable à 100.000 francs.

Les obligations 78 816 et 154.604 sont remboursables chacune à 10.000 fr.

Communales 1892

Les obligations 207,537, 276,235, 82,473 et 14 sont remboursables chacune à 5,000 francs.

Foncières 1895

Les obligations 106,114, 259,988, 416,438 sont remboursables chacune à 5,000 francs.

EN ITALIE

Les Grèves

A Torente, la grève des tramways est complète. La compagnie avait embauché des non-syndiqués ; les grévistes et la population ont brisé des voitures, blessé des employés et empêché la reprise de la circulation.

LE MONUMENT DE ROSSINI à Florence

Hier a eu lieu, à Florence, la cérémonie d'inauguration du monument élevé, dans le temple de Santa Croce, à la mémoire de l'illustre compositeur Rossini.

Le monument est l'œuvre du professeur Cassioli ; sur la partie supérieure, il y a le buste de Rossini ; dessous, un sarcophage style Renaissance, sur lequel est appuyé une femme représentant la Mélodie.

La cérémonie a été imposante ; elle était présidée par le comte de Turin, représentant le roi d'Italie.

Au moment où l'on a découvert le monument, l'orchestre du lycée Rossini, dirigé par Mascagni, a exécuté, avec trente violons, la *Prière de Moïse*, puis, accompagné par le même orchestre, le ténor Marconi a chanté le *Cujus animam* du *Stabat Mater*.

EN ANGLETERRE

LA MALADIE d'Edouard VII

Malgré le bulletin publié après l'opération subie par le roi, l'émotion est très grande en Angleterre, mais particulièrement à Londres.

La quiétude de la foule

La foule a stationné toute la nuit devant le palais et les bureaux des grands journaux qui, jusqu'à une heure très avancée, ont fait paraître des éditions supplémentaires.

Les étrangers

Beaucoup d'anglais et d'étrangers qui étaient arrivés à Londres pour les fêtes du couronnement ont quitté la ville aujourd'hui.

La mort du roi

Le *Patrie* publie une dépêche de Londres annonçant que le roi est mort, mais rien n'est venu confirmer cette information.

La Mission française

La mission extraordinaire qui était chargée de représenter la France aux fêtes du couronnement d'Edouard VII, a quitté Londres dans l'après-midi, pour rentrer à Paris.

Cette mission comprend l'amiral Gervais, le général Dubois, M. Crozier, les colonels Bataille et de Heussez, ainsi que le lieutenant de vaisseau Rattier.

Les missions étrangères

La plupart des missions étrangères ont reçu également reparties aujourd'hui.

Le bulletin du jour

Le bulletin officiel, daté de 2 heures de l'après-midi, dit que le roi a passé une bonne matinée et que l'état général est satisfaisant.

Le bulletin du soir

Le dernier bulletin, daté de 7 heures du soir, dit que le roi a passé une journée assez confortable, les forces générales se maintiennent ; il n'y a aucun symptôme particulier d'inquiétude.

A l'ambassade d'Angleterre

Ce matin, M. Delcassé a fait prendre des nouvelles du roi à l'ambassade d'Angleterre et les a transmises au président de la République.

EN TURQUIE

Un complot

Arrestation du fils du Sultan

On télégraphie de Constantinople que le fils aîné du Sultan a été arrêté et conduit au palais, où il est placé sous bonne garde.

Le prince se trouverait à la tête d'un complot, dans le but de s'emparer du pouvoir.

L'Angleterre et les Boers

La Paix au Transvaal

Lord Milner, après son installation en qualité de gouverneur et commandant en chef des Colonies sud-Africaines, a lancé ses instructions pour la constitution du conseil exécutif et du conseil législatif.

Attentat nihiliste

Un télégramme de Varsovie annonce que M. Lotz, secrétaire du gouverneur, a été tué à coups de revolver par deux étudiants nihilistes, pendant son passage à Gorwol [illegible].

OREZZA-LES-EAUX

Grand Hôtel de la Paix

STAZZONA

Veuve PIETRI, propriétaire

Ouverture le 1er juillet

Cet *établissement le plus heureusement situé* de la station, au milieu d'un parc splendide, le plus rapproché des sources, est devenu le rendez-vous de la clientèle choisie d'Orezza.

Son installation confortable lui a valu une recommandation toute particulière et très élogieuse de la part des membres du Club Alpin français de Paris, dans une brochure intitulée : « Cinq semaines de voyage en Corse. »

Prix très réduits pour les familles et les séjours prolongés.

Cocons

M. Tullius Colombani, sériciculteur à Vidauban (Var) et à Ile-Rousse (Corse), prévient sa nombreuse clientèle qu'il est acheteur de cocons frais pour la filature, et toujours à de bons prix.

Horlogerie-Bijouterie Orfèvrerie

24, Boulevard Paoli, Bastia

E. GIUNTOLI

a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'il vient de recevoir un riche assortiment de bijouterie et articles de fantaisie.

GRANDE ALBERGO

GIAPPONE

Livourne

Le Propriétaire du *Grande Albergo Giappone* a l'honneur d'informer le public que pour prévenir le désir de sa clientèle et faire face à toutes les exigences, il vient d'agrandir son Hôtel en y ajoutant un nombre considérable de chambres, meublées comme les autres de tout le confortable moderne.

Cette augmentation de chambres lui permet de faire des conditions à *ne craindre aucune concurrence* ; car il peut donner des chambres à tous les prix, c'est à dire : *celles pour une personne de 2 à 4 francs, celles pour deux, de 3 à 7 francs* y compris la lumière électrique et le service. En outre, selon le séjour plus ou moins prolongé, il accordera de très grandes facilités.

P. Cianfanelli

Machines à coudre Helvétia

Boulevard Paoli, 14, Bastia

Machines Perfectionnées pour Familles, Ateliers, Cordonnerie, Sellerie.

NOUVEAUTÉ

Machine oscillante cousant en avant en arrière

La dernière création

Atelier spécial pour l'ajustage et les réparations des machines à coudre de tous les systèmes, exécutées par un mécanicien de la fabrique Suisse de Lucerne.

Travail soigné — Prix modérés

Cotons et fils en bobines et en écheveaux, cordonnets soie extra pour tous travaux à la machine. Aiguilles extra supérieures, accessoires et pièces de rechange de marque pour tous systèmes.

Il est incontestable que les machines Helvétia, par leurs perfectionnements et leur fini, sont supérieures à tous les autres systèmes de machines à coudre. Démonstration tous les jours. — Grandes facilités de paiement. — Forte remise au comptant.

ACHAT DE COCONS

à des prix très avantageux

Amédée Leoni et Cie

Tratteria e Filandieria Toscana

Au Nouveau-Port, rue du Cap, 4, Bastia

Les propriétaires de cocons feront bien de les consulter avant de vendre leur marchandise.

EN ESPAGNE

Les troubles de Madrid

La [illegible] on est toujours très inquiétante. L'arrivée de M. Canalejas à Madrid a été le point de départ de nombreuses manifestations anti-[illegible]cales et révolutionnaires.

Les républicains avaient fait distribuer un manifeste, afin d'engager la foule à se rendre à la gare pour recevoir M. Canalejas.

Les députés Uria et Urquia sont déférés aux tribunaux militaires.

OREZZA-LES-EAUX

Villa Grimanjola

Réouverture le 1er juillet

Mme A. COLOMBANI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle que, comme les années précédentes, on trouvera à Grimanjola, le confortable voulu.

Bonne cuisine, Cave soignée, Pâtisserie du jour.

L'hôtel est entouré d'un vaste parc et jardin ou Messieurs les voyageurs pourront jouir d'admirables points de vue et d'un panorama grandiose, à l'ombre des châtaigniers séculaires.

Une voiture attendra Messieurs les voyageurs à l'arrivée des trains. Pour tous renseignements s'adresser à l'hôtel d'Europe.

AVIS IMPORTANT

M. O. BIAGINI a l'honneur de prévenir ses nombreux acheteurs de bon vin pour [illegible] le gros et demi gros de se rendre avant de faire [illegible] échais, à son entrepôt, Avenue Carnot, 5, où des conditions spéciales leur seront faites.

Vente au détail

Vin Corse, blanc et rouge, bonne qualité garantie pur jus de raisin, 0,40 le litre, au dessus de dix litres 0,35.

Vin blanc et rouge, qualité choisie, garanti, en bouteilles cachetées, 0,60 la bouteille, au flacon d'1 litre, 1 fr. 25 le flacon, verre à rendre.

Pour les vins blanc et rouge provenant du vaste domaine de Hsouchel-Bey (Alger), propriétaire R. Matti, si spécialité dans toute la Corse et à l'Etranger, et qu'il vend Avenue Carnot, 5, et dans ses succursales en ville, bien connues à l'enseigne R. Matti.

Les prix au détail : qualité rouge, 0,20 et 0,25 le litre ; le blanc 0,30 le litre.

Le maison ne vend ni piquette, ni vins de conditions français, et ne craint aucune concurrence pour la qualité.

Déguster ces vins, c'est les apprécier.

N. B. — La maison se charge de livrer à domicile, en paniers de 6 à 12 bouteilles, en dame-jeannes, en bordelaises et en demi-muids au choix du client.

ANÉMIE 20 JOURS par ELIXIR du Dr VINCENT à Paris

GRANDS MAGASINS de Tissus et Nouveautés

MARINETTI Frères

Bastia

GRANDE FABRIQUE DE MEUBLES

Usine à vapeur

Le perfectionnement de notre outillage nous permet de vendre les meubles à des prix inconnus à ce jour.

Lits cintrés noyer massif verni, 2 places, 45 fr.

Lits à deux places façon noyer plus avantageux que les lits en fer, prix : 27 fr.

Lits de milieu en noyer à colonnes cannelées, largeur 1 m., plus avantageux que les lits en fer et cuivre, prix : 30 fr.

Tables à volet noyer verni, 8 places, 25 fr.

Toilettes anglaises avec glace largeur 0m90, 22 fr.

Guéridons ronds vernis, 12 fr.

Les meubles sortant de la maison Marinetti Frères sont garantis de fabrication supérieure.

Grand assortiment de chambres, salons et salles à manger riches de tous styles.

Fabrication spéciale du Louis XV

Lits en fer et fer et cuivre.

Veuve F. Agostini et Fils

Place Saint-Nicolas et Cours Sébastiani, Bastia

Porcelaines — Verreries — Faïences
Articles de Ménage
Grand assortiment de fournitures funéraires

Bicyclettes TERROT
Pose d'appareils à acetylène
Un mécanicien est attaché à la maison

COMMERÇANT disposant d'un certain capital cherche à reprendre un bon commerce dans la région, à défaut serait disposée à s'associer. S'adr. à M. David, 27, Passage de l'Opéra, Paris.

UTILE AMUSANT INSTRUCTIF

ANCIEN CABINET PRADÈRE
PIERRE SABATE
Chirurgien-Dentiste du Lycée
SUCCESSEUR
DENTS & DENTIERS
(Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS
sans douleur
14, rue de l'Opéra,

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir ses nombreuses clientèle, d'avoir à se mettre en garde contre certains charlatans ambulants — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières nuisibles à la santé pour la fabrication de dents artificielles.

L'un des rédacteurs gérant,
MATTHIEU OLLAGNIER.

Imprimerie Ollagnier

SYPHILIS
TRAITEMENT VÉGÉTAL
Guérison à M. le Docteur BOUDET
Pharmacien-Chimiste
MARSEILLE

AVIS

MM. S. Luperini et J. Carli, fabricants de cordages, ont l'honneur de porter à la connaissance de leur nombreuse et fidèle clientèle, qu'ils se sont associés, et s'engagent à livrer aux acheteurs de marchandises de bonne qualité, à des prix défiant toute concurrence.

Un entrepôt est situé rue de l'Opéra, 15, près M. Gozzani, voiturier.

Demandez partout l'excellente
Eau-de-vie des Mirandes,
Dépositaire : Simon Damian, angle des rues Miot et Napoléon, 31, rue de l'Opéra et 9, Boulevard du Palais.

BAR SOAVI
Bastia, Cours Sebastiani, Bastia
Tous les soirs
GLACES
BIÈRE GRUBER
à 20 c. le Bock
Gramophone-Concert
— Dernière Merveille du Siècle —
Prochainement, distribution d'Eventails.

DEMANDEZ DANS TOUS LES CAFES
BOCK-ORBEC
Se méfier des Contrefaçons
A.-P. PADOVANI, Expéditionnaire
Nouveau Port, Bastia

LIBRAIRIE OLLAGNIER
Nouveauté
CHARLES-TIMOLÉON PASQUALINI
Choses du Siècle
et
Choses du Cœur
Préface de
Jules Claretie
Avec portrait de l'Auteur
Un magnifique volume de 352 pages
Prix : 4 50 ; franco : 5.10

HOTEL D'EUROPE
ADÉLAIDE COLOMBANI
Bastia — 3 et 5, rue de l'Opéra — Bastia
Cet Hôtel se recommande par sa belle situation, au centre de la ville, à proximité des principaux établissements.
Il possède, en outre, un superbe jardin éclairé à l'acétylène, où les clients peuvent prendre leur repas pendant l'été.
Banquets — Noces — Festins
Pension à des prix modérés

Transports directs entre Bastia et les ports du Nord

Pour LONDRES, ANVERS, HAMBOURG
Le vap. anglais *Ruby*, chargera vers le 20 Juin.
Pour LIVERPOOL
Le vap. anglais *Maiorese*, chargera vers le 18 juin.
Pour fret s'adresser à
Arthur C. Southwell, Bastia.

ENGRAIS POUR TOUTES CULTURES
Superphosphates d'Os et Minéraux
Dosages garantis sur facture
LOUIS LACHÈVRE
MARSEILLE, 27, rue des Princes, MARSEILLE
DÉCHETS DE VIANDE à 6 fr. les 100 kilos
On demande des représentants

AVEC 4 SOUS FAIRE FORTUNE
(20 CENT. PAR JOUR)
Gros lots 500.000 fr.
Pour 20 centimes (QUATRE SOUS p. J.) on participe aux SIX tirages annuels, lots de 500.000 fr., 250.000 fr., 100.000 fr., 50.000 fr. Le souscripteur a droit à l'intégralité des lots sans aucune retenue, serait-il de 500.000 francs. Celui qui en obtient pas favorisé est assuré de toucher toujours au sûr presque trois fois ses versements. — Écrire et demander la notice explicative au Directeur de la
Caisse générale, 39, rue Bandis, Paris.



Royal Windsor
LE CÉLÈBRE
RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX
AVEZ-VOUS DES CHEVEUX GRIS?
AVEZ-VOUS DES PELLICULES?
VOS CHEVEUX SONT-ILS FAIBLES OU TOMBENT-ILS?
ALORS
Employez le ROYAL WINDSOR, qui rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et fait disparaître les Pellicules. Il est le SEUL Régénérateur des Cheveux scientifique. Résultats complets
Vente dans toutes les parfumeries du monde entier
Se trouve aussi chez les vrais Royal Windsor. Se trouve aussi chez les Coiffeurs-Parfumeurs ou Épiceries et demi-Gros
ENTREPOT : 26, rue d'Enghien, PARIS
Envoi franco sur demande du Prospectus contenant détails et attestations

Posit. ass. de 8.000
dans Aces Pompes Funèbres Paris, à Mbien 25 à 45 ans disposant de 40.000 dont moitié de suite. Pressé. R. d. ag. s'adresser MAILLARD, rue Laffitte, 48.

Mme FAITH GEORGES WOOD
Dentiste anglais
reçoit du 1er au 9 de chaque mois dans cabinet, 1, rue de l'Opéra, au 1er étage, en face les magasins Gorgo.

BLANZY POURE & Cie
BOULOGNE-SUR-MER. — Dépôt à Paris
Le plus important Fabricant du monde
PLUMES MÉTALLIQUES
Fabrique Instantanée Perpétuelle Dite
CACHET CRAMPON
Pendant les exercices absolument invisibles
Chez tous les papetiers

A louer présentement
3. Un grand magasin, ancienne imprimerie Fabiani, avant 3 portes d'entrée donnant sur la rue de l'Opéra, 3, et Bd du Palais.
S'adresser pour le tout à M. L. N. Mattei et Cie, 45, Place St-Nicolas.

AVIS
M. PIERRE PETROLACCI, ferblantier-chaudronnier, 3, rue Miot, a l'honneur de prévenir sa clientèle qu'il vient d'attacher à son atelier un ouvrier mécanicien spécialiste pour la réparation des pompes à eau et à bière, robinets plongeurs, irrigateurs et injecteurs, lampes à pétrole et à huile; réparation et pose d'appareils à l'acétylène. Travaux soignés à des prix très modérés.

MÉDICATION PHOSPHATÉE
VIN DE VIAL
Lacto-phosphate de Chaux - Quina - Suc de Viande
ANÉMIE-CHLOROSE-CONVALESCENCE
VIAL FRÈRES, Pharmaciens, 36, Place Bellecour, LYON

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER
Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, T'il de fer, Ronces artificielles.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

VOS CHEVEUX
Ne tomberont plus et repousseront
PAR L'USAGE DU MERVEILLEUX
PÉTROLE HAHN
Le Trésor de la Chevelure
Parfum exquis
EMPLOI SANS DANGER
Flacons 2 fr. 50 et 4 fr. Pharmaciens, Parfumeurs, Coiffeurs
Refuser les imitations souvent dangereuses, toujours inefficaces
F. Vibert, Concessionnaire, 47, avenue des Ponts, LYON
Dépôt spécial : R. GARNIER, pharmacien à Nice

MAISON L.-N. MATTEI ET Cie
Produits Recommandés
La Cédratine, le « nec plus ultra des liqueurs. » — L'Amaro Mattei, le meilleur des apéritifs connus à ce jour
Le Vin du Cap-Corse au Quinquina, Quinquina supérieur.
Eaux-de-Vie de vin et de marc depuis 1880, « very selected. »
« Sirops : Groseille, Grenadine, Orgeat, Citron, pur sucre.
Cigarettes de toute sorte, sans colle, faites à la main et à la machine.
Cigarettes Egyptiennes à 50 centimes la boîte. — Excellent Cigare Mattei, le meilleur, à 40 centimes.
Demandez partout LA CÉDRATINE
Mattei L.-N. Mattei & Cie
Liqueur apéritive, digestive et stomachique dont l'usage journalier et modéré entretient la santé et prolonge la vie

27e ANNÉE — VENDREDI 27 JUIN 1902 — N° 154

00311

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : Imprimerie du Petit Bastiais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont payables d'avance et reçues aux bureaux du journal.
Réclames 1 fr. — Réclames 3e page, 0,75. — Nécrologies, 0,20. — Remerciements, 0,20. — Chronique, 0,25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois	
CORSE	20 fr.	10 fr.	5 fr.	UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : le port en sus.
AUTRES DÉPART.	22 »	12 »	6 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

FÊTE D'AUJOURD'HUI : Saint Gelase.
SOLEIL : (Hauteur à midi 66°)
LEVER, 3 h. 56 m. — COUCHER, 7 h. 13 m.
LUNE : Pleine, le 20 — Dernier quart, le 28.
FÊTE DE DEMAIN : Saint Léger II.

26 Juin

Sur la Meilleure époque de la Taille de la Vigne

II.

On voit combien est controversée la question de savoir quelle est la meilleure époque de taille pour la vigne. Néanmoins, à supposer que la taille tardive (taille de mars) n'ait pas, sous le rapport de la fructification, la supériorité que lui attribue le Dr Guyot et que les expériences de M. Gillette Arimondy paraissent établir, elle offre un avantage important dans les localités sujettes aux gelées printanières. En retardant sensiblement le débourrement, elle permet, en effet, d'échapper dans la plupart des cas aux conséquences des gelées blanches.

« La somme de matériaux qui eût agi immédiatement pour provoquer le développement rapide d'un petit nombre de bourgeons après la taille, se répartit alors, dit M. G. Foex, sur un plus grand nombre, et, par suite, y détermine une évolution beaucoup plus lente. »

L'efficacité des tailles tardives comme moyen de défense contre les gelées printanières est depuis longtemps établie. Voici, à titre d'exemple, les résultats obtenus, en 1898, par M. Durrieu, déjà cité, dans son domaine de la Lèque :

	Carignan hectol.	Aramon hectol.
Parcelles préparées les 3-4 janvier et taillées définitivement le 4 avril.....	101	215
Parcelles taillées définitivement à deux yeux les 3-4 janvier...	117 (gelée)	138 (gelée)

(1) *Revue de Viticulture*, 1879, t. II, p. 225.

Cependant, les tailles pratiquées fin mars ou commencement avril ne sont pas en honneur auprès des vignerons. Elles provoquent une émission de pleurs abondante et la crainte que cet épanchement de sève n'entraîne l'affaiblissement de la vigne explique, peut être, pourquoi ces tailles tardives ne sont qu'exceptionnellement pratiquées.

Cette crainte est-elle justifiée ? Les recherches entreprises sur la composition des pleurs de la vigne montrent que ce liquide ne contient en solution, surtout au début, qu'une proportion très faible d'éléments utiles. Un litre de pleurs ne renferme, en moyenne, d'après Nechaëff, que 0 gr. 019 de potasse; 0 gr. 019 d'acide phosphorique ; 0 gr. 225 de chaux et 0 gr. 150 à 0 gr. 450 d'azote. La perte de matériaux nutritifs disséous dans les pleurs écoulés de la vigne paraît donc négligeable tant que la quantité émise n'est pas excessive. On peut considérer comme des exceptions rarement atteintes dans la pratique les volumes recueillis sur certains ceps (4 litres et même 5 litres) par M. Hood (1) au cours de ses recherches sur l'écoulement des pleurs de la vigne.

Le fait suivant, signalé par M. Chauzit (1) montre que cet affaiblissement n'est pas à craindre autant qu'on le redoute généralement. Au domaine de Lotte-x (commune de Calvisson, Gard) M. Mépiédelbrique la taille du 1er au 15 avril, vès que le sol du vignoble, soumis à la submersion, est bien ressuyé. A ce moment, les bourgeons du sommet du sarment et ceux de la partie moyenne sont épanouis ; la sève s'écoule abondamment et cependant, depuis dix ans que cette taille est pratiquée, aucun affaiblissement n'a été constaté. En revanche, elle a permis d'échapper aux gelées printanières, notamment à celles de fin mars et première quinzaine d'avril 1898 qui, en bien des points, avaient détruit le vignoble méridional.

En pratiquant les sections de taille sur la cloison du nœud situé au-dessus du dernier bourgeon conservé, on diminue, d'ailleurs, sensiblement, cet épanchement de sève. On peut même le supprimer complètement, affirme M. Zschirewitz en badigeonnant les sections, aussitôt après la taille, avec une solution de sulfate de fer à 20 0,0 appliquée au moyen d'un petit tampon de drap fixé à l'extrémité d'un roseau (1)

La taille de mars nécessite une taille préparatoire (epamassage, flançailles, curage en pied), que l'on peut pratiquer durant la morte-saison. On enlève ainsi, de bonne heure, les sarments inutiles pour la reproduction des rameaux fructifères et du bois de remplacement, et on raccourcit les coursons à 6 ou 7 yeux, de sorte que les travaux de vigueur (fumures et labours d'hiver) peuvent être exécutés en temps utile. Lorsque les gelées ne sont plus à redouter (fin mars ou commencement d'avril) il n'y a qu'à réduire les coursons à 2 yeux ; c'est un travail très simple et peu coûteux, un homme pouvant tailler 1 hectare par jour, et, si l'on pratique le badigeonnage des sections au sulfate de fer, une femme suffisant pour compléter le travail de deux tailleurs.

La taille tardive, préconisée par le docteur Guyot, n'offre donc pas les dangers que redoutent les vignerons, et elle n'est pas sensiblement plus coûteuse que la taille précoce. Par contre, elle ne présente pas au moins deux inconvénients de la taille d'automne, quand les hivers sont rigoureux, et elle permet, dans la plupart des cas, d'éviter les gelées printanières, auxquelles échappent rarement les vignes taillées pendant le repos de la végétation : on ne saurait donc trop la recommander à ce point de vue.

∴

Une conséquence assez inattendue des tailles très hâtives faites aussitôt après les vendanges c'est qu'elles provoquent, comme la taille très tardive, le débourrement tardif de la vigne. Elles constituent une pratique déjà ancienne dans la contrée catalane du Panadès, une des plus importantes de l'Espagne au point de vue viticole, où l'on a constaté qu'elles retardaient de douze à quinze jours l'entrée en végétation de la vigne. On réussit ainsi, la plupart du temps, à préserver des gelées printanières le Xarello, excellent cépage blanc très productif, donnant des vins très recherchés et dont le débourrement est très précoce (3)

Une taille aussi hâtive, pratiquée en pleine végétation, supprime des feuilles vertes et par conséquent actives, qui auraient élaboré des matériaux utiles. Il semble donc qu'en diminuant les réserves accumulées dans les bourgeons elle doive provoquer l'affaiblissement de la vigne. C'est, en effet, ce qu'on a observé dans la Panadès : la taille de septembre dépérime un peu la végétation lorsqu'elle est pratiquée en une seule fois. Mais cet affaiblissement surtout sensible sur le Grenache blanc, ne se produit plus si l'on n'opère qu'une taille préparatoire aussitôt après les vendanges et si l'on pratique un peu plus tard la taille définitive. On permet ainsi au travail d'élaboration qui se produit à l'automne de se concentrer sur les bois réservés pour la production des rameaux fructifères et du bois de remplacement, l'année suivante.

Cette influence des tailles très hâtives sur le débourrement tardif de la vigne, a été observée également par M. Chauzit dans une vigne de Mi l (pas), taillée depuis 1890 immédiatement après les vendanges, n'a pu échapper aux gelées de 1897 et à celles des 26-27 mars et 13 avril 1898. « La vigne ainsi taillée, ajoute M. Chauzit (4), n'est par, du reste, affaiblie ; sa végétation est simplement retardée et la récolte qu'elle donne est abondante »

En résumé, de nouvelles et rigoureuses expériences comparatives s'imposent pour préciser l'influence exercée par l'époque de la taille sur la végétation de la vigne, sur l'abondance et la régularité de ses produits.

LÉON BOYER,
Ingénieur agronome,
Professeur d'Agriculture à Sartene.

(La fin prochainement).

(2) Rafell Myr y Deas: *Revue de Viticulture*, 1899, t. II, p. 21.
(4) Chauzit: *Revue de Viticulture*, 1899, t. I. p. 483.

(1) *Progrès agricole et viticole*, 1900, t. I. p. 541.

L'ASSAINISSEMENT de la Cote orientale de la Corse

Projet de loi

(Suite)

Région du Bravone

Les travaux à exécuter dans cette région intéressent une population de plus de 15.000 habitants répartis sur une longueur de côte de 25 kilomètres entre le Fiumalto et l'étang de Diana. On commencera par les petites vallées transversales maréageuses, et dont le parcours est dangereux, mais qui sont les plus fertiles. On estime que ces terrains, actuellement improductifs, acquerront une valeur de plus de 1.500 francs par hectare. Leur contenance totale ne dépasse pas 130 hectares, mais ils pourront être immédiatement mis en culture de prairies et céréales, on continuera ensuite dans le reste de la plaine. La plupart des marais de cette région sont à un niveau suffisant pour qu'on puisse se contenter de les égoutter. Leur dissémination dans les divers bassins isolés permet de les réunir en groupements susceptibles de constituer des entreprises distinctes, savoir :

Marais de Figaseto ;
Marais de Padulella ;
Marais de Prunete ;
Marais de Canicecia ;
Marais d'Alistro ;
Marais de Ginstiniana ;
Etang et marais de Stagnole ;
Groupe des marais de Tinta, Cappanoli, Pinlatta et rivière du Bravone.
Etang et marais de Terranzana.

L'ensemble de ces travaux est évalué 591.000 fr. et l'entretien 6.000 francs.

La région de Bravone paraît pouvoir être placée en dernière ligne dans l'ordre d'exécution des travaux.

Au point de vue de l'addiction d'eau potable, l'étendue de la région et la petite quantité d'eau disponible obligent à se restreindre à l'alimentation des points les plus importants, pour éviter des dépenses considérables ; on utilisera la source de la Madone qui débite 5 litres et alimente déjà le village de Cervione, ainsi que la source Linguizzetta qui, après avoir alimenté le village de ce nom, laisse encore 3 litres disponibles. La distribution se fera depuis Taverna jusqu'aux abords de l'étang de Diana, suivant le parcours de la route nationale 198 qui longe toute la côte orientale.

Comme la station et le phare d'Alistro

---

n°24 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

GERFAUT

par CHARLES DE BERNARD

XXIII (Suite)

Il trouva son amour-propre engagé à se maintenir à la hauteur de ce dédain de la vie, et il se mit à discuter article par article les propositions de son antagoniste avec un calme égal au sang froid de ce dernier.

— Il nous reste, dit Christian, à savoir qui fera le premier.

— Vous assurément ; vous êtes l'offensé.

— Vous ne connaissez pas entièrement de l'affaire : elle est donc en question, et je ne puis être à la fois juge et partie. Nous devons nous en rapporter au sort.

— Je vous déclare que je ne tirerai pas le premier, interrompit vivement Gerfaut.

— Songez que c'est un duel à mort, et que de pareilles délicatesses sont puériles.

— Convenons que celui qui aura l'avantage du coup se placera sur la lisière du bois et attendra le signal, que l'autre devra donner lorsque les sangliers franchiront l'enceinte.

Il prit dans sa bourse une pièce de monnaie, et la jeta en l'air.

— Face ! dit l'amant, forcé d'acquiescer à la volonté de son adversaire.

— Le sort est pour vous, reprit Christian, en regardant l'écu avec insouciance ; mais rappelez-vous que si, au signal donné par moi, vous ne tirez pas ou que vous tiriez en l'air, j'aurai de mon droit de faire feu. Vous savez que je manque rarement mon coup.

Ces préliminaires terminés, le baron prit dans un cabinet deux fusils de chasse les chargea à balles, en faisant remarquer qu'ils étaient égaux en longueur et de même calibre. Il les enferma ensuite dans une armoire dont il ôta la clef, qu'il offrit à Gerfaut.

— Je ne vous ferai pas cette injure, dit celui ci.

— Au fait cette précaution est inutile : demain vous choisirez. Maintenant que tout est convenu, continua-t-il d'un ton grave, j'ai une demande à vous adresser, et je vous crois trop de loyauté pour la rejeter. Jurez-moi que, quel que soit le résultat, vous garderez sur tout ceci le secret le plus inviolable. C'est mon honneur qui est à votre discrétion en ce moment ; de gentilhomme à gentilhomme, je vous requiers de le respecter.

— Si j'ai le triste avantage de survivre, répondit Gerfaut non moins gravement, je vous fais le serment que vous me demandez du plus profond de mon âme. Mais j'ai moi-même une question à vous adresser, dans la supposition de l'événement contraire. — Quelles sont vos intentions à l'égard de madame de Bergenheim?

Christian regarda un instant son adversaire, dont l'œil fixe et pénétrant semblait vouloir lire au plus secrètes pensées.

— Mes intentions! dit-il enfin, d'un ton surpris et mécontent ; cette question est étrange ; je ne vous reconnais pas le droit de me l'adresser.

— Mon droit est étrange, en effet, reprit l'amant en souriant amèrement ; mais, quel qu'il soit, j'en userai. J'ai détruit à jamais le bonheur de cette femme; si je ne peux réparer ma faute, je dois du moins, autant que cela dépend de moi, en atténuer les effets. Veuillez donc me répondre: si je meure demain, quel sera son sort?

Bergenheim garda le silence, et baissa les yeux d'un air pensif et soucieux.

— Ecoutez-moi, monsieur, continua Gerfaut avec une grande émotion ; quand je vous dis : Elle n'est pas coupable, vous ne me croyez pas, et je désespère de vous persuader, car je comprends votre défiance. Pourtant ce mot sera le dernier qui sortira de ma bouche, et vous savez qu'on peut croire aux paroles d'un mourant. Si demain vous êtes vengé de moi, je vous en supplie, que cette expiation vous suffise — Vous voyez, je ne rougis pas de vous prier : je vous demanderais cela à genoux. — Soyez humain pour elle ; épargnez-la ... Ce n'est pas son pardon que j'implore de vous, c'est pitié pour son innocence .. Traitez la doucement... honorablement ... Ne la rendez pas trop malheureuse...

Il s'arrêta, car la voix lui manquait, et il sentait des pleurs dans ses yeux.

— Je sais ce que je dois faire, répondit le baron avec un accent aussi dur que celui de Gerfaut avait attendri ; je sais son mari, et je ne reconnais à personne, à vous moins qu'à tout autre, le droit de s'interposer entre elle et moi.

— Je prévois le sort que vous lui réservez, reprit l'amant avec une indignation contenue ; vous ne verserez pas son sang, car cela serait imprudent : que deviendrait votre honneur ? Mais vous la tuerez lentement ; vous la ferez mourir tous les jours d'une mort nouvelle pour satisfaire votre besoin d'aveugle vengeance. Vous êtes homme à méditer chaque détail de sa torture avec autant de calme que vous venez d'en montrer pour régler les arrangements de notre duel.

Au lieu de répondre, Bergenheim alluma une bougie, comme pour mettre fin à cette discussion.

— A demain, monsieur, dit-il alors d'un air glacial.

— Un moment, s'écria Gerfaut en se levant, vous me refusez donc un mot qui me rassure sur le sort d'une femme que mon amour a perdue ?

— Je n'ai rien à vous répondre.

— Eh bien, alors, c'est à moi de la protéger, et je le ferai malgré vous et contre vous.

— Pas un mot de plus, interrompit violemment le baron.

Octave se pencha sur la table qui les séparait et le regarda un instant avec l'œil de l'aigle qui fond sur sa proie.

— Vous avez tué Lamberlier! dit il tout à coup d'une voix foudroyante.

Christian fit un mouvement en arrière, comme s'il eût été frappé, et ses lèvres se contractèrent légèrement.

ANÉMIE GUÉRIE EN 20 JOURS par l'ELIXIR & POUDRE FERRUGINEUX du Docteur LEROY
Exposition Universelle 1900 Hors Concours Membre du Jury
106, Rue Saint-Dominique, Paris
(4 autres).

sont compris dans cette distribution, il peut être utile de noter ici que les alimentations de ce genre n'entraîneront aucune défalcation dans les charges d'entretien des communes. Une telle défalcation serait d'ailleurs insignifiante et l'unification, plus que justifiée par les charges que l'Etat a imposé, est indiquée ici dans un but de simplification et pour prévenir toute tentative ultérieure de dérogation ou d'exception à la règle de l'entretien.

La dépense nécessaire pour l'adduction d'eau dans les plaines de Chebbia, Alesani, Allistro et Bravone est évaluée 190.000 francs.

ÉPHÉMÉRIDES CORSES

27 juin 1796. — Naissance du comte Xavier de Casabianca, ministre de Napoléon III.

M. de Casabianca, qui fut élu député de la Corse en 1848, devint, vers la fin de 1850, ministre de l'agriculture et du commerce, puis des finances.

Après le Deux-Décembre, il organisa le ministère d'Etat, et plus tard fut nommé procureur général à la cour des comptes et sénateur.

M. de Casabianca est mort en 1881, âgé de 85 ans.

LA CONQUÊTE DE L'AIR

Un Inventeur corse

Le journal *Le Radical* consacre un article à l'invention de M. A.-P. Filippi qui a trouvé la solution pratique de la locomotion aérienne. Nous enregistrons avec plaisir un pareil résultat et formons les vœux les plus sincères pour le succès de l'invention de notre compatriote.

Voici l'article du *Radical* :

Il n'est pas sans intérêt à la suite du récent et profondément regrettable accident survenu au sympathique député brésilien Severo de rechercher si réellement, les hardis aventureux des ballons dirigeables, a été poursuivi dans une voie [illegible] jusqu'à présent [illegible] et sans résultat pratique.

La Montgolfière a certainement fait devoir les recherches sur la navigation aérienne ; un ballon, quelle que soit la forme qu'on lui donne, n'est dans son essence qu'un nuage enveloppé, une énorme bulle gazeuse dans l'atmosphère. Prétendre diriger ce volume considérable plus léger que le milieu dans lequel il se meut, c'est aller à l'encontre des lois les plus élémentaires de la physique et le simple bon sens devrait éloigner les inventeurs de cette voie.

Il est acquis que l'utilisation d'un propulseur quelconque dans un milieu liquide ou fluide, augmente en rapport de la masse et diminue proportionnellement au volume acquis.

Pour s'en rendre compte, il suffit de projeter à la main, avec toute la violence que comporte l'effort d'un homme, un petit ballon d'enfant, ce projectile, très léger, fera une course de quelques mètres au plus, tandis qu'avec le même effort, un boulet de plusieurs kilos pourra être projeté à une distance bien plus grande.

Il est à observer, qu'un petit ballon dont l'effort ascensionnel est égal au poids d'un oiseau, empêcherait celui-ci de se diriger s'il était suspendu au ballon. Toutes les personnes qui se sont intéressées avec passion à la solution de la navigation aérienne, sont fatalement amenées à reconnaître que les appareils plus lourds que l'air (aviateurs, planeurs ou autres) sont les seuls qui peuvent donner des résultats.

Plusieurs ingénieurs partant du principe de la résistance que rencontrent les corps en mouvement dans l'air, ont escompté cette résistance pour s'élever et se diriger au moyen de l'hélice. L'hélice n'a pas donné le rendement attendu quelle que soit sa forme. Tous les aéroplanes brevetés dans toutes les nations n'ont pu jusqu'à ce jour atteindre le but proposé.

Si le rendement de l'hélice dans l'air donnait les résultats posés par la théorie, on obtiendrait assurément les résultats cherchés au moyen des moteurs au nuage actuellement, mais on semble oublier que l'air, de densité bien inférieure à l'eau (800 fois environ) obéit à d'autres lois qu'un liquide. En effet, l'eau presque incompressible, tend seulement à équilibrer son niveau, tandis que l'air compressible obéit à la détente.

Nous venons d'assister à des expériences faites par M. Filippi sur l'utilisation de la dépression atmosphérique, dont il se sert comme force ascensionnelle. M. Filippi a en notre présence des surfaces [illegible] fait monter à 4 à 7 kilos en produisant [illegible] unies pesant rupture d'équilibre atmosphérique au-[illegible] simples a attiré par la rotation [illegible] de ces surfaces.

Ce principe des plus [illegible] de savants, vivement l'attention de nos grands [illegible] membres de l'Académie des Sciences, M. Dufour, ingénieur, ancien élève de l'école polytechnique, a affirmé dans rapport très clair et très complet, l'étude des principes qui se [illegible] expériences faites [illegible] pas en-

Il est certain que détails de ses longs encore divulgué toutes, mais ce qu'il [illegible] et patientes en démontrer suffit a bien vouloir la navigation aérienne pour considérée plus lourde que l'air par les appareils résolu.

Ou ne saurait [illegible] comme un problème trop encourager cet inventeur sérieux : s'écarte de toutes cette voie nouvelle [illegible] jour. celles suivies jusqu'à [illegible]

Députés

Votes de nos

— le d'enquête

Scrutin sur la demande [illegible] comte de sur l'élection de M. [illegible] conscription Pomereu, dans la 3e

de Rouen.	
Nombre de votan .	482
Majorité absolue .	242
Pour l'adoptio .	158
Contre . . . [illegible]uée.	324

L'enquête est repoussée pour.

M. Malaspina a voté MM. Astima, Ont voté contre

Gabrielli, Giacobbi a pris part au M. Arène n'a vote.

demande d'enquête

Scrutin sur de M. Daudé dans sur l'élection de Mende.

l'arrondissement de votants . .	512
Nombre absolue . . .	257
Pour	297
Contre	215

L'enquête est ordonnée.

Ont voté pour, MM. Arène, Astima, Giacobbi, Malaspina.

M. Gabrielli n'a pas pris part au vote.

Bulletin Financier

Paris, 1er juin 1902.

Le marché reste calme mais sans tendance bien définie. Nos 3 0/0 se tiennent à 101.70, le 3 0/0 Rente à 101.30.

Les établissements de crédit enregistrent leurs bonnes dispositions. Crédit Lyonnais 1060, Crédit Foncier 750, Société Générale 610, Banque Française 559. Le Comptoir National d'Escompte finit à 586 ; son bilan au 31 mai, comparé avec l'état de situation du mois précédent, fait ressortir au total des opérations une augmentation de près de 20 millions.

Nous rappelons aux retardataires que c'est aujourd'hui samedi, 21 juin, qu'expire le délai pendant lequel pourraient être déposées aux guichets du Crédit Industriel, de la Banque de Paris et des Pays-Bas, et de la Société Générale les obligations des Chemins Bretonnes avec le droit ratio d'échange.

Les Fonds Etrangers sont calmes, le Serbe à 69 est net à 71 65 ; les intérêts de ce fonds sont payables en or et il est exempt de tout impôt présent ou futur en Serbie. A Bruxelles, 3 0/0 99 70, banque Nationale 3.725 50. La part chemin du Congo progresse à 2.567,50. Capital colonies d'Anvers 91. Charbonnages à signaler actifs. Asturiens en recul à 4.900. Prince Henri de Estenge mieux à 1.145.

Nos grands Chemins sont stationnaires.

NOMINATIONS D'INSTITUTEURS

MM. les Instituteurs dont les noms suivent sont promus au choix, de la 2e classe à la 1re, avec effet à partir du 1er janvier 1902 :

MM. Alfonsi Jean, à Cagnano.
Casanova Joseph-Marie, à Ajaccio.
Tristani Marianne, à Sermano.

— de la 3e à la 2e classe :

MM. Stephanopoli N., à Lugo di Venaco.
Panacchioni Jules, à Pila-Canale.
Risterucci F.-A., à Calenzana.

— de la 4e à la 3e classe :

MM. Giocanti Simon, à Lama.
Carlotti Jean-Pierre, à Ghisoni.
Tolini François, à Sartene.

— de la 5e à la 4e classe :

MM. Sorba Jean, à Bastia.
Versini Jacques-T., à Marignana.

Sont promus à l'ancienneté, de la 3e classe à la 2e :

MM. Fontana Joseph, à Canale de Verde.
Pieralli François, à Olivese.
Daneel Pierre-B., à San Giuliano.

— de la 4e à la 3e classe :

MM. Vellutini Attilius, à Pietrosintombelli.
Guerrieri Raphaël, à Cambia.
Giannetti J.-B., à Casamaccioli.
Antonmattei François, à Barrettali.
Giovannini Mathieu, à Pratavone.
Muselli Jean Noël, à Pietrosereza.
Ottavi Paul-Simon, à Carbuccia.
Mannoni Pancrace, à Pietrosella.
Santini Jean-Mathieu, à Carpinetto.
Baldocchi Dominique-A., à Tallone.
Allegrini Régulus, à San Gavino d'Ampugnani.
Borfini Dominique-Félix, à Sainte-Lucie de Moriani.
Renucci Joseph A., à St-Florent.
Tomasini P., à Monaccia d'Aullene.
Babilani Toussaint, à Nesa.
Paoletti Jacques, à Nocario.
Peretti Charles, à Chiosa.

— de la 5e à la 4e classe :

MM. Comiti Antoine, à Sorbollano
Campana Antoine-André, à Loreto di Casinca.
Guglielmi Jean, à Pietra di Verde.

Souscription Nationale

au profit des sinistrés de la Martinique

7e Liste

MM. Casanova, curé de Saint-Jean, 20 fr. ; les abbés : Sacripanti, vicaire, 5 ; Cabri, vicaire, 5 ; Antonelli, vicaire, 5 ; Zatters, sacristain, 5 ; Ferrato, 5 ; Palmieri, 5 ; Leschi, 5 ; Sœurs de Sainte-Claire, 1 ; Alexandre Rigo, 10. — 66 fr.

Aux Terrasses

25 juin.

Au Directeur du *Petit Bastiais*

Malgré les avis réitérés de votre journal au sujet de la maison de la rue des Terrasses, qui « s'écroule, qui menace ruine, etc. », malgré les sommations faites par la police aux locataires d'avoir à quitter les lieux ; on est encore à se demander, à ce jour, pourquoi la municipalité n'a pas pris les mesures nécessaires que veut, qu'exige, que comporte la situation.

Si les propriétaires veulent, peuvent s'entendre pour réédifier la maison, qu'ils le fassent au plus tôt ; sinon qu'on avise.

La maison n'étant plus habitée, si un furieux coup de libeccio, notre hôte habituel, venait à surgir dans la nuit, et qu'une fenêtre, aux charnières rouillées, vienne à céder, le vieux plafonds s'effondreront et la charpente, seul soutien des murs, cèdera sous les poids des moellons, des plafonds et les maisons voisines. Avouerais-je qu'il y a des gens qui hésitent à passer par la rue des Terrasses, et qui jettent un coup d'œil de joie sur la dite maison, une fois arrivés au bout de la rue, ayant craint que les murs ne leur tombent sur la tête. Il est temps que cette épée de Damoclès soit sortie de dessus la tête des Bastiais, et le plus tôt serait le mieux.

Un habitant du quartier.

Gazette Ajaccienne

Ajaccio, 20 Juin.

Baccalauréat

Sont déclarés admissibles :

Classique (2e partie)

MM. Alberti, Brignoli, Coggia, Cosmi, Durazzo, Eidel, Giudicelli, de Monti Rossi, d'Ornano, de Peretti, Santini, Savelli, Seta, Tollinchi, Vesperini, Valery.

Classique (1re partie)

MM. Alessandri, Antonini, Arrighi, Bozzi, Felici, Filippi Caiza, Garros, Giordani, Graziani, Lamburschini, Loca, Mariani, Minicoui, Muffraggi, Maracciole, Nicolai, Noguier, d'Ornano, de Peretti, Pietrini, Poggiale, Renucci, Sari, Seta, Sinoncelli, Tollinchi, Vincenti.

Lettres-Mathématiques.

MM. Battesti, Laorenzi, Pinelli, Santoni, Seano, Tasso.

Moderne (2e partie)

MM. Bartoli, Bellini, Colonna d'Istria, Sinoncelli, Orsetti, Torre, Varcaro.

Une Artiste

Nous apprenons avec plaisir que Mlle Rose Campiglia, fille de M. Joseph-Antoine Campiglia, le négociant si connu, a subi brillamment son dernier examen de piano, chant et solfège au Conservatoire de Marseille, et a remporté le second prix.

Nous lui adressons toutes nos félicitations.

Fiançailles

On annonce le prochain mariage de Mlle Michelline Colonna, la charmante fille de l'honorable juge de paix d'Ajaccio, avec M. Armand Sorel, chef armurier.

Nos meilleurs vœux aux futurs époux.

Exportation

Relevé des marchandises exportées d'Ajaccio à Marseille du 14 au 21 juin 1902 par les vapeurs du service postal (3 départs).

15 juin. — Ch. Prunier 55.000 k. billots pin ; Pavin de L., 22 poch. sacs vides ; à ordre 17 b. laine, 1 b. poils, 1 s. dito ; Ceccaldi 1 b. vin ; Caillol 3 corb. langoustes ; Ch. Prunier 4.500 k. planches pin ; Giraud 2 chevaux ; Peraldi 90 s. charbon ; Allemand frères 2 corb. brousse ; Fraissinet 50 colis boîtes vides, 9 f. vin, 3 bid. huile, 3 c. dito.

18 juin. — Conilh frères 8 fr. vides ; Astier 3 c. bimbeloterie, 4 fr. vides ; Brasserie de la Méditerranée 14 dito ; à ordre 800 k. vieille ferraille ; Audibert 1 b. alfa ; Barthélemy 67 b. ébauchons ; A. Rouit 5 c. savon ; Mouton 115 s. bois p. chaises ; Pistri 2 c. huile.

	Poids	Valeur
55.000 k. billots pin	55 00	1.100
17 balles laine	1.70	1.000
10 fats vin	5 00	1.300
4.500 k. planches	4.50	900
90 s. charbon	6.00	360
67 b. ébauchons	7 40	350
115 s. bois p. chaises	10.000	800
5 c. et 2 bid. huile	15	200
2 corb. brousse	12	100
3 corb. langoustes	15	300
autres et taro	5.00	500
2 chevaux	»	200
Total	95 02	6.410

Pendant la semaine écoulée les exportations ont atteint le chiffre de 95 tonnes n'ayant qu'une valeur de 6.400 fr. soit à peine 65 fr. par tonne moyenne, chiffre excessivement faible par suite de la pénurie d'envoi des produits riches, tels que les langoustes et les brousses qui ont fait défaut durant ces huit jours.

Gazette de la Balagne

CALVI

Le temps s'est remis au beau, et avec lui semble renaître quelque espoir. Néanmoins, la température est toujours en baisse : les nuits sont encore loin de ressembler à celles qui, à cette époque, convisaient aux promenades du soir. Dans nos localités cependant, de vieux habitués hasardent sur les grandes routes des centaines de pas, oubliant que l'influenza les guette, car elle est partout la gueuse...

Les sériciculteurs ont à peu près tous achevé leur besogne. Le rapport est ensiblement inférieur à celui de l'année dernière. Toutes les éducations ont beaucoup souffert, à cause des mauvais temps ; mais un grand nombre surtout n'ont presque rien donné, faute de bonne graine.

Cependant le produit se rattrape sur la qualité, et n'était le manque d'acheteurs, ce qui fait appréhender une mévente des cocons, quelques éducateurs épargnés par les déboires auraient pu voir se réaliser leurs espérances.

Le dernier courrier Nice-Balagne a embarqué à destination de cette ville une grande quantité d'amandes fraîches et quelques autres primeurs fort appréciées par les Niçois.

Gazette Départementale

ALTIANI. — Lundi a été célébré, à Altiani, le mariage de M. Arcangeli Jean-Charles, employé des postes à Paris, avec Mlle Paoli Marie-Catherine, la distinguée fille du regretté M. Paoli Philippe-Antoine, notre ancien maire.

Le mariage civil a été célébré par M. Paoli, maire, cousin germain de la fiancée.

Les témoins étaient, pour la mariée : Mme Paoli Jeanne-Marie et Paoli Adelaïde, ses cousines ; pour le marié : MM. Giudicelli, le sympathique adjoint f. f. de maire de Sainte Lucie de Mercurio, son oncle, et Giudicelli, sous-officier retraité, son parent.

La bénédiction nuptiale a été donnée par M. Battesti, curé doyen d'Altiani, qui a prononcé une touchante allocution.

Pour la circonstance, l'église avait pris un air de fête. Comme aux jours de grandes solennités elle était richement parée.

La cérémonie religieuse terminée, le cortège s'est rendu chez Mme Arcangeli où les réjouissances ont été aussitôt commencées.

Toute la population d'Altiani de set nombreux étrangers venus des divers points de l'arrondissement de Corte assistaient à cette brillante fête qui ne s'est terminée que très tard dans la nuit.

Nous adressons aux deux époux nos meilleurs vœux de bonheur et de prospérité. — A. L.

GIOCATOJO. — M. Alphonse Pancrazi, docteur en médecine, a l'honneur d'informer le public qu'il s'est installé à Giocatojo canton de La Porta, avec un dépôt complet de médicaments pour les besoins de sa clientèle.

Petite Gazette

VARIATIONS ATMOSPHÉRIQUES du 20 juin

Thermomètre. — 7 heures du matin, + 19 5 à midi : 22 2 6 heures du soir, + 21 5 Maxima, + 25 ; minima, + 18.

Baromètre. — 7 heures du matin, 762 mm. midi, 763 mm. 6 heures du soir, 763 mm.

Vent. — 9 h. du matin, N. E. modéré. 4 h. du soir, id. faible.

Etat du ciel, quelques nuages.

Mer de la rade, belle.

Variant des neuf matin, + 0 40, soir, + 1 32

Pluie tombée, 0 0 heures du matin mm.

Lauréat de tir

M. le colonel Ordioni, commandant la 15e légion bis de gendarmerie à Nice, a pris part au concours international de tir qui a eu lieu à Rome, et qui était présidé par le Roi.

M. le colonel Ordioni a remporté un premier prix consistant en une superbe coupe en argent.

Notre compatriote, on le sait, est l'un des meilleurs tireurs de l'armée française.

Artillerie

M. Batelle, officier d'administration de 1re classe, comptable à la direction d'artillerie de Versailles, est classé à la direction de Bastia, service de la comptabilité-matière.

Les Corses en Chine

Le sergent Lantranchi, de l'infanterie coloniale, a été cité à l'Ordre du jour du corps expéditionnaire de Chine, à la date du 28 juillet 1900, avec la mention suivante sur ses états de services : « S'est fait remarquer par sa bravoure, son entrain et son intelligence dans les journées des 13 et 14 juillet 1900, à la reprise de Tien-Tsin. »

Miroir des Modes

Bon nombre de parents n'osent de laisser des feux d'artifice aux mains de leurs enfants dans la crainte que ces derniers ne commettent quelque maladresse irréparable. Le *Miroir des Modes* pour le mois de juillet présente à ses petits lecteurs un article sur la manière de faire des feux d'artifice inoffensifs. Le petit monde trouvera un véritable plaisir à les construire de leurs mains tandis que les parents pourront jouir sans appréhension de la grande fête du Quatorze Juillet. Les ménagères trouveront dans la même publication « La Cuisine Illustrée, » contenant des recettes de salades exquises, et des gâteaux au fromage, représentés par des gravures.

Au port

Le vapeur *Garonne*, capitaine Webster, est parti pour Livourne après avoir embarqué 327 tonnes pour Londres.

— Le vapeur *Pélion*, capitaine Loubatière, est arrivé de Livourne avec 16 passagers et 19 tonnes et est reparti pour Marseille.

— Le vapeur *Insulaire*, capitaine Franceschi, est arrivé de Nice avec 14 passagers et 18 tonnes, et est reparti pour Livourne.

Soie et cocons

Mercuriale d'Aubenas, 18 juin :

Beaucoup d'acheteurs. Les cocons se vendent à 3.10 et 3.15 le kilog.

Bologne (Italie) 17 juin :

Cocons frais, L. 3.25 le kilog. 1re qualité ; 2.75 à 3.10, 2e qualité.

A vendre

Canot de plaisance ; conditions avantageuses.

Achat de Cocons 00312

M. L.-P. Luciani à Francardo est acheteur de COCONS à des prix très avantageux.

Avis

A louer maison meublée avec jardin, à Cardo.

— Pianos de tous prix à vendre de suite.

S'adresser à la Bonbonnière, Bd Paoli.

ÉTAT CIVIL

MARIAGES

Antonmattei Ninon-Jacques Toussaint étudiant en lettres, et Filippi Marie-Jeanne, de Bastia.



DEMANDEZ DANS TOUS LES CAFES

BOCK-ORBEC

Se méfier des Contrefaçons

A.-P. PADOVANI, Expéditionnaire

Nouveau Port Bastia

BOURSE DE PARIS

	25 juin — 26 juin
Rente 3 p. 0/0 ancien	101.65 — 101.50
— 3 p. 0/0 nouv.	101.20 — 101.00
— 3 1/2 0/0	104.05 — 104.25

Dépêches pour Service Télégraphique de Nuit

Attentat

Une tentative de meurtre a été commise hier au soir, à 7 heures, au hameau de Ciotti, commune de San Giovanni di Moriani, par le nommé Travaglini Eugène, âgé de 21 ans, sur le nommé Dionisi Charles-François, âgé de 43 ans, à l'aide d'un coup de poignard. La blessure paraît très grave.

L'auteur de cet attentat est en fuite.

Importation des plantes en Corse

Les bureaux des douanes d'Ajaccio, de Bastia et de Calvi sont ouverts à l'importation des plantes et produits divers des pépinières, jardins, serres et orangeries venant de l'Etranger.

Conseil de Cabinet

Un conseil de cabinet a été tenu ce matin au ministère de l'intérieur, sous la présidence de M. Combes.

La loi sur les associations

Les ministres ont examiné les difficultés soulevées par l'application de la loi sur les associations. Ils ont chargé le Garde des sceaux d'intervenir auprès des membres de la Cour de cassation pour qu'elle statue avant les vacances judiciaires sur les points litigieux qui lui sont soumis.

Automobilisme

LA COURSE PARIS-VIENNE

Le Départ

Le signal de départ des coureurs de vitesse de l'épreuve Paris-Vienne a été donné ce matin, à 3 heures 30, à Champigny, au milieu d'une foule énorme.

La coupe Gordon-Bennett

La coupe Gordon-Bennett est comprise dans la course ; les voitures qui entendent la disputer sont uniformément peintes en bleu et sont parties les premières.

Le point terminus de la coupe, qui avait été primitivement fixé à Hall, est maintenant à Junsbrück.

Trois concurrents Anglais ne sont fait inscrire pour la coupe Gordon-Bennett, qui sera disputée également par les Français Girardot, Fournier et Knyff.

La coupe Daremberg

Knyff ayant un moteur à alcool, lutte aussi pour la coupe Daremberg.

L'arrivée à Belfort

Knyff est arrivé premier, au contrôle de Belfort, à 10 heures du matin, ayant fait une moyenne de 100 kilomètres à l'heure.

A L'ÉLYSÉE

Le président de la République et Mme Loubet ont offert un dîner aux membres des comités de la Société des artistes français et de la Société nationale des beaux-arts, ainsi qu'à un certain nombre de notabilités artistiques et littéraires.

Ce dîner a été suivi d'une réception qui a commencé à 10 heures et demie.

DEUX INVALIDATIONS

Les bureaux se sont prononcés pour l'invalidation du colonel Hogon à Compiègne, et de M. Gaillard-Bancel, à Tournon.

EN ESPAGNE

EXPLOSION d'une poudrière

Nombreuses victimes

Un télégraphie de Madrid que ce matin, à 6 heures, une explosion s'est produite à la poudrière du camp militaire de Carabanchel.

Le bâtiment tout entier s'est effondré.

De nombreuses victimes gisent sous les décombres. On ne peut encore en préciser le nombre.

EN ANGLETERRE

LA MALADIE d'Edouard VII

Amélioration

Bulletin du matin

On télégraphie de Londres que les médecins ont constaté ce matin une amélioration générale sur l'état du roi, mais qu'ils ne se sont pas encore prononcés sur la question de savoir si tout danger est conjuré.

Le bulletin du soir

Les dernières nouvelles sur la santé du roi sont rassurantes.

Le bulletin signé ce soir par les médecins disent que l'état du roi est meilleur à tous égards.

Dans le pays de Galles

Dans diverses localités, notamment dans le pays de Galles, des troubles ont éclaté à la suite des décisions des comités locaux tendant à la suppression des banquets des pauvres.

Les fêtes du couronnement

Les fêtes du couronnement s'annonçaient comme devant être très brillantes ; elles avaient attiré à Londres une foule tellement extraordinaire, qu'on ne peut plus se transporter d'un point à un autre, sans être arrêté un grand nombre de fois par l'impossibilité de sortir de l'enchevêtrement des voitures et des omnibus.

D'après des statistiques officielles, la population de Londres se serait accrue d'un million d'habitants environ depuis les premiers jour des fêtes du couronnement.

500.000 livres de sommes ont été consommées pendant la journée d'hier.

LE PARLEMENT

SÉNAT

Présidence de M. Fallières

La séance est ouverte à 2 heures.

M. Rambourgt, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance de mardi, qui est adopté.

LE SERVICE DE DEUX ANS

Suite de la 1re délibération : 1. sur la proposition de loi de M. Rolland, tendant à modifier la loi du 15 juillet 1889 sur le recrutement de l'armée, et ayant pour objet la réduction à deux ans de la durée du service dans l'armée active ; 2. sur la proposition de loi de M. le comte de Thévenenc, tendant à diminuer progressivement le temps d'incorporation sous les drapeaux et à réduire à une durée minimum de une année le service actif ; 3. sur la proposition de loi de M. le vicomte de Montfort, tendant à modifier la loi de recrutement du 15 juillet 1889 et à réduire progressivement à deux années la durée de temps du service actif.

Le général Mercier

se prononce en faveur de l'incorporation des services auxiliaires ; quant à la question des embusqués, elle dépend uniquement du commandement.

Le général Mercier suit pas à pas le projet de la commission et le combat. Il annonce qu'il déposera un amendement demandant d'autoriser des libérations anticipées, seulement dans la proportion des rengagements.

La séance est suspendue pendant quelques instants.

Reprise de la Séance

A la reprise de la séance, le président donne la parole à M. de Freycinet.

M. de Freycinet

montre l'économie du projet de la commission ; il l'appuie au moyen des chiffres émanant du ministère de la guerre, et il pense même que l'on arrivera facilement à incorporer un plus grand nombre d'auxiliaires.

L'ancien ministre de la guerre se prononce en faveur de la suppression totale des dispenses, au nom de l'égalité pour tous devant la Patrie, et affirme que les cadres seront fortifiés, grâce aux rengagements.

Au point de vue financier, l'augmentation des charges budgétaires, résultant de l'application du projet de loi, ne dépasserait pas 25 millions.

Enfin, dans une éloquente péroraison, l'orateur dit qu'en votant le projet de loi, pour lequel le pays s'est prononcé, le Sénat fera preuve de justice et de patriotisme. (Nombreux applaudissements. L'orateur, en descendant de la tribune, est entouré et vivement félicité).

Suite de la discussion demain.

Chambre des Députés

Présidence de M. Bourgeois

La séance est ouverte à 2 heures.

M. Rouland, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance de mardi, qui est adopté.

La corruption électorale

M. Renault adresse une question au président du Conseil au sujet de la nécessité de faire examiner par le Sénat le projet de loi, voté par la Chambre, sur la corruption électorale. Il regrette que les dispositions adoptées par la Chambre ne puissent être appliquées à certains députés à cause de leur attitude pendant la dernière période électorale.

Le président du conseil promet d'intervenir auprès du président du Sénat pour hâter le vote de cette loi, de manière qu'elle puisse être appliquée lors des élections rendues nécessaires par les invalidations.

CRÉDITS SUPPLÉMENTAIRES

Discussion du projet de loi portant ouverture de crédits supplémentaires sur l'exercice 1902.

M. le baron Xavier Reille critique sévèrement l'administration du précédent cabinet au point de vue financier.

Cette mauvaise administration nécessite une demande de crédits supplémentaires aussi importants.

L'orateur fait ressortir que l'on n'aurait pas dû épuiser les crédits votés par le parlement en moins de six mois.

M. Rouvier

monte à la tribune.

Le ministre des finances répond que la situation, sans être grave, mérite beaucoup d'attention. Les mécomptes financiers se produisent dans tous les pays ; ils sont le résultat de la crise économique générale et des lois votées par le Parlement.

Il ne faut pas renoncer aux réformes, mais il faut y apporter une grande prudence. (Interruptions nombreuses à l'Extrême gauche).

????

Se tournant vers ce côté de la Chambre, le ministre des finances dit qu'on ne mènera à bien l'application des problèmes démocratiques que sous la condition d'avoir une armée puissante pour imposer le respect au dehors. (Applaudissements répétés).

MM. Jaurès et Millevoye interviennent dans la discussion.

Le projet de loi est adopté par 456 voix contre 25.

Vérification des Pouvoirs

L'ordre du jour appelle la suite de la vérification des élections.

Election de Corbeil

M. Julien Goujon, rapporteur, donne lecture du rapport du 10e bureau qui conclut à la validation de l'élection de M. Berthoulat.

M. Hubbard combat ces conclusions, en indiquant qu'il a été fait, dans l'arrondissement de Corbeil des dépenses exagérées de propagande électorale, et il insiste sur l'ingérence cléricale. L'orateur cite également des faits de corruption par promesses d'emploi, dons et promesses d'argent et aussi par des libations exagérées. Enfin il rappelle les violences des polémiques et les faits de pression extraordinaires.

Si on considère que M. Berthoulat n'a obtenu qu'une majorité de 294 voix, on ne sera pas surpris de lui voir demander l'invalidation de cette élection.

M. Julien Goujon, rapporteur, soutient les conclusions du 10e bureau ; il dit que la plupart des faits de corruption, d'ingérence cléricale et autres, rappelés par M. Hubbard, font l'objet de la protestation adressée par M. Périllier, et qu'ils ont été examinés avec le plus grand soin par le bureau ; ils ont été énergiquement contestés par M. Berthoulat qui a, en outre, appuyé ces déclarations de preuves que le bureau n'a pu récuser.

Il est très exact que la lutte électorale n'a pas été exempte de violences de polémiques par journaux, affiches et surtout par images injurieuses, mais de pareils faits se sont produits malheureusement de part et d'autre.

Ces considérations ont amené le 10e bureau à se prononcer, à une très forte majorité, pour la validation et il espère que la Chambre sanctionnera ces conclusions.

M. Berthoulat fournit quelques explications sur les procédés électoraux employés par ses adversaires, et insiste notamment sur ce fait que tout ce que l'on peut reprocher aux agissements électoraux dans l'arrondissement de Corbeil se rapportent au premier tour. Pour le second tour, il n'y a eu qu'une seule affiche injurieuse, ordurière, placardée et distribuée le matin même du second tour, et elle émanait de ses adversaires.

Les conclusions du rapport sont mises aux voix et adoptées. Il y a eu 280 voix contre 230 et bulletins blancs par 269

M. Berthoulat est admis.

La séance est ensuite levée et renvoyée à demain.

VENTE

par suite de saisie exécution

Le dimanche 29 juin 1902, à neuf heures du matin, ruelle du Guadeloupe, 5, à Bastia, il sera procédé par le ministère de l'huissier soussigné à la vente au plus offrant et dernier enchérisseur d'une fabrique de pâtes avec tous ses accessoires.

La vente aura lieu au comptant, sous peine de folle enchère.

L'huissier poursuivant,
J. TOTI.

Maison Gempp Pernod

La maison Gempp Pernod, de Lunel, successeur de M. Edouard Pernod de Couvet-Suisse, a l'honneur d'informer sa clientèle qu'elle vient de donner le Monopole de sa marque Extrait d'Absinthe Supérieure titrant 72 degrés à la maison L. N. Mattei et fils pour toute la Corse.

La vente et belle usine de Lunel a été construite au point central de la production de l'alcool de vin qui est la base de cette marque des mieux réputées dans le monde entier.

Prix de la bouteille de litre à la consommation de douane 2 francs 30 verre compris.

Forte remise aux négociants par quantité de dix caisses.

Cocons

M. Tullius Colombani, sériciculteur à Vidauban (Var) et à Ile-Rousse (Corse), prévient sa nombreuse clientèle qu'il est acheteur de cocons frais pour la filature, et toujours à de bons prix.

OREZZA-LES-EAUX

Villa Granajola

Réouverture le 1er juillet

Mme A. COLOMBANI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle que, comme les années précédentes, on trouvera à Granajola, le confortable voulu.

Bonne cuisine, Cave soignée, Pâtisserie du jour.

L'hôtel est en outre situé au milieu d'un vaste parc et jardin où Messieurs les voyageurs pourront jouir d'admirables points de vue et d'un panorama grandiose, à l'ombre des châtaigniers séculaires.

Une voiture attendra Messieurs les voyageurs à l'arrivée des trains.

Pour tous renseignements s'adresser à l'hôtel d'Europe.

ACHAT DE COCONS

à des prix très avantageux

AMÉDÉE LENZI et Cie

Traiteurs à Pieschetorta Toscane

Au Nouveau-Port, rue du Cap, 4, Bastia

Les propriétaires de cocons feront bien de le consulter avant de vendre leur marchandise.

OREZZA-LES-EAUX

Grand Hôtel de la Paix

STAZZONA

Veuve PIETRI, propriétaire

Ouverture le 1er juillet

Cet établissement le plus heureusement situé de la station, au milieu d'un parc splendide, le plus rapproché des sources, est devenu le rendez-vous de la clientèle choisie d'Orezza.

Son installation confortable lui a valu une recommandation toute particulière très élogieuse de la part des membres du Club Alpin français de Paris, dans une brochure intitulée : « Cinq semaines de voyage en Corse. »

Prix très réduits pour les familles et les séjours prolongés.

MAIRIE DE SAINT-FLORENT

Adjudication de l'Octroi

Il sera procédé le vingt juillet prochain, à deux heures de l'après-midi, à la Mairie, au plus offrant et dernier enchérisseur, à l'litre de bail à ferme, des droits de l'octroi municipal de la ville pour trois années qui commenceront le premier août 1902 et finiront le 31 septembre 1905.

La mise à prix est fixée à trois cents francs.

Le cahier des charges, clauses et conditions d'adjudication est déposé à la Mairie où il en sera donné communication à toutes les personnes qui en feront la demande.

Saint Florent, 23 juin 1902.

Le Maire,
T. si MORATI.

ANCIEN CABINET PRADÈRE
PIERRE SABATE
Chirurgien-Dentiste du Lycée
SUCCESSEUR
DENTS & DENTIERS (Systèmes perfectionnés)
OBTURATION & EXTRACTION sans douleur
14, rue de l'Opéra, Paris

Veuve F. Agostini et Fils
Place Saint-Nicolas et Cours Sébastiani, Bastia
Porcelaines — Verreries — Faïences
Articles de Ménage
Grand assortiment de Couronnes funéraires

Bicyclettes TERROT
Pose d'appareils d'acétylène
Un mécanicien est attaché à la maison.

Posit. ass. de 8.000
dans Mon Pompes Funèbres Paris, à Mlle bien 25 à 45 ans disposant de 40.000 dont moitié de suite. Pressé. R. d. ag. s'adresser Maisons, rue Laffitte, 48

GEORGES WOOD
Dentiste anglais

LOTERIE DES ENFANTS TUBERCULEUX
ORGANISÉE PAR SAINT-POL-DE-LÉON
Autorisée par arrêté ministériel du 26 Novembre 1901
6 GROS LOTS
250.000'
50.000-20.000
TIRAGE UNIQUE DES LOTS :
1 lot de... 250.000 fr. 250.000 fr.
1 — de... 50.000... 50.000
1 — de... 20.000... 20.000
2 lots de... 5.000... 10.000
10 — de... 1.000... 10.000
20 — de... 500... 10.000
500 — de... 100... 50.000
536 lots 400.000 fr.
TIRAGE
10 JUILLET 1902

LE TAM-TAM
40e Année
Journal hebdomadaire illustré
Politique, Satirique et Humoristique
ABSOLUMENT INDÉPENDANT
6, rue Vivienne, Paris. — Téléphone 226-28

VOS CHEVEUX
Ne tomberont plus et repousseront
PAR L'USAGE DU MERVEILLEUX
PÉTROLE HAHN
Le Trésor de la Chevelure
Parfum exquis
EMPLOI SANS DANGER
Flacons 2 fr. 50 et 4 fr. Pharmaciens, Parfumeurs, Coiffeurs
Refuser les imitations souvent dangereuses, toujours inefficaces
F. Vibert, Concessionnaire, 47, avenue des Ponts, LYON
Dépôt spécial : R. GARNIER, pharmacien à NICE

BAR SOAVI
Bastia, Cours Sébastiani Bastia
Tous les soirs
GLACES
BIÈRE GRUBER à 20 c. le Stock
Grammophone-Concert
— Dernière Merveille du Siècle —
Prochainement, distribution d'Eventails.

LE SEUL journal illustré des Dames qui publie environ cent gravures inédites de Modes, Travaux de Mains, etc., par numéro est
LA SAISON
50, Rue de Lille, Paris
Un numéro spécimen envoyé gratuitement vous convaincra qu'il est en même temps le plus riche en littérature en usage et le meilleur marché entre tous
(8 francs l'an)

LIBRAIRIE OLLAGNIER
Nouveauté
CHARLES-TIMOLÉON PASQUALINI
Choses du Siècle et Choses du Cœur
Préface de Jules Claretie
Avec portrait de l'Auteur
Un magnifique volume de 332 pages
Prix : 4 50 ; franco : 5.10

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et La Farge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.
FERS A PLANCHER
Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Rasoirs artificiels.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

MAISON DE CONFIANCE
BIJOUTERIE MATTEI
LA BIJOUTERIE MATTEI, prévient le public qu'elle n'a pas de succursale son magasin se trouve au numéro 20, du Bd Paoli, en face du Grand Café Auriemi.
Pour satisfaire aux demandes de sa nombreuse clientèle la Bijouterie Mattei a transféré dans ses ateliers un atelier bijoutier et un orfèvre habiles, ayant travaillé dans les maisons les plus réputées de Paris Tarbes, Nice, Barcelone, etc. etc.
Ce garantie elle aussi et avec des prix défiant toute concurrence, des travaux de réparations en tous genres, bijoux, pendules, montres, orfèvrerie, etc., etc.
En raison du grand stock de ses marchandises, la BIJOUTERIE MATTEI pourra livrer aux prix les plus excessivement réduits des articles de
Bijouterie, Bijouterie, Horlogerie, Orfèvrerie argent et métal blanc.
Articles d'Eglise, Lunetterie, grand assortiment de Cerbelets, Porte-Monnaies, Sacoches, Cuirs à rasoir, Alliances, Portes-cartes argent et métal blanc.
Services de lessives, grande assortiments de Rasoirs à partir de 4 fr. 50 garantis, 3 années, Aiguisage.
Grand choix de Montres argent et nickel, etc.
Couverts en argent, nickel. Couverts argent et métal blanc 1er titre.
Garnitures de cheminées, Tableaux, etc., etc.
Spécialités de la Maison :
Pendules, Régulateurs, Réveils, Montres, Chaînes, Bagues, Alliances, Boucles d'oreilles, Broches, Médailles, Chaînes de cou, Bracelets, Colliers, Croix, Chapelets, Bagues

par une batterie de cinq pompes centrifuges commandée par une turbine mise en mouvement par une chute empruntée à la rivière du Tagnone, affluent du Tavignano.

Les deux cours d'eau coulent à proximité de l'étang qui est d'ailleurs préservé de l'afflux des eaux extérieures par une digue de ceinture. Le pompage commence dès que les grandes crues du Tavignano ne sont plus à craindre et se termine vers la fin d'avril ou de mai. En été, le Tagnone ne donne plus assez d'eau pour mouvoir la machinerie ; on avait compté qu'en raison de la sécheresse des étés, et de la nature argileuse du sous sol, les infiltrations des eaux extérieures et de la mer seraient assez faibles pour que l'effet de la réassenation de la nappe souterraine ne commençât à se faire sentir qu'à la reprise du pompage ; cette prévision ne s'est pas réalisée. Quelques jours après l'arrêt des pompes, les infiltrations du Tavignano et de la mer font relever le plan d'eau. Malgré cet échec, les travaux exécutés n'ont pas été inutiles, et l'on ne peut nier que, depuis 1895, époque où le fonctionnement de la machinerie a été rétabli à la suite de la remise du domaine au service hydraulique, l'état sanitaire se soit sensiblement amélioré, mais le résultat est incomplet.

On a successivement proposé, pour remédier à la situation, le desséchement du sol de l'étang desséché, au moyen d'un drainage, et sa plantation en eucalyptus. Mais l'Administration n'a pas cru devoir entrer dans cette voie. L'essai de drainage aurait pu être risqué s'il s'agissait d'une dépense minime, mais l'opération est évaluée 250.000 francs au minimum y compris les travaux de défense contre le Tavignano, et la nature argileuse du sol rend le résultat plus que problématique au point de vue du desséchement. Quant à la plantation en eucalyptus, qui aurait été tentée à la suite du drainage, non seulement sa réussite est plus que douteuse dans un terrain contenant 12 grammes de sel par litre de terre, mais les plus récentes découvertes de la science tendent à établir que malgré la verticalité des feuilles, qui est le caractère de toutes les essences d'origine australienne, le feuillage de l'eucalyptus peut servir d'abri diurne aux moustiques anophèles et que ceux-ci sont des agents actifs de la propagation de l'infection paludéenne.

Ces considérations ont conduit à recourir dans le présent projet au comblement de l'étang du Sale ; mais comme cette opération, faite d'une manière complète, coûterait plus d'un million, on a cherché à réduire cette dépense en transformant la partie centrale en cuvette profonde au moyen de dragages qui fourniront les remblais nécessaires au comblement de la périphérie.

Quant à l'étang de Ziglione qui fait également partie du domaine de Casabianda, c'est là que l'on a fait les essais de colmatage, lesquels, s'ils avaient réussi, auraient pu servir de type aux travaux exécutés en d'autres points ; le système consistait à labourer à la charrue à vapeur le coteau d'une rive du cours d'eau le plus voisin du terrain à combler, et à utiliser les eaux de la rivière pour transporter les terres délavées. L'échec a été complet, en ce sens que l'opération a donné les résultats que l'on aurait obtenus pour une même dépense avec plus de rapidité par les procédés ordinaires, alors que l'on espérait un rendement quintuple. On n'est, en effet, arrivé à faire charrier par les eaux du Tagnone que des quantités de terre notablement inférieures aux prévisions. On devra donc recourir à d'autres procédés pour combler l'étang de Ziglione, par exemple, à l'emploi de dragages rejetés suivant le système décrit plus haut.

Les travaux de la région d'Aleria peuvent être groupés de la manière suivante :

Etang de Diana. — Amélioration de l'embouchure	30.000 fr.
Etang de Diana. — Assainissement des marais . .	470 000 »
Marais de Dubbio . .	60.000 »
Etang del Sale . . .	707.000 »
Comblement de l'étang de Ziglione et aménagement des abords . . .	845.000 »
Marais du Tagnone. .	48 000 »
Amélioration du Tagnone	32.000 »
Etang d'Urbino . . .	488 000 »
Total . . .	2.370.000 fr.

La dépense annuelle d'entretien est estimée. . 20.000 fr.

En ce qui concerne l'adduction d'eau potable, le travail principal vient d'être exécuté. C'est un aqueduc captant les sources d'Aghione, Valmanza, Fataccia, Saparello, Cali et Pietroso, situées près du village Pietroso, sur la rive gauche du Tagnone et conduisant les eaux au domaine de Casabianda. On prévoit pour l'avenir des branchements desservant Ghisonaccia, Aghione, le fort d'Aleria, Catteraggio, la station d'Aleria, les abords de l'étang de Diana, la station de Tallone, les hameaux de Calvinia, Piedibernardo et Rottani.

Les hameaux de la rive droite du Tagnone, San Giuliano, Ponticciole, Lindiginese, seront desservis par un branchement à conduite forcée partant de Casabianda.

La mauvaise qualité des eaux des rivières de la région d'Aleria rend ces travaux d'adduction indispensables ; la dépense qu'ils entraîneront est évaluée 243 000 fr

(A suivre)

Bulletin Financier

Paris, le 23 juin 1902.

Les dispositions sont généralement peu satisfaisantes aujourd'hui et les cours sont en baisse sur toutes valeurs. Le 3 0/0 est l'objet de ventes importantes qui le font reculer à 101.50 contre 101.80 et l'amortissable 3 0/0 à 101.40. Le Rente 4 1/2 0/0 est à 106.40 et l'Italien 5 0/0 à 101.40. La Banque de France a été fixée à 4.175 : son dividende de l'exercice 1901 formera 71.70 ; son coupon de 2 0/0 qui sera détaché le 1er juillet, s'élèvera donc à 3 1/2 0/0.

Nos Etablissements de Crédit sont soutenus aux environs de leurs dernières cotes. L'action de la Banque Française pour le Commerce et l'Industrie, inscrite à 1.175 fr. n'est guère sur le marché est recherchée à 1.250 fr. C'est à son fondateur et ancien président M. Havier qu'est dû le projet d'unification de la dette Ottomane, paru cette semaine dans le Moniteur Officiel. Rappelons, à ce sujet, bon de rappeler que la Banque ottomane a également à l'emprunt Bulgare signé cette semaine entre M. Danef, Président du Conseil des Ministres Bulgare, et la Banque de Paris.

Nos Grands Chemins Français sont lourds.

Matinée Musicale

Jeudi dernier, Mlle Gleise conviait les parents de ses vingt-cinq plus jeunes élèves à une audition pleine d'intérêt et de promesses pour l'avenir.

Nous avons passé deux heures vraiment charmantes à écouter des morceaux de début, simples comme il convient, mais joués avec une netteté, une précision et une correction irréprochables qui font le plus grand honneur à leur professeur.

Des morceaux à quatre, six, huit mains, à deux pianos, ont été joués avec un ensemble parfait ; et des chœurs et chansons d'enfants, chantés avec une justesse et une diction ne laissant rien à désirer ont ravi les parents qui attachent avec raison tant d'importance aux études préparatoires, dont l'influence est si grande pour l'avenir.

Lorsque chaque élève eut remporté des applaudissements bien mérités, on s'est séparé après avoir remercié de son dévouement et chaleureusement félicité Mlle Gleise.

Lundi prochain audition des élèves dont les plus avancées et parmi lesquelles nous aurons le plaisir d'entendre de véritables artistes. — M. B.

La Candidature Hébrard

M. Jacques Hebrard, sénateur de la Corse, a adressé aux électeurs sénatoriaux de Tarn-et-Garonne la circulaire suivante :

Mes chers concitoyens,

Un grand nombre d'entre vous m'ont demandé de poser ma candidature au Sénat dans le département du Tarn-et-Garonne qui est le mien et que je représente depuis vingt-deux ans au conseil général.

Je me rends à leur appel, heureux de mettre au service de mes compatriotes l'influence que ma situation dans le Parlement et dans la presse me donne auprès du gouvernement de la République.

Je vous dois, avant tout, de franches et nettes explications.

Je suis républicain. Je l'ai été dans les mauvais jours, quand il y avait quelque mérite et même quelque péril à l'être ; mais, à l'exemple des plus illustres fondateurs de la République aux côtés desquels j'ai combattu, je ne suis pas socialiste.

Je suis pour une politique de réformes et de progrès, sans lesquels une démocratie ne saurait vivre et prospérer.

Je suis pour le respect de toutes les libertés, y compris l'une des plus essentielles, la liberté de l'enseignement.

Ces opinions ne sont pas des opinions de circonstance. Mes écrits et mes votes témoignent qu'elles n'ont jamais varié.

L'agriculture souffre : je suis partisan des réformes fiscales capables de la relever sans imposer aux contribuables un système de mesures vexatoires et arbitraires. En attendant, il faut, par de sérieuses économies, lui procurer de nouveaux dégrèvements.

Le vote du service militaire de deux ans, dont mon collègue, M. Rolland, a pris l'initiative, lui rendra, en partie, les bras qui lui manquent, sans compromettre la défense nationale.

Je suis pour une organisation de retraites, qui assure au travailleur le repos de ses vieux jours sans faire peser sur le pays des charges excessives.

Mes chers concitoyens,

Je ne saurais mieux achever une carrière politique déjà longue et dans laquelle j'ai acquis les titres que vous exigez de vos mandataires au Sénat, qu'en aspirant à vous représenter.

Je crois aussi devoir déclarer que j'entends n'entrer dans aucune polémique, ne m'arrêter à aucune insinuation, m'en remettant au discernement des délégués du Tarn-et-Garonne, nos seuls juges.

Si je suis élu, je consacrerai à la défense des intérêts de notre département auquel je suis resté attaché toute ma vie, et à la défense de vos intérêts particuliers, toute mon activité et tout mon dévouement.

Je vous réserverai toujours l'accueil le plus cordial, et ce qui vaut mieux encore, une intervention énergique et efficace. Comptez sur moi comme je compte sur vous.

Jacques HÉBRARD,
Sénateur, vice-président du conseil général de Tarn-et-Garonne, candidat républicain

SOCIÉTÉ PHILHARMONIQUE
Lyre Bastiaise

Programme du 28 juin 1902
Place Saint Nicolas, à 8 h. et demie

1. Le Troupier, (allégro),	XX.
2. Anna Bolena,	Donizetti.
3. Prière du soir,	Mendelssohn.
4. Malaga, (bolero),	Reuland.
5. Norma, (fant.).	Bellini.
6. Je pense à toi, (valse).	Sachia.

Le Directeur, AVRI

Aux Terrasses

27 juin.

Au Directeur du Petit Bastiais

Permettez moi de remettre les choses au point en ce qui concerne la maison des Terrasses « qui menace ruine, » afin de calmer les inquiétudes des habitants du quartier.

Tout d'abord, s'il est résulté de l'examen des lieux, que la maison avait besoin de réparations importantes, cela ne veut pas dire qu'il y ait danger immédiat. S'il en avait été ainsi l'Architecte de la ville aurait mis les propriétaires en demeure de prendre des précautions immédiates, on ne leur aurait donné ni quinze jours, ni huit jours de délai.

Les appartements ont été évacués par mesure de prudence, et les propriétaires, après s'être empressés de faire établir le devis des réparations, ont fait savoir à M. le Maire que si la Ville avait l'intention d'acquérir l'immeuble, il était de son intérêt de donner suite à ce projet avant de procéder à des réparations, de manière à réduire le prix d'achat. Ils ont ajouté qu'ils accorderaient toutes facilités de paiement. M. le Maire a répondu aux propriétaires que la Ville ne pouvait donner suite aux propositions d'acquisition.

En cet état de choses, il ne reste aux propriétaires qu'à procéder aux réparations, et si elles ne sont pas encore commencées, c'est qu'ils sont nombreux, que le devis est assez élevé, et qu'il leur faut un certain temps matériel pour s'entendre définitivement.

Mais, permettez-moi de le rappeler, ni les passants, ni les voisins n'ont à s'inquiéter outre mesure de l'état actuel de l'immeuble ; il ne constitue en aucune façon un danger public, et il sera réparé à bref délai.

Veuillez agréer, etc.

Un des Propriétaires.

La déconvenue d'un patissier

Ceci est une histoire véridique et qui est pourtant un tragique et aussi qu'elle encore ne s'est-il décidé à faire la patisserie où il travaillait depuis deux ans. C'est un jeune homme de dix-sept ans, Monsieur Emile Bot-Lot, 9, Rue Bonne à Saint-Denis (Seine) qui venait d'entrer le matin de patisser, il s'y donnait de tout cœur, avec trop de cœur même car en sortit à faillir y sombrer. J'ai eu l'occasion de voir Monsieur Mat-Lilier et il m'a raconté lui-même comment il avait dû abandonner sa patisserie.



M. MAILLIER, d'après une photographie

« Il y avait déjà quelque temps que je travaillais de mon métier qui me plaisait bien du reste, quand je remarquais une faiblesse qui s'accentuait de jour en jour. J'avais des vertiges à chaque instant et j'avais fini par ne plus pouvoir manger ni dormir. J'étais devenu tout pâle et mes tempes à ne me plus jamais. J'avais aussi des maux de tête et des étourdissements. Puis mon état s'aggravant et m'inquiétant que je dus quitter mon patron. — A quoi attribuez vous, dis-je à M. Maillier, ces malaises et cette sorte d'anémie qui n'a pu surprendre de vous ? Ne serait ce pas la trop grande chaleur de la boulangerie et le changement brusque de la température en sortant du travail ou bien la pureté de farine ? — Je crois bien que j'étais trop renfermé, moi qui suis habitué au grand air, je ne respirais plus — Je vois qu'aujourd'hui tout a changé, votre mieux seule le démontre

— Je suis en effet, très bien, car à ce que puisse Pink je ne suis rien un vieux nouveau. J'ai reconquis des forces et je me sporte aujourd'hui très bien comme vous le voyez. Mais alors la patisserie car j'y serais mort. Je travaille cependant toute la journée et à un commencant mais dans un local sain et sans danger pour moi. Mes parents sont enchantés du régime que j'ai suivi et vous autorisent à faire connaître ma guérison. » En même temps M. Maillier me remit une lettre de sa mère corroborant les faits et autorisant à publier ce qu'on vient de lire

Voilà comment les pilules Pink exercent leur action sur l'anémie, la chlorose, la neurasthénie, les rhumatismes et l'affaiblissement en régénérant le sang et non faut les nerfs.

Ces pilules sont en vente dans toutes les pharmacies et au dépôt principal Gobin et Cie, pharmacien de 1re classe, 13 rue Vaille, Paris au prix de trois francs cinquante la boîte et dix-sept francs cinquante par six boîtes, franco contre mandat-poste.

Gazette Ajaccienne

Ajaccio, 27 Juin.

Baccalauréat

Sont déclarés admissibles :

Moderne (1re partie)

MM. Avillach, Battini, Biancamaria, Borelli, Casanova, Ceccaldi, Colonna de Cinarca, Guelfi, Lorenzi, Luciani, Lusinchi, Mattei, Morelli, Moretti, Nunzi, da Peretti della Rocca, Poggi, Rocca, Santarelli Mathieu, Stefanini, Tristani.

Lettres (1re partie)

Ont été reçus définitivement :

MM. de Peretti, (assez bien). Renucci Jean-Joseph, Graziani, Grisoli, Giordani, Ciprissi, Muracciole, Mariani, Bozzi, Felici, Fatacciuli, Renucci Pierre, Vincenti, Alessandri, Mafraggi, Seta Jean, Filippi

Brevet élémentaire

Sur 73 aspirantes admises aux épreuves orales, 68 ont été définitivement admises. Voici leurs noms :

Mlles Alessandri Alexandrine, Ambrogi, Angiulli, Bartoli, Bonardi, Borelli, Casanova, Casanatta, Castellani, Carrega, Ceccaldi, Colli, Corati, Chipponi, Colonna, Cecchi, Corteggiani, Desanti Marie-Felice, Filippi, Firoloni, Giordani, Giorgi Anne-Marie, Guidoni, Laurenchi, Leoni, Maissni Angèline Jeanne, Mariani Marie-Joséphine, Mariani Marthe, Martinenghi, Migounci, Morelli, Mursciole Letizia, Muracciali Marie Archang, Olivieri, Olmo Pantalucci, Paoletti Annette, Paoletti Marie-Pauline-Jeanne, Paoli, Pasquini, Pajanacci, Peraldi Marie-Joséphine, Peretti Lucien-Françoise, Peretti Marie-Antoinette, Peroni, Pietri Mattei, Pinelli Marie-Joséphine, Pinelli Marie-Rose, Poli Marie-Françoise, Poli Angèle, Quilichini, Rocca, Robaglia, Roccaserra, Sansonetti, Santoni, Serrola, Scaglioli, Seta Flore, Sabrini, Susini, Tarsi, Texier, Tomasi, Toma, Vellutini, Versini Xavière, Versini Thérèse.

ÉTAT CIVIL

9 CES.

Bernardi Angèle, veuve, 50 ans, de Monticchio, (Italie).
Cermolacce Dominique-Philippe, 30 mois, de Bastia.
Rossi Angèle, 5 heures, de Bastia.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 27 juin

Baromètre. — 7 heures du matin, + 19.2 à midi : 21.6. 3 heures du soir, + 21.7. Maxima, + 23.4. minima, + 18.

Baromètre. — 7 heures du matin, 766 mm. midi, 767 mm. 6 heures du soir, 766 mm.

Vent. — 9 h. du matin. N. E. faible.
4 h. du soir S. E. id.

Etat du ciel, clair.
Etat de la mer, belle.
Pluie tombée, 0 heures du matin.

Nos représentants

M. Malaspina a été élu par le 7e bureau, membre de la commission d'initiative parlementaire et membre de la commission d'enquête sur l'élection du 2e arrondissement de Paris.

Mois du Sacré-Cœur

Dimanche 29, à Saint Jean, clôture du mois du Sacré-Cœur. A 7 heures, messe et communion générale. Le soir à 4 heures, vêpres, procession, acte de consécration et salut.

Brevet élémentaire

Les aspirants au brevet élémentaire devront se rendre lundi matin, à 7 heures et demie, au lycée ; entrée par la porte de la rue de la Miséricorde, près l'église Saint Charles.

Les aspirants trouveront à notre librairie les fournitures nécessaires.

Mariage

Hier matin, à dix heures, a été célébré en l'église Saint-Jean le mariage de Mlle Filippi Jeanne, la charmante et gracieuse fille du loueur de voitures si connu, avec M. Antomattei Jacques, candidat au long-cours.

La mariée dont les charmes étaient rehaussés par sa toilette en satin merveilleux a été conduite à l'autel par son père. Une nombreuse assistance était présente à cette cérémonie.

Les témoins étaient, pour la mariée : MM. Filippi Michel, son oncle, et Saladini Antoine, son cousin-germain ; pour le marié, MM. Orlandi Nicolas et Filippi François.

Un déjeuner exquis a été servi chez Mme Filippi, et pendant que les danses commençaient les époux s'en allaient au Cap passer leur lune de miel.

Nous souhaitons aux jeunes époux une longue suite d'années heureuses et prospères.

Brasserie des Platanes

A partir de ce soir, samedi, opérettes, par Mmes Fatin et Sivry et M. Fatin.

Prochainement nouveaux débuts.

On commencera tous les soirs à 9 heures.

Chez les clarisses

Demain dimanche, 29 du courant, aura lieu dans la chapelle des Dames Clarisses, l'ouverture de la retraite annuelle des Tertiaires de Saint François. La Messe commencera à 5 heures 1/4 précises et sera suivie du sermon qui sera donné par le T. R. P. Othon de Pavie, Définiteur Général, de passage à Bastia, qui a bien voulu accepter d'adresser quelques mots à la Congrégation du Tiers Ordre.

Toutes les Tertiaires sont priées d'assister à cette cérémonie d'ouverture ainsi qu'à toute la retraite qui sera prêchée régulièrement à l'heure indiquée.

Prévoyants de l'Avenir

Les adhérents au banquet sont priés de se réunir demain dimanche à 10 heures et demie, à la Mairie.

Maladies des yeux

Clinique ophtalmique du Dr Alexandrodi à Ajaccio, Cours Grandval, 20, à côté du Grand Hôtel Continental.

Consultations tous les jours de 2 à 3 heures.

Syndicat des cordonniers

Les membres du syndicat des patrons et ouvriers cordonniers de la ville de Bastia sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu dimanche, 29 courant, à 1 heure de relevée, dans la salle des Pas Perdus du théâtre.

Au port

Le Vapeur *Cipro*, capitaine Dioli, est arrivé de Livourne avec 8 passagers et 31 tonnes et est reparti pour Porto Torres.

— Le vapeur *Balkan*, capitaine Lacotte, est arrivé de Marseille, avec 29 passagers et 331 tonnes et est reparti pour Livourne.

— Le voilier *Erminia*, capitaine Paccinelli, est arrivé de Viareggio.

— Le vapeur *Insulaire*, capitaine Franceschi, est arrivé de Livourne avec 6 passagers et 18 tonnes, et est reparti pour Nice.

Achat de Cocons

M. L.-P. Luciani à Fraccardo est acheteur de COCONS à des prix très avantageux.

Avis

A louer maison meublée avec jardin, à Cardo

— Pianos de tous prix à vendre de suite.

S'adresser à la Bonbonnière, Bd Paoli.

BOURSE DE PARIS

	26 juin	27 juin
Rente 3 p. 0/0 ancien	101.60	101.50
— 3 p. 0/0 amort.	101.00	101.20
— 3 1/2 0/0 . .	101.25	102.00

Dépêches du Service Télégraphique Spécial

Fermeture
DES
Etablissements Congréganistes

Le Président de la République a signé le décret ordonnant la fermeture immédiate de tous les établissements congréganistes qui ont été ouverts postérieurement à la promulgation de la loi sur les Associations, sans avoir demandé l'autorisation nécessaire.

Conseil des Ministres

Les ministres se sont réunis ce matin, à l'Elysée, sous la présidence de M. Loubet.

Gouvernement de l'Indo-Chine

Le conseil, après avoir examiné les trois candidats au gouvernement général de l'Indo-Chine présentés par le ministre des colonies, a ajourné de nouveau la nomination du successeur de M. Doumer.

Mouvement préfectoral

Le président du conseil, ministre de l'Intérieur, a entretenu le conseil du mouvement en préparation dans son département et qui est assez important puisqu'il s'agit de remplacer quelques préfets qui quittent l'administration sur leur demande.

Le mouvement ne sera arrêté que la semaine prochaine. On assure qu'il comprendra plus d'un changement en Corse.

Les établissements congréganistes

Le ministre de l'intérieur a présenté ensuite à la signature présidentielle un décret concernant la fermeture des établissements congréganistes.

Clôture de la session

On s'est occupé également de la clôture de la session ; il est probable que le projet de loi sur les quatre contributions directes sera voté dans la première semaine de juillet ; il sera possible à ce moment de fixer la date de la séparation du Parlement.

Affaires courantes

Le Conseil s'est occupé ensuite de l'expédition des affaires courantes.

EN ANGLETERRE
LA MALADIE d'Edouard VII
Les bulletins de santé

Tous les bulletins de santé qui ont été communiqués depuis ce matin donnent de bonnes nouvelles sur la maladie du roi Edouard VII.

Dernier bulletin du soir

Le dernier bulletin de la soirée est ainsi conçu :

« Etat satisfaisant, aucun symptôme inquiétant. »

Le bulletin est signé par les docteurs Lister, Smith, Trèves, Laking et Barlow.

LE PARLEMENT
SÉNAT

Présidence de M. FALLIÈRES

La séance est ouverte à 2 heures.

M. Bodinier, l'un des secrétaires, donne lecture du procès verbal de la séance d'hier, qui est adopté.

CRÉDITS SUPPLÉMENTAIRES

L'ordre du jour appelle la discussion du rapport fait au nom de la commission des crédits supplémentaires : premièrement sur le projet de loi, adopté par la Chambre des députés, portant : 1° règlementation d'un décret rendu en conseil d'Etat pendant la prorogation des Chambres ; 2° ouverture et annulation de crédits sur l'exercice 1901 ; 3° ouverture et annulation de crédits au titre des budgets annexes ; deuxièmement sur le projet de loi portant ouverture et annulation de crédits sur l'exercice 1901 au titre de la 3e section du ministère de la guerre (troupes coloniales).

M. Riou

monte à la tribune pour combattre le vote de ces crédits.

L'orateur fait ressortir la mauvaise gestion des finances que le Sénat encourage en votant toujours les crédits demandés.

Après une vive discussion la demande de crédits est adoptée.

LE SERVICE DE DEUX ANS

Suite de la 1re délibération : 1. sur la proposition de loi de M. Rolland, tendant à modifier la loi du 15 juillet 1889 sur le recrutement de l'armée, et ayant pour objet la réduction à deux ans de la durée du service dans l'armée active ; 2. sur la proposition de loi de M. le comte de Thévenebec, tendant à diminuer progressivement le temps d'incorporation sous les drapeaux et à réduire à une durée minimum de une année le service actif ; 3. sur la proposition de loi de M. le vicomte de Manfort, tendant à modifier la loi de recrutement du 15 juillet 1889 et à réduire progressivement à deux années la durée de temps du service actif.

Le général Billot

monte à la tribune.

L'orateur déclare que la réduction à deux ans de la durée du service dans l'armée active serait la désorganisation complète de notre armée.

Avant de songer à réduire le service militaire en temps de paix, il faut que les réformes proposées subissent l'épreuve de l'expérience.

On prétend que la loi sur le rengagement des simples soldats doit être le préliminaire d'une loi sur la réduction du temps de service. Il ne suffit pas qu'elle ait été votée cette loi ; il faut, avant tout, qu'elle ait produit des résultats.

Le général Billot parle ensuite de l'incorporation des dispensés et des hommes des services auxiliaires et déclare que tout cela n'est qu'une espérance, et il ne faut pas escompter l'avenir. Les déceptions pourraient être bien cruelles !

L'orateur reconnaît que par suite de l'incorporation des dispensés de l'article 23, l'armée bénéficiera de la présence de jeunes gens qui, ayant une culture supérieure, seront capables, au moins au point de vue de l'instruction, de faire des sous-officiers dans un temps assez court. Mais, auront-ils les qualités d'endurance et l'esprit de discipline de ceux qu'ils sont destinés à remplacer et qui avaient sur eux l'avantage d'une pratique plus longue ? En outre, cet élément de sous-officiers, plus brillant que solide, ne serait-il pas un élément de passage ? Combien de ces jeunes gens, pressés de suivre une carrière libérale ou industrielle, consentiront à demeurer au régiment au delà de deux ans ? L'attrait de la prime et des avantages dubitatifs du rengagement ne suffira pas à les retenir.

M. le général Billot termine son long discours en engageant le Sénat à ne pas voter la réduction du service en temps de paix, tant que les mesures préliminaires proposées n'auront pas subi l'épreuve de l'expérience.

Motion Prevet

M. Prevet dépose une motion demandant la suspension de la discussion jusqu'à ce que le Conseil supérieur de la guerre ait fait connaître son avis sur la réduction du service militaire à deux ans.

Le président met aux voix cette motion qui est repoussée par 149 voix contre 118.

La séance est ensuite levée et renvoyée à mardi.

Chambre des Députés

Présidence de M. BOURGEOIS

La séance est ouverte à 2 heures.

M. Fernand David, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance d'hier, qui est adopté.

INTERPELLATION
SUR
L'AFFAIRE HUMBERT-CHAWFORD

L'ordre du jour appelle la discussion de l'interpellation de MM. Mirman et Binder sur l'attitude du gouvernement dans l'affaire Humbert.

M. Mirman

développe son interpellation.

L'orateur recherche les responsabilités des pouvoirs publics dans cette colossale escroquerie. Pour lui les responsabilités sont graves.

M. Mirman demande, en terminant, quelles mesures prendra le gouvernement pour empêcher le renouvellement de pareilles escroqueries.

M. Binder

parle longuement de l'inertie gouvernementale dans cette triste affaire.

M. Firmin Faure

attaque violemment le gouvernement, et en particulier le Garde des sceaux.

L'orateur ajoute que le gouvernement n'osera pas faire arrêter la famille Humbert.

Le Garde des sceaux

monte à la tribune et réfute les accusations portées à la tribune contre le gouvernement.

Le ministre de la justice déclare que le gouvernement fera son devoir jusqu'au bout.

Il soutient que le gouvernement a fait jusqu'à présent son possible pour découvrir la retraite des coupables. S'il n'a pas réussi, ce n'est pas sa faute.

Ordre du Jour

Le président met d'abord aux voix l'ordre du jour pur et simple.

Cet ordre du jour est repoussé par le gouvernement.

Nombre de votants . .	483
Majorité absolue . . .	232
Contre.	339
Pour l'adoption. . .	123

L'ordre du jour pur et simple est repoussé.

Ordre du Jour Maujan

Le président met ensuite aux voix l'ordre du jour présenté par M. Maujan qui est ainsi conçu :

La Chambre, confiante dans le gouvernement pour poursuivre toutes les culpabilités, qui lui seraient révélées dans l'affaire Humbert, et pour donner à cette affaire les suites judiciaires qu'elle comporte, passe à l'ordre du jour.

Cet ordre du jour est adopté par le gouvernement.

Le scrutin donne les résultats suivants :

Nombre de votants . .	567
Majorité absolue . . .	284
Pour l'adoption. .	493
Contre.	74

L'ordre du jour est adopté.

Séance lundi.

OUVERTURE
de la Saison Thermale
de *Guagno-les-Bains*
le 24 juin

S'étant assuré un service de premier ordre, l'Etablissement offrira à Messieurs les baigneurs tout le confortable désirable, ils y trouveront une société choisie et des distractions variées.

Prix 5 fr. 50 par jour, arrangement pour famille.

Pour renseignements s'adresser à Mme Jean de la Rocca, propriétaire des eaux Thermales et des Etablissements de Guagno-les-Bains.

Machines à coudre Helvétia

Boulevard Paoli, 14, Bastia

Machines Perfectionnées pour Familles, Ateliers, Cordonnerie, Sellerie.

NOUVEAUTÉ

Machine oscillante cousant en avant en arrière

La dernière création

Atelier spécial pour l'ajustage et les réparations des machines à coudre de tous les systèmes, exécutées par un mécanicien de la fabrique Suisse de Lucerne.

Travail soigné — Prix modérés

Cotons et fils en bobines et en écheveaux, cordonnets soie extra pour tous travaux à la machine. Aiguilles extra supérieures, accessoires et pièces de rechange de marque pour tous systèmes.

Il est incontestable que les machines Helvétia, par leurs perfectionnements et leur fini, sont supérieures à tous les autres systèmes de machines à coudre. Démonstration tous les jours. — Grandes facilités de paiement. — Forte remise au comptant.

ANÉMIE guérison en 20 JOURS par l'ELIXIR du Dr D'ORCET de PARIS
Exposition Univ. Internationale de Paris de la Charité
126, Rue Saint-Dominique, Paris.

AUTOMOBILES ET CYCLES **GEORGES RICHARD**

Conserves Alimentaires du Périgord

L. JACQUOT, HÉBERT & Cie

À PÉRIGUEUX (Dordogne)

Spécialités de la maison :

LE ROYAL PÉRIGORD, pâté de foie gras truffé extra.
LE DÉJEUNER PÉRIGOURDIN, galantine de gibiers au foie d'oie truffé.
LE DÉJEUNER GAULOIS, galantine de volaille et de gibier non truffé.
FIVE O'CLOCK SANDWICH, purée de foie gras truffé.

Ces produits se trouvent dans toutes les bonnes maisons d'alimentation.

Agent général, M. J.-B. SEGALA, rue Saint-François, 2. — Bastia

00314 VENTE No 156

par suite de saisie-exécution

Le dimanche 29 juin 1902, à neuf heures du matin, rue du Général Leblanc, 5 à Bastia, il sera procédé par le ministère de l'huissier soussigné à la vente au plus offrant et dernier enchérisseur d'une fabrique de pâtes avec tous ses accessoires.

La vente aura lieu au comptant, sous peine de folle enchère.

L'huissier poursuivant,
J. TOTTI.

ACHAT DE COCONS
à des prix très avantageux

Ambroise Lenzi et Cie
Tartaria e Filatoio a Trama Tessuta
Au Saint-Jean-Port, rue du Cap, 4, Bastia

Les propriétaires de cocons feront bien de le consulter avant de vendre leur marchandise.

OREZZA-LES-EAUX
Grand Hôtel de la Paix
STAZZONA

Veuve PIETRI, propriétaire

Ouverture le 1er juillet

Cet établissement le plus heureusement situé de la station, au milieu d'un parc splendide, le plus rapproché des sources, est devenu le rendez-vous de la clientèle choisie d'Orezza.

Son installation confortable lui a valu une recommandation toute particulière et très élogieuse de la part des membres du Club Alpin français de Paris, dans une brochure intitulée : « Cinq semaines de voyage en Corse. »

Prix très réduits pour les familles et les séjours prolongés.

GRANDS MAGASINS
de Tissus et Nouveautés
MARINETTI Frères
Bastia
GRANDE FABRIQUE DE MEUBLES
Usine à vapeur

Le perfectionnement de notre outillage nous permet de vendre les meubles à des prix inconnus à ce jour.

Lits cintrés noyer massif verni, 2 places, 45 fr.

Lits à deux places façon noyer plus avantageux que les lits en fer, prix : 27 fr.

Lits de milieu en noyer à colonnes cannelées, largeur 1 m., plus avantageux que les lits en fer et cuivre, prix : 30 fr.

Tables à volet noyer verni, 8 places, 25 fr.

Toilettes anglaises avec glace largeur 0m90, 32 fr.

Guéridons ronds verni, 12 fr.

Les meubles sortant de la maison Marinetti Frères sont garantis de fabrication supérieure.

Grand assortiment de chambres, salons et salles à manger riches de style.

Fabrication spéciale de Louis XV

par ma[illegible]
ge

…EDER
…localité,
…e lait à 40
…els 10.000
12.000 fr.
…es.
…10 vaches,
150 litres … vendus dans
la localité, 7.000 fr. comptant
suffisent pour traiter. S'adresser
à M. Vincent, 37, Bd St-Martin,
Paris (16e année). Bien à payer.

L'ESPÉRANCE
Compagnie anonyme d'assurances et de réassurances
à primes fixes
contre l'incendie et les accidents, autorisée par l'ETAT à réaliser des assurances contre les accidents du travail en conformité de la loi du 9 avril 1898 (Journal Officiel du 22 juin 1898).
Capital : 10 millions de francs.
Siège social : 10, rue St-Augustin, 10, Paris.
S'adresser à M. Auguste ROTH, directeur particulier de la Compagnie l'*Espérance* à Bastia, 18, boulevard Paoli.

Veuve F. Agostini et Fils
Place Saint-Nicolas et Cours Sébastiani, Bastia
Porcelaines — Verreries — Faïences
Articles de Ménage
Grand assortiment de Couronnes funéraires
Bicyclettes TERROT
Pose d'appareils d'acetylène
Un mécanicien est attaché à la maison
Transports directs entre Bastia
et les ports du Nord
Pour LONDRES, ANVERS, HAMBOURG
Le vap. anglais *Beryl* chargera vers le 7 Juillet
Pour LIVERPOOL
Le vap. anglais *Euskaro* chargera vers le 20 juillet
Pour frêt s'adresser à
Arthur G. Southwell, Bastia.

HOTEL D'EUROPE
ADÉLAIDE COLOMBANI
Bastia — 3 et 5, rue de l'Opéra — Bastia
Cet Hôtel se recommande par sa belle situation, au centre de la ville, à proximité des principaux établissements.
Il possède, en outre, un superbe jardin éclairé à l'acétylène, où les clients peuvent prendre leur repas pendant l'été.
Banquets — Noces — Festins
Pension à des prix modérés

Pour l'AMARO MATTEI plus de réclame; Messieurs demandez-le aux Dames.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.
FERS A PLANCHER
Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Rennes artificielles.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard de Cardo, 1.

PRÊTS d'argent sur signature, à toutes personnes solvables, à 0/0. Achat de Valeurs Départ. non connues en Banque ni en Bourse. Ecrire *Caisse Agricole*, 23, rue aux Ours, Paris.

COMMERÇANT déposant d'un certain capital cherche à reprendre un bon commerce dans la région, à défaut serait disposée à s'associer. S'adr. à M. David, 27, Passage de l'Opéra, Paris.

UTILE-AMUSANT-INSTRUCTIF
DÉCALQUAGE sur bois, fer, cuir, métaux, à main et à pédale portatives. Fournitures diverses. Jolis cadeaux, grandes étrennes et Salons. Envoi franco du Catalogue illust. BASCOU - 8, r. Musée, 8 - MARSEILLE

FABIANO MATTEI
Cédant l'exercice de la profession

L'un des rédacteurs, gérant,
MATTHIEU OLLAGNIER.
Bastia. Imprimerie Ollagnier.

Maison
GEMPP PERNOD
La maison Gempp Pernod, de Lunel, successeur de M. Edouard Pernod de Courtet-Suisse, a l'honneur d'informer sa clientèle qu'elle vient de donner la Monopole de sa marque Extrait d'Absinthe Supérieure titrant 72 degrés à la maison L.-N. Mattei et Cie pour toute la Corse.
La vaste et belle usine de Lunel a été construite au point central de la production de l'alcool de vin qui est la base de cette marque des mieux réputées dans le monde entier.
Prix de la bouteille de litre à la consommation de douane 2 francs 20 verre compris.
Forte remise aux négociants par quantité de dix caisses.

A louer présentement
3. Un grand magasin, ancienne imprimerie Fabiani, avant 3 portes d'entrée donnant sur la rue de l'Opéra, 3, et Bd du Palais.
S'adresser pour le tout à M. L. N. Mattei et Cie, 15, Place St-Nicolas.

AVIS
M. Pierre PETROLACCI, ferblantier-chaudronnier, 3, rue Miot, a l'honneur de prévenir sa clientèle qu'il vient d'attacher à son atelier un ouvrier mécanicien spécialiste pour la réparation des pompes à eau et à bière, robinets plongeurs, irrigateurs et injecteurs, lampes à pétrole et à huile; réparation et pose d'appareils à l'acétylène. Travaux soignés à des prix très modérés.

Sur l'AMARO MATTEI plus de réclame! Acheteurs, demandez-le aux Dames.

Demandez partout l'excellente *Eau-de-vie du Mirador*. Dépositaire : Simon Damian, angle des rues Miot et Napoléon, 31, rue de l'Opéra et 9, Boulevard du Palais.



VIN
La Corse par elle-même produit plus de vin qu'il n'en faut pour ses habitants.
La Maison **L.-N. Mattei et Cie**, en raison de ses milliers d'hectolitres de Pinoto accumulés dans ses chais a de quoi satisfaire les exigences du public, en prix et qualités, mais, en présence des arrivages équivoques de ces derniers temps, la Maison **L.-N. Mattei et Cie** ne pouvait se laisser concurrencer par des personnes ne connaissant pas l'article, c'est pourquoi elle a dû acheter une grande cave dans l'Hérault, afin de servir au public un vin naturel et à meilleur marché que partout ailleurs, à Bastia conformément à l'annonce suivante :

VIN
GARANTI NATUREL
La Maison **L.-N. MATTEI et Cie** a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'elle vient d'achater une des plus grandes caves de l'Hérault et que, soucieuse de faire bénéficier ses clients des avantages de cet achat, elle livrera à partir d'aujourd'hui : ce VIN
au détail : **Trois Sous** le litre
en gros : **14** francs en fûts de 5 à 600 litres.
VIN du domaine de Pinoto, 25, 30, 35 et 40 centimes le litre suivant qualités.

Mme FAITH GEORGES WOOD
Dentiste anglais
reçoit du 1er au 9 de chaque mois dans cabinet, 1, rue de l'Opéra, au 1er étage, en face les magasins Orenga.

Posit. ass. de 8.000
dans Ame Pompes Funèbres Paris, à Mr bien 25 à 45 ans disposant de 40.000 dont moitié de suite. Pressé. R. d. ag. S'adresser Maillard, rue Laffitte, 48.

Le meilleur Cigare à 10 centimes en vente contredit le CIGARE MATTEI

La Maison L.-N. MATTEI & Cie
GRANDE DISTILLERIE BASTIAISE
BASTIA (Corse)
met en vente de l'excellente Eau-de-Vie de vin Corse aux prix suivants.
Eau-de-Vie de Vin
Année 1895, bouteille de 3/4, 4 grappes, 3.50
— 1897, — — 3 — 2.50
— 1899, — — 2 — 1.75
— 1892, — — 1 — 1.25
Eau-de-Vie de Marc
Vieille, bouteille de litre. 1.25
Nouvelle, bouteille de litre. 0.75
Eau-de-Vie pour conservation de fruits.

AVIS
M. Bruschini a l'honneur de prévenir le public que son bureau de renseignements et placement de domestiques, nourrices, terres, maisons, animaux, est situé rue Napoléon, 21.

AMÉRIQUE
Départs réguliers tous les mois pour les Antilles, Trinidad, Colon, etc.
Traversée rapide; confortable toutes classes.
Pour frêt et passages s'adresser à M. A. Padovani, agent de *La Veloce*, Nouveau Port, Bastia.













MAISON L.-N. MATTEI ET Cie
Produits Recommandés
La Cédratine, le « nec plus ultra des liqueurs. » — L'Amaro Mattei, le meilleur des apéritifs connus à ce jour
Le Vin du Cap-Corse au Quinquina, Quinquina supérieur.
Eaux-de-Vie de vin et de marc depuis 1880, « very selected. »
« Strops : Groseille, Grenadine, Orgeat, Citron, pur sucre.
Cigarettes de toutes sortes, sans colle, faites à la main et à la machine
Cigarettes Egyptiennes à 50 centimes la boîte. — L'excellent Cigare Mattei, le meilleur, à 10 centimes.

Demandez partout LA CÉDRATINE
De la Maison L.-N. MATTEI & Cie
Liqueur apéritive, digestive et stomachique, supérieure à toutes les Liqueurs

27e ANNÉE — DIMANCHE 29 JUIN 1902 — N° 156

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Petits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25
On ne répond pas des manuscrits déposés.

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	1 an	6 mois	3 mois
Bastia	20 fr.	10 fr.	5 fr.
Corse	24 »	12 »	6 »

Union postale, et autres Pays : le port en sus.

BIBLIOTHÈQUE BASTIA

LE CALENDRIER

Fête d'aujourd'hui : Saints Pierre et Paul.
Soleil : (Heure officielle)
Lever, 3 h. 57 m. — Coucher, 7 h. 13 m.
Lune : Pleine, le 20 — Dernier quart., le 28.
Fête de demain : Comm. de Saint Paul.

28 Juin

BOUTADES

Tous les ans, quand arrive l'époque où le percepteur prélève sur ma maigre escarcelle le montant de mes contributions aux charges de l'Etat, j'éprouve un violent désir de m'éclairer cet antre mystérieux qui s'appelle le Budget, de savoir en vertu de quelles lois, pour quels motifs on m'impose des centimes de plus en plus additionnels qui se totalisent par un nombre de francs toujours croissant ; j'éprouve un non moins violent désir de savoir comment et pourquoi les susdits centimes et francs sont dépensés.

Quoiqu'on ait fait, grâce aux appellations grandiloquentes, un véritable grimoire de tout ce qui touche aux finances publiques, on peut, en y mettant du temps (si l'on en a), et de la patience (si l'on en est doué) finir par y démêler quelque chose. N'ai-je pas permis d'ouvrir une parenthèse, je dirai volontiers que toute cette algèbre budgétaire a été créée pour, en laissant la patience des contribuables, les décider à payer, les yeux fermés.

En résumé, le budget se réduit à ceci : nous payons et le Gouvernement dépense. Je sais bien qu'aux termes de la constitution, nous avons des représentants chargés de voter les recettes et de contrôler les dépenses, mais ce que je sais aussi bien et même mieux, c'est que depuis longtemps, députés et sénateurs n'usent de leur droit de contrôle que pour augmenter indéfiniment les dépenses. Chacun de ces législateurs éprouvant le besoin d'améliorer quelque chose, a obtenu successivement des crédits en nombre tel que le public payant a commencé à regimber, et que les Chambres elles-mêmes, comprenant qu'on marchait d'un pas alerte à la banqueroute, proposent des projets de loi interdisant à nos députés toute initiative en matière de dépenses. C'est fort bien, en ce qui concerne les députés, mais le ministre des finances aurait besoin lui-même d'être soumis à quelques règles et d'encourir certaines responsabilités. Il n'est introduit, en effet, parmi les gardiens de coffre-fort public, certaines habitudes fort peu admissibles ; il n'est arrivé que trop souvent, que, lorsqu'un ministre des finances aboutissait à un déficit, il le comblait en.... forçant les recettes. Par exemple, un impôt n'avait donné que tant l'année précédente, on augmentait arbitrairement son produit pour l'année suivante, et... sur le papier.. les comptes se balançaient d'une façon admirable ; mais comme l'argent échappe à ces petites combinaisons de comptabilité, il arrivait qu'au moment donné, le plus-value prévue se traduisait par un trou, et l'éminent ministre en était quitte pour affirmer que ses calculs avaient été déjoués par une crise économique imprévue, crise qui d'ailleurs n'éprouvait pas la France seule, mais l'Europe entière. C'était simple comme bonjour. Cependant il fallait boucher le trou, mais l'éminent ministre déclarait, en passant la main sur son cœur, que jamais il n'imposerait au gouvernement de la République l'affront d'un emprunt, oh ! non, le crédit de la France était assez grand pour qu'on pût s'en tirer avec une émission de bons sur le Trésor à court terme. Les députés, soulagés, applaudissaient, le ministre était de plus en plus éminent, et le tour était joué. Or, emprunt ou bons sur le Trésor à court terme, sont bonnet blanc et blanc bonnet. Figurez-vous un fils de famille qui au lieu d'emprunter, mettrait sa signature aux mains de son tailleur qui s'en contenterait pour cinq ou six mois, au bout desquels il faudrait payer. C'est absolument la même opération dépouillée de vocables pompeux.

Et parmi tous ces Sully et Colbert en rupin, il ne s'en est pas trouvé un seul jusqu'ici pour dire carrément et sans ambages à la commission du budget et à la Chambre : Vous savez, moi je ne puis ne pas faire que deux et deux ne fassent pas quatre ; voilà les chiffres vrais, voilà les recettes certaines, si on touche quelque chose à mon travail, je rends le tablier !

En bien, voulez-vous que je vous donne l'opinion d'un profane ; si j'étais le maître, je confierai la manipulation du budget à une trentaine de bonnes ménagères, ayant passé l'âge des passions, accoutumées à couper un liard en quatre, et j'ose affirmer que, dans trois ans, le budget serait sur ses pieds, qu'il n'y aurait plus de recettes fictives, de dépenses lapidatoires. Cela embêterait ferme les politiciens et les parasites, mais comme cela rôjouirait les contribuables qui ne détiennent pas l'assiette au beurre !

Un Grincheux.

ÉPHÉMÉRIDES CORSES

20 juin 1814. — Ordonnance instituant en Corse une Cour de justice criminelle, jugeant au nombre de six ou huit juges sans le concours de jurés.

Cette Cour était présidée par un conseiller désigné par le Premier Président.

La difficulté de trouver en Corse huit cents jurés, le défaut d'impartialité, les haines héréditaires de notre pays, les dangers que les jurés pouvaient courir par suite des désirs de vengeance que leurs déclarations étaient susceptibles de faire naître, telles sont les raisons qui avaient été invoquées pour motiver cette ordonnance.

MUSIQUE MILITAIRE
GARE SAINT-NICOLAS

Programme du 29 juin, à 8 h. 1/2

1. Koressly-Marsch.
2. Lohengrin, Wagner.
3. Une soirée près du lac, Leroux.
4. Poète et Paysan, Suppé.
5. Nachtigall, Clodomir.

Le Chef de Musique, C. Nicolini.

NOMINATIONS ET PROMOTIONS

M. Villa, receveur de l'enregistrement et du timbre à Puiseaux, est nommé à Billom.

— M. Chipponi, sergent-major surveillant à la prison militaire d'Amiens, passe en la même qualité à l'atelier de travaux publics de Bougie.

— M. Sauli Abraham, ex-sergent au 130e de ligne, est nommé à l'emploi de gardien de bureau à l'administration centrale.

— Le garde Gherardi, de la légion de la garde républicaine, passe à la compagnie de la Réunion.

L'ASSAINISSEMENT de la Côte orientale de la Corse

Projet de loi
(Suite)

Région du Fiumorbo.

Cette région serait une des plus productives de la Corse si elle était saine et habitable. Elle occupe environ 20 kilomètres de côte, entre l'étang d'Urbino et la rivière de Solenzara. Le sol d'alluvions, réglé suivant des pentes douces et régulières, enrichi par l'accumulation des débris organiques, peut se prêter à toutes les cultures et plus particulièrement aux prairies et aux céréales. Il n'exige d'autre amendement que les phosphates qui ont déjà donné sur quelques points de remarquables résultats.

Mais sur une superficie de 150 kilomètres carrés environ, on n'y trouve guère qu'une agglomération importante, c'est le village de Ghisonaccia qui compte un millier d'habitants, si toutefois on peut donner ce nom à de véritables nomades que la fièvre oblige à émigrer dès le début de l'été dans la montagne et qui, malgré cette précaution n'atteignent pas une vie moyenne de vingt-cinq ans.

Les travaux d'assainissement à exécuter suivant les méthodes générales indiquées plus haut et dont l'application ne présente ici aucune particularité spéciale peuvent être partagés en trois groupes :

1. Fixation et régularisation du lit du Fiumorbo et desséchement des marais de la rive gauche. . . . fr. 652.000
2. Desséchement des marais situés compris entre le Fiumorbo et l'étang de Palo et régularisation du lit de l'Abatesco. 1.038.000
3. Desséchement des marais entre l'étang de Palo et Solenzara et régularisation de divers cours d'eau d'ordre inférieur 687.500
Dobroussaillements et divers 175.000
Total . . . fr. 3.523.000

Entretien annuel . . fr. 32.000

En ce qui concerne l'eau potable, le groupe de Ghisonaccia doit être desservi par un branchement, dérivé du réseau d'Aleria, et dont la dépense est comprise dans les estimations ci-dessus, mais il y a lieu de supposer, pour une région aussi fertile, dès qu'elle sera saluhre, un développement très rapide de la population, et, par suite, la recherche, le captage de sources et la distribution de leurs eaux, et de prévoir, à cet effet, une dépense de 80.000 francs.

Récapitulation des dépenses

Région de Biguglia (Assainissement). . . . . fr.	2.000.000
de la Casinca	387.000
du Bravone.	591.000
d'Aleria	3.276.000
du Fiumorbo	3.523.000
de Porto-Vecchio . . .	1.191.000
Réseaux d'adduction d'eau potable	752.000
Travaux divers et imprévus	1.500.000
Total général . . . fr.	12.000.000

Il importe, en terminant, d'expliquer et de justifier la forme que la procédure employée dans l'espèce a dû emprunter au caractère spécial de l'opération.

Lorsque les travaux projetés comportent l'application pure et simple de la législation et des errements en vigueur et que la loi présentée n'a d'autre objet que de constater l'utilité publique des travaux et de créer les ressources financières nécessaires, l'intervention du Parlement, en raison même du caractère déclaratif d'utilité publique de la dite loi, doit être précédée des enquêtes réglementaires, ainsi que de l'instruction mixte si les travaux sont exécutés à l'intérieur de la zone frontière, ce qui est ici le cas.

Mais cette procédure soulève de graves difficultés pratiques, lorsqu'il s'agit de formuler et d'appliquer des principes nouveaux ou tout au moins spéciaux, portant dérogation d'espèce à la législation générale, tels que : exécution d'un travail de ce genre aux frais de l'Etat dans d'autres conditions que celles de la loi du 16 septembre 1807, inscription de dépenses obligatoires au budget des communes, suppression du droit de préemption pour les propriétaires, expropriés, etc.

Tant que le Parlement ne se sera pas prononcé sur ces questions spéciales, convenait il de mettre en mouvement l'appareil administratif des enquêtes et des conférences mixtes, d'engager l'affaire en tenant plusieurs mois en éveil les espérances de la population, de discuter, tant

---

125 — Feuilleton du Petit Bastiais

GERFAUT
par Charles de Bernard

XXIII (Suite)

— J'ai été témoin du meurtre, reprit Gerfaut lentement, et en appuyant sur chaque parole; je vais écrire ma déposition et l'envoyer à un homme dont je suis sûr, comme de moi-même. Si je meurs demain, je lui laisserai une mission qu'aucun effort de votre part ne l'empêchera de remplir : il surveillera vos moindres actions avec une diligence inexorable : il sera le protecteur de madame de Bergenheim si vous oubliez que votre premier devoir est de la protéger. Le jour où vous abuserez de votre position à son égard, le jour où elle dira : Secourez-moi ! ce jour là ma déclaration sera déposée à la cour royale de Nancy. On y ajoutera foi, soyez en sûr. D'ailleurs la rivière est une tombe indiscrète ; avant peu elle rendra le corps que vous lui avez confié. Vous serez mis en jugement et condamné. Vous connaissez la peine du meurtre ? ce sont les travaux forcés à perpétuité.

A ce dernier mot, Bergenheim s'élança vers la cheminée, arracha un couteau de chasse suspendu à la boiserie, et tira la lame du fourreau.

En le voyant prêt à fondre sur lui, Octave se croisa les bras sur sa poitrine, et se contenta de dire froidement :

— Songez que mon cadavre vous embarrassera : c'est assez d'un.

Le baron jeta l'arme sur le parquet avec une fureur qui la brisa en deux.

— Mais c'est vous, dit-il d'une voix tremblante, c'est vous qui êtes l'assassin de Lambersier. Il savait ce secret d'infamie, et sa mort a été involontaire de ma part.

— Peu importe l'intention et la culpabilité première. Il s'agit du fait. Il n'est pas un jury qui ne vous condamne, et c'est ce que je veux, car cet arrêt sera une cause de séparation de corps et lui rendra la liberté.

— Vous me parlez pas sérieusement, reprit Christian en pâlissant; vous me dénoncerez ! vous ! un gentilhomme ! Savez-vous qu'il n'y a qu'un mot au niveau de celui de lâche ? c'est le mot délateur. D'ailleurs ma condamnation ne ferait elle pas aussi cette femme à laquelle vous prenez tant d'intérêt ?

Il baissa la voix en prononçant ces dernières paroles, car il rougit au secret d'employer un pareil argument et de mêler le nom de sa femme à un débat dans lequel il se voyait à la discrétion de son adversaire.

— Je vais tout cela, répondit celui ci ; je tiens aussi, moi, à l'honneur de mon nom, et pourtant je l'expose. J'ai assez d'ennemis qui seront trop heureux d'outrager ma mémoire. L'opinion me condamnera, car elle ne verra que l'action, et cette action est odieuse. Nul ne saura les motifs qui m'en font un devoir. J'éprouve plus de regrets encore en pensant qu'une autre personne peut se trouver atteinte du coup destiné à la défendre ; mais ces raisons doivent tomber devant une autre sans réplique. Il est une chose plus précieuse et plus nécessaire que l'opinion du monde, c'est la paix de chaque jour, c'est l'inviolabilité de la douleur, c'est le droit de vivre enfin ; et voilà ce qu'à défaut de bonheur je veux léguer à celle que le sort a mise sous votre autorité, mais que je ne laisserai pas à votre merci.

— Je suis son mari, dit Bergenheim avec une rage concentrée.

— Oui, vous êtes son mari : ainsi la loi est pour vous. Vous n'avez qu'à invoquer tous les pouvoirs de la société, ils vous diront à votre appui pour vous aider à dérober une femme sans défense. Et moi, qui l'aime comme vous n'avez jamais eu l'aimer, je ne puis rien pour elle ! Vivant, je dois me taire et me courber devant votre droit ; mais mort, vos lois absurdes n'existent plus pour moi ; mort, je puis me placer entre elle et vous ; et je le ferai. Puisque, pour la sauvegarde, je n'ai pas le choix des armes, je ne reculerai pas devant la seule qui me soit offerte. Oui, si pour la sauver de votre vengeance, je suis forcé de recourir à la honte d'une dénonciation, je vous le jure ici, je me ferai dénonciateur. Je souillerai mon nom de cette tache ; je ramasserai cette pierre dans la boue ; la boue sera pour moi, mais la pierre pour vous, et je vous en briserai la tête.

— Ce sont les paroles d'un lâche ! s'écria Christian en se laissant tomber dans un fauteuil.

Gerfaut le regarda un instant avec le calme et la domination d'une volonté supérieures.

— Pas d'insultes ! dit-il, l'un de nous ne vivra plus demain. Et rappelez-vous ce que je vais vous dire : si je succombe dans ce duel, arrêtez-vous là dans votre propre intérêt. Je me soumets à la mort pour moi-même ; mais j'exige pour elle liberté, paix et respect. Songez y bien : au premier outrage, mon ombre sortira du tombeau pour la préserver d'un second, pour creuser entre elle et vous un fossé qu'on ne franchit pas, — le bagne !

XXIV

En sortant de son évanouissement, madame de Bergenheim resta plongée pendant quelque temps dans une torpeur qui ne lui laissa percevoir que d'une manière fort confuse ses propres sensations. D'un premier regard elle entrevit vaguement les rideaux de son lit sur lequel elle était étendue, et croyant d'abord s'éveiller d'un sommeil ordinaire, elle essaya de se rendormir. Peu à peu quelques pensées s'illuminèrent dans les ténèbres de son esprit. Éveillée à demi à son malheur, elle ouvrit les yeux et s'aperçut qu'elle était couchée tout habillée ; en même temps sa chambre lui parut éclairée par une lueur plus vive que celle de la veilleuse qui y brûlait ordinairement pendant la nuit. Entre les rideaux à demi fermés, elle aperçut une ombre gigantesque se reflétant jusqu'au plafond sur la boiserie en face du lit.

(A suivre).

ANÉMIE GUÉRISON RADICALE EN 20 JOURS par l'ELIXIR & PHOSPHATE FERRUGINEUX Remède spécial contre les Maux de la Chasteté 1, Rue Saint-Dominique, Paris.

au point de vue local qu'au point de vue des intérêts de la défense nationale, les dispositions de détail des projets ? L'administration ne s'exposerait-elle pas à des récriminations légitimes si, après qu'elle aurait procédé à ces opérations diverses, elle négocie avec le Conseil général du département les conditions de l'acquisition des terrains sur les bases du projet de loi, l'adoption de ce projet se heurtait à l'une des questions de principe auxquelles, dont la solution préalable s'impose quel que soit le résultat de ces enquêtes et de ces adjonctions ? Il a, au contraire, paru nécessaire que la question se présentât entière devant le Parlement et qu'un acte législatif préalable indiquât aux intéressés les conditions auxquelles pourra être réalisé l'assainissement du littoral, qui, après le vote de la loi, ne dépendra plus que d'eux-mêmes.

Au surplus, l'étude technique, bien que sommaire et préparatoire, a été poussée assez loin pour que l'opération soit définie avec une précision complète, et pour qu'après le vote de la loi, le Gouvernement soit armé du pouvoir de déclarer l'utilité publique des projets spéciaux, par décrets rendus en Conseil d'Etat après enquête et instruction mixte, et si les conditions qu'édictera la loi pour l'acquisition des terrains sont réalisées

Au sinissement de la côte occidentale

Sur la côte occidentale, la question de l'assainissement est loin de présenter le même degré d'acuité que sur la côte orientale.

La côte est généralement accore et le sol granitique, les marais sont moins nombreux et moins étendus, leur insalubrité est moins accentuée et leur action ne se fait pas sentir sur la côte opposée. L'indépendance complète des deux versants à ce point de vue autorise un ajournement d'autant plus légitime qu'il ne retardera pas d'un jour l'exécution de l'œuvre et ne portera que sur l'étude des projets, lesquels pourront être terminés bien avant l'achèvement des travaux de la côte orientale. Mais il est préférable de n'en arrêter les dispositions que lorsqu'on pourra bénéficier de l'expérience acquise.

En conséquence, les travaux de la côte occidentale et la dépense correspondante, qui ne paraît pas devoir atteindre 2 millions, n'ont pas été compris dans le présent projet de loi.

(A suivre).

Bulletin Financier

Paris, le 24 juin 1902.

Le marché n'est toujours pas brillant; d'une façon générale s'est une reprise lourdeur qui domine. Le 3 0/0 ne varie guère à 101.60 tandis que le 3 1/2 0/0 et à 102.05. Nos Sociétés de Crédit sont bien tenues. Crédit Lyonnais à 1.054, Comptoir d'Escompte 587, Crédit Foncier 710, Société Générale 610, Banque Française 250.

Les porteurs d'Obligations 3 0/0 de la Compagnie pour l'Eclairage des Villes et la Fabrication des Compteurs et Appareils Divers sont informés que le paiement du coupon n. 85, échéant le 1er juillet, sera effectué comme suit: Coupon d'intérêt nominatives, net 7 fr. 20; coupon d'obligation au porteur, net 6 fr. 93, à la Société Générale, et dans toutes nos agences.

En Turquie, l'action de la Société Constantinople du Caroni est active à 160 francs et la part à 29 fr. 50.

Les fonds Etrangers sont pour la plupart en réaction. Italien 102 25; Extérieure 81.35; par contre le Serbe à 0/0 reste ferme à 71.70. Nouvelles est indécis. 3 0/0 99.70. Part de Réserve 2.450. Capital Antérieur d'Anvers en reprise à 63. Ordinaire Basto-Flamengue d'Anvers soutenue à 39 et Capital Tôleries d'Anvers à 29.50. Privilégiés Usines Del'a mieux à 21. Valeurs Congolaises fermes.

La baisse s'accentue sur nos Grands Chemins Français.

A l'Arrivée des Bateaux

La Compagnie Fraissinet a mis bon ordre à l'encombrement qui se produisait au moment du départ de ses paquebots en exigeant un droit de 10 centimes de toutes personnes autres que celles munies d'un billet de passage qui tiendront à monter à bord. Maintenant le pont des paquebots n'est plus envahi par une foule d'oisifs, la manœuvre n'est plus gênée, et les passagers peuvent circuler à l'aise en attendant le départ.

Mais les inconvénients de l'arrivée existent toujours, les paquebots sont pris d'assaut par une nuée d'hommes, de femmes, d'enfants, qui grimpent par les bastingages et les sabords, et obéissent d'une façon parfois impertinente les passagers, s'emparent même de leurs petits colis sans autorisation. Ces gens-là, nous le reconnaissons, ne sont pas les heureux du jour; ils cherchent leur gagne-pain, ajoutons même qu'ils sont nécessaires. D'aucuns sont sur les quais dès trois heures du matin ; ils espèrent qu'un hasard providentiel, — le hasard et la Providence sont, en effet, si grands ! — fera arriver le paquebot plus vite et qu'ils primeront leurs camarades qui, plus confiants dans la direction sûre et prudente des capitaines, s'attardent entre les bras de Morphée.

Ici, la Compagnie qui est la première à regretter ces invasions, pourrait agir, mais les services de la santé, du port, de la douane, de la police, disposent de moyens plus énergiques et font l'efficacité ne saurait être douteuse du jour où on voudrait les employer.

C'est donc vers les chefs de ces services que nous nous tournons pour les prier d'intervenir d'un commun accord et de réglementer au mieux des intérêts des voyageurs et des portefaix, dont la situation, il ne faut pas l'oublier, est digne d'intérêt, le mot de débarquement des bagages. M. le Maire aussi a le devoir de se préoccuper de cette situation, car il s'agit du beau renom de la ville et d'empêcher que les nouveaux arrivants dans notre port se fassent des habitudes locales une opinion peu favorable.

Coffre-fort Humbert-Crawford and Cº

— Pour avoir allumé de telles convoitises, Pour avoir fait marcher tant de nobles gogos Que renfermait-il donc, ce vieux coffre à surprises ?

— Un écrin vide ayant contenu trois congos.

L'escrivain L. G, au surmulot *Victor Vaissier*

Souscription Nationale

au profit des sinistrés de la Martinique

8e Liste

MM Collin, premier président, 20 fr.; de Gaffory, 1er président honoraire, 10; les conseillers Luiggi, 10; Salicetti, 40; Stefanini, 10; Flach, 10, Savelli, 10; Durazzo, 10; Levie Ramolino, 10; Ginoly, 10; Valsani, greffier en chef de la cour, 10; Ponza, commis greffier, 5; Orsattoni, commis greffier, 5; Valery, avoué à la cour, 5; Petri Gassco, avoué à la cour, 10; Sisco Amé, propriétaire, 10; Mme Sestelli-Giordani, 2; Giordani Louis, 5. — Total, 163 fr.

9e liste

MM. Mingalon Jacques, notaire, 10 fr.; Valery et Casanova, négociants, 10; Luciani, receveur de l'enregistrement, 5; Frison, médecin principal en retraite, 10; Ovide, receveur des domaines à Saint-Florent, 5; Viale et fils, bijoutiers, 5; Tito de Caraffa, propriétaire, 5; Ramaroni Joseph, pharmacien, 5; Guitton, conservateur des hypothèques, 10; Emanuelli Jérôme, négociant, 3; Anonyme, 2. — Total, 70 francs.

Souscription

au profit des Sinistrés de la Martinique ouverte au Consulat Général de S. M. le Roi d'Italie le 1er juin 1902, jour de la Fête nationale italienne.

2e Liste

Regia Agenzia Consolare in Ajaccio: Cav Pietro Leccis, Rr Agente consolare, 10 fr.: Boti Natale, 5; Rocca Egidio, 2; Scutena Ettore, 1; Zirani Giuseppe, 1; Silico Nicola, 5; Constantino F. G., 0,50; Lorenzoni Carlo, 0 50; Baldocchi Raffaele, 0,50; Sellino e Sportiello, 0 50; Vallebona Nicola, 1; Visani Olinto, 1; Luigi Antonio, 0 50; Tola e Pina, 0,50; Matta e Delina, 0 50; Passaglia, Pina, Porzio, Pasqua e Cavo, 0,80; Torri Antonia, 1; Pini Francesco, 1; Orto Gavino, 0 50; Franceschini Giovanni, 0,50; Pina, Cavo, Pillus, Silvani, Dracio, 0,70; Gaita, Boduoni, Matriotti, 0,70; Francechini Francesco, 1; Gallus Sebastiano, 1; Mario Santino, 1; Lorenzetti Caroline, 1; Pietrolini Giuseppe, 0 50; Andreoni Teluldo, 0,50; Martinucci Giovanni, 0,50; Alfredo, 0,50; Giannotti Antonio, 0,50; Sella Francesco, 0,50; Pilo Giuseppe

SYPHILIS
TRAITEMENT VÉGÉTAL
D'AUBUSSON
Guérison rapide et sans rechute de la Syphilis, même dans les cas les plus graves et les plus anciens, par le Traitement végétal d'Auvergne. Ce traitement, qui ne contient ni mercure ni iodure, est le seul qui ne fasse pas tomber les dents et ne détruise pas l'estomac. Il est inoffensif et peut être pris par les femmes enceintes et les nourrices sans aucun danger pour elles ni pour leurs enfants. Il est également efficace contre les Dartres, Boutons, Eczémas, Rougeurs, Démangeaisons, Glandes, Ulcères, Maux de gorge, Rhumatismes, Douleurs, Faiblesse générale, Anémie, Pâles couleurs, Manque d'appétit, Mauvaises digestions, Vomissements, Glaires, Aigreurs, Constipation, Hémorroïdes, Maladies de la vessie, Pertes blanches, Maladies de femmes, Règles douloureuses ou irrégulières, Ménopause, Varices, Phlébites, Hydropisie, Albuminurie, Diabète, Maladies de la peau, Maladies du sang, Scrofules, Tumeurs, Cancers, Abcès, Fièvres, Grippe, Influenza, Bronchites, Asthme, Toux, Coqueluche, Oppressions, Palpitations, Névralgies, Migraines, Insomnies, Vertiges, Tremblements, Paralysie, Epilepsie, Hystérie, Folie, Mélancolie, Idées noires, Obsessions, Impuissance, Faiblesse sexuelle, Spermatorrhée, Pertes séminales, Rétrécissements, Inflammations, Ecoulements, Blennorragie, Prostatite, Gravelle, Coliques néphrétiques, Maladies des reins, Maladies des voies urinaires, Maladies des enfants, Faiblesse générale, Anémie, Epuisement, Vieillesse prématurée, Affaiblissement de la vue, Affaiblissement de la mémoire, Affaiblissement de l'ouïe, Affaiblissement de la vieillesse, Affaiblissement de la jeunesse, Affaiblissement de l'enfance, Affaiblissement de la maladie, Affaiblissement de la convalescence, Affaiblissement de la guérison, Affaiblissement de la rechute, Affaiblissement de la mort.
Consultations gratuites tous les jours de 1 à 4 heures.
Envoi franco de la brochure explicative.
Ecrire ou s'adresser à M. Dutaud, 1, Boulevard Gambetta, Clermont-Ferrand.

PRÊTS d'argent sur signature, à toutes personnes solvables, 4 0/0. Achat de Valeurs Différées non connues en Banque ni en Bourse. Ecrire Caisse Agricole, 23, rue aux Ours, Paris.

PLUS DE CHEVAUX POUSSIFS!
POUDRE DELARBRE
D'AUBUSSON
Guérit : Pousse, Toux, Gourme, Suite Traitement.
VIENT DE PARAITRE
GRAND PRIX
Paris Exp. 1900

A LA TOUR EIFFEL
MONTRE sport, simple, chron., 2 cad., grande ligne, 22f.
Mme G. VOUILLAMET
Fabricant d'Horlogerie
A Besançon, 1, BESANÇON (Doubs)
Ni pas de Catalogue Gratuit

L'un des rédacteurs gérant,
MATTHIEU OLLAGNIER.
Bastia, Imprimerie Ollagnier.

COMMERÇANT disposant d'un certain capital cherche à reprendre un bon commerce dans la région, à défaut serait disposée à s'associer. S'adr. à M. David, 27, Passage de l'Opéra, Paris.

UTILE-AMUSANT-INSTRUCTIF
DISTRACTION FAMILIALE
Nouveau Phonographe sur bois, en acajou, noyer, chêne, à vendre et à louer partout. Enregistreur électrique. Boîte reliable, chansons françaises et Belges. Grand Diplôme des Célébrités 1900. Maison E. G. Bunle, 7 à MARSEILLE

AVIS

MM. S. Luperini et J. Carli, fabricants de cordages, ont l'honneur de porter à la connaissance de leur nombreuse et fidèle clientèle, qu'ils se sont associés, et s'engagent à livrer aux acheteurs des marchandises toutes de bonne qualité, à des prix défiant toute concurrence.

Un entrepôt est situé rue de l'Opéra, 15, près M. Gozzani, voiturier.

Veuve F. Agostini et Fils
Place Saint-Nicolas et Cours Sébastiani, Bastia
Porcelaines — Verreries — Faïences
Articles de Ménage
Grand assortiment de Couronnes funéraires
Bicyclettes TERROT
Pose d'appareils d'acetylène
Un mécanicien est attaché à la maison

Mme FAITH GEORGES WOOD
Dentiste anglais
reçoit de 1er au 9 de chaque mois dans cabinet, 1, rue de l'Opéra, au 1er étage, en face les magasins Orenga.

USAGE INTIME
Remède Dr Chastan, 12, rue J.-J. Rousseau, Paris

TUMEUR
Traitement Radical
Fibrome, Kyste, Hypertrophie, Métrite, Hémorragie, Suites de couches, Pertes blanches, Règles douloureuses, Ulcération, Déplacement, Descente, Hémorroïdes, Constipation, Glaires, Aigreurs, Digestions pénibles, Vomissements, Maux de tête, Vertiges, Etourdissements, Faiblesse générale, Anémie, Pâles couleurs, Manque d'appétit, Mauvaises digestions, Vomissements, Glaires, Aigreurs, Constipation, Hémorroïdes, Maladies de la vessie, Pertes blanches, Maladies de femmes, Règles douloureuses ou irrégulières, Ménopause, Varices, Phlébites, Hydropisie, Albuminurie, Diabète, Maladies de la peau, Maladies du sang, Scrofules, Tumeurs, Cancers, Abcès, Fièvres, Grippe, Influenza, Bronchites, Asthme, Toux, Coqueluche, Oppressions, Palpitations, Névralgies, Migraines, Insomnies, Vertiges, Tremblements, Paralysie, Epilepsie, Hystérie, Folie, Mélancolie, Idées noires, Obsessions, Impuissance, Faiblesse sexuelle, Spermatorrhée, Pertes séminales, Rétrécissements, Inflammations, Ecoulements, Blennorragie, Prostatite, Gravelle, Coliques néphrétiques, Maladies des reins, Maladies des voies urinaires, Maladies des enfants, Faiblesse générale, Anémie, Epuisement, Vieillesse prématurée, Affaiblissement de la vue, Affaiblissement de la mémoire, Affaiblissement de l'ouïe, Affaiblissement de la vieillesse, Affaiblissement de la jeunesse, Affaiblissement de l'enfance, Affaiblissement de la maladie, Affaiblissement de la convalescence, Affaiblissement de la guérison, Affaiblissement de la rechute, Affaiblissement de la mort.
Consultations gratuites tous les jours de 1 à 4 heures.
Envoi franco de la brochure explicative.
Ecrire ou s'adresser à M. Dutaud, 1, Boulevard Gambetta, Clermont-Ferrand.

PATE et SIROP d'ESCARGOTS de MURE
Dépôt : Pharmacie Centrale, 19, rue Vivienne, Paris
PATE, 1 fr. — SIROP, 2 fr. — Toutes les Pharmacies

MALADIES NERVEUSES
Epilepsie, Hystérie, Danse de Saint-Guy, Affections de la Moelle épinière, Convulsions, Crises, Vertiges, Etourdissements, Fatigue cérébrale, Migraine, Insomnie, Spermatorrhée
Guérison fréquente, fortifiement toujours certain par le SIROP de HENRY MURE
Toute maison qui ne vend pas le véritable Sirop de Henry Mure est indigne de confiance.

SOLUTION HENRY MURE
Au Phosphate de Chaux scrupuleusement neutralisé
RÉSULTATS SURPRENANTS ET SOUVENT INESPÉRÉS
Guérison fréquente, confirmation certaine par l'usage de la MÊME SOLUTION ARSENIÉE et CRÉOSOTÉE
d'une efficacité plus puissante.
Exiger la signature E. MÜRE sous sa goutte.
Dépositaire MURE, BAUDIN, Seul Successeur, 19, rue de la Pépinière, PARIS
Envoi franco de la Brochure explicative sur demande.

ESSAYEZ — CHICORÉE BOULANGÈRE — ESSAYEZ
Le Meilleur des Chicorées Françaises
Exigez le Paquetage
CROISSANT
DIVERGER & Cie
Spécialité pour l'Exportation, E. CAUDET Père, Paris, 16, rue de la République, Marseille.

Demandes partout l'excellente **Eau-de-vie des Pyrénées**
Dépositaire : Simon Damian, angle des rues Miot et Napoléon, 34, rue de l'Opéra et 9, Boulevard du Palais.

Maison GEMPP PERNOD
La maison Gempp Pernod, de Lunel, successeur de M. Edouard Pernod de Convet-Suisse, a l'honneur d'informer sa clientèle qu'elle vient de donner le Monopole de sa marque Extrait d'Absinthe Supérieure titrant 72 degrés à la maison L. N. Mattei et ↓ pour toute la Corse.
La vaste et belle usine de Lunel a été construite au point central de la production de l'alcool de vin qui est la base de cette marque des mieux réputées dans le monde entier.
Prix de la bouteille de 1 litre à la commission de douane 4 francs 30 verre compris.
Forte remise aux négociants par quantité de dix caisses.

LOTERIE DES ENFANTS TUBERCULEUX
ORMESSON — SAINT-POL-s/-MER
Autorisée par arrêté ministériel du 30 Novembre 1901.
6 GROS LOTS
250.000 f
50.000 — 20.000
TABLEAU COMPLET DES LOTS :

1 lot de	250.000 fr.	250.000 fr.
1	— 50.000...	50.000
1	— 20.000...	20.000
2 lots de	5.000...	10.000
10	— 1.000...	10.000
20	— 500...	10.000
500	— 100...	50.000
536 lots		400.000 fr.

TIRAGE
10 JUILLET 1902
La Billet entier : 1 fr. — En vente chez les Membres du Comité dans toute la France, chez les principaux Banquiers, Notaires, Agents de change, Libraires, Buralistes, etc. — Le Billet entier donne droit à un numéro pour chacun des lots ci-dessus. — Le Billet entier donne droit à un numéro pour chacun des lots ci-dessus. — Le Billet entier donne droit à un numéro pour chacun des lots ci-dessus.

Posit. ass. de 8.000
dans Ae Pompes Funèbres Paris, à Mr bien 25 à 45 ans disposant de 40.000 dont moitié de suite. Pressé. R. d. ag. S'adresser MAILLARD, rue Laffitte, 48.

ALAMBICS DEROY
Constructeur à la recherche sur Bouilleurs de Cru
Seuls Prodigue du Bonheur et Certificats
DEROY Fils Aîné
11, 17 & 19, Rue Traversière, PARIS
ENVOI FRANCO DU TEXTE DE LA LOI

60 ANNÉES DE SUCCÈS
HORS CONCOURS
MEMBRE DU JURY PARIS 1900
Alcool de Menthe
DE RICQLÈS
BOISSON HYGIÉNIQUE d'un goût exquis et d'une fraîcheur délicieuse, même imitée, jamais la nuit n'occasionne l'insomnie.
Employée par les DENTS et la TOILETTE.
PRÉSERVATIF contre les ÉPIDÉMIES
EXIGER LES IMITATIONS
Exiger le nom DE RICQLÈS

Transports directs entre Bastia et les ports du Nord
Pour LONDRES, ANVERS, HAMBOURG
Le vap. anglais *Beryl* chargera vers le 7 Juillet
Pour LIVERPOOL
Le vap. anglais *Euskaro* chargera vers le 20 juillet
Pour frêt s'adresser à
Arthur G. Southwell, Bastia.

ENGRAIS POUR TOUTES CULTURES
Superphosphates d'Os et Minéraux
Dosages garantis sur facture
LOUIS LACHÈVRE
MARSEILLE, 27, rue des Princes, MARSEILLE
DÉCHETS DE VIANDE à 6 fr. les 100 kilos
On demande des représentants

Maison J. HERMANN-LACHAPELLE & J. BOULET
H. BRULÉ & Cie, Succrs
INGÉNIEURS DES ARTS ET MANUFACTURES
HORS CONCOURS
MEMBRE du JURY
Exposition Universelle 1900
31-33, Rue Boinod
PARIS
FILTRE L'INCOMPARABLE
Grande **BAISSE de PRIX** sur les FILTRES.
Stérilisation absolue des Eaux d'Alimentation par la Bougie en biscuit de porcelaine.
DEMANDER LES NOUVEAUX TARIFS
En vente chez tous les Plombiers, Quincailliers et Porcelainiers.

Royal Windsor
LE CÉLÈBRE
RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX
AVEZ-VOUS DES CHEVEUX GRIS? AVEZ-VOUS DES PELLICULES? VOS CHEVEUX SONT-ILS FADES ou TOMBENT-ILS? SI OUI,
Employez le ROYAL WINDSOR, qui rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et fait repousser les Cheveux malades. Il est le SEUL Régénérateur des Cheveux connu. Résultats incroyables. Vente toujours croissante. Exigez que les lignes ci-dessus soient sur le timbre. Envoi par les Dépositaires ou en ajoutant 0,50 en timbres-poste. Ecrire à M. Dubois, Pharmacien de 1re classe, 7, rue Saint-Antoine, à Paris.
ENTREPÔT : 26, rue d'Enghien, PARIS
Envoi francs sur demande de Prospectus contenant détails et attestations

Dans l'AMARO MATTEI plus de réclame; Messieurs, demandez-le aux Dames

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Laforge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER
Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard de Cardo, 1.

Le COURRIER de la PRESSE
Fondé en 1878 A. GALLON, Directeur
31, Boulevard Montmartre, PARIS
Publie chaque jour, dans un Bulletin spécial, tous les articles de journaux et revues concernant les personnes ou les choses dont il reçoit la demande.
Le Bulletin paraît à 5 heures du soir.

AVEC 4 SOUS (20 CENT. PAR JOUR) **FAIRE FORTUNE**
Gros lots **500.000 fr.**
250.000 f., 100.000 f., 50.000 f., etc.
Pour 20 centimes (QUATRE SOUS p. j.) on participe aux SIX tirages annuels, lots de 500.000 fr., 250.000 fr., 100.000 fr., 50.000 fr. Le souscripteur a droit à l'intégralité des lots sans aucune retenue, serait-il de 500.000 francs. Celui qui ne serait pas favorisé est assuré de toucher toujours au delà de trois fois ses versements. — Ecrire et demander la notice explicative au Directeur de la
Caisse générale, 30, rue Baudin, Paris.

MAISON L.-N. MATTEI ET Cie
Produits Recommandés
La Cédratine, le « nec plus ultra des liqueurs. » — L'Amaro Mattei, le meilleur des apéritifs connus à ce jour
Le Vin du Cap-Corse au Quinquina, Quinquina supérieur.
Eaux-de-Vie de vin et de marc depuis 1880, « very selected. »
« Sirops : Groseille, Grenadine, Orgeat, Citron, pur sucre.
Cigarettes de tabac certes, sans colle, faites à la main et à la machine.
Cigarettes Egyptiennes à 50 centimes la boîte. — L'excellent Cigare Mattei, le meilleur, à 10 centimes
Demandez partout LA CÉDRATINE de la Maison L.-N. MATTEI & Cie
Il n'y a pas apéritif, digestif ou antiglaireux qui vaut l'usage journalier et modéré de la Cédratine, laquelle facilite toutes les fonctions digestives.

27e ANNÉE — LUNDI 30 JUIN et MARDI 1er JUILLET 1902 — No 157

00317

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Diverses, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	1 an	6 mois	3 mois	
BASTIA	20 fr.	10 fr.	5 fr.	UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS le port en sus.
AUTRES DÉPART.	22 »	12 »	6 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

FÊTE D'AUJOURD'HUI : Saint Théodorit.
SOLEIL : (heure officielle)
LEVER, 3 h. 59 m. — COUCHER, 7 h. 12 m.
LUNE : Pleine, le 30 — Dernier quart., le 28.
FÊTE DE DEMAIN : VISITATION.

30 Juin

Les Curiosités de la Semaine

Un de ces nombreux secrets dont s'alimentent les molles causeries des diplomates, c'est la passion de Guillaume II pour la main de l'impératrice. Ce « bégum » est tel qu'Auguste cherchant naguère quel cadeau elle pourrait faire à son royal époux à l'occasion de son quarante-troisième anniversaire, ne crut pouvoir l'enchanter plus qu'en lui offrant sa main en marbre de Carrare.

Cette main, cette main, cette main si jolie ! .. comme on chante dans la *Dame Blanche*.

Où s'arrêtera-t-on dans l'emploi de l'automobile ?

La semaine dernière, a été dansé (est-ce bien le mot ?) à Turin, un cotillon (*sic*) automobile, auquel ont pris part quarante cinq voitures.

La princesse Lætitia Bonaparte, entourée de la haute société turinoise, assistait à cette fête d'un nouveau genre.

La dorure des ongles.

Les échos mondains de la presse de New York ont lancé la nouvelle que la dernière création du caprice parisien était pour les mondaines de se faire dorer le bout des ongles.

Et voilà comment toutes les jeunes mirses de New-York ont eu la bizarre idée de transformer en griffes dorées leurs jolis ongles roses.

Nos Parisiennes auront le bon goût de ne pas imiter leurs sœurs du Nouveau-Monde.

Un trust de blanchisseuses. Il vient d'être fondé à Vladivostok, par les blanchisseuses japonaises.

Les adhérentes s'engagent, sous peine d'encourir une amende de 50 à 125 francs, à ne pas blanchir le linge à fo fait ; à appliquer un tarif minimum de 0 fr. 10 par article, et à ne pas blanchir le linge des clients qui ne règleront pas au comptant leur note.

Jusqu'ici tout va bien. Mais les aimables syndiquées ont décidé de mettre également en interdit les clients qui feront des réductions pour les objets mal lavés, abîmés ou perdus. Toutes les réclamations seront ainsi « passées au bleu. »

Ça, c'est de la désinvolture.

Un cuirassé, autrefois et aujourd'hui.

Au moment où la construction des grosses unités maritimes va sans doute être remise en question, il est intéressant de rapprocher ce qu'était un navire cuirassé, il y a seulement un quart de siècle, de ce qu'il est aujourd'hui. Cette comparaison nous est fournie par le *Prince-of-Wales*, qu'on vient de lancer à Chatam, et l'*Alexandra*, qui sortit du même chantier en 1875.

Celui-ci, qui était considéré alors comme l'une des unités les plus redoutables de la marine britannique, portait une grosse pièce capable de perforer à 910 mètres une cuirasse en fer forgé de 30 centimètres d'épaisseur. Le *Prince of-Wales* possède quatre gros canons, dont les obus peuvent percer à 900 mètres une cuirasse en acier de 90 centimètres. Il peut lancer par minute une volée de projectiles d'un poids total de 5.000 kilogrammes, tandis que l'*Alexandra* lance à peine, dans le même temps, une tonne de cette grosse mitraille.

Par contre, grâce aux progrès de la sidérurgie, la cuirasse en acier qui protège le nouveau navire n'a que 228 millimètres d'épaisseur, et elle est deux fois plus résistante que la cuirasse en fer de 304 millimètres du vieil *Alexandra*.

Et fio, la vitesse du cuirassé de 1902 est de 18 nœuds, tandis que celle du cuirassé de 1875 ne dépassait pas 15 nœuds.

Quant aux aménagements modernes, électricité, télégraphe sans fil, etc., ils faisaient totalement défaut sur les navires d'il y a 27 ans.

Mme Humbert n'a pas inventé le coup du coffre-fort.

En l'an 67 après Jésus-Christ, sous le règne de l'empereur Néron, le chevalier Antistius Plautus, à qui l'on avait fait prévoir la prochaine confiscation de ses biens, réalisa en secret sa fortune et la fit transporter de nuit hors de Rome par ses esclaves. Il prétexta ensuite un long voyage, et, pour qu'on ne l'inquiétât pas dans sa route, feignit d'avoir enfermé ses richesses dans un vaste coffre, qu'il légua par testament à Néron au cas où son voyage lui serait fatal.

Ne le voyant pas revenir, on ouvrit le coffre : il était vide.

La foudre aux Etats Unis.

On vient de publier, aux Etats-Unis, une statistique des victimes du tonnerre, pendant la période de 1890 à 1900. Ce relevé donne un total de 4.107 personnes tuées, soit en moyenne 377 par an.

L'année 1900 a été la plus meurtrière. Sur 1 066 personnes atteintes par la foudre, il y eut 713 tués et 973 blessés. Parmi les premiers, 158 ont été frappés dans les maisons, 408 en plein air et 57 sous les arbres ; les 973 blessés se divisent en 327 dans les maisons, 617 en plein air et 29 sous les arbres.

Il serait à désirer que le service météorologique de France établisse une statistique semblable ; on pourrait en tirer un enseignement précieux, relativement aux précautions à prendre en temps d'orage.

On voit déjà, d'après la statistique américaine, qu'il vaut mieux rester à la maison que de sortir, quand il tonne. Quant au chiffre des personnes tuées ou blessées sous les arbres, il est probable qu'il représente une très forte proportion de ceux qui ont cherché refuge sous ce genre d'abri, dont le danger est bien connu.

FIPELET.

Expériences forcées

30 juin 1880. — En vertu des décrets du 29 mars 1880 les jésuites de Bastia sont dispersés et obligés de quitter leur communauté.

Les Jésuites étaient en Corse depuis 1760 ; ils y étaient venus après la dispersion de leur ordre des Etats espagnols, par Charles III d'Espagne.

1er juillet 1564. — Negri, à la tête d'une nombreuse armée génoise, fait halte à Valle de Rostino. Il était parti la veille de Bastia et devait être le lendemain à Corte.

Sampiero, contre lequel il marchait, n'allait pas tarder à se mesurer avec lui.

MUSIQUE MILITAIRE

CLASSE SAINT-NICOLAS

Programme du 1er juillet, à 8 h. 1/2

1	Charles VI,	Halévy.
2	Guillaume Tell,	Rossini.
3.	Amoretten Tanze,	Gung'l.
4.	Dimitri,	V. Joncières
5.	Diane-Polka,	Carlo.

Le Chef de Musique, C. MOULINES.

∴

Retraite aux flambeaux
Itinéraire du 1er juillet

Place Saint-Nicolas, rue Miot, rue du Nouveau Port, avenue Carnot, rue de l'Opéra, boulevard du Palais, boulevard Saint-Angelo, cours des Ormeaux, place d'Armes, faubourg Saint-Joseph, (à l'intérieur), route nationale, place d'Armes, place de la Citadelle, cours des Ormeaux, boulevard Saint-Angelo, boulevard du Palais, boulevard Paoli, rue Miot, cours Sébastiani, rentrée.

Ecole de Saint-Cyr

Concours de 1902

Liste des candidats ayant composé à Paris, Alger, Bastia, la Flèche, Lille, Orléans, Reims, Rouen, Troyes et Versailles, admis à subir les épreuves du premier degré :

Bonavita Henri-Michel.
Gali André-Adolphe-Albert.
Giannardi Pierre Claude-Maurice.
Paolini François-Joseph-Dominique Jean-Alfred.
Pierra Emile Antonin.
Terigi Laurent-Paul.
Vila André-Marie-Emile.

Admissible de l'année dernière

Stefani Jean-Pierre-Charles-Simon-Emile.

Ecole Navale

Les candidats dont les noms suivent ont été autorisés à subir les épreuves orales du concours de l'école navale en 1902.

Gilardoni Alfred Eugène (Paris).
Buteri Gustave François (Toulon).
Carlini Dominique (id).
Adami Joseph-Louis (id).
Fontana Maurice-Henry-Georges (id).
Pieri Pierre-François-Joseph (id).
Rosati Joseph-Auguste-Emile (id).
Tavera Charles-Joseph (id).
Giacomoni Eugène-Emile (Bastia).
Versini Urbain François (Alger).

NOMINATIONS ET PROMOTIONS

M. Fratacci Louis-Napoléon, ex-maréchal des logis chef de gendarmerie, est nommé surveillant militaire des palais nationaux.

— M. Pasqualini Jean-Charles, ancien sous-officier, est nommé garde de 3e classe au service de surveillance des squares de Paris.

— M. Paolini Joseph-Mathieu a été nommé inspecteur stagiaire à la direction générale des recherches.

— M. Dellapiani Joseph a été nommé gardien de phare.

Les Corses au Venezuela

On télégraphie de New-York :

De graves difficultés se sont élevées à Carupano, port important du Venezuela où les Français, presque tous d'origine corse, forment une nombreuse colonie. Cette ville, assiégée plusieurs fois par les rebelles, est encore aujourd'hui au pouvoir du président Castro qui se venge de son impopularité auprès des étrangers, en persécutant les négociants français de cette ville.

On ne sait à la suite de quels incidents, le consulat français a été confié aux soins du vice consul américain. Celui-ci a télégraphié le 26, par voie de Willemstad-Curaçao, qu'il a dû quitter son poste parce que les agents vénézuéliens menaçaient de le tuer pour avoir protégé la vie et les biens des sujets français.

∴

Un autre télégramme de Port-of-Spain rapporte la nouvelle suivante :

Pendant l'absence temporaire du croiseur français le *Suchet*, la protection des intérêts français au Venezuela avait été confiée à la corvette allemande *Falke* ; cette corvette informe le *Suchet*, à son retour à Carupano, de l'arrestation par le gouvernement du Venezuela de sept commerçants français que le gouvernement voulait contraindre à payer une seconde fois

---

126 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

GERFAUT

par CHARLES DE BERNARD

XXIV (Suite)

Elle se souleva et vit distinctement un homme assis à l'angle de la cheminée. En reconnaissant son mari, Clémence retomba sur l'oreiller, glacée de terreur. Alors elle se rappela tout, et la scène du boudoir se retraça à son esprit dans ses moindres détails. Elle se sentit près de s'évanouir une seconde fois en entendant le bruit des pas de Christian qui faisaient crier le parquet, quoiqu'il marchât avec précaution. Par un instinct puéril, elle resta les yeux fermés, espérant qu'il la croirait endormie, mais sa respiration entrecoupée trahissait son agitation et son effroi.

Le baron la regarda un instant en silence, et ouvrit ensuite les rideaux.

— Vous ne pouvez passer la nuit ainsi dit-il, il est près de trois heures. Il faut vous coucher comme à l'ordinaire.

Clémence frissonna de tous ses membres à ces paroles dont l'accent n'avait pourtant à ses yeux rien d'ironique. Elle obéit avec une docilité machinale ; mais à peine levée, elle fut obligée de s'appuyer contre le lit, car ses jambes tremblantes étaient hors d'état de la soutenir.

— N'ayez pas peur de moi, lui dit Bergenheim en s'éloignant de quelques pas ; ma présence ici n'a rien qui doive vous effrayer. Je veux seulement qu'on sache que j'ai passé la nuit dans votre chambre, car il est possible que mon retour éveille quelques soupçons. Vous pensez bien que notre tendresse n'est qu'une comédie à l'usage de nos domestiques.

Il y avait dans la légèreté de ces expressions un sarcasme dont la jeune femme se sentit déchirée jusqu'au fond de l'âme. Elle s'attendait à une explosion de fureur, mais non à ce mépris paisible. Son orgueil révolté lui rendit un accès de courage.

— Je ne mérite pas que vous me traitiez ainsi, dit-elle ; ne me condamnez pas sans m'entendre.

— Je ne vous demande rien, répondit Christian qui se rassit près de la cheminée ; déshabillez-vous, et dormez si cela vous est possible. Il est inutile que Justine fasse demain des commentaires sur vos vêtements de nuit ou sur l'altération de vos traits.

Au lieu d'obéir cette fois, elle le suivit et essaya de rester debout pour lui parler, mais son émotion lui en ôta la force. Elle fut obligée de s'asseoir.

— Vous me traitez trop mal, Christian, dit-elle lorsqu'elle eut réussi à affermir sa voix. Je ne suis pas coupable... pas autant que vous le pensez, reprit-elle en baissant la tête.

Il la regarda un instant attentivement, et répondit ensuite sans que sa voix trahît la plus légère émotion :

— Vous devez penser que mon plus grand désir est d'être persuadé par vous. Je sais que souvent les apparences sont trompeuses ; peut-être réussirez-vous à m'expliquer ce qui n'est passé cette nuit ; je suis donc encore disposé à croire à votre parole. Jurez-moi que vous n'aimez pas M. de Gerfaut.

— Je le jure, dit-elle d'une voix faible, sans lever les yeux.

Il alla prendre un petit crucifix d'argent suspendu à la tête du lit.

— Jurez-moi cela sur ce Christ, dit-il en le présentant à sa femme.

Elle essaya vainement de soulever sa main qui semblait collée au bras du fauteuil.

— Je le jure, balbutia-t-elle une seconde fois, tandis que son visage devenait pâle comme la mort.

Un rire sauvage semblable à un sifflement s'échappa des lèvres de Christian. Sans ajouter un mot, il alla remettre le Christ à sa place, ouvrit ensuite le panneau secret entre les fenêtres et vint poser le coffret de palissandre sur la table devant sa femme. A cette vue, celle-ci fit un mouvement pour s'en emparer, mais le courage lui manqua et elle se pencha en arrière pour chercher un appui.

— Parjure à votre mari et parjure à Dieu ! dit lentement Bergenheim. Savez-vous du moins quelle femme vous êtes ?

Clémence resta longtemps avant de pouvoir répondre ; sa respiration était si pénible, que chaque haleine semblait un étouffement ; sa tête, après avoir roulé vaguement sur le dos du fauteuil sans trouver une position moins douloureuse, finit par tomber sur sa poitrine comme un épi brisé par la pluie.

— Si vous avez lu ces lettres, murmura-t-elle lorsqu'elle eut recouvré la force de parler, vous devez voir que je ne suis pas si indigne que vous le dites. Je suis bien coupable... mais j'ai encore droit au pardon.

En ce moment peut être, Christian, s'il eût été doué de l'intelligence qui comprend les mystères du cœur, eût pu renouer encore un lien près de se rompre ; non sans doute qu'il eût dû espérer une bien riche moisson d'affection légitime du champ où avait fleuri l'herbe de l'amour adultère ; mais s'il lui était démontré impossible de créer une passion qui ne suit guère le mariage dont elle n'a pas été la source, il pouvait du moins arrêter Clémence sur une pente dangereuse, et s'armant des enseignements terribles d'une demi-faute la sauver de chutes plus irréparables.

Mais sa nature était trop vulgaire pour saisir les nuances qui séparent la faiblesse du vice, et les environnants d'une âme simante de la dépravation d'un caractère corrompu. Avec l'obstination familière aux esprits bornés, il portait toute chose à sa conséquence extrême, et conclusit presque toujours au-delà du vrai. Depuis quelques heures, la culpabilité de sa femme était décidée dans son esprit ; cette opinion servit de base à sa conduite, et il s'y tint cramponné avec une ténacité sourde à toute réfutation. — Ses traits restèrent empreints de la plus désespérante impassibilité, tandis qu'il écoutait les paroles de justification qu'essayait Clémence d'une voix faible et entrecoupée.

(A suivre).

les droits de douane déjà payés par eux aux révolutionnaires.

Le commandant du *Suchet* exigea la mise en liberté des commerçants, mais elle fut refusée. Le commandant du *Suchet* aperçevant alors la canonnière vénézuélienne *Restaurador* qui allait quitter le port lui signala de s'arrêter et envoya à son capitaine un officier chargé de conseiller au gouvernement de remettre les prisonniers en liberté.

Pendant ce temps la canonnière vénézuélienne se trouvait dominée par le feu des canons du *Suchet*. Les Français furent relâchés en moins d'une heure.

Gazette Départementale

STAZZONA. — M. Emile Raffalli, maire de Stazzona, a pris l'initiative de diverses améliorations de nature à attirer dans ce coquet village un plus grand nombre de buveurs d'eau d'Orezza.

Tout le village sera éclairé pendant la nuit, au moyen de belles lanternes à pétrole; en outre, les rues du village et la route qui conduit de Stazzona à la source seront l'objet d'un entretien spécial et arrosées tous les matins, de sorte que les buveurs n'auront plus à redouter la poussière qui gâtait tout le plaisir de la promenade.

Nous félicitons M. le maire Raffalli: il a trouvé le meilleur moyen pour attirer les étrangers à Stazzona.

∴

MEZZANA. — M. Poggiale, maire de Valle-di-Mezzana, est nommé percepteur à Lunapax, Gers.

∴

MARIGNANA. — M. André Huguet, domicilié à Paris, sollicite la concession de mines de cuivre, zinc, plomb, argent et autres métaux connexes sur le territoire de la commune de Marignana, ayant une étendue superficielle de 2 85 hectares.

∴

GIOCATOJO. — M. Alphonse Pancrazi, docteur en médecine, a l'honneur d'informer le public qu'il s'est installé à Giocatojo, canton de La Porta, avec un dépôt complet de médicaments pour les besoins de sa clientèle.

Souscription

au profit des Sinistrés de la Martinique ouverte au Consulat Général de S. M. le Roi d'Italie le 1er juin 1902, jour de la Fête nationale italienne.

Se Liste

Regia Agenzia Consolare in Bonifacio: Tertian Giuseppe, R° agente consolare, 10 fr.; Linaldeddu Giovanni, 5; Frassetto Giovanni, 1; Frassetto Antonio, 1; Ermirio Antonio, 5; Francesconi Apollonia-Baldesoma Nicola, 2; Berippe, 2; Ghioni, 4; Tramparulini Giacomo, 1; Delli-Zanamiddo, 1; Nolla Amore, 1; Ghio Lazzaro, 1; Canovari Luigi, 3; Malagamba Giuseppe, 1; Viotti Umberto, 3; Ghio Lorenzo, 1; Jaggio Salvatore, 1; Rossi Salvatore, 1; Ingoglueri Leonardo, 1; Moscuzzo Francesco, 1; Gasparini Giuseppe, 1; Bernardini Lorenzo, 1; Greco Andrea, 1; Leonardini Michele, 1; Basini Ludovico, 1; Conio Antonio, 1; Frassini Giovanni, 1; Perino Salvatore, 1; Mingucci Luigi, 1; Pieri Paolo, 0 50; Benvenuto Giuseppe, 0 50; Conio Francesco, 0 50; Catta Andrea, 0 50; Novellini Luigi, 0 50; Spano Giovanni-Andrea, 0 50; Sorgio Alberto, 0 50; Fondoni Efisio, 0 50; Biondi Raffaello, 0 50; Condelli Lorenzo, 0 50; Serra Antonio Maria, 0 50; Chiocca Antonio, 0 50; Pais Giovanni-Maria, 0 5; Pais Salvatore, 0 50; Germondo Pasquale, 0 50; Maritto e Franzilli, 0 60; Bocognano, Nuvoli, Meloni e Piras, 1; Serra, Bocognano, Puzzi, Sanna e Falchi, 1; Arca, Comiti e Desmont, 0 60; Urto, Lizieri, Catta, Digiorgi, 0 85; Meloni, Pizzoli, Tortorelli, Arzenti, Ferrari, 1 25 — Total: 73 fr. 30.

Commune de Lori: Parrocchi Paolo, 2 fr.; Cecconi Silvio, 2; Tonnini Giovanni, 1; Biagioni Giovanni, 1; Tacchella Vittorio, 1; Biagioni Roberto, 0 50; Monti Achille, 1; Tonelli Pietro, 0 50; Giuntoli Guglielmo, 1; Pellinacci Pietro, 0 50; Pellinacci Giuseppe, 0 50; Nucci Luigi, 0 50; Colombi Francesco, 0 50; Pagani Francesco, 1; Steregia Giovanni, 0 50; Antonelli Lisa, 1; Domini, Petri, Giuntoli e Massei, 0 95. — Total: 15 45.

Total de la 3e liste: 88 fr. 75.

Bulletin Financier

PARIS, le 28 juin 1902.

Aujourd'hui marche absolument quel, les cours restent et le marché reste. Nos Rentes sont heureuses: le couple était assorti, et le mari était, en tous points, digne de sa compagne.

Ils eurent plusieurs enfants, dont cinq charmantes jeunes filles seulement survécurent. Ce que sa mère avait fait pour elle, Mme Marie Damiani le fit pour ses filles: éducation intellectuelle très développée; éducation de famille sérieuse; rien ne fut négligé.

Son cœur de mère pouvait donc être satisfait en contemplant son œuvre qui était parfaite. Mais telle était l'élévation de cette nature vraiment exceptionnelle, qu'elle mit toujours sur le compte des autres ses succès personnels.

Jeune encore elle perdit son mari adoré: avec une énergie qu'on n'aurait jamais soupçonnée dans une enveloppe si frêle, Mme Damiani accepta et remplit les devoirs les plus pénibles que lui imposait sa nouvelle situation. Outre l'obligation de diriger son importante fortune, elle devint tour à tour la garde-malade de sa sœur, de sa nièce, de ses frères auxquels elle ferma à tous les yeux, sans jamais laisser paraître ce qu'il pouvait y avoir de déchirant, en son cœur, à cette séparation; elle assista à la prise de voile de deux de ses enfants et n'en continua pas moins de remplir tous ses devoirs de femme du monde et de chrétienne.

Femme chrétienne, elle le fut dans toute la rigueur de l'expression. Son nom était toujours à la tête de toutes les œuvres charitables de la ville: il était aussi connu dans le monde religieux de Bastia.

Cette grande piété, cette foi profonde et pure ont sûrement attiré ce qu'il peut y avoir d'amortumes dans les derniers moments de la vie qu'on voit disparaître: l'espoir d'une vie meilleure rend moins cruelle une séparation qu'on croit passagère!

Ces doux sentiments sont l'unique et suprême consolation de ceux qui restent.

Nous saisons profondément cette tombe ouverte et nous envoyons à la famille éplorée nos respectueux compliments de condoléances. — P. L.

Baccalauréat

Les examens pour les divers baccalauréats ont commencé hier, lundi, à 2 heures de l'après-midi.

La commission des lettres est composée de MM. Ducros, doyen; Bonafous, Cahen et Gallarel; celle des sciences, de MM. Vesselle et Fabric. M. Charve avait apporté la nouvelle de Mme Charve, mort inopinée à une hémorragie qui a succombé à Marseille, et subitement. M. de Lépinay a cru devoir accompagner son collègue.

Brevet de capacité

Les examens pour le brevet élémentaire ont commencé, au Lycée, hier matin lundi, 30 juin.

La commission est composée de MM. Dubx, proviseur, président; Paoli, Nivaggioli, professeurs; Faure et Roudier, inspecteurs primaires; Mlles Gladicelli, directrice à Bastia; Marcelli, directrice à Perte de Casinca; Sampieri, directrice à Cervione.

95 aspirants ont pris part à ces épreuves. 34 ont été déclarés admissibles aux épreuves de la deuxième série.

Voici leurs noms:

MM. Arrighi, Bertucci, Caseri, Cerbonesio, Costa, Cerroni Martin, Cerroni Paul, Colonna Noël, Cristiani, Cuneo, Damiani, Delfini, Félix, Franceschi, Giamarchi, Houpe, Istria, Lepidi, Lorenzini, Maestracci, Mariotti, Masotti, Nivaggioli, Orsoni Don-Charles, Padovani, Palmesani, Paoli, Pasqualini Paul-Jean, Pasqualini Don-Paul, Peretti Simon Jean, Rolet, Romani, Simoni, Soulages.

Les épreuves de la seconde série commenceront ce matin, à 8 heures précises.

Souscription publique

pour l'érection d'un monument à élever à la mémoire des soldats Corses morts pour la Patrie.

62e Liste

Société de Sainte-Dévote de Bastia: MM. Alrola, président, 1 fr.; Martinucci, 1; Cagurno, 1; Tiberi, 1; Poletti, 1; Totti, 1; Paoli, 1; Paoli, 1; Soletti, 0,50; Cardusi, 2; Badani, 1; Nicolini, 0,50; Agostini, 2; Hirigoyen, 3; J. Lota, 1; Anonyme, 0,50; Airola, 1; Amoni, 0,50; Jassonia, 1; Bianchi, 0,50; Ermini, 1; Raibaldi, 1; Guerrieri, 0,50; Brucciani, 0,50; Siffredi, 0,50; Ferrandini, 0,50; Davaux, 0,50; Viacconini, 2; Arrivo, 0,50; Manfredi, 0,00; Bioni, 0,50; Tartaroli, 0,50; Giraldi, 1; Campofonico, 1; Brucciani, 0,50; Coretti, 0,50; Ravaglia, 0,50; Puccinelli, 1; Contresti, 0,15; Pinati, 0,50; Vindasi, 0,50; Azzolini, 0,50; Colombo, 0,50; Airola, 1; Graziani, 0,50. — Total: 36 fr. 45

63e Liste

Postes et Télégraphes du Bastia: MM. Faggianelli, receveur, 5 fr.; Giansardi, commis principal, 3; Albitrinca, 2; Io. Bonerandi, 3; Paoli, 2; Quilio, 1; Cruciani, 1; Sangi, 1; Barnardet, 1; X., 3; Ribetti, 2; Ricci, 1; X., 1; Ferrandi, 1; P. Bonerandi, 1; Rossi, facteur chef, 0,50; Luciani, 0,50; Novella, 0,50; Raffalli, 0,50; Santucci, 0,50; Mattei, 0,50; Devichi, 0,50; Vecchioni, 0,50; Valle, 0,50; Sialelli, 0,50; Faccendini, 0,50; Morucchini, 0,50; Donsimoni, courrier-convoyeur, 0,50; Beveraggi, 0,50; Panza, 0,50; Colonna, 0,50; Meslier, 0,50; Casimir, 0,50; Franceschi, 0,50; Stillati, facteur bicycliste, 0,50. — Total: 38 fr.

Total à ce jour: 12.217,43.

Petite Gazette

VARIATIONS ATMOSPHÉRIQUES DU 30 juin

Thermomètre. — 7 heures du matin, + 20-5 à midi: 24-7. 6 heures du soir, + 22-6. Maximum, + 27. minimum, + 19.

Baromètre. — 7 heures du matin, 764 millimètres. 2 heures du soir, 763 mm. 9 h. du soir. S. E. faible.

Etat du ciel, clair.

Etat de la mer, belle.

Hauteur des eaux matin, + 0,30, soir, + 0,45

Pluie tombée, 0 heures du matin mm.

∴

Les courriers

Le paquebot de Marseille étant arrivé en retard les dépêches du continent n'ont pu être distribuées qu'à 10 heures et la distribution des correspondances du 1er train a été supprimée.

∴

Agrégation

M. le Vice-recteur est arrivé à Bastia pour présider la commission chargée de la surveillance des compositions écrites des divers concours d'agrégation.

Neuf professeurs ont pris part à ces épreuves.

∴

Une bachelière

Soixante candidats ont pris part à Alger aux examens de la première partie du baccalauréat moderne, et quatorze ont obtenu le diplôme. Parmi les nouveaux bacheliers se trouve Mlle Marie Polverelli, fille de notre excellent compatriote M. Polverelli, de Petreto-Bicchisano.

Mlle Polverelli est à peine âgée de 19 ans; en octobre dernier elle a obtenu le brevet supérieur; aux épreuves écrites elle a mérité 2 points de plus que le candidat le mieux noté. Nous espérons que le même succès lui est réservé au concours pour l'école supérieure de Fontenay-aux-Roses, cette pépinière de professeurs d'écoles normales.

Nous lui adressons toutes nos félicitations pour son brillant examen.

A la même session ont été reçus deux autres compatriotes, MM. Capella et Rossi.

∴

Nouvelles maritimes

M. le lieutenant de vaisseau Cottoni, officier élève à l'école supérieure de la marine est désigné pour embarquer en escadre de la Méditerranée pendant les manœuvres navales.

— M. Trideschi, médecin-major de 2e classe au 8e régiment d'infanterie coloniale, est désigné pour servir à Madagascar.

— Les quartiers-maîtres de manœuvre Le Goajcon, de la défense mobile de la Corse, et Bertoni, du *Magenta*, sont désignés pour suivre les cours de l'école de voilerie de Brest.

∴

A Monserrato

Demain, à l'occasion de la fête de la Visitation, des messes seront célébrées de 5 à 9 heures au sanctuaire de Monserrato; salut à 1 heures.

∴

Douanes

Par decret du 6 juin, les bureaux de douane d'Ajaccio, Bastia et Calvi sont ouverts à l'importation des plantes et produits divers des pépinières, jardins, serres et orangeries venant de l'étranger.

∴

Institut agronomique

M. Pozzi Pierre-Xavier-Joanny a été déclaré admissible à subir les épreuves orales du concours d'admission à l'institut national agronomique.

∴

Marine

Le paiement des pensions et demi-soldes sera fait à Bastia mardi 1er juillet 1902 de 9 heures à 11 heures le matin pour les demi-soldiers, de 2 heures à 4 heures le soir pour les veuves.

∴

Brasserie des Platanes

Ce soir mardi, à la demande générale: *Deux Mauvaises Bonnes*, opérette en un acte.

Jeudi: *Une soirée Chez le Colonel*, opérette en un acte.

∴

Au port

Le vapeur *Balkan*, capitaine Lacotte, est arrivé de Livourne avec 14 passagers et 2 tonnes, et est reparti pour Marseille.

— Le vapeur *Pélion*, capitaine Loubatière, est arrivé de Marseille avec 68 passagers et 202 tonnes, et est reparti pour Livourne.

— Le vapeur *Cipro*, capitaine Dini, est arrivé de Porto-Torres, avec 6 passagers et est reparti pour Livourne avec 40 passagers et 38 tonnes.

∴

A louer

Un appartement de 10 pièces au 2e étage, boulevard Paoli, au dessus des magasins Ciambelli.

S'adresser au bureau du journal.

∴

Achat de Cocons

M. L.-P. Luciani à Francardo est acheteur de COCONS à des prix très avantageux.

∴

Vient de paraître

Fleurs de Mort, de M. René Sangy. Cet ouvrage sera mis en vente demain à notre librairie.

∴

Maladies des yeux

Clinique ophtalmique du Dr Alexandroff à Ajaccio, Cours Grandval, 20, à côté du Grand Hôtel Continental.

Consultations tous les jours de 2 à 3 heures.

∴

Mot de la fin

Quelqu'un arrive de Paris. On lui demande des nouvelles de sa femme.

— Ma femme est au pays en train de respirer l'air *sain*.

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Brunini Marie. — Bastelica Marguerite.

DÉCÈS

Corretza Antoine, célibataire, 31 ans, de Bastia.

Leandri Marie-Anne, veuve, 65 ans, de Bastia.

Horlogerie-Bijouterie

Orfèvrerie

24, Boulevard Paoli, Bastia

E. GIUNTOLI

a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'il vient de recevoir un riche assortiment de bijouterie et articles de fantaisie.

DEMANDEZ DANS TOUS LES CAFES

BOCK-ORBEC

Se méfier des Contrefaçons

A.-P. PADOVANI, Expéditionnaire

Nouveau Port, Bastia

SAVOY DU CONGO

Se méfier des contrefaçons.

Gazette de la Balagne

CALVI

M. Agostini, receveur des douanes à Calvi, a été élevé à une classe supérieure, et son traitement porté à 3,200 francs.

ILE ROUSSE

Le lundi, 23 juin, se répandit dans la petite ville d'Ile-Rousse, la triste nouvelle de la mort de Mme Marie Damiani, née Marie Olivi.

Mme Damiani s'est doucement éteinte, alors qu'on s'y attendait le moins, à l'âge de 75 ans, dans les bras de ses filles inconsolables, au milieu de ses nombreux parents et amis qui avaient pour cette sainte femme la vénération qu'inspirent toujours les natures supérieurement vertueuses, comme la sienne.

Par son père Mme Damiani appartenait à la famille Mazio-Olivi, une des plus honorables de notre arrondissement, que les coups répétés du sort ont si cruellement éprouvée ces derniers mois. Une éducation très soignée avait développé sa jeune intelligence et complété l'éducation de famille, à laquelle veillait, avec un soin jaloux, une pieuse mère, profondément consciente de ses devoirs de mère, de femme du monde et de chrétienne.

Mme Damiani, alors qu'elle était demoiselle, réalisait, au dire de ses compagnes de pension, le type accompli de la jeune fille parfaite.

Un jeune professeur, M. Damiani, qui devint plus tard un magistrat dont l'esprit était aussi cultivé que l'âme était noble, distingua cette fleur et la cueillit avec une délicatesse de manières et de sentiment fort remarqués à cette époque.

L'union fut ce qu'elle promettait, fort

BOURSE DE PARIS

	28 juin	30 juin
Rente 3 p. 0/0 ancien	101.62	101.60
— 3 p. 0/0 nouveau	101.20	101.30
— 3 1/2 0/0	102.10	102.10

Dépêches de Nuit

DERNIÈRE HEURE TÉLÉGRAPHIQUE SPÉCIALE

Nouvelles Maritimes

Défense mobile de la Corse

M. le lieutenant de vaisseau Lecadet s'embarquera à Marseille le 14 juillet, pour embarquer comme second sur le *Lavoisier*, de la défense mobile de la Corse.

FERMETURES d'Écoles Congréganistes

Dans un grand nombre de localités, les sous-préfets, accompagnés des gendarmes, ont fait fermer les écoles congréganistes de filles, ouvertes récemment, et contrairement au dernier décret sur les Associations.

Le Président de la République

AU JARDIN DES TUILERIES

Vive Déroulède!

Le président de la République a présidé hier, à 3 heures du soir, le 15e concours national d'instruction militaire, au jardin des Tuileries.

Plus de 10 000 jeunes gens ont participé à cette fête, qui comprenait divers exercices en armes, équitation, escrime, et l'enlèvement d'un ballon qui a été poursuivi par des cyclistes et des automobilistes.

Au moment où le président de la République faisait un grand éloge des sociétés d'instruction militaire, un individu qui se trouvait dans la tribune officielle, s'écria: « Vive Déroulède! » en ajoutant qu'il fallait graciar M. Déroulède.

Le perturbateur a été simplement expulsé.

LES FÊTES DE HOCHE

La ville de Versailles a célébré hier la fête annuelle en l'honneur de Hoche.

M. Camille Pelletan, représentant le gouvernement, a assisté au banquet organisé par souscriptions, et y a prononcé un discours.

Après avoir rappelé les exploits du héros à qui Versailles s'honore d'avoir donné le jour, le ministre de la marine s'est exprimé en ces termes:

« Il nous faut une armée pour défendre le sol et le génie de la Nation; nous ne voulons plus dans l'armée l'esprit de corps et de favoritisme, nous voulons une discipline sévère, d'autant plus absolue que le grade est plus élevé.

» Il ne nous faut plus des généraux qui se considèrent comme des vassaux indépendants. »

M. MOUGEOT

à la Société d'Encouragement au bien

Le ministre de l'agriculture a présidé hier, au grand Cirque d'Hiver, l'assemblée annuelle de la Société nationale d'Encouragement au bien.

M. Stéphen Liégeard, président de la Société, a prononcé le discours d'usage, auquel M. Léon Mougeot a répondu.

Aussitôt après Mlle Renée du Minil, de la Comédie Française, a déclamé un poème émouvant, dédié à la Société par le chantre de *Grande Cœur* et de la *Côte d'Azur*.

Trois couronnes civiques qui constituent la plus haute récompense de la Société, ont été remises à M. Piot, sénateur de la Côte-d'Or; Chanard'ière, délégué général en Chine de la Société de secours aux blessés militaires, et Félix Voisin, conseiller à la Cour de cassation, président de la Société de protection des engagés volontaires élevés sous la tutelle administrative.

Des médailles d'or, de vermeil, d'argent et de bronze ont été décernées à près de cinq cents lauréats, parmi lesquels les sapeurs-pompiers de la Ville de Paris figurent au premier rang.

Plus de six mille personnes assistaient à cette réunion.

Automobilisme

LA COURSE PARIS-VIENNE

La course d'automobiles Paris-Vienne s'est terminée hier par une victoire française.

M. Louis Renault est, en effet arrivé premier, après avoir fait le trajet de Salzbourg à Vienne, en 15 heures, 42 minutes et 5 secondes, soit une vitesse moyenne de 82 kilomètres à l'heure.

L'homme et la machine sont arrivés en très bonne condition.

Une foule énorme attendait les automobilistes qu'elle a accueillis avec un grand enthousiasme.

Les Morts du Jour

Le général de La Blanchette

On annonce la mort du général Formy de La Blanchette, du cadre de réserve, commandeur de la Légion d'honneur.

M. Abeille

M. Abeille, sénateur de la Haute-Garonne, qui s'était rendu à la Chambre pour suivre la vérification des pouvoirs, a été frappé d'une congestion causée par la chaleur et a succombé subitement.

M. Abeille était né à Montgeau le 14 février 1843.

Propriétaire, avocat, ancien sous-préfet, il fut élu député en 1885 et réélu en 1889 et en 1893.

M. Abeille avait été élu sénateur le 3 janvier 1897.

EN ITALIE

Le concours de musique de Turin

La soirée de gala qui a été donnée hier, au Théâtre Victorio, a été grandiose.

La salle présentait un aspect féérique.

Six musiques ont joué pendant cette soirée; la musique municipale de Turin, il Concerto cittadino de Brescia, la Stefana Tempia de Turino, l'Harmonie lyonnaise, la *Fanfare* lyonnaise et la musique de la Garde républicaine.

Nos musiques ont été l'objet des ovations les plus chaleureuses; la musique de la Garde républicaine a obtenu un succès colossal.

∴

Ce matin, à 3 heures, concours d'honneur.

A deux heures de l'après-midi, grand festival.

Le programme comportait:

1° *Le Triomphe d'Euterpe*, de Vancetti, par 16 musiques militaires et la musique municipale de Turin (800 exécutants).

2° *La Paix*, chœur de de Ritz, par les Sociétés chorales françaises et la musique municipale de Turin (600 exécutants).

3° *Salut à la France*, de Bolzoni, par les Sociétés chorales de Turin, accompagnées par la Garde républicaine.

4° Ouverture de la *Gazza ladra*, de Rossini, par tous les corps de musique (800 exécutants).

Concert de remerciements

Les sociétés nigoises ont donné ce soir, à 4 heures et demie, dans les jardins du Valentini, un grand concert vocal et instrumental, pour remercier la population turinoise de son cordial accueil.

EN ANGLETERRE

LA MALADIE d'Edouard VII

Les bulletins du matin

Le bulletin publié ce matin a causé dans la foule qui se pressait aux abords des monuments publics une impression favorable.

Des médailles d'or, de vermeil, d'argent et de bronze ont été décernées à près de cinq cents lauréats, parmi lesquels les sapeurs-pompiers de la Ville de Paris figurent au premier rang.

Plus de six mille personnes assistaient à cette réunion.

Ce bulletin est ainsi conçu:

« Sa Majesté a passé une nuit confortable. Tous les symptômes sont jusqu'ici satisfaisants.

» Signés: Docteurs Trèves, Barlow et Laking. »

∴

Ce matin, à 10 heures, les mêmes médecins ont signé le bulletin ci-après:

« Le roi a bien dormi, le pansement de la plaie lui a occasionné beaucoup de douleur, mais il n'existe aucun mauvais symptôme. »

Le bulletin du soir

Le bulletin publié ce soir est à peu près conçu dans les mêmes termes que ceux de ce matin. La journée a été satisfaisante. Le roi a passé la journée tranquillement. Aucune complication n'est signalée.

LE PARLEMENT

Chambre des Députés

Présidence de M. BOURGEOIS

La séance est ouverte à 2 heures.

M. Develle, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance de vendredi, qui est adopté.

La Fermeture DES ÉCOLES CONGRÉGANISTES

M. Cochin Denys demande à interpeller le gouvernement sur le décret relatif à la fermeture des écoles congréganistes.

La discussion de cette interpellation est fixée à vendredi.

Vérification des Pouvoirs

L'ordre du jour appelle la suite de la vérification des élections.

Election des Landes

Le président rappelle que le 5e bureau a conclu à la validation de M. Jumel, dans la 2e circonscription de Mont de Marsan.

M. Cougy soutient les conclusions du bureau.

Des faits regrettables se sont, en effet, produits pendant la période électorale, et c'est ce qui a amené le bureau à demander le renvoi du dossier aux ministres de la justice et de l'intérieur. Mais la sous-commission a pensé qu'ils n'étaient pas suffisants pour tausser le résultat du scrutin, et c'est pourquoi elle a conclu à la validation, et c'est à l'unanimité qu'elle a pris cette décision.

Les conclusions du rapport sont mises aux voix et adoptées.

M. Jumel est admis.

Le rapporteur demande le renvoi du dossier de l'élection aux ministres de la justice et de l'intérieur.

Cette proposition est repoussée par 331 voix contre 179.

Election de Jonzac

L'ordre du jour appelle ensuite la discussion du rapport fait au nom du 2e bureau sur les opérations électorales dans l'arrondissement de Jonzac.

M. Bourrat, rapporteur, rappelle que M. Marchand a été élu, au second tour, dans l'arrondissement de Jonzac, avec seulement sept voix de majorité sur son concurrent, M. Pommeray, et que huit bulletins en sus des émargements ont été trouvés dans l'ensemble des urnes de la circonscription; c'est pourquoi la commission du recensement s'était abstenue de faire la proclamation, en laissant à la Chambre le soin de statuer.

Dans un premier rapport, présenté par M. Grousseau, le 2e bureau s'est borné à proposer l'admission de M. Marchand sous les réserves les plus expresses sur le fond de la question. Dans un second rapport le 2e bureau a conclu à l'invalidation.

M. Canco d'Ornano combat ces conclusions et soutient que M. Marchand doit être proclamé comme ayant obtenu la majorité des suffrages.

Les conclusions du 2e bureau sont mises aux voix et adoptées par 307 voix contre 191.

En conséquence l'élection de M. Marchand est invalidée.

Election d'Avignon

La Chambre aborde ensuite la discussion des conclusions du rapport fait au nom du 11e bureau sur les opérations électorales dans l'arrondissement d'Avignon.

M. Péret, rapporteur, dit que les conclusions du 11e bureau sont justifiées par l'examen impartial des protestations et des explications fournies au sein de la sous-commission par M. Coulandre et appuyées d'ailleurs par des documents. Toutes les distributions de sommes invoquées par les protestataires sont loin d'avoir été justifiées, il est même établi que certain individu désigné formellement déclaré n'avoir rien reçu. Une enquête seule pourrait bien établir les faits, mais elle n'a pas paru nécessaire à la sous-commission. Le résultat du scrutin ne pouvait être modifié, puisque M. Fourgeory de Beaserin a été mis en minorité par cinq cents voix.

Dans ces conditions, au nom du 11e bureau, le rapporteur prie la Chambre de valider l'élection de M. Coulandre.

Les conclusions du 11e bureau sont mises aux voix et adoptées.

M. Coulandre est admis.

Election de Corbeil

L'ordre du jour appelle enfin la discussion des conclusions du rapport fait au nom du 9e bureau.

Ce rapport conclut à l'invalidation de l'élection de M. le colonel Rougon, dans l'arrondissement de Corbeil.

M. Bougon demande l'ajournement de la discussion, à cause de l'instruction judiciaire qui est en cours.

L'ajournement est repoussé.

M. Bougon combat les conclusions du bureau et déclare que sa candidature a été républicaine, libérale et progressiste. Il nie que l'argent ait joué un rôle dans ses succès. Son adversaire a profité de toutes les faveurs administratives; la pression patronale a été exercée en plein contre lui, et affirme qu'il n'est pas l'élu du clergé dont l'influence est nulle d'ailleurs dans l'arrondissement. Il se déclare partisan de la prédominance du pouvoir civil.

M. Hubbard soutient les conclusions du rapport, qui sont adoptées par 310 voix contre 252.

En conséquence, l'élection de M. le colonel Bougon est invalidée.

Suite de la vérification des pouvoirs demain.

AVIS DE DÉCÈS

M. Leandri Jean-Antoine, Mme Rose Leandri, née Marly et leurs enfants; Mme Séraphine Giutigny, née Leandri, M. Giutigny Arthur, retraité au Havre; Mlles Marthe et Lucie Giutigny; Mme Lucie Balbochi, née Leandri, institutrice, M. Balbochi Dominique-Antoine, instituteur à Taflone, et leurs enfants; Mme veuve Graziani Joséphine, née Leandri; Mlles Antoinette et Marie-Vincente Leandri; MM. Vallicioni Joseph, Vallicioni Louis, Vallicioni Pascal, propriétaires à Vescovato, et leurs familles; Mme Albertini Louise, née Vallicioni;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances, de la perte cruelle qu'ils viennent de faire en la personne de

Mme Vallicioni Marianne
Veuve LEANDRI

leur mère, grand'mère, belle mère et sœur, décédée à Bastia, le 30 juin, à l'âge de 65 ans, munie des Sacrements de l'Eglise, et les prient d'assister à son enterrement qui aura lieu aujourd'hui, 1er juillet, à 4 heures du soir.

On se réunira à la maison mortuaire, rue de l'Opéra, n° 37 bis.

Le présent avis tiendra lieu de lettre d'a faire part.

Cocons

M. Tullina Colombani, sériciculteur à Vidauban (Var) et à Ile-Rousse (Corse), prévient sa nombreuse clientèle qu'il est acheteur de cocons frais pour la filature, et toujours à de bons prix.

Machines à coudre Helvétia

Boulevard Paoli, 14, Bastia

MACHINES PERFECTIONNÉES POUR FAMILLES, ATELIERS, CORDONNERIE, SELLERIE.

NOUVEAUTÉ

Machine oscillante cousant en avant ou arrière

La dernière création

Atelier spécial pour l'ajustage et les réparations des machines à coudre de tous les systèmes, exécutées par un mécanicien de la fabrique Suisse de Lucerne.

Travail soigné — Prix modérés

Cotons et fils en bobines et en écheveaux, cordonnets soie extra pour tous travaux à la machine. Aiguilles extra supérieures, accessoires et pièces de rechange de marque pour tous systèmes.

Il est incontestable que les machines Helvétia, par leurs perfectionnements et leur fini, sont supérieures à tous les autres systèmes de machines à coudre. Démonstration tous les jours. — Grandes facilités de paiement. — Forte remise au comptant.

ACHAT DE COCONS

à des prix très avantageux

AMÉDÉE LENZI et Cie

Trattoria e Fiaschetteria Toscana

Au Nouveau-Port, rue du Cap, 4, Bastia

Les propriétaires de cocons feront bien de le consulter avant de vendre leur marchandise.

Merveilleuse Invention

PLUS de VERRES de LAMPE CASSÉS

COLLIER PRÉSERVATEUR breveté

Boîtes bénéfices pour Agents dans toute la France et Colonies. — Entre: SOCIÉTÉ MONOPOLE de VENTE, 45, r. Cambon, Paris

OREZZA-LES-EAUX

Villa Granajola

Réouverture le 1er juillet

Mme A. COLOMBANI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle que, comme les années précédentes, on trouvera à Granajola, le confortable voulu.

Bonne cuisine, Cave soignée, Pâtisserie du jour.

L'hôtel est en outre situé au milieu d'un vaste parc et jardin où Messieurs les voyageurs pourront jouir d'admirables points de vue et d'un panorama grandiose, à l'ombre des châtaigniers séculaires.

Une voiture attendra Messieurs les voyageurs à l'arrivée des trains.

Pour tous renseignements s'adresser à l'hôtel d'Europe.

GRANDS MAGASINS

de Tissus et Nouveautés

MARINETTI FRÈRES

Bastia

GRANDE FABRIQUE DE MEUBLES

Usine à vapeur

Le perfectionnement de notre outillage nous permet de vendre les meubles à des prix inconnus à ce jour.

Lits cintrés noyer massif verni, 2 places, 45 fr.

Lits à deux places façon noyer plus avantageux que les lits en fer, prix: 27 fr.

Lits de milieu en noyer à colonnes cannelées, largeur 1 m., plus avantageux que les lits en fer et cuivre, prix: 39 fr.

Tables à volet noyer verni, 8 places, 25 fr.

Toilettes anglaises avec glace largeur 0m90, 22 fr.

Guéridons ronds vernis, 12 fr.

Les meubles sortant de la maison Marinetti Frères sont garantis de fabrication supérieure.

Grand assortiment de chambres, salons et salles à manger riches de tous styles.

Fabrication spéciale de Louis XV

Lits en fer et fer et cuivre.